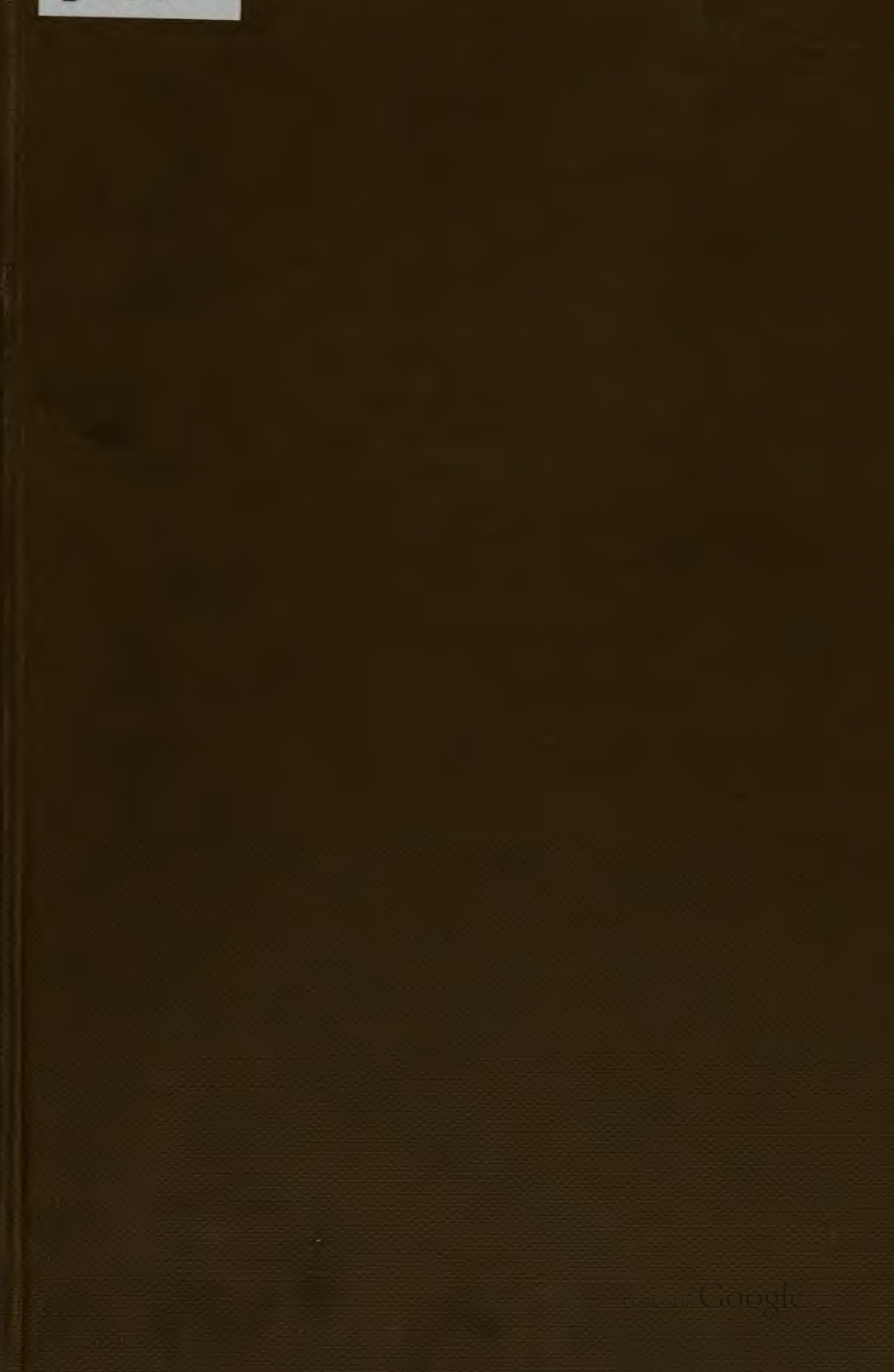
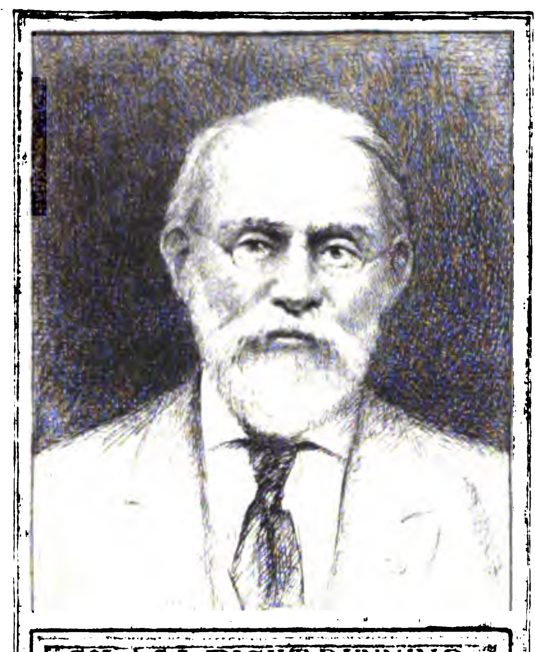






LYON-REVUE

RECUEIL LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SCIENCES ET BEAUX-ARTS

LYON-REVUE

RECUEIL LITTÉRAIRE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

ILLUSTRATIONS DE E. FROMENT

SCIENCES ET BEAUX-ARTS

Direct^r et Rédact^r en Chef : FÉLIX DESVERNAY

Officier d'Académie

Membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22, Rue Palais-Grillet

TOME VII

CINQUIÈME ANNÉE



LYON

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

1884


LYON-REVUE
SCIENCES.
BEAUX-ARTS
Directeur et Rédacteur en Chef : Félix Desvernay.



ÉPITAPHE D'UNE ABEILLE

Petite abeille d'or au corselet d'ébène,
J'ouvrais un jour mon aile au soleil du matin,
Les fleurs sentent si bon quand, de sa fraîche haleine,
Zéphyre a caressé leur amour clandestin!

De la rose à l'œillet, du lis à la verveine,
Alerte, je cueillais le miel de mon butin.
Mais, resserrant son cœur de plaisir ou de haine,
Une fleur m'étouffa dans ses bras de satin.

Aurais-tu soupçonné, philosophe ou poète,
En voyant ce matin, dans la nature en fête,
Le ciel si bleu, si pur, et le jardin si beau,

Les oiseaux si gaîment en quête de folies,
Les hommes si contents, les femmes si jolies,
Que le sein d'une fleur pût cacher un tombeau.

JOSEPH ROY.



NOS LYONNAIS

Un grand critique : JULES JANIN

> Un livre de Jules Janin n'est pas un livre, c'est une nature.
>
> SAINTE-BEUVE.
>
> Il restera toujours un rayon sur son nom, autour de sa mémoire un vol d'abeilles murmurantes : ce souvenir de grâce et de charme qui est le sourire de la renommée.
>
> PAUL DE SAINT-VICTOR.

I



ous causions avec l'auteur de la ***Fin d'un monde*** (il y a de cela une quinzaine d'années), assis près de lui, par une belle matinée de juin, sous sa tonnelle verdoyante, en face d'une table rustique chargée de livres et de papiers. Jamais le chalet de Passy ne nous avait semblé plus paisible et plus riant. Le lierre le couvrait à demi de ses opulentes guirlandes. Pas un nuage dans le ciel bleu ! Partout des gazons pareils à du velours, des fleurs

épanouies, et d'épais ombrages doucement agités par une tiède brise, qui caressait à la fois le marronnier centenaire, la rose odorante et les cheveux bouclés et blanchissants de l'ami d'Horace. L'acacia et le cytise mêlaient leurs grappes nombreuses, incessamment balancées, et la vigilante abeille bourdonnait et butinait alentour.

Ah! nous ne saurions oublier l'attrayante physionomie du maître. Étendu dans un large fauteuil de jonc, vêtu de son ample vareuse de drap rouge, la figure illuminée par son rire clair et ses yeux pétillants, il était bien le souverain légitime de cet enviable royaume, et l'on devinait tout de suite que la grâce parfaite, la véritable poésie, la loyauté et l'intime contentement seraient toujours les hôtes familiers du logis.

En regardant cet honnête homme, ce charmant et vaillant esprit qui mettait sa plus grande joie, son suprême honneur, à écrire d'une main légère et infatigable des pages que tous les délicats se plaisaient à relire, nous songions avec émotion à l'éloquente préface de ses *Contes du Chalet* (ils venaient justement de paraître), et nous nous redisions ces beaux vers, qui racontent si bien, en quelques lignes, toute une vie de travail, semée de bonnes actions, de pures espérances et de petits bonheurs :

Ami des braves gens et content de moi-même :
Un jardin sans épine, un logis sans remords,
Un cortège affligé quand j'irai chez les morts...
La Muse en donne moins au poète qu'elle aime.
En si petit espace, ô ciel! tant de bienfaits!
Un si cher compagnon, tant de grâce et de paix!
Ces rayons, cette fleur, ce rêve, cette branche,
Ce balcon si joyeux, ce toit qui rit et penche,
Ce grand œil bleu sur moi doucement arrêté!
Tout ce beau quart d'arpent pour mon unique usage...
A ces bonheurs, dans leur bonté,
Si les dieux ajoutaient un peu de liberté,
Je n'en voudrais pas davantage!

Tout en parlant, Jules Janin annotait au crayon des volumes et des manuscrits, car il se reposait rarement; et comme l'entretien roulait sur la magie du souvenir, nous lui dîmes soudain :

« Vous devriez dicter vos mémoires.

— Y pensez-vous ? » Et il se prit à rire joyeusement. « Mes mémoires, grand Dieu ! Je suis, mon cher ami, comme les peuples heureux : je n'ai point d'histoire. Lorsque je ne serai plus, si un homme de loisir et de bonne volonté juge à propos de narrer la vie de l'humble J. J., sa tâche, à coup sûr, ne lui demandera pas des années ! On pourrait se borner à écrire ceci : « Il « rédigea fidèlement pendant... supposons un demi-siècle !... le « feuilleton des *Débats*, et il composa des *Contes* à la louange de « la jeunesse aux dents blanches et des esprits en belle humeur. « La goutte le tourmenta souvent; mais, pour triompher de cette « ennemie intime, il avait à ses côtés, Dieu merci ! une compa- « gne intelligente et dévouée, et ses chers livres à portée de la « main. »

Et il ajouta, après un court silence : « Quand on a toujours sincèrement honoré les lettres et que l'on possède des amis qui s'appellent Bossuet, Corneille, Molière, Diderot, Horace et Virgile, on est vraiment riche et digne d'envie, car le morne ennui vous demeure inconnu ! »

Puis, prenant parmi les livres ouverts çà et là un mince cahier in-18: « Tenez, nous dit-il, voici un fragment de ma jeunesse, et l'un des meilleurs, à coup sûr: c'est la préface de mes *Contes nouveaux*, si vieux aujourd'hui que personne, hélas! ne les connaît plus. Lorsque j'écrivais ces pages printanières, le diable habitait le fond de ma bourse, tout le long de la semaine et même le dimanche, mais mon cœur débordait d'illusions. Oh! le beau temps des folles chimères, vêtues d'or et de soie ! C'était en 1832... Ah ! que c'est loin ! Emportez cela, mon ami; vous le lirez à vos moments perdus. » Alors il nous tendit la brochure jaunie, zébrée de notes griffonnées en tous sens. Et, voyant que nous cherchions

à déchiffrer quelques-uns de ces hiéroglyphes, dignes des patients efforts d'un Champollion :

« Oui, fit-il, souriant, j'ai voulu récemment corriger ce fatras. Grâce au Ciel ! je me suis vite aperçu de mon erreur. Cette préface exubérante est remplie d'inexpérience, j'en conviens volontiers ; mais en revanche, ô mon lecteur ! ne garde-t-elle point, je vous prie, ce je ne sais quoi, ce duvet juvénile, cette ineffable senteur d'avril qui pénètre, qui réchauffe, et que rien ne remplace? Allons, allons, croyez-moi, il ne faut pas toucher à ces choses-là ! »

II

Nous la relisions, hier encore, cette préface émue et radieuse, dans laquelle l'illustre auteur du *Livre*, — ce vif esprit toujours prêt, — raconte son arrivée à Paris, sa pauvreté, ses espérances, ses veilles fécondes, les mille obstacles qu'il a fallu vaincre, le rêve enivrant, les petits bonheurs — si grands ! — de la vingtième année, les robustes illusions et le travail léger, l'heureuse insouciance qui console et l'énergie qui triomphe !... Nous étions de nouveau sous le charme de cette lecture, et, dans notre pensée attendrie, ressuscitant soudain tout le passé de cet admirable écrivain, constamment sur la brèche, et qui a tenu une place exceptionnelle dans le monde littéraire, nous voyions se dérouler devant nous cette existence si bien remplie : tant d'œuvres étincelantes, tant de probité, de dévouement, et tant d'honneurs mérités !

En effet, que d'indicible joies trouvées, durant plus de cinquante ans, dans l'accomplissement de la tâche de chaque jour, et quel noble exemple qu'une telle vie !

Jules Janin, né le 16 février 1804 (1), à Saint-Etienne, y commença ses études, et les termina au collège Louis-le-Grand.

---

(1) 26 *pluviôse an XII*, selon l'acte de l'état civil, et non le 11 décembre 1804, à Condrieu, comme on l'a dit jusqu'à présent. Il reçut les prénoms de *Gabriel-Jules*. Son père était avoué près le tribunal de première instance de Saint-Etienn.

Voici, sur ses premiers souvenirs d'écolier, une bien jolie page, absolument inédite :

J'avais huit ans, lorsqu'un jour le vieux collège de Saint-Etienne s'ouvrit à M. le recteur de l'Académie de Lyon. C'était un homme taillé sur le patron de quelque dieu de la Fable. Il fallait un instant pour s'habituer à ce fier visage, à ce beau geste, à ce regard plein de feu. — Ce qu'il venait faire en ce lieu paisible ? Il venait distribuer les bienfaits ou les bourses de notre antique cité ; mais comme on avait été trop tard averti, il s'était rencontré peu d'ambitieux de cette récompense. Alors, M. de Regel (c'était le nom du recteur) : — « Mes enfants, dit-il, qu'avez-vous appris ? Que savez-vous ? » Et comme nous demeurions interdits à son aspect, interdits et muets : « Qui de vous, reprit-il, peut réciter, sans se tromper, le *Credo*, en latin et en français ? » — Moi qui, dans ce temps-là, ne doutais de rien (j'ai bien changé depuis !), je m'avance soudain, et, faisant le signe de la croix, je récite à ce brave homme, et dans les deux langues, cette page immortelle où toute la sagesse est contenue. On m'écoutait avec admiration : c'était pourtant ma mère qui m'avait appris le *Credo* chaque dimanche ! Et quand j'eus fini : « Mon ami, s'écria le recteur, je suis content, et je rendrai de vous bon témoignage ! » En même temps, il posait sa belle main sur ma tête bouclée, en guise d'adoption. Voilà mon histoire, et mon premier pas au Parnasse. Et j'oublierais les bontés de l'Université ! Et je cesserais de te bénir, ô mère bienfaisante, qui m'entourais d'une si vive affection, qui m'as nourri de ton lait ! Toi à qui je dois les premières louanges que j'aie reçues et mes premières amitiés !.....

Quand il parlait de son cher collège de Saint-Etienne, l'ermite de Passy devenait tout joyeux. — « Ma pensée y revient, disait-il, aussitôt que je veux faire un beau rêve ! »

Alors je revois le petit cloître et le grand jardin, et la salle d'études et les vieux arbres, si remplis de murmures et d'ombre... Tout d'un coup, par une grande porte qui s'ouvrait sur les jardins, nous entrions dans une cour très vaste. Au bout de la cour, par un sentier bordé de tilleuls, on pénétrait dans l'enceinte élégante, pleine de fruits et de fleurs... Bref, c'était un lieu rare et charmant, où les Bénédictins avaient laissé leur empreinte. Il y avait d'autre part une classe ouverte, où chaque élève usurpait le nom d'un grand artiste d'autrefois. Même il me souvient que je m'appelais Scamozzi, et qu'au bout de vingt ans, passant par la ville de Gênes, la ville des palais, je trouvai que mon Scamozzi était l'architecte qui avait bâti la belle maison voisine du palais de Razzo. C'était superbe ! Alors je fus très fier de m'être appelé Scamozzi, bien que ce nom me rappelât toutes sortes d'amendes auxquelles nous étions condamnés par notre maître de dessin (1).

(1) Ces lignes sont extraites d'une longue et aimable lettre que l'éminent critique, déjà trop souffrant pour écrire lui-même, nous dicta, le 20 sep-

Lorsqu'il dut s'éloigner de sa famille et de ses amis d'enfance, combien son cœur se serra ! Il n'a jamais oublié cette tristesse des premiers adieux :

La chambre de ma mère donnait justement sur le grand fleuve. Ce jour-là, le Rhône était bien grondeur. On l'entendait mugir, on le voyait, à travers les rideaux, scintiller comme une flamme ; il battait le pied de la maison, frappant déjà à la porte et demandant à haute voix à y entrer. Moi, sur le point de partir, je me précipitai dans les bras de ma mère, qui était déjà malade de la maladie dont elle est morte, pauvre mère ! Elle me tendit les bras avec des larmes et des sanglots. Ma mère était belle ; et partout à Condrieu, où elle était née, quand Condrieu était une ville animée et joyeuse, livrée aux doubles fêtes de la navigation et de la vendange, on citait ma mère pour la fraîcheur de ses joues, la blancheur de ses mains et la beauté de ses bras. Je ne l'avais jamais vue pleurer que ce jour-là : car c'était une femme heureuse naturellement et d'un caractère élevé et fort, qui ne s'étonnait guère des petits malheurs qui s'élèvent dans tous les ménages... J'étais donc assis sur son lit sans mot dire. Elle ne me dit rien non plus, me prenant la main et m'embrassant, essuyant ses larmes pour pleurer encore... A présent que je me souviens de cette douleur muette, il me semble que je n'ai jamais eu tant de douleur.

Ma mère n'était pas la seule mère qu'il me fallut quitter en quittant ma petite ville ; j'en avais une autre, qui m'était bien chère aussi : c'était ma grand'tante. Voilà une femme ! Elle m'avait adopté tout enfant, un jour qu'en revenant de l'île de Corse, comme nous revenons de Saint-Cloud, elle m'avait rencontré dans le jardin et que j'avais couru au-devant d'elle, la tirant à moi comme si je m'étais douté de tout le bien qu'elle me ferait...

Le cruel moment de la séparation arriva pourtant (1). — Les trois

---

tembre 1872, à l'adresse d'un savant universitaire, M. G. Condé, alors proviseur du lycée de Saint-Etienne.

(1) Avant de venir à Paris, il était resté un certain temps au collège de Lyon, où il avait eu pour camarades de prédilection Armand Trousseau et Edgar Quinet.

On nous saura gré, sans doute, de placer ici cet aimable portrait de J. J. adolescent, crayonné jadis par l'auteur d'*Ahasverus :*

« Jules Janin était plus jeune que nous de deux ou trois ans. Ah ! le bon compagnon ! La jolie tête enfantine, espiègle, épanouie ! Les beaux cheveux noirs bouclés ! Et quels francs rires de lutin dans nos corridors sombres ! Les murs doivent s'en souvenir.

« Quelle joyeuse, gracieuse ignorance de soi-même ! Il jouait alors aux billes ; il jouait surtout de la harpe, et bien mieux que le roi David. Aussi

années passées au n° 167 de la rue Saint-Jacques auraient été, en somme, assez monotones, si notre écolier (il allait avoir quinze ans quand il entra dans le vieux collège royal) ne s'était lié bientôt avec quelques condisciples d'élite; Cuvillier-Fleury, Lerminier, Boitard, Sainte-Beuve, et deux ou trois autres encore dont la chaude amitié, depuis, ne lui fit jamais défaut.

A peine sorti de Louis-le-Grand, et ardemment désireux de se faire une petite place au soleil parisien, il se sentit tout à coup bien seul et profondément découragé. Cette ville éternelle est si vaste, et l'égoïsme y règne d'une façon si terrible ! Un tourbillon, ce Paris, une fournaise, et en même temps, hélas ! un immense désert. O le triste miracle : on y étouffe et on y gèle !

Il restait donc rêveur, sur le seuil du collège aux murs sombres et couverts de mousse, regardant, accablé, et en quelque sorte frissonnant, « ces joyeux enfants devenus des hommes s'en aller à cheval, en voiture, à pied, dans des maisons toutes préparées pour les recevoir » ; il songeait, avec une inquiétude toujours croissante, à l'avenir si incertain, lorsque, tout au bas de la rue étroite, ô bonheur inespéré ! sa seconde mère apparut. Mais laissons-le lui-même nous dire éloquemment sa joie infinie :

Je vis, accourant à aussi grands pas que le permettait sa vieillesse, je vis arriver ma vieille bonne tante, mon soutien, mon amie, mon espoir, frêle bâton de ma jeunesse, ma tante, ma Providence ! Pauvre femme ! Elle avait alors quatre-vingts ans passés ; mais c'était une femme du vieux temps, qui avait été toute sa vie belle et forte, et d'un grand cœur... Elle venait ce jour-là (du fond du Forez), fidèle à notre mandat tacite de ne nous jamais quitter, elle venait à Paris me reprendre pour y vivre avec moi, inconnu et pauvre, pauvre et inconnue comme moi !

Quelle femme ! A l'âge où l'on s'arrange pour mourir, à l'âge du repos et

---

faisions-nous de saints concerts dans l'église, à l'élévation et au salut, Janin jouant de l'instrument du prophète, moi du violon, son maître, M. Bédard, de la basse, un autre de l'alto. Notre maître de philosophie chantait des *Alleluia* d'une voix claire et vibrante. Ces concerts de séraphins nous donnaient, le jour où ils avaient lieu, de grands privilèges, tels que celui de manger à une table d'honneur, en compagnie de messieurs les chantres. »

des longs rêves, elle avait tout quitté pour venir à moi dans la foule. Elle avait quitté sa maison bien arrangée, son feu toujours allumé, son petit jardin, ses vieux amis, son influence dans sa petite ville, elle avait tout quitté. Elle venait à moi ce jour-là, arrivée qu'elle était de la veille, après un voyage de cent lieues. Je la reconnus tout d'abord là-bas au milieu des voitures, longeant le mur, s'appuyant sur sa canne, vive encore, ne me cherchant pas même du regard, tant son cœur lui disait que j'étais là !... Alors, alors je me sentis vivre : j'avais une protection, j'avais une vie, j'avais de quoi être aimé, j'avais de quoi aimer.

Quels embrassements de cœur à cœur et quelles douces larmes ! Ils se mirent aussitôt en devoir de chercher un abri :

Hélas ! à chaque nouvelle maison dont nous visitions ainsi les combles, ma tante et moi nous n'osions pas nous consulter, même des yeux. Quoi donc ! habiter là, elle si vieille, moi si jeune ? Quoi donc ! vivre dans cet air, dans ce bruit, dans cette ombre, dans ce voisinage, au milieu de ce vice, de cette misère, et sous la loi de ce portier, elle si vieille et moi si jeune ?... Et pendant trois jours, rentrés le soir dans notre auberge, nous récapitulions tous les appartements que nous avions vus dans la journée, et toujours avec cette monotone conclusion : « C'est trop laid, c'est trop haut » ; ou cette autre non moins triste conclusion : « C'est trop cher ! »

Néanmoins, les voilà enfin installés, cet allègre hiver et ce gai printemps, tout au haut d'une maison de la rue du Dragon, dans un nid « triste, mais décent ; élevé mais, au quatrième ; d'une entrée obscure, mais très clair ; loué par un huissier mais à un prix raisonnable ». Quatre ans s'écoulèrent dans ce paisible et modeste logis. Pour vivre, le futur académicien donna d'abord, sans relâche, des leçons à deux francs le cachet, luttant bravement contre la misère, et confiant d'ailleurs en son étoile. Pour auxiliaire n'avait-il pas la jeunesse, cette fée enivrante qu'il a toute sa vie si poétiquement célébrée ? Écoutez comme il en parle :

O la jeunesse ! la jeunesse ! Dans le livre, dans le drame, dans le rêve, dans le monde, elle peut remplacer merveilleusement toutes choses. La jeunesse, c'est l'espérance en sa fleur, ce sont toutes les émotions du cœur de l'homme, j'entends toutes les nobles et douces émotions réunies, entassées, florissantes et chantantes passions d'un jeune cœur. La jeunesse, c'est la misère folâtre, c'est le frais sommeil, c'est la santé qui vit de peu ; c'est l'amour au hasard qui bondit comme un jeune lion, ce sont les jolies filles en robes fanées, aux dents

blanches, aux mains rouges, au sein qui bat. La jeunesse, c'est la poésie, éparse çà et là, qui vous accompagne comme un parfum invisible; elle se joue à votre chevet, elle s'assied à votre table, elle rit dans votre verre à demi-plein ; c'est elle qui ouvre la porte aux créanciers avec son air madré et boudeur, et qui les paye avec un sourire. Dites-moi donc, quand vous faites un livre, si votre héros est un jeune homme! En ce cas, vous êtes sauvé, mon frère, en ce cas vous allez faire un chef-d'œuvre (1).

Nous trompons-nous ? Ces lignes ne sont-elles point vivantes et ravissantes ? Comme il a su voir, n'est-il pas vrai, tout ce beau cortège de la jeunesse à travers un prisme enchanteur ? Eh bien, cette saine et intarissable gaieté, cette sève d'avril, lui furent d'un puissant secours évidemment, mais gardons-nous d'oublier que la vieille tante, témoin de son labeur, compagne de sa pauvreté, humble, tendre et ingénieuse consolatrice des heures mauvaises, mérita sans cesse l'ardente reconnaissance du courageux écrivain (2).

Lui, du reste, ne l'oublia pas un seul instant, et à l'aide du premier argent gagné avec sa plume au *Journal des Débats*, savez-vous ce qu'il fit? S'étant adressé à un artiste de grand talent, à Eugène Devéria lui-même, qui comprit bien vite sa généreuse pensée, il le pria de reproduire la douce physionomie de sa Providence en cheveux blancs. Ce portrait de la bonne vieille, de l'amie de l'enfance turbulente et de la première jeunesse pauvre et studieuse, que de fois nous l'avons vu dans le chalet de Passy ! Que de fois nous avons contemplé avec recueillement cette figure colorée et ridée, si franche et si sympathique, encadrée dans un bonnet de blanche mousseline à larges tuyaux !.. Jusqu'à la dernière heure il l'a eue sous les yeux. Elle était placée tout près de son lit ; et, au bas de cette chère image, d'une main que l'émotion rendait tremblante, il écrivit (le 3 juin 1865) ces vers improvisés par son cœur :

(1) *Le Chemin de traverse.*

(2) Cette digne femme s'appelait M[me] Faverge ; elle était petite-fille d'Elisabeth de Bassompierre, de la famille du maréchal.

Voici donc le portrait de ma seconde mère,
Ma tante, ange gardien qui mourut centenaire.
O toi, qui dans cent ans trouveras quelque jour,
Sur les quais, sur les ponts, au coin du carrefour,
Livrée à tous les vents de bise et d'agonie,
Cette image à bon droit honorée et bénie,
Accepte, ami Passant, par grâce et par raison,
Ce cadre, qui sera l'honneur de ta maison,
Ainsi, dans ton respect et ta reconnaissance,
D'un honnête écrivain j'aurai la récompense.

III

Mais, quel qu'en soit le charme, ne nous attardons pas davantage à ces souvenirs du printemps. L'espace nous est mesuré, et il nous reste à dire tant de choses encore !

Les débuts littéraires de Jules Janin eurent lieu dans le *Courrier des Théâtres :* il y rendait compte des leçons de M. Villemain. Son entrée au premier *Figaro* ne tarde guère (1827), et le voilà riche et content — avec cinquante francs par mois ! Un peu plus tard, il devient l'un des rédacteurs de la *Quotidienne*, puis il passe au *Messager des Chambres*. En novembre 1829, il entre au *Journal des Débats*, où il fait d'abord de la politique ! Un an après, il y succède à Duvicquet, comme critique théâtral, et, à dater de cette heure fortunée, que de batailles livrées joyeusement, d'une plume alerte et vaillante, et que de victoires à enregistrer !

Chaque semaine, un triomphe nouveau. Il étonne, il attire, il règne, il juge, il enchante, et ses feuilletons du *lundi* sont attendus avec impatience et savourés par les gourmets. Pendant quarante ans, sans un seul jour de lassitude, ces pages exquises, si vives, si brillantes, si originales et si variées, ont été la fête des lecteurs des *Débats*, et en même temps l'honneur de ce journal célèbre.

Un pareil succès suffirait à contenter les plus ambitieux de renommée. Eh bien, ce n'est pas tout ! Que de romans pleins de verve et d'élégance (quoique un peu inférieurs, en général, à ses feuilletons), que d'études finement écrites, que de trésors semés d'une main prodigue par ce charmeur infatigable : l'*Ane mort*, publié quand l'auteur avait à peine vingt ans, *Barnave*, la *Confession*, le *Chemin de traverse*, la *Religieuse de Toulouse*, les *Gaietés champêtres*, la *Normandie*, la *Bretagne*, la *Fin d'un monde*, l'*Amour des Livres*, l'*Interné*, les *Oiseaux bleus*, les *Petits Romans d'hier et d'aujourd'hui*, le *Talisman*, les *Contes fantastiques*, *Rachel et la Tragédie*, *Debureau*, *Circé*, les *Contes du chalet*, les *Contes non estampillés*, le *Livre*, les *Amours du chevalier de Fosseuse*, les *Petits Bonheurs*, la *Poésie et l'Eloquence à Rome au temps des Césars*, *Paris et Versailles il y a cent ans*, la *Dame à l'œillet rouge*.

Est-ce tout, cette fois ? Non, pas encore. Il professe à l'Athénée (en 1834) un cours sur l'*Histoire du journal en France ;* puis il part pour l'Italie, et raconte allégrement son voyage ; il rajeunit *Clarisse Harlowe*, et se repose de ce travail en habillant Sterne à la française et en allongeant les aventures de *Manon Lescaut*. Son *Histoire de la Littérature dramatique*, en six volumes (choix de ses feuilletons du lundi), lui vaut un ravissant article de M. de Sacy, et cinquante autres non moins élogieux. Sa plume, toujours légère et féconde, écrit d'attrayantes et innombrables préfaces (1). Il fonde la *Revue de Paris* et le *Journal des Enfants ;* il collabore, en outre, aux *Cent-et-un*, au *Dictionnaire de la Conversation*, à

(1) Pour le *Théâtre de Corneille*, les *Œuvres de Molière*, les *Chefs-d'œuvre dramatiques du* XVIII[e] *siècle*, le *Gil Blas*, illustré par Gavarni, les *Mille et une Nuits*, *Roland furieux*, *Manon Lescaut*, les *Aventures de Télémaque*, *l'Eté à Bade*, le *Théâtre d'Alexis de Comberousse*, *Paul et Virginie*, la *Dame aux Camélias*, l'*Illiade* (traduction Lagrandville), les *Classiques de la table*, les *Lettres de Mademoiselle de Lespinasse*, les *Œuvres de Martial*, *d'Ovide*, etc. Sa dernière introduction, très remarquable, fut celle que M. de Villemessant lui demanda pour l'*Autographe* (Evènements de 1870-71).

l'*Artiste*, au *Diable à Paris*, à l'*Album de la Mode*, aux *Français peints par eux-mêmes*, et à l'*Encyclopédie des gens du monde ;* on le rencontre à l'*Indépendance belge*, sous le pseudonyme d'Éraste, et on le trouve à la même heure à la *Revue contemporaine*, à la *Revue nouvelle*, à l'*Illustration*, à l'*Universel* et au *Musée des Familles*. Il donne çà et là des fantaisies, des esquisses, des contes, des articles bibliographiques, des nouvelles ; il publie des portraits littéraires *(Lamartine, Ponsard, Alexandre Dumas, Béranger et son temps)* (1), ne se lassant jamais de produire, et bien certain que les délicats le suivront partout et toujours!

Hélas ! il faut, bon gré, mal gré, renoncer au plaisir d'analyser ces ouvrages si nombreux, dont une notable partie vivra, car l'esprit y pétille et la grâce y rayonne ! Mais à quoi bon, d'ailleurs? Vous les avez lues, ces pages charmantes et primesautières, et vous les relirez, on peut aisément le prédire. Cependant nous devons nous arrêter au moins quelques minutes devant un chef-d'œuvre incontestable, devant ce tableau si mouvementé, si réussi, qui a pour titre: *La Fin d'un monde et du neveu de Rameau !*

Ce beau livre prouve, en effet, avec quel zèle passionné Jules Janin a ressuscité l'époque vraiment curieuse, justement appelée la fin d'un monde. Les chapitres, pleins de vie, nous montrent tour à tour les physionomies, les grâces, les originalités, les coutumes, les faiblesses, les erreurs de ce siècle bizarre, sceptique, élégant, spirituel et frivole. Que de titres riches en promesses toujours tenues, et combien de détails piquants mis vigoureusement en lumière !

---

(1) Nous avons lu récemment ces quatre vers écrits par Jules Janin sur la première page d'un exemplaire de son *Béranger*, offert à M. Georges d'Heylli :

Ami, je vous envoie un doux portrait de maitre.
En liberté, courage, esprit, sagesse, amours,
Il est facile à reconnaitre :
La beauté du vieillard, son rire des beaux jours !



Il y a dans ce tome, sur le XVIIIe siècle, la matière de dix volumes. Et tout cela est vivant, sémillant, finement railleur, poudré, pimpant, énergique, galant, musqué, amoureux, saisissant..., ravissant ! Comme l'illustre écrivain a su comprendre ces singuliers types de philosophes, ces mignons abbés, caillettes à petit collet; ces irrésistibles comédiennes, ces roués conquérants, ces poètes enrubanés, ces féroces pamphlétaires, ces adorables duchesses ! Comme il a su peindre et raconter les ballets de l'Opéra, les bruits de l'Œil-de-Bœuf et ceux de la place Royale, les soupers exquis, le café Procope plein de discussions orageuses et d'épaisse fumée, les fermiers généraux pleins de suffisance, l'étiquette et la fantaisie, les magnifiques processions de Saint-Sulpice, les séances de la Sorbonne et le boudoir de Mlle Duthé, le For-l'Evêque et les racoleurs, l'Almanach royal et les chansons du carrefour, tout ce tumulte, toutes ces malices, toutes ces grandeurs, toutes ces élégances, toutes ces misères, tout ce monde enfin, si complètement disparu !

Tour à tour, avec un esprit infatigable, avec une science profonde, — on jurerait qu'il a vécu de leur temps,— Jules Janin nous parle de Diderot et de Rameau, du *Mercure*, de l'*Encyclopédie*, de Lantara, de Mlle Hus et du censeur royal, de la Guimard, du financier Bourette et du marquis de Nesle, des romances de Moncrif et des romans de Mme de Graffigny, du lieutenant civil et du poète Gilbert, du prince de Conti, de Jean-Jacques Rousseau, de la Dugazon et de Mme de la Popelinière... Le siècle entier y passe, avec ses folies, ses spirituelles gaietés, ses éclairs de génie et le terrible coup de tonnerre final ! L'enchanteur agite sa baguette, et tout s'anime à l'instant : tantôt nous voici éblouis, et tantôt effrayés.

L'historien, mettant ainsi fort ingénieusement en présence le célèbre neveu du musicien Rameau et le philosophe Diderot, continue, et complète avec un art infini, la création étonnante de Diderot lui-même. A côté des pages sombres et énergiques, indispensables, il en existe d'ensoleillées et de joyeuses, dans ce livre qui

nous retrace l'étrange et charmante époque où tant de grâce et de vif esprit ont été mêlés à tant de scandales et de légèretés coupables, hélas ! si cruellement punis!

On voit à merveille, en lisant cette étude puissante et colorée, écrite à l'automne de la vie, que l'esprit du maître est demeuré jeune et pétillant, et que sa verve intarissable n'a rien perdu de son originalité. En vain les années ont marché, en vain ce fervent admirateur des vrais chefs-d'œuvre a blanchi, en vain il s'est courbé, en vain la goutte impitoyable l'a condamné, lui, l'ami des ombreux sentiers, à rester immobile dans son vaste fauteuil, on peut l'affirmer, son heureuse passion pour les lettres a jusqu'au bout conservé toute sa force. En dépit de l'âge et de la maladie, l'auteur de la *Fin d'un monde*, fidèle à son passé, donne raison à M. Barbey d'Aurevilly, qui a dit excellemment : « Le brillant talent de M. Jules Janin n'a jamais été qu'une jeunesse. Ce talent s'appelle vingt-cinq ans. »

ALEXANDRE PIEDAGNEL

(A suivre)





MADEMOISELLE DU PARC

Née Marquise Thérèse DE GORLE



ous connaissons peu de chose sur la jeunesse des personnages qui ont composé la troupe de Molière. Ils seront donc pendant longtemps encore l'objet de recherches et d'études. En aurons-nous un jour l'histoire? On peut l'espérer, surtout si, renonçant à faire étalage d'une fausse érudition, la critique veut bien s'incliner devant les vérités acquises.

Nous trouvons dans les œuvres diverses de P. Corneille plusieurs pièces de vers adressées à une *belle Marquise* (1). C'était, dit Conrart qui fut contemporain de Corneille, une jeune comédienne fort belle nommée la Du Parc, autrement *la Marquise.* » Une copie de ces mêmes vers contenue dans le portefeuille 217 des manuscrits des Godefroy conservés à la Bibliothèque de l'Institut, est intitulée : Sur le départ de Mlle Du Parc, par le sr Corneille.

C'est bien à elle en effet que Corneille adressa cette élégie en guise d'adieu, lorsqu'en 1658 la troupe de Molière songea à quitter Rouen pour rentrer définitivement à Paris.

Si, grâce à Conrart, nous savons pour qui Corneille exhalait ces

(1) Œuvres de P. Corneille, Paris, Hachette, 1872. T. X, p. 141 et 165.

tendres et plaintifs accents, le nom de *marquise* donné par lui à son adorée n'en a pas moins exercé la sagacité des érudits. Et cependant la question soulevée par eux est depuis longtemps résolue ; elle l'a même été, on peut le dire, avant d'avoir été posée.

Quand Conrart révélait le nom de la comédienne chantée sous le nom de *marquise*, il n'a pas dit que Corneille l'avait débaptisée. Et lorsqu'en 1865 parurent, dans les *Origines du théâtre de Lyon*, le contrat de mariage de demoiselle *marquise* de Gorle avec Réné Berthelot dit Du Parc, l'acte de mariage des deux comédiens dressé avec les mêmes noms et prénoms, et divers actes de baptême dans lesquels Mlle Du Parc est toujours appelée marquise de Gorle ou marquise Thérèse de Gorle n'en résultait-il pas la preuve que Conrart était bien renseigné et que Corneille n'avait pas pris la peine de cacher sous un pseudonyme l'objet de sa passion ?

Mais il est des esprits qui ne s'accommodent pas de si simples solutions. Ce ne sont pas eux qui auraient imaginé la représentation allégorique de la vérité. Ils ont découvert, disent-ils, que le mot *marquise* ne désigne pas toujours une personne de qualité, et qu'il est parfois ironiquement ou, si l'on veut, admirativement employé. Ils en ont conclu qu'il doit être pris au figuré dans les vers plus haut cités de Corneille. Voilà bien l'argument.

« *Marquise* est un surnom. La preuve va en être fournie une « bonne fois (et puis nous parlerons d'autre chose, si vous le vou- « lez bien (1). »

Mais *marquise* n'est pas le seul mot qui ait une acception détournée, de fantaisie. Les mots Reine, Déesse et, dans l'argot du jour, celui de Baron ont le même sort. Et *l'incessu patuit dea* de Virgile a bien autant d'autorité que le poème du *troubadour* Gausseran de Liedier et la marquise de la fourchette de Littré.

Est-ce que cela prouve que *marquise* n'était pas le prénom de Mlle de Gorle ?

---

(1) *Lyon-Revue*, 31 janvier 1884, p. 23.

Eh bien, il n'y a pas à le nier, *marquise* était un prénom assez en usage au XVIIe siècle et il était celui de Mlle de Gorle.

Avant de justifier cette double affirmation, il faut écarter du débat trois documents qui en sont la contradiction formelle.

Dans le *Journal officiel* du 23 mars 1876 M. de Lescure a publié un article intitulé : *un épisode inconnu de la vie de Racine.* C'est l'analyse de l'interrogatoire de la Voisin chargeant Racine d'une accusation d'empoisonnement. Mlle de Gorle, la victime, y est prénommée *Marguerite* Thérèse au lieu de marquise Thérèse. L'opinion de l'érudit secrétaire du Sénat devait nous arrêter. Mais il paraît que M. de Lescure n'a fait que reproduire une note de feu M. François Ravaisson qui, dans une note, donne en effet les prénoms de *Marguerite* Thérèse à Mlle Du Parc. *(Les Archives de la Bastille*, t. VI, p. 50). Or M. Ravaisson n'a pu prendre ce nom de *Marguerite* que dans le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, publié par A. Jal. en 1867. On y lit en effet l'acte de baptême qui suit relevé sur un registre de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois : « Le jeudi 16 octobre 1659 Réné Berthelot « comédien de M. le duc d'Anjou et *Marguerite* (sic) Thérèse de « Gorle sa femme firent baptiser Catherine qui fut tenue par « François de Rébé archidiacre comte de Lyon et par Catherine « de Neufville fille de Nicolas de Neufville maréchal de France, « gouverneur de Lyon. » C'est le seul acte où le prénom de marquise ait été remplacé par celui de Marguerite. L'auteur anonyme des *Maîtresses de Molière* (v. l'*Artiste* année 1877, 1er semestre, p. 486) qui le mentionne, fait remarquer que c'est là un point d'interrogation de plus en ce qui concerne Mlle Du Parc.

Il n'est pas difficile de découvrir la raison de cette substitution volontaire, intentionnelle. Il faut se reporter à l'époque de la rédaction de cet acte, tenir compte des délicatesses du langage et des manières du temps, et ne pas oublier que la marraine, Catherine de Neufville était sœur du *marquis* d'Halincourt. Si autorisé que fût le rédacteur de l'acte à donner à la mère de l'enfant son vérita-

ble prénom, il y avait bien quelque raison de trouver celui de marquise un peu choquant pour les protecteurs si bienveillants de la comédienne. Pourquoi alors ne pas l'avoir prénommée Thérèse ? C'est que probablement cet autre prénom de M[lle] de Gorle n'était pas connu de lui, et que les notions de basse latinité qui faisaient écrire parrin (de *patrinus*) pour parrain lui avaient sans doute donné l'idée de l'appeler du nom de Marguerite lequel n'est qu'un augmentatif de celui de *marquita* qu'il a bien pu prendre pour le nom générateur de marquise.

Dans tous les autres actes où est dénommée M[lle] Du Parc (nous n'avons pu découvrir celui de son baptême), elle est toujours prénommée Marquise ou marquise Thérèse et elle n'a jamais signé autrement (1).

---

(1) Les recherches que nous avons faites dans le but de trancher péremptoirement le débat engagé sur les véritables prénoms de M[lle] du Parc, par la production de son acte de baptême, n'ont pu aboutir.

Mais nous devons à l'obligeance de M. le colonel de Heys-Castelberg, retraité à Dissentis (canton de Grisons en Suisse), quelques renseignements que nous croyons devoir faire connaître.

On sait que le père de M[lle] Du Parc était à Lyon dès avant le 20 décembre 1635. Nous avons publié (Voir *Lyon-Revue*, mai 1883, page 266, et le *Moliériste*, tome IV, page 21), la déclaration qu'il a faite à cette date devant les échevins de Lyon, de vouloir continuer à résider dans cette ville. La teneur de l'acte rédigé par un secrétaire du Consulat porte que le déclarant s'appelait Jacques de *Gorla*, qu'il était natif de Rosel *(sic)* pays des Grisons, et qu'enfin il habitait Lyon depuis quelque temps. M[lle] Du Parc ayant épousé René Berthelot dit Du Parc le 23 février 1653, il est possible qu'elle soit née à Lyon, puisque de 1635 à 1653 il s'est écoulé 18 ans. Cependant son acte de baptême n'ayant pu y être découvert, nous avons pensé qu'il existerait peut-être au domicile d'origine de son père ; et d'abord quel est exactement le nom du lieu de naissance de Jacques de Gorla ? Il n'y a pas dans les Grisons de village appelé *Rosel*. Parmi les noms un peu semblables que nous a signalés M. le colonel de Heys, il s'en rencontre un, « Arosen », qui nous a paru être celui que nous cherchions. Le scribe de 1636 a bien pu en effet écrire Rosel pour Arosen, à la dictée.

Cette première question résolue, il s'agissait de rechercher dans les actes de l'état civil de cette commune si l'on y trouverait l'acte de baptême de M[lle] Du Parc ou au moins le nom de ses père et mère. M. le colonel de Heys a constaté que le nom de Gorla ne s'y trouve pas, mais qu'on y rencontre ceux de

M. Tamisey de Laroque (*Revue critique*, 28 octobre 1876, p. 282.) a donc eu raison de dire qu'après tout il n'est pas étonnant que *marquise* ait été le prénom de M[lle] de Gorle, parce qu'il est tout simplement le même nom que *Marquèse lequel était autrefois assez répandu.* — « Eh ! oui vraiment ! riposte M. Baluffe, c'est bien le

---

Jaegerl, Jegaerl, Jacquerel, (d'où par métathèse Jacquerle) ; or si le lecteur veut bien se rapporter aux *Origines du Théâtre de Lyon*, page 29, à la note et au contrat de mariage de M[lle] Du Parc publiés en 1865, il verra que la mère de celle-ci a été dénommée Marguerite Jacquerl.

Notre érudit correspondant nous a signalé cette particularité, c'est que dans les actes publics, livres de paroisse et autres, au moins dans les Grisons, lorsqu'il s'agit de familles de condition sociale modeste, la femme n'est jamais désignée que sous le nom de son mari. Le nom de Jacquerl donné par le notaire Thomazet de Lyon à la mère de M[lle] Du Parc ne serait donc que le nom d'origine du père, tandis que celui-ci y serait désigné sous le même nom francisé, suivant un usage assez commun alors dans le monde des artistes qui venaient s'établir en France.

Mais avant de prendre le nom de Gorle qui paraît avoir été la dernière transformation de son nom, il semble que le père de M[lle] Du Parc s'est d'abord appelé Gorla (v. l'acte de 1635 et le contrat de mariage de sa fille). Peut-être est-ce à cette époque et dans le pays où il avait pris le nom de Giacomo de Gorla qu'il portait encore à Lyon en 1653 que serait née sa fille dénommée alors *Marquèse* suivant le lexique du lieu. Et nous la trouvons après quelques années de séjour en France sous les noms de *Gorle* et de *Marquise*, lesquels sont les mêmes mots dans un idiome different.

On a également beaucoup disserté sur le rang social de la famille de Giacomo deGorla (il a ainsi signé au contrat de mariage de sa fille). Nos doutes sur ses titres de noblesse ont été précédemment énoncés et justifiés. (V. les *Origines du théâtre de Lyon*, p. 29). Mais il est à remarquer que jamais les acteurs et actrices qui s'affublaient de la particule et de noms ronflants au XVII[e] siècle n'usurpaient de distinctions nobiliaires. Comment expliquer cependant que Giacomo de Gorla se soit qualifié *sieur dudit lieu?* (V. Ibid. Doc. IX, p. 50). On comprend que Mitalla dit de la Source se soit dénommé sieur de la Source (V. Ibid.) comme René Berthelot dit Du Parc s'est appelé sieur Du Parc. (Jal, Ibid., p. 936.) Jacques de Gorla s'étant dit sieur dudit lieu, ne doit-on pas attribuer à ces mots une autre signification, à moins qu'on ne les entende dans le sens d'habitant de la paroisse de Sainte-Croix, ce que n'autorise guère la construction de la phrase.

Il est dans tous les cas bien oiseux de se demander si M[lle] de Gorle pouvait prétendre à un marquisat quelconque, parce que sur les fonts baptismaux elle a reçu le prénom de Marquise ; ce sont ceux qui ne veulent pas admettre que tel a été son prénom qui seuls ont pu avoir ou donner l'idée de lui supposer un marquisat quelque part.

même nom. D'accord ! mais après ! qu'est-ce qui a donc empêché que ce nom de *Marquise* fût assez répandu pour qu'on citât un exemple de son usage quelque part ? » (*Lyon-Revue*, Ibid., p. 22.)

M. Tamisey de Laroque a négligé de relever le défi, nous pardonnera-t-il de nous présenter pour son second ?

Eh bien oui, il était assez répandu au XVII[e] siècle, ce prénom ; et nous ne parlons pas du nom de *Marquèse*, ce ne serait pas assez concluant dans un débat qui intéresse notre langue française, nous parlons du nom de *Marquise*.

« Le 30[e] Juillet 1664 en l'audience de la chambre de l'Edit fut plaidée une cause entre *Marquise* Dumas, veuve de feu Isaac Berton, vivant marchand à Chatellerault (1). » Noms roturiers s'il en fût! Et ce prénom de la D[lle] Dumas n'atteste-t-il pas qu'il était également celui de sa marraine ? Ne faut-il pas enfin qu'il ait été « assez répandu » pour qu'on le trouve dans un recueil de décisions judiciaires qui ne donne l'état civil que d'une faible partie de la population de l'époque. M[lle] de Gorle n'a-t-elle pas d'ailleurs donné son prénom de *Marquise* à une enfant des mariés Jacques Rogier, maître horloger et Marie Lemuet, baptisée le 20 mars 1654 dans l'église de Saint-Paul à Lyon (2).

Avant la Révolution la teneur des actes de l'état civil était un peu livrée au caprice des parents et parrains et marraines, quelquefois même des rédacteurs des actes.

Il existait enfin certains usages bien différents de nos jours. L'aimable et docte commentateur de Molière, M. Charles Livet, pour qui la langue et l'histoire du XVII[e] siècle n'ont pas de secrets, avait bien voulu appeler notre attention sur certains prénoms assez usités à Bayonne, lesquels n'ont rien de commun avec le martyrologe chrétien. L'obligeant archiviste de cette ville, que nous consul-

---

(1) *Journal des audiences du Parlement de Paris*, édition 1757, T. II, p. 306, chapitre XL, de l'année 1664, Note de M. Ch. Livet.
(2) Voir les *Origines du théâtre de Lyon*, doc. III. p. 47.)

tâmes à ce sujet nous répondit qu'en effet dans les anciens actes de baptême les prénoms de *gracieuse*, de *gentille* se rencontrent fréquemment. Etait-ce à raison de leurs précoces qualités que ces prénoms étaient donnés aux enfants à la mamelle?

Il y aurait bien d'autres exemples de ce singulier usage à signaler, car on agissait alors en plein domaine de la fantaisie. Les villes étaient elles-mêmes quelquefois données comme marraines à des enfants procréés de hauts personnages; c'est ainsi que l'on trouve une Bayonne d'Artagnan, une Bayonne d'Aster, un Châlon du Bled, marquis d'Uxelles.

Et cette coutume remonte bien loin, car on peut en trouver l'origine dans l'affectation que mirent les principaux Croisés à faire baptiser dans les eaux du Jourdain quelques-uns de leurs enfants auxquels ils donnaient alors le nom de la rivière. Aussi ce nom est-il devenu par la suite celui de plusieurs personnes et même de plusieurs familles. L'histoire nous en fournit un exemple dans la personne d'Alfonse *Jourdain*, fils de Raimon de Saint-Gilles, comte de Toulouse et de Venaissin, le chef des Croisés des provinces méridionales de la France. (De la Roque, *Voyage en Egypte et en Syrie*, Tome Ier).

C. BROUCHOUD.





DOUZIÈME PROMENADE (1)

En voiture jusqu'à Orliénas. — A pied : Taluyers, Saint-Laurent-d'Agny, Saint-Vincent-d'Agny, Saint-Jean-de-Chaussant, Saint-André-la-Côte, Riverie, Saint-Didier, Saint-Maurice et Bellevue, Mornant. — Retour par la patache.

ORLIÉNAS

On revoit Oullins, Saint-Genis-Laval, Brignais et les Sept-Chemins. Là, on quitte la grande route et, sur la droite, on prend celle d'Orliénas. Après une demi-heure de lente montée dans le vallon du Merdenson, la voiture nous débarque sur la place même d'Orliénas.

C'est un ancien village dont la seigneurie relevait autrefois de l'abbaye d'Ainay, qui, en l'aliénant, s'était réservé certains droits honorifiques. Il était clos par un vingtain, flanqué à ses angles de quatre grosses tours rondes, et entouré d'un large fossé, les Terreàux.

En plusieurs endroits, le vingtain, percé d'ouvertures irrégulières, sert d'appui à des maisons aussi vieilles que lui ; à l'est, il a sa base dans les fossés eux-mêmes ; une baie profonde et ogivale, s'ouvre au milieu de la muraille ; un balcon à créneaux et à machicoulis abritait les hommes d'armes

---

(1) Voir Autour de Lyon : 1re promenade, 13e livraison de *Lyon-Revue*, juillet 1881, page 423; 2e promenade, 14e livraison, août 1881, page 480 ; 3e, 4e, 5e, 6e promenades, 15e livraison, septembre 1881, page 513 ; 7e et 8e promenades, 17e livraison, novembre 1881, page 649 ; 9e promenade, 35e livraison, novembre 1883, page 248 ; 10e promenade, 38e livraison, février 1884, page 112 ; 11e promenade, 40e livraison, avril 1884, page 187.

chargés de faire le guet sur cette partie du vingtain. Une respectable croix gothique, dont la date et l'inscription sont illisibles, s'élève devant la porte féodale, rappelant, mais en vain, un règne de concorde et de paix.

L'intérieur du village est resserré et sillonné de ruelles tortueuses. Parmi d'affreuses masures, on en voit une chancelante et toute vermoulue ; son premier étage, en bois et briques, est en saillie de quelques pieds, comme pour empêcher le soleil d'assainir, en y pénétrant, un rez-de-chaussée bas, sombre et humide. En face, est une maison tout aussi vieille, mais bâtie en pierre; l'un de ses angles est orné d'un cul-de-lampe gothique supportant une statuette de la Vierge, abritée dans une petite niche. A côté est une tablette où est gravée l'inscription suivante :

QUI. PATER. ET. AVE. MA. DIRA. XL. JO
DE. PDO. GAIGNERA. DONE. DE. MONSIEUR
LEVESQUE. QUI. BENY. CETTE. IMAGE LE. XX
DE. IUILLIET. MIL. V^e^. XXI. TESMOINGS. MESR
ESTIENNE. GERAS. VICAYRE. DORLIENAS. MAI
STRE. PHILIBERT. DURANT. NOSTAIRE. DU
PARDON. QUI. LA. DONNÉ.

Les caractères qui forment cette inscription sont en minuscules gothiques ; ils sont tellement mutilés, et la tablette placée à la hauteur du premier étage si fruste que ce n'est qu'avec beaucoup d'efforts qu'on parvient à les déchiffrer.

Le millésime de 1138 inscrit sur le cul-de-lampe, et le style même de cet ornement, indiquent que la statuette érigée en 1521 remplaçait celle de 1138, de même que celle d'aujourd'hui n'est plus celle de 1521, détruite sans doute par les iconoclastes de 1562 ou de 1793, prédécesseurs des anarchistes de nos jours.

L'église occupe l'angle sud-ouest du vingtain. Elle a été reconstruite, presque en entier, il y a quelques années à peine, sur l'emplacement de l'ancienne, qui datait de la dernière époque romane.

Beaucoup de maisons ont été bâties en dehors du vingtain, au midi et à l'ouest ; là, se sont établis cafés, auberges et boutiques ; là, se trouve aussi le bureau de la voiture de Lyon.

Le château, situé à proximité du village, n'offre rien qui mérite d'être cité ; la grille d'entrée a néanmoins une certaine apparence. Le fût de la croix qui est au devant aurait été pris, dit-on, aux anciens piliers de la justice seigneuriale.

Sauf quelques métiers de velours qui battent pour le compte de la fabrique lyonnaise, Orliénas n'a ni industrie, ni commerce ; le vin est de faible qualité ; la population, pieuse, bonne, sympathique, vit contente ; c'est là le principal. Si l'on n'y trouve pas d'habitations luxeuses, du moins on voit régner l'aisance de partout, et les habitants vous font bon accueil.

Le village sera bientôt relié plus directement à Lyon par le chemin de fer projeté entre Saint-Just et Mornant. Déjà les travaux sont commencés sur plusieurs points. Attendons donc patiemment l'ouverture de cette nouvelle voie!

L'aqueduc du Pilat traversait la partie occidentale du territoire communal, non sur des arcades, mais par un canal enfoui dans la terre à plus ou moins de profondeur. La traversée de la partie supérieure du Merdenson avait pourtant nécessité quelques arcades, dont deux piles existent encore, mais entièrement dégradées. La plupart des habitants attribuent ce travail aux Sarrasins; nul raisonnement ne les ferait démordre de cette opinion.

Au fond de ce ravin coulent deux sources ferrugineuses assez fréquentées au siècle dernier et maintenant délaissées, excepté par les villageois et les bergers, qui s'y désaltèrent en passant. On voit des vestiges d'une chapelle et d'un bâtiment construits sur une de ces sources. On prétend que, pour avoir le droit de boire de ces eaux, il fallait payer une rétribution au chapelain, qui la partageait avec le seigneur d'Orliénas.

La campagne est coupée par quantité de ravins aboutissant tous à la plaine des Sept-Chemins. Sans être pittoresque, cette campagne parsemée de bois taillis, de genêts, de prairies, de nombreux accidents de terrain, offre un aspect sauvage qui n'est pas dépourvu de charme.

Voulez-vous des landes qui simulent le désert? Montez sur le plateau de Grand-But, encombré de pins rabougris, de broussailles épineuses qui croissent entre des roches à fleur de terre... Voulez-vous un tableau pastoral, agreste? Allez à la Fontaine ou au Violon, vous y trouverez de petits chemins tortueux et bien ombragés, de fraîches pelouses, un joli ruisseau, un vieux pont si étroit qu'une charrette peut à peine passer, ou seulement une planche branlante.... Là, le dimanche, dans la belle saison, la jeunesse du pays a conservé l'habitude de se réunir pour se délasser des travaux journaliers en riant et dansant au son des divers instruments dont jouent les virtuoses du village.

TALUYERS.

D'Orliénas pour aller à Taluyers, nous prenons l'ancien chemin des Roches, délaissé depuis la création d'une nouvelle route, plus commode pour les charrettes, mais infiniment plus longue pour les piétons. Il descend la pente rapide d'un ravin au fond duquel on trouve le lit d'un ruisseau, le Cozanana. Dans l'été, on le traverse à pied sec; mais dans l'hiver, c'est un torrent fougueux; il faut, pour le franchir, sauter sur des blocs disposés régulièrement d'un bord à l'autre.

Sur le plateau opposé est assis le village de Taluyers. Le pays est moins accidenté et plus découvert; peu d'arbres, mais de vastes prés, des vignes, des terres à blé.

Taluyers doit sa fondation à l'abbaye de Savigny, qui possédait d'immenses domaines dans la contrée. L'abbé Iterius, à qui un prince du royaume de Bourgogne concéda cette terre au Xe siècle, se hâta d'y envoyer une colonie de bénédictins qui la défrichèrent et y établirent un prieuré.

Mais avant les bénédictins, les Romains avaient habité ce lieu que traversait leur grand aqueduc du Gier. Le soc de la charrue remet souvent au jour des armes et des pierres tumulaires enfoncées dans le sol. Une de ces pierres, pla-

cée à l'angle du cimetière, est d'un travail grossier; elle ne contient aucune inscription. On en voyait une autre dans l'église même; c'était un cippe dont le dessus, creusé en forme de cuvette, servit de bénitier pendant plusieurs siècles, On y lisait quelques lignes commémoratives. Regardé comme profane par l'autorité religieuse, ce monument, enlevé de l'église et transporté à Lyon, a trouvé l'hospitalité dans notre musée lapidaire.

L'église, sous l'invocation de la Nativité de la sainte Vierge, est à trois nefs voûtées; son architecture est du roman-byzantin de la fin du XI[e] siècle. Mais il ne reste de cet édifice que le chœur, la coupole et un fort beau clocher, remarquables par la pureté de leur style et la beauté de leurs matériaux. A l'ancienne façade, on en a substitué, en 1760, une nouvelle où règne le mauvais goût du temps. Récemment, tout l'interieur a été replâtré et recouvert de détestables peintures à la détrempe.

Les vastes bâtiments du prieuré entourent l'église; le portail est orné d'écussons armoriés; l'un contient les armes d'un ancien prieur, Antoine Sicault, chanoine de Saint-Nizier de Lyon et évêque de Sinope. Parmi les prieurs figure, dit-on, le savant bénédictin, dom Etienne Baluze. Le dernier fut un membre de l'illustre famille des Larochefoucauld.

Ce monastère était fortifié, comme tous ceux du moyen âge; mais ses tours ont été rasées; de sa couronne de créneaux et de machicoulis, il ne reste que les consoles qui les soutenaient, et une gracieuse tourelle à pans coupés. Comme biens du Clergé, ces bâtiments furent vendus sous la Révolution; mais la commune s'en réserva une partie qui est affectée au presbytère; le reste est divisé entre des villageois.

La construction du prieuré est de trois siècles postérieure à celle de l'église. La large muraille du vingtain, dont il subsiste encore quelques tronçons, entourait église et prieuré, cimetière et village. La maison-forte, qui en défendait l'entrée, offre encore un certain aspect féodal, avec ses lourdes portes surbaissées, ses balcons gothiques et ses croisées à meneaux. Une partie des anciens fossés, conservés sur la place du village, n'est plus qu'une mare bourbeuse entretenue par les eaux pluviales.

Le pensionnat des sœurs Saint-Charles, qui occupe le château des anciens seigneurs, mérite une mention pour son immense jardin, où l'on trouve de belles promenades, des eaux en quantité, et une admirable vue sur Montagny, les étangs de la Vorre et la vallée du Rhône.

SAINT-LAURENT-D'AGNY.

En allant de Taluyers à Saint-Laurent, le terrain s'abaisse peu à peu dans la direction du sud et de l'ouest; ce sont de larges ondulations assez semblables aux vagues de la mer que la nature aurait solidifiées.

Des maisons d'abord isolées, puis se multipliant pour se réunir autour d'une église, nous annoncent le village de Saint-Laurent-d'Agny.

Ce village est ouvert de toutes parts; il est propre, riant, et paraît moderne; ressemblant d'ailleurs à beaucoup d'autres villages, il n'a aucun caractère dis-

tinctif. On y voit pourtant un gros bâtiment à tours rondes, qui abrite un certain nombre de villageois, et que l'on nomme le Château. Un peu en dehors du village, on en trouve un autre, heureusement ombragé par des arbres séculaires, et habité par une riche famille. La ligne de l'aqueduc romain passait dans les environs ; il en reste quelques lambeaux, mais tellement mutilés qu'ils se confondent avec le sol. Les travaux du nouveau chemin de fer de Lyon à Mornant s'aperçoivent çà et là.

Saint-Laurent-d'Agny est un immense atelier de cordonniers ; tout le monde travaille sur le cuir et confectionne diverses sortes de chaussures. Des commissionnaires, parcourant le pays, achètent tous les produits de cette industrie, et en approvisionnent, soit les bazars de Lyon, soit les foires et marchés du canton.

A demi-lieue du village, à l'ouest et au dessus d'un petit hameau, s'élève, sur un mamelon du mont Agny, une modeste chapelle, dédiée à saint Vincent, patron des vignerons. On en fait remonter l'origine au IXe siècle ; mais le bâtiment a été reconstruit plusieurs fois ; celui qui existe actuellement date à peu près de quatre cents ans.

Il est lourd, massif, et étayé par de forts piliers. On y entre par une porte basse ; deux étroites fenêtres ogivales ne l'éclairent qu'imparfaitement. Un clocher carré à ogives géminées domine ce rustique édifice, précédé de quelques tilleuls décrépits.

La grand'messe que l'on y célèbre le jour de la fête du saint, et la procession des Rogations attirent à cette chapelle une foule de villageois ; le reste de l'année, il s'y dit pourtant bon nombre de messes particulières payées par les vignerons, qui appellent sur leurs récoltes les bénédictions du ciel, moyennant la modique rétribution de un franc. Mais jusqu'à présent, le phylloxera a persisté et continue ses ravages sur l'arbuste cher à Noé, à Bacchus et aux grumeurs de tous pays.

De ce point élevé, on jouit d'une vue magnifique. Craignant de tomber dans les redites, nous n'en détaillerons pas les beautés, laissant ainsi le plaisir d'une agréable surprise aux touristes qui feraient un pélerinage à la chapelle de Saint-Vincent-d'Agny.

SAINT-JEAN-DE-CHAUSSANT

Moins d'une demi-heure suffit à un marcheur ordinaire pour descendre dans la combe qui sert de lit au Jonant, principal affluent du Mornantais ; le même laps de temps le fait remonter sur le versant d'un monticule, rattaché à la grande chaîne du Lyonnais.

Là, sur un terrain mouvementé, parmi des prairies, des vignes et de véritables forêts d'arbres fruitiers, où dominent le pommier et le châtaignier, semble se cacher le petit village de Saint-Jean-de-Chaussant. Sa position attire et charme le regard des artistes.

A l'abri des vents du nord, il offre, en hiver, un climat très doux, tandis que les fortes chaleurs de l'été y sont tempérées par les bois qui le dominent et par les sources qui l'arrosent. C'est un village dans la plus large acception

du mot. Nuls vestiges de monuments, nulles archives, nulles traditions, ne jettent la moindre clarté historique sur cette localité retirée, éloignée des grandes routes. Ses habitants sont d'ailleurs d'une complète indifférence à cet égard, et n'ont nul souci du passé. Demandez-leur un renseignement sur le pays, ils vous regardent d'un air étonné; ils sont d'ailleurs laborieux, honnêtes et très prévenants. Sans industrie, sans commerce, privés pendant longtemps de chemins passables, ils ont des mœurs simples et des croyances religieuses fortement enracinées. On trouve des croix à chaque carrefour, à chaque rencontre de chemin, et, aux angles des maisons, des emblèmes religieux.

L'église, dont les modernes réparations n'ont pu parvenir à effacer le cachet d'antiquité, possède, dit-on, les véritables reliques de Saint-Jean-Baptiste, que d'autres églises prétendent aussi posséder. Dans l'intérieur existe un puits dont les eaux ont la propriété de donner l'ouïe aux sourds. Le jour de la Saint-Jean, après diverses cérémonies, on ouvre le puits, et on en tire de l'eau que l'on distribue à de bonnes gens qui ont le tympan fêlé, et qui la boivent avec foi et componction. Ceux dont le conduit auditif est dans un état satisfaisant, en boivent aussi comme préservatif contre l'affection éventuelle. — Ce puits prouve l'antiquité de Chaussant. Dans les anciennes églises, il y avait souvent un puits ou une fontaine, dont les eaux servaient aux baptêmes et à d'autres cérémonies religieuses; ce qui semblerait rappeler une origine druidique.

SAINT-ANDRÉ-LA-COTE

Immédiatement après avoir dépassé la dernière maison de Chaussant, la forêt commence à s'annoncer par quelques sentinelles avancées, qui deviennent de plus en plus nombreuses : à la vigne, aux cerisiers, aux pommiers, aux châtaigniers, succèdent la charmille, le chêne, le pin. Le pays est sillonné par quantité de ravins, dont les eaux, se réunissant, forment le Mornantais, la principale rivière de la contrée. Nous sommes en pleine montagne.

Nous croisons la route qui traverse la chaîne et va desservir la vallée du Garon, et par un chemin raboteux nous pénétrons dans la forêt. Çà et là, dans des éclaircies, on aperçoit de petits hameaux : la Roche, Malval, le Glas, Arfeuille, Ladray. Leurs maisons, capricieusement disséminées dans les prairies, sont à moitié cachées sous les vigoureux rameaux des grands arbres, qui les garantissent du souffle piquant de la bise, autant que des ardeurs du soleil. Paysage agreste, tranquille, plein de grâces printanières et que peu d'artistes connaissent, car jamais nous ne l'avons vu reproduit sur la toile et jamais un littérateur ne l'a décrit... Que de beautés ignorées !.. Quelle source d'inspiration perdue pour la poésie et la peinture !

Sur notre gauche, en dehors de la forêt, nous apercevons le village de Saint-Sorlin, au territoire fertile; et bien au-dessous de lui, au pied de la montagne, le gros bourg de Mornant, que nous visiterons à la fin de la journée.

Après une forte heure de montée, nous atteignons le sommet de la chaîne, et entrons dans le village de Saint-André-la-Côte.

C'est, sans contredit, un des points habités les plus élevés du département.

Placé en amphithéâtre au sommet de la montagne, il domine les deux versants de la chaîne, et offre un ensemble de maisons dans la construction desquelles on a négligé complètement l'ordre, le goût et la symétrie; les ruelles y sont étroites et l'église semble n'échapper qu'avec peine aux étreintes de ces pauvres bicoques.

La maison de Dieu où le roman se mêle à l'ogival, est exiguë, humide, sombre, plus que modeste et complètement délabrée; son clocher, qui est en bois, semble chanceler sur lui-même; le porche reste debout, on ne s'explique pas comment. Et, ce qui donne surtout à ce lieu une inexprimable teinte de misère et de tristesse, c'est sa situation au milieu d'un cimetière abandonné; çà et là, sur un terrain bossué, se montrent encore des croix penchées, brisées, mutilées. La bière des pauvres et un brancard mortuaire sont déposés sous un misérable hangar adossé à l'église; la ronce et les orties semblent vouloir cacher aux yeux des vivants des débris de cercueils et des ossement humains.

On voit, à l'extrémité du village, un château dont l'architecture accuse une origine plus ancienne que le millésime de 1698, gravé au-dessus de la porte d'entrée, sans doute à l'époque où l'on restaura cette partie du bâtiment. C'est maintenant une véritable demeure de paysan : quelques-unes des fenêtres sont fermées avec des bouchons de paille, et la cour est tellement encombrée de fumier et de mares fétides, que l'on ne sait vraiment où mettre le pied.

Le village, privé de commerce et d'industrie, récolte du blé, du fourrage et fournit à la boucherie un certain nombre de têtes de bétail. On y apporte le vin et les fruits du bas de la montagne.

Au nord, sur le crêt auquel est adossé le village, se trouvent des ruines connues des habitants sous le nom de Châtel. En quelques minutes, on parvient à ce point culminant, où bruyères, fougères, genêts, genévriers, chênes-nains, pins rabougris, croissent pêle-mêle au milieu des rochers que la nature a accumulés comme pour barrer le passage aux curieux. Là, de gros blocs granitiques, bruts, noirâtres, dénudés, entassés s'élèvent bien au-dessus du crêt : c'est le Châtel.

Quelques personnes croient y reconnaître des murs d'enceinte, des fossés, l'emplacement d'une porte, des vestiges de bâtiments et d'un donjon. Mais que tout cela est informe et bouleversé!... Si l'histoire se tait sur la nature de ces prétendues ruines, la tradition raconte qu'il y eut en ce lieu une ville et une forteresse.

Mais de quelle époque date leur construction? Quelle époque les a vu détruire? Ruines à l'apparence cyclopéenne, êtes-vous l'œuvre de la nature ou bien celle des hommes?

Quelle que soit leur origine, ces amas de pierres nous rappellent ces *chirats* que l'on retrouve sur la plupart des hautes montagnes du Lyonnais.

Des géologues ne voient dans ces débris que des roches désagrégées par les gelées, les pluies et autres causes atmosphériques. Les archéologues, de leur côté, aiment à y reconnaître des pierres ayant servi d'autels, où les prêtres druidiques célébraient leurs mystères. Comme il est difficile de se prononcer en présence de tant d'opinions contradictoires, nous préférons laisser au lecteur le soin de décider lui-même.

Durant le cours du dernier siècle, le géographe Cassini établit un observatoire sur le crêt du Châtel, pour les levées des plans topographiques de la contrée. Cette circonstance a fait nommer ce lieu le Signal.

Ce sommet, le plus élevé de la chaîne, a 937 mètres de hauteur absolue. C'est un nœud d'où partent deux autres montagnes : l'une le mont Agny, s'avance à l'orient jusqu'à Taluyers, et protège contre les vents du nord le riche bassin de Mornant; l'autre, le crêt de la Longe, se dirige à l'ouest entre Rontalon et Saint-Martin-en-Haut, et se rattache, par Rochefort, à la chaîne d'Yzeron. La vue est très belle, surtout du côté nord-est : par un temps clair, on aperçoit, dit-on, le clocher de Fourvière.

RIVERIE

Le chemin qui conduit à Riverie se dirige au midi ; il circule sur le versant oriental de la chaîne. Pays désert : deux ou trois fermes isolées ; peu de champs cultivés, mais beaucoup de prairies. Par ci, par là, la disposition du terrain et les éclaircies du bois permettent à la vue d'apercevoir les plaines profondes et de s'égarer jusqu'aux Alpes.

Le chemin très montueux s'engage entre le crêt de Chanteloin et le crêt de Tête-Noire ; le sol s'amaigrit ; à peine une mince couche cache-t-elle un schiste blanchâtre que des filets verts et bronzés font ressembler à la serpentine ; les arbres recouvrent les crêtes ; ils descendent jusqu'au chemin, et leur feuillage épais intercepte parfois la clarté du jour. De gros quartiers de granit, isolés et de toutes formes, se rencontrent çà et là entre les pins, qui constituent l'essence principale de la forêt. L'herbe ne pousse pas sur ce sol, privé de la douce influence du soleil, et couvert d'une couche de mousses sèches, de fragments d'écorces résineuses, de débris de pommes de pins, et de ces petites feuilles dures et pointues comme des aiguilles.

Jamais il ne nous est arrivé de nous trouver dans une forêt sans éprouver une certaine émotion, sans ressentir une vague terreur, sans être sous l'empire d'une sorte de mystérieuse influence ; et, — contradiction étrange ! — sans goûter en même temps un indicible plaisir.

A l'issue de la forêt, le chemin redescend par des pentes dénudées ; puis les prairies et les champs, ensuite le sorbier des oiseaux, le châtaignier, le noyer commencent à reparaître ; quelques prés-vergers, mais de vignes encore pas. Nous arrivons à Riverie, après une heure de marche.

Riverie est à cheval sur une espèce de col dû à l'abaissement de la chaîne, et qui étabit une communication facile entre le bassin du Rhône et celui de la Loire ; c'est un village considérable. Il y a quelques années, la première fois que nous visitâmes Riverie, la plupart de ses rues n'étaient que des impasses tortueuses et infectes. Les maisons étaient à peine éclairées par d'étroites fenêtres qui n'y laissaient pénétrer qu'un véritable jour de souffrance. Des trous où l'on entassait le fumier, et de petites cahutes ouvertes de tous côtés, sorte de *water* non *closet*, offusquaient l'œil et l'odorat des passants.

Mais depuis lors, grâce à l'administration municipale, qui a à sa tête un homme intelligent, le village a pris un tout autre aspect.

Naguère, cette localité était très fréquentée par les marchands de bestiaux et les bouchers qui se rendaient aux grands marchés hebdomadaires de Saint-Symphorien-sur-Coise. Mais depuis l'ouverture de la nouvelle route de Givors, aucun voyageur ne passe plus par Riverie, qui perd tous les jours de son importance, et en est réduit à ses seules ressources agricoles et industrielles; ressources, hélas! bien précaires...

Aussi, les habitants désertent-ils le lieu de leur naissance, pour aller s'établir en des lieux plus fortunés ; les auberges se ferment, les maisons tombent, faute d'entretien, et la halle où se rassemblaient marchands et acheteurs, n'offre plus qu'un monceau de décombres aux yeux attristés des rares voyageurs qu'amènent à Riverie soit les affaires, soit la seule curiosité !..

Le château, séjour des anciens seigneurs féodaux de la contrée, occupe le sommet tronqué d'un monticule, au milieu d'une double enceinte de remparts flanqués de tours et de bastions tombant de vétusté. Quelques pièces du château sont encore très habitables ; dans l'une siègent la mairie et le conseil municipal ; dans une autre se tient l'école des petits garçons du village. L'église, autrefois chapelle châtelaine, est à côté du manoir ; son portail, partie la plus moderne, se compose de deux colonnes toscanes supportant un fronton interrompu, orné d'un écusson aux armes des anciens seigneurs. Un tilleul, le plus gros et le plus beau Sully du département, semble défier les siècles et les orages ; il ombrage l'esplanade de ses vigoureux rameaux ; son profil feuillu se marie avec le profil sévère des bâtiments, et présente un tableau plein de noblesse.

De ce point, s'ouvre un horizon grandiose et sans pareil. Les Alpes, le Pilat, les Cévennes, le Jura, les montagnes de Tarare et de Beaujeu bornent un panorama que coupent en tous sens le Rhône, le Gier, les Coises, le Bozançon, l'Yzeron, le Garon, le Mornantais, sans parler d'une foule d'autres ruisseaux, et qu'animent sur tous les points des villes, des bourgs, des habitations ; le tout entremêlé de forêts, de vignes, de prairies et de champs de diverses cultures.

La seigneurie de Riverie, qui embrassait une certaine étendue de pays, fut constituée, dit-on, par les premiers rois burgondes. Au XIe siècle, le fief de Riverie devint la propriété de l'Église de Lyon, en vertu d'une donation faite par les comtes de Forez. Plus tard, il fut scindé entre les mains de plusieurs familles !

Le château commandait le passage de la vallée du Rhône dans la vallée de la Loire. Aussi, lors des guerres civiles, politiques et religieuses, catholiques et huguenots se disputèrent souvent sa possession. Le pays fut ravagé, la plupart des villages pillés, brûlés, détruits de fond en comble. L'histoire et les traditions locales attestent les cruautés commises à cette époque.

On raconte que, maître du village, le baron des Adrets ne put s'emparer du château que par des intelligences qu'un de ses soldats s'y était ménagées. Une femme catholique qui avait un amant dans le camp des huguenots leur ouvrit nuitamment une poterne. Une fois entrés dans la place, ils en précipitèrent les défenseurs au pied des murailles, où l'on massacra à coups de pique ceux qui avaient survécu à leur chute.

On voit encore cette poterne, que les catholiques murèrent à leur retour. La

femme qui l'avait livrée, ayant suivi son amant, s'était soustraite à la vengeance de ses compatriotes; mais on démolit sa maison, on plaça son effigie sur un bûcher auquel un prêtre mit le feu; on raya son nom des actes publics, et on bannit sa famille de Riverie.

Les gens du village ne racontent qu'en frémissant les cruautés d'un des derniers barons de Riverie. Jouissant des droits de haute justice, ce seigneur faisait enterrer jusqu'au cou les malheureux que son tribunal avait condamnés à mort, et leur tête servait de but au jeu de boule, ou de cible, à l'exercice de l'arc ou du fusil.

Il existe à Riverie une communauté de Sœurs qui possède une recette infaillible pour la guérison de la rage. Toutes les personnes atteintes de cette terrible maladie viennent chez ces religieuses manger le fameux matefaim. On y amène aussi les chiens et autres animaux que l'on suppose enragés.

Avant de quitter Riverie, rappelons que c'est dans ce bourg que vint s'établir, au commencement du XVIII[e] siècle, Pierre Dugueyt, originaire (comme tous les Duguet du Forez) de Saint-Anthelme en Auvergne. Là, pendant de longues années, il fut notaire royal et capitaine châtelain de la baronnie. En 1750, un des siens se fixa comme notaire à Lyon, où ses descendants exercent encore la même charge.

Le petit village de Sainte-Catherine, à une demi-lieue à l'ouest de Riverie sur la nouvelle route, n'a aucune importance; on y voit quelques maisons rassemblées autour d'une chétive église. Il est dominé par deux hautes montagnes, celle de Riverie et celle du Grand-Chastelard, à deux pas de l'endroit où naissent deux modestes ruisseaux, la Coise et le Bozançon, affluents l'un du Rhône, l'autre de la Loire.

SAINT-DIDIER, SAINT-MAURICE ET BELLEVUE.

A égale distance à l'est, se trouve le village de Saint-Didier. Nous y descendons, non par les interminables lacets de la nouvelle route, mais par l'ancien chemin, bien plus direct, encombré de ronces et de genêts, qui dissimulent mal ces profondes ornières creusées dans un granit peu consistant.

Les maisons de Saint-Didier bordent les deux côtés de la nouvelle route. Rien ici pour l'artiste qu'une église du moyen âge, où il peut distinguer quatre époques différentes.

A deux ou trois kilomètres plus loin est situé Saint-Maurice, grand, riche et populeux village, dont l'aspect est agréable, les maisons assez bien bâties, les rues propres, aérées, et la place principale ombragée par de beaux arbres. L'église, reconstruite depuis peu, d'après ce style bâtard que nos architectes diocésains ont eu la malencontreuse idée de mettre à la mode, est surmontée d'un clocher pointu qui domine tout le paysage. Près du cimetière se trouvait une source dont les eaux avaient, dit-on, la propriété de combattre les fièvres pernicieuses; mais, bien que depuis quelque temps les eaux aient cessé de couler, les fièvres ne sévissent ni moins, ni plus dans le pays que précédemment.

A part quelques fragments bien mutilés du grand aqueduc, que l'on rencontre çà et là dans les champs, sous les broussailles et dans le ravin du Bozançon, cette commune ne possède aucun ancien monument.

Entre Saint-Maurice et Bellevue, la nature a repris cette fertilité, dont elle a privé les montagnes d'où nous descendons; la vigne a reparu, et aussi de nombreux arbres fruitiers; aux forêts ont succédé de simples bouquets de bois; les vallons sont moins creusés, et les ondulations du sol infiniment plus douces : on n'est plus dans la montagne, mais on n'est pas encore dans la plaine.

La charpente du pays est composée de roches primordiales où domine le granito-gneissique; le sol, qui provient de la désagrégation des grains de cette roche, renferme dans des proportions variées, du mica, du quartz et du feldspath; léger, peu profond, il est en général très favorable à la culture de la vigne.

Nous suivons les gracieux circuits de la route qui nous amène à Bellevue.

Bellevue, d'origine moderne, est située à la jonction de cette route et de la route nationale de Lyon à Saint-Etienne. Par suite de leur position à la rencontre de ces deux routes, les maisons se partagent entre les quatre différentes communes de Saint-Andéol-le-Château, de Saint-Jean-de-Touslas, de Saint-Maurice et de Mornant.

Depuis que la voie ferrée a accaparé le transit entre Lyon et Saint-Etienne, Bellevue où passaient jadis tant de voitures de voyageurs et de lourdes charrettes de charbon, a perdu toute son importance et toute son activité.

MORNANT

Le chemin vicinal de Mornant se détache de Bellevue, et, laissant à droite la grande route, se dirige sur ce gros bourg. Il franchit le Corsonnat et deux ou trois autres ruisseaux, qui descendent des montagnes de Riverie, et vont porter le faible tribut de leurs eaux dans le lit du Mornantais. Le territoire est très découvert; on rencontre plusieurs hameaux. A Fondagny et à Condamine, existent encore quelques fragments de notre aqueduc. Ces fragments se composent de deux ou trois massifs qui soutenaient les arcades sur lesquels passait le canal pour la traversée d'un ravin, de l'autre côté duquel le canal, nommé le trou du Sarrasin, disparaît sous un léger renflement du terrain.

Le chemin descend dans le vallon où coule le Mornantais, passe sur un pont de pierre où sont des moulins et des tanneries, et, par une rue montueuse, arrive sur la place des Terreaux, au centre du Mornant.

Mornant remonte peut-être à l'époque de la domination romaine; cependant on le voit cité pour la première fois au IXe siècle, dans l'histoire de l'Eglise de la province. Prieuré dépendant de l'abbaye de Savigny, depuis la donation faite par Conrad, roi de Bourgogne, Mornant fut frappé d'excommunication, parce que ses habitants, ne reconnaissant pas les droits du monastère, refusaient de lui payer les impôts de toute nature dont on les accablait. Toutefois,

ennuyés de naître, de vivre et de mourir sans le secours des sacrements, les Mornantais arrivèrent bientôt à composition, et l'excommunication fut levée. Plus tard, la congrégation des Lazaristes étant devenue possesseur du prieuré, ces religieux prirent le titre de seigneurs de Mornant, qu'ils conservèrent jusqu'au moment où la Révolution fit table rase de tous les privilèges.

Au moyen âge, quand châteaux et villages étaient mis à contribution par des bandes d'aventuriers, Mornant était enceint de murailles, dont il reste plus de traces dans la tradition orale que sur la surface du sol.

Si les monuments de la période féodale y sont peu nombreux, ils présentent du moins de l'intérêt. L'église, qui date des XIII[e] et XIV[e] siècles, indique parfaitement une des époques de transition de l'art ogival, c'est-à-dire le style primaire se fondant dans le style flamboyant. En l'agrandissant, il y a une trentaine d'années, du côté de la porte principale, on a eu le bon goût d'en conserver le plan primitif. La vieille maison, dite du Prieur, qui tenait lieu de château, se trouve à côté de l'église; malgré les modifications qu'elle a subies, sous prétexte de restauration, elle est remarquable par un caractère claustral. Une tour, qui probablement lui appartenait, mais qui est séparée par une ruelle, s'élève encore majestueusement au-dessus des maisons qui l'enserrent de toutes parts. Cette tour, de forme carrée, se nomme tour de la Dîme ou du Vingtain et défendait la porte du même nom. Aujourd'hui, elle sert de prison pour les contrevenants aux arrêtés municipaux et aux tapageurs nocturnes qui ont noyé leur raison dans le vin du crû. Le Suel de la Dîme ou Suel banal, seul endroit où les vassaux pussent battre leur blé, s'étendait au pied de cette tour, à côté de la place des Terreaux.

Avant la Révolution, cette place publique était le jardin des Lazaristes. En 1789, elle fut envahie par les habitants, qui, dans une seule nuit, démolirent les murs de clôture, arrachèrent les arbres, déblayèrent le terrain et l'approprièrent à sa nouvelle destination.

De nouvelles maisons, cafés et cabarets, sont construites autour de cette place. Elle est ornée d'une fontaine alimentée par une source prise sur le territoire de Chaussant, à quatre kilomètres de là et amenée à Mornant par un conduit souterrain.

Dans l'intérieur de l'ancien bourg, qui était enfermé entre les murailles du vingtain, les maisons ne feraient pas disparate avec celles de certains quartiers de Saint-Georges et de Saint-Paul à Lyon ; l'exiguïté des ruelles, contournées, au pavage irrégulier, permet à deux voisins de se toucher la main.

La maison commune est petite, mais coquette. Le fronton est décoré des armes de la ville : *deux fifres en sautoir*, pour rappeler qu'en 1362 les Mornantais allèrent, fifres en tête et drapeau déployé, fournir leur contingent à l'armée royale, que les Tards-Venus vainquirent à la bataille de Brignais.

Entre autres traditions que le moyen âge a léguées à Mornant, et qui faisaient la joie des habitants, il en est une qui a à peu près disparu aujourd'hui : c'est la fête de *Carêmi*, cérémonie, moitié religieuse, moitié burlesque, où le mannequin de Carêmi était lapidé et enterré le soir du jeudi-saint.

Pendant l'office des Ténèbres, à certains psaumes, les enfants, restés en dehors de l'église, faisaient aller leur crécelle et jetaient une grêle de cailloux à Carêmi,

petit monstre de pierre, tout bossu, tout tordu, créé par le caprice d'un sculpteur du moyen âge, et accroupi sur un pilastre au-dessus de la porte d'entrée.

Les Romains ont laissé sur le territoire de Mornant quelques traces de leur passage. Ce sont des vestiges du grand aqueduc du Gier à Lyon. Les plus importants sont, à quinze minutes du bourg, au Calichet. Là se trouvait un pont qui franchissait le vallon du Mornantais. Un arc entier et quatre ou cinq piliers sont encore debout, tandis que des débris jonchent le sol. Un pilier, tombé tout entier en travers du ruisseau, sert de barrage, en formant une cascatelle qui rejette une partie des eaux dans un bief de dérivation, lequel arrose une prairie et fait tourner un moulin.

Le territoire, coupé de vallons et de collines, est très fertile. Son principal produit est un petit vin ordinaire, parfois assez agréable, et trouvant toujours un facile débouché. Après quelques années de bouteille, il ressemble à du Bordeaux, selon les habitants de Mornant, auxquels nous laissons cette douce satisfaction

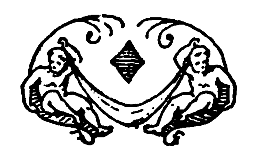
Le Corsonnat, le Jonant et d'autres ruisseaux affluents du Mornantais arrosent ce territoire. Ces ruisseaux, presque à sec dans les jours caniculaires, sont d'ordinaire inoffensifs; mais lors de la fonte des neiges et à la suite des orages, ils deviennent des torrents et dévastent tout sur leurs rives ; — ce sont alors de petits Rhônes, disent les villageois.

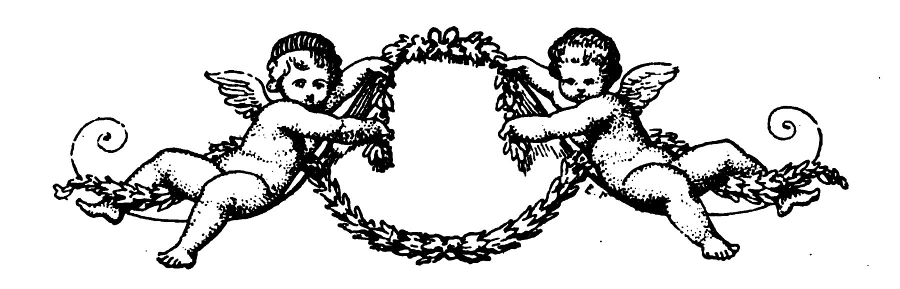
A Mornant l'industrie de la chapellerie, autrefois florissante, mais déchue aujourd'hui de son importance, a été remplacée par des métiers de velours qu'alimente la fabrique de Lyon.

Mornant et les villages qui se trouvent sur le tracé de la voie ferrée en construction de Lyon-Saint-Just à Craponne, Brindas, Messimy, Soucieux, Orliénas, Taluyers, Saint-Laurent-d'Agny et Mornant, et qui jusqu'à présent sont restés assez mal desservis sous le rapport des communications, seront bientôt, nous l'espérons, reliés à notre ville, et se verront fréquentés par une foule d'artistes et de touristes qui ne les connaissent guère que de nom.

En attendant ce jour-là, la journée étant avancée et ne trouvant à cette heure aucune voiture pour rentrer à Lyon, force nous est de passer la nuit à Mornant et de prendre le lendemain matin la patache qui fait un service journalier entre ces deux localités. De bonne heure, nous étions de retour dans nos foyers.

Le baron RAVERAT.





NOCES D'OR AUX CHARTREUX



Qui ne connaît, à Lyon, l'institution des Chartreux regardant Fourvière de la colline opposée, par-dessus les eaux caressantes de la Saône ? Le 30 juin de cette année est une date à jamais gravée en lettres d'or dans les annales de cette institution. Pour nous que rien ne laisse indifférents de tout ce qui imprime une marque à la chronologie de notre vieille cité, nous devons à cette journée une mention spéciale pour avoir été, de plus d'un côté, une fête artistique et littéraire.

Les Chartreux ont, comme tant d'autres collèges, une réunion périodique de leurs anciens maîtres et élèves, mais ce qui donnait, cette fois, une attraction particulière au rendez-vous, c'étaient les noces d'or du vénérable supérieur, M. l'abbé Hyvrier, noces d'or en même temps de ses années de sacerdoce et de sa puissante direction sous laquelle on a vu se transformer une simple manécanterie en une maison d'éducation de premier ordre. Il est peu de Lyonnais qui ne connaissent et ne saluent cette figure sculpturale, encadrée de longs cheveux, sur une taille imposante, M. l'abbé Hyvrier, chevalier de la Légion d'honneur, revêtu du camail de chanoine par différents prélats, ayant lui-même plusieurs fois refusé la crosse et la mitre pour rester fidèle à l'affection que lui ont vouée ses élèves en échange de son dévouement éclairé ; mais ce qu'on ne sait pas assez bien et dont nous tenons à couronner ses titres comme d'une glorieuse au-

réole, c'est son ardent amour des arts et des lettres sous les froîdes qualités qu'on exige d'un sage administrateur.

Le programme voulu pour la circonstance commençait par une messe solennelle dite par M. Hyvrier à la chapelle de l'établissement, gracieux monument, empreint d'un suave mysticisme, où M. Desjardins, son architecte, a su reproduire la Sainte Chapelle de Paris. Impossible de rendre l'effet de la cérémonie sous ce vaisseau gothique pénétré d'une douce lumière que nuançaient les vitraux, au milieu des nuages de l'encens et des voix de la maîtrise, portant ensemble vers le ciel l'hommage des sentiments auxquels la parole de l'homme est insuffisante. Qui, à cette occasion, s'étant arraché pour une heure aux passions de la vie, ne s'est rappelé les joies pures de l'enfance, le jour particulièrement mémorable de sa consécration volontaire au Dieu de ses pères et n'a senti monter de son cœur l'hymne des pieux souvenirs avec le chant des cantiques et les vagues parfums dont l'autel est à demi voilé? Disons-le sans respect humain, cette première partie de la fête a été la plus belle de toute la hauteur qui sépare les aspirations spirituelles des jouissances de la terre.

A une heure précise le banquet. La vaste salle de récréation, décorée et pavoisée pour la circonstance, offrait un coup d'œil saisissant avec ses longues tables disposées pour cinq cents couverts. Tel était, en effet, le nombre des convives. Chacun avait voulu sa place dans cette enceinte : soldat, prêtre, avocat, notaire, médecin, banquier ou commerçant, tous étaient là pleins d'effusion et se donnant l'accolade avec l'appellation familière d'autrefois, sans distinction de position sociale, heureux de revivre quelques instants dans le passé et de respirer encore, sous le même toit, *cet air tout embaumé d'antiques souvenirs*. (Lamartine).

Le dîner, confortable et bien servi, a valu à M. l'économe des compliments dont la sincérité puisée au fond du verre ne pouvait laisser aucun doute. L'excellente société chorale des élèves dominait par intervalles la rumeur des conversations pour jeter, au

souffle de la composition entraînante de M. Laurent-Rollandez, des strophes d'une exquise poésie révélant le talent supérieur de M. l'abbé Penel, professeur de rhétorique. Ecoutez plutôt :

Ah ! le beau voyage
Qu'on fait au matin,
Quand tout vous présage
Un heureux destin ;
Quand, l'âme ravie,
La main dans la main,
On suit de la vie
Le premier chemin !...

Mais, aux jours de trève,
Le cœur plus léger
Au sein d'un beau rêve
Aime à se plonger :
Les jeunes années
Semblent accourir,
Les roses fanées
Voudraient refleurir !

Mais ce qui, par dessus tout, captivait l'attention, c'était, dans le fond de la salle, le buste, inauguré ce jour-là, de M. Hyvrier, œuvre à peine achevée de ce Protée de l'esthétique qui manie également bien le ciseau, la plume et le pinceau, M. Arthur de Gravillon. Ce buste, témoignage de la reconnaissance des anciens élèves pour leur vénéré maître, leur donnait ainsi le plaisir de l'avoir deux fois sous les yeux, en même temps qu'il leur assurait pour l'avenir la conservation de l'image qu'ils portent dans le cœur. Bien avant le dessert, M. Jandin, président du Tribunal de Commerce de Lyon et président de l'Association des anciens élèves des Chartreux, prenant la parole au nom de tous, a, dans un discours dont l'élévation n'excluait pas la finesse, rappelé à ses auditeurs les titres divers du héros de la fête, et a terminé par une spirituelle allusion à la durée du buste et du modèle en souhaitant à celui-ci de survivre à celui-là. M. Hyvrier se levant à son tour, quoique doublement affaibli par l'émotion et par une maladie récente, a ouvert toute son âme aux sentiments de sa vie entière pour en faire couler, dans le plus haut langage, tout ce qu'un père a d'amour pour des enfants dont il est fier de suivre, au milieu du monde, les succès à travers les épreuves.

L'impression produite par ses phrases éloquentes que nous regrettons de ne pouvoir citer, était trop vive et trop profonde pour permettre aux orateurs qui se sont succédé de se faire écou-

ter d'une oreille aussi attentive. Nous éveillerons, pour cela, un écho sympathique à la pièce de vers de M. Vettard, ancien président de la Société littéraire de Lyon, dont nous détachons volontiers les strophes suivantes :

Seul encore debout sur le char des années,
Tu vis autour de toi tomber les fleurs fanées,
Sans nulle ambition que l'amour du drapeau,
Et pour toi, vainement, changeant ton apanage.
On voulut te sacrer sur un autre rivage
Pasteur d'un plus riche troupeau.

Non ; à cette maison gardant un cœur fidèle,
Tu ne connus jamais une tâche plus belle
Que les leçons d'enfant contenant le bonheur ;
Le vrai, le bien, le beau, telle fut ta devise,
Et sur ton noble sein l'étoile symbolise
La vertu, reine de l'honneur !

Les générations ont passé comme un fleuve,
T'apportant tour à tour une nouvelle épreuve
Avec le bruit des flots qui roulent dans ses flancs,
Et voilà qu'aujourd'hui, comme du fond d'un rêve,
A ton nom bien-aimé, chacune ici se lève
Pour couronner tes cheveux blancs !

A l'issue du banquet, des tournois variés de jeux et d'exercices de gymnastique ont rempli la soirée d'une joyeuse animation, en tenant sous le charme les spectateurs qui, déjà pères pour la plupart, avaient sous leurs yeux leurs propres fils comme acteurs dans ces assauts d'adresse, de force et d'agilité. C'est donc avec une douce émotion que tous, à la fin, se sont séparés, fiers d'avoir appris dans cette maison les préludes de la vie et bien heureux d'y pouvoir revenir comme à une oasis pour y passer encore quelques heures sereines, aux épanchements d'une sincère amitié dont le temps n'a pu tarir ni même altérer la source.

Un ancien élève des Chartreux.



CHRONIQUE

Juillet 1884.



COLE DE LA MARTINIÈRE. — *Le monument de Tabareau.* — C'est sous l'arcade qui fait face à la statue du major Martin, et devant la plaque commémorative rappelant les noms des élèves tués pendant la guerre, que le monument à la mémoire de Tabareau a été élevé.

Le buste du vaillant organisateur auquel nous devons notre remarquable école professionnelle, est placé sur un socle très haut.

Ce buste est de notre collaborateur et ami, M. Pagny ; sur la face principale on lit l'inscription suivante:

A Charles-Henri Tabareau,
créateur de l'enseignement de l'Ecole la Martinière,
officier de la Légion d'honneur,
ses élèves, ses admirateurs, ses amis, ont élevé ce monument.

Sur le côté droit :

Né à Béziers le XXVI janvier
MDCCLXXXX
mort à Lyon le X août MDCCCLXVI

Et sur le côté gauche :

Capitaine du génie,
membre de l'Académie des sciences
belles lettres et arts de Lyon
Doyen de la Faculté des sciences.

Le buste de Raspail. — Dimanche, 13 juillet, à onze heures du matin, a eu lieu sur la place des Squares, à la Guillotière, l'inauguration du buste de Raspail.

MM. Bouvier et Guy, adjoints, représentaient M. le Maire et le conseil municipal.

Les prix de Rome. — M. Henri Naudé, qui a remporté le grand prix de Rome pour la section de gravure en médailles et sur pierres fines, est un de nos compatriotes.

Il est né à Brenier-Cordon (Ain)

Distribution de prix. — *6 juillet.* — Distribution des prix aux élèves de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, présidée par M. Bardoux, sénateur et ancien ministre de l'instruction publique.

Légion d'honneur. — M. Gau, directeur des douanes à Lyon, M. Talon, avocat général à la Cour de Lyon ; M. Monpela, président du tribunal civil de Lyon ; M. Peteau, professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon, auteur de plusieurs mémoires sur des questions de physique, de chimie et de météorologie appliquée ; M. Dumas, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon ; M. Bonnel, professeur au lycée de Lyon, sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Leur mérite, leur haute honorabilité et leurs longs services, justifient amplement la distinction dont ils sont l'objet.

Honneurs académiques. — M. le docteur Delore, professeur-adjoint à la Faculté de médecine de Lyon, vient d'être nommé membre correspondant de l'Académie de médecine. — M. Félix Desvernay, directeur et rédacteur en chef du *Lyon-Revue* ; M. Arloing, professeur à la Faculté des Sciences ; M[lle] Porte, directrice de l'Ecole normale de filles, sont nommés officiers d'Académie.

Nominations. — Le *Journal officiel* annonce que M. Oustry est nommé trésorier-payeur général à Chartres.

— M. Grellet de Fleurelles, substitut du procureur de la République à Saint-Yriex, est nommé substitut du procureur de la République à Lyon.

— M. Danion, substitut du procureur de la République à Lyon, est nommé substitut du procureur de la République à Paris.

— M. Darrigrand, ancien magistrat, est nommé conseiller à la Cour d'appel de Lyon, en remplacement de M. Gras, admis à la retraite et nommé conseiller honoraire.

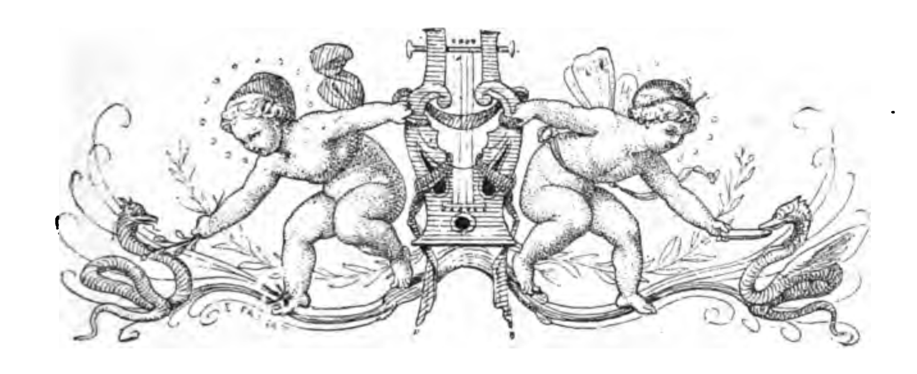
Publications. — *Lyon en 1793.* — Un nouveau volume de MM. A. Metzger et J. Vaesen vient de paraître à la librairie Georg. C'est la suite de l'intéressante série des notes et documents que publient les deux collaborateurs sur la Révolution à Lyon.

Après Lyon en 89, 90, 91 et 92, *Lyon en 1793.* Nous souhaitons à ce nouveau volume autant de succès qu'aux précédents. Tous ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale y trouveront une mine de documents, la plupart originaux.



Directeur-Gérant : Félix DESVERNAY.

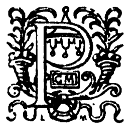
Impr. A. Waltener et Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon.



PAYSAGE ANTIQUE

(TRADUIT DE PLATON)

A Monsieur Louis VÉRIEN



PAR Junon, le suave et charmant horizon!
Vois comme ce platane élève son feuillage,
Et cet agnus castus, avec son bel ombrage,
Comme il est odorant et plein de floraison !

Quoi de plus gracieux que l'onde fugitive
Qui baigne le platane et rafraîchit nos pieds.
Si j'en crois la statue et l'image votive,
Au fleuve Achéloüs ces lieux sont dédiés.

Goûte cette atmosphère et tiède et sans égale.
Quel doux enivrement ! Le chant de la cigale
A des notes d'été dans son joyeux refrain.

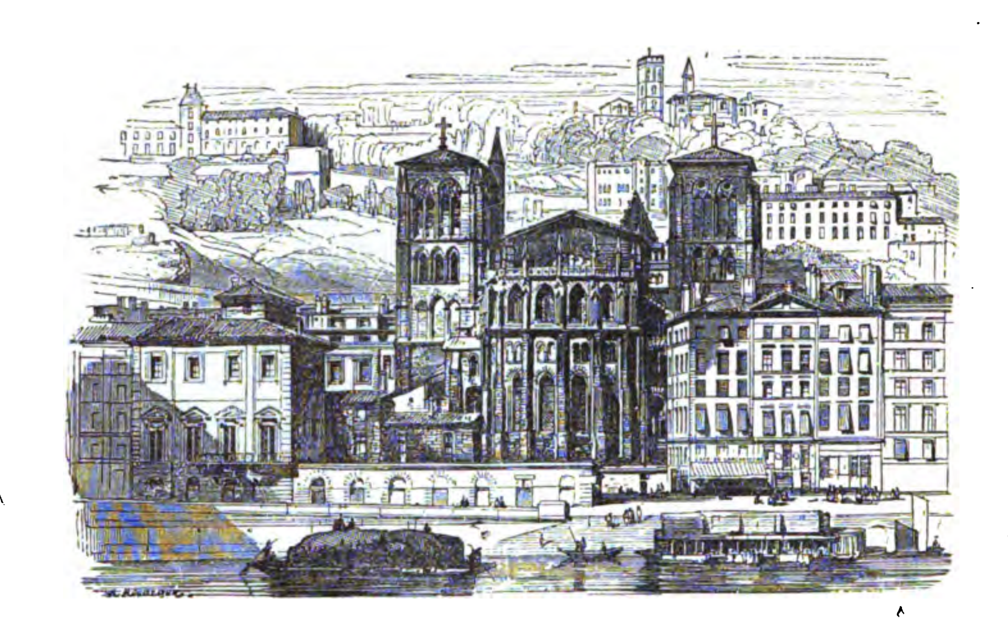
J'aime surtout cette herbe, oreiller qui nous laisse
Poser nonchalamment sur sa verdure épaisse
La tête qui s'appuie aux pentes du terrain.

CAMILLE MACAIGNE.

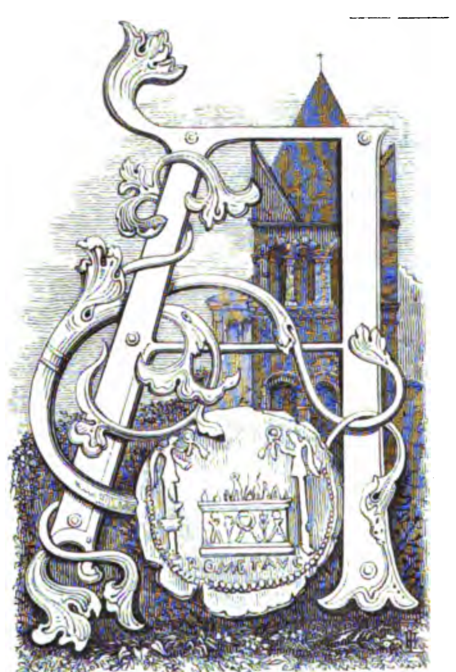
Sous peu de jours l'éditeur Lemerre va publier l'œuvre posthume d'un jeune poète ravi prématurément à sa famille, à ses amis, aux Muses. *Les Roses fauchées* de Camille Macaigne seront un volume d'artiste dont nous détachons cette page, en recommandant le livre à nos lecteurs.

FÉLIX DESVERNAY.





LES CLOCHES DE SAINT-JEAN
DE LYON



Aux siècles passés, comme de nos jours encore, les clochers de Saint-Jean furent habités, et si jadis corbeaux ou corneilles y nichaient moins, il y avait en revanche les sonneurs et leurs femmes qui mettaient trop de vie dans la maison des cloches. C'étaient pleurs et larmes au moment des gais carillons, cris et joyeux rires dominant les lentes sonneries des morts; et, entre temps, en tout temps même, se faisaient là « beuveries, desbauches et salletez. »

Il est à présumer que ce n'était point alors que les chanoines comtes de Lyon s'exposaient souvent à être renvoyés à l'école qu'on dût s'apercevoir de pareil état de choses, peut-être aussi le sonneur n'était-il pas encore logé (1). Ce ne fut qu'au XVII[e] siècle que le chapitre ouvrit les yeux ; le 15 janvier 1662 il fit défense « au tire-corde « à l'avenir de faire aucun roy, beverie ny desbauches dans l'église « ny dans le cloistre, à peine d'estre chassé » (2). Ce premier avis ne suffit pas, car le 11 juillet 1664, « sur la proposition de mon- « sieur le sacristain et pour les causes qu'il a rapportéez, concer- « nant une infinité de débauches, salletez et desbordemens que « Benoist Lafont faict au clochier, au scandale du public et de « toutte l'esglize, a esté arresté de le sortir dudict clochier, et la « compagnie a prié ledict sieur sacristain de donner ordre de « remplir ladicte place de personne capable qui soit ecclésias- « tique » (3).

---

(1) Le mardi après Quasimodo 1365, le chapitre commit le gouvernement du clocher au nommé Loyat. (Arch. dép. du Rhône, Actes capitulaires de Saint-Jean, livre 1, f° 42).

(2) Ibid., liv. 102, f° 3.

(3) Ibid., liv. 104, f° 175.

Les sonneurs d'ailleurs n'étaient point seuls à être réprimandés, vers la même époque :

« Sur les plaintes faictes de ce que, au préjudice des ordonnances et deffenses, « plusieurs des prestres de cette esglize se licentient d'aller aux tavernes, au « scandale du publicq, sont faictes deffenses à tous les ecclésiastiques de cette « esglise, d'aller ny fréquenter les tavernes et cabarets dans cette ville. » Ibid., liv. 104, f° 175).

« Le promoteur a représenté... avoir heu advis que les clerc riblent la nuict « et, après s'estre battus enmy la rue, ils se retirent dans la manicanterie, où « treuvant la porte fermée, ils montent dedans par des eschelles, afin qu'au « jour on les y trouve. » (Liv. 102, f° 3).

Un fait plus grave encore constaté le 28 janvier 1460 : *Qua die facto extitit in capitulo querimonia contra et adversus illos de ecclesia qui, inhoneste agendo et in vilipendium ecclesie, stercorant circumcirca ecclesiam, nec non in parvo claustro ac etiam in introitu campanili, nec non in pluribus et diversis dicte ecclesie angulis, in Dei offensam et populi inhonestum exemplum; qui domini, cupientes super premissis debite providere, ordinaverunt quod a cetero nemo*

Il paraît qu'on ne trouva pas de personnes ecclésiastiques capables ou bien qu'elles aussi furent sujettes à la contagion et tombèrent dans les mêmes fautes ; le 29 janvier 1686 nous constatons en effet la présence d'un sonneur et de sa famille, et les chanoines, « pour évitter les abbus et les désordres qui peuvent arriver « dans le clocher de cette églize et conserver le baffray et les cloches « dans l'establissement entier où le tout est présentement par les « grandes dépenses faites par le chapitre, meurement délibéré, ont « résolu et arresté de ne souffrir à l'advenir qu'aucunes femmes et « filles couchent audit clocher, ny qu'aucune famille y réside ; ce « faisant, que la femme du tireur de corde d'à présent se retirera « avec ses enfants et sortira dudit clocher, où il n'y aura que le ti- « reur de corde et son valet quy y pourront coucher » (1). L'année suivante les abus duraient encore et le chapître dut remplacer le sonneur (2). Il est probable que, lassé, il dut fermer les yeux, ou finit-il peut-être par trouver le sage qu'il cherchait ; toujours est-il que de nos jours, non seulement à Saint-Jean, mais dans la plupart de nos grandes églises, les sonneurs et leurs nichées perchent encore dans les vieux clochers.

Certes on pourrait rappeler plus d'une histoire égrillarde ou navrante au sujet des tours de Saint-Jean, les pauvres cloches n'en peuvent mais et c'est à elles que nous en avons.

La plus ancienne mention que nous ayons de la grosse cloche est du XIIIe siècle, elle s'appelait alors Nicolas ; vers 1305, Ponce de Vaux, custode de Sainte-Croix, la fit refondre en ajoutant de sa bourse quarante livres et au-delà de bon argent (3). En 1508

---

audeat nec facere presumat in locis predictis sua inhonesta stercora reponere, nec talia in locis predictis amplius facere audeant vel presumant, et hoc sub pena trium grossorum fabrice dicte ecclesie implicandorum, nisi talia facientes et perpetrantes sint et fuerint sub correctione virgarum subjecti, qui per vicemagistrum in armorio virgis puniantur (Ibid., lib. XXI, f° 93).

(1) Ibid. liv. 119, f° 34 et 35^r.

(2) Ibid. liv. 120, f°s 133 et 141.

(3) *Monographie de la cathédrale de Saint-Jean*, introduction p. 11.

(v. s.) nouvelle fonte; le 18 janvier les chanoines commettaient le sacristain pour la surveiller (1); c'est alors que cette cloche prit le nom de Marie qu'elle ne quittera plus. Voici l'inscription qui y fut mise alors :

MAGNI CYMBALI TITULUS.

Quando Ludovicus, generosus rex duodenus,
Anna cui, Britonium filia, nupta fuit,
Regno jussa daret et regni sceptra teneret,
Me fecit templi nobile cappitulum
Et mihi sublimem dedit hoc in culmine sedem,
Ast dedit et nomen dulce Maria mihi,
Officium imposuit vocitare tonantis ad aras
Et procul æthereos effugitare sonos
Anno Domini milles. quingent. octavo.
Te Deum laudamus, te Dominum confitemur.
Pondus CLXXX quint. (2).

Il est à croire qu'elle fut mal fondue, car dès 1555 on dut songer à la remplacer; le 10 avril, le chanoine Gaspard Mitte, qui avait été chargé d'acheter du métal (3), traitait avec Gaspard Monier, fondeur de Viverols en Auvergne, qui se chargea de la refonte au prix de 200 écus d'or soleil « vallans 46 sols pièce » (4); le 24 avec Pierre Plasse, maître charpentier, pour la descendre du clocher et la remonter (5) ; le 24 juin, comme nous l'apprend l'inscription, la

(1) *Qua die prefati domini capitulantes commiserunt et committunt supradictum dominum sacristam presentem et onus hujusmodi in se gratis assumentem, videlicet ad perfici faciendum grossa cymballa dicte ecclesie, ad quod faciendum dederunt et dant consimilem potestatem qualem vita functus dominus Anthonius Gaste tempore sue vite habebat.* — Actes capitulaires, liv. 32, f° 226.

(2) Les inscriptions en italique, dont je n'indique pas la source, sont reproduites d'après un document non classé du fonds de Saint-Jean.

(3) Arch. du Rhône, Actes cap. de Saint-Jean, liv. 47, f° 145.

(4) Ibid. f° 197.

(5) Armoire David, vol. 9, n° 2.

cloche était fondue dans la maison dite de « Coloignat » (1) ; le 11 juillet on chargeait l'orfèvre Antoine de Messier d'y mettre les armes de l'église (2) ; lors de son baptême les « tirecordes » la firent sonner six fois et reçurent pour leur peine quatre livres dix sous (3).

MAGNI CYMBALI TITULUS.

Sum Maria, indidit hoc mihi nomen conjuge fœlix
Anna Ludovico, socrus dignissima rege
Francisco. Vix lustra novem mea viderat ætas
Impetu quum crebro rimis diducta repente
Dissilui ; at bene habet quod quicquid læva tulit sors,
Id Lugdunenses grata pietate benigne
Reddiderint comites, quorum nunc munere surgo,
Nomine servato, ex iisdem rediviva metallis.
VIII° cal. Jul. 1555.
Paulo IIII° pont. max., Henrico II° Galliar. rege.
Pondus 200 quint.

La grosse cloche échappa au pillage de 1562 (4), mais elle ne devait pas encore durer longtemps, en 1622 on traitait avec Pierre Recordon, qui fondit la cloche que nous pouvons voir encore, le

(1) Actes cap. vol. 47, f° 194.

(2) *Qua die prefati domini ordinaverunt dari et solvi magistro Anthonio de Messier, aurifico ejusdem ecclesie, quatuor aureos pro exemplaribus sive impressionibus stemmatum sive armorum predicte ecclesie in plumbo inscultorum imponendorum et insculptandorum super magnum symbalum qui reficitur de novo* (Ibid. f° 129 r°).

(3) 20 septembre 1555. *Prefati domini ordinaverunt solvi matriculario predicte ecclesie pro penis des tirecordes, pulsando sexies magnam campanam noviter factam tempore sui batismi, sommam quatuor librarum decem solidorum.* (Ibid. f° 171°).

(4) « ... Et pour ce que de la sonnerie des cloches dépend une partie de l'ordre « de lad. église et lesd. usurpateurs de ceste ville nous auroient émolé toutes « nos cloches, horsmis la grosse et la troysiesme » — Actes cap. liv. 53, f° 275). V. aussi liv. 56, f° IXxx V°.

gros bourdon, qui pèse 18.000 kilogrammes et a 2 mètres 50 centimètres de diamètre et de hauteur (1). Je donne ici l'inscription d'après la note manuscrite qui nous a conservé les deux antérieures, car celle-ci, à ratures et vers ajoutés, pourrait bien être de la main même qui l'a composée :

MAGNI CYMBALI TITULUS.

Deo opt. max., Deiparæ semper virgini, b. Joan. Bapt. primo sanctorum

et bea, Steph. primo martyrum primæ Galliarum ecclesiæ patronis.

Julio II summo ponti., Ludovico XII rege christianissimo, ex ære illustrium.

dd. decani et canonicorum comitum Lugd. fusa Anna II sub Mariæ susceptrice.

Anno MVI^{c} XXII rimis acta et dissona ex eodem ære (2)

Gregorio XV summo pont., Lud. XIII Galliæ et Navarræ rege christianissimo,

semper augusto, hæreticorum usque rebellium domitore justissimo (3),

refusa (4) *Anna III regina sub ejusdem Mariæ susceptrice auspicatissima.*

Regibus augustæ bis suscepturæ Mariam
Anne Lodoicis fusa refusa fuit
Hæc certo constat fato evenisse Marias
Namque annis parere est suscipere idque datum (5).

---

(1) Fonds de Saint-Jean, Arm. David, vol. 9, n° 3. Le battant pèse 307 kil.

(2) Il y avait d'abord : *Demum, anno M VI^{c} XXII, rimis acta et dissona ex eodem refusa ære.*

(3) *Semper augusto rebellium hæreticorum victore invictissimo.*

(4) Le mot *refusa* n'existait pas ici dans la première leçon.

(5) En marge de ces quatre lignes on lit les mots « n'y ont estez mys » ; effectivement elles ne sont point reproduites sur la cloche.

O Lugduneum decus, o insignius orbis
Fanum, reliquiis divum, pietate patronis (1),
Nobilitate, choro, Gallis primatibus, aris (2)
Antiquis sed et ac campana principe præstat (3).

La voici maintenant, cordon par cordon, telle qu'elle doit être lue (4).

DEO. OPT. MAX. DEIPARAE. SEMPER. VIRGINI. B. JOAN. BAPT. PRIMO. SANCTORVM. ET. B. STEPH. PRIMO. MARTYRVM. PRIMAE. GALL. ECCLESIAE. PATRONI.

AN. CIↃ IↃ VIII. IVLIO. II. SVMMO. PONT. LVDOVICO. XII. REGE CHRISTIANISSIMO. EX. AERE. ILLVSTRIVM. DD. DECANI. ET. CANONICORVM. COMITVM. LVGD. FVSA. ANNA. II. SVB. MARIAE. SVSCEPTRICE.

AN. CIↃ IↃ C XXII. RIMIS. ACTA. ET. DISSONA. EX. EODEM. AERE. GREGORIO. XV. SVMMO. PONT. LVDOVICO. XIII. GALL. ET. NAVARR. REGE. CHRISTIANISSIMO. SEMPER. AVGVSTO. HAERETICORVM. VSQVE. REBELLIVM.

DOMITORE. IVSTISSIMO. REFVSA. ANNA. III. REGINA. SVB EIVSDEM. MARIAE. SVSCEPTRICE. AVSPICATISSIMA. P + RECORDON. F. 1622.

O. LVGDVNEVM. DECVS. O. INSIGNIVS. ORBIS. FANVM. RELIQVIIS. DIVVM. PIETATE. PATRONIS. NOBILITATE. CHORO. GALLIS. PRIMATIBVS. ARIS. ANTIQVIS. SED. ET. HAC. CAMPANA. PRINCIPE. PRAESTAT.

On sait qu'à la Révolution les cloches devaient être fondues pour faire des canons, mais le bourdon, fort populaire, eut l'honneur

---

(1) *Fanum cum Roma certat pietate patronis.*
(2) *Illustrique choro, gallis primatibus, altis.*
(3) *Turribus ac etiam campana principe præstat.*
(4) Je ne sais pourquoi jusqu'à présent le texte en a été tronqué; ainsi à la première ligne on a imprimé *in honorem beatæ* au lieu de *Deiparæ*, etc.

d'être sauvé par la délibération suivante du Conseil général de la commune, du vendredi 8 juin 1792 :

«... Le Conseil général de la commune délibérant, a arrêté : « après avoir ouï le substitut du procureur de la commune, 1° que « toutes les cloches des églises destinées à servir de paroisses, « oratoires et succursales, seront descendues à la réserve d'une « seule, regardée comme suffisante pour appeler les citoyens aux « diverses cérémonies de leur culte ;

« 2° Que cette cloche restante seroit la quatrième en descendant « de la plus grosse, comme étant également suffisante par son son « à l'usage auquel elle sera destinée.

« Considérant cependant qu'il convient de conserver dans cette « ville, dont l'étendue est considérable, une cloche dont le son soit « assez fort pour se faire entendre au loin en cas d'allarme ou « d'avertissement quelconque, le Conseil général a arrêté, d'après « cette considération, que la grosse cloche de l'église de la métro« pole sera conservée uniquement pour cet objet, ainsi que la « cloche du beffroi de l'hôtel commun... » (1)

Si l'on peut suivre à peu près les diverses transformations de la grosse cloche, pour les autres, la tâche devient plus difficile; cela tient à ce que les noms furent changés et surtout à ce qu'il y eut de nombreuses refontes; l'ensemble des cloches, en effet, devait former un accord, chaque cloche avait sa note à donner; un accident, et le carillon n'était plus possible; bien souvent la cloche livrée était refusée parce qu'elle n'était pas en harmonie avec les autres.

Dès 1175, il y avait déjà six cloches : les statuts de l'église de Lyon nous donnent la longueur des cordes qui devaient être fournies par l'archevêque (2).

Les cloches portaient les noms de leurs parrains ou marraines,

---

(1) *Arch. de la ville de Lyon*, D, vol. 45, p. 41. Je dois cette note à l'obligeante amitié de M. Gustave Véricel.

(2) *Talis est longitudo et grossitudo cordarum campanarum ecclesie Lug-*

comme Marie, Etiennette, Anne, Jeanne, mais le plus souvent on les désignait par leur rang, seconde, troisième, quatrième ou quarte, ou carsin, ou encore quartsain, par leur grosseur, leur état, leur son, la sonnerie à laquelle elles étaient affectées, « la Grand cloche », « Gros Saint », « le Bourdon », « la Neufve », « Sourde », « Retour », « Seral », *cimbalum cum quo pulsatur Sanctus*, etc.; d'autrefois, pour raisons à lui connues, le peuple transformait les noms, ainsi le bourdon Marie, pour l'assonance, devient Marie-Thérèse,

> Je m'appelle Marie-Thérèse,
> Deux millions je pèse,
> Qui ne veut croire me repèse.

dit-on encore au quartier Saint-Jean. Tout cela met un peu de

---

duni quas debet archiepiscopus reddere singulis annis de leyda in festo b. Thome apostoli in cocleario ad opus campanarum.

Corda campane exterioris debet habere 21 filina femelle in grossitudine; longitudo talis est : corda debet firmari in fuste, qui est fixus in torno ejusdem campane, et debet descendere usque ad manum maniglerii, qui debet sedere in loco ubi campana pulsatur et debet tenere ipsam cordam in manu sua, et ipsa corda debet descendere usque ad concam aque benedicte, et eadem corda debet circumdari tribus vicibus dicta grossitudine et extendere ad manum maniglerii, et debet ipsa corda habere in longitudinem 55 extensuras alicujus hominis.

Quatuor corde quatuor campanarum interiorum debent habere 48 fila femelle in grossitudine; longitudo talis est, unaqueque corda uniuscujusque campane debet firmari in ligno qui est fixus in torno ipsarum campanarum, et debent tordere duplicem usque ad pavimentum inferioris crypte coclearii, et debent tendere simpliciter ab illa cripta usque ad terram ante portam occidentalem ejusdem coclearii et facere rotam de unaquaque corda in terra de tribus extensuris brachiorum, et ipse corde debent habere in longitudinem unaqueque corda 32 extensuras brachiorum.

Corda vero campane que vocatur Serals debet habere 63 fila femelle in grossitudinem, et debet similiter firmari in ligno qui est infixus in torno ejusdem campane, et debet tendere duplex usque ad inferiorem criptam ipsius coclearii, sicut alie quatuor, et debet tendere simplex ab eadem cripta usque ad terram ante portam occidentalem ejus coclearii, et de ipsa corda rotam facere in terra de tribus extensuris brachiorum, sicut et de aliis quatuor superius nominatis, et ipsa, corda debet habere in longitudinem 42 extensuras brachiorum (Arch. du Rhône, copie moderne.)

confusion dans l'histoire des cloches secondaires, néanmoins, elles peuvent encore fournir, par leurs inscriptions surtout, quelques notes intéressantes.

Chaque cloche était affectée à tel ou tel office, et la sonnerie était soigneusement réglée par le Chapitre; pour certaines cérémonies le sonneur recevait un surcroît de gages, comme d'ailleurs quand il sonnait à cause du tonnerre (1). A Saint-Jean, les offices étaient très nombreux, et ces sonneries perpétuelles étaient fort pénibles pour les voisins. En 1501, la reine couchant à l'archevêché, n'y pouvait dormir; le Chapitre dut interdire de sonner d'autre cloche que la troisième pendant toute la durée de son séjour (2), souvent aussi les gouverneurs de Lyon, qui logeaient près de la cathédrale, protestèrent, mais en vain.

Une des plus anciennes mentions de fonte que j'aie rencontrées est du 3 novembre 1452, alors qu'on confiait à Nicolas Guiot le soin de refaire la cloche, *cum quo pulsabatur Sanctus*, moyennant huit francs et le prix du métal qu'il ajouterait (3). En 1508, en même temps que le bourdon, on fondit trois cloches plus petites dont voici les inscriptions d'après notre document :

SECUNDI CYMBALI TITULUS

Me comitem comites Annam junxere Mariae,
Sicque erimus comites, Anna Maria simul.
Munere pro tanto, rogo te, dive Joannes,
Qui comitum pater es, unica spesque salus,
Esto comes comitum, quo, te comitante, perennem
In requiem comites te comitentur. Amen.

---

(1) *Benedicto Vessard (manillerio sive tiricorda) dederunt et donaverunt triginta solidos t. pro penis et laboribus per eum habitis pulsando symbala, hoc anno, tempore tonitruorum...* 16 janvier 1525. (Actes cap. liv. 38, f° 10.)

(2) Ibid. liv. 31, f° 169.

(3) Ibid. liv. 19, f° 126.

L'an mil cinq cens et huict et le XIIme jour de janvier
fuz faicte par Claude et Anthoyne Muniers.
Sancta Anna, ora pro nobis
Cœleste beneficium introivit in Annam
per quam nata est virgo Maria
Pondus CXL quint.

TERTII CYMBALI TITULUS

Me genuit comitum templi præclara propago
[Indixit nomen] dulce Joanna mihi
[Et dicam peragens] grates digno genitori
[Da, pater alme], tuo prospera collegio
[Daque bonum pac]is, da insontem ducere vitam
[Da demum] astriferi regna beata poli.
Anno Domini mill. quingen. octavo.
Te Deum laudamus.
Sancte Joannes, ora pro nobis.
Pondus 60 quintaulx 70

QUARTI CYMBALI TITULUS

Stephana nobilium quatuor sum quarta sororum,
Clara cohors templi genuit nos quando secundus
Julius excelsi claves cepisset Olympi.
Te Deum laudamus.
Sancte Stephane, ora pro nobis.
Anno Domini millesimo quingentesimo octavo.
Pondus L quint.

En 1562, sur les onze cloches de la cathédrale, les protestants n'en laissèrent que deux, ce n'est qu'en 1569 comme l'explique fort bien la note suivante, que les chanoines purent songer à réparer le mal en partie : « Ledict jour (24 décembre 1569), dans le clochier

« de lad. esglise, ont estez batizés deux cloches de nouveau faictes « et fondues d'une cloche qui s'appeloit Gros Sainct, troisième « cloche de l'accord ancien devant les trobles premiers sur le faict « de la religion catholique, pendant lesquelz, ès années mil cinq « cent soixante deux et dernier jour d'apvril, jusqu'en juillet mil « cinq cens soixante trois, les ennemis de la religion catholique « apostolique et romaine occuparent ceste ville de Lion par force « et surprinse ; dans lequel clochier, de unze cloches lesdictz enne- « mis en rompirent et empourtarent neuf du grand et du petit accord, « et n'en resta que la grosse qu'est à présent appelé Marie, et la- « dicte tierce cloche appellé Gros Sainct, de laquelle, avec quelque « peu de mathière, atendu la paouvretté nottoire où est tumbé « ceste esglise, à cause desdicts troubles, ont esté faictes lesdictes « deux cloches, la plus grosse desdictes deux servant pour remettre « l'accord premier s'il plaist à Dieu de faire les deux que man- « quent, la seconde et troisième de quatriesme appellé Seral et la « petite de Quart Sainct. Ledict Seral a nom Estiennette, son parein « a esté vénérable messire Estienne de la Barge, secrestain de ladicte « esglise ; Quart Sainct a nom Gabriel, son parein a esté noble et « égrège M. Gabriel de Saconay, précenteur de ladicte esglize ; et « ont été batisées par révérend père en Dieu, messire Jehan Henrici, « souffragant de ceste esglise, et ont commencé à sonner mathines « heure de huict heures du soir, cedit jour, vigilles de Noël (1). »

Muta diu tacui, dum per duo lustra jacebat
Gallica gens lacerata armis civilibus, at nunc
Audiar, hoste Dei cæso fusoque Coligno,

---

(1) Ibid. liv. 56, f° IXxx V. Les cloches que le chapitre avait achetées en attendant étaient trop petites et ne s'entendaient pas assez ; il fallait quatre hommes pour mettre en branle la troisième cloche et deux pour la quatrième, avant 1562 (V. Ibid, liv. 53, f° 275.) Cette nouvelle fonte fut faite par Gaspard Messier, qui avait charge de faire une cloche de 50 quintaux et l'autre de 16 à 18 (F. de Saint-Jean, arm. David, vol. 9 n° 2 bis.)

Stephana, anno salutis 1569
Pio V pont. max. Carolo IX Gallia. rege rest.
Pondus 54 quint.

Me Christi regisque simul [fregere rebelles],
Me Christo comites restituere pii,
Anno Domini 1569.
Carolo IX christianiss. Gall. rege.
Pondus 17 quint.

En 1572 (1) et en 1587 (2) nouvelles fontes de cloches dont la mention seule nous est parvenue. Enfin le 29 mars 1642 le chapitre traitait avec Abraham Pose, pour la refonte de la troisième « gastée et fendue depuis peu » au prix de 1100 livres t. En voici l'inscription :

Mi Stephana est nomen, sum primum nata teneret
Cum populi clemens gallica sceptra pater,
Me ter diductam rimis ne muta tacerem,
Ter comitum pietas candida restituit.
Nunc, Lodoico iterum regnante, renata deinceps
Non potero, tanto nomine tuta, mori.
An. Do. 1642 (3).

Cette cloche fut baptisée le 21 mai; son parrain était le seigneur

(1) Le 4 novembre 1572 le chapitre ordonna de faire monter la cloche appelée « *Retour*, estant en la court de l'archidiaconé, combien qu'elle soit tariée, « pour s'en servir parce que la petite cloche est rompue. » (Fonds de Saint-Jean, actes cap. liv. 57, f° 323.)

(2) 6 mai, conventions entre le chapitre et Gaspard Monyer et Pierre Calamard, fondeurs de Viverols, de fondre deux cloches « l'une appelée la troizième « et l'autre la quarte du grand accord d'icelle église et accorder l'une avec « l'aultre en descendant de la seconde,» au prix de 160 écus d'or soleil (Ibid., liv. 63, f° 341.)

(3) Ibid. liv. 87, f° 96.

de Champigny, intendant de la justice, et sa marraine la marquise de Villeroy (1).

Jusqu'en 1671, je ne trouve aucune mention concernant les cloches, mais au mois de janvier de cette année, le chapitre décidait d'en remettre trois, « la quatriesme appelle carsin, la neufve et la seconde, » au fondeur Léonard Dupont, chez qui, le 10 juillet, on allait visiter les cloches neuves (2) ; elles revenaient au prix de 1085 livres 4 s. 9 d. (3). Il reste à Saint-Jean une cloche, appelée Carsin, qui porte la signature Léonard Dupont et la date 1671 ; ce ne peut être que l'une de ces trois :

PETRVS. ET. IOHANNES. ASCENDEBANT. IN. TEMPLVM. AD. HORAM. ORATIONIS. NONAM.

DIE. 20. MARTIS. 1671.

LAVDAMVS. TE. DEVM. LAVDAMVS. TE. DEVM. LAVDAMVS.

LEONARD DVPONT. FECIT.

Dès 1683, on brisait la troisième pour la refondre et on en faisait une quatrième (4). En 1685 nouveaux changements dans la disposition des cloches (5) ; en 1688, nouvelle fonte (6) ; en 1768 nouveaux

(1) Ibid. f° 91-97;
(2) Ibid. liv. 109, f° 30 et 81.
(3) Ibid. f° 154.
(4) Ibid. Arm. David n° 7, Actes cap. liv. 117, f° 264.
(5) Le 27 janvier, des deux nouvelles cloches faites par le sieur Rauquet fondeur à Lyon « a esté arresté de faire refaire l'une d'icelles, qui est la qua- « trième, et prendre seulement l'autre, qui est la troisième, pourvu toutesfois « qu'elle fasse *my*. » (Actes cap. liv. 118, f° 208). 18 mars, paiement aux sieurs Rauquet et Pomeyrieu, fondeurs, de la somme de 2118 l. un sol pour la refonte de la troisième cloche, savoir 1032 l. pour la façon de lad. cloche pesant 6880 livres... (Ibid. 228.) 31 mars, « a esté résolu et arresté que la troisième cloche demeure rejettée et que la quatrième sera reçue pour servir de troisième, et sera refaite une quatrième par MM. Rauquet et Pomeyrieu, fondeurs. (Ibid. 237.)
(6) 26 Mars, convention avec Claude Colonge, fondeur, pour la refonte de la cloche appelée *Sourde* « qui est la pénultième de quatre petites » et pèse 772 livres (actes cap. l. 121 fr- 82, armoire David n°7).

remaniements pour rétablir l'harmonie au clocher, nouvelles fontes pour obtenir le *ré*, le *mi* et le *fa* (1).

On conçoit qu'avec d'aussi fréquentes refontes les inscriptions n'aient pu arriver jusqu'à nous, je m'estime heureux de pouvoir citer celles de 1508. De toutes ces anciennes cloches il nous en reste deux, la grosse et celle de Léonard Dupont ; les autres sont de notre époque, mais toutes pourtant du premier quart de ce siècle, il est à présumer d'après leur durée déjà longue que les oreilles de nos chanoines sont un peu moins délicates, les fondeurs plus habiles ou que décidément les sonneurs sont plus sages.

La seconde porte l'inscription suivante :

VOX. EXULTATIONIS. ET. SALUTIS.

PIO. SEPTIMO. PONTIFICI. MAXIMO. CULTUS. CATHOLICI. IN. GALLIIS. RESTITUTORI. DIE. NOVEMBRIS. DECIMA. NONA. ANNI. 1804. LUGDUNUM. TRANSEUNTI.

ET. LUTETIAM. PETENTI. NAPOLEON . MAGNUM. IMPERATOREM. CONSECRATURO.

ECCLESIARUM. METROPOLITANARUM. LUGDUNENSIS. VIENNENSIS. EBRODUNENSIS. ARCHIPROESULE. EMINENTISSIMO. CARDINALE. IOSEPHO. FESCH. IMPERATORIS.

AVUNCULO

FREREJEAN A LYON.

La troisième :

SUMMO. PONTIFICE. PIO. VII. ANNO. MDCCCXVIII.
REGE. OPTIMO. LUDOVICO. XVIII. BEATAE. BLANDINAE.
LUGDUNENSIUM. MATRI. CAPITULUM. VIRGINI. MARTYRUM. QUE.
LUGDUNENSE.

CHEVALIER. A. LYON.

---

(1) Conventions avec Jacques et Etienne Ducret pour refondre la troisième et la quatrième cloche en harmonie avec les autres, la seconde fait *re*, la troisième fera *mi* et la quatrième *fa* (Ibid. Arm. David n° 12.) V. aussi Actes cap. liv. 193, f° 99 et 219.

Les deux cloches dont les inscriptions précèdent sont au même étage que la grosse cloche de 1622, les deux suivantes à l'étage supérieur avec celle de Léonard Dupont.

La Neuve :

PIO. VII. SUMMO. PONTIFICE. LUDOVICO. XVIII. REGNANTE.
DICAVIT. SANCTO. POTHINO. CAPITULUM. LUGDUNENSE. PRIMO.
LUGDUNENSI. EPISCOPO. ET. MARTIRI. ANNO. REPARATAE.
SAUTI. (1) MDCCCXX.

CHEVALIER. A. LYON

La Rappiau :

PANCRATII. FILIORUMQ.
BETTALLI. OPUS.
.798.
IN. ECCLESIIS. BENEDICITE. DEO.
DOMINO. DE. FONTIBUS. ISRAEL.
A. D.
MDCCCV.

Cette dernière, dont le nom est caractéristique, est celle qui appelle les chanoines à l'église et termine les sonneries.

GEORGES GUIGUE.

---

(1) Lisez *Salutis.*





TREIZIÈME PROMENADE (1)

En omnibus jusqu'à Brignais. — A pied : l'aqueduc du Garon, Soucieux-en-Jarrest, Rontalon, Thurins et Messimy, Brindas, Craponne. Retour par Tassin et le chemin de fer.

L'AQUEDUC DU GARON

Que les artistes, que les promeneurs qui aiment une nature douce et tranquille remontent avec nous la petite vallée du Garon sur un espace de deux kilomètres environ, à partir de Brignais jusqu'aux ruines du vieil aqueduc qui amenait les eaux du Pilat à Fourvière.

Le chemin suit constamment le ruisseau, entre deux collines verdoyantes : il est ombragé par d'épais noyers et de hauts peupliers. On y rencontre de petits ponts rustiques, quelques maisons de plaisance, des fermes, une tuilerie et un moulin, le Moulin-Barret.

Là, le site est empreint d'une certaine majesté due à deux belles arcades du pont aqueduc, lequel supportait les siphons pour la traversée du vallon. Elles sont à peu près intactes et d'une grande élévation. Les autres arcades, ainsi que leurs piliers, gisent dans le ruisseau et dans les halliers qui couvrent le flanc des collines, tant du côté de Soucieux que du côté de Chaponost.

---

(1) Voir AUTOUR DE LYON : 1re promenade, 13e livraison de *Lyon-Revue*, juillet 1881, page 423 ; 2e promenade, 14e livraison, août 1881, page 480 ; 3e, 4e, 5e, 6e promenades, 15e livraison, septembre 1881, page 513 ; 7e et 8e promenades, 17e livraison, novembre 1881, page 649 ; 9e promenade, 35e livraison, novembre 1883, page 248 ; 10e promenade, 38e livraison, février 1884, page 112 ; 11e promenade, 40e livraison, avril 1884, page 187 ; 12e promenade, 43e livraison, juillet 1884, page 29.

Pour étudier de près la partie la plus intéressante de ces ruines, le réservoir de chasse, dont la masse se détache sur l'horizon, au sommet de la colline de gauche, nous franchissons le ruisseau sur quelques débris de l'aqueduc, et, au-delà d'une étroite prairie, nous grimpons sur la colline, en suivant les traces de l'arc rampant, le plus souvent caché dans les broussailles. En vingt minutes d'ascension, on arrive au pied de cette ruine remarquable, que les villageois nomment la *Gerle*, mot patois qui désigne une cuve. Ce réservoir est assez bien conservé; il mesure deux mètres carrés environ ; les angles intérieurs sont renforcés du traditionnel bourrelet en ciment. Les trous où l'on adaptait les siphons de plomb existent même encore.

De là, placé à huit ou dix mètres au-dessus du sol, on découvre une partie du vallon et le versant opposé, qui monte doucement jusqu'au village de Chaponost.

Les arcades qui aboutissaient à la Gerle sont étrangement mutilées; elles forment une belle ligne qui se prolonge sur le plateau. Le terrain est jonché de débris de piliers et de fragments de voûte. On y voit même des piliers complets et des voûtes entières, le tout renversé régulièrement comme des capucins de cartes. Est-ce le résultat d'un tremblement de terre, comme l'ont avancé de vieux chroniqueurs ? Et ce tremblement de terre aurait-il été celui qui, en 840, amena la chute de notre forum de Trajan, lequel déjà avait, selon certains écrivains, été brûlé et saccagé par les Sarrasins, lors de leur occupation de Lyon plus d'un siècle auparavant ? Est-ce l'œuvre du temps ou l'œuvre des hommes ? On ne sait !....

Mais faisons remarquer en passant que tous ces blocs se sont désunis à la jonction des assises de briques rouges qui, de distance en distance, coupaient la masse de la construction ; conséquemment, ne serait-ce pas l'humidité absorbée par ces briques qui serait cause de cette destruction ?

D'un autre côté, on doit rejeter l'opinion qui attribue ces ruines aux Tard-Venus, lesquels en auraient tiré plus de mille charretées de matériaux, transportés par eux dans la plaine de Brignais, et dont ils se seraient servi comme de munitions, pour écraser l'armée royale. Mais comment admettre que ces routiers eussent perdu leur temps à briser ces aqueducs durs comme le roc, tandis qu'ils avaient sous la main et à leur disposition, d'énormes quantités de cailloux épars sur le sol, et cela dans tout le pays ?

Il est plutôt admissible que ces ruines remontent à l'époque où les Francs, les Sarrasins et les Hongres s'emparèrent successivement de la ville de Lyon, où, comme on le sait, ils exercèrent d'horribles déprédations.

Tout auprès des aqueducs, où prend naissance un chemin de desserte, s'élève un groupe de maisons, Argencieux, sous lequel disparaît le canal ; au-delà, s'étend la plaine de Grand-Champ, où l'on voit deux fermes au nom caractéristique : les Piles et l'Archet. Là, reparaît le canal, porté sur une longue suite d'arcades, qui n'offrent pas le même intérêt que celles que nous venons de décrire ; elles ont peu de hauteur, et cette hauteur diminue insensiblement jusqu'aux deux extrémités de la plaine, au point de ne plus présenter qu'une simple muraille revêtue, il est vrai, de l'appareil réticulaire.

L'administration des Ponts-et-Chaussées en a renversé une partie pour le passage de la nouvelle route de Brignais à Soucieux.

A Grand-Champ, cette route se relie à l'ancien chemin de la Côte, aujourd'hui délaissé des voyageurs; et par deux ou trois replis assez rapprochés les uns des autres en vue d'adoucir une pente vraiment trop accusée, véritable casse-cou, elle franchit, sur un pont étroit et difficile, qui n'est pas même dans l'axe du chemin, le profond ravin du Furon, pour monter au centre du village de Soucieux.

SOUCIEUX-EN-JARREST

Vu de la plaine de Grand-Champ, ce village situé, partie sur les versants du ravin, partie sur un méplat de la colline, se présente sous son plus gracieux aspect. La silhouette irrégulière de ses vieilles maisons, le clocher qui les domine, et qui, comme une des tours de Pise, a perdu son équilibre, le pont du Furon, une ceinture de prairies, de vignes et de vergers, tel est l'ensemble qui offre à l'artiste un joli sujet de tableau.

Mais qu'il s'arrête là et qu'il y plante son ombrelle : l'intérieur du village lui rappellerait trop la Croix-Rousse, par ses rues nouvelles et bien alignées, par sa vaste place, par toutes ces maisons neuves, où sont des ateliers de tissage, enfin par le bruit monotone du rouet, du métier et de la mécanique à dévider.

Soucieux-en-Jarrest était un domaine appartenant à l'ancienne famille chevaleresque de Jarey, de laquelle dépendait la vallée du Gier. Comme le nom de Jarez vient de *Giaresus, Jaresius*, ceux qui ont tenu peu de compte de son étymologie, en l'écrivant Jarrest, Jarêt, sont les auteurs involontaires du mauvais jeu de mots que les habitants de Soucieux se plaisent à faire sur ce nom et sur leur propre pays.

Quoiqu'il en soit, le village de Soucieux, enclavé dans le Lyonnais, passa sous la dépendance du chapitre de Saint-Jean, et fut administré, jusqu'à la Révolution, par des seigneurs mansionnaires. Dans son histoire obscure, à peine trouve-t-on, de loin en loin, une date, un fait saillant.

L'ancien château, le *Chaûtard*, a disparu, à l'exception de quelques débris de murailles sur lesquels se sont élevées des masures, comme les champignons poussent sur le tronc d'un arbre abattu. Plus tard, un autre château, la Flette, fut bâti à l'extrémité du village. Devenu bien communal, il fut vendu, pendant la Révolution, à un équilibriste, émule de la célèbre Mme Saqui. Le propriétaire actuel y a établi des métiers de velours.

Le clocher, comme on nous dit, qui a dévié de la ligne perpendiculaire, soit par suite du tassement du terrain, soit à cause d'un vice de construction, a fait commettre une étrange méprise à un écrivain moderne, qui, le faisant dater du XIIIe siècle, ne s'est trompé que de six cents ans... Le clocher fut construit dans la seconde moitié du siècle dernier. L'église est moderne, sans caractère, mais entretenue avec beaucoup d'ordre; elle est ornée de boiseries, style renaissance, qui proviennent, dit-on, de la riche abbaye de Cluny. On conservait dans l'ancienne sacristie des armes d'un détachement de Tard-Venus qui, voulant piller le village, fut battu par les habitants.

Une des plus agréables promenades que le touriste puisse entreprendre dans

les environs de Soucieux, c'est de parcourir le ravin du Furon jusqu'à son embouchure dans le Garon, un peu au-dessus des aqueducs. Il y fera une ample moisson de petites vues représentant des sous-bois, et de croquis pris le long du ruisseau, qui est encombré de quartiers de roches éboulés, moussus, et formant obstacle à l'écoulement des eaux, qui par ci par là s'épanchent en brillantes cascatelles.

RONTALON

Un chemin part de Soucieux, traverse le gros hameau de Verchery, habité par un de nos vieux amis dont le nom et le souvenir nous seront toujours chers. Il longe le méplat du chaînon qui sépare le Furon du Curtillier, lui aussi affluent du Garon, passe à côté d'un vieux moulin à vent, dont il ne reste plus que la tour, et traverse les hameaux de Prasetoux, des deux Marjon et de Villard.

A partir de là, on découvre la vieille chapelle de Saint-Vincent-d'Agny, et les sommets de Saint-André-la-Côte, de Riverie et du Pilat; puis l'on descend dans le vallon du Curtillier. La vue s'étend alors sur la chaîne centrale du Lyonnais; nous reconnaissons les montagnes d'Yzeron et de Py-Froid qui, s'avançant dans la vallée du Garon, en sont comme le point culminant. Le pays est devenu plus boisé; on voit avec plaisir des prairies complantées d'arbres fruitiers, où le pommier tient la plus large place. C'est le centre de ce commerce considérable de fruits qui alimente les marchés de Lyon.

Un clocher, qui émerge de la verdure, nous annonce de loin le village de Rontalon, où nous arrivons après une heure et demie de marche.

Rontalon occupe le sommet d'une légère colline. Des ruines de tours et de remparts attestent son ancienne origine.

Au IXe siècle, des religieux bénédictins bâtirent un prieuré sur la colline; ils défrichèrent les vallons, alors déserts et livrés aux caprices de la végétation. Plus tard, ce pays vint grossir le patrimoine du chapitre de Saint-Irénée, qui sécularisa une partie de la communauté, et céda la seigneurie de Rontalon au chevalier Jourdain, sous condition de foi et hommage. Le nouveau seigneur y fit construire un château dans le même temps que le chapitre donnait un clocher à l'église.

Mentionnons, à ce sujet, une circonstance qui peint bien l'esprit de cette époque où le pouvoir laïque ne redoutait plus autant le pouvoir ecclésiastique. A mesure que le clocher s'élevait, le château montait plus haut; puis c'était le tour du clocher, ensuite celui du château. La victoire, pourtant, finit par rester au clocher.

Des armes antiques, des vestiges de route, le nom de Roman donné à un hameau, feraient croire à un séjour des Romains en ce pays. Rien de précis à cet égard. Ce qui est certain, c'est que les Templiers y avaient des domaines, fait démontré par des traditions et par leur nom, qui est demeuré à une partie du territoire; ils y avaient fondé une commanderie, appelée le Paradis, où l'on voit de larges pierres de taille, des tuiles et des débris calcinés.

Le vallon du Curtillier s'ouvre sur la vallée du Garon, au moulin des Rieux,

à la jonction des deux cours d'eau. Nous sommes au cœur d'une agréable contrée. Rien de plus beau que ces pins, ces chênes et ces châtaigniers qui revêtent les hauteurs ! Rien de plus gai que ces maisons isolées, à l'ombre des pommiers! que ces troupeaux bondissant sur les pelouses fleuries ! que ces vignes qui commencent à reparaître et dont les pampres réjouissent les yeux!

Cette vallée est, depuis quelques années, desservie par une bonne route allant à Saint-Martin-en-Haut et à Saint-Symphorien-le-Château. Elle a remplacé le rude chemin que les villageois suivaient depuis plusieurs siècles. La partie supérieure de cette vallée, nous la visiterons dans notre prochaine excursion à Rochefort. Elle est littéralement couverte de forêts, dont la plus étendue est celle de Tire-Manteau. Les habitations y sont rares. Le Garon reçoit le faible tribut de l'Arquillière, du Curtillier et de quantités de ruisselets et de sources, à peu près taris en été, mais abondants dans les autres saisons. La plupart viennent des bois qui flanquent le revers septentrional de la montagne de Saint-André-la-Côte.

THURINS ET MESSIMY

Le village de Thurins, où nous faisons une halte, occupe la base adoucie et prolongée de la montagne de Py-Froid, au-dessus de la route, en face de la réunion du Curtillier et du Garon. Il a bon air ; son château, qui a gardé un certain caractère féodal, est au milieu d'un bel enclos renfermant jardin, prairies, vignes et eaux intarissables. L'entrée principale donne sur la place de l'église. La console d'une de ses tourelles porte le millésime de 1577. Il est très bien tenu, et a pour propriétaire un enfant du pays, qui a acquis nom et fortune dans l'industrie à Lyon.

De nombreux hameaux dépendent de la commune de Thurins; le Rocher est un des plus intéressants; on y voit une vieille croix, dont le soubassement contient un bas-relief représentant saint Antoine agitant une clochette, et suivi du peu gracieux, mais inséparable compagnon que lui a consacré la légende populaire.

Un nouveau chemin a été créé depuis peu entre Thurins et Yzeron ; il prend en écharpe le flanc occidental de Py-Froid, et dans ce parcours l'œil du promeneur découvre un bel horizon, qui s'élargit au fur et à mesure que l'on gagne en altitude.

Un autre vieux chemin se détache de la route, au Grand-Pont et, sur la rive droite du Garon, monte doucement jusqu'à Soucieux.

Ici, les montagnes se sont successivement abaissées, la vallée s'est élargie : le sol, plus uniforme, plus découvert, plus généralement cultivé, est aussi moins pittoresque. Le Garon décrit une large courbe, sur notre droite, pour rentrer dans le vallon creusé entre Chaponost et Soucieux et que, le matin, nous avons visité en partie, au sortir de Brignais.

Chemin faisant, nous rencontrons quelques hameaux ; et, tournant à gauche, à peu de minutes de la route, nous traversons le village de Messimy. Sauf les restes d'un vieux château et une croix de l'année 1530, l'artiste ne trouvera

rien de particulier à Messimy, où paraît régner le bien-être et la tranquillité.

Dans les champs voisins, les laboureurs ont mis à découvert plusieurs pierres tombales, sans date ni inscription, des ossements humains et quelques pièces de monnaie à l'effigie de François Ier. On y voit aussi une source d'eau minérale, qui possède les mêmes qualités que celle de Charbonnières.

Malataverne, section importante de Messimy, est située sur la route elle-même; grâce au passage des coquetiers qui se dirigent sur Lyon, à des cabarets et à une grosse auberge, elle présente une animation relative.

C'est là que le futur chemin de fer de Saint-Just à Mornant traversera la vallée du Garon pour monter à Soucieux et se diriger sur Mornant.

BRINDAS

Plus loin, on traverse un joli ruisseau qui descend des bois de la montagne pour aller se mêler au Garon.

La campagne devient de plus en plus privée de grands arbres à mesure qu'on approche de Brindas, village situé sur un léger renflement de terrain qui marque le point de partage des eaux du Garon et de celles de l'Yzeron.

Il est peu de Lyonnals, qui, à ce nom de Brindas, ne sourient avec dédain, comme le Parisien à celui de Suresne. On a ridiculisé cette localité par maintes plaisanteries, à cause de la médiocrité de ses produits vinicoles. Et pourtant ses vignobles fournissaient jadis, au chamarier de l'Eglise de Lyon, le vin qui figurait sur sa table et que buvait sa maison. Ou, ceux qui dénigrent le crû de Brindas sont plus gourmets que ne l'étaient les chanoines, ou les vignobles de cette commune sont singulièrement dégénérés... Que l'on choisisse entre les deux hypothèses!..

Brindas appartenait au chapitre. L'église, ancienne chapelle d'un lourd château ecclésiastique, enclavée dans les vieilles murailles d'un vingtain, date de l'époque byzantine. On y a fait quelques restaurations qui ont altéré son caractère primitif. Ses abords sont ombragés par deux énormes tilleuls, contemporains du ministre Sully. Derrière est une flaque d'eau croupie, reste des vieux fossés comblés partout ailleurs.

Le village, assez irrégulièrement bâti, est d'une propreté qui fait plaisir à voir, d'autant plus qu'on la rencontre trop rarement dans le pays. La plupart des maisons ont une apparence confortable, et l'on remarque dans les environs plusieurs habitations de l'ancienne bourgeoisie lyonnaise, à côté de villas de plaisance, d'une création toute moderne.

Outre les métiers de soierie et la culture des plantes potagères, Brindas, comme presque tous les villages voisins de Lyon, dans la direction de l'ouest, se livre au blanchissage du linge de la grande ville. Aussi que de lavoirs, que de barrages dans les ruisseaux!

D'agréables excursions peuvent être entreprises aux alentours du village; chacune a son caractère particulier, et toutes présentent une grande variété; du côté de la montagne, ce sont des bois épais et de lointaines perspectives; du côté de la plaine, c'est une nature agreste, douce, tranquille. Ici, de faciles

promenades sur les bords du Garon ; là, des courses plus pénibles dans la direction de Saint-Laurent-de-Vaux.

CRAPONNE

La route descend par une pente douce vers l'Yzeron, moins bruyant et moins resserré en cet endroit qu'à sa partie supérieure. Elle le traverse sur le pont Chabrol, où l'on voit de beaux groupes d'arbres le long de la rivière et de petites cascades formées par les nombreux barrages qui conduisent les eaux dans les lavoirs, les moulins et les prairies. La route remonte le versant opposé à celui de Brindas et arrive à Craponne, sur la grande route de Bordeaux. D'ici, le chemin de fer projeté enverra un embranchement dans la direction de Vaugneray.

A ce gros village de Craponne, monotone et prosaïque, mais riche et bien bâti, ne se rattache nul souvenir historique; on cite pourtant un acte du X[e] siècle, par lequel Hugues, archevêque de Lyon, céda l'église et le territoire de Craponne à Gausmard, abbé de Savigny. En revanche, on y rencontre force auberges; les femmes sont toutes lavandières; et les hommes passionnés pour le jeu de boules et les parties de quilles.

Les amateurs d'archéologie ne sauraient manquer d'aller étudier, au hameau du Tourillon situé sur le sommet arrondi d'un petit mamelon, au milieu d'une vigne et d'un jardin potager, entre la nouvelle route de Bordeaux et l'ancienne voie d'Aquitaine, deux énormes piliers carrés d'environ trente pieds de hauteur et séparés l'un de l'autre de douze à quinze pieds. Une suite assez longue de substructions et de décombres, contre lesquels le propriétaire de la ferme voisine a placé des ceps de vigne et des ruches d'abeilles, laissent deviner les soubassements de piliers éboulés. Ces piliers sont construits avec la pierre grise du pays. Ces assises de larges briques rouges les coupent régulièrement à une certaine hauteur.

Restée douteuse jusqu'à ce jour, la destination du monument a été expliquée de différentes manières.

Voici ce que dit à ce sujet Monfalcon, dans son *Histoire de Lyon :*

« On voit à l'ouest du territoire de Craponne des restes de vieilles tours, destinées autrefois à fortifier un camp romain qui se trouvait dans ce lieu. Flachéron prétend, avec beaucoup de vraisemblance, que le camp romain eut pour assiette ce plateau vaste et élevé où se trouvent les villages de Tassins, de Grézieux, de Craponne et de Saint-Genis-les-Ollières. Le camp aurait eu pour limites, à l'ouest la chaîne des montagnes du Forez, et au nord les côteaux de Saint-Didier et du Mont-d'Or; de profonds ruisseaux l'environnaient et protégeaient ses flancs. Et ce fut pour le service de ce camp que fut construit l'aqueduc de Craponne et de Montroman.

« Le séjour de l'armée romaine sur le plateau de Craponne est attesté par des preuves irrécusables ; il ne paraît pas s'être prolongé au-delà de quelques années. Le camp de Craponne avait la forme d'un carré long, et quatre portes; celle qui faisait face à l'ennemi se nommait Prétorienne; une autre, placée

du côté opposé, s'appelait la porte Décumane; il y en avait deux autres sur les flancs; une large voie que coupaient à angles égaux des voies latérales, traversaient l'enceinte, et dans les divers compartiments se trouvaient les tentes des tribuns, des préfets et des troupes auxiliaires; les vétérans et la cavalerie occupaient un emplacement particulier. Trente mille soldats y étaient rassemblés. Un fossé large de trois mètres et profond de quatre entourait le camp; il était défendu par des tours et des tertres en saillie. On voit encore les ruines de la porte Prétorienne à cinquante mètres de la route de Bordeaux. »

C'est là, ce nous semble, un fort joli roman. Autant d'erreurs que de mots; et c'est ce qui arrive quand on fait de l'histoire et des descriptions topographiques au fond de son cabinet, et sur la foi des chroniqueurs qui se sont bornés à copier leurs devanciers sans apporter à leur dire ni critique, ni contrôle.

Un autre écrivain voit dans le Tourillon de Craponne un fragment important de l'aqueduc de la Brévenne. Cette hypothèse, nous l'avons partagée jusqu'au moment où de nouvelles études nous ont démontré que cet aqueduc suivait une autre direction, et allait se souder à celui du Mont-d'Or, dans la partie supérieure du territoire d'Ecully.

Une phrase insérée dans *le Lyon souterrain* d'Artaud et échappée à l'attention de nos archéologues, signale l'existence d'un canal souterrain perdu dans la campagne, du côté d'Yzeron.

Muni de ce renseignement, nous nous mîmes en route pour tâcher de connaître ce qu'il pouvait avoir de fondé. Le hasard nous favorisa et nous fit découvrir plusieurs autres fragments de même nature, à Fontanières près de Vaugneray, à Grézieux, au-dessous du Recrêt, èt à Montférat, au-dessus de la même localité. C'est là que se trouve le plus important de ces fragments. C'est l'ouverture du canal qui traverse à une certaine profondeur l'ancienne voie romaine d'Aquitaine, bien au-dessous du col de Saint-Bonnet-le-Froid.

Cette ouverture par laquelle un homme peut entrer est nommée le Trou du Sarrasin.

Nul doute alors que ces vestiges épars ne soient des témoignages palpables de l'existence en cette région de l'aqueduc d'Yzeron signalé par Artaud, et que les piliers de Craponne ne fussent destinés à supporter le réservoir de chasse, dont les eaux étaient, grâce à un système de siphons, conduites sur le plateau de Trion.

Ce doute s'est, pour nous, changé en certitude, par suite de la découverte que M. Guigue, notre archiviste, a faite d'une carte ou plan figuré du territoire qui s'étend de Grézieux à Yzeron et de Craponne à Pollionay, à Sainte-Consorce et jusqu'au sommet de la chaîne du Saint-Bonnet.

Cette carte fut dressée en l'année 1590 sur la demande du chapitre de Saint-Just, à l'occasion d'un procès qu'il soutenait contre le chapitre de Saint-Jean...

Or, sur ce plan, sont représentés ces piliers sous le nom de Tourais, tels qu'ils étaient alors, c'est-à-dire moins mutilés que de nos jours. On y voit distinctement le réservoir de chasse et l'amorce des arcs rampants sur les-

quels reposaient les siphons. C'est donc une question résolue et qui met à néant les hypothèses si savamment échafaudées par nos archéologues au sujet de la destination du Tourillon de Craponne.

Au moyen âge, les archevêques de Lyon et les abbés de Savigny, qui exercèrent successivement leur juridiction sur la contrée, avaient fait dresser des fourches patibulaires sur le haut du Tourillon ; pendant la Révolution, le bourreau, dit-on, y amena la guillotine pour l'exécution du fameux Cortet, chef d'une redoutable bande de brigands et de chauffeurs de pieds, dont les méfaits avaient semé la terreur dans le pays.

Adieu à ces vénérables débris de la grandeur romaine !... nous reprenons la route nationale, et après une longue descente, nous arrivons à Pont-d'Alaï, localité dont le nom dérive du pont jeté sur le cours inférieur de la rivière de Charbonnières grossie par les eaux du Ratier. De nos jours, il règne en ce lieu beaucoup de mouvement ; on y voit des tuileries, des buanderies, des villas de plaisance et des maisons rustiques. Mais il y a soixante ou quatre-vingts ans, il était inhabité, et avait acquis une triste célébrité par les crimes qui s'y commettaient.

La traversée du vallon et de la rivière par la voie ferrée de Saint-Just à Mornant, nécessitera un viaduc à tablier métallique d'une grande portée. Ce sera le plus bel ouvrage d'art de la ligne. Les travaux préliminaires sont déjà commencés.

Après avoir traversé le pont, la route gravit la colline dont la raideur est adoucie par une courbe très développée qui aboutit au hameau dit l'Etoile du Pont-d'Alaï, section de la commune de Tassin. Encore quelques minutes, et par un chemin latéral, nous arrivons à la gare de Tassin, où le dernier train sur Lyon nous a bientôt ramené à notre point de départ.

Le baron RAVERAT.





NOS LYONNAIS

Un grand critique : JULES JANIN [1]

(*Suite*)

IV



ONC, l'été a fui, puis l'automne; voici l'hiver! Croyez-vous que le maître se repose? Non, certes. Sur sa tête il a neigé, mais le cœur est resté jeune. Pour oublier la souffrance maudite qui l'assiége trop souvent, il travaille toujours, au contraire, et il se console de ne pouvoir marcher dans les allées sinueuses du jardin en traduisant son cher Horace. Encore un triomphe! Les éditions se succèdent, et l'ermite de Passy se met à traduire Virgile — en vers cette fois. — Il vit, paisible et honoré, indulgent et cordial, au milieu de ses beaux livres artistement groupés; et, sans quitter son fauteuil de cuir, — le fauteuil où mourut Béranger! — devenu président d'honneur du Caveau (en 1866), il compose gaiement la chanson

(1) Voir Lyon-Revue, 43e livraison, juillet 1884, page 8.

d'usage, malgré la goutte qui le tyrannise, et en buvant à petits coups un grand verre d'eau rougie :

O vous dont les grâces parfaites
Ont allégé mes déplaisirs,
Vrais buveurs, gourmands et poètes,
Chansonniers des légers loisirs,
Le Caveau, *c'est le vrai Parnasse!*
A vos côtés faites-moi place,
Et m'apprenez à l'unisson
Comment se trousse une chanson!

Mais abuser de l'espérance,
Chanter sans voix, triste science!
J'avais promis, en plein été,
Dans un jour de belle santé,
— Ce jour-là, content et superbe,
J'aurais dîné même sur l'herbe, —
D'écrire à votre intention,
Mon couplet de réception:

J'aurais chanté Margot la belle,
Et son doux rire, et sa querelle
— Un appel à maint jouvenceau —
Et son jupon rouge ponceau!
Le fils de Sémélé ne veut pas que je chante
Une beauté leste et vivante.
Il dit que ça m'est défendu,
Que j'en serais tout morfondu;
Mais il me permettrait sans peine
De célébrer la vieille Hélène,
Et l'antique Lydie et l'ancienne Chloé,
Et Néobule et Pholoé :

Voilà des amours salutaires !
Et d'autant mieux que ces grand'mères
Se laissaient aimer bien avant
Que Christophe Colomb eût mis sa barque au vent.

Modère, Jeann ton, le feu de ta prunelle !
Échanson, verse-moi de ton plus petit vin !
Ne comptez pas sur moi pour le roi du festin...
Amis, déjà voici que je chancelle
D'avoir bu trop d'eau ce matin !

Vous vouliez une chanson aimable et pimpante, soyez satisfaits ; ce n'est pas plus difficile que cela !

Enfin (en 1870), Jules Janin est nommé membre de l'Académie française (ô la juste récompense !) (1); il dicte son discours de réception (2), et voilà vingt belles pages de plus. Ajoutons que ce discours, prononcé le 9 novembre 1871, fut très chaleureusement accueilli.

On comprendra sans peine cet éclatant succès, rien qu'en lisant le passage où le nouvel académicien parle des laborieuses années de la jeunesse de Sainte-Beuve, son prédécesseur, et de ses études personnelles :

Les poètes de la nouvelle aurore, ennemis du meurtre et des batailles, ont murmuré leurs plus beaux vers à nos oreilles, enchantées de ces divines mélodies ; jeunes gens, nous avons été gouvernés par des intelligences droites, par des puissances bienveillantes.

---

(1) Son fauteuil avait été occupé onze fois. Voici les noms de ses prédécesseurs : De Serizay, 1634. — Pellisson, 1653. — Fénélon, 1693. — De Boze, 1715. — Le comte de Clermont, 1754. — De Belloy, 1771. — Le duc de Duras, 1775. — Garat, 1795. — Le comte Ferrand, 1816. — Casimir Delavigne, 1825. — Sainte-Beuve, 1844.

(2) Trois ans auparavant, pour se consoler des retards apportés à sa nomination, il avait écrit un *Discours à la porte de l'Académie*. L'éditeur Jouaust a publié, en un même petit volume, fort élégant, cette ravissante fantaisie humoristique et les excellentes pages acclamées au palais Mazarin.

En même temps, Dieu soit loué ! nous avons eu, quand nous vivions encore sous la clémence auguste de nos belles années, nous indiquant les grands sentiers, les plus véritables instituteurs qui aient laissé leur salutaire empreinte dans les jeunes esprits confiés à leur science, à leur honneur.

L'un (1), qui florissait par tous les dons de la parole, un Athénien de Périclès, un rhéteur merveilleux, nous parlait des grands écrivains d'Athènes, de Rome et de Paris. Il allait sans cesse, avec une grâce, une éloquence, une énergie, irrésistibles, de Démosthènes à Bossuet, de Sophocle à Corneille, de Virgile à Racine. Il avait tout vu, tout appris, tout compris ; il s'enivrait des bruits enchanteurs et des grâces correctes de la langue savante ; autour de cette chaire éloquente, il nous tenait émus, intéressés, attentifs, charmés. Qu'il parlât d'une fable de La Fontaine ou des poëmes d'Homère, il avait la vie, il avait la force, et le plus ferme espoir en nos intelligences naissantes.

Ou bien c'était l'*autre* (2) : un austère, un sévère, un impitoyable historien. Ces mêmes âmes que son confrère subjuguait par son charme, il les forçait d'entrer dans l'histoire. A l'entendre invoquer les vieux âges et les divers phénomènes de ces civilisations dont il retrouvait la trace à la façon de ces chars dont la roue est encore brûlante sur les dalles silencieuses de Pompéi, on se demandait quel était donc ce réformateur animé des passions les plus vivantes de la justice et de la vérité.

Le troisième (3) indiquait à ces heureux enfants les secrets merveilleux de la philosophie. Il venait en droite ligne du cap Sunium ; il assistait au banquet où le divin Socrate enseignait aux convives une âme immortelle. Son discours exhalait les plus doux parfums de l'Attique ; il était l'ami de Périclès, et plus encore d'Aspasie. Intelligence, esprit, éloquence, il avait tout : le javelot et le rayon.

Le vent était si doux qui nous venait d'Épire !

On éprouvait si complètement la douceur de vivre ! L'Europe entière était en paix ; la France essayait ses libertés naissantes ; elle revenait (après la révolution de juillet) à l'enchantement de l'éloquence et des beaux-arts. Plus de mères en deuil, plus de fils mutilés, plus d'entraves à l'honnête et libre parole. De toutes parts les lettres, naguère encore comprimées et soumises au joug du censeur, se pressent autour de ces chartes, pareilles à des boulevards, pour veiller à la défense des plus belles inventions de ce bas monde. Ainsi, plus on s'était battu dans tout l'univers, plus le grand Empereur avait été obéi et tout-puissant, *ne laissant après lui d'autre héritier que le genre humain* (c'est un mot de M. de Salvandy), plus la France éprouvait le besoin de tout apprendre et de tout sauver.

L'heure intelligente et clémente, Messieurs ! Je m'en souviens comme si

---

(1) Villemain.
(2) Guizot.
(3) M. Victor Cousin.

c'était d'hier. M. Sainte-Beuve et moi nous étions du même âge et des mêmes écoles. Ainsi chacun de nous rendrait témoignage, au besoin, du courage et du labeur de ses camarades. J'en atteste ici, assis à mes côtés, ces chers témoins de ma vie et de ma fidélité (1). Nous vivions jeunes et superbes sous le consulat de Plancus. Nous l'avons tous connu, ce doux consulat de la vingtième année, en pleine espérance, en plein orgueil matinal. Pas de doute à ces heures choisies, pas d'obstacle et pas de murmure! On va tête levée, on obéit à l'inspiration printanière, on ne sait rien de l'ambition et de ses délires, de la fortune et de ses obstacles. « De temps à autre j'ôtais mon chapeau, s'écrie un héros de Shakespeare, afin de voir s'il n'avait pas pris feu à quelque étoile ! » Tout vivait et se renouvelait dans un cercle enchanté : Virgile avait vingt-cinq ans ; Horace en avait trente à peine ; Ovide était le roi de la jeunesse; Tibulle était loin de songer au suicide, et Varius ne pensait guère qu'il entrerait aux conseils de César !...

V

Naguère, rue de Richelieu (en septembre 1838), le critique des *Débats*, tout radieux, découvrait une véritable tragédienne. La salle, ce soir-là, était presque déserte. — Quelle bonne fortune pour ce lettré, une étoile à signaler avec enthousiasme ! Amis, applaudissez ! Et l'amour, et la haine, et la majesté, et toutes les violences, et toutes les séductions, le crime terrifiant, l'exquise tendresse et l'émotion poignante : c'est elle ! c'est Phèdre, c'est Athalie, c'est Andromaque, c'est Pauline, c'est Camille c'est Chimène !... Voyez ce regard profond, chargé d'éclairs ; admirez ce geste sobre et éloquent, prêtez l'oreille à cette voix pénétrante. Saluez, saluez la grande Rachel !

Plus tard, fidèle à sa noble et chère passion, il met Ponsard en lumière. Il l'encourage, il le protège, il l'aide de toutes ses forces persévérantes ; et, quand le poëte de *l'Honneur et l'Argent* est frappé par la maladie, il le reçoit à bras ouverts dans sa maison, et l'entoure, jusqu'à la minute suprême, de la plus tendre sollicitude.

M. Camille Doucet, répondant à Jules Janin, lors de son entrée

---

(1) Ses parrains, MM. Cuvillier-Fleury et Saint-Marc Girardin.

à l'Institut, rappela ce fait si honorable, dans un discours tout rempli de grâce et de spirituelle vivacité :

Un jour, monsieur, — et celui-là fut un jour heureux pour vous, pour les lettres et pour l'Académie, — un jeune homme inconnu, timide à la fois et fier, arrivant de loin, comme vous jadis, et presque de chez vous, frappait, non sans crainte, un manuscrit à la main, à la porte de votre maison, à la porte de votre cœur. Dès le lendemain, monsieur, vous annonciez avec grand fracas à l'univers, *urbi et orbi*, qu'un petit-fils de Sophocle venait d'apparaître tout armé en guerre, prêt à la bataille et sûr de la victoire!

Vous aviez engagé pour lui votre parole, *Lucrèce* la dégagea.

Les traits les plus saillants du caractère de Jules Janin ont toujours été, incontestablement, l'ardent amour des lettres, auquel nous avons déjà rendu hommage, et (comme l'a si bien dit M. Louis Ratisbonne) son faible pour les vaincus. On sait quel culte il avait pour la famille d'Orléans. Personne non plus n'a oublié les pages admirables qu'il écrivit, dans son *Histoire de la littérature dramatique*, à propos de l'exil de Victor Hugo. Et les vers émus et splendides que le grand poète lui adressa de Guernesey, en guise de remerciement, restent aussi dans toutes les mémoires :

Je dormais, en effet, et tu me réveillas.
Je te criai : « Salut! » et tu me dis : « Hélas! »
Et cet instant fut doux, et nous nous embrassâmes :
Nous mêlâmes tes pleurs, mon sourire, et nos âmes.

. . . .

Et voilà qu'à travers ces brumes et ces eaux,
Tes volumes exquis m'arrivent, blancs oiseaux,
M'apportant le rameau qu'apportent les colombes
Aux arches, et le chant que le cygne offre aux tombes,
Et jetant à mes rocs tout l'éblouissement
De Paris glorieux et de Paris charmant!
Et je lis, et mon front s'éclaire, et je savoure
Ton style, ta gaieté, ta douceur, ta bravoure.
Merci, toi dont le cœur aima, sentit, comprit!

Merci, devin! merci, frère, poète, esprit,
Qui vient chanter cet hymne à côté de ma vie (1)!

Jules Janin fut toujours fidèle à ses amitiés. Lisez cet adieu à Théodose Burette, et dites s'il est possible de parler avec plus d'émotion d'un camarade d'enfance :

Tu n'es déjà plus de ce monde, toi qui m'as si souvent prêté l'appui de ta force et de ton courage. Mon vieil ami, mon protecteur et mon conseil! si heureux quand tu avais une louange à faire, et si triste quand c'était un blâme! Quand il avait une idée, il me la donnait aussitôt; quand il avait fait une découverte favorable, sa découverte était pour moi. Enfants des mêmes travaux, enfants des mêmes plaisirs, sortis de la même génération et du même collège, nous avons été tout de suite heureux de peu, contents de tout; jamais nous n'avons joué au génie incompris, au désespoir, au byronisme, et la mélancolie elle-même, elle eût ri à nos gais visages. Que de gaietés, lui et moi; quelles fêtes innocentes de la jeunesse et que de printemps en fleurs! Plus tard, et quand déjà pointait l'âge mûr, nous aimions nous rendre cette justice que nous avions été fidèles aux amitiés de notre enfance. « Oui, nous avons pleuré avec ceux qui pleuraient, nous avons battu des mains aux grands triomphes de ceux qui marchaient en avant, nous avons aimé les puissants et les célèbres, à plus forte raison les inconnus et les malheureux... De tous deux, tu as été le plus sage, car tu as été le plus modeste. Le grand jour t'a fait peur, et tu as pris pour ta règle une belle devise : *Cache ta vie!* Tu as mis sous le boisseau, comme on cacherait une action mauvaise, l'esprit, le talent, la verve, et ces dons précieux qui donnent la renommée à coup sûr; tu n'as pas voulu de la renommée, et je crois même, Dieu me pardonne! que tu ne voudrais pas de la gloire. Bien plus, ami, je ne serais pas étonné quand tu te serais effacé pour me faire place, afin que la route me fût plus facile. — Quand tu possédais les plus rares qualités de l'écrivain, tu m'as laissé libre cette carrière où tu devais marcher; tu étais un maître dans l'art de corriger les œuvres rebelles et les esprits indociles, et c'est moi qui juge les autres! »

Et ces lignes, sur une vente après décès, écrites en février 1854, au moment de la mort d'Armand Bertin, le directeur du *Journal des Débats*, le digne fils du vénérable Bertin l'aîné, son « ancien patron », ne sont-elles pas remplies d'une touchante éloquence?

De quel droit pouvions-nous compter plus longtemps sur une fête qui a durée trente années, du père à son fils, de l'oncle à son neveu, de ce bon.

(1) Les *Contemplations*.

heur à ce désespoir, de notre première jeunesse aux tristesses de notre âge mûr, de la maison de Paris à la maison des champs, où je n'ai jamais eu la force et le courage de remettre les pieds, tant j'avais peur, au détour de quelque allée et non loin du lac qu'il avait creusé, de rencontrer mon vieux patron, qui cette fois passerait devant moi la tête haute et sans répondre à mon appel! C'est la loi! Nous et nos œuvres, nous et nos livres, nous et nos choses, nous sommes condamnés à la mort, à la dispersion, à l'adjudication suprême!

... Dans ces demeures funèbres, rien n'est resté des parfums de la vie et de la grâce d'autrefois. C'était là pourtant notre heureux rendez-vous de chaque jour! Là nous portions, fiers et confiants, nos plus chères pensées: là nous venions chercher l'idée et l'inspiration, l'amitié et le conseil! Au besoin l'écho redirait nos gaietés, l'écho redirait nos tristesses! Sur les murailles mêmes notre image est restée, et il faudra les passer à la chaux vive pour en arracher ces empreintes! Adieu donc, échos sérieux et charmants! demeures chéries! murailles honorées! foyer poétique! inspiration! beaux-arts! exemple, conseils, honnêtes et légitimes amours! Adieu, joie intime et vestiges heureux! Hélas! dans ces demeures respectées, toute chose est à l'encan, le commissaire-priseur est le maître absolu : il y a deux enfants mineurs, tout se vendra! On vendra même le verre où nous buvions, et le vin généreux que nous buvions dans ces beaux verres à la santé, à la gloire, à la prospérité, à l'avenir de tout ce que nous avons aimé ici-bas!

L'éminent lundiste a prouvé, d'ailleurs, d'une façon peu ordinaire, son attachement à la famille des Bertin et au *Journal des Débats*.

En 1848, par suite du ralentissement général des affaires, M. Armand Bertin prévint Jules Janin qu'il se trouvait forcé (à son grand regret, bien entendu) de réduire ses appointements à 6,000 francs, ou de lui rendre sa liberté, en ajoutant toutefois qu'il lui laissait quelques jours pour se décider.

Sur ces entrefaites, la direction du *Moniteur universel*, qui désirait depuis longtemps s'attacher Jules Janin, essaya de profiter de la circonstance et lui offrit un traitement annuel de 24,000 francs. « Impossible, répondit le critique, je viens de passer un nouveau bail avec les *Débats*. » Et, en effet, il avait écrit déjà ces simples mots à M. Bertin : « Je reste. »

Presque au même instant, le directeur du *Journal des Débats*, qui avait tout appris, entrait brusquement chez son ami Janin, et, lui sautant au cou, s'écriait, avec des larmes plein les yeux : « Ah! le brave garçon! »

N'était-ce pas là un éloge mérité ?

Ajoutons que jamais l'auteur de *Barnave* ne s'est préoccupé, à l'égard de ses productions, de la question d'argent. « L'essentiel, disait-il, c'est d'être lu par d'honnêtes et bienveillants esprits ! » Et en guise de traités avec les éditeurs, il se contentait volontiers, d'habitude, d'une parole échangée ou d'un serrement de main.

Lamartine et Béranger aimaient beaucoup leur voisin de Passy et le visitaient fréquemment. Combien d'inconnus ont aussi frappé à cette porte hospitalière ! Combien de lettres de recommandation chaleureuse nous avons écrites, au nom du maître et sous son inspiration ! Que de manuscrits de tout genre (hélas ! souvent fastidieux) ont été lus ou résumés par nous à ce juge excellent, à ce patient auditeur !

Jules Janin n'a jamais refusé de rendre un service ; au contraire, il est sans cesse venu en aide de son mieux, et avec joie, aux pauvres, aux obscurs et aux souffrants. Rappelons un fait entre mille : l'admirable feuilleton qu'il rédigea et le magnifique concert organisé naguère par ses soins, avec le concours empressé de Fanny Elssler, de Mme Damoreau, de Mlle Loïsa Puget, de Baillot, de Liszt, de Chopin, de Rubini, de Tamburini... au profit des malheureux inondés de sa ville natale.

Il entoura de louanges respectueuses cet astre dramatique à son déclin : Mlle Mars. Il a pleuré la Malibran et Mme Dorval. Il se plaisait également (comme Sainte-Breuve) à sonner le premier coup de cloche. Oter les cailloux et les ronces de la route d'un jeune confrère ; mettre en lumière un talent naissant, une œuvre attrayante et saine, c'étaient pour lui des fêtes toujours nouvelles et toujours plus charmantes. Il a encouragé, applaudi à leurs débuts (citons quelques noms, presque au hasard) le doux poète Charles Reynaud, Armand Barthet, l'aimable auteur du *Moineau de Lesbie ;* les deux frères de Goncourt, ces spirituels érudits ; Joséphin Soulary, pour les beaux sonnets duquel il a écrit une préface en vers, et tant d'autres, qui sont demeurés fiers et reconnaissants de cet indulgent appui.

VI

Le fécond écrivain se préoccupait fort peu des injustes attaques de la presse. Lorsque des vaniteux, blessés d'un jugement sévère, mais équitable, l'injuriaient dans les journaux, il ne daignait jamais répondre. Au sujet de Félix Pyat, qui ne lui pardonna point son compte-rendu d'*Ango* (un méchant drame qui méritait toutes les rigueurs de la critique), il disait sagement :

Même quand il se fut retiré de moi, j'ai ignoré longtemps ses malveillances, et quand, par hasard, j'en savais quelque chose, eh bien ! le vent l'emportait. Il me suffisait de ne pas parler de lui, de ne pas lire ses œuvres et de ne pas assister à ses comédies. Le plus rude châtiment que puisse infliger un galant homme à ces violences sans portée, à coup sûr c'est de les ignorer. Malheureux ! que de peine tu te donnes pour outrager un homme qui ne se sent pas blessé ! Dans cette carrière illustre des belles-lettres, il faut redouter avant tout le silence, l'oubli, le néant, et leur contre-partie : l'admiration absurde, le *rappel* inutile, le fracas sans portée et la louange sans écho. Vous avez un ennemi qui vous blesse, ignorez la blessure et ne parlez pas de celui qui l'a faite. Ne dites rien de cet homme, ni en bien ni en mal ; qu'il soit absent de vos discours, de vos écrits, de votre pensée ; et si, pendant de longues années, vous entourez cet homme, mort pour vous, de ce silence dédaigneux, vous trouverez en fin de compte que vous êtes trop vengé (1) !

Ses théories politiques, il vous les exposera volontiers :

Il m'est impossible d'accorder mes sympathies à ces fièvres lentes, à ces fièvres cachées, à ce malaise universel qui n'est pas la paix, qui n'est pas la guerre, à ces ténèbres qui ne sont pas la nuit ni le jour. Je suis avant tout l'homme des époques sérieusement tranquilles, profondément apaisées, où l'on peut s'occuper à loisir de la belle prose accorte et sonore, des beaux vers écrits avec le feu de la passion, des drames bien faits, des vaillantes comédies, des brillantes exigences de l'esprit quand il produit ses œuvres les plus délicates. Voilà ce que j'aime, et, avec ces amours de ma vie, un peu de liberté, un peu d'espace et de soleil... Je hais de toutes les forces de mon instinct le drame brutal de la violence, du désordre, et des multitudes déchaînées. A quoi nous mènent ces changements qui déshonorent l'histoire ? Ils hébètent un grand peuple, ils le troublent, ils le dégradent, ils le perdent, ils l'habituent à courber la tête, ils l'arrachent aux choses qu'il aime le plus, à la poésie, à la philosophie, aux beaux-arts, à toutes les grandeurs de l'intelligence... Plus d'écrivains,

(1) *Histoire de la Littérature dramatique*, tome Iᵉʳ.

nous avons des parleurs ; plus de poètes, nous avons des *députés ;* parmi ces députés se sont absorbés même les poètes, et les voilà proclamant dans un affreux patois la liberté, entourée de ses garanties, comme Apollon au milieu de ses nymphes sur les hauteurs de l'Ida, le centre droit, le centre gauche... et le reste. Affreux charabia, cette *langue politique,* qui est devenue un domaine de la langue française, et qui nous mènera, si l'on n'y prend garde, à parler comme des sauvages. Je sais bien ce qu'on va dire : le despotisme. Ah ! oui, le despotisme ! Eh bien ! je m'accommoderais volontiers, je le jure, d'un tyran comme Louis XIV, entouré des plus rares chefs-d'œuvre qui aient honoré la langue française et l'esprit humain. En ce temps-là, c'était un honneur rare et charmant d'être lu par tant de juges excellents dans tous les genres de controverses, entre Port-Royal des Champs et l'Hôtel de Rambouillet. Le style était non pas tout l'homme, au moins était-ce quelque chose de l'homme ; on se préoccupait tout autant de l'oraison funèbre du grand Condé que de la bataille de Rocroy ; une satire de Despréaux était une fête publique, une comédie de Molière était un évènement ; une lettre de Mme de Sévigné courait le monde ; il y avait honneur et gloire, en ce temps-là, d'être un poète, ou tout simplement un critique.

Ces lignes vigoureuses datent de quarante ans... Ne dirait-on pas qu'elles sont d'hier ?

Les réflexions suivantes intéresseront à coup sûr. Quoi de plus philosophique et de plus poétique en même temps ?

... L'oubli, c'est la règle, et le souvenir, c'est l'exception. Une page oubliée au fond d'un journal devenu le jouet de la rage des vents, est-ce une si grande infortune lorsque tant de poëmes n'ont pas trouvé un acheteur ?

Au moins, cette page errante à travers les caprices de la ville et les oisivetés de la province a vécu, ne fût-ce qu'une heure ; elle a rencontré au moins un lecteur ; elle a servi, peut-être, tout un jour à la conversation, aux commentaires, à l'oisiveté des salons parisiens ; parfois même, au fond des villes les plus lointaines, elle s'est fait jour dans quelque esprit novice ; ou bien quelque cité curieuse a voulu savoir ce que disait cette page enfouie aujourd'hui dans l'abîme ; et alors cette mauvaise petite feuille, jetée aux ronces du chemin, a vécu en italien, en anglais, en quelque langue étrangère qui lui donnait une grâce inattendue, une force inespérée. Est-ce mourir cela ?

Est-ce donc mourir tout à fait si plus d'un cœur, à vous lire, a battu plus vivement ; si plus d'une idée, endormie au fond du cerveau réjoui, s'est éveillée en chantant ; si ce malheureux s'est trouvé consolé ; si ce misérable s'est senti châtié ; si la comédie, errante dans les nues du journal de chaque jour, s'est abattue en son vrai champ de bataille ? Est-ce mourir si, même après dix ans, un seul homme se rappelle ce grand cri qui l'a frappé ?

Non, rien ne meurt de ce qui a vécu complètement, ne fût-ce qu'un jour, une heure, un instant ; une fois que la trace est laissée au fond de l'âme humaine, essayez

de l'effacer, soudain la voilà ravivée, et elle reparaît plus puissante, semblable à cette statue oubliée au fond de l'Océan : le flot qui l'emporta la rapporte, et chacun la reconnaît, en dépit des tempêtes dont elle fut si longtemps le jouet.

Et, maintenant, voulez-vous savoir comment Jules Janin comprenait les devoirs et les récompenses du critique :

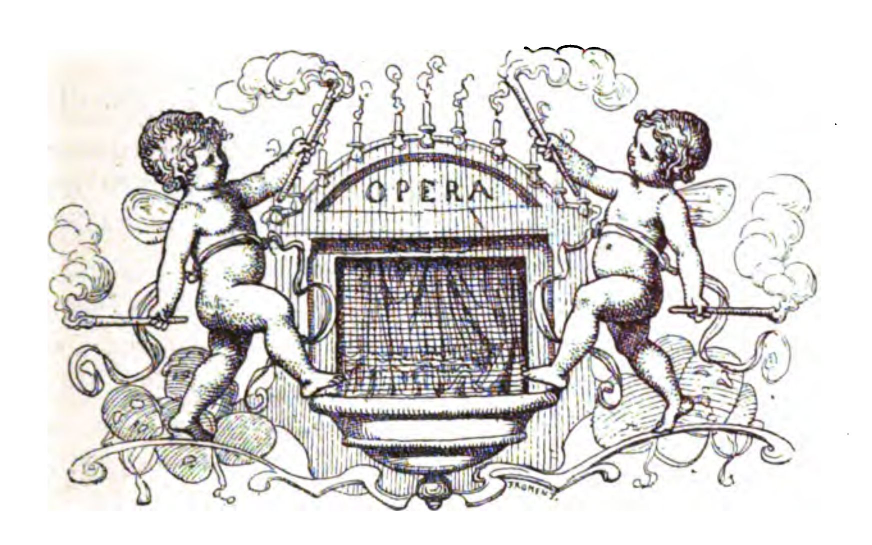
Un homme d'esprit est celui qui en a quelquefois, c'est un mot de Vauvenargues; un critique, homme d'esprit est celui qui en a une fois par hasard : pourvu que les autres jours il ait du bon sens, pourvu qu'il soit juste et de bonne compagnie, on ne lui en demande pas davantage; ajoutez la joie intime de l'homme qui tire de la foule où il se noie, où il se meurt, un poète aujourd'hui, le lendemain un grand artiste ; tantôt il sauve une comédie aux abois, tantôt il révèle un livre ignoré; ou bien, si le parterre, ébloui d'un vain bruit de paroles, se met à applaudir à faux quelque horrible mélodrame, alors c'est le triomphe de la critique de s'opposer à ces désordres d'une admiration hors de sa voie. En ce moment, vous êtes seul contre une foule... et quelle joie, et quel bonheur de prendre ainsi la défense de la raison outragée, de la langue française insultée, de toutes les majestés de l'art livrées en pâture aux parterres ignorants! Ou bien, par un matin de printemps, vous voyez entrer dans votre maison honorée M. de Chateaubriand qui vous dit : *Bonjour!* comme à un homme de sa famille; ou bien M. de Lamartine qui se fie à votre parole; ou bien Meyerbeer qui vous raconte les passions nouvelles dont il va remplir, tantôt, ces artistes qui ne chantent, qui ne pleurent, qui ne vivent que par lui. Ce sont là de grandes fêtes et de grandes joies sincères. Et souvent, quel bonheur encore de savoir toutes les nobles mains qui vous sont tendues, les voix éloquentes qui vous défendent, ces lecteurs qui marchent à vos côtés, dans vos sentiers, dont vous savez les espérances, les passions, les études ! O nobles clients! ils font du critique une espèce de consul !

Quels nobles élans! quel souffle !... Ainsi parlait (vers 1850) l'homme de cœur qui nous écrivait un jour, en nous offrant sa traduction de *Clarisse Harlowe* : « *Ami, j'ai bien travaillé!* » Oh ! oui, certes; et toujours avec la même conscience, avec la même ardente et honnête passion !

ALEXANDRE PIEDAGNEL.

(A suivre).





LE MAITRE DE FORGES



Très brillante chambrée, mardi 29 juillet, au Théâtre-Bellecour, pour la première représentation du *Maître de Forges* avec M. Damala et Mlle Hading.

La pièce de M. Georges Ohnet a suivi la fortune de son roman. Il s'en dégage non seulement ce parfum de bonne compagnie que les détracteurs se sont plu à lui reconnaître, mais encore cette émotion vraie qui captive les femmes et qui ne laisse pas les hommes trop insensibles. On y rencontre des sentiments honnêtes et des héroïsmes intimes. On écoute et on applaudit facilement aux bons endroits.

Le *Maître de Forges*, loin d'être un chef-d'œuvre comme le roman d'où la pièce est tirée, est par sa nature même un ouvrage destiné à un long succès.

Voir dans la 20e livraison de Lyon-Revue, août 1882, page 120, le compte-rendu que M. Félix Desvernay a donné de *Serge-Panine*, ce drame si pathétique et si émouvant, premier début de M. Georges Ohnet au théâtre.

Mais, l'autre soir, c'était peut-être moins la pièce qu'on allait entendre que M. Damala et Mlle Hading, ces deux comédiens de race, créateurs à Paris des deux principaux rôles, ceux de Philippe Derblay, le maîtres de forges, et de sa femme, Claire de Beaulieu:

M. Damala, que nous avions applaudi presque à ses débuts, sur cette même scène de Bellecour, dans Armand de la *Dame aux Camélias*, a pris plus d'expérience de la scène et plus d'autorité. C'est un artiste très intelligent, qui sent son rôle et le rend d'une façon très vivante. Il personnifie bien ce travailleur énergique, mais bon, noble de cœur et tendre, dont le dévouement et la générosité ne se démentent pas un instant.

La dureté même de son organe, la naïveté — si je puis le dire — de certains mouvements, ne donnent que plus de saveur à son personnage. Il est impossible de mettre plus de conviction dans le jeu et de trouver dans les scènes pathétiques — celle de la nuit de noces et celle du duel, par exemple, de plus superbes élans de passion.

Mlle Jane Hading est une Claire de Beaulieu comme M. Georges Ohnet l'avait imaginée :

— « Elle avait alors vingt-deux ans, dit-il, et était dans toute la splendeur de sa beauté. Sa taille élevée avait une élégance exquise. Et les bras, merveilleusement attachés à des épaules superbes, étaient terminés par des mains de reine. Ses cheveux d'or, noués sur le haut de la tête, laissaient voir une nuque ronde d'une blancheur rosée. Elle se montrait la vivante incarnation de la jeunesse dans sa grâce et sa vigueur. »

Ravissante dans le rôle de cette noble et fière jeune fille, Mlle Hading donne au personnage de l'épouse de Philippe Derblay une distinction, une mélancolie, une passion contenue, admirablement nuancées.

Elle est hautaine sans insolence, et c'est avec un art infini qu'elle ménage les transitions de ce caractère très difficile.

Les autres rôles sont purement épisodiques ; c'est un des défauts

qu'on peut reprocher à la pièce. M. Landrol est excellent dans celui de Bachelin, qu'il a créé à Paris ; M. Colombey a composé avec esprit le personnage du bonhomme Moulinet. Quant à M. Angelo, il ne prête au duc de Bligny ni la distinction ni la hauteur qui conviendraient à ce rôle.

Mme Diane Vallate dans la duchesse de Beaulieu et Mme Marie Helmont dans la baronne de Préfond, sont très convenables. Les autres emplois sont tenus d'une façon satisfaisante.

EMILE VAUBERT.





CHINTREUIL AU LOUVRE



L**E** musée du Louvre vient de s'enrichir d'un tableau de Chintreuil: *Pluie et Soleil*, don de son élève et ami Jean Desbrosses. Cette toile, qui figura au Salon de 1873, est la dernière œuvre du célèbre paysagiste, qui mourut le 8 août de la même année.

L'entrée de Chintreuil au Louvre, ce temple des chefs-d'œuvre, doit être signalée dans un journal lyonnais. C'est une de nos gloires locales qu'on vient de consacrer.

Antoine Chintreuil était presque notre compatriote. Il était né,— combien de nos lecteurs s'en souviennent-ils ?... — à Pont-de-Vaux, dans le département de l'Ain, en cette année 1816 qui marqua le commencement de le renaissance littéraire et artistique de notre siècle.

La vie de ce grand peintre fut dure. A dix-huit ans, il était, comme Champfleury qui fut dès lors son camarade et son ami, comme plus tard Zola, — commis dans une librairie parisienne, chez Legrand, quai des Grands-Augustins. Tout à coup, la fièvre de l'art le prit; dans la même petite chambre où Champfleury s'exerçait à écrire, le futur paysagiste avait établi un chevalet et faisait ses premières ébauches.

Longtemps il chercha sa voie. Ses essais étaient maladroits et ses amis le voyaient avec tristesse s'acharner en des efforts stériles.

Enfin, Corot vint à son aide et lui prêta des études. Alors le génie de Chintreuil se révéla.

L'art raffiné dont il avait le sentiment se fit jour peu à peu, lentement; car Chintreuil, comme l'a dit Théophile Gautier, cherchait à saisir « la nature dans ses moments d'originalité; il en guettait les caprices hasardeux, les attitudes bizarres, les effets risqués, pour les transporter sur sa toile. Il peignait ce qu'on ne voit pas tous les jours et ce que les autres dédaignaient de peindre, l'ayant vu. »

Il ne pouvait donc pas avoir de maîtres, à proprement parler.

Après avoir figuré au *Salon des Refusés*, comme plusieurs de nos grands contemporains, Chintreuil réussit, en 1847, à faire admettre au vrai Salon une *Vue des Buttes-Montmartre*.

Il avait 31 ans.

C'était un succès; ce n'était pas le succès. Sa peinture était une peinture d'exception; on ne la comprenait pas, même dans le monde des artistes, et le bourgeois la méprisait.

Dès lors, « l'ère des difficultés commençait, dit M. Firmin Javel dans l'*Evènement*. Elle ne devait finir qu'à la mort de ce lutteur. Il ne faudrait pas en conclure que Chintreuil eût été exclusivement malheureux. Ce poète a connu des joies d'ordre supérieur, ne fût-ce que celle de faire œuvre d'art. De plus, il posséda un ami. Du génie et une amitié fidèle, tel fut le lot de ce déshérité. Rien, du reste, n'est plus touchant que le récit des dernières années de cette liaison.

« Chintreuil, déjà atteint de la terrible phtisie, mais encore ardent au travail, s'était laissé séduire par le calme et l'aspect souriant d'un petit village situé aux environs de Mantes, la Tournelle-Septeuil. C'est là qu'il étudiait les beaux effets de nature, en compagnie de Desbrosses. »

Ce dernier avait acheté là, *pour trente-six francs*, un lopin de terre de trois ares. Puis, l'ambition des deux amis grandissant, ils avaient acquis la maisonnette de la Marie-Catherine, au prix de trois cents francs. Mais, comme il pleuvait chez eux comme en plein vent, Chintreuil et Desbrosses prirent le parti de construire eux-mêmes une maison qui les mît à l'abri des ondées.

Ce fut alors que le grand artiste fit son tableau : *Pluie et Soleil.* Cette œuvre devait être la dernière. Malade, il partit pour les Eaux-Bonnes ; mais Desbrosses le ramena bientôt à la Tournelle, où Chintreuil voulait mourir.

« C'était, dit M. Frédéric Henriet, par une chaude et belle journée du commencement de juillet. On déposa Chintreuil en plein soleil, au seuil de la porte vitrée de la grande salle, sur un matelas et des coussins préparés au jardin, pour le recevoir, et il put promener enfin son œil éteint sur ces lieux qu'il avait tant aimés et où s'étaient écoulées ses heures les plus douces...

« — Que c'est beau ! disait-il, que c'est beau ! »

Quelques jours encore, Chintreuil s'enivra du parfum de ses fleurs et de la lumière qui baignait son verger. Puis il expira, le 9 août 1873.

Chintreuil est mort au moment où son talent était incontesté. Il avait obtenu une médaille en 1867 et reçu, en 1870, la croix de la Légion d'honneur. Il laissait des pages merveilleuses, telles que le *Lever de* l'*Aurore*, l'*Ondée*, le *Bois ensoleillé*, la *Lune*, *Un rayon de soleil sur un champ de sainfoin*, *Pommiers et genêts en fleurs*, la *Chute du jour*, la *Route blanche*, où sont rendues avec une émotion profonde la transparence des brumes matinales, la poussière d'or des étés brûlants, la délicatesse des verdures humides de la ro-

sée. Il laissait enfin ***Pluie et Soleil,*** son œuvre maîtresse, qui le résume tout entier et qui montre combien ce grand artiste longtemps méconnu avait pénétré les secrets les plus intimes de la nature.

C'est plus qu'il n'en fallait pour sa gloire. Mais il n'en a pas joui.

Plusieurs musées de province possèdent des œuvres de Chintreuil. On peut voir, au musée de Mâcon, les ***Ruines*** (effet de soleil couchant), et, au musée de Pont-de-Vaux, le ***Crépuscule.*** La ***Sortie du bois***, qui fut exposée au Salon de 1857, est au musée de Bourg.

Malgré tout son génie, Chintreuil est trop délicat pour être jamais populaire. N'est-ce pas une raison de plus pour glorifier ce grand peintre, qui n'a jamais rien sacrifié au succès facile ?

EMILE VAUBERT.





CHRONIQUE

Août 1884.



Faculté de droit de Lyon. — *8 août.* — Dans le concours général de troisième année de toutes les Facultés de Droit de France, les étudiants lyonnais remportent un brillant succès. M. Emile Bouvier obtient le premier prix, M. Frédéric Scheneider le second prix, et M. Eugène Missol la première mention.

Hommage rendu a notre Faculté de médecine. — M. Hérisson, ministre du commerce, vient d'adresser au doyen de la Faculté de médecine de Lyon un télégramme de félicitations pour l'empressement qui a été mis à organiser des missions de secours pour les localités où le choléra fait des ravages.

Au Lycée. — La distribution solennelle des prix aux classes supérieures du Lycée de Lyon a eu lieu samedi matin, 2 août, dans la grande salle de la Bibliothèque, sous la présidence de M. Fourcade, premier président à la Cour d'appel.

On remarquait aux sièges d'honneur, M. le maire de la ville de Lyon M. Jandin, président du Tribunal de commerce, M. le général commandant la place, MM. les doyens des cinq Facultés, MM. Deyme et Piaton, délégués de l'Association des anciens élèves du Lycée.

M. Acis, professeur de troisième au Lycée, a prononcé le discours d'usage. Ce discours excellent dans la forme et dans le fond, n'avait qu'un tort, c'est d'avoir été — comme tous les morceaux de littérature de ce genre, d'ailleurs, — coulé dans le moule universitaire, où il a laissé le plus clair de son originalité. C'est avec un vrai bonheur d'expressions que l'orateur a démontré l'utilité de l'instruction littéraire et l'aberration de cette école qui voudrait supprimer l'étude des langues grecques et latines. « On voudrait supprimer dans l'éducation tout ce qui élève l'esprit, et se borner à donner à la jeunesse une légère couche scientifique ? on ne voit pas que cetté éducation utilitaire serait néfaste et qu'elle condamnerait fatalement les générations aux jouissances matérielles.

« Enlevez l'idéal, qui fait le poète, supprimez ce coup d'aile que l'on acquiert par l'étude approfondie des auteurs classiques, et la jeunesse française se traînera à jamais dans les ornières du plus effroyable terre-à-terre. »

Après ce discours qui a été vigoureusement applaudi, M. Fourcade s'est levé et a donné quelques conseils aux élèves qui sortent du Lycée et à ceux qui vont y rentrer.

La proclamation des lauréats termine cette imposante cérémonie.

MISSION SCIENTIFIQUE. — M. Etienne Gauthier, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Lyon, est chargé d'une mission dans la Turquie d'Asie et en Perse, à l'effet d'y entreprendre des recherches d'histoire naturelle et d'anthropologie.

RÉCOMPENSES AUX BEAUX-ARTS. — MM. Victor Ripamonti et Charles Yung, ont obtenu l'un, le 1er prix de gravure et l'autre, le 1er prix de dessin de fleurs à l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon.

M. Patricot Auguste qui a remporté trois médailles d'or à Lyon, a obtenu l'année dernière le grand prix de Paris, et cette année le 2e grand prix des Beaux-Arts de Rome. Cet artiste, né à Lyon, est élève de MM. Henriquel et Danguin.

LÉGION D'HONNEUR. — L'*Officiel* nous apprend que M. Dedieu, maire de Villeurbanne, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. LE PRÉFET DU RHÔNE. — Ainsi qu'il appert par une lettre que M. Massicault, préfet du Rhône, vient d'adresser à M. le président du conseil général, la santé de notre premier magistrat l'oblige à abandonner momentanément ses travaux et à suivre un traitement.

Il y a quelque temps déjà, M. Massicault a souffert pendant son congé à Maison-Laffite, d'accidents pulmonaires assez sérieux survenus à la suite d'un refroidissement.

Ces accidents sont en bonne voie de guérison, mais les médecins ont prescrit un traitement qui retient aujourd'hui M. Massicault à Vichy.

Nous joignons nos souhaits à ceux de l'honorable président du conseil général pour le prompt rétablissement de M. Massicault.

Evènements. — *Dimanche 11 août.* — Immense incendie, rue Centrale, réduisant en cendres plusieurs maisons et blessant plus ou moins grièvement un grand nombre de nos braves pompiers.

— *26 août.* — Obsèques solennelles du pompier Jubitz, mort des blessures qu'il avait reçues à l'incendie de la rue Centrale.

Consulat Japonais. — Un consul du Japon va s'établir à Lyon.

Le personnel du consulat est arrivé jeudi 13 août à Lyon, venant directement de Mokio (Japon), et est descendu à l'Hôtel de Lyon.

Il se compose de MM. Fouyeshima, âgé de 46 ans, consul; Koumazaki, 40 ans, chancelier du consul; Imamuka, 42 ans, attaché au consulat, et Tukuhara, 36 ans, attaché également au consulat.

Le consul et sa suite ont visité notre ville et sont allés rue Neuve, notamment visiter des locaux pour y installer le consulat.

Nécrologie. — On enterrait jeudi, 14 août, M. Peysson, distributeur-chef de la bibliothèque de Lyon, fonctions qu'il occupait depuis 42 ans.

Sa mémoire prodigieuse en faisait un véritable catalogue vivant; c'est une perte pour tous ceux qui fréquentent assidûment la bibliothèque.

— Le dernier des conseillers à la Cour de Lyon, démissionnaire en 1830, vient de mourir à Lyon à l'âge de 87 ans.

M. Eugène Gairal de Sérézin était petit-fils d'un conseiller au Parlement, petit-fils d'un conseiller à la Cour de Lyon, et il fut conseiller lui-même à la même Cour à 29 ans. Il n'hésita cependant pas, lorsque survint la révolution de 1830, à briser une carrière qui s'annonçait exceptioneellement brillante plutôt que de manquer au serment prêté à la monarchie de 1815.

Le défunt n'avait pas d'enfants, mais il laisse deux neveux : M. André Gairal, vice-doyen de la Faculté catholique de droit de notre ville, et M. Gairal de Sérézin, ancien chef de bataillon au 60e régiment territorial.

Publication. — *Recueil d'articles élémentaires de pratique et de jurisprudence notariales*, par Joseph Berger, principal clerc de notaire à Lyon.

Un volume in-8°. — Prix, broché : 5 francs.

Le livre de M. Berger est un ouvrage utile et même nécessaire, donnant par ordre alphabétique la solution des principales difficultés soulevées jusqu'à nos jours sur la pratique du notariat en particulier et des affaires litigieuses en général.

Il a son originalité et ne saurait être suppléé par aucun autre résumé du même format paru jusqu'à ce jour.

Les candidats aux fonctions du notariat pour lesquels il a été spécialement conçu et rédigé, y trouveront les principales questions et solutions que leur demande la pratique journalière des affaires.

De là, pour les praticiens, économie de temps et sécurité absolue pour la rédaction des actes à établir.

Directeur-Gérant : Félix DESVERNAY.

Impr. A. Waltener et Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon.



LA NAISSANCE D'UNE CIGALE

Sur le sol endurci, par la marche tassé,
On aperçoit surgir un cône imperceptible,
Le relief mignon d'un Vésuve risible,
Sous l'effort du dedans lentement crevassé.

A la longue il s'entr'ouvre, et je vois de l'argile
Péniblement sortir un gnôme singulier;
Dans un fourreau de soie, aveugle prisonnier,
Il tâche à dépouiller l'enveloppe indocile.

Enfin il fait craquer son étroit vêtement,
D'où la nymphe apparaît. On dirait la tunique
De lin, dont, avec soin, une femme s'applique
A tirer par en haut son corps souple et charmant.

La cigale encore tendre, engourdie, étonnée
De ce monde nouveau, semble d'un lourd sommeil
S'éveiller faiblement sous le rayon vermeil.
— L'élytre diaphane, et de réseaux veinée,

Tout humide, à ses flancs est collée; et des grains
D'un rouge vif et clair la piquent aux aisselles,
Comme si l'on voyait le sang, à travers elles,
Fluide, s'épancher en canaux purpurins.

Mais demain le soleil, de ses rayons tenaces,
Aura durci son aile et desséché ses flancs :
Le virtuose noir fait, sous les cieux brûlants,
De cymbales de fer retentir les espaces.

Ainsi l'âge et les deuils, jour par jour, sous le poids
De leurs carreaux d'airain, endurcissent nos âmes
Et dessèchent nos cœurs... Mais quoi! les mêmes flammes
Qui grisent la cigale ont étouffé ma voix!

PUISTPELU.

1884.





ENTRÉE DE LOUIS XII A LYON

LE 17 JUILLET 1507

Louis XII qui le 29 avril 1507 venait d'entrer vainqueur à Gênes, mettait fin par cette vigoureuse répression à toutes les menées italiennes. Dès le 1er mai la nouvelle de victoire arrivait à Lyon (1) ; c'était pour cette ville apprendre qu'une fois encore elle allait avoir le coûteux honneur de recevoir le roi.

En attendant il fallait songer à la reine qui dès le 13 avril donnait ordre de tenir la ville « nette (2). » Le 18 mai, à huit heures du matin, les conseillers allèrent lui faire révérence ; Anne de Bretagne leur fit « gracieuse response et s'est déclairée qu'elle a en bonne recommandacion ceste ville, manans et habitans en icelle (3) ; » le 27, ils payaient les « pescheurs de Sainct

---

(1) Arch. de la ville de Lyon BB 25, f. 137.
(2) Ibid., f. 131.
(3) Ibid., f. 139.



Vincent qui tirèrent l'oye et joustèrent sur Saonne à Sainct Jehan pour faire passer temps à la royne et à ses gens (1). » Si pour la reine on ne semble pas avoir fait grands frais, pour le roi il devait en être autrement. Le 5 juin, le Consulat apprenait que le roi « est délibéré partir en bref de Millan pour s'en venir de par deçà en France. Lequel s^r s'est fait ouyr qu'il veult que l'en luy face entrée, à quoy a esté oppiné et respondu que l'on advisera de faire entrée puysque le bon vouloir dud. s^r est tel et le plus honnestement et le moings despen[cièrement] que faire se pourra (2). » Nos consuls songeaient, on le voit, à faire des économies; ils se souvenaient en effet des précédentes entrées qui avaient fortement grevé le budget de la ville. Mais ils ne pouvaient agir seuls, pour les réceptions solennelles, comme dans toutes les circonstances graves, ou encore comme pour toutes les dépenses importantes, il leur fallait l'assentiment des notables et maîtres des métiers. Aussi ils s'empressèrent de les convoquér, d'autant mieux qu'on avait encore une grave question à débattre: le renouvellement des fermes de la rève et des gabelles. Rien de curieux comme ces vieilles assemblées chargées des intérêts de la communauté; celle-ci fort calme, en somme, puisque la question de l'entrée n'était même pas à discuter, le roi avait formulé un désir; quant aux fermes elles s'imposaient d'elles-mêmes; offre pourtant un certain intérêt, soit pour les mœurs du temps, soit même pour les nôtres. Le procès-verbal dans toute sa sécheresse laisse entrevoir bien des choses, et la ténacité de quelques-uns qui veulent que l'on s'informe bien si telle est la volonté du roi, et la passivité des autres, et l'audace ou la timidité, la raison ou l'inconscience, la sagesse ou la sottise. Le 10 juin, l'assemblée entrait en séance: « Ausquelz comparans a esté exposé par mesd. s^{rs} les conseillers et par la voix dud. messire Glaude Vandel les causes pourquoy a esté faicte cested. assemblée, c'est:

---

(1) Ibid., f. 142.
(2) Ibid., f. 144.

la première pour ce que la ferme de la rève que la ville tient à main ferme du roy nostre s. finist à la sainct Jehan prouchaine et la ferme des gabelles à la sainct Michiel pour prendre délibération si l'on les doit reprendre ou laisser, lesd. fermes, attendues les pertes que la ville en soubstient chacune année qui sont grandes ; aussy si l'en doit faire entrée au roy nostre s., à cause de la reddition et victoire de Gennes, attendu que les autres villes d'Ytallie la luy ont fait et ont estez lesd. comparans des oppinions et advis qui s'ensuivent :

« Mons. le courrier Guillaume Guerrier est d'advis que attendu que lesd. fermes furent prinses pour entretenir les foires et marchants de lad. ville et que si elles tumboient en mains estranges, les foires seroient totallement anichillées et les marchans fatiguez, pour ces causes et autres par luy dictes et déclairées, la ville les doit prendre comme par avant et vault mieulx paier la perte qui y est que de tumber en plus grant inconvénient et qu'on doit faire entrée au roy, si c'est son plaisir et qu'on le puisse faire. Mess. Maurice Sève id.. Mess. Simphorien Champier id., touchant la rève, et touchant l'entrée du roy, qu'on le doit faire sçavoir et sentir des princes qui sont entour led. s^r^ si c'est son plaisir, et si à Grenoble la feront, et, selon qu'on en trouvera, la faire. Led. Jacques Barondeau est d'advis que attendu que les foires sont et ont estez cause de la prospérité de la ville et des pays y confrontans et qui lerra lesd. fermes, ce sera la totalle perdicion desd. foires, et, en les laissant, l'en pourroit irriter le roy ; pour ce, il est d'advis que l'en doit reprendre lesd. fermes et non pas les laisser, et pour paier et survenir aux pertes l'en doit mettre ung denier en cotte chacun an et faire entrée aud. s^r^. Jehan du Peyrat id. Jacques Buyer id., et qu'on doit envoier devers le roy pour veoir si l'en pourroit amoindrir le pris desd. fermes. Jacques Croppet, Jehan Doujehan, Martin Geneveys, Guillaume Andrevet id., Jehan Faye id., comme autrefois a esté fait et qu'il vouldroit mieulx perdre beaucop à la ville que les laisser, par plusieurs raisons qu'il scet bien. François Guérin id. et qu'on doit faire remonstrance au roy tou-

chant avoir rabat, si l'on le peust avoir, ou autrement les prendre pour obvier aux grands inconvéniens qui pourroient advenir à lad. ville. Jehan Coyaud, Anthoine Combe, Jehan Tantillon, Jehan le Père, Jehan Guillermet, Jehan Pannetier, Pierre Salamon, Anthoine Rollier, Pierre Garenchier, André Faure, Benoist Got, Anthoine Vannel, Jehan Girard id., François Bonnefoy id., et que la perte se doit prendre sur les riches. Guillaume Bolier id., comme les autres précédans notables. Bertrand Amblard, Benoist Javot, François de Marcieu, Jehan Pradier id. Bonnefoy de Loche, comme Guillaume Bolier. André Martin est d'advis que s'il y a perte esd. gabelles ont les doit laisser. Anthoine Basset, Pierre Debez, Philibert Gadibert, Jehan de la Roelle, Barthélemy Farjot, Vincent Moreau, Estienne Clerc, Jacques Basiergues et Jehan de Lorrayne id. Vincent Michon id. Pierre de la Barre est d'advis contraire et qu'on doit laisser la rève s'il y a perte. »

« A esté sur lesd. oppinions et causes dessus eues et proposées par mesd. s. les conseillers assigné à demain pour conclurre et arrester ce que sera de faire (1). »

Muni de pleins pouvoirs le Consulat n'avait plus qu'à préparer la réception du roi ; il donnait « charge à Clément Trie quel ystoire l'on pourra faire pour lad. entrée et d'en parler à Jehan Richiers et autres ainsi qu'il verra estre à faire et aud. Jehan Peyron, Jacques Tourvéon et Amé Bullioud de faire faire le paille et adviser manière et façon comment l'en le doit faire, » (2) convoquait les enfants de la ville pour les prier « de eulx mettre en point et faire livrée pour aller au devant dud. s^r^, » et (3) comme les enfants de la ville, pour qui ces réceptions, où ils devaient paraître à grand apparat, étaient de véritables corvées, ne semblaient guère disposés, il eut recours à l'autorité du sénéchal (4), priait enfin tous les

(1) Ibid., f. 147 et 148.
(2) Ibid., f. 149.
(3) Ibid., f. 151.
(4) Ibid., f. 155.

drapiers « tant deçà le pont de Saonne que della affin de prester des draptz jaulnes et rouges, » (1) c'étaient les couleurs de la livrée du roi qui devaient tapisser une partie de la ville. Le trésorier Jacques de Baileux recevait un mandat de « cinquante livres ou plus pour paier les menuz fraiz. » (2)

Le projet conçu par Clément Trye et Jean Richer n'avait plus qu'à être mis à exécution; ce projet comprenait la construction de quatre échafauds; au pont du Rhône, à la Grenette « en l'Herberie », aux Changes ; pour leur charpente on s'adressa à Claude Gabriel de la Grange, Nicod Cabbe et Christophe Broquin (3) ; Jean Richer, Jean Ramel et maître Adam étaient chargés de la décoration. Maître Adam avait peut-être une fonction plus relevée, on le paie en effet « pour faire le portrait des mistères de l'entrée du roy (4) ; » il est bien celui qui signe A. F. une quittance de « dix sols pour la facture et portraict des ystoires jouées à l'entrée du roy (5); » cette somme serait fort minime pour un artiste chargé d'établir le projet de l'entrée ou encore de la reproduire tout entière ou même pour un simple peintre de décors, pourtant il ne semble pas avoir été un aide de Jean Ramel ni de Richer. Ces échafauds plus ou moins appropriés à la scène que devaient jouer les acteurs étaient ornés de peintures et de draperies (6) ; achevés, on les recouvrait de vastes tentes en attendant l'arrivée du roi (7). Jean Ramel fut spécialement chargé de celui du pont du Rhône, c'est lui qui aidé de Vincent Thyon en

---

(1) Ibid., f. 150.

(2) Ibid., f. 154.

(3) CC 575, n° 1, f. 2; CC 583, n° 1.

(4) Plus à M° Adam, le peintre, pour faire le portrait des mistères pour l'entrée du roy à son retour de Gènes X s. t.» — CC 575, n° 1, f. 8; n° 8, f. 2.

(5) Pièce justificative, III.

(6) « A Jaques Bas, marchant de Flandres pour les despens par luy faits à tendre et destendre l'eschaffault de la Granete cinq sols tourn.. » — A Quantin Périlleux, « pour avoir tendu et destendu l'eschaffault de l'Erberie, pour cloz, crosses, cordes et autres choses, paié sept solz six deniers t. ». — CC. 575, n° 8. et n° 1, f. 8.

(7) « Pour un gaigne denier qui porta une tente depuys Saincte Catherine jusques au pont du Rosne, que la femme de Borrellier presta pour cou-

fit les peintures (1), tant chez lui que dans la grange de la ville où on avait déposé les charpentes (2); cet échafaud devait d'ailleurs avoir une décoration particulière à laquelle contribuèrent le charpentier Lucas Cochin, le menuisier Daulphin, le papetier Jehan de Tholoze, le cartier Antoine Cuisinier, Vincent Thyon et Nicolas Clerc, le tailleur d'images, de cette collaboration sortit l'arbre de « palme ou olivier », signe de victoire, à 44 branches, au pied duquel devait se tenir l'acteur jouant le Prince (3).

L'échafaud de la Grenette sous la direction de Jean Richer et du grand Myrallier (4) s'éleva « par manière d'une cité (5), » on y

vrir l'eschaffault du pont du Rosne, six deniers.— A deux gaigne deniers qui allèrent quérir deux grans tentes de bateau à Sainct Vincent, que Glaude de la Moyne a presté pour couvrir les deux eschaffaulx de la Granete et des Changes, douze deniers. — A ung gaigne denier qui porta la tente des moles sur l'eschaffault du pont, six deniers.» — CC. 575, n° 1, ff. 2, 3, 4.

(1) «A Jehan Ramel, painctre pour XVIII journées qu'il a vacqué à la grange de la ville pour paindre l'eschaffault de la porte du pont du Rosne à sept solz six deniers pour jour, par un billet de mess. signé par mons. le procureur, VI l. XV s. » — CC. 575 n° 1 f° 71 — p. j. IV.

(2) «Le VI jour de juillet mil cinq cens et sept paié à Glaude Gabriel de la Grange pour quatre douzaines postz de sappin achaptées de luy et ont esté mises en la grange de la ville près le pont du Rosne. ».... CC 575 n° 1 f. 2.

(3) « Le lundy XII dud. moys de juillet paié à Anthoine, filz de Glaude Cuisinier, cartier, pour avoir colé le papier emploié à l'arbre de la palme, marché fait par Clément Trie et par l'advis de s. Amé Bulliod, présent Jehan Archimbaud, dix solz. — A maistre Nicolas Clerc, tailleur des ymages, pour ses vacations et journées à faire l'arbre de palme pour l'eschaffault du pont du Rosne où il a vacqué sept jours luy et son homme, marché fait à luy par Clément Trie, par l'advis du s. Aimé Bulliod, deux livres cinq solz. — A Jehan de Tholoze, papetier, pour une rame de grant papier emploié à faire led. arbre, vingt solz. (CC 575 n° 1 ff. 2 et 3. — A maistre Daulphin, menuisier, pour avoir fait les branches de l'arbre de palme ou olivier qui fut mys en l'eschaffault de la porte, marché fait à VI d. chacune branche, et y en avoit quarante quatre que monte en tout vingt deux solz tournois. — A maistre Lucas Cochin, chapuiz, pour avoir fait le gros bras dud. arbre et rabiller ung soloil, pour ce, marché fait à quinze solz tournois. (CC 575 n° 8). — p. j. IV.

(4) « Plus payé à Jehan Richier et au grand Myrallier pour les coleures et paintures achaptez pour l'eschaffault et rocq de la Grenete. II l. X. d. — CC 575 n° 1 f. 6.

(5) BB 25 f. 158.

figura même des rochers; pour les faire « Etienne Mourand et Barthélemy Rossand, nochiers et affaneurs » furent chargés d'aller chercher des « trofes de bois » et en ramenèrent deux « bêches (1); » ces fagots furent recouverts de « vingt-six couvertes de cannevat (2) » qu'on passa ensuite en couleur, c'est là que paraîtront Proserpine et Pluton. Les deux autres semblent avoir été un peu plus négligés ou du moins je n'ai retrouvé dans les comptes d'autres mentions que celles des tentes et des draperies (3).

Nous avons vu que l'un des premiers soins du Consulat avait été de nommer des commissaires pour commander le « paille » et surveiller sa confection; le « paille » ou « pale », en effet, était un des accessoires obligés des réceptions de rois, c'était un dais porté par quatre des conseillers, honneur rendu à la personne royale, comme on le rendait aux représentants de Dieu. Il était triparti de satin rouge, jaune et bleu, doublé de taffetas rouge et garni de franges de soie jaune et rouge et de cent fleurs de lys d'or; au milieu, le grand écusson aux trois fleurs de lys, surmonté d'une couronne et entouré de l'ordre de Saint-Michel, au-bas duquel pendait le saint (4).

De nos jours on peut difficilement se rendre compte de l'activité générale qu'une pareille solennité donnait à toute la ville; chacun était tenu de contribuer, de livrer ses tapisseries ou ses draps et même de prêter main-forte à ceux qui étaient chargés de pavoiser. Ainsi la ville paya « Janot la mosche, le provensal et ung autre, sergens du courier, qui demeurèrent tout le jour du vendredy par la grant rue du puys Peloux, tirant au pont du Rosne pour faire tapisser aux habitans de lad. rue (5). » On étirait et cousait les draps,

(1) CC 575 n° 1 f. 2.
(2) CC 575 n° 1 f. 6.
(3) Ibid., f. 3; CC 575 n° 8.
(4) BB. 25, ff. 149, 183, 225; p. j. V et VI.
(5) CC 575 n° 1, f. 3.

plantait des crochets, fichait des bigues pour tenir les draperies où elles ne pouvaient s'appuyer aux maisons; des charretiers circulaient, arrivant de tous les coins de la ville, ramassant de porte en porte, pour les rendre ensuite, draps, tapisseries et couvertures; de temps en temps tout ce monde s'arrêtait pour boire ou faire collation et se remettait à la tâche (1) ; d'autres étendaient du sable et du gravier sur les chaussées mal pavées (2); les sergens et gens des penons veillaient jour et nuit à ce que rien ne fût emporté (3); des maîtres maçons visitaient « l'euvre de planté au pont du Rosne (4). » Le Consulat envoyait à la porte du pont six brigandines et six salades pour donner à ses gardes un aspect militaire (5) ; prévenu du jour, il fixait au vendredi le marché qui devait être tenu le samedi, faisait crier que ce jour « les boticles soient fermées, que aucunes personnes estrangier avec charrettes ne bestes à bas n'entrent lad. ville (6) », et expédiait à Heyrieu, au-devant du roi, deux messa-

---

(1) Ibid., nos 1, 8, 14, 17, 19. A deux charretiers qui allèrent quérir toutes les bigues qui furent plantées de puys la Croisete jusques à l'ospital, cinq solz. CC. 575 n° 1 f. 3. — Pour troues homme qui ont ayder à tappisser les portes du pont du Rosne. (CC 575 n° 17.) — A Bastien Creste, tapissier, pour achepter deux milliers de crochets à tendre la tapisserie, trente solz. *En marge:* lad. tapisserie fut tendue depuis le pont du Rosne jusques à la Croysete, au dépens de la ville. (Ibid., n° 1 f. 3. — A Pierre Filhard qui avoit charge recevoir la tapisserie depuys la Croisete jusques au Puys Grillet, pour avoir destendu et rendu la tapisserie, six solz sept deniers t. (Ibid., f. 4. — A Jehan Bossez et Jehan Blic qui eurent charge de tendre depuys l'ospital jusques au Puys du pont du Rosne. — A quatre gaigne deniers qui amassairent la tapisserie en rue Mercière de maison en maisòn. — Pour deux gaigne deniers qui pourtèrent la tapisserie de la Saone. — Pour trois gaigne deniers qui ont tendu et destendu lad. tapisserie. — Pour trois hommes qui ont aidé à tendre la porte du pont du Rosne. — A Hugues Porret qui amassa toute la tapisserie depuys Nostre-Dame de rue Neufve jusques à la Gerbe et les trois rues de l'Aulmosne. (Ibid. f. 5). A un charreton qui a raporté la tapisserie de la porte de la Lanterne. (Ibid., f. 7.)

(2) Ibid., nos 1 et 8.

(3) Ibid., nos 1 et 19.

(4) Ibid., n° 8.

(5) Ibid. n° 1.

(6) BB 25 f. 161, BB 27 f. 130.

gers pour savoir l'heure précise de son arrivée, afin de n'être point surpris (1).

Jean Richer, lui aussi était prêt, ses acteurs avaient leurs costumes (2), les rôles répétés, étaient sus. Parmi ces acteurs étaient : Me Pierre Rodier, notaire, qui remplit le rôle de chascun à l'échafaud de la place du Change; Me Michel, « clerc de mons. le recteur Barondeau, » qui joua à la Grenette, et Gabriel Précieu, clerc du secrétaire (3), qui rendit le costume que lui avait fourni la ville ; quant aux femmes, je n'ai pu retrouver aucun nom. Avec eux il y avait bien certainement de simples figurants, les comptes mentionnent les gages de 14 compagnons (4), et 12 hommes seulement remplissent des rôles, il est probable aussi qu'il y eut des acteurs de bonne volonté pour le simple plaisir de la parade.

C'est avec un profond mépris que jusqu'ici on a parlé des vers de Jean Richer (5) : certes je ne veux point les défendre, ils ont force chevilles, souvent ils sont obscurs, en outre l'action elle-même est peu claire, mais il faut bien lui tenir compte de ce qu'il avait beaucoup à faire dire en peu de temps ; à peine le roi s'arrêtait-il quelques minutes devant chaque échafaud, et il fallait trouver moyen en quelques vers de louer, de conseiller et de se plaindre, ce qu'en somme voulait la ville, si elle ne l'imposait pas à son poète. Aussi voyons-nous à la première scène l'éloge sans mélange ; à la seconde, apparaît un timide désir de paix ; à la troisième, ce désir plus nettement formulé devient un conseil et le dernier vers est une

---

(1) CC. 575, nos 8 et 20.

(2) « Premier, à Anthoine ...., costurier, pour la façon de quatre hucques, une journade royalle et cinq robes de filles à raison de III g. t. ? pour pièce, monte trente sept solz six deniers. — BB. 25 f. 183 et p. j. V.

(3) CC 575 no 2 ff. 5 et 8.

(4) A quatorze compaignons qui ont joué es ystoires de lad. entrée à chascun quinze sols tournois et ce moyennant devront rendre leurs habitz. (Ibid, no 8.)

(5) Clerjon, *Histoire de Lyon*, t. IV ; Péricaud, *Bibliographie lyonnaise du XVe siècle*, troisième partie, p. 21.

plainte; enfin la quatrième est un appel à la justice qui ne peut régner que dans la paix. L'action ainsi comprise, les trois derniers vers de la dernière scène semblent une menace; et à cette époque, bien que le roi auquel on s'adressait fut le Père du peuple, il y avait quelque courage à lui dire sa pensée, et ce qui surtout devait gêner le poète, c'était l'expression à trouver pour la faire accepter, aussi semble-t-il qu'il y ait eu une sorte de fatalité sur presque tous les vers de ces réceptions. La poésie a besoin de liberté.

Le procès-verbal qui suit est tiré des registres consulaires (Arch. de la ville de Lyon, BB 25, f° 162-166). Je me suis permis de remettre à leur place les vers de Richer qui étaient tous rejetés à la fin.

L'ENTRÉE DU ROY A SON RETOUR DE GENNES LE SAMEDY XVII[e] DE JUILLET MIL CINQ CENS ET SEPT A HUIT HEURES DE MATIN.

Ledit jour, à huit heures de matin, le roy nostre sire Loys douziesme, retournant de son voyaige de la conqueste et réducion de Gennes, est arrivé et entré en lad. ville par la porte du pont du Rosne accompaigné de plusieurs grans princes et seigneurs; et marcheoit au devant de luy le seigneur Gallias, son grant escuyer, au devant duquel estoient les trompettes et clarons qui sonoient du long et parmy la ville et faisoient merveilleusement bon veoir. Les seigneurs de l'esglise allèrent au devant en bonne bande, et fit leur arengue mons. l'évesque souffragant dud. Lion; les officiers du roy firent ugne autre bande et allèrent au devant, et fit leur arengue messire Glaude le Charron, lieutenant général de mons, le baillif de lad. ville, et les conseillers accompaignez des notables et enfans de lad. ville en grant nombre, lesquelz enfans estoient abillez de livrée de drapt blanc mesparty avec de veloux tanney, allèrent au devant et fit l'arengue messire Pierre Chavet, juge ordinaire de cested. ville.

Parmy la ville estoit tendu d'un costé et d'autre, depuis la porte du pont du Rósne jusques près de l'ospital, de draptz jaulnes et rouges, qui estoit livrée dud. s[r], et le demeurant de la ville estoit tendu de belle tappisserie, tirant à la Granete jusques à Portefrot, sans aucune interruption, excepté sur le pont où estoient toutes les bannières, qui faisoit bon veoir.

A la porte du pont du Rosne estoit paille beau, semé de fleur de lys d'or, lequel tenoient quatre desd. conseillers, c'est assavoir Jacques Fenoil, Jehan Peyron, Jehan Salla et Jacques Tourvéon, qu'ils le portèrent sur

le roy nostred. s[r] parmy la ville et jusques à lad. Portefroc, où mess. de l'esglise receurent led. s[r].

A la porte du pont du Rosne estoit le premier eschaffault, et y avoit six personnages, c'est assavoir : une fille abillée de taffetas rouge signiffiant Force, une autre fille abillée de taffetas pers signiffiant Prudence, une autre fille abillée de taffetas jaulne signiffiant Diligence, une autre fille signifiant Vaillance, abillée de taffetas violet, tenans en leur main chacune ung chapeau de lorier ; item ung homme abillé de taffetas jaulne et rouge escartelé, signiffiant Noble Vouloir ; item ung autre homme, abillé d'une hucque de rouge signiffiant Ardant Désir, et ung autre homme abillé d'une hucque de France de taffetas pers, semé de fleurs de lys, signiffiant le Prince, qui estoit au pied d'une grant palme signiffiant Victoire, et disoient les ditz cy après escriptz :

NOBLE VOULOIR

Soubz la clarté de haultaine victoire,
Est cejourd'huy le cheval Pegasus
Voulant par l'ayr, comme il est notoire,
Pour le renom et triumphante gloire.
De la conqueste du vaillant Theseus.
France en triumphe, puisqu'el voit au dessus
Son hault fleuron fleurir si noblement,
Ses ennemys de peur en sont confuz,
Voire ce mis tu victorieusement.

ARDANT DÉSIR

Oncq Hercules ny le noble Jason,
En leur vivant, tel conqueste ne firent,
Pour leur vaillance conquérant la toyson
N'eurent tel gloire ne si aultein regnom,
Ny tous les preux tel chose n'entreprirent ;
A Troies la grant jamais les Grecz n'acquirent
Ung tel honneur par sens ne par vaillance,
Ny les Romains, qui mains en desconfirent,
Qu'a fait ce jour le noble roy de France.

FORCE

Noble fleuron, soubz ceste haulte plaine,
Tu es receu le très victorieux,
Et par moy Force, que d'honneur te réclame,
Auras ceste heure ce chapeau précieux.

PRUDENCE

Par ton renom très hault et glorieux
Et ta victoire tant grande et excellente
Par moy Prudence, ce chapeau gracieux
De beau lorier de ma part te présente.

DILIGENCE

De te louer je ne veu estre exempte,
Moy Diligence, pour ton noble loyer,
Car sur tous princes, à ceste heure présente,
As mérité ce chapeau de lorier.

VAILLANCE

Et moy Vaillance ne te veu oublier,
Comme puissant chacun te loue et prise,
Par ta victoire dois estre l'éritier
De ce chapeau de royalle entreprise.

LE PRINCE

Je vous mercie de la vostre devise,
Dames, d'honneur et d'œuvre méritoyre
Ornant, par vous ay si noble chose acquise
C'est le chapeau de aultaine victoire.

Au deuxiesme eschaffault qui estoit en la Granette, auquel avoit ung homme abillé d'une hucque de France, signiffiant le Prince, une fille abillée de taffetas jaune signiffiant Proserpine, ung homme abillé d'un arnoys blanc signiffiant Honneur de Noblesse, ung autre homme abillé d'un arnoys blanc signiffiant Droit de Noblesse; ung autre homme nommé Pluto, abillé de rouge, et disoient les ditz cy après déclairez :

PLUTO

Oncques Anybal, ny Conrad sans doubtance,
Roys des Romains, puissans d'auctorité,
Ne sceurent oncq par force ny science
Qu'en sept ans peussent prendre ceste cité;
Mais ceste heure je y ay peu résisté,
Car Hercules n'a craint buisson n'espine,

Qu'il n'aist mis hors la belle Proserpine
Que je tenoye en mon obéyssance
Qu'avoye ravie par ma faulce rapine,
Dont ce jourdhuy n'ay plus la jouyssance.

PROSERPINE

Par ta prouesse, royal fleuron de France,
Suis mise hors de doubte et de souffrance
Où me tenoit ce villain faulx voular,
Aussi as fait, par ton haultain povoir,
L'honneur et droit de noblesse en substance.

L'HONNEUR DE NOBLESSE

Par ta victoyre sommes en asseurance,
Car ta conqueste nous met en espérance
De vivre en paix, qui que le vueille veoir
Par ta prouesse, royal fleuron de France.

DROIT DE NOBLESSE

Des infernaulx as mis jus la puissance
Et es entré par couraige et vaillance
Jusques à l'abisme du superbe manoir
Où gentillesse estoit, à dire voir,
Tenue subjecte et nous en grant doubtance.

LE PRINCE

A gentillesse veux monstrer noble signe,
Car de noblesse suis le conservateur,
En exaulçant la royalle racine
Dont les fleurons portent noble couleur.

Au tiers eschaffault estant en l'Arberie y avoit ung homme abillé d'une hucque de France signiffiant le Prince, une fille abillée de taffetas blanc signiffiant Pitié, ung homme abillé en docteur signiffiant Aristote, ung homme abillé d'un rochet blanc signiffiant Prudence.

ARISTOTE

Puissant César, puisque tu as soubz mis
Par ta prouesse et tes merveilleux faictz
Ceulx qui disoient estre tes ennemis
Si tu vouloys ils seroient tous deffaiz.

PRUDENS SENS

Ceptre royal, qui les nobles repais,
Fais que l'esglise si soit de toy contente,
Sans sang espandre; mais pour mouvoir la paix
Reçois Pitié, car je le te présente.

LE PRINCE

Certes l'esglise sera de moy contente,
Puisque Pitié me présentes ce jour,
Je la reçois comme bonne et prudente,
Affin qu'el face avec moy son séjour.

PITIÉ

Puisqu'ainsi est que m'avez en amour
A vostre peuple vueillez sauver la vie,
Car, il n'a plus ville, chasteau ne tour
Que par vos faiz ne soit huz asservie.

Au quart eschaffault qui estoit es changes, où y avoit une fille abillée de taffetas rouge signiffiant Justice, une fille abillée de taffetas pers, semé de fleur de liz, signiffiant France, ung homme abillé d'une hucque de France signiffiant le Prince, ung autre homme abillé de rouge signiffiant Bon Conseil.

JUSTICE

En mon hault siége, soubz splendeur non pareille
Je suis assise par le vouloir royal,
Le souverain me soubstient à merveille,
Aussi fait France de cueur très cordial!

LE SOUVERAIN

De mon pouvoir, comme le principal,
Après victoire veux soubstenir Justice,
Dedans son trosne très noble et triumphal
Pour démontrer que je luy suis propice.

FRANCE

Le Souverain et France sans malice
Devons justice haultement sans dangier,
En grant lumière pour maintenir pollice
Et gouverner privé et estrangier.

BON CONSEIL

Par Bon Conseil chacun se peust ranger
Pour avoir droit, sans faire autre requeste,
Car bref justice haultement doit régner
Après victoire et triumphant conqueste.

CHASCUN

Nous devons bien ce jour mener grant feste
Et louer Dieu de ce que nous voyons,
Le Souverain et France tant honneste
Tenir justice soubz ses luysans royons;
Aussi je dis, par mes oppinions,
S'après victoire justice n'est tenue,
Qu'on voit souvent en maintes régions
La renommée du vaillant abbatue.

Le séjour du roi à Lyon ne fut marqué par aucun incident important, sauf peut-être une rixe sans conséquences graves entre les gens chargés de l'escharguet et les gens du roi garde des ambassadeurs du roi des Romains (1); mais les registres consulaires rapportent un fait curieux qui montre que la diplomatie du Consulat ne reculait pas devant les petits moyens : Jean Sala fut chargé d'effec-

(1) BB. 25 f. 174.

tuer au nom des consuls le change de 7 livres 8 sous tournois contre 4 écus soleil, pour donner aux deux portiers de l'hôtel du roi, « c'est assavoir au pourtier de la chambre et au pourtier de la première porte, affin qu'ils aient lad. ville et ceulx qui par icelle seront commiz et envoiez devers led. s., pour les affaires de lad. ville, pour recommandez (1). » Dans tout le Moyen Age d'ailleurs ce fut la politique suivie, et bien souvent au lieu de portiers gentilshommes ou non, on achetait les grands seigneurs qui eux aussi étaient à vendre. En cette occasion si l'on s'en souvient il fallait, pour remplir le vœu des notables, essayer d'obtenir une réduction sur les fermes de la rève et des gabelles (2). Enfin ces fêtes se terminèrent comme toutes par une grande activité à défaire ce qu'on avait fait et la prise de possession des rues par les paveurs chargés de réparer les chaussées défoncées (3).

Georges GUIGUE.

---

(1) Ibid. et CC 575 n° 3.
(2) C'est peut être à ce sujet que Claude Vandel harangua le roi. (CC 583, n° 10.
(3) CC 575, n° 20.



DOCUMENTS

I

Les conseillers de la ville et communaulté de Lyon à honnorable homme Jacques de Baileux, trésorier et receveur général des deniers communs de lad. ville, salut. Nous vous mandons par ces présentes que de et sur les deniers de vostre recepte vous baillez et délivrez à Jehan Richier, demourant oud. Lion, la somme de dix livres dix solz tourn. pour paiement des journées, vaccations poynes et travaulx qu'il a eu tant à faire les dictz et facture des ystoires jouées en ceste ville à l'entrée du roy nostre sire, faicte de son retour de la conqueste de Gennes ou moys de juillet derrenier passé, que pour avoir fait les recordz des filles et autres personnaiges qui ont joué à lad. entrée, et par raportant ces présentes avec quittance dud. Richier d'icelle somme de X l. X s. t. elle vous sera allouée et rabatue de vostre recepte par les auditeurs de voz comptes, ausquelz nous mandons ainsi le faire sans difficulté. Donné en l'ostel commun, où estions, nous Glaude Vandel, Pierre Chanet, docteur en loix, Barthélemi de Villars, Jehan Peyron, Humbert Mathieu, Barthélemi Bellièvre, Jaques Tourvéon, conseillers dessusd., le IIIe jour d'aoust mil V^{c} et sept.

Ainsi passé et commandé par mesd. s. les conseillers.

GRAVIER.

Ce mandement ne servira que pour le compte rendu par maistre Gravier secrétaire des frez faitz pour l'entrée du roy à son retour de Jeynes.

Au dos. — Je Jehan Richer confesse avoir eu de mess. les conseillers, par les mains du secrétaire maistre Gravier, la somme de dix livres dix soulx pour les six escus dont darrière et faicte mension. Fait le XIe jour d'aust mil cinq cens et sept.

RICHER.

(Arch. de la ville de Lyon CC 575, n° 3.)

II

Monsieur le secrétaire paiez à Jehan Ramel, peintre, la somme de six ll. quinze s. t. que luy sont deubz pour dix huict jours qu'il a vacqué aux peintures tant des taffet. que eschaffault, à raison de sept s. VI d. t. pour jour, qui luy ont esté promis par Clement Trie, ainsi que led. Trie a affermé estre vray. Présens s. Humbert Mathieu et Amé Bulliod, faict le dernier de juillet mil V^{c} et VII.

GARBOT.

Au dos. — Je Jehan Ramel, peintre, ey resçu de 18 jours que j'ey besoigné pour mess. de la ville, pour l'entrée du roy et ey resçu de mons. le secrétaire

oultre quatre ll. V s. IIII d. qui j'avoy desbourcé pour l'or des fleurs de lys que pour coleur et ey resçu pour mes journées six ll. XV s. t.

J. Ramel.

(CC. 576, n° 12.)

III

J'ay receu de mess. les conseillers, par les mains du secrétaire dix solz pour la facture et portraict des ystoires jouées à l'entrés du roy. Fait le XII° d'aoust mil V° et sept.

A. F.

(CC. 576, n° 13.)

IV

Demande Vincent Thyon pour les journées qu'il a aydé tan à maistre Nycolas l'imageur qui a fait l'arbre de palme, c'est assavoir, avec led. maistre Nicolas, et à paindre et lisser le papier et détailher, cinq journées, pour chacune journée VI gr. ?

Et plus pour ayder Jehan Ramel, paintre, tan en sa maisson que à la grange du pont du Rosne, come scet led. paintre, autre cinq journées. Qui vallent en somme dix journées, montan en somme troys frans XV soubz.

Sur quoy j'ay receu XX s. t. par les mains de mons le secrétaire.

Au dos. — Maistre Gravier paiez au présent pourteur pour les causes contenuz en ce compte et pour dix jours qu'il a vacqué à raison de cinq s. t. pour jour, ainsi qu'il m'est apparu par le rapport de Clément Trie et Jehan Ramel, peintre, monte lesd. dix jours cinquante s. t. Faict ce dernier de juillet mil V° et sept ; présens Humbert Mathieu et Amé Bulliod.

et moy Garbot.

J'ay receu lad. somme de cinquante soubz pour la cause de desus.

V. Thyon.

(CC. 575, n° 10.)

V

Parties prises et levées par honnorable personne Amé. Bulliod, citoien de Lyon, conseiller de lad. ville pour l'entrée et réception du roy nostre sire au moys de juillet mil cinq cens et sept, quant il vint de son retour de la victoire et conqueste de Gennes.

Et premier de Pierre Laurencin, une aulne sept seziesme d'or raiz pour faire les fleur de liz du paille porté sur le roy à sond. entrée, marché fait à seize escuz d'or au soleil, pour ce . . . . XXIX l. XII s.

Item de Glaude Farod, trois aulnes satin rouge pour led. paille à trois livres trois solz neuf deniers tourn. l'aulne, pour ce . . . . IX l. XI s. III d.

De Gonin Carie, deux aulnes satin jaune pour led. paille à trois livres deux solz six deniers l'aune, pour ce . . . . VI l. V. s.

De mons. le contrerolleur Buatier, trois aulnes trois quart satin pers pour led paille, à trois livres deux solz six deniers l'aune,pour ce XI l. XIIII s. IIIId. ob.

De la vefve Anthoine Mongard, quatre aulnes cinq seziesmes taffetas rouge de Boloigne, pour doubler led. paille à dix sept solz six deniers l'aune, pour ce . . . . IIII l. IIII s. VII d.

De François Calandre treze aulnes ung tiers taffetas pers à trente solz l'aune, neuf aunes demy tiers taffetas rouge à trente deux solz six deniers l'aune pour faire les habitz des joueurs de lad. entrée, monte pour ce XLIX l. XV s. X d.

De la dame Vallete huit aunes demye taffetas blanc pour les causes derrière escriptes à trente cinq solz l'aune, pour ce . . . . XIIII l. XVII s. VI d.

S. VI^xx^VI l. VI. d. ob.

(CC. 575 n° 5).

VI

Les parties deues à Guillaume Angelier, bourdeur, par luy faictes et fournies par le commandement de mess. les conseillers pour ung pale, lequel a servy à l'entrée du roy et fut porté sur luy quant il vint à ceste ville de son retour de la conqueste de Jennes, ou moys de juillet mil cinq cens et sept.

Et premièrement aux pendens dud. pale y a cent fleur de lys, de drap d'or que vallent chacune fleur de lys, tant pour les avoir taillées et pourfillées que mises sur led. pendens dud. pale cinq solz la pièce qu'est en somme toute (1). . . . . XXV l.

XX l

Plus y a à l'entour du grant écusson, servant pour l'ordre trente coquillez que vallent chacune cinq soulz, tant pour les avoir brodées, profillées, taillées et les lactz où ellez sont atachéees, qu'est en somme toute . . . . . VII l. X s.

VI l.

Item pour le grant escusson qui est au millieu dud. pale, là où il y a trois grans fleurs de lys que vallent, tant pour les avoir taillées et porfillées que pour l'or et façon dix solz la pièce que sont. . . . . XXX s.

XXII s. VI d.

Item plus pour avoir fait la coronne qui est sur led. escusson, tant pour la façon que pour les guypeuses d'or et pourfileuses, que vault. . . . . XL s.

XXX s.

Item plus pour la façon du petit sainct Michiel qui est pendu à l'ourdre que vault. . . . . XXX s.

XX s.

(1) Le second chiffre est celui payé par la ville.

Item pour quatorze onces de franges soye jaune et roge, servant aud. pale, que vault chacune once douze soulz tourn. qu'est en somme. . VIII l. VIII s.

VII l. X s.

Item pour la peincture des bâtons pour pourter led. pale. . . . . XXV s.

XX s.

Item plus pour la façon dud. pale, pour l'avoir cousu et doublé. . . XX s.

XV s.

Item plus pour la ferreure desd. bâtons et pour le ciel à maistre Robinet. . . . . XII s. VI d.

Item en cloz et filz de polemal. . . . . I s. VIII d.

Item pour le vin des serviteurs dud. Angellier comme aussi pour avoir porté led. pale despuis l'ostel de la ville jusques au pont du Rosne. XX s.

Somme toute de ces parties cinquante livres dix sept sols deux deniers, qui a esté mitiguée comme apert cy dessus à la somme de quarante livres onze sols huit deniers t., qui est icelle somme XL l. XI s. VIII d.

(CC 575, n° 7.)



DESSIN
DE LOUVRAGE
EN SCULPTURE QUE
NÒTRE CONCITOYEN
CHINARD
ÉXÉCUTE SUR LA
FAÇADE DE LA
MAISON COMMUNE.

L'AN II.

AOUT 1793



STATUES DE LA LIBERTÉ & DE L'ÉGALITÉ

Par le sculpteur CHINARD

Voir la planche ci-contre.

Le corps municipal de Lyon ayant décidé que la statue de Louis XIV, œuvre du sculpteur Chabry, qui ornait le fronton de l'Hôtel-de-Ville serait remplacée, Chinard offrit, le 14 avril 1793, de faire un groupe composé des statues colossales de la Liberté et de l'Egalité.

Il demanda que le plâtre nécessaire lui fût fourni, et que l'échafaudage fût établi aux frais de la ville, se chargeant de l'exécuter sans autre dépense. Ses offres furent acceptées. Il fit cet ouvrage pendant le siège de Lyon, et fut forcé par la malveillance et la calomnie de découvrir son œuvre qui n'était point achevée, avant la fête qui était préparée. On se préoccupait de l'attitude donnée à

la statue de la Liberté qui tenait à la main une couronne civique; le bras droit tombant le long du corps, un peu en arrière, semblait, disait-on, destiner cette couronne à une partie du corps tout à fait différente de la tête. Les patriotes soupçonneux trouvèrent que l'intention de l'artiste était douteuse et pouvait prêter au ridicule. L'ancien comédien Dorfeuille, qui fût plus tard président de la commission de justice populaire de Ville-Affranchie, s'écria : « Ce b..... de Chinard nous a pris notre diadème républicain pour lui en couronner les fesses. » Chinard eut beaucoup de peine à faire comprendre que pour développer le bras de la statue, il avait été obligé de le représenter étendu en arrière, et qu'il n'y avait point de mauvaise intention de sa part. On le laissa tranquille pour le moment, mais il resta exposé aux soupçons. Une médaille représentant cet ouvrage fût gravée et distribuée aux citoyens de Lyon le jour de l'inauguration. Nous en donnons ici la reproduction :

L'ouvrage de Chinard est ainsi décrit dans le *Bulletin du département de Rhône-et-Loire*, des 3 et 4 septembre 1793.

« Le monument dont le citoyen Chinard vient d'embellir la façade de la maison commune, est d'un genre à lui concilier à la fois l'admiration des artistes et l'estime des vrais patriotes. Le citoyen Chinard a puisé plutôt dans son cœur que dans son imagination le sujet qu'il a traité avec le succès qui signale tous les chefs-d'œuvre sortis de son atelier. Un faisceau de baguettes, emblème de tous les citoyens de la République, figure l'étroite union qui fait leur force et qui doit épouvanter les tyrans coalisés contre eux. La Liberté plante la pique au milieu du faisceau ; elle est surmontée du bonnet ; la Liberté y attache ses regards, et de la main droite elle tient une couronne civique pour ceux qui sauront la mériter. De l'autre côté, l'Egalité, sa compagne immortelle, dans une attitude simple et cependant imposante, range tous les Français sous le même niveau devant la loi, pour exprimer qu'ils ne sont égaux que devant elle ; ce qui est figuré par les tables qui forment le fond du monument, et sur lesquelles on se propose de graver les Droits

de l'Homme et du Citoyen, et les lois de la République, dont les titres se lisent au-dessus des deux statues. L'artiste doit faire disparaître les cariatides qui supportent le fronton, pour y substituer deux trépieds sur lesquels brûleront des parfums. Telle est la description de cet ouvrage qui honore le citoyen Chinard. L'hommage qu'il rend à la Liberté, à la République entière, n'est pas le seul titre qui lui mérite l'estime et l'attachement de ces concitoyens. Attaché au service militaire, il combat pour la cause de la Liberté, que ses mains habiles savent si bien représenter avec ses attributs. Forcé par les cris de la malveillance et de la calomnie à découvrir cet ouvrage avant sa perfection, il l'achèvera aussitôt que les ennemis qu'il concourt à repousser, seront éloignés de nos murs. »

Le 13 novembre 1810, le comte de Bondy, préfet du Rhône, rendit un arrêté portant que le bas-relief existant dans le frontispice de l'Hôtel-de-Ville, et représentant des emblèmes révolutionnaires serait effacé.

(Extrait d'une *Notice biographique* sur Chinard, par M. Salomon de la Chapelle, qui sera publiée prochainement, et contiendra la liste des œuvres de cet artiste.)





QUATORZIÈME PROMENADE (1)

En chemin de fer jusqu'à Tassins, et en omnibus jusqu'à Thurins. A pied : les Fonts du Garon, Rochefort, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-le-Château, la Rajasse et l'Aubépin. Retour par la voiture publique.

LES FONTS DU GARON

A notre arrivée à la gare de Tassins, nous prenons place dans l'omnibus qui nous ramène à Thurins. Puis là, où nous déjeunons des plus modestement, nous embouchons le sentier qui, sur la droite, se détache de la grande route pour se diriger vers les Fonts du Garon.

Ce sentier est comme perdu dans un profond ravin, au milieu des bois qui descendent de Py-Froid, de Rochefort et de la Bâtie ; mais le touriste ne doit avoir nulle crainte de s'égarer, car le sentier suit constamment le cours du Garon, et encore s'égarerait-il, ce ne serait qu'une de ces petites aventures auxquelles il doit s'attendre, et dont, après tout, l'imprévu ne saurait manquer d'un certain charme.

---

(1) Voir AUTOUR DE LYON : 1re promenade, 13e livraison de *Lyon-Revue*, juillet 1881, page 423 ; 2e promenade, 14e livraison, août 1881, page 480 ; 3e, 4e, 5e, 6e promenades, 15e livraison, septembre 1881, page 513 ; 7e et 8e promenades, 17e livraison, novembre 1881, page 649 ; 9e promenade, 35e livraison, novembre 1883, page 248 ; 10e promenade, 38e livraison, février 1884, page 112 ; 11e promenade, 40e livraison, avril 1884, page 187 ; 12e promenade, 43e livraison, juillet 1884, page 29 ; 13e promenade, 44e livraison, août 1884, page 66.

Après une heure de montée dans ce ravin encaissé, où nous entrevoyons les hameaux de Julin, des Bruyères et de Laval, le sentier débouche au sein d'une espèce de cirque qui offre un aspect étrange de désolation, de sauvagerie. Il est circonscrit de tous côtés par la montagne de Py-Froid, le mont Roux, les hauteurs de Rochefort et la montagne où est juché le village d'Yzeron duquel on est peu éloigné.

Là, de toutes parts surgissent une multitude de petites sources, qui se réunissent bientôt dans un lit commun pour former le Garon. C'est ce que l'on appelle les Fonts ou les Fontaines du Garon.

Ce cirque est traversé par un mauvais chemin qui descend péniblement d'Yzeron et se dirige sur Rochefort; nous allons le suivre. Il décrit force zigzag au milieu de bois taillis et de terrains vagues; de rudes escarpements le font accéder sur le faite des hauteurs qui forment le point de partage des eaux du Garon de celles de la Coise, du bassin du Rhône du bassin de la Loire; c'est un étroit chaînon, la Longe, qui relie la chaîne de Saint-Bonnet-le-Froid à celle de Riverie. Dans ce trajet, nous n'avions rencontré que la grosse ferme de Biternay, le hameau de Ponet et celui des Places.

Nous sommes sur le territoire de Saint-Martin-en-Haut. La vue plane de là librement sur l'une et l'autre vallée, dont les sinuosités pittoresques se déroulent au nord et au midi. La végétation y est puissante ; outre de robustes châtaigniers, des chênes vigoureux, des pins élancés, on y voit avec surprise des genêts d'une grosseur peu commune, des fougères hautes comme des arbrisseaux et des houx grands comme des arbres.

Le paysage se ressent du voisinage d'Yzeron ; mais il a plus d'ampleur et de variété. La grande chaîne de Riverie et de Saint-André-la-Côte se profile admirablement sur le ciel. Ces divers sites, ces ruisseaux, ces solitudes, ces forêts, ces défilés, ces ravins, ces rochers à l'aspect parfois sombre et austère, parfois gracieux et riant, offrent de magnifiques détails, au milieu d'un ensemble plein de grandeur et de noblesse. A notre avis, les rives sévères du Rhône, les bords enchanteurs de la Saône, vantés à juste titre, n'égalent pas le tableau que nous avons sous les yeux.

ROCHEFORT

Aux Places, nous prenons un instant de repos, à l'ombre d'un noyer touffu, au pied d'une croix gothique, très curieuse par les sculptures qui la décorent. Ces sculptures représentent la Vierge et les saintes femmes, agenouillées sur le socle de la croix, et regardant avec amour le christ mourant pour le salut des hommes.

Nous étions à deux pas de l'antique forteresse de Rochefort et du vieux château de la Bâtie.

Pour trouver l'origine de ces deux forteresses qui jadis maîtrisaient la contrée et défendaient les défilés des montagnes élevées entre le Lyonnais et le Forez, il faut remonter à l'époque obscure où naquit la féodalité, au temps des chevaliers bardés de fer, et des donjons hérissés de créneaux.



Les comtes de Forez, possesseurs de la seigneurie de Rochefort, en abandonnèrent la suzeraineté au chapitre de Lyon, par l'échange de 1173. Plus tard, le chapitre se fit céder aussi la forteresse elle-même, des terres considérables, et l'hommage de plusieurs arrière-fiefs des environs. Rochefort devint ainsi une des principales obédiences de l'Eglise. La forteresse, toujours armée, tenait en respect les seigneurs foréziens, la plupart mécontents des empiétements du chapitre. A l'époque funeste où les Anglais, maîtres de plus de la moitié de la France et alliés du duc de Bourgogne, menaçaient la ville de Lyon, le bailli de Mâcon envoya un inspecteur militaire s'enquérir si Rochefort était en état de défendre cette partie du Lyonnais.

Le château de Rochefort devint le chef-lieu d'une baronnie qui comprenait les paroisses de Duerne et de Saint-Martin-en-Haut. La justice y était rendue au nom des chanoines-comtes de Lyon, par l'obédiencier séjournant au château, et qui garda ce privilège jusqu'en 1789.

La vieille forteresse, dont le nom dérive de sa position escarpée, sur un espace aussi abrupt que peu spacieux, n'offre plus à l'œil attristé qu'un monceau de décombres. La plus grande partie du double rempart est éboulée; la moitié du château a disparu, à l'exception de quelques réduits et de la base de plusieurs demi-tours; l'autre moitié, gros corps de logis carré, renflé à sa base, est habitée par quelques familles de pauvres villageois. Deux écussons qui ornent le dessus d'une longue et étroite croisée, montrent leur champ meublé d'une croix héraldique. La chapelle, réparée, s'élève sur le rempart de la seconde enceinte, à côté d'une double porte fortifiée et au-dessus du petit cimetière; le clocher a gardé un majestueux aspect. Parmi les vieilles maisons pressées les unes contre les autres, on en remarque une, à balcon et à galerie couverte, dont la porte est décorée d'un écusson armorié. Une source abondante, enfermée dans l'enceinte des remparts, abreuve villageois et bestiaux.

SAINT-MARTIN-EN-HAUT.

Peu distant de Rochefort, dont le séparent de larges ravins, le château de la Bâtie s'élève solitaire, au milieu des bois, sur un monticule adossé à la montagne. Il n'est pas moins ancien que Rochefort, dont il était devenu un arrière-fief, en vertu de l'hommage qu'en fit le seigneur Pons de Chavagneux à Guichard, obédiencier de Rochefort, en 1283. Plus tard, le seigneur Hugon s'étant révolté contre l'autorité ecclésiastique, on le ramena promptement à la soumission.

Actuellement, la Bâtie, arrangée à la moderne, est flanquée de deux hautes tourelles bien blanches, qui se détachent sur le vert foncé de la forêt. Le vieux corps de logis est habité par la famille d'un garde forestier. Pendant que l'homme fait sa tournée journalière dans les bois, la femme et les enfants font aller un métier de soierie. Une grosse ferme est assise au pied du château, sur le mauvais chemin de Rontalon à Saint-Martin.

Entre Rochefort et la Bâtie, nous rejoignons la route de Thurins qui, par des lacets infinis, a gravi les rudes côtes de la montagne; de ce méplat, traversant

le hameau des Hayes, nous ne tardons pas à entrer dans le gros village de Saint-Martin-en-Haut.

Le village occupe le sommet arrondi de la montagne qui sépare la vallée du Garon de la vallée de la Coise. Son territoire généralement froid, est cependant riche en prairie et en bois ; il produit du blé, beaucoup de fruits, mais pas de vin, excepté dans quelques endroits favorisés. Ses foires et ses marchés sont fréquentés par des marchands de bestiaux et par des coquetiers.

Il n'y a plus qu'à descendre pour atteindre le bourg de Saint-Symphorien. La route est belle, tracée au milieu d'une large vallée, bien agreste, arrosée par un grand nombre de sources, de filets d'eau, de *gouttes*, et par le Potenzinay, tributaire de la Coise. A droite et à gauche des montagnes boisées ; dans un lointain bleuâtre, la silhouette de celles de la Loire ; de tous côtés, des villages, hameaux, fermes isolées ; et dans d'heureuses positions, des manoirs en ruines ou restaurés et habités. Deux heures de marche, et l'on arrive à Saint-Symphorien.

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE.

Cette petite ville, très intéressante, est située sur un mamelon rocheux, à la jonction des deux ruisseaux, l'Orson et la Coise. Elle se présente sous un bel aspect. On y trouve l'empreinte du Moyen Age, au double point de vue guerrier et religieux. De puissantes murailles à chemin de ronde, à machicoulis, des tours, des fossés, des ponts-levis en faisaient une place très forte. Quatre portes s'ouvraient dans les remparts : les portes Gouvard, Chadru, Riverie et Clérembert ou des Comtes. Elle occupe, dit-on, l'emplacement d'un oppidum romain, sur les ruines duquel les rois burgondes bâtirent un château.

Les traditions, les historiens même, se taisent sur le nom de cet antique établissement. L'évènement que nous allons raconter lui valut celui qu'elle porte aujourd'hui.

Après une longue persécution, saint Symphorien avait obtenu à Autun la palme du martyre. Des miracles s'étant manifestés sur son tombeau ; des villes et des abbayes devinrent jalouses de posséder quelques-unes de ses reliques.

Or, un jour, dit la légende, les reliques du saint martyre, étant envoyées à certain monastère, pour y être offerte à la vénération des fidèles, voilà que le mulet chargé du précieux dépôt, arrivé devant la ville bourguignonne ne voulut pas aller plus loin ; une barrière invincible arrêtait ses pas, et, comme l'ânesse de Balaam, il était insensible aux coups dont on l'accablait. Au même instant les cloches s'ébranlent d'elles-mêmes, des sons joyeux se font entendre ; on accourt, on se prosterne, la volonté divine s'est prononcée ; le saint reliquaire est porté en triomphe dans la ville qui, placée jusqu'alors sous le patronage de saint André, passa sous celui de saint Symphorien.

L'église actuelle couronne le mamelon et domine majestueusement l'ensemble des maisons étagées les unes sur les autres ; elle fut construite au commencement du xve siècle, sur l'emplacement du vieux château fort, par les ordres et les soins du cardinal Pierre Girard, natif de Saint-Symphorien, dont la tombe est dans un caveau, sous le chœur, et dont le chapeau longtemps appendu sur le maître-autel, n'y est plus représenté qu'en effigie.

Cette église n'est pas moins grandiose par son style, ses puissants contreforts et son clocher carré, que par son heureuse situation. De belles rampes d'escaliers donnant accès sur les terrasses où elle s'élève, contribuent à lui imprimer un certain caractère de grandeur et de noblesse. L'intérieur a été habilement restauré, et les chapelles latérales, voient leurs nervures relevées par un léger filet d'or, et se détachant sur un fond bleu de très bon goût.

Cette ville que sa position escarpée paraissait rendre peu susceptible de recevoir des améliorations modernes, est néanmoins traversée, depuis peu, par une large rue où se trouve la place du Marché, et où aboutissent les nouvelles routes de Lyon, de Saint-Etienne, de Feurs et de Givors. Cet avantage est dû au sacrifice de trois de ses portes, d'une partie de ses remparts, de ses fossés et de quelques maisons gothiques. Mais le reste est, à peu de choses près, ce qu'il était au Moyen Age, c'est-à-dire sombre et resserré ; les rues sont rapides, contournées ; les étages des maisons font saillie sur la voie publique ; des tourelles, des pignons se montrent çà et là ; des croisillons, des meneaux divisent les fenêtres ; des voussures, des archivoltes encadrent la plupart des baies, et les restes du château *des Comtes* se font voir à côté de l'énorme tour qui défendait et le château et la porte du même nom, laquelle est remarquable par son arc aigu et sa galerie à machicoulis, le tout encore en bon état. Les deux faubourgs situés au bas de la ville, sur l'Orson, et qui étaient spécialement habités par des tanneurs, ont également conservé leur ancien caractère, avec leurs toits avancés et leurs balcons de bois qui règnent sur toute la longueur de sordides maisons.

Aussi l'artiste, satisfait de cet aspect, saisit ses crayons pour chercher à en retracer la pittoresque physionomie. De tous les artistes lyonnais, Francisque Gabillot, dont le talent est si sympathique aux véritables amateurs, est celui qui a su le mieux rendre une de ces vues de ville, genre difficile où échouent la plupart de nos peintres paysagistes. On peut s'en assurer en consultant, à la bibliothèque du Palais-des-Arts, sa collection de dessins sur le vieux Lyon, tous d'une fidélité irréprochable.

Saint-Symphorien eut sa part des désastres des temps. Pillé par les Tard-Venus, il fut, deux siècles après, rançonné par les huguenots. Les traditions locales racontent avec orgueil que ses habitants, indignés des excès commis par les religionnaires, les chassèrent de la ville ; qu'une autre fois, les femmes elles-mêmes, en l'absence de leurs époux, occupés à la poursuite de l'ennemi. le repoussèrent au moment où il reparaissait inopinément devant les remparts.

Cette localité fait un grand commerce de bestiaux, amenés par les montagnards les jours de marché ; la préparation du cuir et la fabrication des souliers occupent beaucoup de bras. A ces industries, il faut joindre la broderie de la mousseline et les métiers de soierie dont le nombre tend à s'accroître de jour en jour. La clouterie fait vivre aussi bon nombre d'individus.

Les environs de la ville sont très pittoresques. On y remarque plusieurs beaux châteaux, Pluvy, Sacconnay, Clérembert. La chaîne de Duerne et de Saint-Bonnet un peu abaissée, a formé le chaînon de Rochefort et de la Bâtie : mais se relevant bientôt, elle se rattache à celle de Riverie et de Saint-

André-la-Côte. Entre ces deux chaînes et ce chaînon est creusée la vallée où coulent les différentes branches de la Coise et les ruisseaux venant des vallons voisins, se réunir à cette rivière, laquelle abandonne bientôt le département du Rhône pour aller se jeter dans la Loire, un peu au-dessous de Saint-Galmier.

Les contours de la Coise, multipliés comme les anneaux d'un serpent, ont fait donner à la vallée qu'elle arrose le nom significatif de Vaudragon (*vallis draconis*).

LA RAJASSE ET L'AUBÉPIN

Autour de Saint-Symphorien, voici Pomeys, à la plantureuse végétation; Saint-Etienne-de-Coise, jadis chétif hameau végétant à côté d'une grosse ferme; la Chapelle-en-Vaudragon, village qui n'a à montrer que les ruines délaissées d'un vieux château fort; voici la Rajasse, bourg important, assis entre deux hautes montagne, la Séchère et Pizay. Aux alentours sont disposées plusieurs belles habitations, entre autres celles de la Roue, de la Faye et de la Thénaudière; cette dernière appartenait à M. le comte Bec-de-Lièvre, ancien colonel des zouaves pontificaux, lesquels comptaient dans leurs rangs bon nombre de jeunes gens de la noblesse lyonnaise, dont le combat de Castelfidardo avait singulièrement refroidi l'ardeur belliqueuse.

Sur la montagne de Pizay, d'où la vue s'étend jusqu'à la Loire et au Rhône, se trouve une chapelle dédiée à saint Pierre; elle fut rebâtie en 1706, sur l'emplacement d'une ancienne église renfermée dans l'intérieur d'un château féodal, dont les ruines, encore visibles, datent des premières années du XIVe siècle. De nos jours, quelques rares villageois y viennent en pèlerinage; mais avant la Révolution, le nombre en était considérable; on accourait demander à saint Pierre la guérison des bestiaux, particulièrement des moutons, et comme offrande, on déposait sur l'autel un écheveau de laine.

Après ces actes de dévotion, villageois et villageoises mangeaient sur l'herbe les provisions qu'ils avaient apportées dans leurs besaces; puis dansaient autour de la chapelle en faisant retentir les airs de leurs rustiques refrains.

Le village de l'Aubépin, à demi-lieue de la Rajasse, au-dessous de la chapelle de Saint-Pierre de Pizay, est l'un des points les plus élevés du canton; il montrait naguère, avec orgueil, de beaux restes de remparts et quelques tours, débris mutilés du Moyen Age. De là, on distingue très bien, à l'œil nu, et à l'orient, les villages de Riverie et de Sainte-Catherine, où le lecteur doit se souvenir de nous avoir suivi dans l'une de nos précédentes promenades.

La journée étant très avancée, nous sommes obligé de passer la nuit à Saint-Symphorien; et le lendemain, à la pointe du jour, nous prenons la voiture de Lyon, qui passe par Saint-Martin, Thurins, Brindas, Craponne, Pont-d'Alaï, la Demi-Lune, et arrive à son bureau, sur le quai de Bondy, avant dix heures du matin.

Le baron RAVERAT.



ESSAI SUR L'H ASPIRÉE



Si notre *é muet* est un minimum de voyelle, notre *h aspirée* est bien un minimum de consonne, et l'une et l'autre de ces lettres fournissent un sujet d'études curieuses.

Tout d'abord, cette seule appellation, *h aspirée*, n'offre-t-elle pas à la fois un pléonasme et un contre-sens? Un pléonasme : car, si l'*h* est *muette*, elle cesse d'être une consonne, c'est une lettre stérile, réduite à l'état de signe orthographique, qui ne reprend vie et fécondité qu'autant qu'elle s'unit au *c* pour former le son *ch*. Lors donc qu'on parle de la consonne *h*, il devrait s'entendre que c'est de l'*h aspirée* seulement.

Dans cette appellation, disons-nous, il y a aussi un contre-sens. En effet, non seulement le français nomme improprement *aspirer*, *aspiration*, un mode d'articulation qui comporte essentiellement un acte *expiratoire*, mais il faut encore reconnaître que cette soi-disant aspiration ne se fait jamais sentir — sinon dans le son *ch* — et que la présence d'une *h* dite *aspirée* ne se trahit que par un défaut de liaison entre le mot antérieur et celui qui a l'*h* initiale. C'est-à-dire que notre *h aspirée* n'est même pas aspirée et qu'en fait l'*h* est toujours muette au commencement d'un mot, si elle ne

se trouve précédée dans le discours ni d'une consonne finale à liaison, ni d'une voyelle soumise à l'élision. Dans une *loi humaine*, une *loi hideuse*, l'hiatus est le même et rien ne fait sentir qu'une des *h* est muette et l'autre aspirée.

En cela nous différons des Grecs surtout. Pour marquer ce que nous appelons l'aspiration, ils employaient un simple signe (ʽ) l'esprit rude. Mais s'ils attaquaient d'une façon particulière la voyelle initiale ainsi marquée, cette esprit n'isolait nullement le mot du mot précédent, et nous voyons Homère et les classiques faire l'élision devant un esprit rude aussi bien que devant un esprit doux. Lorsqu'une finale sujette à la loi d'élision s'y dérobe devant un mot portant l'esprit rude, c'est que l'esprit représente alors un *F* non écrit.

Remarquons en passant que le français et le grec, tout en différant dans la façon de marquer l'aspiration, sont également bizarres, l'un en écrivant une lettre qui ne se prononce pas, l'autre en n'écrivant pas un *digamma* qui se fait sentir, quoique absent.

Chez les Latins, l'*h* a certainement été, à l'origine, un signe d'aspiration. Toutefois, nous sommes autorisés à penser qu'elle n'équivalait pas d'une façon absolue à l'esprit rude des Grecs; car, devant plusieurs mots puisés à une source commune, qui portent simplement l'esprit rude en grec, les Latins ont mis une consonne sifflante, ne paraissant pas accorder une valeur suffisante à l'*h* : ἅλς, *sal*, ἕρπω, *serpo*, ἑπτά, *septem*, ἕξ, *sex*, ἕζω, *sedeo*, ὕδωρ, *sudor*, ὑπερ. *super*.

D'ailleurs, au dire de leurs auteurs mêmes, la lettre *h* devint de mode à une certaine époque et on la prodigua : ce qui était une marque de décadence, ce qui prouve qu'elle avait perdu sa valeur phonétique et n'était plus qu'un signe étymologique. Aussi la langue italienne, cette fille aînée du latin, son héritière la plus directe, ne connaît-elle en aucune façon l'aspiration et n'a-t-elle pas même gardé cette lettre oiseuse qui en fut jadis le signe.

Le français a maintenu l'*h* au commencement d'à peu près tous

les mots qui l'avaient en latin; il n'y a que peu d'exceptions : *atelles*, *atelier*, *étique*, *avoir*, *orage*, *ôter*. En revanche, nous en avons doté une douzaine de mots qui en était privés : *haleine*, *hermine*, *heur*, *huile*, *huis*, *huître*, *hache* (si l'étymologie *ascia* est la bonne), *hangar*, *haut*, *houlette*, *huit*, *huppe*, *hurler*. L'étranger est en droit de s'étonner de ce luxe orthographique : pourquoi une *h* aux six premiers de ces mots, puisqu'elle est muette et sans influence sur la prononciation? Pourquoi, d'autre part, avoir aspiré les autres mots qui ne le sont pas dans la langue latine?

Jusqu'au XVe siècle, même au XVIe, on écrivait *angar*, *uile*, *aleine*, sans *h*, conformément à l'étymologie, mais on a longtemps aspiré *hésiter*, ainsi qu'il ressort de ce vers de Corneille :

> *Ne hésiter* jamais et rougir moins encore.

Voltaire qui n'aimait pas l'*h aspirée*, se félicite qu'on ne dise plus *je hésite*, et il va jusqu'à supprimer l'aspiration devant le verbe *haïr*, en écrivant :

> Je meurs au moins sans *étr'haï* de vous.

Mais par une inconséquence singulière, il intitule son poème en l'honneur d'Henry IV, *la Henriade*, au lieu de dire, logique avec lui-même, l'Henriade. Plût au ciel que le grand écrivain eût manqué de logique en ce point seulement!

Dans *haïr*, comme dans tous nos vocables d'origine germanique, l'*h* s'est conservée avec l'aspiration. Un seul mot a failli déroger à la loi : c'est *halte* que Vaugelas prononce *alte* et que Molière écrit encore ainsi, sans *h*.

Nous avons emprunté beaucoup au grec, et surtout depuis un un siècle, pour nos nomenclatures scientifiques. Toutes les fois que le nom grec porte l'esprit rude, nous l'indiquons par une *h*, comme le faisaient avant nous les Latins, mais elle n'est pas aspirée sauf dans *héros*, *hiérachie*, et dans quelques termes chimiques où figure l'élément *halo* (de ἅλς, ἁλος, sel).

Mais si nous disons ce *héros*, l'*h* est muette dans tous les dérivés : *héroïne*, *héroïque*, *héroïsme;* si nous aspirons l'*h* de *hiérarchie*, *hiérarchique*, nous ne le faisons plus pour *hiératique*, *hiéroglyphe*, qui sont pourtant de même racine. De plus, à côté de la série des mots scientifiques en *halo*, il en existe une en *hali ;* cette dernière qui procède de la même étymologie, est affectée aux termes se rapportant à l'eau salée, à la faune et à la flore de la mer, tandis que les mots en *halo* se rapportent plus spécialement au sel et aux produits qui s'y rattachent. Eh bien, nos dictionnaires font aspirée l'*h* des mots commençant par *halo* et muette celle des mots commençant par *hali!*

Si, plus haut, nous avons observé que, pour les vocables d'origine germanique, l'aspiration est de règle, il nous faut faire exception pour deux des adjectifs qui en dérivent : ainsi l'on dit *la hanse*, *ce héraut d'armes*, et, en même temps, *la ligu'hanséatique, des attributs z'héraldiques* comme s'il n'y avait pas d'*h*.

Même irrégularité à propos du mot *hast*, qui nous vient du latin et qui est aujourd'hui peu usité : nous disons *une arme d'hast*, mais nous aspirons l'*h* de *hâtier*, de *hâtelettes* et des autres congénères d'*hast*.

Il y a plus étonnant encore. C'est de voir ou plutôt d'entendre l'*h* du même mot, tantôt muette, tantôt aspirée, suivant le cas : en effet, on dit l'*huis du tribunal*, et *le huis-clos ; le huitième* et le *dix-z'huitième* en faisant sonner la lettre finale de *dix* comme un *z* et en la liant fortement à *huitième ;* au latin *altus* nous avons de bonne heure ajouté une *h* aspirée, mais l'aspiration cesse aussitôt que *haut*, *haute* entrent dans la composition d'un nom propre, et nous disons : l'abbaye *d'Hautecombe*, le village *d'Hautefort* ou *d'Hauteville*, la famille d'*Hautpoul*, la montagne de *l'Haut-du-Seuil*.

En somme, l'anomalie est le caractère propre de cette consonne dont le nom est lui-même sujet à variations, puisque les uns l'écrivent *ache* et les autres *hache*. On inclinerait à croire que l'aspiration n'est pas dans le génie de notre langue, et que le petit nombre des

mots auxquels nous avons maintenu un diminutif d'aspiration est comme une sorte de satisfaction accordée à ce besoin de contradiction qui forme le fond de notre tempérament national. Le peuple, d'ailleurs, fait bon marché de l'*h aspirée;* il faut une certaine culture intellectuelle pour bien connaître toutes les subtilités de la loi qui régit cette consonne équivoque, et il arrive aux plus lettrés de faillir parfois dans son application.

Ce qui achève de dérouter celui qui veut étudier les lois de l'aspiration, ce sont les mots qui n'ont pas d'*h* initiale et que l'usage fait pourtant aspirés : ainsi le nom de nombre *onze*, *le onzième siècle.* Rien ne justifie cette anomalie que n'ont point connue nos aïeux et que condamne l'euphonie. Sans doute, on a cherché à mieux détacher le chiffre dans la conversation, et il s'est produit pour *onze* ce qui s'était produit pour *huit*. Mais pourquoi la prosthèse de l'*h* n'a-t-elle pas eu lieu pour *onze* aussi bien que pour *huit?*

Il y a encore l'adverbe d'affirmation *oui* — on dit : *le oui* et le non — et le substantif *ouate* sur la prononciation duquel l'usage est partagé, mais que le Lyonnais ne manque jamais d'aspirer, témoin ce vers de Pierre Dupont :

D'édredon et *de ouate*
Elle forme des lits soyeux.

De plus, ceux de nos compatriotes qui aspirent l'*a* de *artes* et de *arrhes*, ne sont pas rares, et si, du dialecte lyonnais, nous passons au français, nous trouvons une série de mots récemment empruntés aux langues étrangères et commençant tous par un *y*, que l'on s'accorde à aspirer : *yacht*, *yard*, *yatagan*, *yeoman*, *yole*, *yucca*. Que si la prononciation de ces mots dans leur idiôme originel comporte l'aspiration, il serait bien simple de les écrire en français avec une *h*.

Terminons en souhaitant qu'il se rencontre un écrivain assez autorisé et assez hardi pour provoquer une réforme en cette matière,

pour supprimer l'*h* partout où elle est muette et pour la mettre au commencement de tous les mots que l'usage fait aspirés.

Des puristes protesteront contre la suppression de cette lettre oiseuse et, pour la défendre, invoqueront l'étymologie. Mais l'*s* étymologique n'a-t-elle pas été supprimée dans *apostre*, l'*s* et l'*h* dans *escholier*, le *d* dans *advis*, le *b* et le *c* dans *subject*, l'*e* dans *veü*? La langue, il nous semble, n'y a rien perdu, l'écriture s'en est trouvée allégée et toute équivoque a cessé dans la lecture et dans la prononciation de ces mots.

AUGUSTE BLETON.





La Statue de Claude DE JOUFFROY



La ville de Besançon a inauguré le 17 août, avec une grande solennité, le monument de Claude de Jouffroy, le premier qui réalisa l'application de la vapeur à la navigation comme force motrice.

Rappelons que notre ville fut la première qui put applaudir à ses expériences.

Il fit construire à Lyon, en 1780, un grand bateau de 140 pieds de longueur sur 14 de largeur, qui navigua en remontant la Saône avec une vitesse d'un peu plus de deux lieues à l'heure.

Ce fut le premier des « pyroscaphes »; il précéda d'un quart de siècle le bateau à vapeur de Fulton.

L'inventeur américain a, d'ailleurs, rendu pleine justice à Claude de Jouffroy; dans une polémique engagée, en 1802, au sujet des essais de M. Desblanc, de Trévoux, il disait. « Ni M. Desblanc ni moi n'avons imaginé le pyroscaphe; si cette gloire appartient à quelqu'un, elle est à l'auteur des expériences de Lyon, faites en 1780, sur la Saône. »

La statue, due au ciseau de M. Charles Gauthier, sculpteur de beaucoup de talent, représente Claude de Jouffroy debout, tenant de la main gauche un compas qui s'appuie sur un modèle de bateau. Il porte le costume Louis XVI.

L'architecte, M. Saint-Ginest, a traité le soubassement d'une manière qui sort des usages habituels. Pour rappeler l'élément qui a inspiré le génie de Jouffroy, et pour donner à l'ensemble l'importance que comporte la place sur laquelle s'élève la statue, M. Saint-Ginest a fait du piédestal une fontaine composée d'un bassin, duquel émergent quatre vasques supportées par des colonnes en pierre rouge du meilleur effet.

Au dessus des vasques, l'auteur a disposé quatre niches dans lesquelles on a placé des mascarons en bronze déversant l'eau dans les vasques, qui la laissent retomber dans le bassin terminal.

Au dessus de ces niches se trouve le socle de la statue, orné de bas-reliefs en bronze. Ce socle est arc-bouté par quatre dauphins également en bronze et d'un très bel effet. Les proportions sont heureuses et l'ensemble est d'une grande élégance. Naturellement les détails de l'architecture rappellent le style Louis XVI, et cette recherche a eu pour but d'harmoniser le tout avec le costume du sujet.

Les mascarons, les dauphins et les bas-reliefs ont été exécutés par M. Charles Gauthier, l'auteur même de la statue. Voici le texte de l'inscription :

CLAUDE FRANÇOIS-DOROTHÉE
MARQUIS DE JOUFFROI D'ALBANS
APPLIQUA LE PREMIER LA VAPEUR
A LA NAVIGATION
MDCCXXVI
MONUMENT ÉRIGÉ PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE
SUR L'INITIATIVE
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
MDCCCLXXXIV

Les autres morceaux destinés à l'ornementation du piédestal représentent différentes scènes de la vie du marquis. C'est d'abord l'entrevue de l'inventeur avec un forgeron de Baume-les-Dames, auquel il donne des indications pour la construction d'un corps de pompe spécial. Avec la seconde plaque, nous assistons à l'essai du premier bateau mû par la vapeur sur la Saône. Le troisième et dernier bas-relief représente la mort du marquis de Jouffroy à l'Hôtel des Invalides.





QUI PERD GAGNE

Progenies haud inficianda parenti.
OVIDE.

*ertain jour un vieillard, aimable octogénaire,*
Qui ne cherchait au jeu qu'un plaisir innocent,
Pour faire sa partie à son heure ordinaire,
N'eut que son petit-fils à peine adolescent.

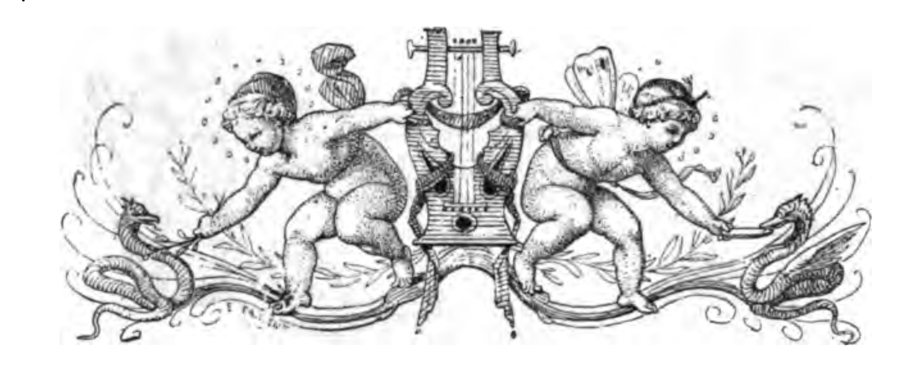
Une mise de fonds n'étant pas nécessaire,
Ce combat pour l'honneur n'en fut pas moins pressant;
Et bientôt, coup sur coup, l'on vit chaque adversaire
Y prendre avec ardeur un intérêt croissant.

Aux deux extrémités de la force et de l'âge
Lequel devait enfin remporter l'avantage
En ce vaillant tournoi? Dis, lecteur, le sais-tu?

Ce fut le petit-fils qui gagna la victoire,
Mais l'aïeul pour son sang en conçut tant de gloire
Qu'il se leva plus fier de se trouver battu.

AUGUSTE VETTARD.

Lyon 22, septembre 1883.



LA GROTTE

DE

Jean-Jacques Rousseau



Monsieur Gaspard Bellin a profité de la proposition faite au conseil municipal par M. Combet de donner au quai des Etroits le nom de J.-J. Rousseau, pour préciser l'endroit où le futur auteur des *Confessions* passa sa fameuse nuit étoilée, en 1732.

L'endroit où le jeune Rousseau, léger d'argent et riche d'imagination, s'étendit pour rêver et dormir n'était point une ***grotte***, comme on l'a répété à tort.

Le récit charmant, que tout le monde connaît, de ce détail de la vie de Jean-Jacques nous apprend, en effet, que la couche rustique choisie par le philosophe en herbe était « *la tablette d'une espèce de niche ou de fausse porte enfoncée dans un mur de terrasse* ».

Or, l'arcade et la dalle de pierre existent encore, quoiqu'elles ne soient plus accessibles aux passants depuis la construction des murs inférieurs qui s'opposent à l'éboulement des terres.

Elles dépendent d'une arcature à cinq niches, située au numé-

ro 22 du quai, et se trouvent dans la dernière de ces niches, au midi, là où passait, en 1732, le chemin des Etroits, éboulé depuis.

C'est là, suivant M. Bellin, que Jean-Jacques a dû passer la nuit, et non point aux abords de la cascade, où un tableau moderne le représente, en dépit de la vérité, couché sur la terre.

Du reste, cette arcade est la seule qui réponde aux indications fournies par Rousseau lui-même.

Pour y parvenir aujourd'hui, il faut grimper au milieu des ronces, qui, depuis cent cinquante-un ans ont pu croître à l'aise et couvrir les parois de la niche.

On devrait mettre là une plaque commémorative de ce poétique souvenir.





NOUVELLES DES THÉATRES

Septembre 1884

GRAND-THÉATRE DE LYON. — DIRECTION ALBERT DUFOUR

Année théâtrale 1884-85.

TABLEAU DU PERSONNEL

ADMINISTRATION



Messieurs Albert Dufour, directeur ; Bérardi, administrateur ; Denjean, régisseur général ; H. Noirot, caissier, contrôleur en chef ; Maury, deuxième régisseur ; Beau, régisseur des chœurs ; Martin, machiniste en chef ; Genivet, peintre décorateur ; Raspail, luminariste ; Missonnier, coiffeur.

MMmes Blot, costumière ; Lapierre, préposée à la location.

GRAND OPÉRA. — OPÉRA COMIQUE. — TRADUCTIONS

Messieurs

Lamarche, fort ténor (Opéra, Lyon).

Massart, fort ténor (Bruxelles, théâtre de la Monnaie).

Herbert, Mauras, Degenne, premiers ténors légers (de l'Opéra-Comique, en représentation).

Hyacinthe, deuxième ténor léger, des premiers (Bordeaux).

Bérardi, baryton de grand opéra (Opéra, Lyon).

Corpait, baryton d'opéra-comique et traductions (Anvers).

Queyrel, basse noble (Lyon).

Paravey, première basse d'opéra-comique, deuxième de grand opéra (opéra-comique, Rouen).

Sernin, deuxième basse en tous genres (Lyon).

Dervilliers, trial (Marseille).

Reine, laruette, basses bouffes (Lyon).

Gyon, troisième ténor, grand coryphée (Rouen).

Messieurs

Gerget, troisième basse, grand coryphée (Nantes).

Homberg, Ramel, Bosq, coryphées ténors.

Grégoire, Reyvaz, coryphées basses.

Mesdames

Leslino, forte chanteuse Falcon (opéra La Haye).

Linse, forte chanteuse contralto (Lyon)

Jacob, première chanteuse légère (opéra-comique, Lyon).

Rabany, chanteuse légère de grand opéra et d'opéra-comique.

De Villeraie, première dugazon en tous genres (Marseille).

Sivori, deuxième dugazon, des premières (Lyon).

Hodhol, deuxième dugazon.

Homberg, Dussargues et Berge, coryphées.

BALLET

Messieurs

RUBY, maître de ballet, danseur comique (Lyon).

NATTA, premier danseur noble (Lyon)

DUMONT, deuxième danseur mime (Lyon).

BRIALOU, mime.

Mesdames

MARIA VALAIN, première danseuse noble, (opéra, Bruxelles).

ELVIRA GEDDA, première danseuse demi-caractère (Lyon).

Mesdames

ANITA CASTILLO, deuxième première danseuse (Nantes).

MARIE DUBOIS, LAVAL, NAZZEL et IRÈNE CALORI, deuxièmes danseuses.

MORETTI, MARIE BEAU, BOINON, BARÉIER, BOYER, BADOL, IDA BRIANT, LOUISE MOREL, coryphées.

20 choristes dames. — 30 choristes hommes. — 20 dames et 8 hommes du corps de ballet.

Les représentations de M. Herbert auront lieu pendant le mois d'octobre; celles de M. Mauras, pendant le mois de novembre; celles de M. Degenne, pendant les mois de décembre, janvier, février. — Pendant le mois de mars, M. X..., de l'Opéra-Comique.

MM. ORCHESTRE

ALEX. LUIGINI, premier chef d'orchestre.

Couard, deuxième chef d'orchestre.

Forestier, premier pianiste accompagnateur et organiste.

Arnaud, deuxième pianiste accompagnateur et organiste.

A. Georges, bibliothécaire, répétiteur des chœurs, troisième chef d'orchestre.

Terraire, répétiteur des chœurs.

Bernet, répétiteur des chœurs.

Miquel, répétiteur de la danse.

Premiers violons : MM. Lapret, solo; Lespinasse, solo au besoin; A. Bedetti, solo au besoin; Vanel, Miquel, L'Honoré, Kiemle, Remandet.

Deuxièmes violons : MM. A. Georges, solo; Bernet, Allemand, Besacier, Berthillot, Philibert, Koch, Chambard.

Altos : MM. Bay, solo; Fichet, Gillet, Faissol.

Violoncelles : MM. P. Bedetti, solo; U. Bedetti, solo; Fresnay, Craner, G. Bedetti.

Contrebasses : MM. Gayraud, solo; Niverd, Parent, T. Lespinasse, Bailly.

Flûtes : MM. Ritter, solo; Mazier, petite flûte.

Hautbois : MM. Fargues, solo; Cornillon.

Clarinettes : MM. Bidegain, solo; Corron.

Bassons : MM. Terraire, solo; G. Perracchio.

Cors : MM. Rottonod, solo; Gastaldi, premier pupitre.

Cors : MM. Schwantzer, solo; Tracol, deuxième pupitre.

Pistons : MM. Tamburini, solo; Gerin.

Trombonnes : MM. Venon, solo; Blanc, Laroche.

Tuba : M. Seneclause.

Timbalier : M. Santinelli.

Grosse caisse : M. Gerin fils.

Triangle : M. Terraire jeune.

Harpistes : M. Forestier, premier; M[lle] Marie Monnier, deuxième.



CHRONIQUE

Septembre 1884.

L'HARMONIE LYONNAISE. — Vendredi 26, fête charmante et soirée intime à l'*Harmonie lyonnaise* ; la Société recevait quelques artistes des théâtres municipaux qui venaient lui présenter pour ainsi dire leurs compliments de bienvenue.

Faut-il dire que ces artistes ont été acclamés par l'*Harmonie lyonnaise* et par les invités et les membres honoraires. MM. Berardi, Lamarche et Corpait ont bien voulu céder aux désirs de la Société en se faisant entendre dans plusieurs morceaux. Aussi les applaudissements ne leur ont pas été ménagés. L'*Harmonie lyonnaise* a fait les honneurs de son cercle en exécutant, sous la direction de son chef si sympathique et si éminent, M. Laussel, les *Hirondelles*, de Ritz, et l'*Aubade à la Mariée*, de Saintis.

Tous nos compliments à cette brillante Société qui sait chaque année, par de nouveaux succès, soutenir sa vieille réputation.

RÉCOMPENSES. — *26 septembre*. — Une médaille d'or de première classe est décernée, pour récompenser le dévouement qu'ils ont mis à secourir les cholériques, à MM. François Leclerc, interne de la Faculté de Lyon, chargé du service médical de Ruoms; Georges Perrusset, interne de la Faculté de

Lyon, chargé du service médical de Lavilledieu ; Pierre Berley, étudiant en médecine, chargé du service médical de Saint-Pons.

Courses de Feurs. — La journée s'annonçait comme devant être fort belle à Feurs. Le temps était superbe et le ciel plein de promesse. Malheureusement vers la fin de la réunion, la pluie s'est mise de la partie, et a changé le retour des courses en une véritable déroute. Néanmoins, comme ce contretemps fâcheux n'est survenu qu'au moment des dernières épreuves, cela n'a pas empêché le charmant hippodrome de Feurs de réunir comme de coutume, dans son enceinte toutes les notabilités de l'aristocratie de la région du Forez.

Au pesage, MM. Palluat du Besset, marquis de Poncins, de Neubourg, vicomte de Meaux, d'Assier, Plessis, Balay, comte de la Tour-du-Pin, des Gouttes, du Chevallard, Jourdan de Sury, du Peloux, de Vichy, Meaudre de Sugny, etc.

Parmi les sportsmen, venus d'autres localités, nous apercevons MM. le prince Murat, du Bourget, de Talhancé, M'Roë, Brossette, Garcin, Roux de Bézieux, Vadon, d'Aubarède, comte Chargères, colonel de Benoît, général Borson, d'Auferville, etc.

Les courses ont été également des plus intéressantes et les prix vivement disputés. Pas d'autre incident d'ailleurs à noter que le nombre excessif des réclamations qui se sont produites et qui ont prolongé outre mesure la durée des épreuves. M. Palluat du Besset était commissaire au pesage. M. le marquis de Poncins juge à l'arrivée ; M. de Saint-Genest donnait les départs. Voici le résultat des courses :

Prix de Cluny (800 fr.). — 3 partants, Paysanne, 1, Sapeur,2. — Prix de la Société des courses de Lyon (1,500 fr.). — 5 partants : Rose-Thé dérobée. Gagné facilement par le favori Glaneuse. Une réclamation a été faite contre Hécate, à M. Dugas, qui était deuxième. — Courses de haies (habits rouges). — 3 partants : Fiancée, montée par M. du Peloux, était première ; Wick, seconde ; troisième, Petite-Arabe, au baron de Rochetaillée. — Prix du chemin de fer (1,300 fr.). — 6 partants. Course fort intéressante. Talisman, au comte de Beauregard, et Silencieuse, au prince Murat, étaient favoris. M. d'Aubarède montait Parthénia, à M. Balleydier. Talisman, 1 ; Silencieuse, 2 ; Parthénia, 3. — Prix des haras (700 fr.). — Amanda 1 ; Muscadin, au comte de Chargères, 2. — Prix de Feurs. — *Steeple-Chase* (2,000 fr.). — Prix vivement disputé. Joconde, au prince Murat, et Pascaline, à M. Joubert, dérobées ; Altesse, au baron de Rochetaillée, était première, (M. de la Motte) ; le jockey William, qui montait Pantalon, à M. Dorian, a été exclu à perpétuité de l'hippodrome de Feurs, par le jury des Courses, pour avoir bousculé et coupé à plusieurs reprises le cheval de M. de Rochetaillée. — Cross-Country. — *Military*. — Gagné par Bengali, au vicomte de la Motte, lieutenant au 8e hussards ; Poseur, à M. Ducasse, capitaine au 19e dragons, deuxième ; Trousseau, dérobé.

Le champion de France. — Lundi, 23 septembre, s'est terminé le concours national de tir de Vincennes.

Le champion de France est M. TRANCHER, de Vienne (Isère), avec 23 balles, 90 points.

Les trois lauréats suivants sont : MM. Boillot, de la Chaux-de-Fonds, avec 21 balles 72 points; Leverd, de Boulogne-sur-Mer, avec 19 balles 61 points; et Blondin (Charles), de Paris, 18 balles 56 points. Ces quatre tireurs auront chacun une arme d'honneur, offerte par le ministre de la guerre.

En finissant, donnons un renseignement qui doit fournir une idée approximative de l'importance du concours de tir. Du 31 août au 28 septembre, il a été tiré, avec le fusil Gras, 179,473 balles ; avec le fusil Gras réduit, 19,465 balles; scolaires, 19,145 balles ; Martini, 16,643 balles, etc., etc., soit en tout 332,150 balles. M. Larmuziaux, l'administrateur, doit être content.

ÉVÉNEMENTS. — *22 septembre.* — Grand meeting d'ouvriers sans travail à l'Alcazar. D'autres réunions lui succèdent. Vingt mille ouvriers sont inoccupés.

11 septembre. — Ouverture de l'Exposition d'Horticulture.

NÉCROLOGIE. — *29 septembre.* — Mort de la sœur Marguerite Carle, doyenne des sœurs de l'Hôtel-Dieu. Elle était âgée de 90 ans et avait passé 72 ans à l'Hôtel-Dieu.



Directeur-Gérant : FÉLIX DESVERNAY.

Impr. A. WALTENER et Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon.



MADAME RÉCAMIER

HATEAUBRIAND lassé des luttes de la vie
S'éteignait languissant, écœuré de dégouts,
Et n'ayant rien gardé de serein et de doux
Dans les pieux souvenirs de la route suivie.

Affaibli par les ans et mordu par l'envie,
Le lion dédaignait de montrer son courroux,
Et laissait retomber cette fange aux égouts,
Sachant que toute coupe a dans le fond sa lie.

Alors un doux regard vient pénétrer le sien ;
Une femme paraît comme un ange gardien
Et met un peu de jour dans sa vieillesse sombre.

J'aime à voir la jeunesse en sa simplicité
Mettre, près d'un vieillard, un rayon sur son ombre,
Et la Grâce au Génie offrant la Charité.

GEORGES DE LYS.



NOS LYONNAIS

Un grand critique : JULES JANIN [1]

(*Suite*)

VII

Voici quelques lettres, écrites par Jules Janin ; elles permettront d'apprécier davantage encore son esprit pétillant et sa réelle bonté.

La première fut adressée à Mlle Rachel, le 30 juillet 1849 ; elle est absolument inédite. Nous la devons à l'obligeance de M. Chesnel, l'un de ces cœurs droits et fidèlement dévoués que le maître se plaisait à nommer : les *rares amis de l'aurore au couchant !*

Que je suis heureux et que je suis fier, mon cher enfant, d'avoir retrouvé sur

(1) Voir Lyon-Revue, 43e livraison, juillet 1884, page 8 ; 44e livraison, août 1884, page 75.

votre jeune et charmant esprit toute mon influence, et quel grand honneur ce sera pour moi de vous avoir maintenue en ce Théâtre-Français que votre absence allait tuer, et qui tombait le jour même de votre démission ! Il n'y a que vous, et vous seule. « Moi seule, et c'est assez! » disait l'ancienne Médée. Oui, certes; mais, vous absente, adieu le reste. Ils ont beau faire et chercher, partout où vous n'êtes pas, ils ont beau annoncer, à son de trompe, une nouvelle Rachel, tous les huit jours... rien n'y fait, vous êtes la reine, et il faut se soumettre. Ayez donc ceci pour constant, que votre œuvre et votre vie à venir sont attachées au théâtre, et que, si vous abandonniez cette force et cette gloire où vous êtes, vous en auriez un éternel repentir. Songez donc à vos belles soirées, songez à la foule attentive et curieuse, au poëte ému, à la critique impatiente, à l'intime émotion du premier vers, à l'applaudissement définitif! Quiconque a bu, à cette coupe, une seule gorgée, en a pour le reste de ses jours à sentir le goût du breuvage enivrant; à plus forte raison s'il a vidé la coupe jusqu'au fond, et s'il s'est enivré de la douce liqueur. Je ne suis qu'un petit artiste, moi qui vous parle, à peine si je suis suivi de quelques lecteurs; mais, s'il me fallait renoncer à mon lundi de chaque semaine, à coup sûr, j'aimerais mieux mourir, tant ça me charme et ça me plaît de parler au lecteur et de lui raconter ce que rêve ma tête et ce que pense mon cœur. Ainsi pas d'excuse à une retraite prématurée ! Heureuse, le théâtre augmente et double votre joie; en deuil, le théâtre est une consolation. Rappelez-vous Henriette Sontag! Elle s'en va au plus beau moment de la grâce et du charme; vingt ans après elle saisit le premier prétexte à revenir au théâtre, elle y revient, à peine la veut-on reconnaître, et l'infortunée! elle est morte à la peine. Elle vivrait heureuse, honorée et forte, si elle avait chanté tant qu'ont duré ses beaux jours. La belle affaire, après tout, de se reposer à trente ans!

C'est pourquoi je vous loue et je vous aime de revenir, si vite et si bien, prendre terre à Paris ! Qu'importe le jour de cette fête ? On vous verra, vous serez applaudie, et vous aurez prouvé, une fois encore, que le grand artiste est supérieur même au chagrin le plus légitime. Hélas! pendant que vous quittez Bruxelles, je quitte Paris, à peine si nous pourrons nous saluer en passant; une poignée de main, comme c'est peu, quand on est de si grands amis que nous, quand chaque jour a serré les liens, agrandi l'estime et justifié la tendresse. Heureusement que Spa est une ville amie et propice : on s'y trouve, on s'y dit bonjour à la face du ciel; on s'y câline, on s'y dorlote, on s'y repose. Et que je serai donc content de vous y rencontrer, mon enfant bien-aimé ! Je ne sais pas tout à fait le jour de notre départ. J'ai bien à écrire encore, avant ce jour heureux.

Je vous embrasse de tout mon cœur. J. JANIN.

Le 10 août 1841, M. Constant Janin, étudiant en philosophie au grand séminaire d'Évreux (1), recevait, tout ravi, la lettre suivante,

(1) Devenu curé de Tosny. Cet heureux abbé Janin n'était pas le parent de l'éminent écrivain.

en réponse à des éloges enthousiastes qu'il avait adressés au critique des *Débats* :

Mon cher *cousin,*

Puisque voue le voulez, je ne demande pas mieux. Que va dire monsieur votre régent s'il vient à savoir que vous vous êtes mis en correspondance avec un faiseur de romans comme moi ? Vous aurez beau lui dire que je ne suis pas aussi noir que j'en air l'air, vous verrez que l'excellent homme aura bien peur. Quoi ! l'auteur de tant d'œuvres profanes, lui écrire du fond d'un séminaire ! C'est un grand péché peut-être.

Eh bien, non, ce n'est pas un péché, car un écrivain de romans vous donnera les meilleurs conseils, des conseils tout fraternels. Je veux dire que la vie est chose grave et sérieuse, que la jeunesse passe vite, et qu'il la faut employer non pas à admirer des écrivains futiles comme moi, mais à étudier les maîtres de la pensée et de la conscience, les grands orateurs de l'Orient et de l'Occident: saint Augustin et saint Jérôme, saint Grégoire et saint Ambroise, saint Jean Chrysostome surtout; Le Maistre et Bossuet. Lisez Bossuet. Voilà un maître ! Voilà un homme qui a créé la langue française ; il appartient à Homère aussi bien qu'à Louis XIV. Lisez-le. Ses sermons sont peut-être les chefs-d'œuvre de l'éloquence humaine. Son *Histoire des Variations* a rendu autant de services à la religion catholique que les *Épitres* de saint Paul, le grand organisateur. Je ne connais rien de plus touchant dans aucun livre que les *Oraisons funèbres* de Bossuet. Avez-vous lu ses lettres ? Tout l'ensemble du catholicisme se retrouve dans ces papiers détachés, adressés au hasard à quiconque avait besoin de cette féconde et nerveuse parole. Voilà, mon cher enfant, voilà nos maîtres ! Voilà ceux qu'il faut aimer, admirer, applaudir, étudier la nuit et le jour! Voilà où se trouve la solide nourriture des jeunes esprits, et non pas, Dieu merci ! dans les misérables et ennuyeuses futilités qui s'écrivent de nos jours.

Quels livres ! Si vous saviez quels abominables corrupteurs du bon goût, des bonnes mœurs, de la civilisation, de la langue, de la belle langue française, par laquelle toute l'Europe nous était soumise bien plus que par les armes de l'empereur Napoléon ! Rappelez-vous ce que vous avez lu ; tout ce qui vient des œuvres de ce siècle est une vaine fumée, bonne tout au plus à obscurcir les intelligences honnêtes. Toute cette écrivasserie, qui vous paraît belle, vue de loin, si vous pouviez en pénétrer les tristes mystère, vous porterait à la tête et au cœur. Ce ne sont que de trompeuses vanités, pauvretés, mensonges de tout genre ; et quand vous les aurez lus, rien ne vous restera, sinon un profond dégoût, un douloureux ennui, un grand mépris de vous-même et des autres.

Prenez donc bien garde de tomber dans ces abîmes, imprudent que vous êtes ! Ne lisez ni moi, ni les autres ! Ne lisez pas un livre de ce siècle; je n'en connais pas deux qui méritent les regards honnêtes d'un brave jeune homme qui a conservé la piété, la pudeur, les chastes enivrements de ses dix-huit ans.

Allons, point de lâcheté ; revenez à la forte et si vive nourriture, à la disci-

pline, aux enseignements de Port-Royal-des-Champs. Rappelez-vous Pascal, Arnault, Nicole, Racine, Bossuet, Fénelon, et Massillon, son frère dans l'art de rendre aimables les sévérités mêmes de l'Évangile. Rappelez-vous les beaux livres du dix-septième siècle et les belles pages du siècle suivant, ou bien remontez dans les critiques de la science chrétienne. Ce seront là des auteurs utiles et sûrs; ce seront là des études remplies de douces promesses. Ainsi vous arriverez à être un homme, un homme éloquent, austère et dévoué.

Vous avez choisi une belle et sainte profession, belle et sainte entre toutes. Soyez-en digne. Ne rougissez pas de votre habit; avec cet habit-là ont été civilisées les nations modernes. Au contraire, obéissez à votre vocation, marchez bien droit dans votre sentier, la tête haute, et quand, par hasard, vous trouverez que la nuit est épaisse, que le chemin est couvert de ronces et d'épines, que la colonne lumineuse, c'est-à-dire votre conscience, est tournée de son côté nuageux, rappelez-vous ce que dit un ancien livre de philosophie, que je lisais dans ma jeunesse;

Haud facilem voluit Pater ipse colendi
Esse viam, curis acuens mortalia corda.

Donc, encore une fois, méfiez-vous des faux enthousiasmes, méfiez-vous des fausses tristesses, méfiez-vous des études mal faites. Ayez confiance dans vos guides naturels, qui sont encore les meilleurs amis que vous puissiez rencontrer en votre chemin. N'allez pas, dans un moment de caprice ou de mauvaise humeur, vous adresser, tête baissée, au premier venu dont vous aurez lu le nom dans un journal. L'imagination est une belle chose sans doute, mais il faut avant tout l'amortir, la dominer, l'écraser tant qu'on le peut.

Voilà ce que je voulais vous dire, et aussi ce que votre lettre m'a fourni : uue preuve d'un esprit peu obéissant, mais d'un cœur honnête. Elle est bien honorable pour moi, qui suis très heureux d'inspirer de temps à autre de tels sentiments. Enfin, elle m'a donné l'occasion de vous faire une homélie polie comme bien loyale, dont j'espère que vous profiterez. Et puis un jour, quand vous signerez : CONSTANT, *Episcopus Lugdunensis*, ou autre lieu, je présume vous écrire à mon tour : « J'invoque votre parenté, monseigneur, bénissez-moi. » En attendant ce jour, glorieux pour tous les deux, je suis de Votre Grandeur, monseigneur, le très-humble et très-obéissant serviteur.

JULES JANIN.

La lettre que voici, écrite au courant de la plume comme les précédentes, fut envoyée, en juin 1856, à M. Twist, un horticulteur hollandais :

Que vous êtes bon, monsieur, et que je suis content de vous! Vous avez donné mon nom à votre nouvelle tulipe, et me voilà, à mon âge, en cheveux déjà blancs, renouvelé dans une fleur! Certes, si je m'attendais à une métamorphose, ce n'était pas à celle-là. Une fleur! une tulipe! une des parures

du prochain mois de mai, pendant que tant de braves gens, qui valent mieux que moi, en sont réduits à écrire leur nom sur les neiges du mont Blanc, sur le sable du désert, au sommet des Pyramides, sur le clocher des hautes cathédrales! Les imprudents! L'été vient qui fond la glace; un souffle emporte au loin le sable enflammé; la pyramide, elle peut crouler; la cathédrale, elle tombe! Au contraire, la fleur, à peine expirée, elle va renaître, et le nom qu'elle porte brillera d'un éclat tout nouveau. Quelle immortalité plus généreuse et plus charmante, et me voilà mille fois plus heureux même que si j'avais une statue! On la brise, on l'insulte, on la renverse, la statue! Elle dépend de la fortune et du caprice populaire.

Athènes a brisé, en un jour, les trois cents images d'airain qu'elle avait décernées à son tyran. Mais quelle main assez impie oserait briser une fleur? Quel téméraire ose arracher la tulipe de son piédestal de gazon? Grâce à vous, monsieur Twist, me voilà tout simplement immortel! Soyez loué, soyez béni pour cette bonne œuvre; il y a quelque mérite aujourd'hui de reconnaître, ne fût-ce que par un sourire, les honnêtes écrivains qui sont restés fidèles à la liberté. D'ailleurs, de quel droit imposer à quelque innocente tulipe, ornement de la terre et présent des dieux cléments, le nom d'un traître ou d'un flatteur de la force? Il y a tant de ciguë et d'ivraie, et tant de chardons, et tant de champignons vénéneux, pour porter le nom de ces gens-là!

J'aurai grand soin de ma tulipe, et déjà je cherche, à sa gloire, un beau vase orné des plus délicates peintures, où elle puisse, à son aise, naître et grandir. Je la vais mettre aussi sous la garde excellente d'un grand fleuriste, M. Lemichez, qui est reste fidèle à la reine des jardins de Neuilly.

Je fais des vœux, monsieur, pour que je vous puisse embrasser et remercier quelque jour, et que je ne désespère pas de vous rencontrer avant de mourir. Au reste, vous avez un proverbe consolant : « De mémoire de rose (et de tulipe) on n'a jamais vu mourir un jardinier. »

Laissez-moi cependant vous serrer la main de tout mon cœur.

Jules Janin.

Nous possédons beaucoup de lettres du maître, remplies à la foi de grâce, d'esprit et d'exquise bienveillance. La première date du 8 février 1855. Le grand critique, alors dans toute sa gloire, nous l'adressa à Cherbourg, au temps heureux de notre vingtième année, en réponse à un témoignage de fervente admiration; et (on le croira sans peine) cette cordiale missive nous rendit bien joyeux!

Il nous sera permis d'en citer ici quelques passages :

Je suis toujours bien content, Monsieur, lorsqu'une main m'est tendue, et j'accepte la vôtre de grand cœur!

..... Cette profession des lettres est rude et difficile à la longue! A vingt ans

on la trouve charmante, mais trente ans plus tard, quand on compte avec soi-même, et quand on voit les pièges, les abîmes, les calomnies, les dangers, le travail accompli, — et comme on est peu avancé dans ce sentier d'épines, on est bien triste et bien accablé.

Heureusement que de temps à autre vous arrive une bonne fortune, semblable à l'aimable lettre que je reçois de vous, alors on se sent tout consolé.

Quand vous viendrez à Paris, ne cherchez pas midi à quatorze heures pour venir me visiter, — je suis chez moi tout le jour et tous les jours.

Votre obéissant et dévoué serviteur,

Jules JANIN.

Et, peu de mois après, insistant de la manière la plus séduisante, il terminait ainsi une de ses lettres : « Je serai bien content quand vous me direz : Me voilà ! »

Tous les délicats connaissent à merveille la prose si française et si pétillante de Jules Janin, mais bien peu de personnes savent qu'il écrivait en latin, à l'occasion, d'une façon fort agréable. Nous croyons donc intéressant de publier ici une lettre qu'il nous dicta, le 7 février 1872. Le destinataire de cette gracieuse épître, M. Chappuyzi, officier de l'Université, ancien professeur de seconde au lycée Bonaparte, avait offert à l'ami d'Horace une traduction, en vers latins, de plusieurs des célèbres *Contes rémois* de M. de Chevigné; c'est en réponse à cet hommage d'un érudit que les lignes suivantes furent improvisées :

Legi et relegi, vir doctissime, versiculos e gallico politissimo in latinum Nasonis translatos et bene olentes vinum nostrum falernum. Quàm juvat in hisce narrationibus invenire quod molle atque facetum *Horatius appelat. Ita ut lector nihil possit reperire nisi incorruptum et elegans. Quid melius? Libellus est tuus, alma Venus! In isto optimo genere dicandi nanciscimur simplicitatem, nudamque veritatem, necnon veneris furtivæ delicias. Hic pueri et puellæ mollia prata offendunt, hic omnia ludicra, quæ comes noster lepidissimus de Chevigné spargebat manu plenâ, gaudentibus rure, amore et juvente Camænis.*

Julius, a magno demissum nomen Iulo (1).

(1) Virgile, *Eneide;* chant 1er, vers 288 ou 292 selon l'édition.

(J'ai lu et relu, très savant confrère, vos vers traduits du meilleur français en latin d'Ovide ; ils.exhalent le parfum de notre vin de Falerne. Quel plaisir de trouver dans ces récits ce qu'Horace appelle l'esprit *souple et enjoué*, en même temps qu'une irréprochable élégance ! Ce livre t'appartient, belle Vénus ! Dans ces pages exquises, on rencontre la simplicité, la vérité sans voiles et les délicieux mystères de l'amour. Là aussi, filles et garçons découvrent les gazons moëlleux et tous les aimables badinages que notre joyeux Chevigné semait à pleine main, en l'honneur des muses, éprises de la nature, de la jeunesse et de l'amour !

Jules, nom dérivé du grand Iule) (1).

ALEXANDRE PIEDAGNEL.

(A suivre.)

(1) Iule, fils d'Enée.





DOCUMENTS INÉDITS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES

ANCIENNES FAIENÇERIES LYONNAISES

Artes cognatione quadam inter se continentur.
(Cicéron.)



L y a longtemps que j'ai publié dans la *Revue du Lyonnais* (1) un article sur les fabriques de faïence anciennement établies à Lyon. Je dois déclarer d'abord que lorsque je composai ce travail je n'avais nullement la prétention de le croire définitif. En y mettant la dernière main, je sentais instinctivement qu'il me restait quelque fait à révéler, et j'avais comme un secret pres-

(1) *Revue du Lyonnais*, — 2e série, 1865. T. 31, p. 277 et suiv.

sentiment de découvertes futures, pouvant se rattacher au même sujet et s'adapter exactement au cadre que je m'étais tracé. Or, on verra bientôt que mes prévisions ne m'avaient point trompé.

J'ai parlé jadis de Mme Lemalle-Blateron, agissant au nom du sieur Louis Lemalle, son mari, et, après elle, du sieur Patras, comme ayant exercé « l'art de terre, » à Lyon. J'ai dit, entre autres choses, que Mme Lemalle avait établi sa manufacture dans le quartier Saint-Clair, près des portes de ce nom ; mais j'ignorais alors que, de ce lieu, elle eût transféré le siège de son industrie dans les dépendances de l'abbaye d'Ainay. C'est pourtant ce qui arriva, et j'ai consigné dans l'inventaire des archives de la Charité (1) ce que les documents de ce dépôt m'ont enseigné à cet égard. Cependant je n'ai pas complètement épuisé la matière, car des considérations particulières m'empêchèrent, en cette circonstance, de satisfaire mon désir, d'ailleurs parfaitement légitime, d'utiliser la totalité de mes découvertes, et de servir ainsi plus efficacement les intérêts de l'Art. Mais si, de ce côté-là, je ne puis me flatter d'avoir entièrement atteint mon but, je suis du moins certain de m'en être approché de très près.

Je viens donc, aujourd'hui, reprendre l'histoire de la manufacture de faïence fondée à Lyon par Mme Lemalle, au XVIIIe siècle, et y ajouter des renseignements assez nombreux sur la famille de cette femme de tête et de résolution. Les documents dont je vais m'occuper n'ont absolument rien de commun avec ceux déjà mentionnés dans l'inventaire des archives de la Charité, et que je n'ai nullement l'intention de rééditer ici ; leur découverte est relativement récente, et ils font partie d'un fonds (2) qui ne devait pas trouver place dans l'ouvrage précité.

---

(1) T. Ier, Hoirie de Lazare-Victor de Jarente, abbé d'Ainay, et *passim*.

(2) Titres et papiers des vieillards des deux sexes, entrés à la Charité depuis 1790.

I

« Louis, par la grâce de Dieu, roy de France et de Navarre, à nos
« amiz et féaux conseillers les gens tenant notre Cour de parlement
« séant à Pontoise, et autres nos officiers qu'il appartiendra, salut.
« Notre bien aimée Françoise Blateron, femme de Louis Le Masle
« *(sic)*, de lui authorisée pour son commerce, nous a fait exposer
« qu'ayant étably une manufacture de fayance en la ville de Lyon,
« en vertu de la permission que nous lui en avions accordée par
« arrest de nostre Conseil, du 2 avril 1738, cet établissement avoit
« été reconnu si avantageux pour les habitans de ladite ville, que,
« par un second arrest de nostre Conseil, rendu sur le consente-
« ment des prévost des marchands et échevins de ladite ville, et
« l'avis des députez au Bureau du commerce, Nous aurions prorogé
« pendant dix années, à compter du 1er may de ladite année, le
« privilège exclusif de ladite fabrique de fayance, aux précédentes
« clauses, conditions et prérogatives. Sur lequel arrest Nous avons
« ordonné que toutes lettres patentes nécessaires seroient expédiées;
« lesquelles l'exposante Nous a supplié lui vouloir accorder. A
« ces causes, désirant favorablement traiter ladite Françoise Bla-
« teron, femme de Louis Le Masle, et lui donner moyen de s'in-
« demniser des frais qu'elle a faits pour l'établissement de ladite
« fayancerie; de l'avis de notre Conseil, qui a vu ledit arrest
« du 30 avril 1748, cy attaché sous le contre-scel de notre chancel-
« lerie, Nous avons, de notre grâce spéciale, pleine puissance et
« authorité royale, prorogé et prorogeons, par ces présentes,
« signées de notre main, pendant le temps et espace de dix années
« consécutives, à compter du 1er may de l'année 1748, le privilège
« exclusif de ladite fabrique de fayance, accordé à ladite Françoise
« Blateron, femme de Louis Le Masle, par ledit arrest de notre
« Conseil, du 22 avril 1738; pour en jouir, par elle, aux mêmes
« clauses, conditions et prérogatives portées par icelui. Sy vous

« mandons que les présentes vous ayez à faire enregistrer et de « leur contenu faire jouir et user l'exposante, pleinement et paisi- « blement, car tel est notre plaisir. Donné à Marly, le 16e jour du « mois de may l'an de grâce 1753, et de notre règne le trente-hui- « tième.

« LOUIS,

« Par le Roy

« PHELIPPEAUX. »

« Je soussigné Léonard Baudiqué, cy-devant directeur de la « Monnoye de Besançon, résident à présent à Poligny, ay cédé et « transporté, par les présentes, sans aucune garantie ny restitution « de prix, au sieur François-Joseph Patras, bourgeois de la ville « de Lyon, y résidant, la somme de 2,900 livres à moy restante « deue par le Louis Mâle *(sic)* et demoiselle Françoise Bla- « teron, son épouse, résidants à Lyon, par le compte que j'ay fait « avec eux, le 24 juin 1751, outre la somme de 4,000 livres que « j'ay cédée audit sieur Patras, par acte passé... La présente « cession ainsy faite sans aucune garantie, moyennant pareille « somme de 2,900 livres, dont je déclare avoir reçu la valeur, « dudit sieur Patras, et en suis content, etc. — Fait à Poligny, le « 22 aoust 1753. » — « BAUDIQUÉ. »

Voici maintenant le texte du traité passé entre les mariés Lemalle-Blateron et le sieur Patras, d'une part, et leurs créanciers, d'autre part; ensemble, de la rétrocession des effets, qui fut faite audit Patras, le 21 avril 1762 :

« Charles de Masso (alors sénéchal de Lyon, comme on sait), « etc. Savoir faisons que par devant les conseillers du Roy, no- « taires à Lyon, soussignés, ce jourd'huy mercredy 27 janvier 1762, « après midy, dans l'assemblée des créanciers du sieur Louis Le-

« malle et demoiselle Françoise Blatteron, son épouse, et de sieur « François-Joseph Patras, leur gendre, marchand de fayance, en « société, ayant l'exercice de la manufacture royale de fayance éta- « blie en cette ville, dans les emplacements occupés par les dits ma- « riés Lemalle et le sieur Patras, dans l'abbaye d'Esnay (d'Ainay); « dans laquelle assemblée, tenue dans l'étude de Me Morel, l'un « des notaires soussignés, se sont trouvés...., tous composant la « pluralité des créanciers des dits sieurs mariés Lemalle et Blatte- « ron et du sieur Patras, il leur a été exposé et représenté, de la « part de ces derniers, que dans le commencement de ces derniers « établissements de cette manufacture, les dépenses considérables « que les mariés Lemalle furent obligés de faire en constructions « et réparations, et les pertes qu'ils essuyèrent successivement « chaque année, eu égard à la mévente des marchandises, jusqu'à « la société qu'ils contractèrent, en l'année 1753, avec ledit sieur « Patras, leur gendre, pendant laquelle Société, les ustensiles né- « cessaires pour ladite manufacture, que les associés furent obligés « d'acheter, la cessation du travail et du commerce dans toutes sortes « de genres les plongèrent encore dans des pertes considérables, « et les réduisirent dans la dure nécessité de déposer leur bilan, en « l'année 1758, dans l'étude de Me. Fromental, conseiller du Roy, « notaire à Lyon, et de supplier leurs créanciers de leur accorder « un délai de six années, pendant lequel ils espéroient de pouvoir « faire honneur aux dettes qu'ils avoient contractées, en principal « et accessoires. Leurs créanciers, touchés de leur situation et « bien convaincus que le dérèglement de leurs affaires ne prove- « nait pas de leur mauvaise conduite; par acte reçu dudit Me Fro- « mental et son confrère, notaires à Lyon, leur accordèrent, il est « vray, le délai dont on vient de s'expliquer, pour payer leurs dettes, « en principal, intérêts et frais, à raison du sixième par année.

« Quelques peines et quelques soins que se soient donnés les « mariés Lemalle et le sieur Patras pour désintéresser leurs créan- « ciers dans les délais qui leur avoient été accordés, quoiqu'ils

« aient redoublé tous leurs efforts par un travail des plus assidus,
« toutes les ressources qu'ils ont épuisées leur ont été infructueuses, les payements qu'ils ont faits sont, pour ainsi dire, absorbés par les... (frais, sans doute; ici on a sauté un mot) que leur
« ont faits leur créanciers; de sorte qu'ils se voient aujourd'hui
« dans une impossibilité physique de pouvoir, non seulement
« remplir les arrangements par eux pris dans l'acte d'atermoiement
« sus daté, mais encore de pouvoir faire honneur aux nouvelles
« dettes qu'ils ont contractées depuis iceluy. C'est pourquoi, pénétrés des bons sentiments de leurs créanciers, pour éviter à frais
« et, par là, ne pas les constituer en perte de leurs créances entières, en prenant le parti qu'ils croient le plus favorable à cet
« égard, ils veulent bien leur faire un abandon général de tous
« leurs biens, qui consistent dans les meubles, effets, marchandises
« et ustensiles qui ont été saisis à leur préjudice, à la requête du
« sieur Rolland, l'un de leurs créanciers privilégiés; et encore
« dans les constructions et autres ustensiles de ladite manufacture,
« énoncés et détaillés au bilan qu'ils ont remis et déposé au pouvoir et dans l'étude de Me Morel, l'un des conseillers du Roy,
« notaires à Lyon, soussignés. Offrant même lesdits mariés Lemalle et le sieur Patras de subroger leurs dits sieurs créanciers à
« l'effet dudit bail, qui leur a été passé par ledit sieur Rolland,
« des emplacements et appartements qu'ils occupent, et généralement de se démettre en leur faveur de tous les privilèges qu'ils
« peuvent avoir relativement à la dite manufacture, et de leur faire,
« en outre, cession et remise de toutes leurs dettes actives, en les
« tenant, par ces dits leurs créanciers, quittes, bien et valablement
« libérés de tout ce qu'ils peuvent leur devoir en principal et frais,
« sans qu'ils puissent à l'avenir, pour quelques causes et raisons
« que ce soit, être inquiétés ni recherchés de leur part, en aucune
« façon, pour, par lesdits sieurs créanciers, faire et disposer entre
« eux de tous les effets qui leur seront abandonnés, ce que bon
« leur semblera.

« Sur quoi, les dits sieurs susnommés créanciers (il importe « peu de connaître les noms et le nombre de ces personnes, mais « il en est autrement des ouvriers de la fabrique ; on les trouvera « donc cités plus loin) desdits sieurs mariés Lemalle et du sieur « Patras, après avoir mûrement réfléchi et délibéré entre eux, tant « conjointement que séparément, ont resté d'avis et sont unani- « mement d'accord d'accepter, comme ils acceptent, par le présent « traité, l'abandon qui leur est fait, par tous leurs débiteurs com- « muns, de tous leurs meubles, effets, marchandises, ustensiles, « constructions, privilèges de manufacture ; de leurs dettes actives « et subrogation du bail dont on a parlé. Au moyen de quoi, les- « dits sieurs créanciers tiennent quittes leurs débiteurs, de tout ce « qui leur est dû en principal et accessoires, etc. S'obligeant les- « dits sieurs créanciers : d'exécuter les clauses du bail auquel ils « sont subrogés, en tout leur contenu ; d'en payer le prix aux « termes y portés, et de jouir des appartements loués, pour le temps « ainsi et comme leurs cédants en avaient pu et dû jouir.

« Par ces mêmes présentes, les dits sieurs susnommés créanciers « desdits mariés Lemalle et Blatteron et dudit sieur Patras, leur « gendre, convaincus de la bonne conduite dudit sieur Patras et de « son industrie dans ladite manufacture de fayance ; touchés de sa « situation et de celle de sa femme et de ses enfants, pour ne pas « leur ôter toutes les ressources qu'ils peuvent trouver en continuant, « par les dits Patras et Lemalle, l'exercice de la manufacture pour « fournir à leur entretien et à celui de leurs enfants, à leur subsis- « tance et éducation ; à la prière et réquisition dudit sieur Patras « et de demoiselle Claire Lemalle, son épouse, lesdits sieurs créan- « ciers leur ont rétrocédé et abandonné, ladite demoiselle Claire « Lemalle procédant de l'autorité de son mari, ici présente, comme « ils lui rétrocèdent et abandonnent, l'objet de l'abandon général « fait par le présent traité, par la société des sieurs mariés Lemalle « et Blatteron et du sieur Patras, pour, par lesdits mariés Patras « et Lemalle, en faire leur propre, s'en prévaloir, exercer ladite

« manufacture et jouir de tout, même de l'effet du bail, dont est « question, ainsi et comme ils aviseront bon être. A la charge « néanmoins, par les dits sieurs créanciers, de payer le prix du bail, « ainsi qu'ils s'y obligent, au sieur Rolland, jusqu'à son expira- « tion, sauf à eux de répéter le même prix du bail sur les mariés « Patras et Lemalle, outre et pardessus du tiers des créances dont « sera ci-après parlé. La présente rétrocession faite à la charge, par » lesdits Patras et Lemalle de payer, comme ils s'y obligent, volon- « tairement et solidairement, la femme procédante de l'autorité du « mari...., à tous les créanciers de la société des mariés Lemalle et « Blatteron et dudit sieur Patras le tiers de ce qui leur est dû en « principal et accessoires, savoir : dix °/o dudit tiers, dans deux « années à compter du jour de l'homologation du présent traité ; « 1,000 livres une année après, c'est-à-dire dans trois années à « compter du jour de ladite homologation ; 1,000 livres l'année « ensuite, et 1,000 livres chaque année suivante, jusqu'au final « acquit et payement dudit tiers.....

« Convenu aussi, entre les créanciers et les mariés Patras et Le- « malle, du consentement des mariés Lemalle et Blatteron, que « ces derniers ne pourront exercer aucune action ni répétition « contre le sieur Patras, pour raison de la société qu'ils avoient « ci-devant contractée avec luy, laquelle demeure, dès à présent, « en tant que de besoin, résiliée, révoquée, annulée, éteinte et « assoupie, comme non faite et non avenue. Ne pourront même « lesdits mariés Patras et Lemalle habiter ni vivre en commun, « pot et feu, avec lesdits sieurs mariés Lemalle et Blatteron, ce qui « est de convention expresse entre les parties, sans laquelle les « présentes n'auroient eu effet. Au moyen de tout ce que dessus, « lesdits créanciers donnent main levée aux dits mariés Patras et « Lemalle, de toutes saisies, oppositions et autres exécutions qui « auroient pu être faites au préjudice et sur les effets abandonnés « par la société et ci-dessus rétrocédés ; consentant qu'ils s'en « mettent dès à présent en possession, etc.

. . . .

« Bilan ou état général des dettes passives du commerce des sieurs « Louis Lemalle et Françoise Blatteron, son épouse, et du sieur « François-Joseph Patras, leur gendre, entrepreneur de la manu- « facture royale de fayance de cette ville.

« *Créanciers privilégiés.*

« Rolland, pour un terme de louage échu aux fêtes « de Noël dernier, et les frais. . . . . 300 liv.

(Je passe les autres sous silence, mais le total du présent chapitre s'élève à). . . . . 829 liv.

« *Ouvriers.*

« Jean-Baptiste Garsin, tourneur	575 liv.	1 s.
« Boidard, peintre	397	
« Niel, peintre	177	
« Jean-Laurent, Suavet, mouleur.	182	17
« Quatre manœuvres, ensemble.	366	14
(Total).	1826 liv.	12 s.

« *Créanciers chirographaires.*

. . . .

(Total général pour les trois catégories). . . . 17.884 liv. 12 s.

« Marchandises, meubles et effets qui se sont trou- « vés dans ladite manufacture.

« Fayance dans le magasin.	500 liv.
« Marchandise en biscuit et crue.	500
« Maspins *(sic)*, gazettes ou étuis à faire cuire la « fayance.	410
« Rondeaux en bois pour porter les marchandises	10
« Tous les moules en plâtre, grands et petits. . . .	400
« Sable pour le vernis.	80
A reporter. . .	1.900 liv.

Report. . .	1.900 liv
« Pour toutes les couleurs.	40
« Terre préparée.	10
« Un cheval avec ses harnais.	40
« Dix terrasses (brasiers) de fonte, grandes et petites	18
« Dix lampes tant en fer blanc qu'en cuivre. . . .	6
« Trois poëles avec leurs cornets (tuyaux).	40
« Quatre tours pour les tourneurs.	10
« Le moulin avec tous ses assortiments.	140
« Toutes les planches volantes. . . . . , . .	40
« Tous les rayons en quelque part qu'ils soient, « dans la fabrique et dans les magasins.	240
« Les fosses. . . . . , ...	49
« Toutes les tables et bancs.	36
« Une bachasse à mettre les compositions. . . .	8
« Quatre marchepieds.	12
« Une berroitte (brouette) et un chevalet.	2
« Ustensiles à fours.	30
« Pour balance ou romaine.	18
« Quatre bennes, deux tamis et deux sceaux. . .	30
« Un tombereau.	50
« Tous les meubles meublants	600
« Pour deux caisses et deux coffres.	10
« Pour les cloisons; (cela) fait, à la forme de l'état « particulier et pour raison de quoy on est en « instance avec M. l'abbé d'Esnay et le sieur « Rolland.	400
« Pour les hangards, constructions (ordinaires, « sans doute), constructions de fours propres à « la manufacture; eu égard à leur mauvais état « et au service actuel.	2.319
(Total)	6.000 liv.

« Nous soussignés Louis Lemalle et, de mon autorité, demoi-
« selle Françoise Blatteron, mon épouse, et François-Joseph Pa-
« tras certifions et affirmons le présent bilan sincère et véritable,
« sauf erreur ou omission, tant dans son débit que dans son cré-
« dit. A Lyon, ce 27 janvier 1762. — Signé : Louis Lemalle, Blat-
« teron-Lemalle et Patras. — Expédition aux mariés Patras. —
« Signé : Roche et Morel. »

« *A Monsieur Lemalle à la fabrique royalc de fayance, à Lyon.*

A Marseille, le 23 février 1763.

Monsieur,

« Je vous écris la présente pour vous dire que Mademoiselle
« votre sœur est dangereusement malade. Elle a reçu tous les Sa-
« cremens; elle n'attend plus que l'heure que le Seigneur lui a
« préparée. Il y a l'homme et sa femme qui ont soin d'elle. Ainsi,
« Monsieur, prenez vos mesures là-dessus pour vous choisir un
« procureur pour mettre ordre aux affaires de votre dite sœur, si
« elle vient à mourir. Je crois, à vous dire vray, qu'elle n'ira pas
« loing. Mon mari se trouve dehors et moy je dois partir inces-
« samment; j'ay voulu vous aviser avant mon départ, pour que
« vous preniés vos mesures là-dessus.

« Je suis très-parfaitement, Monsieur,

« Votre très humble servante,

« HEYRIEY (pour HEYRIER) SIMÉONIS. »

II

Je vais maintenant passer en revue (toujours en observant l'ordre chronologique) les papiers qui concernent directement François-Joseph Patras, devenu manufacturier en titre, [redacted] il ne me reste plus à parler qu'accessoirement de Louis Lemalle et de Françoise Blateron, sa femme. Je tâcherai autant que possible, d'être bref, tout

en faisant remarquer au lecteur que puisqu'il s'agit d'industriels qui tinrent un rang distingué dans l'art du faïencier, à Lyon, pendant une bonne partie du siècle passé, ils méritent bien, j'imagine, qu'on s'enquièrre de leurs faits et gestes jusque dans les moindres détails ; ils valent la peine, dis-je, qu'on les suive dans les diverses tentatives qu'ils firent pour relever leur établissement déjà plus que compromis, et qui malheureusement n'aboutirent qu'à l'insuccès et à la ruine.

Ceux des actes de l'état civil, afférents tant aux Lemalle qu'aux Patras, qui resteront sans emploi dans ce qui va suivre immédiatement, seront reportés à la dernière partie du présent travail.

Je commence par l'énoncé du contrat de mariage (6 mars 1687) de noble Michel de Saint-Germain, natif de Metz en Lorraine, résident à Lons-le-Saulnier, d'une part, et de demoiselle Philiberte Febvre, d'autre part, fille de feu M. Claude Febvre, en son vivant praticien à Savigny-le-Revermont, en Franche-Comté, et de dame Louise Dunand, sa femme.

— Donation entre vifs, faite (24 octobre 1741) par demoiselle Simonne de Saint-Germain, veuve de Claude-Antoine Patras, procureur d'office du lieu de Maynal, au profit de Joseph Patras, son fils, demeurant alors à Vienne en Dauphiné, de « la moitié, appar- « tenante à ladite donatrice, dans une maison de pierre située au « dit Maynal, qui a été acquise par elle et par ledit feu sieur « Patras pendant leur société conjugale, et de la moitié du jardin « attenant et des appartenances et dépendances du tout, » etc.

— Contrat de mariage de François-Joseph Patras, résidant à Lyon, fils légitime de feu Claude-Antoine Patras, chirurgien, de la paroisse de Maynal en Franche-Comté, et de feue demoiselle Simonne de Saint-Germain, d'une part, et de demoiselle Claire Lemalle, fille légitime du sieur Louis Lemalle et de dame Françoise Blateron, « ayant la commission du privilège exclusif pour la fabri- « que et manufacture royale de fayance en cette ville ; demeurante « audit Lyon avec les dits sieur et dame ses père et mère, » d'autre part.

Louis Lemalle et sa femme constituent en dot à leur fille la somme de 13,000 livres, savoir: 3,000 livres par préciput et 10,000 livres en avancement d'hoirie. Le jour même de la signature du contrat, cette somme de 3,000 livres est payée aux futurs époux, qui reçoivent les habits, linges, nippes et joyaux à l'usage de l'épouse, avec de l'argenterie et un lit garni. « Quant aux 10,000 livres « constituées en avancement d'hoirie, il a été convenu qu'elles res- « teront dans le fonds de la société que lesdits sieur et dame Le- « malle doivent contracter avec ledit sieur époux futur, pour tout « ce qui concerne lesdites fabrique et manufacture de fayance. « Et si, par quelque cas imprévu, ladite société venait à être ré- « solue, lesdits sieur et dame Lemalle retiendront toujours par « devers eux ladite somme de 10,000 livres, et le payement n'en « sera fait auxdits sieur époux et épouse futurs, qu'après le décès « du survivant desdits sieur et dame Lemalle, qui, pendant leur « vivant, ne seront tenus à aucuns intérêts, etc. — « Fait et passé « audit Lyon, dans le domicile desdits sieur et dame Lemalle, au « palais abbatial d'Ainay, après midy, le 9 février 1753. Et ont « signé avec MM. leurs amis et parents icy assemblés; ainsi signés: « Patras; — Claire Lemalle; — Louis Lemalle; — Blateron Le- « malle; — Lemalle Dagier de Rufosse; — de Sève-Pupil; — « Pupil de Myons; — de Sève-Tavanes; — Heyrier-Birard; — Per- « richon; — Perrichon; — Perrichon fils; — Perrichon-Leberon- « Lévis; — Chanorier; — Brisat et Fromental, notaires, » etc. L'acte dont on vient de lire des extraits est légalisé par messire Jean-Claude Pupil, chevalier, seigneur de Myons, Corbas et autres terres, conseiller du Roi en ses Conseils, premier président à la Cour des monnaies, et lieutenant général en la sénéchaussée et présidial de Lyon.

(A suivre.) FORTUNÉ ROLLE.





QUINZIÈME PROMENADE (1)

En chemin de fer jusqu'à Givors. – A pied : Givors, la vallée du Gier, Bans et Loire, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe, Ampuis et les Côtes-Rôties, Tupins-Semons. — Coucher à Condrieu.

GIVORS

En approchant du Rhône, la vallée du Gier, considérablement élargie, a formé la plaine qu'envahira bientôt la partie neuve de Givors. Cet espace est limité entre les collines adoucies de Montrond et la côte escarpée du Bouchage ; il était autrefois exposé aux fréquentes inondations du Gier, du Merderie et du Garon, qui se rencontrent là, avant d'aller tous les trois se perdre dans le Rhône ; il était aussi couvert d'eaux stagnantes, de lônes, de graviers et de vourgines ; des bois touffus et des rochers dénudés hérissaient les coteaux voisins.

Tel était l'aspect de ce pays au VIIIe siècle, avant que les moines et les habitants de Grigny, quittant leur monastère et leur bourg à l'approche des Sarrasins, fussent venus y chercher un refuge.

---

(1) Voir AUTOUR DE LYON : 1re promenade, 13e livraison de *Lyon-Revue*, juillet 1881, page 423 ; 2e promenade, 14e livraison, août 1881, page 480 ; 3e, 4e, 5e, 6e promenades, 15e livraison, septembre 1881, page 513 ; 7e et 8e promenades, 17e livraison, novembre 1881, page 649 ; 9e promenade, 35e livraison, novembre 1883, page 248 ; 10e promenade, 38e livraison, février 1884, page 112 ; 11e promenade, 40e livraison, avril 1884, page 187 ; 12e promenade, 43e livraison, juillet 1884, page 29 ; 13e promenade, 44e livraison, août 1884, page 66 ; 14e promenade, 45e livraison, septembre 1884, page 122.

On prétend que, sur un contrefort du Bouchage, les bénédictins bâtirent un nouveau monastère sous l'invocation de saint Féréol, et qu'un seigneur y construisit le château de Saint-Gérald. Protégés par le château et le couvent, les vassaux se groupèrent au pied même de la montagne, entre le Rhône et le Gier ; leurs habitations furent bientôt entourées de murailles défensives.

En l'absence de preuves écrites, on peut supposer que ce bourg occupait l'emplacement d'une station romaine, car c'est là, en effet, que la voie Narbonnaise traversait la rivière. Mais il paraît certain que le couvent et le château, dont on voit encore les débris, furent rebâtis au commencement du XIIIe siècle, époque où un Guy, seigneur de Montagny, céda à l'Eglise de Lyon tous ses droits et privilèges sur Givors.

A raison de sa position topographique, cette place, qui commandait la route de Lyon à Vienne, joua un certain rôle au Moyen Age, alors que les archevêques de Lyon guerroyaient contre ceux de Vienne, au sujet de délimitations de domaines et de la juridiction que les uns et les autres voulaient exercer sur plusieurs communes et châteaux de la contrée. Son rôle grandit encore pendant les guerres de religion du XVIe siècle ; chaque parti tenait à s'assurer la possession de ce point important.

Au début de ces guerres fratricides, le baron des Adrets ne s'en empara que pour en être bientôt chassé. En 1590, Alphonse d'Ornano, au nom de Henri IV, vint investir Givors qui servait de place d'armes aux ligueurs, et livra combat au marquis de Saint-Sorlin, retranché derrière ces murailles. Ornano ayant été fait prisonnier, ses troupes abandonnèrent la partie ; plus heureuses l'année suivante, elles prirent la ville et le capitaine de Nérestang qui y commandait pour le compte du duc de Mayenne, chef de la Ligue.

Mais voici qu'entre catholiques et protestants, entre ligueurs et royalistes, surgit bientôt un nouveau parti : celui des *politiques*. Ce parti avait pour chef le duc de Montmorency. Maître de Lyon et voulant punir Givors de son dévouement à la cause royale, — que lui-même doit bientôt embrasser en échange de l'épée de connétable, — Montmorency dirige des forces contre cette place, la fait canonner à outrance, mais sans réussir à y pénétrer.

Assiégée en 1594, par les ligueurs du Dauphiné qui, sous les ordres de Maugiron, avaient traversé le Rhône en face de Grigny, en même temps que le duc de Nemours la faisait investir par des détachements envoyés de Vienne par Sainte-Colombe, cette place fut prise par César Martin, seigneur de Dizimieu, qui fut tué en y entrant. Le château ne fut pris que le lendemain.

La ville, le couvent, le château et les remparts furent alors entièrement saccagés. La plupart des historiens attribuent ce désastre au baron des Adrets. Ce rapide exposé et le simple rapprochement des dates prouvent que ce ne furent pas les protestants, mais bien les catholiques qui détruisirent Givors.

Vues de loin, ces ruines qui couronnent la ville paraissent plaquées contre la montagne ; leur teinte rembrunie se confondant avec la verdure foncée de la végétation, elles semblent privées d'air, de lumière, de relief ; d'ailleurs la fumée noirâtre qui, s'échappant des hauts-fourneaux, envahit complètement l'atmosphère, contribue encore à leur donner une apparence lourde et sombre.

Ce n'est qu'en gravissant la hauteur où elles se trouvent qu'on peut les étudier et en saisir le véritable caractère.

Placées sur le contrefort qu'une tranchée isole de la montagne, ces ruines commandent la plaine et la profonde déchirure où coule le ruisseau de Merderie. Deux énormes pans de muraille, disposés en retour d'équerre, percés de rares croisées et échancrés de brèches qui s'élargissent de jour en jour, des soubassements de remparts, des assises de bâtiments, des voûtes, une entrée de la ville, la porte ogivale de l'ancienne chapelle Saint-Féréol, — autrefois église paroissiale de Givors, — voilà tout ce qui reste du couvent et du château. Au milieu de ces débris, on voit un calvaire et un cimetière où l'on enterrait naguère les enfants morts avant le baptême. Quant aux murailles de la ville et à ses cinq portes, elles ont disparu dans les premières années de ce siècle.

On monte des vieux quartiers de la ville aux ruines par un sentier tortueux, escarpé, taillé en escaliers dans une roche granitique de couleur métallique.

De nos jours, Givors, devenu une véritable et grande ville, est l'entrepôt naturel de toutes les richesses houillères de la vallée du Gier et d'une partie des produits industriels de Saint-Etienne, Saint-Chamond et Rive-de-Gier. Ayant, par des remblais considérables, conquis de vastes grèves, que ravageaient auparavant, dans leurs crues fréquentes, le fleuve et les rivières. Givors s'est étendu dans la plaine, où l'on voit quantité de chantiers pour la construction des bateaux, et des hauts-fourneaux pour verrerie, poterie, fonderie, etc,.... Plus tard, l'ouverture du canal avec ses immenses bassins et ses gares d'eau et de nos jours des voies ferrées, ont considérablement augmenté ses intarissables sources de richesses. Le magnifique viaduc de Châsse sur le Rhône, raccordant le chemin de fer de la rive gauche avec celui de la rive droite et avec celui du Bourbonnais, l'établissement de leurs gares respectives, et des ponts pour l'une et l'autre ligne, ont encore accru le mouvement et l'activité. Signalons surtout le monumental viaduc de huit mètres de haut qui, de la gare de Givors-Canal, traverse la vallée et la ville dans toute leur largeur, croise la ligne de Saint-Etienne, touche la gare de Givors-Ville et va aboutir à l'entrée du tunnel du Bouchage, qui a huit cents mètres de long.

Ce viaduc de trente arches, en pierre, mérite d'être classé parmi tout ce qui peut contribuer aux plus beaux ouvrages de ce genre. Quant à la gare de Givors-Canal, c'est un véritable monument. Etablie dans de vastes proportions, sur de hauts et immenses remblais, elle est le point de bifurcation des lignes se dirigeant sur Châsse, Lyon, Saint-Etienne et la Voulte.

On n'a pas non plus oublié les embellissements de la ville. Elle est éclairée par le gaz, possède une belle église, un hôtel-de-ville assez monumental, des rues bien percées, de larges quais, des places spacieuses, de belles et grandes routes, un pont suspendu sur le fleuve, des ponts en pierre, des ponts-tournants et des passerelles sur le canal, sur le Gier et sur le Garon.

Le canal de Givors fut commencé en 1761, par Zacharie, horloger-mécanicien de Lyon, et continué par M. Cailhava, en 1831, pour amener au Rhône les charbons du haut de la vallée. D'une longueur de vingt-et-un kilomètres, il offre, entre Givors et la Grand-Croix, une pente de quatre-vingts mètres, dont

le niveau est rétabli au moyen de trente-trois écluses. Sa profondeur est de un mètre cinq, et sa largeur de onze mètres cinq. Il est alimenté par le Gier et par un vaste réservoir ménagé dans le vallon de Couzon, travail grandiose et admirable dans son genre.

Un moment, on eut le projet de poursuivre l'ouverture du canal jusqu'à la Loire, à travers Saint-Chamond et Saint-Etienne ; mais on dut y renoncer devant de hautes influences et des dépenses considérables.

LA VALLÉE DU GIER

C'est une intéressante et curieuse promenade que celle que l'on peut entreprendre dans la vallée du Gier, où sont tracés route nationale et chemins vicinaux, canal et voie ferrée.

Là, tunnels, tranchées, écluses, barrages, prises d'eau, ponts, viaducs et autres travaux d'art, ont été multipliés à l'infini pour vaincre les difficultés que présentait un sol saccadé, coupé de promontoires et de ravins ; on y trouve aussi beaucoup d'établissements industriels.

La vallée, pittoresque et boisée, offre un aspect très animé. Ici, c'est le chemin de fer, où de longs convois qui se croisent, en faisant entendre le sifflet de leurs locomotives, passent et disparaissent comme de rapides météores ; là, c'est le canal dont les eaux, parfois tumultueuses, s'échappent en cascades par les écluses ; mais qui, habituellement tranquilles, servent de véhicules à des bateaux pesamment chargés, traînés à la remorque par des hommes robustes. Voici maintenant le Gier, desséché au profit du canal, mais qui, enflé par les orages et lors de la fonte des neiges, vient se jeter, tantôt contre les talus du chemin de fer, tantôt contre ceux du canal, comme pour reconquérir cette vallée usurpée par lui, et où jadis il régnait en maître absolu. En outre, la vallée est sillonnée par bon nombre de petits chemins pour le service particulier des usines et des mines.

La vallée du Gier est creusée dans une roche composée de micaschiste et de grès houiller, au-dessous de laquelle se trouvent renfermés, à une grande profondeur, ces inépuisables amas de houille qui font la richesse de la contrée.

BANS ET LOIRE

La large vallée comprise entre Givors et Vienne offre, dans un parcours de deux lieues, des points de vue saisisssants, de belles perspectives sur le Rhône, de vénérables ruines et de nobles souvenirs. C'est, de l'aveu des artistes, une promenade charmante où chaque pas vous présente des sujets d'étude très variés.

Bans, annexe de Givors, premier village que l'on rencontre en sortant de cette ville, à l'issue du tunnel du Bouchage, est échelonné sur le penchant de la colline, coupée en cet endroit par un profond ravin. Il y a quelques maisons sur la route et sur les bords du Rhône, où existait une tour de péage, élevée en 1208, à la même époque que celles de Grigny et de la Tour-de-



Millery. La vieille et petite église romane, dédiée à saint Pancrace, reçoit chaque année, le 12 mai, les vœux et les offrandes des mères de famille, qui viennent en foule y apporter leurs enfants atteints des diverses maladies que les coliques peuvent occasionner.

Signalons une particularité qui se rattache à cette église. Pendant près d'un siècle, les habitants de Givors, privés de la chapelle de Saint-Gérald, détruite dans les troubles religieux, vinrent entendre les offices à Bans. Depuis lors, la plupart des principales familles de cette ville, ayant conservé chacune un caveau dans le cimetière du village, tiennent, par un pieux souvenir, à être inhumées au lieu où venaient prier leurs pères.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de la bonne tenue et même du luxe que l'on remarque dans ce champ de repos, non plus que des nombreux mausolées qui s'y trouvent.

De l'autre côté d'un petit ruisseau, on entre dans la commune de Loire. Les plus anciennes maisons du village, ainsi que l'église, sont situées sur la hauteur, dans un demi-cercle décrit par le retrait des collines. Cette église est très laide, et les sentiers perdus qui y aboutissent ne méritent pas le nom de chemins : l'un, qui n'est autre chose que le lit d'un ruisseau, est détestable en toute saison; l'autre est une côte hérissée de gros cailloux pointus, et dont l'ascension serait capable d'effrayer les personnes pieuses.

De même qu'à Bans, la partie neuve du village de Loire, abandonnant le berceau de la commune, s'est fixée sur la grande route, où l'on voit quelques maisons passables, la plupart occupées par des hôtels et des cafés, et à proximité de la voie ferrée de Givors à la Voulte.

Le peu d'intervalle qui existe entre le fleuve et les collines a interdit les développements agricoles. Et si l'exposition défavorable des versants est contraire à la culture de la vigne, par contre, de bonnes prairies sont ombragées par des arbres fruitiers; plusieurs côtes sont renommées pour la qualité supérieure de leurs châtaignes. Tout le monde connaît les marrons de Brézuy!... Ajoutons que les propriétés particulières des terrains d'alluvion qui forment l'étroite et longue plaine contiguë au Rhône, se prête facilement à la fabrication des tuiles, des briques et de la poterie commune. Bon nombre d'îles, dont les plus considérables se nomment l'île Blanche, l'île Saint-Pierre, le Grand-Gravier, etc., sont en partie cultivées en céréales, partie réservée au pâturage des bestiaux qui, pour y arriver, sont forcés de traverser à la nage certains bras du fleuve, étroits, mais rapides. Des hameaux s'éparpillent sur les coteaux parmi de belles châtaigneraies.

Premières assises du mont Pilat, les collines dont on suit la base sont coupées par des ravins ordinairement à sec, mais qui, devenus des torrents à la moindre pluie, inondent les terrains limitrophes. Leur cours, très borné n'excède guère deux ou trois kilomètres.

La route qui côtoie le Rhône et le pied de ces collines se développe longue et unie comme un ruban; sa pente est celle du fleuve lui-même. Les ingénieurs n'ont eu à exécuter que des entailles dans les contreforts des collines, et quelques ponts d'une seule arche sur d'étroites ravines. Cette route, ouverte sous le règne de Louis-Philippe, a remplacé l'antique voie Narbonnaise qui

suivait toutes les inflexions du sol, à mi-coteau, et dont quelques sections, la plupart envahies par les broussailles, apparaissent encore çà et là.

Classée comme chemin vicinal, cette voie romaine fut suivie par les villageois jusqu'à l'ouverture de notre route; et la nouvelle ligne ferrée en suit à peu près tout le parcours en la croisant et recroisant maintes fois.

Nous le répétons, cette route pittoresque offre sans cesse de nouveaux points de vue. Les yeux sont distraits par le courant du fleuve, par le gracieux manoir de Châsse, la tour écrêtée de Gornetton, les pavillons carrés des Etournelles et les ruines imposantes de Seyssuel, que l'on découvre sur la rive dauphinoise; par les beaux massifs de peupliers d'Italie qui ombragent les îles, et par une véritable allée de noyers et de mûriers qui s'étend le long de la route. Ajoutons à ce tableau des chaumières perchées comme des nids sur des rochers, au milieu de la verdure, et des barques, primitives comme des canots de sauvages, transportant les villageois dans les îles, et servant aux pêcheurs de la localité.

SAINT-ROMAIN-EN-GAL

A mesure que l'on s'éloigne de Loire, le paysage gagne encore en grandeur, et les horizons s'étendent davantage. Une succession constante de sites variés nous conduit à Saint-Romain, en passant devant la Roche-Moussue, piédestal naturel d'une maisonnette qui a tout l'air d'un ermitage; devant la ferme Berlet, à qui sa tourelle donne un reflet seigneurial; devant le pont de la Servante où passait l'ancienne route; enfin devant un rocher noir et crevassé qui supporte les vieilles murailles de la maison du Diable.

Le village de Saint-Romain-en-Gal occupe une position délicieuse entre le coteau et le fleuve qui semble s'en éloigner en murmurant. De nombreuses habitations sont dispersées dans les vergers; un sol très fertile rémunère le cultivateur par les produits les plus variés.

On voit près de l'église paroissiale une maison d'aspect vénérable, seul vestige d'une communauté des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, fondée par un archevêque de Vienne. Toutefois, le nom de Commanderie est resté à une île du Rhône, située en face du village, et l'ordre de Malte conserva jusqu'à la Révolution le privilège de nommer à la cure.

Entre l'église et cette maison, on distingue parmi des vestiges anciens un bénitier au millésime de 1217.

La légende raconte que les fées venaient jadis s'ébattre et se baigner dans un bassin creusé dans le rocher, à quelque distance de l'église. Ce bassin nommé le Trou-des-Fées, actuellement rempli d'eau saumâtre, contenait autrefois une eau fraîche et limpide que le Rhône renouvelait constamment.

Il nous faut donc reconnaître la puissance de ces fées, puisqu'elles élevaient le lit du fleuve à ce niveau, c'est-à-dire à environ quinze mètres au-dessus de son cours actuel. C'était là aussi que d'imprudents mariniers, séduits par les chants de ces sirènes et négligeant le gouvernail, laissaient leur embarcation aller se briser contre l'écueil où ils trouvaient la mort.

Ce lieu, hanté par les fées, semble avoir eu le privilège du merveilleux; voici

en effet la légende chrétienne à côté de celle du paganisme. Lors des persécutions exercées contre les chrétiens de Lyon, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, en l'an 177, quarante-huit d'entre eux périrent sous la dent des bêtes féroces et sur les bûchers, et on jeta leurs cendres dans le Rhône, afin, dit la lettre recueillie par Eusèbe, qu'il n'en reste plus aucune trace sur la terre. Avant d'arriver en face de Saint-Romain, ces cendres, dispersées par le courant, se réunirent, reprirent leur forme naturelle, de sorte que l'on put reconnaître chaque martyr. Les corps flottèrent alors lentement sur le fleuve en chantant les louanges du Seigneur. On les repêcha à Saint-Romain ; le clergé de Vienne vint aussitôt les y prendre en grande cérémonie pour les transporter dans cette ville. De là l'origine de la fête, moitié profane, moitié chrétienne, que l'on célébra très longtemps sous le nom de fête des Merveilles.

Au midi du village on longe un vaste enclos dans les murs duquel sont enchâssés des débris de statues, de bas-reliefs et de pierres portant des inscriptions. Il occupe l'emplacement d'un ancien palais romain, dit le palais du *Miroir*, dont il ne reste plus qu'une muraille revêtue de l'*opus reticulatum*, et quelques aqueducs souterrains au milieu de pierres calcinées.

La tradition rapporte qu'une belle jeune femme, enfermée par un mari jaloux dans l'une des tours du palais, avait trouvé le moyen, malgré cette claustration, de correspondre à l'aide d'un *miroir* avec son amant, enfermé, lui aussi, dans le fort de la Bâtie à Vienne, qui s'élève en face, sur la rive gauche du Rhône.

Mais, n'en déplaise à la tradition ; elle se trompe dans le nom donné à ce palais ; il se nommait le *Mireau*, altération du mot *Mirabilis*, qui peignait sa beauté en même temps que sa grandeur, et les merveilleuses perspectives dont on jouissait de ses terrassements.

En effet, comment décrire le spectacle qui s'offre aux regards enchantés, quand on sort de Saint-Romain pour se diriger sur Sainte-Colombe.

On a devant soi la ville de Vienne bâtie en amphithéâtre, avec ses tours et ses remparts couronnant des rochers ardus, avec ses clochers et ses églises ; le tout animé par les souvenirs historiques qu'évoque à l'esprit la vue de cette antique et célèbre cité, que nous avons décrite dans l'une de nos précédentes promenades.

SAINTE-COLOMBE

Sous les Romains, Sainte-Colombe était le quartier aristocratique de Vienne, et communiquait avec cette métropole par trois ponts, dont deux ont disparu depuis longtemps ; le troisième dura jusqu'au XIII[e] siècle. Deux fois reconstruit sur les piles romaines, il s'abîma deux fois, en 1407 et en 1651.

Depuis lors, jusqu'à nos jours, où l'on a établi un pont suspendu, un bac fut, pendant près de deux cents ans, le seul moyen de communication entre le Dauphiné et le Lyonnais.

On conçoit qu'après avoir été foulé par les barbares, puis mutilé par les chrétiens, ce riche quartier de Vienne ne dut présenter qu'un monceau de ruines. Au VIII[e] siècle il reçut le nom de Sainte-Colombe, d'un monastère de bénédictins dont la chapelle était consacrée à cette sainte, récemment martyrisée.

On a découvert, et journellement on découvre encore à Sainte-Colombe et même à Saint-Romain, quantité d'objets antiques provenant de somptueux palais; de là sortent les magnifiques statues, bas-reliefs, chapiteaux, vases, médailles et autres reliques archéologiques qui enrichissent le musée de Vienne, et la belle mosaïque que les amateurs admirent au musée de Lyon.

Son histoire étant intimement liée à celle de Vienne, nous ne relaterons pas les faits qui s'y sont passés, les combats qui s'y sont livrés. Nous constaterons seulement que, depuis son incorporation à la monarchie française, Sainte-Colombe n'eut d'autre seigneur que le roi lui-même; il fut le siège d'une seigneurie royale, comprenant les anciennes paroisses de Loire, Saint-Cyr et Saint- Romain, qui toutes avaient été en litige avec les Eglises de Lyon et de Vienne. Nous dirons aussi quelque mots de la grosse tour carrée que l'on voit encore près du Rhône, et qui est le seul vestige bien conservé des anciennes fortifications du bourg.

Le roi Philippe de Valois voulant mettre un terme aux conflits scandaleux, et parfois sanglants qui existaient entre les deux Eglises; ayant en outre des prétentions sur le Dauphiné, s'empara de Sainte-Colombe, l'entoura de murailles percées de trois portes profondes, et fit bâtir à l'entrée du pont cette tour, à l'aide de laquelle il tenait en respect l'archevêque de la ville de Vienne. Celà se passait en l'année 1334.

Cette tour est remarquable, en ce qu'elle donne une idée exacte d'une forteresse du moyen-âge; porte d'entrée élevée bien au-dessus du sol, meurtrières étroites, galerie à machicoulis, tourelles angulaires, murs épais, voûtes solides et plate-forme crénelée couronnant le tout, à une hauteur de près de cent pieds.

Cette tour, d'une admirable couleur, d'un bel appareil, d'un profil noble, est encore très solide, en dépit de ces cinq siècles d'existence. Un de ses anciens propriétaires, nommé Garon, eut l'heureuse idée d'y réunir les vieux débris qu'il avait trouvés dans le sol de Sainte-Colombe, et d'en former un musée réellement précieux pour l'histoire de l'art à l'époque gallo-romaine. Industriel intelligent, autant qu'amateur zélé, il avait fondé un restaurant au rez-de-chaussée de la tour, et placé sur la plate-forme des télescopes qui permettaient de découvrir un paysage plein de charme et d'intérêt.

On doit regretter la dispersion de cette collection archéologique, remplacée maintenant par une fabrique de pâtes et de vermicelle. D'ignobles hangars de briques et de planches, un tuyau de tôle, par où s'échappe la fumée de l'usine, sont accolés aux puissantes murailles de ce donjon, au sommet duquel flotta la bannière fleurdelisée de Philippe de Valois : *sic transit gloria mundi !...*

Le chemin de fer passe entre les collines et le village à l'extrémité duquel se trouve la gare.

Nous rappellerons que François-Nicolas Cochard, né à Villeurbanne en 1763, est mort à Sainte-Colombe, en 1834. Ancien conseiller à la Cour d'appel de Lyon, il a écrit un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire de nos contrées.

AMPUIS ET LES CÔTES-ROTIES

A peu de distance de Sainte-Colombe, sur la route de Condrieu, on rencontre plusieurs groupes de maisons formant la toute petite commune de Saint-Cyr-sur-le-Rhône. Un de ces groupes, placé à mi-côte, a un aspect très agréable; là se trouvent l'église, le presbytère et le château de Mont-Lys.

Le château, érigé en fief à la fin du XVIIIe siècle, est assis sur un méplat du coteau et sur une terrasse d'où l'on embrasse la vallée du Rhône et toute la ville de Vienne. Deux ailes encore debout sont flanquées de deux grosses demi-tours et de deux tourelles en encorbellement. Un monceau de décombres marque seul l'emplacement d'un corps de logis qui reliait les ailes; le reste, à moitié détruit sous la Révolution, est occupé par la famille d'un vigneron, et par le cheptel nécessaire à l'explotation du domaine.

La voie Narbonnaise passait au pied même de ce château; elle fut abandonnée depuis la création de la nouvelle route dans la plaine, que sillonne aussi le nouveau chemin de fer.

La roche des coteaux de Mont-Lys, lesquels se prolongent au midi, jusqu'à Condrieu, est un micaschiste grisâtre qui se désagrège sans peine sous l'action des phénomènes atmosphériques et sous la pioche du vigneron. Cette désagrégation a composé le sol, modifié tous les jours par la culture et les engrais. Arides, en apparence, mais exposés heureusement au sud-est, ces coteaux donnent des vins rouges et des vins blancs renommés par leur finesse, leur couleur, leur bouquet et diverses autres qualités. Inclinons-nous avec respect... nous sommes devant les Côtes-Rôties!...

Les anciens Romains connaissaient ces vins sous le nom générique de vins de Vienne. Leurs poètes les célébrèrent; Pline-le-Jeune, Plutarque et Martial y font souvent allusion. Mais ce que nous comprenons difficilement aujourd'hui, c'est que ces vins, avant d'être expédiés pour la ville Eternelle et servis sur la table des maîtres du monde, étaient empoissés, c'est-à-dire contenaient une dissolution de poix-résine, dont les âcres parfums faisaient les délices du peuple-roi.

Ce sont les vins de Mont-Lys qui commencent la série des Côtes-Rôties; plus on descend la vallée, plus les qualités s'améliorent; elles atteignent leur perfection dans la commune d'Ampuis.

Situé à égale distance de Sainte-Colombe et de Condrieu, Ampuis est le centre de ce pays de vignobles; là, on trouve la *Côte-Rôtie* proprement dite, dont le nom, qui s'est étendu à toute cette ligne de collines, dérive de son exposition à tous les feux du soleil et à l'abri des vents du nord. On désigne également ces produits par les épithètes de: *la Brune* et *la Blonde*, soit à cause de leur différence de couleur, variant du pourpre au pelure d'oignon, soit à cause de leur conserve. Pour la couleur de ces derniers, c'est une topaze infusée dans un rayon de soleil; pour l'odeur, un bouquet de violettes et de framboises!...

La culture de ces vignes est très pénible; situées sur des pentes rapides, le sol, à la moindre pluie, est sans cesse entraîné au bas du coteau, malgré les petites murailles en pierres sèches formant terrasses où sont plantés ces précieux ceps. Aussi, le vigneron, constamment en lutte avec la nature, doit,

renouvelant le travail de Sisyphe, remonter souvent cette terre, et entretenir avec soin murailles et terrasses.

Là, comme dans la plupart de nos contrées viticoles, le phylloxera a exercé ses ravages; c'est la ruine des pays, et le vin des Côtes-Rôties n'existe plus, hélas ! que dans le souvenir.

La plaine étroite située entre les collines et le Rhône, est également très féconde. De là proviennent ces énormes quantités de melons et d'abricots, que l'on vend, dans les rues de Lyon, sous le nom de melons et d'abricots d'Ampuis. Le chemin de fer traverse cette plaine et la gare est établie à proximité du village.

Ampuis date de l'époque gallo-romaine. Son nom signifie double colline. En effet, les premières maisons étaient bâties entre deux mamelons, au sommet de l'un desquels les Romains avaient élevé un castrum, pour garder cette partie de la voie Narbonnaise et les abords de la ville de Vienne. De nos jours, ce lieu s'appelle encore le fort de la Garde. On en a extrait des pierres et des briques antiques; mais on a trouvé au bas du coteau, sur les bords du ruisseau de la Vezeronce, un morceau précieux ; c'est une colonne milliaire sur laquelle reposait une planche qui servait au passage des piétons. Transférée à Lyon, par les soins de M. d'Herbouville, préfet du Rhône, sous Napoléon Ier, cette colonne est placée sous les portiques du Palais-des-Arts.

Son inscription nous apprend qu'elle fut érigée par l'empereur César Maximien et son fils Maxime, qui auraient fait ouvrir ou réparer cette voie.

Du temps de Chorier, cette colonne supportait une petite croix de bois. « Elle était glorieuse, dit cet historien, de montrer le chemin du ciel aux hommes, après avoir cessé de leur en montrer un sur la terre. »

Archambaud, premier possesseur connu de la terre d'Ampuis, était maire du palais sous les rois Dagobert Ier et Clovis II. Il existe une lacune de plusieurs siècles. Au XIe siècle et après on y trouve d'abord Girard, puis Foulque et Oger. Plus tard, elle passa à la maison de Maugiron, qui fournit trois lieutenants-généraux au gouvernement du Dauphiné, et un mignon à Henri III. Aux Maugiron succèda la famille Harenc de la Condamine, propriétaire de plusieurs autres domaines dans le pays.

Le château est situé au bord du Rhône, à l'extrémité d'une vaste prairie qui le sépare du village; il date du règne de Louis XIV; aussi son architecture est lourde, à toiture mansardée. Une épaisse avenue de marronniers, des terrasses et des jardins l'environnent de tous côtés. Il a remplacé une vieille maison-forte située dans le village et résidence des anciens seigneurs depuis que le fort de la Garde était tombé en ruines.

TUPINS-SEMONS

De l'autre côté du ruisseau de Malprofonde, voici le hameau de Tupins, lequel, avec un autre hameau, Semons, assis sur la colline, forment, par leur réunion, la commune de Tupins-Semons.

Outre l'église paroissiale qui en est le point culminant, on trouve un peu à l'écart une très petite et très ancienne chapelle, ornée d'une grossière statue

en bois, représentant la Vierge Marie, objet de la dévotion des villageois. Il y a aussi sur le territoire communal quelques châteaux et de riches habitations bourgeoises. La Maison-Plasson attire les regards par un belvédère de six à huit étages qui semble vouloir escalader le ciel. La Maison-Blanche ne se recommande que par son heureuse position. La Maison-Rouge, bâtie par un archevêque de Vienne, est placée au milieu d'une luxuriante végétation. Le Grand et le Petit-Bassenon sont d'une simplicité où s'unit le confortable. Mais parmi toutes ces résidences, la plus remarquable est le château de Cordeloux, où l'ancien ministre de la guerre, Servan, resta caché pendant les plus mauvais jours de la Terreur.

Comme à Ampuis, les habitants de Tupins-Semons, tous un peu tonneliers, n'avaient avant l'invasion du phylloxera d'autre industrie que la culture de la vigne; les vins de ce territoire étaient d'excellente qualité.

Une île très vaste, l'île de la Chèvre, qui s'étend sur toute la longueur de la commune, et que sépare de la route un petit bras du Rhône, est bordée d'un rideau de beaux peupliers. Au milieu des terres et des prés, on a planté une grande quantité de mûriers. Son unique propriétaire l'ayant vendue aux habitants de Tupins, elle est maintenant bien mieux cultivée. On y a bâti quelques maisons, et on a établi un petit pont en pierre à deux arches pour les relier au rivage et faciliter les communications. Assez élevée au-dessus du fleuve pour être à l'abri des crues ordinaires, elle fut néanmoins entièrement couverte par les eaux, en 1856.

La terre de Tupins-Semons reconnaissait pour seigneurs-justiciers les chanoines-comtes de Lyon; mais la dîme était perçue par le chapitre de Saint-Pierre de Vienne.

La route et le chemin de fer suivent constamment une langue de terre étranglée entre les coteaux et le fleuve; elle traverse le Bassenon, gros ruisseau, au-delà duquel commence la commune de Condrieu.

La journée étant trop avancée pour pousser plus avant, nous dûmes passer la nuit dans cette petite ville, afin de pouvoir, le lendemain, continuer avec fruit et sans trop de fatigue le cours de notre étude sur cette partie méridionale de notre département.

Le baron RAVERAT.





LE BIBLIOPHILE JACOB



NE curieuse figure qui s'efface.

Le grand public ne connaissait guère de Paul Lacroix que le bibliophile Jacob, le fécond, l'intarissable écrivain, traducteur, compilateur, arrangeur, qui a répandu des monceaux de romans, d'essais, d'études, de catalogues, de travaux historiques, bibliographiques, anecdotiques.

Paul Lacroix était le fils de Lacroix de Nîvé, romancier oublié, et le frère de Jules Lacroix, l'écrivain éminent dont le superbe *Macbeth* en vers va être repris à l'Odéon.

Il était encore sur les bancs qu'il publiait déjà (en 1824) une édition de Clément Marot. Au sortir du collège, en 1824, il avait déjà écrit quelques douzaines de drames, comédies ou tragédies. L'Odéon reçut quelques-unes de ces œuvres prématurées. — mais ne les joua point !

Son premier ouvrage considérable, l'*Histoire du XVI*e *Siècle*, parut en 1834 et lui valut la croix de la Légion d'honneur. Il n'avait alors que 28 ans.

En 1842, il fonda avec Thoré l'*Alliance des Arts*, dont il s'occupa beaucoup, sans cesser de publier volume sur volume.

Ce bénédictin dévorait des bibliothèques entières, lisant tout un in-folio pour y prendre une note de dix lignes...

Citer les titres de ces ouvrages? Lui-même n'eût pu le faire probablement sans un grand travail de recherches; nous ne désignerons que ceux qui furent les plus remarqués. Sous le pseudonyme du Bibliophile Jacob qu'il adopta vers 1830, il publia : la *Danse macabre*, les *Francs-Taupins*, *Un duel sans témoins*, le *Vieux conteur*, *Une femme malheureuse*, la *Folle d'Orléans*, *Pignerol*, l'*Homme au Masque de Fer*, le *Ghetto, Une bonne fortune de Racine*, les *Mémoires de Gabrielle d'Estrée*, les *Mémoires du cardinal Dubois*, les *Mystificateurs et les Mystifiés*, *Enigmes et découvertes bibliographiques*.

Depuis une dizaine années, il avait entrepris une grande publication sur les sciences, les arts et les coutumes au Moyen Age, sous la Renaissance, et aux XVIIe siècles et XVIIIe. Le succès en avait été tel qu'il avait ajouté deux volumes pour le dix-neuvième siècle. L'un a paru l'année dernière; il s'arrête à la Restauration.

L'autre était achevé depuis peu; il paraîtra sans doute à la fin de l'année, et embrassera la période comprise entre 1815 et 1830.

A la bibliothèque de l'Arsenal, où il entra comme conservateur en 1855, et qu'il dirigeait depuis quelques années, il a facilité les travaux de bien des écrivains célèbres et de bien des chercheurs obscurs. C'est là qu'on pouvait voir la troisième bibliothèque particulière que Paul Lacroix avait formée. Partout des livres, dans le cabinet de travail, dans la chambre à coucher, comme chez Berryer qui en mettait dans son lit, dans le cabinet de toilette. Une reliure uniforme dans le cabinet de travail : le dos blanc et les titres. Les volumes, en ordre, par catégories d'ouvrages et par dates. Dans presque tous l'*ex libris* du maître : des amours contemplant sur un livre ouvert ce nom : *Jacob bibliophile*, et, pour devise, celle d'Etienne Dolet :

Livres nouveaulx, livres vieils et antiques.

Quand on prononcera, à l'Académie (M. Duruy, sans doute),

l'éloge d'Henri Martin, il serait injuste d'oublier le premier collaborateur de l'historien. Ce fut Paul Lacroix qui poussa et aida tout d'abord Henri Martin à écrire cette *Histoire de France* qui fit la gloire et la fortune de son auteur. Les deux amis avaient commencé leur collaboration par une *Histoire de Soissons*, qu'une dame de cette ville, Mme Maréchal, avait mise au concours. Il s'agissait d'une somme de douze mille francs, léguée par testament au lauréat. Henri Martin et Paul Lacroix se mettent à l'œuvre, écrivent deux volumes, le premier, celui d'Henri Martin, s'arrêtant en l'an 1100; le second, celui de Lacroix, allant du douzième siècle au dix-neuvième. Le jury leur décerne le prix. On nous a conservé les noms des membres de ce tribunal historique : ils sonnent bien devant l'avenir : Fauriel, Walkenaer, Daunou, Augustin Thierry.





UN CHRIST DE GUILLERMIN

Sculpteur lyonnais



L'Académie de Lyon a entendu avec un vif intérêt la lecture faite, dans sa dernière séance, par M. l'abbé Guinand d'un mémoire relatif à une découverte artistique d'un intérêt exceptionnel pour notre ville.

Tout le monde connaît, sinon pour l'avoir vu et admiré, du moins pour avoir ouï vanter sa perfection, le magnifique Christ en ivoire des Pénitents de la Miséricorde d'Avignon. Cette pièce unique est l'œuvre d'un sculpteur de génie qui l'exécuta en 1659, moyennant la modique somme de quarante écus blancs et deux pistoles, ce qui représentait 280 francs de notre monnaie, et voici dans quelles circonstances :

Le vice-recteur des Pénitents de la Miséricorde, à Avignon

(confrérie qui visitait les prisonniers et assistait les condamnés à mort à leur dernière heure), ayant eu connaissance du séjour dans cette ville d'un sieur Jean Guillermin, qui était renommé pour son habileté à sculpter l'ivoire, proposa à ses confrères de demander à l'artiste d'exécuter un grand Christ destiné à être porté dans les processions.

Guillermin était, paraît-il, originaire de Lyon, et il se rendait en Italie pour trouver un champ d'action digne de lui. Il accéda volontiers à la demande du vice-recteur, Paul Guichard, et, après que la confrérie eût fait acheter à Montpellier « une belle et grosse dent d'ivoire du poids de septante-trois livres, au prix de trente huit sols la livre, monnoye du Roy, » il se mit en devoir de produire un ouvrage inestimable, ce que proclame, en ces termes, le procès-verbal de réception du Christ :

« Enfin, par la grâce de Dieu, ledit sieur Guillermin, sculpteur, nous rendit notre crucifix parfaict et accompli, quelques jours avant notre fête de la décollation de saint Jean-Baptiste, si beau et si bien fait que, non seulement tout le peuple mais les plus excellans et experts hommes l'on tenu et le tiennent pour une merveille et des plus rares pièces qui soit en le païs. »

Ce Christ est actuellement au musée d'Avignon où l'on vient de loin pour admirer l'expression de douleur empreinte sur le visage de l'Homme-Dieu et la perfection de l'anatomie du corps.

Mais ce ne fut pas là le seul produit du sculpteur Jean Guillermin. Le registre des délibérations de la Confrérie des Pénitents noirs contient, en effet, au f° 218, la mention suivante :

« Mars, 1660. — La Compagnie, par l'entremise de M. Pol Guichard, a fait faire un Christ mort, de buis, par le même maître qui a fait celui d'ivoire l'année dernière ci-devant mentionné, aux dépends de la Compagnie et des épargnes procurées par ledit sieur Guichard. »

Ce dernier travail était destiné à orner la chapelle des Pénitents, tandis que le premier ne devait figurer que dans les grandes céré-

monies. Mais la ville d'Avignon ne l'avait pas conservé et toute trace en était perdue, depuis longtemps, ainsi qu'en témoigne une brochure de M. Desandré, éditée à Avignon, par Roumanille, le célèbre félibre.

Heureusement, le second Christ de Jean Guillermin était tombé en des mains fidèles, qui l'ont pieusement conservé, et c'est depuis quelques semaines seulement qu'on l'a reconnu authentiquement à Lyon, après des péripéties bien singulières.

Ce Christ en buis appartenait à M. l'abbé Cattet, mort il y a une vingtaine d'années, curé de Saint-Paul, dans la paroisse même où, sous Charles VI, Jean Gerson évangélisait les petits enfants du quartier de Bourgneuf. Le saint prêtre qui, à l'imitation du Chancelier de France, voua sa vie aux bonnes œuvres, aimait à répéter la légende de son crucifix.

Lorsque la tourmente révolutionnaire s'abattit sur Avignon, les Pénitents de la Miséricorde furent pourchassés et obligés de chercher un refuge dans la fuite. Un de leurs compatriotes favorisa l'évasion de plusieurs d'entre eux et prodigua des consolations à ceux que la rage des jacobins put atteindre et envoyer au supplice.

Le terrible Jourdan Coupe-Tête ne resta pas longtemps sans connaître le mauvais patriote qui contrecarrait ses vengeances. Le protecteur des malheureux persécutés fut, à son tour, jeté en prison et condamné à mort. Sa courageuse femme l'accompagna sur la fatale charrette, et, rentrée à son domicile après cette épreuve suprême, elle se jeta aux pieds du Christ de Jean Guillermin, lui adressant une ardente prière pour l'âme de son mari et pour la fin des maux qui désolaient la France.

Il faut dire que le Christ en buis avait été donné au généreux Avignonnais par le dernier confrère resté dépositaire de ce chef-d'œuvre, en récompense des éminents services rendus par lui aux Pénitents noirs. Comment des mains de la veuve le crucifix vint-il plus tard en la possession de M. l'abbé Cattet? Il y a ici une lacune ; mais les intimes du curé de Saint-Paul ont entendu racon-

ter qu'il reçut ce don précieux après avoir tiré de la misère celle qui en avait le dépôt sacré et qui dut aux bienfaits du curé Cattet le soulagement de ses derniers jours.

Quoi qu'il en soit, M. l'abbé Cattet en distribuant par testament à ses proches parents les objets mobiliers de sa succession, disposa du Christ en faveur d'un cousin qu'il chérissait tout particulièrement.

Depuis lors, le chef-d'œuvre de Jean Guillermin était resté un objet de vénération dans la famille à laquelle il était échu, tant à cause de la mémoire du donateur que comme une merveille de sculpture.

Son propriétaire ignorait cependant son illustre origine; le retentissement de la vente Dommartin lui inspira le désir de faire quelques recherches à ce sujet. Déjà, l'un de ses amis, grand amateur d'objets d'art, avait découvert il y a quelques mois la signature inscrite au revers de la draperie : JEAN GVILLERMIN *fecit, anno 1660.*

Un autre curieux suggéra que ce nom était peut-être celui de l'auteur du Christ en ivoire d'Avignon. Par là on fut conduit à se procurer les documents propres à éclaircir le problème, notamment la brochure de M. Desandré ; puis, à constater l'identité du crucifix de l'abbé Cattet avec celui que les Pénitents de la Miséricorde avaient commandé à Jean Guillermin. Le bon Roumanille fut averti. Il exulta en apprenant que le Christ en buis, dont on déplorait la perte, était retrouvé, et dans l'ardeur de son enthousiasme il alla jusqu'à comparer la découverte faite à Lyon à une seconde résurrection.

De fait, le Christ dont nous parlons est un morceau hors ligne. Il mesure trente centimètres, tandis que son similaire en ivoire a soixante-dix centimètres de hauteur. D'une patine qui le fait ressembler à un beau bronze florentin, il rappelle par l'excellence de la pose, la perfection des détails plastiques, et surtout par l'expression de douleur suprême du Crucifié mourant, l'ivoire d'Avignon dont Canova disait : « Conservez-le précieusement ! on ne vous en ferait plus un pareil. »

Il fallait une âme de chrétien fervent pour traduire ainsi le supplice du Sauveur des hommes.

La croix qui le supporte est en ébène et au centre du socle se creuse une niche dans laquelle l'artiste a placé une statuette de la Vierge, une *Pietà*, d'une exécution exquise, qui complète la richesse de cette pièce incomparable.

Ainsi, de tous les documents qui ont vu le jour à cette occasion, il résulte que Jean Guillermin fut un artiste lyonnais, qu'il vécut deux ans à Avignon, illustrant son nom par la production de deux chefs-d'œuvre et qu'il disparut ensuite sans qu'on sache exactement la date de sa mort, de même qu'on ignore celle de sa naissance.

Son Christ d'ivoire est le plus bel ornement du musée d'Avignon.

Son Christ en buis appartient à M. Emile Waldmann, agent de change, qui l'a reçu à titre de souvenir après la mort de son parent l'abbé Cattet, et qui connaît depuis peu de jours seulement quel trésor lui est ainsi échu.

La découverte du nom de l'auteur n'ajoute certainement rien au mérite d'un chef-d'œuvre, mais au point de vue de l'histoire de l'art, pareille découverte est un évènement à signaler, surtout eu égard aux circonstances qui la rattachent à notre ville.

***

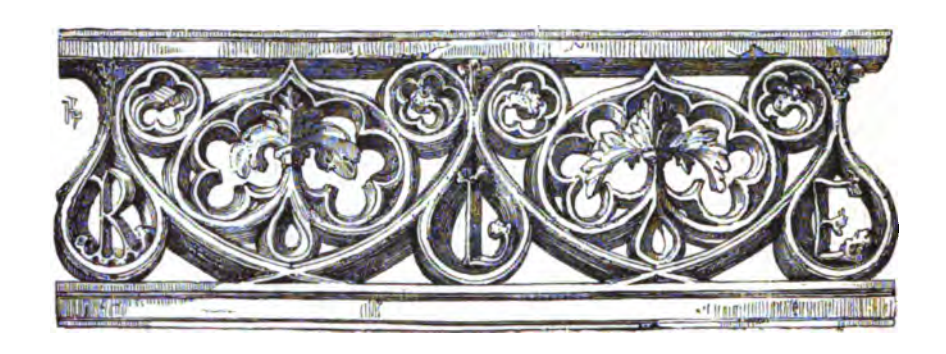
Ajoutons, pour compléter les renseignements que le *Salut Public* donne d'après l'abbé M. Guinand, sur le Christ d'Avignon, une curieuse note inédite que nous avons trouvée à la suite d'un manuscrit d'Artaud : Le *Lyon souterrain*, conservé à la Bibliothèque du Palais-Saint-Pierre. On verra, d'après le rédacteur anonyme de cette note, que Guillermin n'exécuta son œuvre que pour faire une bonne action, qui lui a porté bonheur. Jamais l'artiste, en effet, n'a été mieux inspiré.

« Lyon tient à honneur, dit l'écrivain en question, d'avoir produit quantité de sculpteurs distingués. Il en est un que je n'ai jamais vu cité dans ses Annales. C'est J.-B. Guillermin (mort en 1699), dont j'ai trouvé le nom sur le fameux Christ en ivoire des Pénitents de la Miséricorde d'Avignon. On savait qu'il faisait de beaux crucifix, mais on ignorait qu'il eût fait celui dont je parle et auquel il a ajouté deux bras de rechange. Il paraît qu'il s'est appliqué à en faire un chef-d'œuvre dans l'espoir de ***sauver un criminel.***

« La tradition de ce pays raconte (c'est d'Avignon que je parle), qu'un neveu de cet artiste, qui était condamné à être pendu, obtint sa délivrance par le magnifique présent que fit à notre ville le célèbre Guillermin et par le droit qu'avaient les consuls d'Avignon de faire grâce à un des prisonniers condamnés à mort. »

Félix DESVERNAY.

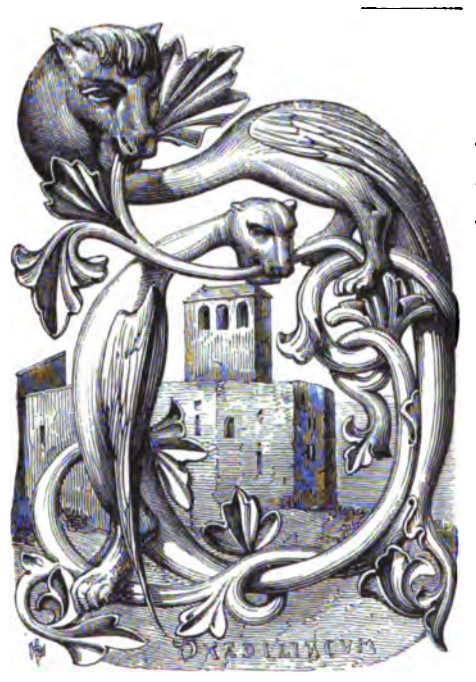




NOTRE VIEUX LYON

—

A PROPOS D'UN PROJET D'UNE RUE ENTRE LA PLACE SAINT-PAUL ET LA PLACE DU PETIT-CHANGE



ANS un numéro de la *Construction lyonnaise*, recueil spécial et intéressant au point de vue de sa spécialité, on a pu remarquer le projet d'une rue entre la place Saint-Paul et la place du Petit-Change, présenté par Monsieur Clair, architecte, avec un plan explicatif. Pour nous, vieux Lyonnais, aimant nos chroniques, nos monuments, les aspects pittoresques et incomparables de notre cité *non régénérée*, ce projet est désastreux, comme ceux qui furent élaborés et brutalement accomplis au second Empire. Qu'il présente des avantages pour les entre-

preneurs de bâtisses, pour la circulation des omnibus et les spéculations sur les boutiques, cela est possible et nous n'avons pas à nous en occuper; mais sous le rapport de l'art et de l'histoire locale, c'est du vandalisme le plus accentué, la destruction des souvenirs, l'invasion de la ligne droite, l'oubli des règles de la perspective, la monotonie, l'ennui de toutes les villes neuves avec leurs maisons et leurs magasins uniformément bêtes et sans caractère.

Nous ne regretterons pas, à coup sûr, les rues infectes, inutiles et sans valeur de l'Angile, de l'Arbalète et des Treize-Cantons, la question n'est pas là pour nous; mais, sur le plan, la rue projetée, inoffensive à partir de la place Saint-Paul, devient une calamité en débouchant sur la place du Petit-Change, car là elle entraîne la suppression de deux maisons d'un grand style et d'une valeur considérable, l'une du dix-huitième siècle, en face du pont, l'autre du dix-septième siècle, à l'angle du quai. De celle-ci, le rez-de chaussée a déjà été mutilé par les devantures de magasins, mais le reste est intact.

L'alignement indiqué pour la rue Lainerie supprime des deux côtés des édifices remarquables. Au couchant, la maison ornée d'une tourelle carrée sur son angle, celle de la confrérie des tailleurs, bijou orné de délicates sculptures, décrite dans les ouvrages de MM. Saint-Olive et Martin; au levant, celle qui fait l'angle de la rue Treize-Cantons, qui fut, je crois, d'après un écusson à l'entrée de l'escalier, celle des Gorrevod.

Un alignement non moins funeste est celui des rues Juiverie et de Gadagne. Dans la première, il supprime la maison à l'angle oriental de la rue de la Loge, dont la façade est la plus magistrale et la plus correcte que j'ai vue en France. Elle fut bâtie, M. Vermorel l'a prouvé, par un riche bourgeois nommé Lentillon. Pour en apprécier complètement la valeur, il faut par la pensée, ainsi qu'à beaucoup d'autres, restituer aux fenêtres les croisillons maladroitement sacrifiés à un soi-disant progrès.

Dans la rue de Gadagne, l'hôtel de ce nom disparaît. Dans un pays qui ne serait pas tourmenté par la fièvre de destruction, on restaurerait cette demeure historique, non moins précieuse que la maison des Chamarriers au coin des rues Saint-Jean et de la Bombarde ; elle conserve encore ce précieux spécimen de sa grandeur passée, on en ferait un Musée lyonnais, on n'en fera rien du tout.

Et la place de l'Ancienne-Douane dont le vide irrégulier corrigeait l'uniformité du quai, dont la maison à l'angle nord contrastait heureusement avec la banalité des maisons modernes élevées à la suite et sur la rue Octavio-Mey, cette place, on l'obstrue par des bâtisses dont le besoin ne se fait pas sentir, par une faculté de droit ! C'est fort bien, mais à la condition de n'en pas faire un pâté étranglé par d'autres maisons.

L'art s'en va, le pittoresque est démodé, la pacotille triomphe; il ne nous restera comme fiche de consolation que les gravures précieuses de Lallemand, de Guindrand, de Fonville, de Leymarie, de Tournier, les dessins de Gabillot, de Reithofer, de Paul Saint-Olive, de M. de Saint-Didier, éparses dans les collections particulières.

L. MOREL DE VOLEINE.





CHRONIQUE

Octobre 1884.



NAUGURATION DE LA STATUE DU GÉNÉRAL JOUBERT ET DU MÉDAILLON DE LALANDE. — *Bourg.* — *Dimanche* 12 *octobre*. — La cérémonie de l'inauguration de la statue a été très brillante. Un grand nombre d'étrangers et plusieurs sociétés musicales étaient venues contribuer à l'éclat de cette solennité.

Le monument représente le général Joubert à la bataille de Rivoli, au moment où son cheval venant d'être tué sous lui, il ramasse un fusil qu'il tient de la main gauche, le corps penché en avant, le visage intrépide, en montrant de la main droite l'ennemi qu'il faut atteindre ; une charge est alors lancée contre les Autrichiens. Comme on le sait, ce fait d'armes de Joubert a décidé la victoire.

La statue est l'œuvre du statuaire Aubé, de Paris, qui a parfaitement saisi l'énergie et l'expression qui convenaient. On a dit avec raison que c'est une sœur du chef-d'œuvre de Rude à l'Arc-de-l'Etoile et digne de son aîné pour le mouvement, la vie et une patriotique fureur. Voici les inscriptions gravées sur le piédestal :

LOANO, MONTENOTTE, DEGO, LODI,
LONATO, CASTIGLIONE, ARCOLE, RIVOLI, LAVIS,
NEUMARK, CLAUSEN, MITTENWALD, NOVI.

JOUBERT, BARTHÉLEMY-CATHERINE
NÉ A PONT-DE-VAUX LE 14 JANVIER 1769,
AVOCAT A DIJON EN 1789,
ENGAGÉ DANS LES VOLONTAIRES DE L'AIN
EN 1791,
GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE EN ITALIE EN 1798,
MORT SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE NOVI,
LE 15 AOÛT 1799.

Trois mots résument sa vie: celui de Bonaparte: « Joubert est général pour le talent, grenadier pour le courage. »

Celui de Carnot: « Les combats du Tyrol sont des combats de géants. »

Et celui qu'en tombant à Novi le héros jetait à ses soldats: « Marchez toujours! »

A l'issue de la cérémonie de Joubert a eu lieu l'inauguration du médaillon de l'astronome Lalande.

M. Goujon, le généreux donateur de ce médaillon commémoratif, y a également prononcé quelques paroles de souvenir et d'exemple pour la jeunesse.

Silhouettes lyonnaises. — M. Jubien a exposé dans la vitrine de MM. Ayné et Fournier, rue de la République, un portrait au crayon du poète Pierre Dupont.

On y retrouve le grand œil inspiré du chantre des *Sapins*, son vaste front rêveur encadré de longs cheveux, son expression douce et primitive.

Ce dessin continue heureusement la série des figures lyonnaises entreprise par M. Jubien.

Nominations militaires. — *24 octobre*. — Le général Duchêne est nommé au commandement de l'artillerie de la place et des forts de Lyon, en remplacement du général Voisin, nommé commandant de la 15e brigade d'infanterie.

Nominations dans les services médicaux. — *31 octobre*. — Après un brillant concours, le docteur Lagaite est nommé chef de clinique chirurgicale; le docteur Dufourt, chef de clinique médicale; le docteur Marc Mathieu, chef de clinique des maladies cutanées; le docteur Lemoyne, chef de clinique des maladies mentales.

Nominations universitaires. — M. Fontaine, professeur de langue de littérature latine à la faculté des lettres à Lyon, est nommé à la chaire de littérature française, en remplacement de M. Soupé, nommé professeur honoraire.

— M. Bertrand, docteur ès lettres, est chargé du cours de philosophie à la faculté des lettres de Lyon, en remplacement de M. Ferraz, nommé professeur honoraire.

Faculté des sciences de Lyon. — M. Barbier, professeur de chimie à la faculté des sciences de Besançon est transféré, sur sa demande, à partir du

1er novembre 1884, dans la chaire de chimie de la faculté des sciences de Lyon, en remplacement de M. Loir, nommé professeur honoraire.

— M. Sicard, professeur de zoologie à la faculté des sciences de Lyon, est nommé pour trois ans, doyen de cette faculté.

Mouvement judiciaire a Lyon. — M. Fabreguette, procureur général à Lyon, est nommé premier président de la Cour d'appel de Toulouse, en remplacement de M. de Saint-Gresse. M. Fabreguette n'est resté que peu de temps à la tête du Parquet de la Cour de Lyon; mais il a marqué son passage par l'éclat de son talent, autant que par la dignité et la modestie de son caractère.

— M. Maillard, avocat général à Paris, est nommé procureur général à Lyon.

— L'*Officiel* publie que M. Avril est nommé vice-président du Tribunal de Lyon, en remplacement de M. Faye, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

— M. Barras, procureur de la République à Aurillac, est nommé juge à Lyon.

Événements. — *10 octobre.* — Arrivée à Lyon d'une délégation parlementaire, chargée de faire une enquête sur la crise industrielle.

10 octobre. — Ouverture d'une exposition canine, ornithologique et cynégétique sur le cours du Midi.

15 octobre. — M. Charvet, horloger de la ville, expose à l'angle de la rue de la Poulaillerie, une horloge à personnages, fabriquée par lui et où l'on voit se mouvoir Guignol, Gnafron, Arlequin et Polichinelle.

Mardi 7 octobre. — Explosion d'une bombe dans la rue Saint-François-de-Sales, à l'angle de la rue Sala et sur une fenêtre de la caserne de gendarmerie. On ignore quels sont les auteurs de cet attentat.

Le Général Bréart. — La 52e brigade d'infanterie a quitté la garnison de Lyon pour aller à Saint-Etienne et à Clermont-Ferrand. Le corps d'officiers, avant de partir, est allé faire sa visite d'adieu à M. le préfet du Rhône. Dans cette visite, M. le préfet a manifesté toute la sympathie de la population lyonnaise pour ces régiments, et il s'est fait l'interprète du sentiment général.

Le général Bréart, en particulier, laisse à Lyon le meilleur souvenir. La presse lyonnaise n'a pas oublié avec quelle bienveillance et quel dévoûment il s'est associé, en 1880, aux fêtes de bienfaisance organisées par tous les journaux de notre ville.

Nécrologie. — Le 19 octobre a eu lieu aux Avenières (Isère) l'enterrement du docteur Girard de Cailleux, médecin aliéniste célèbre. Après avoir fait de brillantes études à Lyon, sa ville natale, et occupé différents postes dans nos hôpitaux lyonnais le docteur Girard fut nommé médecin en chef de l'asile des aliénés d'Auxerre.

En 1860, il fut nommé inspecteur général des aliénés du département de la Seine.

C'est au docteur Girard qu'on doit la fondation et l'organisation des asiles de Sainte-Anne de Ville-Evrard et de Vaucluse (ces deux derniers asiles d'aliénés sont situés dans la banlieue de Paris).

Le docteur Girard, membre correspondant de l'Académie de médecine depuis 1847, laisse de nombreux ouvrages traitant des maladies mentales ou de l'organisation des établissements d'aliénés.

Mort de M. Philibert Le Duc. — M. Philibert Le Duc, ancien inspecteur des eaux et forêts, vice-président de la Société littéraire, historique et archéologique de l'Ain, membre de plusieurs sociétés savantes, est mort à Bourg dans la nuit du 8 au 9 octobre.

M. Philibert Le Duc était un poète exquis et un écrivain distingué, chez lequel l'érudition n'allait pas sans un véritable goût littéraire et un style d'une rare élégance.

Son œuvre est importante. Les lettrés connaissent son délicieux poème de *Brixia*, où il a chanté la Bresse et sa mélancolie. Sa traduction en vers des *Eglogues* et des *Petits Poèmes de Virgile* vient de paraître; celle des *Sonnets de Pétrarque* restera comme un monument de fidélité et de précision.

Enfin, son *Histoire de la Révolution de l'Ain*, œuvre considérable, bien qu'un peu confuse, était achevée depuis peu de jours seulement.

M. Philibert Le Duc avait, plus que personne, le culte de sa province, dont il aimait à rappeler les glorieux souvenirs.

Le peintre Achard. — Un peintre de l'Ecole paysagiste moderne, M. Jean Achard, est mort à Grenoble, dans son domicile, rue Malakoff, des suites d'une longue maladie.

Jean Achard, peintre paysagiste, était né à Voreppe. le 18 juin 1807. Les travaux des champs furent les premières occupations de sa jeunesse, mais il se sentit de bonne heure attiré vers la peinture.

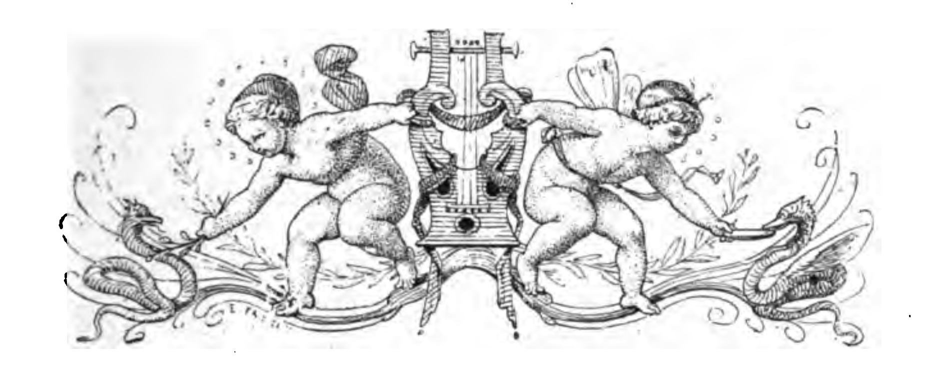
Après avoir suivi un cours de dessin à Grenoble, il alla se fixer à Paris en 1835 ; il fit ensuite un voyage en Egypte ; à son retour, il se mit résolument au travail, et, sans le secours d'un maître, n'ayant d'autre guide que son goût parfait et le souvenir des beaux sites de son pays, il se livra avec ardeur et persévérance à l'étude du paysage. Les plus heureux succès couronnèrent ses travaux, et bientôt M. Achard dut être compté au nombre des paysagistes français les plus distingués.

D'honorables récompenses sont venues encourager son talent ; le jury de peinture lui a décerné, en 1844, une médaille de troisième classe (paysage), et une autre de deuxième classe pour la période de 1841 à 1848.

1er octobre. — Mort de M. l'abbé Camille Lassalle, ancien supérieur de l'institution de Saint-Alban.

Directeur-Gérant : Félix DESVERNAY.

Impr. A. Waltener et Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon.



A ÉMILIEN



Émilien, déjà, dans le feuillage pâle,
L'olive, en mûrissant, noircit sa baie ovale;
Dans le bosquet, déjà, sous les arbousiers verts,
Tombe le globe rouge, annonce des hivers.
Le lentisque visqueux et l'amer térébinthe,
Comme aux rivages grecs d'Athènes ou de Corinthe,
Sur leur branche ont dressé leurs grappes de corail,
Dont le soleil couchant fait miroiter l'émail.
Au buisson frissonnant vois frétiller la queue
Du merle effarouché pillant la graine bleue
Des myrtes odorants. Près de nous, familier,
Avec novembre en deuil, au gîte hospitalier
Le plaintif rouge-gorge est revenu. Des treilles,
Par moments, l'on entend choir les feuilles vermeilles.
Ecoute ma prière, écoute, il faut venir.
La brune Phydilé, de sa main diligente,
Dans le vase d'argile a voulu réunir
Ce que laisse de fleurs une automne indigente.

Pour fêter l'hôte aimé, de son bras elle fait
Resplendir l'or du cuivre et le brun du buffet.
Sur la table, la nappe, à l'odeur de lessive,
Etale en plis égaux ses blancheurs que ravive
L'éclat pur du cristal. Il reste, il reste encor,
En un coin du cellier, un peu de ce vin d'or
Où pétille l'argent. Hâte-toi, presse l'heure :
Accours pour égayer ma rustique demeure,
Et regardant, muets, Phébus s'évanouir
Dans un lointain de pourpre, un instant réjouir
Nos fronts appesantis et nos esprits moroses
Et des derniers rayons et des dernières roses.

PUITSPELU.

3 novembre 1884.





NOS LYONNAIS

Un grand critique : JULES JANIN (1)

(*Suite*)

VIII

DANS la préface des *Gaietés champêtres*, Jules Janin a exposé ses idées bien arrêtées sur l'art d'écrire :

« A faire un livre, je l'avoue, il faut que je trouve mon compte, à savoir : la peine et le travail, la cadence et la recherche. Il me faut le *tour*, le *détour* et le *contour*. La singularité me convient, la subtilité ne me déplaît pas ; l'excès est un écueil, un bel écueil... C'est le droit de l'écrivain qui ne songe qu'à plaire un instant de chercher avant tout la forme, le son, le bruit, la couleur, l'ornement, la prodigalité, l'excès. »

(1) Voir LYON-REVUE, 43e livraison, juillet 1884, page 8 ; 44e livraison, août 1884, page 75 ; 46e livraison, octobre 1884, page 146.

Il nous répétait souvent : « Mon cher ami, écoutez ce conseil d'un ancien : Rien ne vaut mieux, pour un véritable homme de lettres que la sainte horreur de la banalité ! »

L'auteur de l'*Amour des livres* était d'ailleurs de l'avis de Chateaubriand, qui a dit, non sans raison : « On ne peint bien que son propre cœur, en l'attribuant à un autre ; et la meilleure partie du génie se compose de souvenirs. »

Jules Janin n'a jamais laissé échapper l'occasion de rendre hommage aux vraies gloires littéraires. Cette chaleur d'âme lui a inspiré beaucoup de pages excellentes ; celle-ci par exemple :

> Pour celui qui a l'honneur de tenir la plume du critique, il y aura toujours beaucoup à glaner dans l'étude et dans la contemplation de l'œuvre des maîtres. C'est la mine inépuisable, c'est le sujet toujours nouveau. *Nostri est ferrago libelli.* Qui que vous soyez, qui vous êtes chargé de parler longtemps au public français des belles choses de la poésie et des beaux-arts, attachez-vous bien à comprendre, à bien savoir les chefs-d'œuvre qui ont été le principe et le commencement du travail même de vos contemporains. Cette étude est, pour le critique, un de ses premiers devoirs, un devoir de grand profit. D'abord, il y puise l'autorité nécessaire à qui veut faire la leçon aux beaux esprits de son temps ; en second lieu, cette profitable étude aura ceci d'utile et de bienséant que, faute d'un poète moderne à censurer, le critique aura toujours sous la main quelque grand poète à admirer.

Lorsque la souffrance empêchait le fécond écrivain de travailler, il recourait d'ordinaire à la lecture des auteurs classiques ; dans ses dernières années, Bossuet et La Bruyère étaient ses préférés : « Faisons, disait-il souvent en inclinant sa tête blanche, faisons une petite visite à nos maîtres éternels, et saluons-les avec respect ! »

Comme nous lisions à Jules Janin, cinq ou six mois avant sa mort, quelques chapitres d'un chef-d'œuvre du grand siècle, il s'écria d'une voix sonore et enthousiaste, tandis que sa figure s'éclairait de ce charmant sourire que lui eût envié Horace :

« Ah ! que c'est beau ! Relisons cela, voulez-vous ? C'est plein de soleil ! »

Cette exclamation nous remet en mémoire un joli fait inédit du temps de sa jeunesse. Il dînait ce jour-là chez M. Chaix-d'Est-

Ange. Resté silencieux pendant le repas, il s'anima tout à coup vers la fin de la soirée. On venait de parler de Bossuet, en le critiquant un peu, et Janin, s'étant levé brusquement, plaida, vingt minutes durant, avec une chaleur et une éloquence merveilleuses, la cause de l'immortel évêque. Tous les auditeurs étaient sous le charme. Deux d'entre eux, prenant à part aussitôt le maître du logis, lui demandèrent simultanément :

« Quel est ce jeune homme ? Nous serions heureux de le connaître et de le recevoir. »

Ces admirateurs de la verve et du caractère de Jules Janin lui vouèrent une amitié qui ne se démentit jamais. Le premier s'appelait M. Thiers (1) ; l'autre, M. Benoît Fould.

L'œuvre la plus caressée par l'ermite de Passy a été, incontestablement, son heureuse traduction d'Horace, saluée d'une louange unanime et au sujet de laquelle M. Cuvillier-Fleury a publié une étude fort intéressante, dont nous détachons cette jolie anecdote (2) :

Un jour (c'était aux eaux de Spa, où M. Jules Janin va relire Horace tous les ans) deux des baigneurs de l'endroit l'aperçoivent de loin. « Tiens, dit l'un, c'est Janin ! le voilà à la même place, sous le même arbre, dans la même posture et avec le même livre que je lui vois à la main chaque année... — Je parie que non », dit l'autre, qui, à la distance où ils étaient encore, avait cru s'apercevoir de quelque changement. Les deux amis s'approchent. « Monsieur, dit le dernier, en s'adressant au critique, n'est-il pas vrai que vous ne lisez pas en ce moment le même livre que l'an dernier à la même place ? J'ai parié que non... — Vous avez perdu, Monsieur, je lis le même livre et la même

---

(1) Le 14 novembre 1871, cinq jours après sa réception à l'Académie française, le « prince des critiques » recevait de M. Thiers (alors président de la République) une lettre des plus cordiales, dont voici les premières lignes :

« Mon cher confrère.

« Je n'ai pu lire que ce matin votre charmant discours, plein de grâce, d'esprit, d'imagination, comme tout ce que vous écrivez. Je vous en félicite de bien bon cœur, et j'en félicite l'Académie, qui a eu une bonne journée. J'aurais bien voulu y assister et pouvoir me joindre à tous ceux qui ont applaudi en vous un brillant talent et l'un des caractères les plus aimés, les plus aimables de notre rude époque... »

(2) *Historiens, Poètes et Romanciers*, par M. Cuvillier-Fleury, Tome II, 1863.

édition. Seulement Capé s'est chargé de mettre, cette année, une reliure nouvelle à mon *Horace*... » M. Jules Janin lisait donc Horace tous les ans ; disons mieux, il le lisait toute l'année, et il a eu ce bonheur que, lorsqu'il a conçu l'idée de le traduire, la traduction était faite une première fois dans sa mémoire. M. Janin avait vécu en la faisant; ou plutôt il semblait n'avoir vécu que pour la faire, tant elle absorbait sa pensée, tourmentait et charmait sa vie...

Sur un certain nombre d'exemplaires de ce livre, offerts à ses amis, se trouvent de spirituels petits vers qu'il improvisait avec une facilité et une grâce ravissantes (1). Voici plusieurs de ces dédicaces, que nous avons soigneusement recueillies :

A M. LE PRÉSIDENT HUET

(son beau-père).

Je viens vous présenter en son habit français
Un Latin de l'ancienne Rome;
Auprès de vous qu'il ait accès,
En qualité de galant homme.
Vous aimerez sa bonne humeur,
Son cœur droit et son âme tendre ;
Il fut plein de sens et d'honneur :
Vous êtes faits pour vous entendre.

A M. SAINTE-BEUVE

De ce triple salut ne prenez point d'ombrage !
Ami, je vous présente un sage
Traduit, mais non pas corrigé.
Il vous dira qu'à la sagesse
On n'est pas toujours obligé ;

---

(1) Jules Janin, d'ailleurs, a toujours eu du goût pour la poésie. En 1821 âgé de dix-sept ans, il prenait part à un concours que l'Académie de Lyon avait ouvert, et dont le sujet, fort dramatique, était le *Siège de Lyon*. M. Joséphin Soulary a retrouvé le poème du critique dans les archives de cette Académie.

Que, chaque mois, à sa maîtresse
Ou peut fort bien donner congé.
Il aimait le vin, moins l'ivresse ;
Il piquait, mais il était doux.
Il faut qu'on l'aime ou qu'on le craigne,
Il savait..... Eh ! ce qu'il enseigne
Pas un ne le sait mieux que vous.

A M. VILLEMAIN

Il vous apprit l'art d'écrire et de plaire,
A mêler l'utile au charmant ;
Vous nous apprenez maintenant
L'art du courage et du bien-faire.

A M. DE PONTMARTIN

(En lui envoyant sa traduction).

Prenez-la, mon ami, vous qui valez mieux qu'elle.
Pourquoi ? me direz-vous. — Vous êtes plus fidèle (1).

A M***

Les bons livres, les vers, l'amour, la liberté,
Tout ce que vous aimez, Horace l'a chanté !

A MADAME RIS ORI

Fille des vieux Latins de Rome et de Corneille,
En lisant ces échos d'un esprit tout romain,
Tu diras : ces accents ont frappé mon oreille,
Et j'ai porté ma lèvre à cette urne d'airain !

---

(1) Délicate allusion aux opinions royalistes du célèbre critique de la *Gazette de France.*

A L'ÉDITEUR LÉON CURMER

Entre les sages d'ici-bas
Homme heureux, je vous donne un livre
Qui vous apprendrait à vivre,
Si vous ne le saviez pas.

A LA BÉDOLLIÈRE

Voici, confrère, un bon garçon,
Compagnon de notre jeunesse !
Il nous chantait à l'unisson
Le vin, l'amour et la paresse.
Il fut votre maître en chanson,
Il est notre émule en sagesse.

La veille de la publication de l'ouvrage (août 1860), Jules Janin, causant avec nous, improvisa gaiement le quatrain suivant :

Piedagnel
Ne fera pas le pied de grue
*Au devant de l'*Horace, *édition incongrue,*
Dans laquelle l'abeille a laissé peu de miel!

Le surlendemain, nous accusions réception du livre, en adressant à notre illustre maître les vers suivants, que nous plaçons ici seulement à titre de sincère hommage.

Je viens de lire le volume
Qu'hier vous m'avez envoyé :
Ce Benjamin de votre plume
Mérite bien d'être choyé !
A tout le monde il saura plaire ;
Déjà partout on l'applaudit,
Lui trouvant la grâce et l'esprlt
De ses aînés et de leur père.

Vous aimez le divin Horace,
Et vous savez le faire aimer;
On le voit, vous suivez la trace
De ce maître en l'art de charmer.
Votre Muse a ce qui scintille
Chez ce poète séduisant,
Et chacun croit en vous lisant,
Que vous êtes de sa famille.

Même pendant ses accès de goutte il conservait de l'enjouement, et sa physionomie avenante ne laissait deviner qu'aux familiers du chalet les luttes courageuses et opiniâtres qu'il soutenait contre la souffrance.

Vers la fin de 1873, un de ses anciens condisciples vint lui demander, en notre présence, sa photographie, avec un mot de dédicace. Il écrivit aussitôt ces quatre vers :

Ami Charnay, mon camarade!
Nous étions aux mêmes printemps;
Qu'un de nous sous la faux du Temps
Tombe, hélas! l'autre est bien malade.

Un matin, comme nous entrions dans sa chambre, il nous tendit un papier sur lequel étaient tracées, au crayon, deux lignes peu lisibles. « Ceci, nous dit-il, est l'épithaphe de mon chien, mort cette nuit. Vous en aurez la primeur :

Glouton, coureur, méchant, lâche et galeux, en somme
Feu mon chien était presque un homme!

Cette ironie teintée d'amertume n'était nullement dans ses habitudes; le fond de sa nature fut toujours l'indulgence à l'égard d'autrui. Il partageait l'opinion de Mme de Staël : « Savoir tout comprendre, c'est savoir tout pardonner! »

Jules Janin nous témoignait depuis bien des années une confiance et une amitié dont nous étions fier à bon droit. Aussi, c'est avec une vive émotion que nous contemplons, tout en assemblant ici nos souvenirs, le beau portrait au-dessous duquel il a écrit pour nous cette cordiale dédicace :

Abrite, ô mon complice, en ton logis ami,
Ce goutteux, par les ans tout courbé, tout blanchi !

ALEXANDRE PIEDAGNEL

(A suivre.)





DOCUMENTS INÉDITS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES

ANCIENNES FAIENÇERIES LYONNAISES

(SUITE ET FIN)



Extrait des registres de la paroisse Saint-Michel et Saint-Martin d'Ainay de Lyon, portant que, le 13 février 1753, la bénédiction nuptiale fut donnée, par le vicaire de ladite paroisse, à François-Joseph Patras et à Claire Lemalle, tous deux majeurs, en présence : de Louis Lemalle, père de l'épouse, et de Claude-François Vachon, bourgeois de cette ville ; de Joseph-Pierre Bouvard, avo-

---

(1) Voir Lyon-Revue, 46e livraison, octobre 1884, page 153.

cat en Parlement, et de François Sylve, musicien, qui ont signé avec les parties.

Note écrite de la main de F.-Joseph Patras, en 1760, et contenant ce qui suit : « Le sieur Claude-Antoine Patras, dont l'extrait de « mariage est cy-attaché, fut baptisé à Blateron, près de Lons-le-« Saunier, en Franche-Comté ; Simonne de Saint-Germain, son « épouse, a toujours dit qu'elle avoit été baptisée à Savigny-en-« Revermont, près de Lons-le-Saunier. Le père de Claude-Antoine « Patras venoit du Piémont ; François-Joseph Patras, leur fils, a « été baptisé à Maynal en Franche-Comté, en 1719 ; il s'est marié « dans le mois de février 1753, à Lyon, dans la paroisse d'Esnay. « Il épousa Claire Lemalle, qui a été baptisée à Marseille ; son « père en étoit, qui s'appelle Louis Lemalle ; sa mère, qui s'appelle « Françoise Blateron, est d'Avignon. De ce mariage est venu cinq « filles, toutes baptisées à Esnay, paroisse de Lyon ; deux sont mortes « à l'âge d'un mois ; il en reste encore trois aujourd'hui 10e février « 1760, qui s'appellent : la première, Françoise Patras ; la seconde « Marie (on a ajouté postérieurement : « Morte en 1776 ») ; la troi-« sième, Marguerite, et la quatrième, Catherine Patras. »

Il y a une contradiction évidente dans l'énumération des enfants susnommés, et Patras se trompe en écrivant qu'il lui restait trois filles après le décès des deux premières.

Voici l'extrait de mariage auquel il est fait allusion plus haut : « Claude-Antoine Patras et Simonne Saint-Germain ont reçu « canoniquement la bénédiction nuptiale, présens honorable Claude « Bida, d'Augéa, et Henry Conte, de Ménal (Maynal), le 4 fé-« vrier 1704. »

Le présent acte est suivi d'une attestation du curé de Maynal, portant, entre autres, qu'il a délivré (1er juillet 1759) le certificat ci-dessus à « demoiselle Claudine-Françoise Patras, veuve Biraud,

« pour s'en servir comme elle jugera convenir et selon toute forme « de droit. »

Note de Joseph Patras, conçue en ces termes:

« Le 11 novembre 1775, M. de Sève-Fléchères a bien voulu se « charger d'un mémoire pour Mgr de Saint-Germain, ministre de « la guerre; dans lequel mémoire j'ay donné copie du *titre*, de ma « lettre et de la réponse de M. de Saint-Germain. »

Il paraît que le titre honorifique dont il s'agit ici concernait la famille du comte de Saint-Germain; on conçoit, dès lors, l'intérêt que ce document pouvait présenter pour ce haut personnage. J'ai l'original entre les mains, mais non la réponse du ministre de la guerre. Ce titre, écrit sur parchemin, est orné, en tête, d'un écusson grossièrement peint et en partie dégradé. En voici, néanmoins, la description que suivra la copie des lettres-patentes en question. Jusqu'à la fin, celles-ci furent précieusement conservées dans la famille de Patras, dont la mère, comme on l'a vu, était une Saint-Germain.

1° Ecartelé, aux 1 et 4, d'or à une tête de licorne coupée, de sable; aux 2 et 3, de gueules à une tête de léopard, arrachée, d...; sur le tout, d'azur à une croix alisée et pattée, d'argent.

2° CHARLES, par la grâce de Dieu, duc et prince de Lorraine etc.

« Nous certifions d'avoir recogneu noble Pierre de Saint-Ger- « main, natif de Mets *(sic)* en Lorraine, pour Nous avoir rendu de « bons et fidèles services dans nos commandemans de guerres tant « estrangères que dans nostre duché et principauté de Lorraine. « C'est pourquoy Nous avons ratifié et ratifions, par ces présentes, « les lettres dudit sieur de Saint-Germain, pour le maintenir dans « son honneur et tiltre de noblesse, pour s'en servir en cas de « besoing, car ainsi Nous plait. Donné à Nancy, le 20 du mois de « mars 1590. » (Les deux signatures du bas sont illisibles.)

En 1772 ou environ, Patras, déjà contrarié dans ses opérations

industrielles et fort mal dans ses affaires, eut à soutenir un long procès qui consomma sa ruine. Or, je crois que le certificat qu'on va lire lui servit dans cette désastreuse circonstance.

« Nous soubsignez certifions à tous ceux à qui il appartiendra « que nous connoissons le nommé François-Joseph Patras, natif « de Maynal en Franche-Comté, depuis plus de trente ans, ayant « été secrétaire de feu mon père pendant plusieurs années, et nous « pouvons assurer que pendant ce long espace de temps il s'est « toujours comporté avec les sentiments de la plus exacte probité, « dans toutes les fonctions dont il a été chargé. C'est une justice « que nous luy rendons avec plaisir, et que nous désirerions fort « qui pût luy être utile. C'est en foy de quoy nous luy avons « donné le présent certificat, signé de notre main et scellé de nos « armes. — Fait à Lion, ce 30 avril 1776.

« Le comte DE VALLIN. »

Au nombre des lettres adressées à Patras par ses avocats et procureurs, et dans la plupart desquelles ces messieurs renvoient leur client de Caïphe à Pilate, comme on dit, il en est une qui m'a paru mériter quelque attention et dont je citerai un seul passage, qui accuse assez nettement la situation. Me Prost, avocat à Marseille, mande, en effet (16 avril 1776), à Mme Béraud, de Paris, cousine de Patras, et qui se trouvait alors chez Me Pachot, notaire à Lyon :

« Quoy vous dire, ma chère et respectable dame, de l'affaire du « pauvre Patras ? Je vous avoueray que les peines et les soins que « je me donne pour cette malheureuse affaire ne compteroient pour « rien, si je pouvois parvenir à la faire juger à son avantage ; mais « on est malheureux quand on a affaire à gens du Palais : ils « commencent par vous prendre votre argent, et quand ils le tien- « nent ils se moquent ensuite de vous. Cependant, comme les « choses doivent avoir une fin et que, d'ailleurs, j'ay consigné, il

« y a trois ans, l'argent nécessaire pour juger cette affaire, je me
« propose de dire, un de ces jours au sieur Massel, avocat, chargé
« de cette affaire, que s'il ne la fait pas juger avant la juridique,
« j'en écrirai à Aix, au procureur-général, seul et unique moyen
« de faire remuer ces sortes de personnages. Suivant ce que m'a
« dit, il y a quelque temps, le sieur Massel, cette affaire lui paroît
« bien douteuse. S'il ne la fait pas juger à l'avantage de Patras,
« comme je le crains, je vous demande si M. Patras en appellera
« au Parlement et s'il trouvera de l'argent pour la poursuivre ?
« Quant à moy, qui suis déjà dans des avances pour la faire juger
« ici, je ne suis pas d'humeur d'aller me mettre dans un débours
« de 25 à 30 louis et peut-être d'avantage, pour la faire juger à
« Aix et courir l'évènement de perdre mon argent. C'est de quoy
« j'ay crû devoir vous faire part »

A cette lettre déjà si peu rassurante, je joins la copie d'une pièce bien autrement concluante et qui termine la série des titres et papiers relatifs à la manufacture royale de faïence, qui passa des mains des mariés Lemalle et Blateron dans celles de Joseph Patras, lêur gendre. Ce document reproduit, il est vrai, des situations et des faits déjà connus ; mais ces répétitions offrent, pour la plupart, des aperçus nouveaux ; elles sont assaisonnées de détails inédits et, par cela même, de nature à fixer l'attention et à piquer la curiosité. A ces causes donc, je ne pouvais raisonnablement me dispenser de les mettre en lumière.

« Mémoire à consulter pour le sieur François-Joseph Patras,
« résidant à Lyon, demandeur en déclaration d'hypothèque sur
« deux maisons situées à Marseille, possédées par le sieur Camoin
« maître-maçon audit Marseille, qu'il a acquises des mariés Le-
« malle et Blateron, par actes des 19 janvier et 4 février 1758.
« Voici le fait :

« Louis Demalle et (Françoise) Blateron, son épouse, avoient un

« privilège exclusif d'une manufacture royale de fayance, à Lyon,
« qu'ils ont exercée, avec trois privilèges successifs, pendant plus de
« trente années, d'abord sur un terrain de Mme l'abbesse de Saint-
« Pierre, près la porte de Saint-Clair, à Lyon, ensuite dans l'abbaye
« d'Aynay, à Lyon.

« Le transport d'une manufacture aussi considérable, de Saint-
« Clair dans l'abbaye d'Ainay, leur avoit coûté considérablement,
« ce qui les obligea d'emprunter de Mr Léonard Bodiquet *(sic,*
« pour : Baudiqué, l'ex-directeur de la Monnaie de Besançon, men-
« tionné au commencement du présent travail) une somme de
« 4,000 livres. Ils luy passèrent une obligation de ladite somme,
« par acte du 9 juin 1748.

« Lesdits mariés Lemalle et Blateron avoient deux filles : l'aînée
« étoit mariée avec Mr de Rufosse, gentilhomme en Normandie ;
« les mariés Lemalle lui avoient constitué la somme de 10,000 livres
« de dot, payable après leur mort et qui n'a jamais été payée ; la
« cadette, nommée Claire Lemalle, épousa ledit François-Joseph
« Patras, le 13 février 1753 ; ses père et mère luy constituèrent,
« de même aussi, une somme de 10,000 liv., payable aussi après leur
« décès, et qui n'a pas non plus été payée et qui ne le sera jamais.

« Le sieur Patras, en épousant ladite Claire Lemalle, s'associa
« sous seing privé avec lesdits mariés Lemalle, ses beau-père et
« belle-mère, dans leur manufacture de fayance.

« Ledit sieur Patras, qui croyoit que ladite manufacture n'étoit pas
« endettée, n'en fit faire l'inventaire que trois mois après son ma-
« riage ; mais il vit pour lors, mais trop tard, par ledit inventaire,
« que les mariés Lemalle devoient plus de 40,000 livres de plus
« qu'ils n'avoient.

« Le sieur Patras, qui avoit déjà versé dans ladite manufacture
« plus de 20,000 livres pour payer des créanciers et des provisions,
« paya encore les 4,000 livres que les mariés Lemalle devoient
« audit sieur Bodiquet, et ce dernier luy en fit une cession, par
« acte reçu Ballay, notaire à Arbois, le 22 août 1753.

« Les mariés Lemalle et le sieur Patras continuèrent de faire « valoir ensemble leur dite manufacture de fayance, parce que « Patras espéroit toujours qu'avec les bénéfices il pourroit se « rattraper. Mais les contraintes qu'exercèrent contre eux les créan- « ciers qu'il restoit à payer leur en occasionnèrent des frais consi- « dérables, qui, joints à d'autres malheurs, les détruisirent entiè- « rement, comme on le verra cy-après.

« Ledit sieur Louis Lemalle avoit une sœur à Marseille, nom- « mée Marie-Magdeleine, veuve Tolane, qui possédoit, en toute « propriété, deux maisons à Marseille. Cette veuve Tolane vint à « Lyon et elle fit une donation entre vifs des dites deux maisons à « son frère et (à sa) belle-sœur, les mariés Lemalle, par acte du « 26 juillet 1754, reçus par Mᵉ Fromental et son confrère, notaires « à Lyon.

« Ladite veuve Tolane s'en étant réservé la jouissance, décéda « peu de temps après. Les mariés Lemalle étant devenus pleins « possesseurs desdites deux maisons, les vendirent au nommé « Camoin, maître-maçon audit Marseille, par actes des 19 janvier « et 4 février 1758, reçus par Mᵉ Grosson, notaire royal à Mar- « seille.

« Quelque temps après, les mariés Lemalle, toujours poursuivis « par des créanciers, ne pouvant que faiblement faire aller leur « manufacture de fayance, se virent obligés de faire un abandon « général de tous leurs biens à leurs créanciers; lequel abandon « fut accepté presque unanimement. Et ces mêmes créanciers en « firent une rétrocession du tout au sieur Patras et à sa femme, « moyennant qu'ils s'obligèrent de payer auxdits créanciers le « tiers de leurs créances..... Par cette rétrocession, qui fut passée le « 22 avril 1762, le sieur Patras devint propriétaire de ladite manu- « facture de fayance et de tout l'avoir des mariés Lemalle, ses « beau-père et belle-mère. Par conséquent, Patras ni sa femme ne « tenoient absolument rien d'eux; mais ils ne laissèrent pas que de « continuer à les nourrir, loger et entretenir jusqu'à leur décès, et

« ils sont morts sans avoir laissé un sol vaillant à eux appartenant.
« Enfin, ledit sieur Patras étant le maître dans ladite manufac-« ture de fayance, et sachant l'hypothèque qu'il avoit sur les deux « maisons, à Marseille, que les mariés Lemalle avoient postérieu-« rement à la cession que lui avoit faite ledit sieur Léonard Bodi-« quet, de sa créance de 4,000 livres, se détermina à faire valoir ses « prétentions et à ne pas laisser prescrire son droit..... »

Suit le détail des démarches que Patras fit personnellement, à l'instigation de ses conseils, tant à Lyon qu'à Marseille où il avait dû se rendre pour activer la marche de son affaire. Ce voyage ne fut point favorable au manufacturier, et celui-ci quitta la Provence muni d'instructions auxquelles il devait se conformer de point en point, aussitôt après son retour à Lyon. Cela se passait au commencement de l'année 1777.

« Depuis ce temps-là, Patras n'a plus entendu parler de son « affaire, et, quoi qu'il ait pu faire, il n'a jamais eu la satisfaction « de savoir quelles étoient les raisons de défense que Camoin lui « opposait dans la procédure ; et s'il en avoit été informé, il y au-« rait répondu victorieusement. Mais on lui a tout laissé ignorer « jusqu'au 8 décembre 1777, que le sieur Prost écrivit au sieur « Patras que son procès avoit été jugé et qu'il l'avoit perdu. De « manière que depuis ledit 8 décembre 1777, ledit sieur Patras n'a « plus entendu parler de cette affaire, et on ne lui a rien fait signi-« fier. »

Pour ne pas interrompre l'ordre chronologique, je crois devoir citer ici le passage suivant, tiré d'une lettre adressée, le 16 juillet 1784, à Mme Lemalle-Patras, chez M. Desfours, rue du Plat, quartier de Louis-le-Grand, à Lyon, par dom Sarnagache de La Tour, religieux bénédictin de Notre-Dame-de-Rochefort :

« C'est avec un très grand plaisir, ma chère cousine, que j'ai « reçu la lettre que vous m'avez écrite conjointement avec monsieur « votre mari. Je vois que vous ne m'avés pas encore oublié, quoi- « que je n'aye pas eu la satisfaction de vous voir depuis dix-huit « ans. Je n'aurois pas laissé passer un aussi long espace de temps « sans m'informer de vos nouvelles, si je n'eusse appris que vous « n'aviés plus la manufacture d'Aisné (d'Ainay). J'ai demandé à « un fabricant de fayance que nous avons ici s'il avoit connu « M. Lemalle, et s'il pourroit me donner des nouvelles de sa « femme ou de ses enfans; il me dit qu'il n'en avoit aucune connois- « sance, et précisément deux jours après je reçus votre lettre, » etc.

Il me faut revenir encore, mais pour un instant seulement, sur le procès engagé entre Patras et Camoin, le maître-maçon de Marseille. Or, les notes suivantes, empruntées à un tout petit *livre de raison* tenu par Patras, nous apprennent qu'en 1791 cette malencontreuse affaire n'était point encore vidée.

Voici d'abord un compte de dépense qui se rattache directement aux notes de Patras, et qui prouve la rigoureuse économie avec laquelle ce pauvre fabricant était alors obligé de voyager. Je ne vois pas à quel titre figure dans ces lignes le Fleury qui défrayait Patras et l'accompagna dans son dernier voyage à Marseille.

« Note des sommes que M. François Fleury m'a données. « Savoir : Je lui devois 18 livres ; — plus, il m'a remis 6 l. ; — « plus, il m'a remis 3 l. ; — plus, le 16 juillet, pour des souliers, « 4 l. ; — plus, ledit, deux tasses de café, 8 s. ; — le 18, en ache- « tant de la poudre (à poudrer, sans doute), 1 l. ; — plus, pour son « passeport, 5 s. ; — dudit (18 juillet), dans la place des Jacobins, « reçu deux mandats, 12 l. ; — le mercredy 20, sur le port d'Ainay, « pris la barquette (1), reçu 9 l. ; — soupé à Condrieu » ; — le 21,

(4) Petit coche d'eau, qui faisait le service du Rhône.

« dîné aux Roches (de Condrieu), soupé au bourg St-Andéol et « couché, qui a coûté pour nous trois, à (l'auberge) *St-Nicolas*, et « pour la fille d'auberge et pour fruit, 3 l. 11 s.; — à Avignon, « M. T... a payé pour moi 1 s.; — le 27, à Marseille, au café, « reçu 6 l.; — le 1er août, à Marseille, reçu pour retirer les papiers « du greffe, 3 l.; — plus, ledit jour, reçu en notre logis de la *Nou-* « *velle-Barque*, pour payer l'avocat consultant avec M. Lavabre, « 6 l. » — « Le mercredy 28 juillet 1791, le sieur Fleury et moi « Patras sommes venus loger chez le sieur Jean, tenant le logis de « la *Nouvelle-Barque*, rue des Anciennes-Récollettes, à Marseille. « Nous avons promis 12 sols par nuit pour nous deux, et pour « dîner 14 sols chacun, et pour souper 15 sols chacun. » — « Manuel Servet, ouvrier fayancier, qui me doit, par bon billet, « 75 livres, reste dans la fayancerie de M. Saive, au bout de la rue « Paradis, à Marseille; je luy ai parlé, à Marseille, le mercredy « 28 juillet 1791. Le 1er may 1791, je luy ai rendu son billet de « 75 livres, qui étoit échu depuis plus de dix-huit ans, pour 27 « livres; parce que j'ay bien vu qu'il étoit dans l'impossibilité de « me payer en entier. Je luy avois déjà abandonné 18 livres lors- « qu'il me fit sa promesse; de manière que de 93 livres j'en ay « retiré 27 livres, après avoir attendu plus de vingt ans. » — « Le « citoyen Lavabre, homme de loi, à Marseille, place des Augustins, « est chargé de ma procuration pour suivre mon procès que j'ay « contre Camoin, maçon à Marseille. Et dans le mois d'août 1791 « que j'étois à Marseille, ledit citoyen Lavabre forma appel dudit « procès, et il a entre ses mains tous mes papiers. Les lettres que « j'ay prouvent qu'il a mes papiers que je retirai du greffe, sur le « chargé (récépissé) de Me Lavabre. »

A l'exception du mémoire rapporté plus haut, je n'ai pas trouvé une seule pièce de cette longue procédure; il est donc à croire que l'avocat marseillais en avait gardé tous les dossiers.

III

Les actes de l'état-civil que j'ai annoncés ci-dessus se réduisent à trois : tous concernent les familles Patras et Lemalle. D'autres papiers nous diront enfin ce que devînt la dame Claire Patras-Lemalle, après la mort de son mari, dont j'ignore la date aussi bien que celles du décès de Louis Lemalle et de celui de Françoise Blateron.

1° « François-Joseph, fils légitime de Claude-Antoine Patras, « maître-chirurgien, demeurant à Maynal, et de Symonne-Saint-« Germain, sa femme, a pris naissance et a été baptisé dans l'église « de Maynal, le 22 janvier de l'année 1719. Le parrain a esté « Claude-Joseph Prudent, de Sagy, et la marraine Jaque-Jaillet. » — *(Registres de la paroisse de Maynal en Franche-Comté.)*

2° « Claude-Antoine Patras, maître-chirurgien, âgé d'environ « quarante-cinq ans, a esté enterré dans le cimetière de l'église de « Maynal, le 9 mars de l'année 1730. » — *(Registres de la pa-« roisse de Maynal.)*

3° « Claire Lemalle, fille de sieur Louis Lemalle et de demoiselle « Françoise Blateron, mariés, née hier et baptisée dans l'église de « cette paroisse, le 20 juillet 1729. Le parrain a été sieur Joseph « Fournier et la marraine Claire Antelmy,» etc.— *(Registres de la paroisse St-Ferréol de Marseille.)*

Attestation rédigée en ces termes :

« Je soussigné président du Bureau de bienfaisance certifie l'in-« digence de la citoyenne Claire Lemalle, veuve de François-Jo-« seph Patras, demeurant place St-Nizier n° 129, laquelle désire « entrer à l'hospice des vieillards ; en conséquence les administra-« teurs dudit hospice sont invités d'y admettre ladite citoyenne, « pour y entrer à son tour et rang. — Lyon, le 3 vendémiaire an X « de la République (25 novembre 1801).

« Berville. »

Il ressort d'un certificat d'admission que j'ai sous les yeux, que, inscrite le 5 brumaire au X (27 octobre 1801) pour entrer, à son tour et rang, à l'hospice général des vieillards et orphelins de Lyon, Claire Lemalle, veuve Patras, fut définitivement reçue dans cette maison, le 29 janvier 1803, et qu'elle y décéda, le 12 janvier 1807.

Si j'ai déclaré précédemment n'avoir point connaissance des extraits mortuaires des Lemalle-Blateron ainsi que de Patras, ce n'est pas à dire pour cela que ces actes n'existent pas; je crois au contraire qu'on les trouvera facilement dans les registres de l'ancienne paroisse Saint-Michel et Saint-Martin d'Ainay, qui sont conservés aux archives de la ville. En ce qui concerne Patras, il est constant qu'il vivait encore en 1794, puisque je lis dans une note écrite de sa main que le 25 juin de cette année il envoya sa procuration au citoyen Court, à Marseille.

Voilà ce que je m'étais proposé de rapporter touchant la manufacture royale de faïence fondée à Lyon par les mariés Lemalle-Blateron, et qui fonctionna plus tard sous la direction unique de François-Joseph Patras. On a vu que ce dernier finit par se ruiner complètement dans cette entreprise.

Et maintenant ceux qui seraient tentés de retourner à mon travail primitif reconnaîtront sur le champ qu'il laisse beaucoup à désirer, en ce qui touche plus particulièrement aux Lemalle et à Patras; mais, au moyen des nouveaux documents qui précèdent, les vides en sont aujourd'hui à peu près remplis, et les erreurs qu'il contient peuvent être facilement rectifiées.

D'un autre côté, ce même essai, considéré dans son ensemble, me paraît très imparfait, et je ne vois pas la possibilité de le tirer de cet état, car le temps et les matériaux nécessaires me manquent pour cet objet. Cette déclaration m'améne à dire, pour ne parler que du XVIIIe siècle, que j'ai pu me convaincre, dans le cours de

mes explorations quotidiennes, que, bien que favorisés, par le prince, d'un privilège exclusif, renouvelé jusqu'à trois fois, les Lemalle-Blateron et Patras eurent, à n'en pas douter, des concurrents sérieux, à Lyon.

Je ne signalerai que deux de ces rivaux présumés, qui semblent avoir joui, en leur temps, d'une sorte de renommée locale; ils s'appelaient, l'un, Merok et l'autre Revol. Absorbèrent-ils, pour l'exploiter sur de nouvelles bases, soit en société, soit séparément et dans une entière indépendance l'un de l'autre, l'établissement de Patras, détruit ou devenu vacant? C'est ce que je n'oserais affirmer. Toujours est-il que Revol avait, m'a-t-on assuré, succédé aux sœurs Revol, ses parentes, dans la fabrication de la faïence et, j'ajouterai même, de la porcelaine. Sa manufacture était installée dans le quartier actuel de Pierre-Scize, sinon à côté du moins dans le voisinage de l'ancien hôpital de la Chana, dont, bien antérieurement déjà, mais, toutefois, après son évacuation définitive (vers 1630) par les garçons adoptifs de l'Aumône-Générale de Lyon, le claustral avait été affecté à la fabrication de la poterie de terre. J'ai des preuves certaines de cette destination. Il convient donc, dès maintenant, de reformer une assertion émise ailleurs et suivant laquelle je prétendais que l'industrie du faïencier, de même que celle du potier de terre, n'avaient jamais existé dans le quartier de Pierre-Scize. De ce Revol je ne sais rien davantage que ce que m'en ont appris différentes mentions recueillies en chemin, et éparpillées dans l'inventaire des archives de la Charité, tome IVe, où l'on pourra en prendre connaissance, en parcourant la série F avec quelque attention.

De plus, l'*Indicateur de Lyon* pour l'année 1813 nous apprend, d'une part, que Pierre-Martin Merck, « manufacturier-faïencier, » demeurant sur le quai du Puits-du-Sel, 59, et, d'autre part, que la veuve de Gaspard Revol, « manufacturière-faïencière, » habitait sur le quai de Bourgneuf, 49. Ces deux voies se suivaient alors sans interruption ; aujourd'hui elles ne forment plus qu'une section du

quai de Pierre-Scize. Plus loin, le même livre signale Merck et la veuve Revol, comme étant les seuls fabricants de faïence établis à Lyon. Cette fois, les industriels précités figurent, chacun avec sa qualification professionnelle, dans la liste des vingt-trois marchands qui se livraient, en ce temps-là, au commerce de la faïence dans la ville.

Que pourrait-on bien inférer de ce qui précède? Dans mon humble opinion et sans insister plus qu'il ne faut sur ce point discutable, qui demanderait cependant à être sérieusement étudié et éclairci, je suis disposé à croire que sous l'ancien régime les privilèges spéciaux de fabrique ne mettaient en aucune façon à l'abri de la concurrence les particuliers qui en étaient pourvus. Certains indices qu'il serait trop long d'énumérer dans ces lignes, m'ont forcément conduit à la présente conclusion. Or, tel fut peut-être le cas des manufacturiers Lemalle-Blateron et Patras-Lemalle, quoique aucune donnée positive ne vienne authentiquement confirmer le fait. Mais une fois cette proposition admise, — et elle n'a vraiment rien d'extraordinaire, — le désastre des industriels susdits pourra, il me semble, s'expliquer naturellement et d'une manière, je pense, à ne pas choquer l'esprit du lecteur.

FORTUNÉ ROLLE.





SEIZIÈME PROMENADE (1)

A pied : Condrieu, le plateau des Hayes, le Rosay et les Hayes, Longes et Trèves, Echalas et Saint-Romain-en-Gier. Retour à Givors, et à Lyon par le chemin de fer.

CONDRIEU

Ce bourg, chef-lieu de canton, est placé dans une position ravissante, au pied d'un des contreforts des collines, devant deux ravins d'où débouchent les ruisseaux de l'Albuet et de la Roucharde.

L'origine de Condrieu fournit, par son obscurité, un sujet de discussions à ceux de ses habitants qui sont lettrés, ainsi qu'aux chroniqueurs. Les uns n'hésitent pas à la faire remonter à quatre ou cinq cents ans avant l'ère chrétienne. D'autres, plus modestes, bornant leurs prétentions à l'époque de la domination romaine, en font une station de la voie Narbonnaise. Ce n'est qu'à partir du X° siècle que les historiens commencent à faire mention de Condrieu. C'est déjà, selon nous, une antiquité assez respectable pour un simple chef-lieu de canton.

---

(1) Voir Autour de Lyon : 1re promenade, 13° livraison de *Lyon-Revue*, juillet 1881, page 423; 2° promenade, 14° livraison, août 1881, page 480 ; 3°, 4°, 5°, 6° promenades, 15° livraison, septembre 1881, page 513 ; 7° et 8° promenades, 17° livraison, novembre 1881, page 649 ; 9° promenade, 35° livraison, novembre 1883, page 248 ; 10° promenade, 38° livraison, février 1884, page 112; 11° promenade, 40° livraison, avril 1884, page 187; 12° promenade, 43° livraison, juillet 1884, page 29 ; 13° promenade, 44° livraison, août 1884, page 66; 14° promenade, 45° livraison, septembre 1884, page 122; 15° promenade, 46° livraison, octobre 1884, page 166.

En l'an 1000, un Godemard de Jarez, l'un des plus puissants seigneurs de la contrée, fit hommage de Condrieu aux archevêques de Lyon. Revendiquée par les comtes de Forez, tour à tour possédée par eux et par les archevêques, cette ville fut définitivement adjugée à ces derniers, par la transaction de 1173.

L'archevêque Renaud II l'entoura de remparts et de fossés, et bâtit un château sur le sommet du contrefort; on accorda à la ville des privilèges; on y établit des foires, des marchés; mais les guerres incessantes entre les archevêques de Lyon et ceux de Vienne la firent considérablement souffrir et arrêtèrent l'élan de sa prospérité.

L'année 1314 marqua ses annales d'une date néfaste; les soldats de l'Eglise de Vienne, unis à ceux du dauphin, s'emparèrent du château, pillèrent la ville, massacrèrent en partie ses habitants et ne s'éloignèrent qu'après avoir démantelé le château et le vingtain, et ravagé les campagnes environnantes, dont ils arrachèrent toutes les vignes. La ville se releva pourtant de ses ruines; soutenus par les rois de France, ses habitants se livrèrent à de sanglantes représailles, dévastèrent à leur tour les domaines du chapitre de Vienne, et incendièrent le bourg de Saint-Clair, en Dauphiné, où ils firent un butin considérable; ils en rapportèrent, entres autres objets précieux, une magnifique châsse renfermant la tête du saint abbé, qui aurait dû protéger le bourg.

Assiégée par les Tard-Venus, puis par les Anglo-Bourguignons, cette ville fut, en 1562, emportée d'assaut par les protestants qui la ruinèrent de fond en comble. Zélée catholique, elle embrassa plus tard le parti de la sainte ligue, puis se soumit pourtant à Henri IV, lorsque ce prince eut compris que la couronne de France valait bien une messe.

Il reste encore quelques fragments du vingtain, des portes et une partie des fossés, les Terreaux. Les ruines du château trônent toujours sur le contrefort, avec leurs créneaux dégradés et leurs tours mutilées dont l'aspect est vraiment majestueux. Le donjon occupe le point culminant. On n'y pénétrait, même de l'intérieur du château, que par un pont-levis; il est entouré et soutenu par de fortes murailles de terrassement superposées les unes aux autres.

Une belle tour, la tour de l'Ouest, était, à notre première visite, il y a quelques années, habitée par un misanthrope, par un *ours*, qui cultivait une vigne et un jardin conquis sur les décombres. Il était difficile d'y pénétrer : Cadet Nême n'ouvrait pas sa porte à tout le monde; il fallait parlementer à travers une meurtrière, et la poterne s'ouvrait ou restait close, alors que Cadet Nême était bien ou mal disposé. Ce dernier cas était le plus fréquent.

Ce misanthrope, qui ne manquait ni d'esprit, ni de connaissances, possédait un certain nombre de médailles, de pièces de monnaie, et quelques armes trouvées dans les ruines ; il possédait aussi deux petites toiles qu'il attribuait au Carrache, et qui provenaient d'une chapelle du château.

Ajouterons-nous, chose qui faisait l'éloge de son cœur et de ses sentiments, que ce vieillard avait fait inhumer dans un caveau de sa tour une de ses sœurs, morte il y avait plus de trente ans. Tous les jours il déposait sur le tombeau du pain, des fruits et des fleurs ; tous les jours, il causait avec l'esprit de la défunte. — Inutile de dire que le pain et les fruits étaient gri-

gnotés par les rats, et que les fleurs étaient fanées par le temps. Mais pour lui il jouissait de la douce illusion de croire que c'était sa sœur bien-aimée qui avait pris sa collation quotidienne et respiré le parfum des fleurs...

Les remparts de l'Ouest, qui descendent du contrefort dans le ravin de l'Albuet, par une série de pans brisés, sont inabordables de ce côté. Ceux du Nord, défendus par le ravin de la Boucharde, descendent aussi vers la ville. Là, s'ouvrait la porte du château.

Outre le donjon et les dépendances du château, on éleva sur le contrefort un couvent de récollets, détruit sous la Révolution, et qui a fait place au cimetière et à un calvaire.

Ces remparts venaient se rattacher à ceux qui entouraient la ville du côté de la plaine, c'est-à-dire à l'Est. On y voit encore des pans de la muraille, renforcée par des demi-tours arrondies. L'Albuet formait là une défense naturelle ; plusieurs petits ponts enjambent le ruisseau.

Les rues de Condrieu ne sont, pour la plupart, que des ruelles étroites et sombres ; les maisons, mal alignées, sont privées de la clarté du jour ; le pavé est détestable. Mais la ville est propre, l'eau coule en abondance dans toutes les rues, et les fontaines n'y manquent pas.

L'église date du XIII[e] siècle, son style se ressent de la transition entre le plein-cintre et l'ogive. On a restauré l'intérieur d'une manière intelligente. Le bénitier, très ancien, repose sur un socle antique, où l'on a sculpté après coup des écussons seigneuriaux. La façade de l'édifice est simple, à pignon peu développé et percé d'un *oculus* ; elle a cette couleur vénérable que recherche le pinceau de l'artiste ; on y trouve quelques pierres épigraphiques, mais mutilées. Le portail est étroit et ramassé ; des figures en relief se déroulent autour de la voussure extérieure ; le tympan représente une descente de croix ; le tout est d'un travail curieux et plein de naïveté.

La décoration de la maison dite de la Gabelle, qui fait face à l'église, ancien entrepôt de sel, porte l'empreinte du XV[e] siècle.

La commune de Condrieu se compose de trois parties entièrement séparées les unes des autres par leur position, leur caractère, leurs mœurs : la Ville, avec ses deux faubourgs, la Grange et la Garenne, est habitée par le commerce et la bourgeoisie ; la Maladière, dont l'origine remonte à l'une des époques du Moyen Age où la peste régnait dans la contrée, contient une population paisible, vouée aux travaux de l'agriculture ; le Port, situé sur les bords du Rhône, est un vaste chantier de construction de bateaux ; on y trouve des cabarets, des pêcheurs, des mariniers, gens bruyants, au langage dur et énergique, mais robustes, laborieux, et d'une habileté dans la manœuvre de leurs bateaux renommée sur tout le littoral du Rhône.

Depuis que les bateaux à vapeur ont supprimé ces nombreux équipages, ces longues *rigues*, qui, traînées par d'énormes chevaux, mettaient un mois pour monter d'Arles à Lyon, le Port est beaucoup déchu de son ancienne importance. Les chemins de fer de la rive gauche lui portèrent, à leur tour, un coup non moins funeste. Mais grâce à l'ouverture de celui de Givors à la Voulte, par la rive droite, la commune de Condrieu peut espérer regagner ce qu'elle a momentanément perdu.



Notre musée des peintres lyonnais possède un tableau qui représente une de ces rigues, avec attelage et personnel au grand complet. L'effet est saisissant de vérité; c'est une des meilleures toiles du peintre Dubuisson...

Le sobriquet de *Cul-de-Peau* donné aux mariniers et étendu à tous les habitants de Condrieu, s'explique par cette circonstance que les pantalons des mariniers sont garnis, dans les fonds, de pièces de peau, pour les préserver d'une usure trop prompte, à laquelle les exposeraient leurs durs travaux. Un pont suspendu relie le Port au village des Roches, situé en Dauphiné.

Dans les trois quartiers, le Port, la Maladière et la Ville, les femmes cousent des gants, font de la dentelle et brodent du tulle. L'éducation des vers à soie, la filature et le moulinage fournissent aussi, dans la saison, de l'occupation à la plupart des habitants.

Tous les coteaux, jusqu'à l'Albuet, sont cultivés en vigne, et donnent des vins rouges qui, quoique bons, sont pourtant inférieurs à ceux de Tupins et d'Ampuis; quant aux vins blancs, qui conservent leur précieuse qualité, les meilleurs proviennent de la commune de Saint-Michel, située de l'autre côté du ruisseau, où commence le département de la Loire, et où se trouve le fameux *Château-Grillet*.

Malheureusement, ici, comme sur toute cette riche Côte-Rôtie, comme dans tout notre département, les produits de la vigne sont bien dégénérés, soit comme qualité, soit comme quantité.

On élève dans le pays un grand nombre de chèvres, dont le lait donne d'excellents petits fromages appelés *rigottes*, que l'on exporte dans toutes les villes des environs et jusqu'à Lyon même.

LE PLATEAU DES HAYES

Si nos lecteurs désirent connaître le plateau situé au-dessus des collines dont nous avons suivi la base depuis Givors jusqu'à Condrieu, qu'ils nous accompagnent dans l'excursion que nous allons y faire. C'est, d'ailleurs, un pays peu exploré jusqu'à présent, et qui mérite d'être décrit.

Sa configuration est à peu près celle d'un quadrilatère de trois lieues de développement sur chaque face; limité par le Rhône, la vallée du Gier, les montagnes et les ravins qui bornent le département de la Loire, au midi et à l'ouest, dans la direction du Pilat. Les chartreux du couvent de Sainte-Croix, possesseurs jadis de ce vaste plateau, en avaient défriché les meilleures parties, et y exercèrent des droits féodaux jusqu'au moment où l'Eglise de Lyon en acquit la suzeraineté.

Il était autrefois couvert d'épaisses forêts, remplies de loups et de renards, de lièvres, de cerfs et même de sangliers. Les défrichements ont fait disparaître tous ces hôtes velus, à l'exception des lièvres, encore sont-ils devenus assez rares; quant aux renards et aux loups, ils descendent encore assez fréquemment du Pilat, lorsque le froid est rigoureux dans la montagne et que les neiges sont abondantes.

Ce pays, dont la population est peu considérable, eu égard à son étendue, est plus ou moins mouvementé par les prolongements du mont Pilat, qui font là un

temps d'arrêt avant d'atteindre le Rhône et le Gier, où ils plongent en pentes abruptes. Le sol, arénacé, léger, peu profond, formé des débris d'une roche très friable, composée de mica et de quartz, est par conséquent pauvre en humus; de larges affleurements schisteux apparaissent çà et là. Rien ne le garantissant contre l'âpreté du vent du nord, ni contre la sécheresse du vent du midi, il est nu et peu favorable aux productions agricoles. On y trouve d'immenses *champêtres*, véritables steppes de bruyères et de genêts. La vigne y est rare et les récoltes douteuses; les céréales n'y prospèrent pas régulièrement.

Quelques versants disparaissent sous des forêts de pins; les troncs de ces arbres, impropres à fournir des planches, s'expédient dans la vallée du Gier, pour être employés au boisage de l'intérieur des mines; les petites branches font un bon combustible pour le four du boulanger. Dans certains vallons, les châtaigniers abondent, ainsi que les noyers et les arbres fruitiers. Les prairies étant nombreuses, les bestiaux constituent la principale ressource du pays.

Les habitations sont disséminées sur cette vaste surface. Les sentiers sont des espèces de rigoles toujours humides et fangeuses. Naguère encore, les transports ne s'effectuaient qu'à dos de mulet ou à l'aide de grossiers attelages ; les relations étaient rares et difficiles. Ce pays se trouvait donc menacé de demeurer dans son isolement séculaire ; mais, ces temps derniers, le gouvernement a fait ouvrir, de Condrieu à Rive-de-Gier, une route qui reçoit comme embranchements, au centre de la contrée, les routes d'Ampuis et de Sainte-Colombe. Grâce à cette sage, mais tardive mesure, il est permis d'espérer qu'une industrie quelconque, en s'y acclimatant, retiendra dans leurs foyers la plupart des jeunes gens qui, jusqu'à ce jour, vont chercher fortune ailleurs.

Nous recommanderons néanmoins au touriste de ne trop pas s'éloigner de ces nouvelles routes, car il ne trouverait plus que des mauvais sentiers où les sabots des villageois peuvent seuls passer. Que deviendrait-il, d'ailleurs, dans ces cantons déserts, s'il survenait une pluie et si les ruisseaux grosissaient ? Pas de ponts, et rarement une planche pour aller d'une rive à l'autre !...

La réunion de ces ruisseaux forme l'Albuet, la Roucharde, le Bassenon, la Vezeronce, le Malval, le Merderie et encore quelques autres moins importants, qui se jettent soit dans le Rhône, soit dans le Gier.

LE ROSAY ET LES HAYES

De Condrieu, une route à lacets monte péniblement sur le plateau. Elle passe devant le calvaire et le cimetière, et longe les murs du vieux château. Elle arrive sur un terrain relativement plus uni, dans la partie supérieure de l'Albuet. A certaine distance, on aperçoit un manoir très délabré, où habite pourtant un granger. C'était le château du Villard, patrimoine de la famille Dervieu, qui en prit le nom, et dont un membre fut le premier commandant de la garde nationale de Lyon, en 1789.

Plus rapproché de nous, voici un groupe de bâtiments récemment badigeonnés, contenant tous les services d'une grande exploitation rurale. C'est le château du Rosay, jadis arrière-fief de la contrée. Là, tout est classé, étiqueté, numéroté ; tout marche militairement. Tout le monde, depuis le maître jus-

qu'aux valets, se couche, se lève, travaille et prend ses repas à des heures fixes. Naissances et décès des animaux domestiques, jusqu'aux poules et aux canards, sont inscrits sur un registre d'état-civil, et les ventes sur un livre de commerce. Dirons-nous qu'il y a là une infirmerie pour les animaux malades, et une prison pour ceux qui aiment à se battre ou qui commettent quelques infractions à la discipline ? En un mot, tout dans ce domaine atteste l'ordre minutieux établi par son propriétaire, M. Pichat, officier retraité, ancien maire de Condrieu, et décédé depuis quelques années.

Le goût qui a dirigé la construction de ces bâtiments n'est point en harmonie avec l'ordre qui y règne. C'est un mélange bâtard de constructions anciennes et de bâtisses modernes, de tours rondes et de tours carrées, de donjons, de belvédères, de minarets, de terrasses, de toits pointus et de toits plats, de chalets et de corps de garde, de murailles festonnées, les unes de balustrades, les autres de créneaux. En un mot, l'ensemble offre un aspect hybride qui étonne plus qu'il ne séduit.

La route continue de monter doucement jusqu'à la réunion de sept ou huit maisons qui constituent le village des Hayes. Au milieu, se trouve une bien modeste église, dont le porche mesquin est appuyé sur deux colonnes de pauvre maçonnerie. Saint Laurent, patron de la paroisse, est sculpté sur une croix de pierre. Hélas ! doublement martyr, il est décapité ; mais ses mains tiennent encore le gril traditionnel sur lequel il fut rôti à petit feu.

Le village, bâti en amphithéâtre sur un versant méridional, à peu près au centre du plateau, domine un vallon où la jonction de plusieurs ruisselets forme le Bassenon, que nous avons vu se jeter dans le Rhône, au-dessous de Tupins. Le vallon est agréable, frais, verdoyant ; des arbres croissent dans un désordre pittoresque, aux bords du ruisseau, dont le lit est jonché de blocs qui se sont détachés des sommités voisines.

A l'occident, la vue se porte sur les croupes escarpées de Longes, de Chassenoud, de Montmonay, de Chuyer, montagnes que projette dans la direction du nord l'énorme Pilat, sur lequel nos yeux s'arrêtent avec curiosité, comme pour sonder les profondes forêts qui le hérissent de toutes parts.

LONGES ET TRÈVES

A deux kilomètres des Hayes, au point où se partagent les eaux, et à l'embranchement de la route de Sainte-Colombe, on rencontre un cabaret solitaire, le Pilon, où le voyageur est certain de trouver, en fait de nourriture et de rafraîchissements... tout ce qu'il aura eu la prévoyance d'apporter dans son hâvre-sac.

Longes, que l'on aperçoit sur la gauche, à l'extrême limite du département, ne peut nous montrer qu'une église dont le clocher, très haut, était, dit-on, le donjon d'une ancienne forteresse. On donne le nom de château à un vieux bâtiment qui appartenait jadis aux chartreux de Sainte-Croix, et où sont maintenant établies les Sœurs de Saint-Joseph.

Le nom de ce village dérive sans doute de la forme allongée de la principale des montagnes qui le dominent. Les bergers de la contrée, par une cou-

tume traditionnelle, se rendent chaque année, à la Saint-Martin, au sommet de cette montagne, pour s'y divertir, danser, chanter et pratiquer certaines cérémonies dont l'origine se perd dans les vieux usages du paganisme.

A l'entrée du village, on voit écrits, au-dessus de la porte d'une grosse maison bourgeoise, ces mots que nous désirerions lire partout : *Gaudium*, *Sanitas*.

C'est la Jurarière, autrefois Jurary. Cet ancien fief appartenait dans le XVe siècle à la famille Duchoul, nom qui offre dans les anciens actes les variantes suivantes : Choul, Duchoul, Chol et Duchol et d'où sont sortis Guillaume Duchol, bailli des montagnes du Dauphiné, savant antiquaire, à qui on doit d'importants travaux d'histoire et d'archéologie, et son fils Jean Duchoul, auteur de quelques ouvrages estimés, surtout son *Histoire du Chêne* et sa *Description du Mont-Pilat*.

Il est à peu près certain que les Chol et les Duchol ont la même origine, puisqu'ils sortent des environs de Rive-de-Gier et particulièrement de Longes. Ceux de Rive-de-Gier formèrent deux branches les Chol de Lay et les Chol de Clercy.

Ces derniers vinrent, à Lyon au commencement du XVIIe siècle, et ont donné à notre ville un prévôt de la maréchaussée et un échevin. Cette branche est aujourd'hui représentée par les familles Boscary de Villeplaine, Dugueyt et Desvernay. A cette dernière appartient notre jeune ami, M. Félix Desvernay, rédacteur en chef du *Lyon-Revue*.

Ce domaine illustré par les Chol devint au siècle dernier la propriété d'un Lyonnais qui joua un certain rôle au commencement de la Révolution, nous voulons parler du médecin Louis Vitet, maire de Lyon en 1791 et 1792, et député de Rhône-et-Loire au Corps législatif. Vitet était le fils de Jean-François Vitet, chirurgien à Lyon, et le petit-fils de Christophe Vitet, chirurgien à Condrieu en 1747.

La Chance et la Bernadière sont deux autres maisons seigneuriales, érigées en fief aux temps passés. Des chartes nous apprennent les dissensions qui surgirent au sujet des dîmes prélevées sur leurs vassaux par les titulaires de ces fiefs, tandis que l'Eglise de Lyon voulait les prélever à son profit.

Un autre souvenir, remontant à la fin du XIVe siècle, se rattache à ce territoire. Profitant des désordres du temps, les Condriotes se portèrent, pendant, la nuit, à la Chance, où était cantonnée une troupe de gens d'armes du roi, les battirent et les mirent en déroute. Plus tard, les actions judiciaires en indemnités, dirigées par le roi contre la ville de Condrieu et contre l'Eglise de Lyon, solidairement responsable de la conduite de ses vassaux, leur fit payer cher cette victoire.

A partir dû Pilon, on n'a plus qu'à descendre ; on est sur le versant du Gier ; on approche du village de Trèves ; on y arrive.

Il se trouve sur un terrain accidenté, entre les ravins sauvages et désolés du Malval et du Méseria. Ses maisons se détachent sur un fond de noires forêts. La population est peu nombreuse, occupée en majeure partie dans les puits à charbon, qui sont non loin de là, dans la vallée du Gier.

L'église est petite, simple, ancienne, et comme écrasée par sa voûte basse que soutiennent des piliers épais et trapus. Mais elle est tenue avec goût. Les chartreux de Sainte-Croix lui firent don de plusieurs ornements. On y voit

une statue de saint Roch, qui est en grande vénération dans le village, spécialement protégé par les pestes au Moyen Age, alors que le reste du pays était décimé par le fléau.

La paroisse de Trèves eut longtemps pour pasteur le vénérable abbé Chavanne, qui fut notre collègue à la Société littéraire de Lyon. S'occupant de l'histoire de sa paroisse et de son canton, il a écrit quelques monographies, qui ne manquent pas d'un certain intérêt. C'était le frère d'un peintre bien connu dans notre ville, et l'oncle d'un docteur, représentant le département du Rhône à la Chambre des Députés.

Lettré, plein de cœur et doué d'un véritable amour pour sa ville natale, M. le docteur Alexis Chavanne est l'un des hommes les plus sympathiques que nous avons l'honneur de connaître.

ECHALAS ET SAINT-ROMAIN-EN-GIER

La route, nous la laisserons descendre dans la vallée du Gier, à la gare de Trèves-Burel, sur le chemin de fer de Saint-Etienne; mais nous nous dirigerons sur le village d'Echalas dont le blanc clocher sert de point de repère à plusieurs lieues à la ronde. Sa position escarpée, ses abords difficiles, ses rudes et âpres chemins, justifient pleinement son nom topographique.

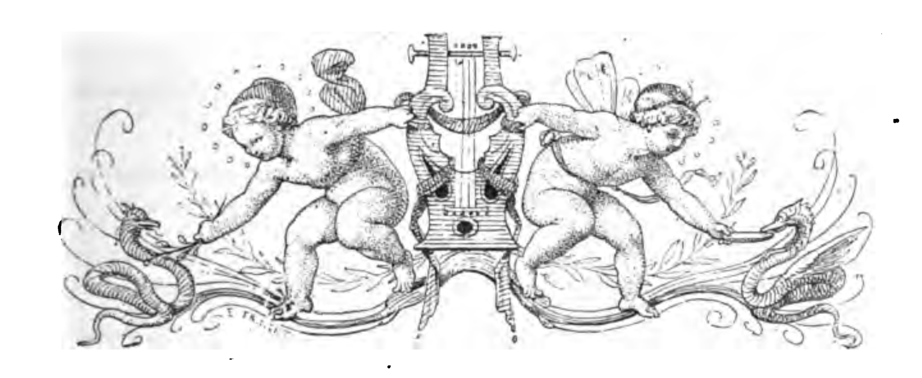
Le village est ancien ; il en est question dans nos plus vieux cartulaires. Ecarté des grandes routes, il a toujours été étranger aux principaux événements de notre histoire locale. Echalas, de même que Grigny, et pour un motif semblable, possédait une grosse cloche enlevée de Givors par le baron des Adrets. Elle lui fut donnée en reconnaissance des services que les gens de la commune avaient rendus à l'armée protestante pendant le siège de cette petite ville. Cette cloche servit pendant de longues années ; mais par suite d'une félure, qui lui faisait rendre un son discordant, on dut la refondre, en 1827. L'église est fière de posséder une précieuse châsse renfermant les reliques de saint Lazare, qui jouit d'un grand crédit dans la paroisse.

La vüe que l'on découvre du porche de l'église est aussi étendue que variée; elle plonge directement dans l'étroite vallée du Gier, et embrasse au nord la chaîne de Riverie et la plaine de Mornant; au sud et à l'ouest, le massif du Pilat; à l'orient, la vallée du Rhône et les grandes Alpes du Dauphiné et de la Savoie.

Un chemin très ardu nous a bientôt amené à Saint-Romain-en-Gier. C'est un village des moins peuplés et des plus misérables du canton de Givors. Il est pour ainsi dire enterré dans la partie la plus étranglée de la vallée, à l'entrée d'un ravin étroit et profond. Son exposition au nord y entretient une humidité permanente. Tout se ressent de cette misère: agriculture, chemins, maisons, église. Le travail des mines est l'unique ressource de ces pauvres villageois. Son territoire est sillonné par le Gier, le canal, le chemin de fer et la route nationale, sans compter une infinité de misérables sentiers.

Une heure après notre passage à Saint-Romain nous rentrons à Givors, que nous avions quitté la veille au matin ; le train du soir nous ramena à la gare de Perrache, à Lyon.

Le baron RAVERAT.



FANFARE LYONNAISE



SAMEDI, 22 novembre, notre première Société musicale donnait sa fête annuelle. Ce soir là. se trouvaient réunies toutes les notabilités artistiques, littéraires et même politiques de notre ville, sans compter les fonctionnaires de tous grades : M. Massicault, préfet du Rhône; M. Bouffier, premier adjoint de la ville; M. Mazet, juge de paix; MM. Bonnet, Videz, Fabre, juge au Tribunal de Commerce; MM. les secrétaires généraux, M. Rebatel, président du Conseil général, etc...

Notre Grand-Théâtre était venu presque au complet : Massart, Queyrel, Corpait, Paravey, Hyacinthe, Reine ; Mmes Leslino, Jacob, Linse, de Villeraie, Sivori. MM. Luigini, Lapret, Dumoraize, du Théâtre des Célestins, Angelo dal Vesco, le pianiste si connu, et bien d'autres encore, sans oublier le directeur de nos théâtres municipaux, le prévoyant et l'heureux M. Dufour.

Dire tout ce qui s'est dépensé de gaieté, de plaisir gastronomique — le dîner, il faut le déclarer, était excellent — raconter tout ce que de divin, de suave, de risible, d'aimable et de drôlatique s'est

chanté cette nuit là, serait difficile à écrire, alors même qu'on pourrait se le rappeler.

Entre les artistes — car après le repas vint le concert — c'était pour ainsi dire une joute, un assaut, qui de talent, qui de bonne volonté, qui d'entrain, qui d'esprit, qui de joyeuseté. Massart, le clairon de la troupe, à peine avait-il donné le signal, en interprétant une des plus délicieuses rêveries nocturnes de M. Monet, à qui on doit de si heureuses inspirations mélodiques, que Mmes Leslino, Jacob, Villeraie, Linse, Sivori; MM. Queyrel, Paravey, Reine, Corpait, tour à tour se succédaient et avec la meilleure grâce du monde, sans pose, ce qui ne veut pas dire sans talent, se faisaient entendre dans toute une série de morceaux des plus variés, que la nombreuse assemblée soulignait de ses bravos.

Ce n'était là que le prélude, mais le clou, le *great attraction* de la fête musicale devait être cet étrange et extravagant oratorio des PUNAISES (1), — paroles de Nadar et de Bataille, musique de M. Monet, directeur de la Fanfare.

Qu'ajouter à ce titre, qui à lui seul déjà est un poème. Faut-il dire que ce drame lyrique, cette partition est l'histoire des tribulations qu'éprouva, de la lutte qu'eut à soutenir un malheureux voyageur contre cette prolifique race de parasites de nos lits d'hôtel, de

---

(1) Voici le programmme de cette symphonie héroïque, musique de C. MONET, Poème de NADAR et de BATAILLE. On nous saura peut-être gré de le reproduire ici.

A. Ouverture : Orchestre. — *B*. Andante du Sommeil : *Sommeil des consciences pures...*, l'infortuné voyageur, M. J. Martin. — *C*. Evocation : *Vite sortez tous...* ; Thunder-ten-Tronck, général en chef, M. Reine. — *D*. Canzonetta : *Nous sommes un tas de canailles...*; un Coryphée, M. Hyacinthe. — *E* Chœur : *On connait son métier...* — *F*. Récitatif : Air de Bravoure : *Sortez du lit de bouracan...* ; Thunder-ten-Tronck, M. Reine. — *G*. Récitatif : *Vous avez appelé vos enfants...* ; Duo : *O ma fiancée...* ; la fiancée, Mlle Linse : le fiancé, M. Corpait. — *H*. Cantilène : *Si l'on m'eût dit que nos soirées...* ; la fiancée, Mlle Linse. — *I*. Cauchemar : *Mon dos est une mer...* ; l'infortuné voyageur, M. J. Martin ; Chœur. — *J*. Lamentation : *Je suis parti pour servir la patrie...* ; Poniatowski, général de brigade, M. Mussette. — *K*. Tyrolienne : *Fichtre, voici l'aube qui luit...* ; Thunder-ten-Tronck, M. Reine. — Le Récitant, M. DUMORAIZE.

nos chambres lyonnaises, parisiennes et françaises, les punaises de tous les pays, ici conduites par un chef habile, le général Thunder-ten-Trenck. Non, la parole expire sur les lèvres, étouffée par le rire le plus batailleur, le plus excentrique qui puisse s'emparer de vous.

Un seul mot — un souffle — nous reste cependant, et, c'est pour complimenter le spirituel auteur de cette aimable plaisanterie musicale, M. Monet ; féliciter les interprètes, M. Hyacinthe surtout, qui a détaillé avec une verve qui n'est qu'à lui une cavatine appelée à devenir célère et qui est faite sur ces paroles : « *Nous sommes un tas de canailles*, » et enfin et surtout remercier M. Deville et tous les membres de la Fanfare lyonnaise pour la tant plaisante soirée qu'ils nous ont donnée, soirée qu'aucune de celles qui nous sont réservées cet hiver, ne sauraient faire oublier.

Félix DESVERNAY.

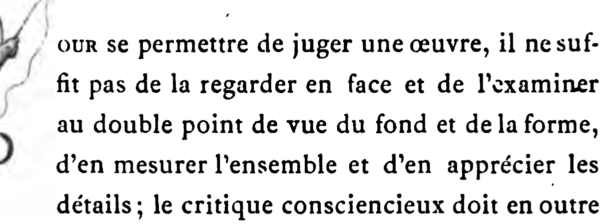




BIBLIOGRAPHIE

ANGES ET DÉMONS

Par Alexis ROUSSET



Pour se permettre de juger une œuvre, il ne suffit pas de la regarder en face et de l'examiner au double point de vue du fond et de la forme, d'en mesurer l'ensemble et d'en apprécier les détails ; le critique consciencieux doit en outre se substituer à l'auteur et se demander comment, à sa place, il aurait conçu et traité le même sujet. Cette réflexion préliminaire est parfois très embarrassante, car ce principe posé, si le critique n'est pas obligé d'être l'égal de l'auteur et d'avoir les mêmes moyens à sa disposition, il faut du moins qu'il porte en germe quelque chose des ressources intellectuelles dont l'architecte a fait preuve dans la construction de son monument. Il est donc bien permis d'éprouver un peu de perplexité au moment d'émettre une opinion sur le poème intitulé : ***Anges et Démons***, de M. Alexis Rousset.

Le sujet, loin d'être pris dans le domaine de la fantaisie, comme le titre pourrait le faire croire, se place, au contraire, sur le terrain solide de l'histoire. Il embrasse, dans un jour poétique, la lutte suprême de Bysance et sa chute sous les armées turques, conduites par Mahomet II, en 1453. C'est là, il faut le reconnaître,

le thème d'une épopée bien digne d'être célébrée en majestueux alexandrins, mais tellement vaste, tellement imposante dans ses colossales proportions qu'elle a sans doute effrayé ceux qui l'ont vu s'offrir à leur esprit avant M. Alexis Rousset. L'entreprise, en effet, eût été téméraire pour beaucoup d'autres, mais pour ce fécond écrivain qui passe d'une humble sphère aux régions supérieures, comme un aigle en se jouant dans la puissance de son vol, elle reste à la mesure de sa souplesse et de sa force.

C'est ainsi que dans ce poème en deux volumes contenant près de dix mille vers, rien ne trahit jamais l'effort et qu'on arrive au dénouement sans secousse et sans fatigue. Et cependant que d'épreuves, que de péripéties on traverse, en tournant à la fois la roue de la fortune et les feuillets du livre, suivant les alternatives des succès et des revers ! Les plus violentes passions de l'homme y sont sans cesse déchaînées, mettant à jour les vrais ressorts de sa nature mobile, tour à tour emportée ou abattue, et trop souvent adonnée à toutes les convoitises. L'amour, *fléau du monde*, *exécrable folie*, comme l'appelle un autre poète, y tient là comme partout la plus large place, et quand on voit la fureur que cause au sultan l'enlèvement d'Irène par Orkan, on ne peut se défendre d'un rapprochement entre Bysance et l'antique Ilion.

Entraîné par les caprices de son imagination, l'écrivain, comme pour justifier le titre de son ouvrage, ne craint pas d'incarner et de personnifier des choses immatérielles telles que la Tyrannie et la Liberté, il fait même intervenir les saints au milieu de cette lutte sans merci et, dans un élan plein de hardiesse, tente une vertigineuse incursion à travers les mondes, laissant presque entrevoir aussi une pluralité d'existences, à l'exemple de Louis Figuier dans son *Lendemain de la mort*. Mais sous cette trame brillante, se déroule et se poursuit avec un scrupuleux respect de la vérité, la chaîne substantielle des faits et la réalité des évènements, ainsi que l'attestent les notes à l'appui qui sont, à elles seules, un remarquable travail de recherches consciencieuses.

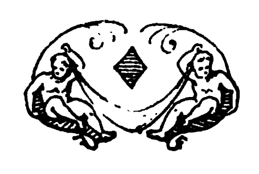
Ce qui frappe surtout le lecteur et pourrait souvent l'arrêter sur la route pour l'engager à cueillir des fleurs, c'est la prodigieuse facilité du vers où le poète, toujours doublé du moraliste, rappelle à la mémoire ce qu'Ovide à pu dire de lui-même : « Quidquid tentabam scribere versus erat. »

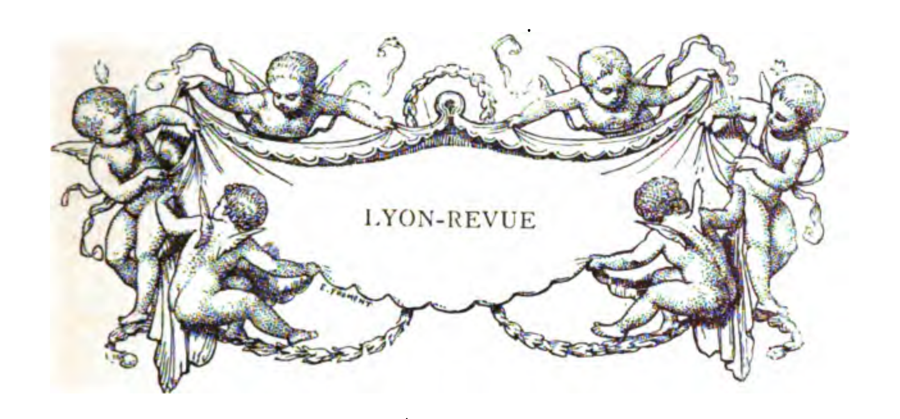
Cette abondance excessive n'exclut cependant pas la noblesse et le lyrisme, témoin cette strophe du second volume :

Génie humain, ô toi qui vas dans les espaces
Et qui sondes les vastes cieux,
Toi dont les regards curieux
Observent l'univers sous des milliers de faces,
Prête-nous ta puissance et sur tes ailes d'or
Dirige-nous au sein des mondes;
De soleil en soleil, offre-nous le trésor
De tès découvertes fécondes!

On se demande, en refermant l'ouvrage, comment il se peut que l'auteur, déjà connu par tant d'autres écrits, notamment par ses fables qui, pour un grand nombre, sont de vrais chefs-d'œuvre, ne jouisse pas d'une renommée égale à son mérite, et l'on est obligé de reconnaître que, moins préoccupé de sa gloire que d'éclosions incessantes, il est ainsi parvenu à l'âge de 86 ans, n'ayant jamais recherché ce prestige des lauriers auxquels aurait tant de droit son front jeune encore sous la couronne de ses cheveux blancs.

Aug. VETTARD.





SARAH BERNHARDT A LYON

MACBETH



C'ÉTAIT, — samedi, 27 septembre, — une bonne fortune pour nous d'entendre Sarah Bernhardt dans une pièce toute nouvelle, dont l'apparition avait obtenu à Paris un si vif succès de curiosité.

Il était intéressant, en effet, de voir le parti que Richepin, avec son caractère puissamment original, avait su tirer des beautés tragiques de ce sombre drame shakespearien.

Eh bien ! il faut le reconnaître, le résultat n'a pas été merveilleux.

Avec ses tendances outrées, Richepin est arrivé en plus d'un endroit, à donner aux vers de Shakespeare une violence qui touche aux dernières limites des choses admises au théâtre.

C'est ainsi qu'à force de vouloir être énergique, il a mis dans la bouche de ses personnages des expressions d'un réalisme tout à fait révoltant. Ce dévergondage et cette intempérance de langage manque d'ailleurs si complètement son but, en le dépassant, qu'il ne réussit le plus souvent qu'à amener le sourire sur les lèvres des auditeurs.

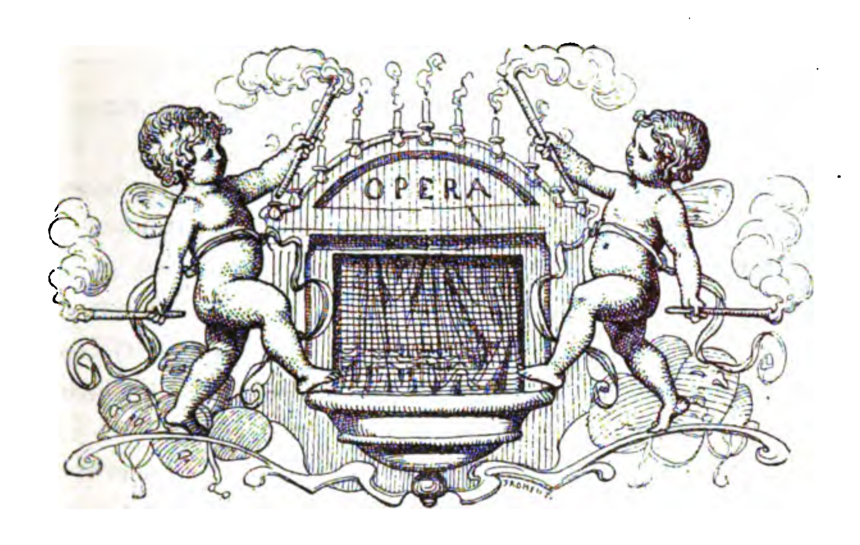
Il est incontestable, malgré cela, que l'œuvre de Richepin — et cela était inévitable — renferme de belles pages et que sa traduction se fait parfois écouter avec intérêt. L'action est aussi découpée assez habilement en tableaux, pour que l'esprit puisse en suivre sans effort les développements.

Quant à Sarah, la principale interprète de cette sanglante tragédie, que dire du talent dont elle a fait preuve dans ce rôle écrasant, et peu propre, suivant nous, à mettre en lumière ses meilleures qualités dramatiques ? Lady Macbeth ne nous apparaît guère que la menace à la bouche, excitant les passions les plus sauvages, poussant au meurtre et à la trahison, toutes situations que l'admirable comédienne exprime avec une énergie et une vigueur merveilleuses.

Mais le rôle, malgré son importance, tient une place assez restreinte dans le dialogue, et il ne donne pas l'occasion à Sarah Bernhardt de faire entendre cette voix si souple et si caressante, qui sait soupirer avec tant de charme et de séductions les chants d'amour de *Dona Sol* et de la *Dame aux Camélias.* En d'autres termes, pour les personnes venues pour entendre Sarah, la satisfaction n'est pas complète.

A côté de la « grande artiste, » nous avons retrouvé M. Laray, une de nos anciennes connaissances de Bellecour, qui donne une physionomie remarquable au personnage de Macbeth, et qui y montre les mêmes qualités de franchise et de force que nous lui connaissions déjà. Il en est de même de M. Bouyer, encore un des anciens pensionnaires de ce théâtre, et qui tient avec autorité le rôle de Banco.





THÉATRE DES CÉLESTINS

Mardi 25 Novembre : MOUSSELINE



'ÉTAIT un évènement impatiemment attendu que la première représentation de *Mousseline*.

Un drame inédit! peste, voilà une aubaine bien rare pour nos théâtres de province. Aussi tous les amateurs étaient-ils à leur poste pour donner à la petite salle des Célestins son aspect le plus gai et le plus animé.

Suivant un usage généralement adopté, M. Beysson a tiré son drame d'un roman qu'il a publié, il y a quelques années. Cependant la pièce s'éloigne assez du livre — que, du reste, tout le monde n'a peut-être pas lu — pour qu'il soit nécessaire d'en exposer brièvement le sujet.

Mousseline, l'héroïne du drame, est une brave jeune fille qui vit paisiblement et honnêtement auprès de ses parents dans un village d'Alsace, lorsqu'un certain Birmann l'emmène à Paris, soi-disant

pour lui faire faire fortune, mais en réalité pour exploiter sa beauté.

Au premier acte, nous la trouvons bonne de brasserie du quartier Latin, dans un établissement fréquenté par les étudiants et les viveurs de bas étage. Son séducteur l'a abandonnée, et elle ne songe qu'à quitter Paris au plus vite et à rentrer dans sa famille et reprendre sa vie d'autrefois; survient un jeune homme, Georges Durieu, qui l'aime, et le lui répète tant et si bien qu'il la force à changer de résolution pour devenir sa maîtresse.

Ici je me permettrai de relever un détail qui m'a choqué et qui a dû choquer beaucoup d'autres spectateurs. L'auteur nous présente ce Georges Durieux comme un garçon plein de cœur et de sentiment, d'une honorabilité incontestable. Comment se fait-il alors qu'il emploie toute sa rhétorique à détourner de son devoir une malheureuse jeune fille qui n'a encore fait qu'une faute, et qui ne demande qu'à se dérober à son entourage malsain? C'est là une mauvaise action, et c'est tout simplement le fait d'un débauché égoïste. Quoi qu'il puisse faire dans la suite, ce Georges ne saurait aucunement nous devenir sympathique.

Cependant une des amies de Mousseline, qui joue dans la pièce le rôle du père Duval dans la *Dame aux Camélias*, essaie encore de la ramener au bercail et de la rendre à sa famille. Elle décide Georges à se séparer de sa maîtresse ; toujours suivant le procédé employé dans le drame de Dumas. Mais au moment même où Mousseline reçoit la lettre d'adieux de son amant, survient tout-à-coup son frère, un militaire brutal, qui la repousse avec horreur, et lui déclare que la maison paternelle lui sera désormais fermée. Voilà donc la malheureuse abandonnée par sa famille et par son amant.

L'idée n'est pas mauvaise; mais il ne faudrait pas faire entrer aussi impunément ce soldat qui, à peine arrivé, se fâche et se sauve presque sans explications. Ce qui gâte aussi tout cet acte, c'est l'abus de la déclamation creuse et banale de la tirade sur l'hon-

neur, etc. Ces phrases sont d'ailleurs déplacées dans la bouche de Georges Durieux.

A partir de ce moment, la pauvre fille roule dans les bas-fonds de la misère. Elle veut rentrer dans une brasserie; finalement l'alcoolisme et le désespoir la conduisent à la Salpêtrière.

Là, se trouve une scène de folie, qui manque peut-être d'originalité, mais qui n'en est pas moins touchante, et que Mlle Délia a dit avec un art et une délicatesse infinis.

Au dernier tableau, Mousseline est ramenée dans sa famille, où elle meurt après avoir reçu le pardon de sa mère. Ce dénouement a l'inconvénient de ressembler à celui de *Froufrou*, mais je le préfère de beaucoup à celui qu'avait d'abord imaginé l'auteur et qui consistait à faire paraître sur la scène le corbillard contenant la dépouille mortelle de son héroïne. Cette funèbre exhibition a été supprimée à la répétition générale.

Je regrette que ni le temps ni l'espace ne me permettent pas de signaler un par un les défauts et les qualités du drame de M. Beysson. Je lui ferai cependant observer qu'un grand nombre de ses scènes gagneraient à être allégées de détails superflus, que l'action est généralement languissante, précisément à cause de ces épisodes qui n'intéressent personne. L'abus des tirades et le souci excessif des accessoires est aussi un défaut qui paraît l'absorber aux dépens de la rapidité et de l'action.

Enfin ce qui choque le plus dans une œuvre estimable d'ailleurs, c'est la prodigalité avec laquelle il a semé les scènes réalistes dans un drame qui a trop de ressemblances avec l' *Assommoir* ou l'*As de Trèfle*.

A part ces restrictions, nous sommes heureux d'encourager ces débuts d'un jeune auteur, notre compatriote, dont nous entendrons avec plaisir les autres productions.



*
* *

JEANNE GRANIER A LYON

GRAND-THÉATRE. — La diva a joué deux vieux vaudevilles de Bayard et Dumanoir, et qui sont maintenant âgés tous les deux — pas les auteurs, mais les vaudevilles — de plus d'un demi-siècle. Malgré cela, les deux pièces ont été reprises au Gymnase, il y a un an ou deux, et elles y ont obtenu un succès énorme. Est-ce aux vaudevillistes ou à Mlle Granier, leur principale interprète, qu'il faut en attribuer le mérite ? Peut-être bien à tous les deux ou plutôt à tous les trois.

C'est Mlle Granier qui prête sa verve espiègle au personnage de Richelieu, qui comptait autrefois parmi les meilleurs de Déjazet. Elle y est d'une malice et d'une gaîté incomparables. Au premier acte cependant, il semble que le rôle du jeune duc comporte une attitude plus hautaine, plus froide, plus grand seigneur en un mot, et les allures gamines de la diva y paraissent parfois déplacées. Par contre, son accent gouailleur et son entrain endiablé sont parfaitement de mise au deuxième acte, et particulièrement dans la scène où il met en présence avec leur époux et leur amant les deux femmes enfermées chez lui.

On a également fort applaudi les jolis couplets intercalés dans la pièce, quoiqu'ils y soient assez déplacés ; mais il faut reconnaître que Mlle Granier les a dits avec une grâce charmante.

Mlle Marie Kolb, une de nos anciennes connaissances de Bellecour, et des meilleures, a obtenu un succès énorme de gaîté dans le personnage excentrique de la veuve Patin. Elle y est aussi étonnante que possible de fantaisie et d'originalité. J'avais à mes côtés plusieurs personnes que le fou rire prenait d'une manière inextinguible, avant même qu'elle eût ouvert la bouche.



CHRONIQUE

Novembre 1884.

LE BUSTE DE JEAN TISSEUR. — Quelques amis de Jean Tisseur ont fait exécuter son buste en marbre et viennent de l'offrir à la ville de Lyon, pour être placé dans la galerie des Lyonnais dignes de mémoire au Palais des Arts.

Le buste de Jean Tisseur est l'œuvre remarquable de M. André Delorme, un de nos compatriotes depuis longtemps fixé à Paris, et qui occupe une place distinguée dans l'école de la sculpture française contemporaine.

DÉCOUVERTES A BULLY. — Près Bully-sur-l'Arbresle, dans un gracieux et pittoresque vallon, existent des sources d'eaux minérale dans le voisinage desquelles on vient de faire d'intéressantes découvertes archéologiques et numismatiques ; on a trouvé plusieurs piscines de construction romaine et de nombreuses monnaies de même origine ; les plus récentes sont de Valentinien et les plus anciennes de Domitien, près d'un siècle avant notre ère. On a trouvé également des jetons de bain, toujours romains, et des médailles à l'effigie de la nymphe des eaux. Il paraît qu'une prairie voisine des sources récèle sous son gazon de vrais trésors numismatiques. On va faire des recherches probablement. Il n'est plus douteux que des thermes importants avaient été établis à Bully, au temps de la domination

romaine, et que des fouilles aux environs des sources minérales qui y sont encore existantes, amèneraient des découvertes peut-être fort importantes pour l'histoire de notre région.

Rentrée des Facultés. — *Mercredi, 5 novembre* — Séance générale de rentrée. Discours de M. Charles, recteur, sur les progrès de l'enseignement supérieur à Lyon, et de M. Mabire, professeur à la Faculté de Droit, sur : les *innovations apportées au Code civil par la loi du 27 juillet 1884 sur le divorce.*

Société de Géographie de Lyon. — Dimanche 2 novembre, conférence de M. Paul Soleillet, l'infatigable explorateur de l'Afrique centrale. M. Soleillet donne les détails les plus curieux et les plus nouveaux sur le royaume de Choa, l'Ethiopie, la station d'Obock.

Nominations judiciaires. — *2 novembre.* — M. Cadot de Villemomble, substitut à Lyon, est nommé procureur de la République à Perpignan.

M. Bérard, substitut à Saint-Etienne, est nommé substitut à Lyon.

Nominations universitaires. — *3 novembre.* — M. Martha, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon, est nommé maître de conférences de langue et de littérature latines à l'Ecole normale supérieure.

Monseigneur Gonindard. — M. Martin-Feuillée a soumis en conseil des ministres, à la signature de M. le président de la République, la nomination de M. l'abbé Gonindard à l'évêché de Verdun.

Le nouveau prélat, — Jean-Francisque-Noël Gonindard, est né à Perreux, le 1er janvier 1838.

Il a, par conséquent, quarante-six ans.

L'évêque de Verdun est le plus jeune des évêques de France.

Fils de feu le docteur Gonindard, qui fut maire de Perreux, il appartient à une ancienne et très honorable famille du Roannais.

Il est chanoine honoraire de Bordeaux, licencié ès-lettres, et il occupe depuis onze ans à Lyon une situation importante dans la direction de l'institution des Chartreux.

Plusieurs journaux de Paris ont confondu à ce sujet l'institution des Chartreux de Lyon avec l'ordre religieux fondé par saint Bruno. Cette erreur ne peut être acceptée dans notre ville, où chacun sait que l'importante maison d'éducation, connue sous ce nom, est un établissement dirigé par les prêtres de Saint-Irénée et qui tire son nom du lieu où il est situé.

La maison des Chartreux a donné tout récemment à l'épiscopat français un autre prélat, Monseigneur Thibaudier, évêque de Soissons.

L'Harmonie Lyonnaise. — Belle chambrée, samedi 29 novembre, à l'Harmonie Lyonnaise à l'occasion de sa fête annuelle.

Plus de cent convives prenaient part au banquet et parmi eux, outre les membres honoraires et les membres de la presse, des artistes tels que MM. Lamarche, Bérardi, Reine, dal Vesco, etc.

M. Renard, président d'honneur; MM. Favre, président de la Société; Humbert, vice-président, Laussel, directeur, recevaient les invités avec une cordialité parfaite.

MM. Massart, Aimé Gros, Luigini, Queyrel, Corpait, s'étaient fait excuser, ainsi que les présidents des sociétés musicales de Villefranche et de Belley, de la fanfare des Charpennes et de l'Echo de Vaise. M. Dufour était contraint d'assister à la répétition de *Sigurd*.

Au milieu du repas, plusieurs dépêches arrivaient, une de M. Gavard, président du conseil d'Etat de Genève, une autre de l'Union musicale de Strasbourg, une de la Fanfare de Valence, toutes faisant des vœux pour la prospérité de la Société.

M. Bastergue, un des sociétaires, reçoit des mains du président une médaille de vermeil en l'honneur de sa vingtième année de présence dans l'Harmonie Lyonnaise. Il y a deux ans, six autres avaient eu la même récompense, et parmi eux M. Mazière.

Après une série de toasts portés aux présidents, aux membres honoraires, à la presse, à l'Harmonie Lyonnaise, etc., un membre de l'Union musicale de Strasbourg a pris la parole, et les souvenirs qu'il a évoqués ont soulevé un indicible enthousiasme. « Le baptême du Bourguignon, » dit par M. Roudet, « Le Régiment de Sambre-et-Meuse, » chanté par M. Rosset, ont obtenu le plus grand succès. M. Bérardi s'est fait entendre et applaudir à son tour; enfin M. Schock a apporté, comme toujours, l'appoint de son inépuisable gaîté.

Il était une heure presque matinale quand les convives se sont séparés; l'heure avait semblé trop courte ; on aurait volontiers attendu la clarté du jour en si bonne compagnie.

L'Avenue de Saxe. — Certaines critiques ont été formulées ces derniers temps contre la municipalité à propos du prolongement de l'avenue de Saxe ; nous sommes en mesure d'affirmer que, contrairement à ces dires, notre conseil municipal a apporté une nouvelle et très ferme impulsion en faveur de l'achèvement de cette grande voie de communication. Dès ses premières séances, en effet, il a examiné et arrêté les offres à signifier aux propriétaires expropriés et aux locataires évincés. Il a fallu, depuis, signifier ces offres et attendre aussi les réponses reçues, certaines de ces offres doivent être modifiées ; c'est le travail dont s'occupe en ce moment le conseil, et nous sommes assurés que dans sa prochaine séance publique, cette question sera résolue. La réunion du jury pourra donc avoir lieu à bref délai.

— Le conseil municipal a également adopté à l'unanimité un vœu demandant l'établissement d'une gare de voyageurs à la Mouche, aux abords de l'avenue de Saxe. Le même vœu avait été également déposé au conseil général, nous regrettons que notre assemblée départementale n'ait pas cru devoir donner de suite une solution à cette question qui est du plus haut intérêt pour les quartiers de la rive gauche, ainsi que l'on peut le constater par les nombreuses pétitions qui se couvrent de signatures pour demander la création de cette gare.

Publications. — *Annales du Musée Guimet*, tome VII, sommaire. — A. Bourquin. — *Brahmakarma ou rites sacrés des Brahmanes*, traduit pour la première fois du sanscrit en français.

A. Bourquin — *Dharmasindhu ou océan des rites religieux*, par le prêtre Kâshinâtha, première partie, traduit du français et commenté. Version française par L. de Milloué.

E.-S.-W. Sénâthi-Râja. — *Quelques remarques sur la secte Civaïte chez les Indous de l'Inde méridionale.*

Arnould Locard. — *Les coquilles sacrées dans les religions indoues.*

Sir Mutu Coomâra Swamy. — *Dâthâvança ou histoire de la dent relique du Buddha Gotamo*, poème épique de Dhammakitti, traduit en français, d'après la version anglaise par M. L. de Milloué.

J. Gerson da Cunha. — *Mémoire sur l'histoire de la dent relique de Ceylan*, précédé d'un essai sur la vie et la religion de Gotama Buddha, traduit de l'anglais et annoté par L. de Milloué.

Paul Régnaud. — *Etudes phonétiques et morphologiques dans le domaine des langues indo-européennes et particulièrement en ce qui regarde le sanscrit.*

En vente chez M. Georg, 65, rue de la République.

Nécrologie. — *Mgr Guiol.* — On annonce la mort de Mgr Guiol, recteur des Facultés catholiques de Lyon.

Ancien curé de Saint-Lazare, à Marseille, Mgr Guiol fut placé en 1877 à la tête dès Facultés catholiques de Lyon et, depuis cette époque, consacra tout son temps et toute son activité à cette œuvre.

Mgr Guiol laisse plusieurs ouvrages de sciences et de théologie.



Directeur-Gérant : Félix DESVERNAY

Impr. A. Waltener et Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon.



LA VIERGE AU SABOT DE NOËL

I

*nfants, Dieu va clore l'année,*
Et la rappeler au ciel;
Demain, sous votre cheminée,
Cherchez le sabot de Noël.

« *Avec sa voix harmonieuse,*
Qui nous dit ce refrain joli? »
Vous savez bien, enfance heureuse,
Que c'est la vierge Noëli.

C'est elle qui vient près de l'âtre,
Le soir, pendant que vous dormez,
Préparer de ses mains d'albâtre,
Pour vous les bonbons parfumés.

Endormez-vous dans votre couche
Aux rideaux blancs garnis de bleu,
Enfants, pourvu que votre bouche
Se ferme en priant le bon Dieu.

N° 48 31 Décembre 1884.

Si vous faites votre prière,
Prière pour les malheureux,
Un ange sur votre paupière
Glissera son duvet soyeux.

C'est l'ange ennemi du mensonge,
C'est le messager Ariel,
Qui vous dira dans un doux songe :
« Voici la vierge de Noël. »

La voyez-vous blanche et parée
De l'arc-en-ciel aux sept couleurs ?
Elle descend de l'empirée,
La main toute pleine de fleurs.

Oui, c'est la chaste sœur des anges
Qui pend aux rameaux d'un buis vert
Des pommes roses, des oranges,
Ce qui fait oublier l'hiver.

Elle arrive mystérieuse,
Pendant la nuit, à petits pas ;
Enfants, dormez ; elle est heureuse ;
Enfants, ne vous réveillez pas

Laissez-la faire son ouvrage ;
Ses pieds mignons marchent sans bruit.
Ses mains, qu'anime le courage,
Travailleront toute la nuit.

Noël, votre souveraine,
Sculpte, à l'heure où l'enfant dort,
Un sabot dans du bois de frêne,
Avec son petit couteau d'or.

Elle taille, retaille et creuse
Ce bois, noirci par les charbons ;
Pour rendre votre âme joyeuse,
Sa main l'emplira de bonbons.

Dormez, enfants, dans votre couche,
Jusqu'à demain, jusqu'au réveil;
Votre mère, sur votre bouche,
Mettra le sourire vermeil.

Enfants, Dieu va clore l'année
Et la rappeler dans le ciel;
Demain, sous votre cheminée,
Cherchez le sabot de Noël.

II

Jésus naquit dans une étable,
Voilà plus de dix-huit cents ans!
Noël est la fête immuable
Des pauvres et des artisans.

Tours de granit, clochers rustiques,
Jettent au ciel leur carillon ;
L'église chante des cantiques,
Les greniers font le réveillon.

On illumine la chapelle,
Les cierges ont des rayons d'or :
Chaque auréole nous rappelle
La fête de Jésus qui dort.

Oui, c'est dans une crèche immonde,
Entre l'âne et le bœuf cornu,
Qu'on voit le Rédempteur du monde
Sur la paille, frileux et nu.

Mais l'étoile a guidé les Mages,
Chacun déjà s'est prosterné
En offrant de riches hommages
A l'enfant-Dieu tout nouveau-né.

Des pauvres il est le symbole ;
Jésus aime la pauvreté,
Heureux qui de son auréole
Prend un rayon de charité.

Avec ce rayon de lumière,
Celui-là peut sécher des pleurs ;
De la mansarde et la chaumière
Dieu compte toutes les douleurs.

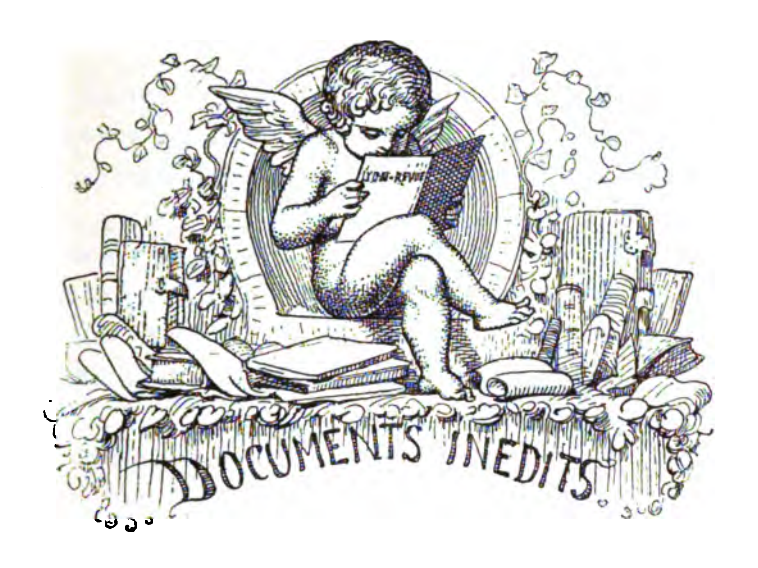
Alléger la moindre souffrance,
Verser des paroles de miel,
Chasser du cœur l'indifférence,
C'est prendre le chemin du ciel.

Enfants, dans le siècle où nous sommes,
Haine, égoïsme ont tout proscrit !
Enfants, quand vous serez des hommes,
Souvenez-vous de Jésus-Christ.

Bientôt Dieu va clore l'année
Et la rappeler dans le ciel ;
Demain, sous votre cheminée,
Cherchez le sabot de Noël.

François BARILLOT.





FRANÇOIS BARILLOT

François Barillot était un enfant de Lyon. Il naquit en 1818, dans notre vieux et pauvre quartier de Saint-Paul; son père était un humble artisan, sa mère, revendeuse sur le marché. De bonne heure, il connut la misère.

Ce ne fut qu'à l'âge de dix ans que, pour la première fois, il jeta les yeux sur un livre. Apprenti cuisinier, ouvrier lithographe, il sentit se développer dans son âme cette verve poétique à laquelle il dut de produire de véritables petits chefs-d'œuvre, empreints tantôt des plus tendres sentiments, tantôt d'un esprit satirique, lequel, à notre avis, constitue la face la plus saillante de son talent.

Il composa à Lyon un grand nombre de chansons, de romances et de sonnets.

A Paris, où il était allé se fixer vers l'année 1843, il se lia avec la plupart des gens de lettres de l'époque; il écrivit dans les revues

et les journaux littéraires. Il produisit des œuvres remarquables ; citons : *La Folle du logis ; les Vierges ;* la *Mascarade humaine ; les Vierges du foyer*, pièce couronnée par l'Académie française ; *Triboulet*, plusieurs volumes de poésie.

Au théâtre : un *Portrait de maître*, comédie en 5 actes et en vers ; le *Myosotis*, drame en 1 acte et en vers ; *la Mort du Diable*, pièce critique en 5 actes et 15 tableaux non représentée ; Guignol et Polichinelle en sont les principaux personnages ; Guignol a conservé le patois lyonnais.

Une partie de cette liste nous a été communiquée par M. Aimé Vingtrinier, qui s'occupe d'une bibliographie lyonnaise.

Fondateur à Lyon du *Journal de Guignol*, qui eut ses jours de popularité, Barillot donna à cette feuille un cachet tout particulier, dont malheureusement elle ne tarda pas à s'éloigner.

De tous nos écrivains modernes ce fut peut-être celui qui connaissait le mieux le vieux langage lyonnais, le curieux patois canut qui, de jour en jour, est allé en déclinant pour disparaître à tout jamais, en même temps que les types dont il était la vivante et pittoresque expression.

Mais, hélas ! malgré les conseils d'un ami dévoué, qui lui avait fait obtenir une modeste place d'inspecteur aux Halles de Paris, malgré de hautes protections, imprévoyant, insoucieux de l'avenir, Barillot ne sut ou ne put s'astreindre à aucun travail réglé ; il gaspilla son talent, et sa vie fut une lutte de tous les instants contre la gêne, contre la misère, qui ne tarda pas à l'étouffer et à le jeter dans la fosse commune... Pauvre poète !...

Il est mort à Paris, le 11 décembre 1874 ; mais plusieurs de ses pièces vivront et assureront à sa mémoire une belle et juste renommée.

Les lecteurs du *Lyon-Revue* ont justifié sans doute notre timide appréciation, après avoir pris connaissance de la pièce précédente, une des plus jolies, assurément, de l'écrin poétique de François Barillot.

Le baron RAVERAT



NOS LYONNAIS

Un grand critique : JULES JANIN [1]

(*Suite et fin*)

X



OMBIEN l'éminent lettré se plaisait dans son merveilleux cabinet de travail, au milieu de ses chers livres, si savamment, si royalement habillés par des artistes tels que Capé, Niedrée, Duru et Frantz-Bauzonnet ! D'un regard amoureux, attendri parfois, il contemplait, sans se lasser, cette

---

Dans la 36e livraison de LYON-REVUE, 31 décembre 1883, page 288, nous avons publié le chapitre IX de cette intéressante étude de M. Alexandre Peidagnel sur notre illustre compatriote. Nous ne le reproduisons donc pas ici, et nous prions nos lecteurs de se reporter au dit numéro qui contient le chapitre en question que nous avons publié sous ce titre : *Les Joies du bibliophile.*

(1) Voir LYON-REVUE, 43e livraison, juillet 1884, page 8; 44e livraison, août 1884, page 75 ; 46e livraison, octobre 1884, page 146 ; 47e livraison, novembre 1884, page 195.

nombreuse et brillante réunion d'amis : de poètes, d'historiens, de philosophes, d'orateurs, de romanciers, de critiques... Ses volumes, multicolores, bien alignés dans quatre vastes bibliothèques en chêne sculpté, semblaient reconnaissants d'une si vive affection et des hommages sincères qui leurs étaient rendus.

On eût dit, à les voir par un jour de soleil, qu'avec leur maître ils échangeaient des sourires.

« J'ai, sous mon humble toit *la Pharmacie de l'âme!* » s'écriait volontiers Jules Janin. Et, en effet, autour de lui rayonnaient les œuvres des plus illustres, des plus aimables écrivains de tous les temps (6,000 tomes environ), dans leurs éditions originales, sur les papiers les plus précieux et ornées des gravures les plus rares : La *Bible* en latin, d'Ambroise Didot (1785), et la traduction de Le Maistre de Sacy, enrichie des figures de Marillier; le *Nouveau Testament* , traduit par MM. de Port-Royal, imprimé par les Elzévir, en 1667, et relié par Du Seuil; l'*Imitation de Jésus-Christ*, mise en vers français par Pierre Corneille, édition de Rouen, 1656; la *Journée du Chrétien*, aux armes de Mme de Pompadour; l'*Alcoran de Mahomet*, traduction de Du Ryer (à la sphère 1649); Homère, Anacréon, Sapho, Bion et Moschus, Pindare et Théocrite, non loin des dignes prédécesseurs du doux poète des *Bucoliques* : Catulle, Tibulle et Properce; le Virgile Elzévir de 1636, et le Lucrèce traduit par Lagrange, en 1768; Horace en vingt-cinq éditions! Ovide, Juvénal, Perse et Lucain ; Quintilien. Cicéron et Démosthènes; la *Mesnagerie de Xénophon*, aux armes de M. de Thou ; la collection des poètes français de Coustelier, comprenant les œuvres de Guillaume Cretin, de Jean Marot, Coquillart, Martial d'Auvergne et Villon; le *Démon travesty, découvert et confus* (1673), et le *Faut mourir* (1693), deux poèmes de Jacques Jacques, offert par l'excellent bibliophile Jacob; les *Douze Pairs*, édition Paulin-Pâris ; Les *Quinze joyes de mariage* (1734); le Clément Marot de 1538, le Joachim Du Bellay de 1568, le Bertaut de 1620, et Baïf, et Philippe Desportes, et Ronsard! N'oublions pas le Regnier

de 1652, qui a successivement appartenu à Nodier, à M. Guilbert de Pixérécourt, l'auteur du vers fameux :

Un livre est un ami qui ne change jamais !

puis à M. Cigongne, et enfin au duc d'Aumale, lequel en a fait don à Jules Janin, pour le bien remercier d'un exemplaire de son *Horace*.

Un peu plus loin, derrière ces glaces éblouissantes, à côté d'un splendide Rabelais, voici Henri Estienne, la *Satyre Menippée*, et le Montaigne de 1580, le *Bonaventure Desperriers*, de Jean Detournes (1544), et les *Cent Nouvelles nouvelles* de 1701. Les *Contes de* La Fontaine, édition des Fermiers généraux, tiennent compagnie au *Décameron* (1558) et à l'*Heptaméron* (1559). Après avoir admiré ce Despréaux Elzévir, relié par Thouvenin, et placé, à portée de la main, tout auprès des *Oraisons funèbres*, inclinons-nous devant Corneille, Molière, Racine, La Rochefoucauld, La Bruyère, Pascal et Massillon. Saluons aussi ces célèbres épistoliers : Guy Patin, Balzac, Voiture, et, surtout, l'inimitable marquise de Sévigné !... Que de merveilles ! Le *Plutarque*, imprimé par Vascosan (1567-74), et relié par Derôme, les poésies de Charles d'Orléans, les *Marguerites de la Marguerite* (1547), exemplaire donné par la reine Marie-Amélie ; Lope de Vega, Calderon, Shakespeare et Schiller ; le *Voyage sentimental*, *Gil Blas* et Beaumarchais ; *Paul et Virginie* et la *Chaumière indienne*, illustrés par Tony Johannot et Meissonier ; *Don Quichotte*, les *Contes* de Voltaire et *Manon Lescaut* ; *Clarisse Harlowe*, avec vingt dessins originaux de Boucher ; *Daphnis et Chloé* (édition du Régent) ; le *Cabinet des Fées*, aux armes de Mesdames, tantes du Roi ; le *Cabinet satirique*, les *Chanssons de Laborde*, dont les nombreuses gravures sont si justement célèbres, et cet antique *Missel*, chef-d'œuvre de patience et d'originalité naïve, sur lequel le peintre en miniature, après avoir fini son long travail, improvisait un distique latin traduit ainsi librement, par l'ami du divin Horace :

Pour tant de peine et de labeur,
Que ne puis-je avoir du Prieur
La plus vieille bouteille,
Et pour la boire, une beauté vermeille!

Gardons-nous de dédaigner la tablette voisine! Elle est toute remplie de l'esprit, de la grâce et de la gaieté du XVIIIe siècle : La Fare et Chaulieu, Dorat (avec les vignettes d'Eisen), Gentil Bernard et Gresset, Bertin, Léonard et Parny! Ah! les aimables enchanteurs, les joyeux compagnons, les élégants poètes!... En tête des œuvres du chevalier de Bertin, reliées en maroquin vert, on lit ce *memento*, signé J. J. (délicieux spécimen des annotations que le maître se plaisait à écrire sur ses livres préférés) :

Aimer est un destin charmant :
C'est un bonheur qui nous enivre
Et qui produit l'enchantement.
Avoir aimé, c'est ne plus vivre,
Hélas! c'est avoir acheté
Cette accablante vérité:
Que les serments sont un mensonge,
Que l'amour trompe tôt ou tard,
Que l'innocence est un grand art
Et que le bonheur est un songe

Paul Lacroix (on le voit de reste) avait raison d'appeler son ami Janin le *bibliophile du cœur!*

Quelle variété ingénieuse dans la collection splendide de cet amateur passionné! Des incunables, des Aldes, des Estiennes, des Elzévirs, des ouvrages à figures... Et, parmi les modernes, quel heureux choix! Que de trésors pour l'esprit et pour l'âme!... Toutes les illustrations contemporaines de bon aloi sont représentées, dans le cabinet du maître, par leurs œuvres imprimées sur des papiers de luxe, et notamment sur chine, avec addition, tantôt de dessins

originaux, tantôt de portraits rarissimes et d'épreuves de gravures avant la lettre.

Un grand nombre de ces beaux volumes, sortis pour la plupart des presses de Claye, de Jouaust et de Louis Perrin, contiennent des dédicaces qui en augmentent encore la valeur. Ouvrons-en quelques-uns, presque au hasard. — Sur la première page d'un *Châteaubriand* princier, nous trouvons cette ligne cordiale :

A Monsieur Jules Janin, en souvenir de nos bonnes soirées.

FERDINAND D'ORLÉANS.

Sur un exemplaire de *Volupté*, Sainte-Beuve a écrit :

Envoi tardif au prince de la critique.

N'oublions pas de citer les derniers vers de François Ponsard. Le 20 mai 1867, il les écrivait à Passy, en tête d'un exemplaire de ses œuvres complètes, destiné à son hôte si dévoué (1) :

A JULES JANIN

Voici toute la famille
Qui s'en va chez son parrain :
Lucrèce se fait gentille
Pour lui plaire, et, bonne fille,
Quitte son grand air romain.

Te souviens-tu, lui dit-elle,
De Reynaud, l'ami fidèle ?
O triste et doux souvenir,
Plein de douceurs et de charmes !
Je voudrais te réjouir,
Et je fais couler tes larmes.

---

(1) L'auteur de *Galilée* est mort (chez Jules Janin) le 8 juillet suivant.

Derrière elle sont les sœurs :
Agnès essaie un sourire ;
Penélope apprend à dire
Toute sorte douceurs.

Lucile a sa belle robe,
Et, comme un petit lutin,
Se montre, puis se dérobe,
Et saute par le jardin.

Charlotte même minaude
Et tend à son cher J. J.
Sa noble joue encore chaude
Du soufflet qui la rougit :

— Conte-nous, dit-elle, comme
Bignon-Danton effaré
Est dans la peau du bonhomme
Un jour carrément entré.

Lydie accourt et l'embrasse
S'écriant : C'est lui ! c'est lui !
J'ai retrouvé mon Horace ;
Je reconnais à sa grâce
Le traître qui m'avait fui.

Le bon parrain s'accoutume
Complaisamment à leurs jeux :
L'une en Romain le costume,
Une autre lui prend sa plume,
L'autre tire ses cheveux ;

Et tandis que, débonnaire,
Il rit ou gronde à demi,
Cette troupe téméraire
Répète : On peut tout lui faire ;
C'est notre plus vieil ami.

François PONSARD.

Gérard de Nerval, sur son *Voyage en Orient* (première édition), a noté, en termes énigmatiques, un joyeux souvenir de jeunesse :

A Jules Janin, mon vieil ami de la rue du Doyenné.

Histoire de lui rappeler l'incident de la femme du commissaire.

GÉRARD.

En tête d'un *Béranger* relié avec magnificence, et que l'illustre chansonnier avait emprunté pour l'examiner à loisir, on lit ces mots touchants adressés par le poète à ses chansons :

Mes pauvres filles, retournez chez celui qui vous a si soigneusement accueillies. Voyez, malgré votre peu de mérite, comme il vous a si splendidement habillée, vous qui, par habitude, courez les rues en si piètre parure. Ah ! remerciez le bon Janin, qui, sachant que votre vieux père n'avait pas le moyen de vous attifer si richement, s'est chargé des dépenses de votre toilette, et, malgré tant de gens intéressés à votre perte, a le courage de vous adopter et de vous défendre. Pareille générosité est rare aujourd'hui ! Tout républicain qu'on m'accuse d'être, assurez bien de ma gratitude le roi de la critique.

Mai 1855. BÉRANGER.

Mais comment énumérer toutes ces richesses ?... Mentionnons du moins les autographes précieux : deux mille lettres, classées par Mme Janin, et plusieurs originaux de pièces de théâtre, parmi lesquels on remarque le *Père prodigue*, d'Alexandre Dumas fils ; *Julie*, d'Octave Feuillet ; la *Ciguë*, d'Emile Augier ; l'*Honneur et l'Argent*, de François Ponsard ; un drame de Victor Séjour, un acte de l'auteur des *Trois Mousquetaires*, une comédie de Scribe et une scène de M. Ernest Legouvé *(Près d'un berceau)*, écrite pour Mlle Delaportes.

Le possesseur de ces enviables raretés, songeant avec résignation à l'heure si cruelle où il lui faudrait se séparer de ses affections, abandonner soudain toutes ses joies, écrivait dans l'*Amour des livres* (en 1866) ces lignes si poétiques et si touchantes :

... Grâce à Dieu, les impatients attendront un demi-siècle les livres du chalet. Une femme est là, jeune, vaillante et forte, qui gardera, par piété conjugale, honneur de son toit désert, ces historiens, ces poètes, ces amis qui l'entourent, qui la célèbrent et l'honorent d'une tendresse paternelle. Ah ! qu'elle soit longtemps la fidèle dépositaire et gardienne de ces grandes mémoires ; et quand la vieillesse, à son tour, appesantira cette main charmante, ô mon Dieu ! laissez-lui la force d'ouvrir encore cette humble fortune où revivra, pour un temps si court, le souvenir reconnaissant du fidèle écrivain qui l'entoura, comme il eut fait pour sa reine, de dévouement, de reconnaissance et de tous les respects (1).

Terminons ce long chapitre par une une courte anecdote inédite.

Un jour (le 15 avril 1855), Rachel, toute radieuse, fit invasion dans le cabinet de Jules Janin, et, lui remettant la liste glorieuse de ses représentations au Théâtre-Français, accompagnée de l'indication des recettes de chaque soir, elle s'écria, avec un beau geste royal et un accent parti du cœur :

Je dépose en vos mains mes titres de noblesse

A quoi le critique répondit en souriant :

Soit : je conserverai vos parchemins, Altesse !

Nous avons feuilleté plus d'une fois ce luxueux et mignon volume, en tête duquel les deux vers que nous venons de mentionner ont été griffonnés, à l'encre bleue, par Janin lui-même.

Empruntons quelques curieux chiffres à cette plaquette unique :

Rachel débuta aux Français dans *Horace*, le 12 juin 1838 ; le théâtre encaissa la maigre somme de 753 fr.05. Les quelques représentations de juin ne produisirent en totalité que 1,614 fr. 95 ! Le 3 septembre suivant, Jules Janin applau-

---

(1) Hélas ! ce vœu du maître n'a pas été exaucé. Mme Janin est morte à Passy, — le 8 août 1876, — dans sa 56me année, deux ans après son mari.

dit Rachel pour la première fois. Elle jouait *Andromaque*. Enthousiasmé, il publie aussitôt un grand article en l'honneur de l'incomparable artiste, alors complètement inconnue. Le lendemain du compte-rendu des *Débats*, on donnait *Tancrède*, rue de Richelieu, et le théâtre encaissait 2,048 fr. 10. Sa précédente recette s'était élevée seulement à 929 fr. 70.

Dans le mois où parut le premier feuilleton — qui fut suivi de beaucoup d'autres non moins chaleureux, — les recettes, pour les jours de tragédie, produisirent un total de 14,347 fr. 85. En décembre 1838 (trois mois après !) on obtenait, pour le même nombre de représentations, 50,987 fr. 85.

Et ce légitime succès est toujours allé en grandissant.

De tels chiffres sont pleins d'éloquence.

XI

Les travaux de l'infatigable historien dont nous parcourions à l'instant les beaux livres, ont été heureusement récompensés. Le roi Louis-Philippe l'avait décoré en 1836 ; le voilà académicien. Ses légitimes désirs sont comblés. Depuis plus de trente ans (1), le logis hospitalier est animé par la bonté gracieuse d'une vaillante femme, fière de porter un nom justement glorieux, et qui entoure des soins les plus touchants ce mari qu'elle aime, qu'elle vénère, et dont elle est à la fois le collaborateur attentif et la Muse.

Il y a donc, dans ce gai chalet de Passy, le calme, la fortune, la renommée bien acquise, le travail, hôte assidu et constamment choyé... Hélas ! revenons, il le faut, à la réalité douloureuse !... Naguère il y avait tout cela ; mais la Mort est venue, et, au milieu de cette vaste et attrayante pièce du rez-de-chaussée où le maître lisait et songeait l'été, s'interrompant si volontiers pour accueillir les visiteurs, nous avons vu une bière couverte de couronnes et entourée de cierges !

Le 19 juin, à six heures du soir, Jules Janin (nous causions avec lui deux heures auparavant), s'est éteint subitement dans les bras de son fidèle serviteur François, qui le soignait avec tant de zèle intelligent. Sa dernière parole, adressée à sa chère femme, a été :

(1) Son mariage eut lieu le 16 octobre 1841. Il épousa la fille unique de feu M. le président Huet, ancien maire d'Evreux.

« Je n'entends plus les oiseaux du jardin... » Ils l'avaient distrait et charmé si souvent!

Le matin des obsèques, Arsène Houssaye profondément ému, s'écriait : « Le dernier adieu, je ne veux jamais le lui dire.

Pour ceux qui les aimaient, les morts vivent toujours!

Cela est vrai; et nous aussi nous reverrons, vivant dans notre souvenir attendri, ce ravissant écrivain, cet ami indulgent auprès duquel nous avons passé tant de douces heures. Etendu sur son lit funèbre, il semblait endormi. Un vague sourire restait sur ses lèvres pâlies, et les boucles de ses cheveux argentés s'éparpillaient encore sur l'oreiller, comme au moment de son réveil.

Non, nous ne voulons pas, nous non plus, croire à la séparation éternelle. Non! ce maître illustre et bienveillant ne nous a point quitté pour toujours. Nous entendons sa voix; nous lisons dans son regard si expressif, et nous pourrons travailler encore. Voici l'encre bleue, le porte-plume d'ivoire et les feuillets blancs disposés sur la table, en face des longues rangées de livres richement vêtus et auprès de la fenêtre grande ouverte.

Il est là, dans son vaste fauteuil vert, souriant et paisible, passant sa main sur son front, et il va dicter tout à l'heure. Parlera-t-il de son cher Horace, ou de Diderot, ou de son autre ami, Virgile? Ferons-nous un feuilleton pour l'*Indépendance*, ou bien allons-nous continuer le roman commencé, — en suspendant de loin en loin notre tâche pour babiller un instant, pour écouter ensemble la chanson d'un bouvreuil, ou pour regarder un nuage pareil à une ouate légère qui passe sur le fond bleu du ciel, au-dessus des platanes du petit jardin, si riant et si ombreux?... Hélas! non : sa bouche est muette! Le séduisant causeur, naguère intarissable, ne sèmera plus l'esprit et la grâce ainsi qu'un prodigue. Plus de pensée dans ce large front, plus d'éclair dans ces yeux, plus de voix, plus rien! La Mort a franchi le seuil, implacable, et ce corps est glacé, et cette âme généreuse soudain s'est envolée!

Mais l'œuvre du maître nous reste. On aimera à relire ces pages faciles et ingénieuses, pleines de fantaisie, de fraîcheur et d'élégance !

L'homme de cœur ne sera pas plus oublié que le charmeur inimitable. La confidente dévouée de ce noble esprit saura garder pieusement la mémoire du loyal compagnon de sa vie, et ses amis se souviendront avec respect qu'elle a été la joie, le conseil et la meilleure récompense du brillant écrivain que les délicats regretteront toujours.

XII

Le 22 juin, — un *lundi !* — les funérailles de l'éminent critique ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Passy, à onze heures précises, avec une grande solennité. L'affluence était considérable. Tout le Paris, ami des lettres avait voulu rendre un suprême hommage à ce doyen, à ce maître vénéré.

Il serait donc impossible de mentionner les célébrités qui se pressaient au convoi. L'Institut, l'Assemblée nationale, la littérature, la diplomatie, l'art et la science, l'armée et la marine, la magistrature et le barreau, s'y trouvaient largement et dignement représentés.

En venant s'inscrire dès la veille, M. le comte de Paris et M. le duc de Chartres avaient montré qu'ils se souvenaient de la visite que Jules Janin fit à la reine exilée, à Claremont.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Cuvillier-Fleury, l'amiral Darricau, Alexandre Dumas, Paul de Saint-Victor, le premier président Alexandre et le baron Oscar de Watteville, délégué du ministère de l'instruction publique. — Le cercueil, sur lequel on voyait l'habit d'académicien et l'épée du défunt, avait été en outre chargé, par des mains pieuses, de deux énormes couronnes de roses et de pensées, d'une gerbe d'immortelles et de nombreux bouquets aux senteurs pénétrantes.

Après la cérémonie religieuse, le corps ayant été transporté dans le jardin du presbytère, tout rempli de fleurs et de frais ombrages, M. Cuvillier-Fleury a parlé au nom de l'Académie française, en qualité de directeur, et aussi en invoquant « une vieille et invariable amitié ».

Nous empruntons à son discours, d'une haute éloquence, le beau passage suivant :

... Le *Journal des Débats,* qui avait confié à Jules Janin, dans son feuilleton, l'héritage des maîtres, et qui ne le lui a jamais repris, n'a pas eu, pendant quarante ans, à lui reprocher une seule défaillance. Il travaillait donc toujours, à jour fixe. Mais, pour Jules Janin, écrire, était-ce travailler? La nature travaille-t-elle quand elle couvre de fleurs la prairie sous la tiède haleine du printemps? L'oiseau travaille-t-il quand il remplit de son chant mélodieux la profondeur des bois? *Neque laborant, neque nent,* a dit l'apôtre. Jules Janin a joui pendant presque toute sa vie de cette floraison spontanée et de cette germination féconde qui fait ressembler ses œuvres, même réunies en volumes, à ces produits fragiles et embaumés de nos jardins; — et aussi, quand la fatigue d'écrire est venue, quand la sève a tari, la mort n'était pas loin.....

On l'avait appelé le prince des critiques. Il était mieux que prince : il était roi, roi de la littérature facile ; et à la façon dont il défendit un jour son domaine menacé par un redoutable adversaire, il mérita d'y régner jusqu'à la fin de sa vie en maître souverain et triomphant. Grâce à ce double attrait d'une langue facile et d'une verve puissante, il aura eu ce privilège d'avoir été, comme critique, à la fois très recherché et très écouté, entrainant par la séduction de son style le lecteur, que retenait ensuite la sagacité prime-sautière de son jugement. Ce fut le secret de sa longue influence. A sa férule étaient attachés de joyeux grelots. Si elle attirait par le bruit, elle corrigeait souvent par la vive atteinte. Jules Janin ne croyait pas avoir charge d'âmes, mais il a toujours pris sa mission au sérieux. Il a eu des veines de sévérité qui rachetaient, aux yeux des vrais juges, ses périodes d'indulgence. Sa bonne humeur n'était pas banale, sa rigueur ne s'obstinait pas.

C'est dans ces alternatives parfois savantes qu'il a réussi. Il y mettait plus de calcul qu'on ne croyait. Un « amuseur » insouciant n'eût pas régné si longtemps dans ce grand milieu critique qu'on appelle Paris, cette capitale du goût et du labeur intelligent sous toutes ses formes, tant que le jour dure. — Le soir, l'activité se complète, parfois se corrompt, dans les plaisirs, les curiosités et les audaces de la littérature dramatique. A ce besoin d'émotions théâtrales, souvent aveugles, il faut un guide. La censure, quand elle existe, n'est qu'une garantie insuffisante, une garde de police devant la porte. La critique dramatique est le vrai recours contre les excès du théâtre. A Paris, elle est représentée par d'excellents juges, gens d'honneur et de talent. Sous la plume de

Jules Janin elle a toujours fait son devoir. La répugnance qu'il éprouvait pour l'étalage parfois impudent des mœurs équivoques devant un public honnête avait fini par tourner chez lui en une sorte de vertueuse colère. Au fait, il avait compris que la critique est, à elle seule, une honorable et virile profession, qui pouvait suffire, et pour la vie, à la considération d'un homme de bien.

M. Louis Ratisbonne, ancien collaborateur de l'illustre *lundiste* au *Journal des Débats*, a prononcé ensuite de touchantes et poétiques paroles. Voici un fragment de cette chaleureuse improvisation, que M. Cuvillier-Fleury a si bien nommée *une belle ode !*

J'ai été le dernier ami auquel Jules Janin a serré la main une heure avant sa mort, et je remplis le vœu de la personne qui l'a le plus aimé dans ce monde ; c'est mon excuse, c'est mon seul titre pour m'approcher de ce cercueil au milieu des illustrations qui l'entourent.

L'Académie, par une voix éloquente, a dit adieu au membre illustre qu'elle a perdu, qu'ont perdu les lettres françaises ; laissez-moi dire encore adieu à Jules Janin, un adieu plus humble, mais plus douloureux, au nom de ses amis en deuil, de cette famille de son cœur qui a vécu dans son intimité, qui a éprouvé l'homme, qui l'a chéri et le chérira à jamais.

Jules Janin n'a senti que les belles passions, et il aimait la renommée. Son âme doit sourire à un cortège comme celui-ci, applaudissement final de sa belle vie. Je l'entendais dire naguère d'un homme en pleine gloire, grand serviteur de son pays, qu'il avait délivré de l'étranger et tiré de sa ruine : « Quel bel enterrement il aura ! » Quel bel enterrement se préparait Jules Janin lui-même, simple écrivain, par la sympathie universelle qu'il avait su mériter et que nous voyons éclater aujourd'hui ! Quel retentissement les journaux ont donné soudain à cette funèbre nouvelle : Jules Janin est mort ! et de quels regrets unanimes ils l'ont accompagné ! Messieurs, on ne jalouse pas seulement les célébrités, on s'en lasse, et il y a des modes en littérature comme dans le reste. On a essayé à la fin de contester l'œuvre de Jules Janin et de miner sa renommée. Mais, si les détracteurs de l'écrivain avaient eu raison, pourquoi tant d'émotion devant sa mort ? Si ce n'est l'éclat de son talent, c'est donc son caractère qui en est cause ; si ce n'est pas son esprit, c'est son âme. Il faut choisir. C'est l'un et l'autre, c'est le talent et la bonté. Un journaliste célèbre écrivait ce matin : « Après un demi-siècle de discussion, de critique et de publicité, Jules Janin vient de quitter le monde sans y laisser un ennemi. »

Oui, il était bon. C'était une riche, généreuse et expansive nature. Il était dévoué et ardent en amitié, et c'est l'amitié aussi qui le pleure.....

« Si Corneille avait vécu sous mon règne je l'aurais fait prince », s'écriait Napoléon Ier. Au plus beau temps de sa verte jeunesse littéraire, quand on s'arrachait ses prestigieux feuilletons du *Journal des Débats*, quelqu'un appela un jour Jules Janin le prince des critiques, et le nom lui est justement resté.

Entendons bien : prince de la critique, non pas ministre de ses arrêts, motivés et souvent plus gourmés qu'infaillibles ; non pas ministre, juge suprême, mais prince, c'est-à-dire écrivain de race, d'un goût naturel pour juger les œuvres de l'esprit, brillant, fringant, conquérant, vêtu de pourpre et de soie, et parfois d'air tissé, comme un prince de féerie, prodigue d'esprit, de grâce, de verve intarissable, de riches fantaisies, magnifique dans la louange, clément dans ses sévérités, toujours honnête, jamais vulgaire, un prince idéal, un *prince Charmant*; ce prince-là, il l'était, et il gardera sa couronne.

Mais ce Jules Janin, l'écrivain éblouissant et original, un maître vient de le louer devant vous ; il sera honoré de toutes parts, et certes il tiendra sa place dans l'histoire des lettres françaises. C'est l'homme que nous pleurons, c'est le Jules Janin que ses amis seuls ont pu apprécier, ce cœur où n'est jamais entrée une goutte de fiel, si bon, si cordial, si sympathique, si simple, et je dirai si ingénu et si candide. C'est fini ; nous ne presserons plus ta main ouverte, maître et ami chéri ! Nous n'aurons plus la caresse de ton bon beau et bienveillant regard ! Nous ne l'entendrons plus s'envoler de tes lèvres, ton rire frais et sonore ! Il s'est évanoui avec ta chanson comme un chant d'oiseau de ton jardin. Mais ta chanson, à toi, laissera une trace. Elle plane au-dessus de ce cercueil où repose ton pauvre corps endolori, pendant que ton âme d'enfant et de poète est remontée aux étoiles !

XIII

Le lendemain de cette imposante cérémonie, le corps fut transporté à Evreux, pays natal de la famille de Mme Janin ; les parents et les intimes amis de l'illustre académicien l'accompagnaient (1). A onze heures, le chapitre diocésain, le clergé de la cathédrale et celui de Saint-Taurin, M. le baron Sers, préfet du département, et toutes les autorités de la ville, reçurent en grande pompe, à la gare, la dépouille mortelle de l'auteur de tant d'œuvres charmantes.

Les obsèques, à Evreux comme à Paris, furent à la fois émou-

(1) Voici leurs noms : M. Eugène Huet, avoué près le tribunal de première instance de la Seine, oncle de Mme Janin, MM. Clément et Sébastien Janin M. J. Janin, capitaine d'artillerie, M. Alfred Dard, membres de la famille ; et MM. l'amiral baron Darricau, Paul Bapst, Louis Ratisbonne, le docteur Ménière, Delaroa, ancien membre du conseil général de la Loire, Davelouis, Chesnel, Bourdin et A. Piedagnel. Le serviteur dévoué de Jules Janin, François Salembier, avait accompli, lui aussi, le douloureux voyage. M. Moore, l'excellent voisin des hôtes du chalet, était resté auprès de Mme Janin.

vantes et magnifiques (1). Le cercueil du maître, entièrement couvert de couronnes et de guirlandes fleuries, était escorté par une députation d'élèves des hautes classes du lycée.

O jeunes gens, combien vous avez eu raison d'honorer ainsi celui qui a tant aimé la jeunesse et qui l'a célébrée d'une façon délicieuse ! Dans ses plus ravissantes pages, il est parlé de ce printemps en fleur, de cette saison bénie de l'espérance et du rêve. Voici, vous disiez-vous sans doute, voici le fidèle compagnon d'Horace et de Virgile ; accueillons-le avec respect, entourons-le : il a toujours été sincèrement notre ami !

Quel doux et consolant spectacle (ô suprême récompense d'une vie consacrée au travail !) : une foule émue, recueillie, tous les habitants d'Evreux, pour ainsi dire, se trouvaient dans l'immense cortège, s'empressant de rendre hommage au prince de l'esprit, et, en même temps, au cœur loyal qui venait, après tant d'années d'un glorieux labeur, chercher au milieu d'eux l'éternel repos. Ils l'ont reçu non seulement comme un hôte éminent, mais comme un ami véritable !

Lorsque le corps arriva à la cathédrale (une merveille commencée au XI[e] siècle), les cloches sonnèrent à toute volée. L'émotion augmentait encore. Ce soleil éblouissant, ce paysage si pittoresque, ces chants religieux, cette fanfare, ces tambours battant aux champs, ces cloches si vibrantes, impressionnaient profondément les âmes.

A l'issue de la messe funèbre, chantée en faux-bourdon, tous les assistants se sont rendus au cimetière, et M. le docteur Fortin, maire d'Evreux, a prononcé, les yeux pleins de larmes, d'éloquentes paroles, qui ont été écoutées avec recueillement. Après lui, l'amiral Darricau, camarade d'enfance de Jules Janin, a dit un touchant mot d'adieu, parti du cœur, au nom des amis du maître.

(1) Le 21 juillet, un service solennel a été célébré dans l'église paroissiale de Saint-Etienne. Tous les fonctionnaires, toutes les notabilités du pays, y assistaient.

La bière a été déposée ensuite dans un caveau d'un style riche et sévère (1), lequel se trouve en face de la sépulture d'Hippolyte Rigault, l'ancien confrère du grand critique qui vient d'être si justement, si splendidement honoré à Paris et dans son beau pays d'adoption (2).

Il repose, au sein de cette calme et riante cité normande, entre son beau-père, le digne magistrat dont la vie fut également si bien remplie, et l'excellente Mme Huet, tant regrettée des pauvres et des orphelins.

Le voilà donc loin du tourbillon, après tant de jours de pacifiques et légitimes triomphes. Comme on applaudissait naguère à sa verve brilante !.,. Désormais, les oiseaux du ciel chanteront aux alentours de sa tombe respectée : les fleurs printanières lui offriront leurs parfums ; et, tout emperlés dès l'aube, leurs légers pétales, s'éparpillant doucement au souffle de la brise, voltigeront sur ce spirituel rêveur, qui fut toujours épris de la jeunesse, de la bonté, des sentiers verdoyants, du soleil et des roses.

XIV

Les maîtres de la critique ont tenu à rendre justice, en mainte circonstance, à leur illustre et vénéré confrère. Détachons quelques fleurons de cette glorieuse couronne.

Ecoutez d'abord Sainte-Beuve, le prédécesseur de Jules Janin à l'Académie française. Nous butinons çà et là dans les *Lundis* :

M. Janin s'est fait un genre et une manière à part, et il a créé un feuilleton qui porte son cachet... Il a beaucoup demandé à la fantaisie, aux hasards de la rencontre, à tous les buissons du chemin : les buissons aussi lui ont beaucoup rendu. C'est un descriptif que M. Janin, qui vaut surtout par

(1) Un admirable buste en bronze, œuvre d'Adam Salomon, couronne le monument.

(2) Mme Jules Janin repose maintenant dans le tombeau de famile, à côté de son mari et de ses excellents parents, M. et Mme Huet.

le bonheur et par les surprises du détail. Il s'est fait un style qui dans ses bons jours et quand le soleil rit, est vif, gracieux, enlevé, fait de rien, comme ces étoffes de gaze transparentes et légères que les anciens appelaient de l'*air tissé*. Ou encore ce style prompt, piquant, pétillant, servi à la minute, fait l'effet d'un sorbet mousseux et frais qu'on prendrait en été sous la treille... Et ne croyez pas que le bon sens manque à travers ces airs habituels de courir les champs et de battre les buissons... Quand M. Janin se mêle d'avoir du bon sens, il en a, et du meilleur, du plus franc.

... Jamais on n'a mieux parlé que lui de ces choses fugitives et rapides, qui pourtant ont été l'évènement d'un jour, d'une heure et qui ont vécu. Sur un brouillard du soir, sur un violoniste qui passe, sur une danseuse qui s'en va, sur une bouquetière qui meurt, il a écrit des pages délicieuses qui méritent d'être conservées... Il aime tant son métier et son art, il y est si bien dans son élément, que ce qui mettrait un autre hors de combat ne fait que le mettre, lui, plus en train et en haleine.

Un *frère du lundi*, auquel on doit des merveilles de style, Théophile Gautier, a ciselé en novembre 1871, dans la *Gazette de Paris*, un profil ravissant et très ressemblant de Jules Janin :

... Comme la plupart des auteurs, à cette époque précoce et de maturité prompte (1830), il eut son talent tout de suite, et ses premiers coups furent des coups de maître. On ne peut s'imaginer, aujourd'hui qu'on est habitué à ce perpétuel miracle, quel effet produisit alors ce style si neuf, si jeune, si pimpant, d'une harmonie charmante, d'une fraîcheur de ton incomparable, ayant sur la joue un velouté de pastel avivé d'une petite mouche, avec son essaim de phrases légères, ailés, voltigeant çà et là comme au hasard, sous leur draperie de gaze, mais se retrouvant toujours, en rapportant des fleurs qui se rassemblaient d'elles-mêmes en un bouquet éblouissant, diamanté de rosée, et répandant les parfums les plus suaves.

Où va-t-il ? se demandait-on avec cette inquiétude bientôt rassurée qu'excitent les tours de force bien faits, quand, au début d'un feuilleton, il partait d'un mélodrame ou d'un vaudeville à la poursuite d'un paradoxe, d'une fantaisie ou d'un rêve, s'interrompant pour conter une anecdote, pour courir après un papillon, laissant et reprenant son sujet, ouvrant, entre les crochets d'une parenthèse, une perspective de riant paysage, une fuite d'allée bleuâtre terminée par un jet d'eau ou une statue, s'amusant comme un gamin à tirer des pétards aux jambes du lecteur et riant à pleine gorge du soubresaut involontaire produit par la détonation ; mais voici qu'en vagabondant, au détour d'un petit chemin, il a rencontré l'idée qui se promenait. Il la regarde, il la trouve belle, et noble, et chaste. En tomber amoureux est l'affaire d'un instant ; il se monte, il s'échauffe, il se passionne ; le voilà devenu sérieux, éloquent, convaincu ; il défend avec une lyrique indignation d'honnêteté le beau, le bien, le vrai, — cette trinité morale qui n'a guère moins d'incrédules

aujourd'hui que la trinité théologique. — C'est un sage, un philosophe, presque un prédicateur.

Il y a vingt ans, M. Sylvestre de Sacy, l'éminent lettré, jugeait en ces termes, dans le *Journal des Débats*, les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Littérature dramatique :*

... Il faut savoir que pour composer ces feuilletons, dont l'apparence brillante et légère fait croire peut-être à ceux qui les lisent qu'il n'en coûte à leur auteur qu'une prodigieuse dépense d'esprit et de verve, M. Jules Janin travaille dix heures par jour, lit tout, apprend tout, et a le bonheur de ne retenir que ce qui peut féconder son imagination et fournir à son effrayante consommation d'idées et de style... Prenez presque tous ses feuilletons sur Molière; ce sont des chefs-d'œuvre d'appréciation délicate, bien sentie et souvent éloquente. Je ne connais pas dans nos anciens critiques les plus vantés un morceau qui vaille certain feuilleton de M. Jules Janin sur le *Misanthrope*... Ce ne sont pas seulement les lettres et le bon goût qui ont trouvé en lui un énergique et infatigable défenseur. Il a défendu avec le même courage toutes les bonnes causes...

La *Gazette de France* a publié sur l'ami d'Horace un article dû à la plume éloquente et si autorisée de M. le comte Armand de Pontmartin. Le doux tableau d'intérieur que voici donnera une idée du ton général de cette admirable étude :

Janin eut le bonheur le plus exquis, le plus complet, qu'il ait jamais pu rêver ou souhaiter... Ce sourire et ce rayon qui éclairaient son style, il en vit le reflet sur une gracieuse figure. Il vit son aimable compagne s'incliner d'abord sur son épaule pour être sa première lectrice, puis aller au-devant de sa phrase rapide, et enfin s'emparer de la plume tremblante dans sa main malade, et écouter en elle-même ce qu'il se plaisait à lui dicter. Elle le complétait, elle l'animait, elle personnifiait à ses yeux l'émulation et la récompense. Elle était le mouvement et la vie de ce joli chalet de Passy qui a reçu tant d'illustres visites, entendu tant de fines causeries, provoqué tant de poétiques ou dramatiques confidences.

Un brillant poète, qui est en même temps un critique ingénieux et convaincu, M. Théodore de Banville, a fort bien défini le feuilleton de Jules Janin :

... Ce fut la Poésie, longtemps opprimée et régentée par la Critique, prenant à la fin sa revanche, et absorbant la Critique, se substituant à elle. Oui, ce fut la Poésie, non pas, comme sa devancière, rendant des arrêts et les im-

posant, le bonnet carré sur le front et la férule à la main, mais, à son tour, faisant prévaloir sa pensée et son impression, à force de grâce, de sourires, d'enchantement, d'habileté à rendre la vérité attirante et aimable à entendre, si bien que ce fut en effet une longue, une invincible séduction, et qu'ayant encore leur main rougie et brisée par la palette du pédant, du maître d'école, les honnêtes gens s'étonnaient de sentir sur leurs lèvres et sur leur front soudainement rafraîchi le délicieux baiser de la Muse !

John Lemoinne, l'un des plus anciens collaborateurs du fécond écrivain, disait, de son côté, il y a quelques semaines :

Il avait créé un genre, mais non une école... On ne peut pas se douter aujourd'hui de l'effet que produisit Janin quand il s'empara de la critique de théâtre. Ce fut une irruption, une invasion, une révolution ; ce fut le feuilleton qui prit la place du théâtre. Le genre que Jules Janin trouva, ce fut de ne pas faire l'analyse de tout ce qui n'en valait pas la peine, et de donner aux lecteurs un livre au lieu d'un programme... Il n'en était pas moins, quand il le fallait et quand il le voulait, un vrai critique, armé de ce que l'on pourrait appeler un admirable diagnostic.

Ecoutez à présent M. B. Jouvin, ce véritable gourmet littéraire, qui sait si bien apprécier les hommes et les choses :

C'était le plus merveilleux des improvisateurs dans le tempérament d'un écrivain de race ; il avait l'éloquence, mais il avait le style. Janin avait beaucoup étudié deux maîtres d'école absolument différents, mais de premier jet tous les deux : Mme de Sévigné et Diderot. En écrivant, il semblait les avoir sans cesse sous les yeux sans les rencontrer jamais sous sa plume, « en imitant toujours original ». Comme la marquise, il avait des trouvailles de mots du pittoresque le plus heureux et le moins prévu pour tout le monde, à commencer par l'écrivain ; comme le philosphe, il cédait à des enthousiasmes ou à des colères d'un élan vraiment lyrique. Qui ne se souvient de son beau feuilleton consacré au roi Louis-Philippe devenu, après 1848, la facile proie de pamphlétaires à images !

Le trait original et la forme légère qui firent la supériorité du feuilletoniste badinant avec la critique, Janin ne les emprunta à personne : il la trouva, cette forme, tout armée à la légère dans les grâces de son esprit : il n'eut point de maître en ce genre, auquel il donna ses grandes entrées dans la prose française, et, comme son talent n'était tiré qu'à un seul exemplaire, il n'a point laissé d'école.

... « Ce jeune homme casse les vitres ! » s'écriaient, en attestant la mémoire de Geoffroy, les vieux abonnés des *Débats*. — « Eh ! laissez donc, messieurs ! » répondait en chœur la jeunesse romantique, « il se contente de les détacher avec le diamant de son style ! »



Prenons le fragment suivant à Arsène Houssaye, l'un des fidèles du chalet (Jules Janin était le parrain de son fils, le jeune et savant auteur de l'*Histoire d'Alcibiade*, et c'est même l'éloge de ce livre qui a fait l'objet de son dernier article) :

Etudiez de près l'*Ane mort* et le *Chemin de traverse*, étudiez ses cent et un contes, ses mille et un feuilletons, vous reconnaîtrez que toute l'histoire intime du XIX[e] siècle est là, vivante par fragments, comme vous trouvez dans l'atelier d'un peintre de génie la créature humaine, de face, de profil, de trois quarts. On entre dans l'œuvre de Jules Janin comme dans un atelier : ici un fusain, là une gouache, plus loin une ébauche, çà et là de vivantes peintures qui ont l'âme, qui ont le regard, qui ont la parole. Et que de trouvailles inattendues ! — C'est un pastel effacé, mais souriant encore ; c'est une eau-forte lumineuse ; c'est une académie qui crie la vérité.

... Initiateur par excellence, il ne s'est pas trompé une seule fois sur l'or pur et sur la fausse monnaie des renommées contemporaines.

Il dit dans un de ses livres : « Je taillais des hautes futaies de ma fenêtre en lisant quelque chef-d'œuvre des anciens jours. »

Tout Janin est là ; il cueillait l'heure présente tout en s'égarant dans l'heure passée.

Paul de Saint-Victor, le grand coloriste, a tenu, lui aussi, à honneur de consacrer récemment une belle page à l'ermite de Passy :

L'écrivain, chez Jules Janin, c'était l'homme. Il portait, dans ses livres et dans sa critique, non pas seulement son esprit, mais sa nature même... Je fais grand cas, sinon pour l'exactitude, du moins pour le style, de la traduction d'Horace qu'il mit tant d'années à polir et à ciseler. Elle rend admirablement, par endroits, la verve attique, la fleur de gaieté, le rire brillant de son inimitable modèle, son originalité est justement dans sa liberté. Ce n'est point par des calques pénibles que Jules Janin ressaisit la couleur et la vie du texte, mais par des équivalents qui sont des trouvailles... Avec quel feu il a traduit les odes amoureuses ! On dirait les merveilleux petits bronzes du musée de Naples, jetés dans un nouveau moule ; ils en sortent divins comme devant. S'il était donné à quelqu'un d'aller à Tibur, c'était à cet esprit aimable et cultivé entre tous.

M. Edouard Fournier, cet érudit de bon aloi (1), salue également avec une sympathique déférence l'auteur des *Petits Bonheurs* :

---

(1) Jules Janin disait un jour, devant nous, à l'excellent éditeur Laplace, à propos d'un livre nouveau du critique de la *Patrie* : « Ce diable de Fournier,

Il écrivait à toute volée, sans un livre ouvert devant lui, sans rien qui pût faire le moindre poids sur son aile de papillon, sur sa plume de colibri... Comme tout l'amusait, il s'amusa même de sa goutte. Un jour qu'elle le faisait un peu moins souffrir, il fit son éloge! Je ne crois pas que, depuis Scarron, l'on ait vu un impotent plus gai. Rire de son mal, c'est s'en guérir; telle était la philosophie dont il faisait sa médecine.

Charles Monselet mêlait, le 8 février dernier, sa note gracieuse et cordiale à ce concert :

Jules Janin! Tout ce qu'il y a au monde de gai, de vif, de riant, de brillant, d'alerte, de jeune, d'inconscient, de spirituel, s'éveille à ce nom. Le facile talent et l'heureuse existence!... Il est sur les hauteurs de Passy, dans la rue de la Pompe (1), une habitation coquette en forme de chalet, environnée de beaux et grands arbres. C'est là que M. Jules Janin vit maintenant d'une existence reposée et tout intime. A ceux qui viennent le voir il montre avec orgueil une bibliothèque qui passe, avec raison, pour une des plus riches de notre époque. Ses auteurs favoris, revêtus de somptueuses reliures, — Horace en tête, Horace dans toutes les langues, Horace dans toutes les éditions, Horace sur tous les papiers, — lui font oublier parfois sa goutte opiniâtre; il trompe sa douleur avec une ode; ses lèvres, qui s'ouvraient pour la plainte, ont murmuré une citation.

M. Barbey d'Aurevilly, le célèbre critique du *Constitutionnel*, parlant de Jules Janin, à propos de la *Fin d'un monde et du Neveu de Rameau*, s'écriait un jour avec chaleur :

C'est Diderot, et c'est plus que Diderot! Il en a la verve enragée, mais bien plus soutenue; la bonhomie charmante, mais non plus si bourgeoise et tout autant bonhomie. Il en a la langue immense, enthousiaste, éloquente, lyrique, à rires sonores, à larges larmes, l'engueulement sublime du cabaret, la gouaille à écuellées, les gros mots hardis qui n'ont peur de rien, quand il s'agit d'être remuant et pittoresque, le gros sel, le sel bourguignon qu'il jette à poignées,

---

il sait tout! Il ne se sait que ça, mais comme il le sait bien! » Et il riait, sincèrement heureux de louer un savant confrère qu'il estimait fort.

(1) Cette rue honorée et tranquille, où si longtemps a rêvé et travaillé l'ami du poëte de Tibur, pourquoi ne l'appellerait-on pas désormais : *rue Jules Janin?*

La ville de Saint-Etienne, justement fière de compter le « prince des critiques » au nombre de ses enfants, a donné son nom à l'un de ses principaux boulevards.

A. P.

d'ici, de là, mais plus cristallisé, plus diamanté, et qui, en salant tout autant, étincelle davantage! Il en a, en deux mots, tout cet esprit vivant et cordial et qu'on aime, quand on est Gaulois ou même Franc, mais il l'a poussé presque de l'ampleur étoffée de Diderot jusqu'au grandiose de Rabelais, avec le dictionnaire accumulé et splendide du dix-neuvième siècle! (1)

Nous empruntons ce qui suit à un ravissant feuilleton de M. Louis Ulbach :

... Sainte-Beuve a dit, à propos de Nestor Roqueplan, son camarade, dont il appréciait l'esprit si délicat et si parisien : « Il embarque de la poudre d'or dans des coquilles de noix. »

Jules Janin fut l'amiral d'une flotte composée de ces précieux esquifs. Tous n'arriveront pas au port, mais le plus grand nombre abordera, et l'on peut répéter à ces nefs légères, lestées d'esprit, le vœu d'Horace, traduit et médité par Jules Janin :

Sic te diva potens Cypri
Sic fratres Helenæ, lucida sidera,
Ventorumque regat pater...

Oui, quelque chose de cet improvisateur hebdomadaire surnagera sous le souffle des astres cléments, et la postérité connaîtra cette poudre d'or, qu'en thésaurisant un peu, l'auteur de la *Fin d'un Monde* pouvait réduire et fondre en un lingot. Il aima mieux se répandre que se recueillir ; il fait partie désormais comme essence, comme arome subtil, de l'atmosphère même de l'esprit français au XIXe siècle.

Dans un des meilleurs chapitres de son ouvrage fort intéressant : *La Libre Parole*, M. Jules Claretie a enregistré cette remarque dont nous avons pu tant de fois constater l'exactitude :

Ceux qui ont lu les livres et les feuilletons de Janin ne le connaissent qu'à demi. Il faut le voir, il faut l'entendre. Il cause volontiers, et beaucoup, comme les gens qui savent causer. Il parle assez souvent de lui, mais le plus souvent de ceux qu'il aime. Jules Janin a un grand mérite. Quoi qu'on en ait pu dire, *il sait admirer*. Lorsque les noms amis viennent sur le tapis, Horace, Diderot, Richardson ou Victor Hugo, par exemple, il s'anime, il s'échauffe, il parle, il entasse arguments, preuves, jugements, anecdotes, défend son homme, attaque ses rivaux, les pique, les harcèle, lance ses pointes acérées avec une rapidité et une vigueur éloquentes, vous éblouit, vous fascine, vous entraîne.

---

(1) *Les Œuvres et les Hommes*, 4e partie. 1 vol. (1865).

Au sujet du brillant feuilletoniste, M. Albert de la Fizelière, rédacteur de l'*Opinion nationale*, a dit très justement :

Dans notre monde actuel, où tant de compétitions malsaines divisent les hommes, où tant d'ambitions avides font de la concurrence une bagarre et des rivalités une bataille, Jules Janin fut uniquement un homme de lettres; plus qu'un homme de lettres : il fut l'homme de lettres même; le type complet, absolu de l'artiste, de l'inventeur qui consacra sa vie, son art, ses labeurs et son invention à la profession littéraire.

C'est un éternel honneur pour sa mémoire d'avoir été en passe d'atteindre aux plus hautes situations qui caressent l'orgueil et flattent les besoins des avides, et d'être resté, par haute raison autant que par goût, l'éclatant écrivain qu'il était devenu.

Sept ou huit mois avant la mort de Jules Janin, Alphonse Karr lui rappelait, en notre présence, un fait datant de longues années, et qui permet de juger à quel point le cœur du critique était bon. Voici cette délicieuse anecdote; elle a paru dans les *Guêpes* de 1840.

Gatayes est allé voir Janin et il l'a trouvé fort embarrassé. Il y a quelques années, Janin s'est intéressé à une pauvre vieille femme qu'il a rencontrée dans la rue. Il l'a fait entrer dans un hospice, où elle se trouve fort heureuse. La veille, elle avait été malade, et, ce jour-là, se trouvant mieux, elle s'était dit : « Il ne faut pas que je meure sans avoir vu M. Janin. » Elle s'était fait accompagner par une femme de la maison, — et, à petits pas chancelants elle était arrivée à la rue de Vaugirard. — Là, je ne sais comment, elle avait réussi à monter les étages — peut-être a-t-elle mis deux heures; — mais enfin elle est arrivée. — Janin l'a reçue de son mieux, — il a déjeuné avec elle et avec Théodose Burette. — Théodose Burette, savant et homme d'esprit, est le Gatayes de Janin, — il a glissé de l'argent dans la poche de la vieille, — il a été simple et bon, — il lui a parlé du régime de l'hospice, — il l'a écoutée avec intérêt, — il a retrouvé, pour accueillir cette pauvre femme, tous ces soins affectueux qu'il garde au fond du cœur depuis qu'il a perdu sa chère vieille tante.

« Allons, ma bonne, lui dit-il, Théodose et moi nous irons vous voir; — il ne faut pas vous fatiguer ainsi à venir ; je suis jeune, moi, j'irai là-bas. »

Tout cela était fort bien. — Mais la bonne vieille avait épuisé tout le reste de ses forces pour arriver à l'aire du farouche critique. — Quand il fallut descendre l'escalier, ses pauvres vieux genoux fléchirent; en vain Janin, d'un côté, Théodose Burette, de l'autre, voulurent la soutenir : impossible de descendre. — A ce moment Gatayes arriva, et on lui expliqua la situation. « Parbleu ! dit-il, il faut descendre la vieille sur un fauteuil que nous porterons. »

L'idée est adoptée : on place la vieille sur un fauteuil, — Gatayes prend les pieds de devant, — Janin et Burette le dossier, et on descend un peu haletant: « Allez, — allez, la bonne, — disait Burette, il n'y a pas beaucoup de reines qui aient un attelage comme le vôtre.

On lira avec émotion ces lignes justes et touchantes tracées par M. Henry de Lapommeraye dans le *Bien public*, à l'occasion de la retraite du maître :

Que vous importe l'ingratitude de ceux que vous avez honorés de votre critique ou de votre admiration ? Vous vous plaignez de leur oubli, et, à la fin de votre *Histoire de la Littérature dramatique,* vous avouez votre chagrin de les sentir si indifférents pour ces feuilletons qui ont fixé le souvenir — si vite effacé sans vous ! — de leurs célébrités éphémères ! Allons donc, disciple et commensal d'Horace, ayez plus de douce philosophie ! Ils n'étaient que des instruments plus ou moins utiles du progrès artistique et moral ; vous vous êtes servi d'eux pour dire et faire de belles et bonnes choses : ne leur demandez rien ; vous êtes quittes ! Mais c'est à nous, les nouveaux venus, à vous payer le tribut de reconnaissance qui vous est dû, pour avoir continué la tradition des enthousiasmes généreux, des nobles protections et des amours fécondes pour tout ce qui est élevé, vrai, bien et beau.

Il nous a semblé intéressant de reproduire ici ces appréciations sincères, et même nous regrettons bien vivement de ne pouvoir en donner que de courts fragments, et d'être forcé d'omettre la plupart des témoignages contemporains.

De telles citations, sans parti pris, ont surtout l'avantage d'éclairer et de fixer le lecteur ; en même temps elles servent à rendre un hommage éclatant et légitime à un véritable écrivain. — Et si l'on nous parle des défauts de l'auteur du *Talisman,* il sera facile de répondre. De quoi l'accuse-t-on, en effet? D'avoir trop produit, d'avoir été incessamment prodigue de ses trésors d'imagination, de grâce et de style? Quel adorable reproche ! et si rare ! Trop de sève, trop de broderies légères, trop de verve brillante, trop de passion pour l'école buissonnière en des sentiers charmants, tour à tour pleins d'ombre et de soleil? Eh bien, mais il est aisé de remédier à tout cela. Que d'une main impartiale et délicate on fasse quelque jour un choix parmi ces pages touffues, débordantes de jeunesse,

parsemées de phrases opulentes; que l'on élague cette forêt littéraire, où abondent et s'enchevêtrent les lianes luxuriantes, mais aussi où l'on rencontre, presque à chaque pas, des fleurs étoilées et de suaves parfums, et nous aurons à coup sûr des volumes riches en exquises merveilles.

M. de Sacy disait naguère, très judicieusement et avec une grande autorité :

Que je souhaiterais à bien des gens ce que M. Jules Janin a de trop!... O vous qui vous sentez l'esprit stérile et la veine à sec, si cette prose resplendissante ne vous dit rien, n'échauffe pas votre imagination, jetez la plume : vous n'écrirez jamais!

XV

Nous ne saurions mieux terminer cette étude qu'en parlant du suprême hommage rendu à Jules Janin par l'un de ses anciens collaborateurs au *Journal des Débats*, M. John Lemoinne, devenu son digne successeur à l'Académie française.

Le jeudi 2 mars 1876, à deux heures, eut lieu la réception du célèbre journaliste, assisté de MM. Mignet et Silvestre de Sacy, ses parrains.

La séance était présidée par M. Cuvillier-Fleury, directeur de l'Académie; M. de Loménie, chancelier, et M. Camille Doucet, en qualité de secrétaire perpétuel, avaient pris place à ses côtés.

Un intelligent auditoire se pressait sous la coupole du palais Mazarin.

En voyant cette foule si recueillie, qui, longtemps avant le moment indiqué, remplissait déjà la salle des réunions publiques de l'Institut, nous nous sommes rappelé, avec une émotion profonde, le jour où l'ami d'Horace, rayonnant d'une joie qu'il ne songeait guère à dissimuler, occupa, pour la première fois, le fauteuil qu'il avait si légitimement ambitionné!

Combien son clair regard était sympathique! quel bon sourire illuminait sa tête neigeuse et bouclée!.. et pourtant, il nous en

souvient, la goutte, son terrible tyran, ne lui avait pas donné congé en ce jour de soleil. Mais qu'importait cela ! Il était plus fort que la souffrance ; il l'eut même raillée volontiers, puisque le rêve de toute sa vie laborieuse s'accomplissait enfin.

Les collègues de l'heureux lundiste, en signe de bienvenue, lui serraient cordialement la main, — une petite main de prélat, blanche et potelée, dont il était à bon droit un peu fier, et que la goutte elle-même avait respectée. La statue de Fénelon l'un de ses illustres prédécesseurs (1), et celle de ce grand Bossuet qu'il admirait tant, semblaient s'animer pour lui faire accueil ; les princes d'Orléans souriaient à ce fidèle ami de leur maison ; l'auditoire, sincèrement reconnaissant des plaisirs délicats que lui avait si souvent donnés l'éminent écrivain, ne se lassait pas de l'applaudir, se réjouissant de voir rendre pleine justice à un vrai lettré. Dans l'ombre d'une tribune, — entourée de sa famille, hélas ! aujourd'hui disparue presque en entier, — la compagne des travaux du maître, les yeux mouillés de douces larmes, jouissait elle aussi de ce pur triomphe.

Le nouvel académicien, tout ravi, jetait par instants un rapide regard sur cet habit à palmes vertes, qu'il ne devait porter qu'un jour ! (car il ne put jamais retourner à l'Académie) et, en même temps, sur son épée officielle, — véritable objet de luxe, à coup sûr, dans le costume de ce critique bienveillant dont l'arme loyale fut toujours une plume étincelante et légère !

On nous pardonnera facilement d'avoir évoqué les souvenirs du 9 novembre 1871. Nous revenons, d'ailleurs, à la séance du 2 mars 1876, si remarquable à tous égards.

L'éloge solennel de Jules Janin a été prononcé par le récipiendaire, et ensuite par M. Cuvillier-Fleury (qui, devant le cercueil

---

(1) L'auteur de *Télémaque* fut appelé en 1693 à prendre possession du septième fauteuil académique, où Jules Janin vint s'asseoir, à son tour, environ deux siècles plus tard.

du grand écrivain, avait noblement exprimé déjà les vifs regrets de l'Académie). Les deux orateurs ont célébré, avec une éloquente conviction, la grâce, l'esprit et la bonté du maître, et les applaudissements de l'Assemblée sont venus prouver combien cette louange chaleureuse et méritée trouvait d'écho dans tous les cœurs.

Voici en quels termes excellents M. John Lemoinne a parlé des prestigieux *lundis* de Jules Janin :

Son premier feuilleton fut plus qu'un coup de théâtre; ce fut un coup de tonnerre éclatant dans les régions jusqu'alors paisibles, uniformes, un peu monotones de la critique. Ce fut une irruption, une invasion, une révolution; ce fut le feuilleton qui prit la place du théâtre, qui s'empara de la scène et devint lui-même le drame ou la comédie. Jusqu'alors la critique, humble servante de n'importe quelle œuvre, bonne ou mauvaise, se bornait à faire l'analyse de la pièce.

M. Janin cassa cette chaîne que ne pouvait porter un esprit indépendant, volontaire et prime-sautier comme le sien. Il changea tout cela; il trouva et créa un genre, qui fut de ne pas faire l'analyse de ce qui n'en valait pas la peine, et, même en prenant pour point de départ le titre d'un méchant vaudeville ou d'un infime mélodrame, de lancer sur ses lecteurs éblouis le plus inattendu des feux d'artifice.

... Il était, quand il le fallait, un vrai critique, un critique aigu, acéré; il avait un don supérieur de discernement, de triage; il découvrait d'un coup d'œil ce qu'il fallait élaguer, ce qu'il fallait conserver; il avait ce qu'on pourrait appeler un admirable diagnostic. Non seulement il avait inventé un genre de critique, mais encore, comme pourraient l'attester de célèbres exemples, il a su trouver, découvrir des poètes, des acteurs, des acrices; il a su les voir, les saluer à leur naissance, les soutenir dans les premiers pas difficiles, et c'était le plus grand de ses bonheurs que cette première protection donnée à des talents qui, sans lui peut-être, seraient restés inconnus ou se seraient ignorés eux-mêmes.

Je ne chercherai point à ranger M. Jules Janin dans telle ou telle école. Il n'était d'aucune. Il était original. Jamais on n'a pu appliquer mieux qu'à lui le mot : « Le style est l'homme meme. » En lui l'homme, c'était le feuilleton. Il avait créé un genre, mais non une école ; il n'a jamais fait et ne fera jamais d'élèves.

Dans sa brillante réponse, M. Cuvillier-Fleury, après avoir retracé d'une façon façon magistrale l'histoire du journalisme, et loué énergiquement les utiles et incessants travaux ainsi que le caractère élevé de M. John Lemoinne, a su peindre, lui aussi, avec un grand bonheur d'expressions, la physionomie mobile et séduisante du traducteur d'Horace :

.... Il appartenait à ce limpide courant des esprits naturels, prime-sautiers, faciles, qui a de tout temps coulé sur la terre de France, comme pour ajouter à ce limon vigoureux dont l'intelligence française est formée,

Queis meliore luto finxit præcordia Titan ;

ses sables dorés et ses eaux jaillissantes. C'est à ce signe de race qu'il a été reconnu presque au début de sa carrière, accueilli applaudi et fêté, même dans le plus hasardeux de ses essais. Les peuples aiment ce qui leur ressemble comme les pères se reconnaissent volontiers, même avec leurs défauts, dans leurs enfants ; Rabelais, Saint-Evremont, Bussy-Rabutin, Diderot, Duclos, Voltaire (dans ses *lettres familières* qui sont d'incomparables feuilletons), quelque différents que soient les degrés où le public a placé ces écrivains, sont tous fils du génie français ; et quoiqu'il ne soit pas prudent de hasarder en une telle compagnie, une renommée encore si jeune pour l'avenir, M. Janin, s'il n'était pas un aîné dans cette famille de race gauloise, pouvait sembler un de leurs frères, le dernier venu du même sang.

... Jamais écrivain n'a paru moins asservi à son œuvre, même en ne l'interrompant jamais.

... Si quelque événement politique prenait la forme d'une tragédie, n'eut-elle qu'un acte, si le malheur entrait dans une maison royale par la porte que Dieu avait ouverte, ou qu'avait enfoncée l'émeute, son âme s'élevait à une pathétique hauteur, son accent s'attendrissait, ses larmes coulaient. Il n'était plus ni poète, ni conteur, ni critique, mais un moraliste profondément touché des misères et des crimes de l'humanité.

C'est ainsi qu'il avait pleuré le duc d'Orléans, brisé comme autrefois le Germanicus de Tacite, « dans la fleur de son âge et de sa popularité ! » Ainsi avait-il regretté cette royauté libérale, qui n'avait reçu ses hommages que tombée et déchue ! Ainsi avait-il voué une sorte de culte à la reine Marie-Amélie, qu'il était allé saluer dans son exil, sur un de ces degrés de l'épreuve humaine qui la conduisaient lentement jusqu'au ciel.

Ce sont là de justes et précieux éloges, à coup sûr ! Nous les avons écoutés avec une émotion pieuse ; nous les reproduisons avec joie.

Notre travail est achevé maintenant. La sincérité de ces pages les a rendues sympathiques ; nous les dédions à tous les amis, à tous les admirateurs du fécond et ravissant écrivain dont un bon juge a dit si poétiquement : « Il restera toujours un rayon sur son nom, autour de sa mémoire un vol d'abeilles murmurantes : ce souvenir de grâce et de charme qui est le sourire de la renommée. »

(*Fin*). ALEXANDRE PIEDAGNEL.



LE DÉBAT D'HIVER ET D'ÉTÉ

POÉSIE GOTHIQUE

d'après la pièce imprimée sous ce titre chez Cropelet, en 1830

ÉTÉ

Chacun par la liesse
Accueille mon retour;
Car avec la jeunesse
Revient le bel amour.
Pour moi, d'oisels sans nombre
Tintent les jolis chants
Au mai nouveau sous l'ombre,
Sur les coteaux penchants.

HIVER

Eh! qui donc êtes-vous
Pour vous vanter ainsi,
Et vouloir seul de tous
Recueillir la merci?
Etes-vous si vaillant,
De si grande bonté,
De tous le plus brillant,
Le mieux apparenté?

ÉTÉ

Vieillard, à ta demande
Je répondrai que Dieu
Et sa mère très grande
Font pour moi leur ciel bleu;

Je dirai que la terre
A toujours souhaité
Mes yeux et ma lumière.
*Je suis le temps d'*Eté

HIVER

Enfant, c'est un grand tort,
C'est un profond orgueil
De te vanter si fort
De ce pompeux accueil.
Réponds: de quel bienfait
Clames-tu les trésors,
Toi qui n'as jamais fait
Ressusciter les morts ?

ÉTÉ

Si je dois te répondre
Ami, qui donc es-tu
Pour marcher revêtu
D'une toison à tondre ?
Tu sembles te morfondre :
Il te faudrait, bien sûr,
Plus de feu que pour fondre
Le métal le plus dur.

HIVER

J'ai nom Hiver. *Je viens*
Répandant à propos
Ma froidure et mes biens;
Rendre le sol dispos.
Loin qu'on doive me fuir,
Je fais aux enrichis
Mettre pour s'embellir
Des fourrures de prix.

ÉTÉ

Hiver, *tu ne peux être*
Aimé comme le suis;
C'est moi qui fais renaitre
Beaux blés, bons vins, doux fruits;

Mais ces biens sous ta neige
Sont cachés et détruits,
Quand paraît ton cortège
De souffrance et d ennuis.

HIVER

Été, tu n'es aimé
Que de petites gens.
Leur ventre est affamé;
Ce sont des indigents.
Pour fêter le réveil
Ils vont boire de l'eau;
Un rayon de soleil
Leur tient lieu de manteau.

ÉTÉ

Ami, tu perds ta peine.
Ecoute, s'il te plaît,
Près de quelque fontaine
Le doux rossignolet
Invitant toute belle
Au passe-temps d'amour,
Et dame et demoiselle
Lui répond tour à tour.

HIVER

Voilà de beaux déduits
Et des plaisirs divins!
Parle-moi de mes nuits
Qu'arrosent de bons vins.
Potages, gros chapons,
Grand feu, larges jambons,
Valent mieux que chansons
De petits oisillons.

ÉTÉ

Fi donc! toi qui ne songes
Qu'à ta panse remplir.

HIVER

Tout le reste est mensonges.

ÉTÉ

C'est un grossier loisir
Mais jouxte de sa mie
Sur l'herbe on va s'asseoir.

HIVER

Mieux vaut en compagnie
Bien souper vers le soir.

ÉTÉ

Mais s'il vente, s'il neige,
Combien de malheureux
N'ont rien qui les protège !
Soupent-ils donc joyeux ?
Le froid vient les saisir
Errans sans feu ni lieu,
Pauvres membres de Dieu
Nés pour le déplaisir.

HIVER

Tu dis vrai, sur ma foi.
Attendons l'aventure,
Priant le puissant Roi,
Fils de la Vierge pure,
Pour qu'après la froidure
Tu sauves, opportun,
De la déconfiture,
Tout le pauvre commun.

ÉTÉ

Oui, devant ces misères
Remettons-nous d'accord ;
Sachons comme deux frères
Accomplir notre sort.
Dieu nous fit pour le monde ;
Prions-le pour qu'enfin
Sa grâce sans seconde
Nous donne bonne fin.

Amen.

Imité par ALFRED DES ESSARTS.



GRAND-THÉATRE

LAKMÉ



RAIE soirée de gala que cette première de *Lakmé*. Public nombreux, toilettes élégantes, rien ne manquait à l'éclat de cette représentation.

Le sujet de *Lakmé*, que MM. Gondinet et Gille ont emprunté à une nouvelle, est d'une simplicité extrême, et peut se conter en peu de mots.

La scène se passe dans les Indes. Un jeune officier anglais du nom de Gérald devient subitement amoureux de la belle Lakmé, fille du brahmane Nikilantha; il ne recule même pas devant l'effraction et la violation du domicile pour le lui faire savoir. Mais ses

amours sont traversées par la haine du brahmane, homme de méchante composition, principalement à l'égard des Anglais, et surtout très infatué de ses prérogatives sacerdotales. Cette rancune le pousse même jusqu'à frapper mortellement, — du moins il le croit — l'audacieux étranger qui a pénétré dans sa demeurs sacrée.

Naturellement, Gérald n'est pas mort; Lakmé l'a recueilli et emmené dans une retraite inconnue où elle lui prodigue ses soins les plus tendres. C'est là que son ami Frédéric — qui joue dans cette pièce le rôle de Micaëla dans *Carmen* — vient le relancer et essaie de lui faire entendre la voix de l'honneur.

Mais à ces sages conseils, aussi bien qu'à la musique des tambours et des fifres des régiments anglais, Gérald préfère les berceuses et les romances de Lakmé. Il est sur le .point de déserter son drapeau pour suivre la fille du brahmane, quand celle-ci, qui a surpris ses hésitations, s'empoisonne avec une feuille de belladone et meurt en répétant la dernière phrase de leur dernier duo d'amour.

J'ai négligé à dessein les personnages accessoires qui ne tiennent dans la pièce de MM. Gille et Gondinet qu'une place très secondaire.

La toile se lève sur un chœur d'Indous, et sur la prière de Lakmé. Ces deux morceaux n'ont rien de bien remarquable, si ce n'est leur coloris assez bizarre; mais la prière de Lakmé mérite d'être signalée, car cette mélodie joue un rôle assez important dans la partition de M. Delibes. Le duo des deux femmes qui vient ensuite est assez gracieux; je ne lui ferai qu'un reproche, c'est de rappeler trop facilement celui d'*Haydée*.

Le quintette non plus que l'air de Gérald ne méritent pas de nous arrêter. Les strophes de Lakmé sont, en revanche, d'un beau caractère et d'une mélancolie touchante. On a également fort goûté la mélodie du duo entre Gérald et Lakmé. C'est le premier de la série.

Au second acte je passerai sous silence la marche des fifres du

prélude, et le chœur du marché, qui manque un peu d'originalité.

La même critique peut s'adresser aussi aux stances de Nikilantha ; cependant elles sont fort expressives et d'un bon sentiment. Quant à la légende de la fille du Paria, c'est un air de bravoure comme il s'en trouve dans tous les opéras comiques, pour servir de prétexte aux notes suraiguës des chanteuses légères. Il s'y rencontre plusieurs *mi* au-dessus des portées, qui faisaient le triomphe de M[lle] Van-Zandt. M[lle] Jacob se contente d'un *ut* dièze ; mais ce n'est pas nous qui songerions à lui en faire un reproche.

Le duo qui suit, entre Gérald et Lakmé, est un des plus jolis morceaux de la partition. Il est d'ailleurs assez long et comprend plusieurs parties, dont la plus séduisante est certainement la mélodie en *sol* bémol de la chanteuse : « Dans la forêt, près de moi. » Cette mélodie se retrouve dans l'entr'acte suivant.

Il y a un peu trop de confusion voulue dans le cœur des brahmanes, qui termine le deuxième acte.

La cantilène de Gérald qui se trouve dans le troisième pèche peut-être par un excès de recherche dans la facture. On sait aussi que le *si* naturel aigu par lequel elle finit a été écrit spécialement pour Talazac. Quoi qu'il en soit, il ne paraît guère à sa place à la fin d'une romance.

Par contre, le chœur en sourdine des amoureux est d'un charmant effet ; c'est une vraie trouvaille. L'air du ténor dans le duo final est d'une difficulté extrême ; la phrase musicale commence par un *sol* et un *si* bémol aigus qui sont d'une émission fort pénible. Elle perd par conséquent au théâtre une bonne part de sa chaleur et de son expression. Lorsque Lakmé rend le dernier soupir, l'orchestre rappelle le motif de la prière du premier acte.

A ce propos nous ferons remarquer l'usage qu'a fait M. Delibes de ce procédé qui consiste à choisir dans une œuvre lyrique, une phrase, un « motif typique » et à le reproduire dans les principales situations dramatiques. Dans *Lakmé*, c'est la mélodie de la prière qui revient à plusieurs reprises dans le cours de l'ouvrage. Ce

motif se trouve dans l'introduction de l'opéra ; l'orchestre le répète à l'entrée de Lakmé au deuxième acte, et aussi pendant l'invocation de Lakmé à la déesse Dourga ; on l'entend encore lorsque l'héroïne s'empoisonne, et enfin, au moment où elle expire, comme nous l'avons déjà fait observer.

Ce procédé n'est certainement pas nouveau, quoiqu'on l'ait attribué à Wagner. L'essentiel, c'est qu'il soit employé à propos ; c'est heureusement le cas pour la partition de M. Delibes.

Somme toute, et puisqu'il faut se résumer, on trouve dans *Lakmé* une élégance de style et une perfection de facture bien faites pour plaire aux plus délicats. L'orchestration est traitée avec ce soin et cette clarté qui distingue tous les autres ouvrages du même auteur. Les mélodies sont nombreuses et faciles, mais elles manquent souvent d'originalité. J'ai signalé les meilleures, chemin faisant. Quant à l'harmonie, elle est d'une recherche qui va parfois jusqu'à la prétention. Telle est, avec ses qualités et ses défauts, l'œuvre de M. Delibes, que je n'ai pas la prétention d'ailleurs d'avoir analysée dans ces quelques lignes aussi courtes que rapides.

Pour ce qui est de l'interprétation, il faut déclarer franchement que jamais la direction n'avait eu la main aussi heureuse, et que jamais aucun ouvrage n'avait été monté avec un pareil soin.

Et d'abord, je ne crois pas que M. Delibes ait pu désirer pour le personnage de Lakmé une interprète plus parfaite que Mlle Jacob. Impossible de donner une physionomie plus poétique à cette étrange fille de l'Inde. Impossible de faire preuve de plus de délicatesse et de sentiment dans ces duos passionnés ; de plus d'art et de science du chant dans ces difficiles vocalises et ces casse-cous accumulés comme à plaisir dans la partition. C'est certainement le plus légitime succès qu'ait jamais obtenu Mlle Jacob sur notre première scène.

M. Degenne, qui a tenu le rôle de Gérald à l'Opéra-Comique, de manière à ne presque pas faire regretter Talazac, est un jeune homme de tournure élégante, plein de désinvolture et d'entrain.

Il dit avec chaleur, peut-être même avec trop de chaleur. Mais par un contraste singulier, la voix qui est étendue et généreuse, est au contraire un peu sèche et dure ; le médium est parfois d'un timbre désagréable. L'artiste s'en sert avec adresse, et tire de bons effets des notes aiguës du registre de poitrine.

M. Degenne a été fort applaudi dès les premières mesures de sa romance, et le reste de la représentation n'a fait que confirmer le succès qu'il a obtenu à côté de Mlle Jacob. Cette soirée nous promet de bons lendemains d'opéra comique.

L'allure solennelle du brahmane convient bien au caractère de Paravey. On sait d'ailleurs que cet artiste excelle dans les rôles de moines et d'évêques. Il a chanté ses stances avec un style parfait et je ne m'explique pas les manifestations d'antipathie dont il a été l'objet de la part d'une fraction du public.

Mlles de Villeraie, Dieudonné et surtout Sivori, tirent un bon parti de personnages assez effacés ; il en est de même de Corpait et Hyacinthe.

Ce n'est pas la peine de parler du ballet assez insignifiant intercalé dans le deuxième acte ; la musique en est bizarre mais sans grand intérêt.

Si je signale enfin le soin avec lequel l'orchestre de Luigini a accompagné les voix, et le sentiment exquis des nuances dont il a fait preuve dans l'interprétation de cette musique si fine et délicate, j'en aurai fini avec tous les acteurs de cette intéressante représentation.

N'oublions pas cependant les trois décors brossés ou plutôt retouchés par Genivet ; le premier surtout est d'un excellent effet.

Marc MATHIEU.





CHRONIQUE

Décembre 1884.



Beaux-Arts. — On vient de placer dans l'escalier du Musée, au palais du Commerce, le buste en marbre de l'architecte de ce palais, M. René Dardel, dû au ciseau de M. Aubert, sculpteur lyonnais. L'artiste a retracé heureusement les traits et surtout la physionomie de l'architecte lyonnais. La draperie est très bien traitée ; mais ce qu'il faut surtout admirer, c'est l'expression de vie bien accentuée que M. Aubert a su donner à ce portrait.

Nos **médecins pendant le choléra.** — Nous apprenons avec plaisir que MM. Vernet et Tissot, qui avaient été envoyés en mission par la Faculté de médecine de Lyon pour combattre l'épidémie cholérique dans les Hautes-Alpes, ont reçu du conseil général de ce département une médaille d'argent grand module, en témoignage des soins qu'ils ont donnés, avec tant de zèle, aux cholériques.

A **l'Harmonie lyonnaise.** — Dimanche 21 décembre, c'était donc grande fête dans la salle du quai Saint-Antoine. L'*Harmonie lyonnaise* cette société chorale qui ne peut plus compter ses triomphes, et qui nous apparaît couverte de ses derniers lauriers du grand concours international de Genève, inaugurait sa série de soirées intimes, offertes à ses membres honoraires et à ses nombreux amis.

MM. Corpait, notre excellent baryton du Grand-Théâtre : Lamarche, ténor, et Mlle de Villeraie prêtaient leur bienveillant concours. M. Angelo dal Vesco tenait le piano ; c'est dire qu'il était confié à des mains habiles. L'*Harmonie lyonnaise* nous a fait entendre l'*Adieu aux Hirondelles* et plusieurs autres chœurs qui sont applaudis avec frénésie.

Un membre de cette Société, dont le nom est répété dans toutes nos fêtes, M. Schock, ajoute sa verve et ses couplets joyeux aux mélodies qui se succèdent sans interruption. La fête se termine par une quête très fructueuse au profit de l'*Œuvre des fourneaux de la Presse.*

Bravo ! M. Laussel ! Votre Société fait des merveilles et votre baguette des prodiges.

Muséum des Sciences naturelles. — Le Muséum des Sciences naturelles vient de recevoir un nouveau cadeau de M. Emile Guimet. Ce cadeau consiste en une superbe série d'armes et d'ustensiles en bois artistement sculptés et provenant de Taïti, où ils deviennent de plus en plus rares.

Cirque Rancy. — *Samedi 6 décembre.* Très brillante soirée. La course des chars intitulée assez joyeusement le Triomphe de Jules César est non seulement une nouveauté pour Lyon mais c'est la première fois qu'on voit manœuvrer de front, dans une arène de cirque, trois chars romains à deux chevaux.

Les détails du spectacle sont admirablement choisis, les figures du ballet sont fort bien conduites ; tous les jeux du cirque romain y sont reproduits avec la plus grande fidélité, ajoutant ainsi à l'intéressant de ce spectacle un côté instructif qui n'est pas à dédaigner.

Cirque Rancy. — La représentation donnée si généreusement par M. Rancy au bénéfice des Fourneaux de la Presse, a été des plus brillantes.

M. Rancy, comme d'habitude, a fait les choses grandement. Le spectacle était des plus variés, et chacun des artistes s'est véritablement surpassé.

M. Lerche, le fameux clown excentrique, qui avait apporté à cette soirée le concours de son talent et de sa gaîté a été acclamé dans ses exercices désopilants d'imitations d'animaux.

La recette a été fructueuse. On sait que M. Rancy prenant à sa charge tous les frais, cette recette est entièrement attribuée à l'œuvre philanthropique des Fourneaux. En voici d'ailleurs le chiffre :

Recette de la soirée du 31 décembre

Recette brute	1.458 90
Offrande de M. le préfet	40 »
Service des pompiers	6 »
Vente de programmes, abandonnée par Mme Rancy	30 80
Total	1.535 30

Le résultat obtenu par M. Rancy est d'autant plus beau qu'il est difficile de

retenir le public, un soir comme la veille du jour de l'an ; il fait doublement honneur à la générosité bien connue de l'habile impresario de l'avenue de Saxe.

THÉATRE BELLECOUR. — Mardi 9 décembre, ouverture du cirque, dirigé par M. Renard, propriétaire du casino de Charbonnières. Plus de théâtre, plus de rideau, plus de scène.

Nous sommes en plein cirque.

C'est une réduction de l'Hippodrome de Paris, une copie des théâtres italiens qui l'été se transforment en arène.

Sur la scène d'immenses gradins sous lesquels on a réservé le passage et l'entrée des chevaux, qui arrivent par un plan incliné de l'écurie provisoire établie dans la salle Indienne.

Au milieu, la piste, avec ses treize mètres règlementaires, élevée à la hauteur des anciennes baignoires. Puis encore des gradins qui rejoignent le balcon des premières, et en face la salle que tout le monde connaît avec quelques modifications dans l'installation des banquettes.

Telle est en deux mots la métamorphose opérée par la direction du Cirque Bellecour.

NÉCROLOGIE. — LE GÉNÉRAL CAJARD. — Ce brave soldat, ce brillant officier, était né à Lyon le 21 décembre 1829 ; son souvenir doit nous être cher à double titre : un compatriote et un brave soldat, et Lyon en compte beaucoup dans son histoire.

Quelle belle et laborieuse carrière que celle de ce soldat, qu'une fin prématurée enlève à la France!

Sorti de Saint-Cyr, le 1er octobre 1849, le jeune officier court sur cette terre d'Afrique qui a enfanté tant de héros, et où l'appelle sa bravoure et son activité.

Capitaine au deuxième bataillon d'Afrique, il prit part aux nombreuses affaires, aux combats incessants qui se livraient à cette époque sur les parties insoumises de notre colonie.

Puis vint la campagne du Mexique, avec ses gloires et ses tristesses, le capitaine Cajard fut plusieurs fois cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa brillante conduite.

Chef de bataillon en 1870, il se fit remarquer dans plusieurs combats pendant la néfaste campagne, et au siège de Paris, sa bravoure lui valut le grade de lieutenant-colonel.

Nommé colonel au 3e régiment de zouaves, à Philippeville, il prit part à différentes expéditions en affirmant partout son sang-froid, son courage et son talent militaire.

En Tunisie, il commandait une colonne; ses opérations furent si brillantes, qu'il fut nommé général de brigade le 28 juin 1881.

Nommé au commandement de la subdivision de Batna, au sud de la province de Constantine, il s'y fit remarquer par ses rares qualités administratives et une longue expérience acquise à la suite de son long séjour en Afrique.

A la retraite du général Arnoux, le général Cajard fut nommé au commandement de la place de Lyon, — février 1884.

LE DOCTEUR RODET. — Lyon vient de perdre un des hommes qui lui faisait le plus d'honneur; un savant distingué et un homme de bien. M. le docteur Rodet, ancien chirurgien-major de l'Antiquaille, président de la Société protectrice de l'enfance et le véritable créateur à Lyon de cette admirable institution.

Ancien interne de nos hôpitaux, reçu docteur à Paris en 1844, M. le docteur Rodet fut nommé au concours, suivant l'usage lyonnais, chirurgien-major de l'Antiquaille, le 20 juillet 1844, et il exerça ces fonctions de 1849 à 1855. Il a publié un intéressant compte-rendu de son service dans cet hôpital.

M. Rodet est également l'auteur de nombreux travaux fort importants sur les maladies qu'il avait été à même d'étudier de près dans un hopital spécial, et il a glorieusement inscrit son nom à côté de ceux de nos illustrations médicales lyonnaises.

Mais M. le docteur Rodet n'était pas seulement un homme de dévouement. Depuis 1866, il dirigeait la Société protectrice de l'enfance et y consacrait son temps et ses soins, s'occupant des moindres détails. Il surveillait tout, les secours mensuels aux mères, la répartition des prix aux nourrices, l'organisation et le service des crèches, la surveillance des enfants envoyée au dehors, l'étude de toutes les questions intéressant l'enfance.

M. le docteur Rodet est mort en chrétien après avoir vécu en chrétien. C'est un homme de bien qui s'en va et nous sommes heureux de saluer respectueusement sa mémoire.

PUBLICATIONS. — *Les Idoles*, par Georges de Lys. 1 vol. E. Dentu, éditeur. — M. Georges de Lys est un jeune officier qui voile sous ce pseudonyme le nom bien connu d'une vieille famille lyonnaise, et l'œuvre de notre compatriote fait honneur à la cité dont il est fils.

Dans *Les Idoles*, le poète chante les illusions de la jeunesse, si vite envolées, les chastes amours du jeune âge, les premiers sanglots du cœur. Il nous prévient, d'ailleurs, qu'il livre au public ses vers d'adolescent. Pourtant, on sent bientôt percer un sentiment plus mâle, une vigueur de style et de pensée qui laissent entrevoir l'homme fait. De nobles idées s'étalent à chaque page, mises en relief par une langue correcte et sobre, qui cherche ses effets dans la pensée et non dans le miroitement des images. Un souffle pur et puissant anime *Epouse et Mère*, l'*Aïeule;* un esprit délicat et d'une fine naïveté se fait voir dans *Pensée d'enfant*, *Seuls;* une philosophie consolante dans *Quand même.*

Pour ne pas citer tout l'ouvrage, nous nous bornons à renvoyer au volume tous les amateurs d'œuvres saines, délicates et bien dites. La place des *Idoles* est sur toutes les tables et sur le rayon des poètes aimés.

— *Lyon en 1793*. — Le sixième volume de la collection publiée par MM. Metzger et Vaësen, sur la Révolution à Lyon, vient de paraître à la librairie Georg.

Ce volume, le plus émouvant de la série, comprend la période si dramatique du siège de Lyon en 1793.

Un portrait de Dubois-Crancé, le conventionnel qu'un écrivain a tenté récemment de réhabiliter, orne l'ouvrage, qui renferme aussi de curieux fac-simile d'assignats lyonnais.

Enfin, une carte de Lyon pendant le siège, complète le livre et, par l'indication des positions des combattants, rend plus intelligible le récit des opérations militaires dirigées par la Convention nationale contre notre malheureuse ville.

CHANGEMENTS DE NOMS DE RUES DE LA VILLE DE LYON, PROPOSÉS PAR LA COMMISSION MUNICIPALE. — *Texte officiel publié avec des notes critiques et huit plans en couleurs*, par A. STEYERT, *lyonnais*. LYON, — imprimerie Pitrat aîné. — En vente chez l'auteur, rue de la Charité, 4.

Cet intéressant volume reproduit, comme le titre l'indique, le rapport de la Commission municipale, concernant les changements de noms de rues de la ville. Ce rapport, imprimé dans le *Bulletin municipal*, n'avait reçu qu'une publicité très restreinte. Il était donc presque ignoré du public lettré et même des personnes qui s'intéressent particulièrement à l'histoire de notre ville.

Nous devons donc féliciter M. Steyert de la nouvelle édition qu'il nous donne de ce travail important dont il nous fait apprécier la valeur en même temps qu'il nous en montre, dans des notes critiques quelquefois sévères, mais toujours judicieuses les imperfections.

En effet, une étude aussi considérable que celle-ci ne pouvait moins faire que de renfermer des erreurs, des faits inexacts, des assertions hasardées. M. Steyert les relève et en les relevant les complète.

C'est la partie vive de ce savant volume qui fait le plus grand honneur à M. Steyert. Tout bon Lyonnais voudra le posséder.

LE LIVRE D'AMITIÉ, *dédié à Jehan de Paris*, par l'ESCUYER PIERRE SALA, *lyonnois, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par* GEORGES GUIGUE, *ancien élève de l'Ecole des Chartes, archiviste de la ville de Lyon.* — LYON, *librairie générale*. HENRI GEORG, *65, rue de la République, 1884.*

Nous ne faisons qu'annoncer aujourd'hui la publication de cet intéressant volume, nous promettant de lui consacrer prochainement un compte-rendu spécial.



Directeur-Gérant : FÉLIX DESVERNAY.

Impr. A. WALTENER et Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon.



TABLE DES MATIÈRES

DU TOME VII DE *LYON-REVUE*

Directeur Félix Desvernay

5e ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

—

No 43 — JUILLET 1884

N° 44 — AOUT 1884

N° 45. — SEPTEMBRE 1884.

N° 46 — OCTOBRE 1884.

N° 47 — NOVEMBRE 1884.

TABLE DES MATIÈRES

N° 48 — DÉCEMBRE 1884



Publications de LYON-REVUE
Rédacteur en chef : F. Desvernay

LES TRIBULATIONS DE DUROQUET

Pièce de fabrique en trois longueurs

Avec une Préface
par Joséphin SOULARY

A M. Félix DESVERNAY, Rédacteur en chef de *LYON-REVUE*

Mon cher ami,

Ce n'était pas assez que LYON-REVUE réalisât, au point de vue du luxe, de la typographie et de l'élégance artistique, l'idée d'un recueil littéraire sans précédent en province ; vous avez rêvé pour cet organe une destinée plus ambitieuse encore : la mission d'éditer des œuvres lyonnaises qui, sans cette bonne fortune, risqueraient d'être ou mal connues ou complètement inconnues.

Vous m'avez fait part de vos vues à ce sujet, et vous me demandez aujourd'hui de vous aider dans la recherche et le sauvetage de ces épaves de l'esprit lyonnais.

Grosse aventure, pleine de périls et chargée de responsabilités ; en avez-vous bien pesé tous les risques ?

Et d'abord, à quel genre de publications LYON-REVUE servira-t-elle de chaperon auprès du public difficile et délicat dont elle veut gagner les bonnes grâces ? vous comprenez qu'il s'agit ici d'un choix *sérieux* à faire.

Mais voilà que ce diable de mot m'arrête ; on en a tant abusé de nos jours ! On dit un homme sérieux, une entreprise sérieuse ; et le plus souvent l'épithète s'adresse à un homme lourd, à une entreprise véreuse, à un livre indigeste, à une revue assommante.

Au risque de commettre un paradoxe, j'avancerai que, par le temps grave où nous vivons, il n'y a réellement de sérieux que la fantaisie, mère de la morale aimable et des honnêtes gaietés. A ce compte, LYON-REVUE est une publication sérieuse entre toutes ; elle doit donc à son caractère et à son programme de ne patronner que des œuvres à son image et ressemblance.

Et tenez, sans plus de phrases, j'ai là tout justement l'oiseau rare dont elle est en quête :

Imprimez bien vite, pour le plus grand honneur de notre vieille langue gauloise et la plus grande joie des disciples très précieux qu'elle compte encore parmi nous, cette désopilante bouffonnerie ayant titre : Les Tribulations de Duroquet, *pièce de fabrique en trois longueurs*.

La pièce a fait courir tout Lyon aux Théâtres-Guignol de la rue du Port-du-Temple et du Passage de l'Argue. Si la moitié seulement des braves gens qui l'ont applaudie *aux feux de la rampe* la lisent imprimée, bien des fronts aujourd'hui soucieux se dérideront ; bien des lèvres serrées de tristesse se reprendront à rire. Or, le rire étant, au dire de la Faculté, le remède par excellence aux maux du corps et aux peines de l'esprit, il est clair que vous ne pourriez éditer une œuvre actuellement plus *sérieuse* que celle-ci.

Son auteur, M. E. André, dont je m'honore d'être l'ami, m'en avait confié le manuscrit en grand mystère, comme il eût fait d'un péché de jeunesse, et en s'excusant presque de la liberté grande (il n'est tel que le vrai talent pour avoir de ces modesties). Il est donc à cent lieues de soupçonner qu'on puisse songer à lui donner les honneurs de l'impression.

Je vous envie la satisfaction que vous allez éprouver en lui démontrant, par l'évident témoignage de la voix publique, qu'il a fait là tout simplement un chef-d'œuvre de genre.

Recevez, mon cher ami, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Joséphin Soulary.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Prix : Papier ordinaire, 2 fr. 50 ; Papier de luxe, 5 francs.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE HENRI GEORG
Rue de la République, 65, LYON

Nos Lyonnais

LOUIS GUY

Peintre et Aquafortiste

PAR

Félix DESVERNAY
Rédactr en chef de *Lyon-Revue*

Suite de 47 Eaux-Fortes de Louis Guy
dont un portrait de l'artiste
publiées par Félix Desvernay
et imprimées par A. Wulliam

Un beau volume in-4°, tiré à 50 exemplaires, imprimé par Waltener et Cie, en caractères gothiques et elzéviriens, avec encadrements et lignes soulignées en rouge.

Papier teinté	Prix	40	fr.
Papier de Hollande	»	50	»
Papier brun, vert, bleu et gris........	»	60	»

Imp WALTENER ET Cie, rue Belle-Cordière, 14. — Lyon.

LYON-REVUE

RECUEIL LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SCIENCES ET BEAUX-ARTS

LYON-REVUE

RECUEIL LITTÉRAIRE

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

ILLUSTRATIONS DE E. FROMENT

SCIENCES ET BEAUX-ARTS

Directr et Rédactr en Chef : FÉLIX DESVERNAY

Officier d'Académie

Membre de la Société littéraire, historique et archéologique
de Lyon

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22, Rue Palais-Grillet

TOME VIII

SIXIÈME ANNÉE



LYON

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

1885

Lyon-Revue

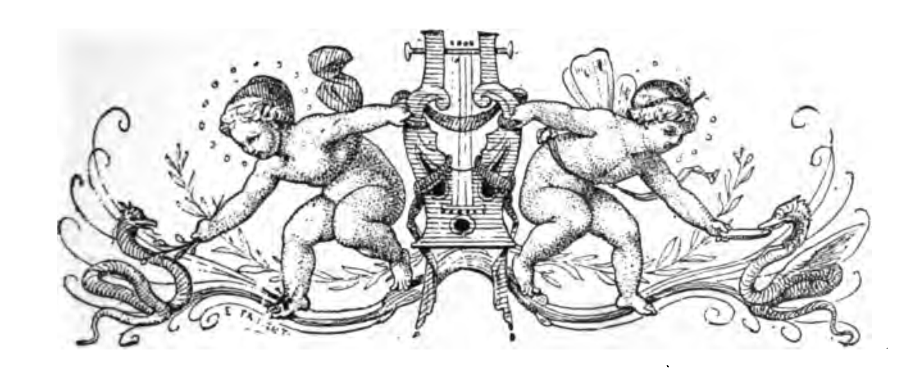


Directeur et Rédacteur en Chef :

Félix DESVERNAY

VICTOR DE LAPRADE





POÉSIE

MA PLAINE

Quand le soleil s'efface
Derrière un noir rideau,
Je choisis une place,
Où nul bruit ne se fasse,
Contre un mur du coteau.

Je regarde la plaine
Douce à mon souvenir,
Où l'automne m'amène,
Quand sa corbeille est pleine
Et qu'elle va jaunir,

Ses enclos, ses lisières
Et ses prés de velours,
Ses tremblantes clairières,
Ses chaumes, ses rivières
Dont j'aime tant le cours;

Ses rives ombragées
Qui font de verts rubans ;
Ses routes allongées,
De poussière chargées,
Comme des cordons blancs ;

Ses vieux toits qui brunissent
Par la mousse couverts,
Ses fermes qui blanchissent,
Ses clochers qui surgissent
Entre les arbres verts ;

Ses champs gris qu'on travaille,
Ses étangs argentés,
Et ses grands tas de paille,
Et ses croix dont se raille
L'esprit fort des cités.

Le haut de la colline,
Où je vais pour tout voir,
Au soleil qui décline,
En azur se dessine
Sur un fond jaune et noir ;

Et le jour rose tendre
Qui pâlit le gazon,
A mes pieds vient descendre
Et commence à s'étendre
Jusqu'au sombre horizon.

Sur cette plaine immense
Quand plongent mes regards,
Des jours de mon enfance
J'y relis en silence
Les souvenirs épars.

Mon passé fut bien vide,
Je n'en regrette rien ;
Mais, dans son cours rapide,
Mon ciel le plus limpide
Ce fut encor le tien !

Oh ! ma petite ville,
Séjour trop tôt quitté !
Oh ! notre enclos fertile,
Oh ! le hameau tranquille
Où je fus allaité !

Oh ! les croix du Calvaire,
Oh ! le clocher natal
Dont le couchant éclaire
Le faîte séculaire,
Et qui semble un fanal !

Oh ! la verte avenue
Et les hauts peupliers,
L'étang, la plaine nue
Et la route connue
Le long des églantiers

Là, pas d'humble village,
De château sans renom,
Pas de site sauvage,
Pas de frais paysage
Dont j'ignore le nom;

Et le soir à la brise,
Cloche n'a pas tinté
Que sa voix ne me dise
Sur quelle vieille église
L'Angelus a chanté.

Ici, pas de relique
Des âges féodaux,
D'ogive, de portique,
Ni de couvent gothique
Avec ses grands arceaux,

Où déchirant le lierre
Pour lire des blasons,
Je n'aie avec mystère
Interrogé la pierre
Des nobles écussons.

Je connais toute histoire
Des sorciers d'autrefois,
Toute légende noire
Et tout ce qu'il faut croire
Du lutin dans les bois.

Je sais quelle eau limpide,
Perdue au bord du pré,
Dans un domaine aride
Remplit la gourde vide
Du chasseur altéré.

Je sais où l'on écoute
Les plus douces chansons,
Où l'on ramasse en route
Sous une fraîche voûte
Les mûres des buissons.

Oui, je sais tes merveilles,
Ma plaine, et tes douceurs,
Ainsi que les abeilles
Savent les plus vermeilles
Entre toutes les fleurs.

Ainsi que l'hirondelle
Sait les toits abrités;
Et que jeune et fidèle
Un amant de sa belle
Sait toutes les beautés!

Ceux dont la rêverie,
Sans nul frais souvenir,
De nature chérie,
De bois et de prairie
Ne peut s'entretenir;

Ceux qu'une ville noire
Dès l'enfance a pâlis,
Ceux-là ne sauraient croire
Qu'on garde la mémoire
Et l'amour du pays.

La campagne est un livre
Fermé pour les méchants,
Mais de s'y sentir vivre
Le poëte s'enivre :
Sa patrie est aux champs !

Les uns ont les rivages
De l'éternelle mer ;
D'autres, les monts sauvages,
Orgueilleux paysages
Où le chant devient fier ;

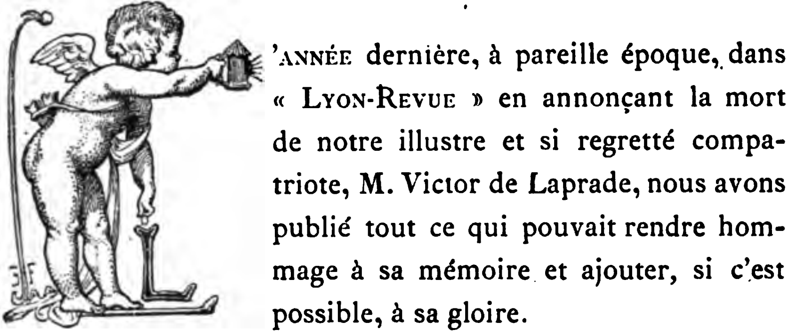
D'autres, les lacs limpides
Aux reflets éclatants ;
Moi, les plaines humides,
Et leurs soleils timides,
Et leurs pâles étangs.

VICTOR DE LAPRADE.





M. VICTOR DE LAPRADE



L'année dernière, à pareille époque, dans « Lyon-Revue » en annonçant la mort de notre illustre et si regretté compatriote, M. Victor de Laprade, nous avons publié tout ce qui pouvait rendre hommage à sa mémoire et ajouter, si c'est possible, à sa gloire.

Nos lecteurs se souviennent peut-être des lignes émues que personnellement nous avons cru devoir lui consacrer, ainsi que de la plupart des discours prononcés, le jour de ses funérailles, par ses admirateurs et ses amis ; enfin des suprêmes et consolants adieux qui lui ont été adressés de toutes parts, à Lyon et à Paris, par la presse de tous les partis.

Aujourd'hui, pour compléter en quelque sorte ces nombreuses manifestations de touchante sympathie, qui s'expliquent par le caractère du poète que nous avons perdu, qui n'était pas seulement un grand esprit, mais un grand cœur, nous voulons reproduire le beau discours que tous ont lu sans

doute, mais que tous aimeront à relire, le magnifique éloge que M. François Coppée a prononcé à l'Académie Française en lui succédant.

Ce beau morceau d'éloquence, qui avait sa place marquée dans notre recueil, organe fidèle de notre histoire lyonnaise, ancienne et contemporaine, restera comme le plus haut témoignage d'admiration qui ait été donné à ce génie, à cette grande âme : Victor de Laprade.

Félix DESVERNAY.

ÉLOGE DE M. VICTOR DE LAPRADE

Discours de Réception

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Prononcé le 18 décembre 1884 par M. François COPPÉE

Messieurs,

Au moment où j'ai le redoutable honneur de parler devant vous, je suis assurément très ému ; mais mon cœur, pénétré de gratitude, n'éprouve pourtant aucune crainte. Il circule autour de moi un effluve de sympathie qui m'échauffe et m'encourage. L'Académie, qui est une des rares et glorieuses institutions encore intactes et debout parmi les ruines de la vieille France, tient à ses anciens privilèges, et, en faveur du poète, à peu près banni de la société

moderne, elle exerce généreusement le droit d'asile. Chez elle, il se sent en sûreté, dans une atmosphère de bienveillante protection, comme le fugitif des temps mérovingiens sous le cloître paisible de Saint-Martin-de-Tours. Je me lève donc plein de confiance, me rappelant quel culte vous gardez pour la poésie, confus sans doute d'être un de ses moindres serviteurs, mais certain que vous m'avez choisi comme un des plus fidèles.

Vous m'avez élu pour succéder à M. de Laprade, qui lui-même occupait au milieu de vous la place d'Alfred de Musset; et rarement, me semble-t-il, vous aviez mieux prouvé que par ces élections successives votre goût hospitalier pour les poètes et la libérale variété de vos choix. Je diffère autant de mon prédécesseur qu'il ressemblait peu au sien; mais vous vous plaisez à ces contrastes. Après le grave contemplateur des glaciers et des hautes futaies, vous appelez à vous un rêveur des rues de Paris; ayant entendu le rossignol des Alpes emplir de sa voix puissante les solitudes du vallon nocturne, vous écoutez la petite chanson du bouvreuil en cage sur une fenêtre du faubourg. Il vous suffit que les deux oiseaux chantent à votre gré; et vous faites le même accueil aux deux poètes.

Une fois seulement, j'ai eu le bonheur d'approcher M. de Laprade, pendant un des courts voyages à Paris que sa santé lui permettait, il y a quelques années; une heure seulement, j'ai pu voir ce doux et noble visage, qui est encore présent à vos souvenirs. Mais, je puis le dire, nous nous connaissions de longue date. Ecolier de vingt ans, j'avais plus d'une fois suivi, un de ses livres à la main, les allées tournantes de cette pépinière du Luxembourg où, comme il l'a dit dans une de ses plus gracieuses poésies :

On feuilletait un jeune cœur,
On s'absorbait dans un vieux livre.

Quand mes premières rimes furent imprimées, je les lui offris en élève timide, il les lut en maître indulgent; et l'unique poignée de

main que nous échangeâmes plus tard ne fit que mieux unir mon respect filial à sa paternelle sympathie. Il m'en a donné plus d'un témoignage. Je conserve précieusement et souvent je relis avec émotion une lettre de M. de Laprade dans laquelle il me remercie d'une page bien sincère écrite sur ses œuvres, et « conçoit l'espérance » — ce sont ses propres expressions — « d'être un jour loué par moi dans un lieu plus « retentissant et plus solennel ». Ce désir, il l'a confié à plusieurs d'entre vous ; il l'exprimait encore, dans les derniers jours de sa vie, devant sa chère famille. J'éprouve une grande douceur à croire que son suffrage ne me manque pas aujourd'hui, et j'aime la tâche que vous m'imposez de faire l'éloge d'un poète de race qui fut excellent pour moi, car je suis soutenu dans ce devoir par deux sentiments : l'admiration et la reconnaissance.

Issu d'une noble et ancienne famille du Forez, Pierre-Marin-Victor-Richard de Laprade naquit en 1812, à Montbrison, contrée montagneuse et boisée. Deux veuves, ses aïeules, le bercèrent avec de tragiques histoires du temps de la Terreur. L'une d'elles, sa grand'mère du côté maternel, portait sur son cœur, comme une relique, l'admirable testament de son mari, M. Chevassieu, maire de Montbrison, fusillé à Feurs, avec dix autres parents des Laprade, dans un massacre de dix-huit victimes ordonné par Javogue, un des plus hideux proconsuls d'alors.

L'aïeul paternel du poète, M. Marin de Laprade, soldat et savant qui avait vaillamment porté l'épée de cadet, avant d'exercer avec talent la carrière médicale à Montbrison, avait comparu, le même jour que son ami, M. Chevassieu, devant le tribunal de sang. Absous par hasard, il avait peu survécu à cette terrible journée. Ainsi entrèrent dans l'âme du poète, dès ses premières années, les deux convictions qu'il conserva toute sa vie ; il puisa dans la vue sublime des montagnes l'amour de la liberté, et dans les sinistres légendes de son foyer l'horreur de la Révolution.

Dès lors, dans cette libre poussée au milieu d'un beau paysage,

son esprit reçut aussi, je le crois, le germe de ce sentiment de la nature qu'il devait répandre, si intense et si grandiose, dans tous ses poèmes. Je veux me reporter par l'imagination, comme il l'a fait si souvent par le souvenir, au temps de sa rustique enfance.

La famille, une famille de cadets, déjà médiocrement pourvue en 89, est absolument ruinée; elle ne possède plus guère que la vieille maison, débris d'une demeure seigneuriale, avec sa tourelle d'angle et les murs où les saxifrages détruisent, en les fleurissant quelques vestiges d'anciens ornements sculptés. Le père, médecin comme l'aïeul, est loin d'être encore devenu le professeur de clinique qui fera plus tard de savants élèves à l'Ecole de médecine de Lyon; à l'heure qu'il est, il ressemble beaucoup au bon docteur de *Pernette*. C'est un praticien de province, qui va dès le matin visiter ses malades, au trot d'une jument paysanne. La mère et l'aïeule consacrent les longues heures de la journée aux soins du logis, mais surtout au nouveau-né. Quand le ciel sourit, elles l'emportent dans la campagne, qui est tout proche, au bout de quelque ruelle solitaire. On fait halte bientôt, sur la lisière d'un bois, devant un large horizon. Là, l'enfant se roule dans l'herbe, essaye ses premiers pas sous les chênes, tourne vaguement ses regards du côté des cimes lointaines. On ne revient qu'au coucher du soleil, pour le repas du soir; et lorsque le père rentre à son tour et présente à sa jeune femme une poignée de fleurs alpestres, qu'il a cueillies, en conduisant son cheval par la bride, le long d'un chemin escarpé, la mère les pose en souriant sur le berceau du petit garçon, endormi déjà, et le futur poète des sommets respire jusque dans ses premiers rêves l'enivrant et salubre parfum des montagnes.

Ce parfum, qu'il aima toute sa vie et qui embaume toute son œuvre, il en eut la nostalgie pendant son séjour entre les hautes murailles du lugubre lycée de Lyon. Celui qui devait écrire, sous le titre de l'*Education homicide*, des pages brûlantes d'indignation contre les dangers de l'internat, souffrit plus que tout autre de ces années de caserne imposées à l'enfance. Animé de l'esprit du

devoir et de la discipline, il fit de fortes et excellentes études ; mais il était surtout soutenu par l'espoir des vacances dans ses chères montagnes foréziennes, où celui qui devait être le poète de la nature se retrempait dans la nature.

Il sortit épuisé, presque mourant de sa prison scolaire, et il fallut le généreux soleil du Midi pour lui rendre la santé et la force de son âge. M. de Laprade fit son droit à Aix-en-Provence, où il vécut quatre ans, et tous les témoins de cette époque de sa vie le représentent comme un étudiant laborieux, mais d'un caractère expansif, parfois même d'une gaieté débordante. N'aimez-vous pas cette joyeuse jeunesse précédant une vie de hautes vertus et une œuvre austère? Le fleuve coule majestueusement entre deux calmes rives; mais, remontez à la source, vous la découvrirez où il y a des gazouillements et de la verdure. On peut dire que M. de Laprade ignorait alors sa vocation. Sans doute, cette Provence qui ressemble à la Grèce, ces paysages arides, mais aux lignes magnifiquement harmonieuses, ces côtes, ces promontoires de la Méditerranée qui se découpent sur le bleu du ciel et se reflètent dans le bleu de la mer, éveillaient sourdement l'inspiration chez un lecteur enthousiaste d'Homère et d'André Chénier. Mais, sincèrement humble de cœur, il s'estimait assez heureux de comprendre, d'admirer les poètes, et n'osait croire qu'il en fût un lui-même.

Ses amis lui révélèrent son noble pouvoir. Il en comptait beaucoup parmi les Lyonnais, ses compatriotes, et aussi dans un groupe d'étudiants appartenant à la noblesse polonaise, réfugiés en France depuis la récente proscription. L'un de ces jeunes gens insista pour que M. de Laprade écrivît quelques strophes dans son album. C'en était fait; le vase avait débordé. Depuis ce jour, l'élève en droit fit des vers ; mais toujours modeste, il les faisait seulement pour lui, pour ses camarades, sans l'ombre d'une ambition littéraire, sans rêve de succès et de gloire. N'avais-je pas raison de comparer la poésie de M. de Laprade à une source? Elle jaillissait de lui, naturellement, sans effort, limpide et chantante

au départ comme l'eau d'une source dans les bois, mais, comme elle aussi, discrète d'abord et cachée.

Ses études de droit terminées, gardant toujours une grande confiance du goût impérieux qui l'entrainaît vers les lettres, M. de Laprade se fit inscrire au barreau de Lyon, plaida quelque peu, remplit auprès d'un avocat en vogue les fonctions de secrétaire, songea même un instant à entrer dans la magistrature. Celui qui fut par la suite un professeur éloquent et disert, prenait ainsi l'habitude de la parole, quand un voyage en Suisse et en Savoie, qui lui révéla les grandes Alpes, exalta jusqu'à l'enivrement ses facultés poétiques. Il sentit sa pensée s'élever avec sa personne dans l'ascension des pics blancs de neige, et la vue des aigles qui passaient lui fit comprendre qu'il avait le grand coup d'aile. Il revint cependant, quelque temps encore dans la sombre étude du quartier Saint-Jean, où il feuilletait, d'un doigt distrait, les paperasses judiciaires; mais quand il en sortit, à la fin de son stage, quand il se décida à venir tenter la fortune de la publicité, il emportait une grande partie des *Odes et Poèmes*, des *Poèmes évangéliques* , et sa *Psyché* tout entière.

J'ai dit qu'il n'était pas un ambitieux. Rien en lui de ces grands hommes de province, si fortement dépeints par Balzac dans sa *Comédie humaine*, qui se ruent sur Paris en berçant leurs rêves de domination au trot des lourdes diligences et jettent à l'énorme capitale, du haut de quelques mansardes de la montagne Sainte-Geneviève, le défi du conquérant. M. de Laprade, pour nous servir d'un mot qui aurait plu à son tempérament religieux, ne vient à Paris qu'en pèlerinage. Hadji littéraire, il foulera le sol de la Mecque intellectuelle ; mais, cette fois-ci comme les autres, il n'y fera qu'un séjour limité. Bientôt il repartira, non seulement pour se replonger dans la nature où il puise ses meilleures inspirations, mais aussi pour revoir sa patrie adoptive, cette ville de Lyon qu'il aime, qu'il préfère au tumultueux, au fiévreux Paris, cette ville de Lyon, grandiose et triste, un peu brumeuse aussi parfois, comme

la pensée du poète, et que domine l'autel aérien de Notre-Dame de Fourvière, ainsi que l'œuvre de M. de Laprade est dominée par l'idée de Dieu.

Je puis évoquer devant vous l'image de l'auteur de *Psyché* à ce moment de sa jeunesse déjà mûrie et devenue grave, tel qu'il fût présenté, notamment, par son compagnon Ballanche, à l'Abbaye-aux-Bois, où il s'inclina devant le majestueux silence de Chateaubriand. Ce portrait est signé du nom de notre maître à nous tous, les poètes, d'un maître qui fût particulièrement celui de M. de Laprade, du nom cher et vénéré de Lamartine :

« Il était grand, » dit-il, en parlant du jeune homme qui vînt le saluer à Saint-Point, « il était grand, élancé, la tête chargée de « modestie, un peu inclinée en avant, le regard bleu et nuancé de « blanches visions comme une eau de golfe traversée par beaucoup « de voiles, le front plein, les traits mâles, quoique avec une ex- « pression générale mélancolique, le teint pâli par la lampe, la « physionomie pieuse, si l'on peut se servir de cette expression, « c'est-à-dire la physionomie d'un jeune homme qui écoute les « voix célestes entendues de lui seul, et dont la pensée, consumée « du doux feu de l'encensoir, monte habituellement en haut plus « qu'elle ne se répand sur les choses visibles d'ici-bas. »

Il y a dans ces lignes magistrales, plus qu'un portrait idéalisé du poète ; il y a la définition même de son génie poétique, qui venait de se révéler alors au monde littéraire par la publication de *Psyché*.

Vous l'admirez tous, cette pure fleur de poésie éclose dans un esprit pénétré par Platon, ébloui par Phidias, mais resté, malgré sa juvénile témérité, sincèrement, absolument chrétien ; vous le connaissez, ce poème charmant et profond où l'auteur, employant le plus gracieux des symboles, montre dans la légende de cette jeune fille devenant l'épouse d'Eros, la destinée de l'âme humaine s'unissant à Dieu dans l'éternité ; où le poète, éclairant, rajeunissant en quelque sorte aux lueurs de la philosophie la mythologie antique, en dégage la signification morale, le spiritualisme supé-

rieur, l'idée profondément religieuse. Conception nouvelle et hardie, où se trouve une fois de plus posé l'insoluble problème qui a inquiété et inquiètera le monde jusqu'à son dernier soir : car toujours Eve regarde d'un œil plein de désir les fruits de l'arbre de la Science ; toujours Psyché allume en tremblant sa lampe pour contempler le visage de son divin amant : toujours l'épouse de Lohengrin a sur les lèvres la question interdite ; et, jusque dans les Contes de berceuses, toujours la femme de Barbe-Bleue serre dans sa main frémissante la clef de la chambre défendue. Toujours le mystère ! Toujours Isis sous son voile ! Toujours l'inflexible et désespérante consigne passée d'âge en âge : Aimer et croire sans connaître.

Ce poème de *Psyché*, dont je ne puis qu'indiquer le sens philosophique, mais dont je ne saurais trop louer la forme impeccable, où le dessin classique s'allie à la couleur moderne, fut bientôt suivi des *Odes et Poèmes*. C'est là, je n'hésite pas à le dire, que M. de Laprade, dans toute la force de son talent, a fait sa plus riche et sa plus féconde moisson lyrique ; c'est là qu'il a chanté, avec cet enthousiasme, cette exubérance de jeunesse que les poètes eux-mêmes n'éprouvent qu'une fois dans la vie, son cantique à la gloire de l'univers visible, son hymne à la nature.

Aucune analyse ne vaut la vue d'un chef-d'œuvre, et l'éloge doit ici faire place à la citation. Relisons donc ensemble, si vous le voulez bien, un fragment de ce *Poème de l'Arbre*, où est exprimée, avec une poésie supérieure à toutes les éloquences, la fusion de l'âme humaine et des choses ; relisons ces vers impérissables, qui rayonneront dans le trésor des anthologies comme les planètes dans le ciel d'une nuit étoilée :

A UN GRAND ARBRE

L'esprit calme des lieux habite dans les plantes.
Heureux est le grand arbre aux feuillages épais ;
Dans son corps large et sain la sève coule en paix,
Mais le sang se consume en nos veines brûlantes.

A la croupe du mont tu sièges comme un roi;
Sur ce trône abrité, je t'aime et je t'envie;
Je voudrais échanger ton être avec ma vie,
Et me dresser tranquille et calme comme toi.

Le vent n'effleure pas le sol où tu m'accueilles;
L'orage y descendrait sans pouvoir t'ébranler;
Sur tes plus hauts rameaux, que seuls on voit trembler,
Comme une eau lente, à peine il fait gémir les feuilles.

L'aube, un instant, les touche avec son doigt vermeil;
Sur tes obscurs réseaux semant sa lueur blanche,
La lune aux pieds d'argent descend de branche en branche,
Et midi baigne en plein ton front dans le soleil.

L'éternelle Cybèle embrasse tes pieds fermes;
Les secrets de son sein, tu les sens, tu les vois;
Au commun réservoir en silence tu bois,
Enlacé dans ces flancs où dorment tous les germes.

Salut, toi qu'en naissant l'homme aurait adoré!
Notre âge, qui se rue aux luttes convulsives,
Te voyant immobile à douter que tu vives,
Et ne reconnaît plus en toi d'hôte sacré.

Ah! moi je sens qu'une âme est là sous ton écorce :
Tu n'as pas nos transports et nos désirs de feu,
Mais tu rêves, profond et serein comme un dieu;
Ton immobilité repose sur ta force.

Salut! Un charme agit et s'échange entre nous.
Arbre, je suis peu fier de l'humaine nature;
Un esprit revêtu d'écorce et de verdure
Me semble aussi puissant que le nôtre et plus doux.

Verse à flots sur mon front ton ombre qui m'apaise;
Puisse mon sang dormir et mon corps s'affaisser;
Que j'existe un moment sans vouloir ni penser :
La volonté me trouble et la raison me pèse.

Je souffre du désir, orage intérieur;
Mais tu ne connais, toi, ni l'espoir ni le doute,
Et tu n'as su jamais ce que le plaisir coûte;
Tu ne l'achètes pas au prix de la douleur.

Quand un beau jour commence et quand le mal fait trève,
Les promesses du Ciel ne valent pas l'oubli;
Dieu même ne peut rien sur le temps accompli;
Nul songe n'est si doux qu'un long sommeil sans rêve.

Le chêne a le repos, l'homme a la liberté...
Que ne puis-je en ce lieu prendre avec toi racines!
Obéir, sans penser, à des forces divines,
C'est être dieu soi-même, et c'est ta volupté.

Verse, ah! verse dans moi tes fraîcheurs printanières,
Les bruits mélodieux des essaims et des nids,
Et le frissonnement des songes infinis;
Pour ta sérénité je t'aime entre nos frères.

Si j'avais, comme toi, tout un mont pour soutien,
Si mes deux pieds trempaient dans la source des choses,
Si l'Aurore humectait mes cheveux de ses roses,
Si mon cœur recélait toute la paix du tien;

Si j'étais un grand chêne avec ta sève pure,
Pour tous, ainsi que toi, bon, riche, hospitalier,
J'abriterais l'abeille et l'oiseau familier
Qui, sur ton front touffu, répandent le murmure;

Mes feuilles verseraient l'oubli sacré du mal,
Le sommeil, à mes pieds, monterait de la mousse;
Et là viendraient tous ceux que la cité repousse
Ecouter ce silence où parle l'idéal.

Nourri par la nature, au destin résignée,
Des esprits qu'elle aspire et qui la font rêver,
Sans trembler devant lui, comme sans le braver,
Du bûcheron divin j'attendrais la cognée.

Cette ivresse, cette exaltation du poète devant la nature ont trompé des critiques superficiels; ils ont cru y discerner un penchant vers le panthéisme mystique, vers cet espoir vague, mais passionné, de s'unir à Dieu dans les choses, de s'ensevelir ainsi, de s'anéantir dans son sein. M. de Laprade a été très sensible à cette accusation, car elle offensait ses plus chères croyances. Mais

son œuvre est là qui proteste. Jamais, dans ses plus complètes extases, dans les heures où il unit plus intimement son âme à l'univers, il n'oublie celui qui en est l'auteur ; jamais dans ses vers la personne humaine ne cesse d'être distincte de la personne divine, dont le monde est l'ouvrage et dont les spectacles les plus enchanteurs ne sont que la manifestation. Il y a, dans les doctrines panthéistes, une très séduisante et, par conséquent, très dangereuse embûche tendue à notre raison pour la faire choir dans l'adoration de la matière. L'auteur d'*Hermia*, — je cite à dessein le titre de ce poème, le plus mystique de tous ceux de M. Victor de Laprade, — n'y est point tombé. Sa pensée se mêle un moment à la création, mais pour remonter aussitôt vers le Créateur : elle est pareille à l'eau du ciel, qui est absorbée par la terre, mais pour reparaître bientôt dans le flot des sources, dont le murmure est une prière, dans la rosée des fleurs, dont le parfum est un encens.

Les *Poèmes évangéliques*, ainsi que les recueils qui les suivirent, prouvèrent d'ailleurs que le besoin de solitude du poète avait été sans danger pour sa foi chrétienne, que le démon du doute n'était pas venu le tenter dans ses retraites du désert, et qu'il n'y avait pas été pris, comme les gymnosophistes de l'Inde, par le dégoût de la vie et par le vertige du néant. Maintenant, c'est Dieu, toujours Dieu, qu'il adore dans la nature ; il garde pour elle le même ardent amour, mais, sous toutes ces apparences, il ne cesse de voir distinctement l'idéal divin ; il lui emprunte des symboles, mais à l'imitation de Celui qui parlait si délicieusement sur la montagne des lis des champs et des oiseaux du ciel. De par son pouvoir de magicien lyrique, il prête une voix aux glaciers et aux torrents, il anime les chênes et les roses ; mais toute cette symphonie n'éclate que pour la plus grande gloire du Maître vivant et créateur et monte tout droit vers le ciel. Sacrifiant sur les hauts lieux et oubliant peut-être un peu trop l'humanité qui s'agite et souffre dans les vallées, M. de Laprade approche alors, autant que le permet le siècle, de l'idéal qu'il s'est fait du poète des temps primitifs,

de l'antique Orphée ; il devient, selon la belle expression de Lamartine, un véritable prêtre de la parole chantée. Le mot *Dieu* est celui qui jaillit le plus souvent de sa plume ; et dans ses vers harmonieux et limpides, le nom sacré retentit sans cesse, ainsi que résonne, le soir, au milieu des bruits de la campagne, la voix d'une cloche de village appelant obstinément les fidèles à la prière.

Qu'on ne s'y trompe pas, cependant : mes paroles auraient étrangement trahi ma pensée si je vous avais représenté M. de Laprade comme un rêveur en dehors de toute humanité, un muezzin criant sans relâche le nom d'Allah du haut des minarets, un hiérophante toujours absorbé dans les mystères. Il n'a point cette monotonie sacerdotale ; il est beaucoup plus humain. Dans les *Symphonies*, par exemple, livre qui marque, selon moi, le point culminant de son œuvre, bien des poèmes, *Rosa mystica* et la *Tour d'ivoire* contiennent un élément déjà plus vivant, plus dramatique ; ils sont écrits sous la dictée de la passion. De plus, le poète excelle dans l'expression de beaucoup de sentiments intimes, des sentiments de famille surtout, et les vers par lui dédiés à sa mère, à son père, à ses aïeux, sont pleins de tendresse respectueuse et font prévoir qu'il trouvera plus tard les accents si touchants du *Livre d'un Père*. Dans ce domaine de la sensibilité, il abonde en mots de la plus pénétrante émotion, en vers tout entiers jaillis du cœur.

Qui osera lui reprocher d'avoir gardé pour lui seul certains secrets de son âme, ou du moins de ne les avoir laissé deviner qu'à travers le brouillard de l'abstraction ou sous le voile de l'allégorie ? Sans doute, la plupart des poètes modernes ne nous ont pas habitués à tant de réserve ; ils ont un besoin, un abandon de confidence, parfois bien indiscret, mais dont, moins que tout autre, j'aurais le droit de leur faire un crime, ayant moi-même à confesser quelques fautes vénielles sur ce point. N'est-ce pas un motif de plus pour que je respecte, pour que j'admire le chaste silence de M. de Laprade, qui lui était imposé par le plus délicat des sentiments, par la pudeur ?

Tant d'ouvrages d'une inspiration si haute et si pure, d'une forme si parfaite, avaient désigné M. de Laprade à l'attention, aux récompenses de l'Académie françaises. Parlant à M. de Laprade de ces lauréats qui deviennent des candidats, puis des élus, M. Vitet a comparé spirituellement l'Académie à une mère de famille prévoyante qui songe d'avance aux alliances possibles. On peut donc dire que, depuis longtemps, M. de Laprade était plus qu'un prétendant, mais une sorte de fiancé.

Il augmentait ses titres à votre suprême faveur par ses remarquables leçons à la Faculté des lettres de Lyon, où l'avait appelé, dès 1847, la bienveillance de M. Salvandy et où il commentait, en poète et en philosophe, les chefs-d'œuvre de notre littérature nationale.

Admis, encore jeune, à l'honneur de siéger parmi vous, goûtant la douceur d'une heureuse union et voyant grandir autour de lui une belle et nombreuse famille, aimant cette noble profession de l'enseignement supérieur, qui laissait assez de loisirs au rêveur, assez de vacances au montagnard, sans richesses mais sans besoins, satisfait de sa renommée parmi les lecteurs choisis, renommée que n'avait même pas souhaitée cet artiste vraiment désintéressé, M. de Laprade vécut alors des jours calmes et prospères, que le travail et les joies du foyer suffisaient à remplir. Ce ciel était trop pur; un orage, un orage politique, y éclata.

Profondément attaché à ses convictions monarchiques et religieuses, M. de Laprade n'avait pas été sans partager les espérances, les illusions, pour mieux dire, qui naquirent dans beaucoup d'esprits à la suite de l'inexplicable révolution de Février, et il fut de ceux qu'assombrit le coup d'État du 2 décembre. Néanmoins, il ne manifesta pas tout d'abord son antipathie contre le nouveau régime, estimant sans doute, et avec raison, que le poète est libre de ne se point se jeter dans les tumultes. Mais vers 1860, quand les conséquences de la guerre d'Italie inquiétèrent les catholiques, il publia sur les choses du temps, quelques satires, plutôt morales que poli-

tiques, dont l'une intitulée : les *Muses d'Etat*, fit destituer son auteur. L'émotion fut grande, la fonction de professeur de Faculté ayant été considérée jusque-là comme à peu près inamovible.

Permettez-moi de ne pas m'étendre sur les satires de M. de Laprade. Ce n'est pas qu'on n'y puisse rencontrer beaucoup de bon, et même de l'excellent; on y remarque surtout une puissance d'ironie, une verve mordante qu'on ne soupçonnerait pas chez l'auteur de *Psyché*, et cette main, habituée à toucher la lyre virgilienne, a su faire vibrer les cordes d'airain de Juvénal. Mais ces satires datent de loin et n'offrent plus qu'un intérêt rétrospectif. N'est-ce pas d'ailleurs le sort ordinaire des vers politiques, et ne sont-ils pas comparables aux balles de guerre? Elles sifflent et font leur œuvre de destruction, le jour du combat; mais elles sont froides, quand on les ramasse, le lendemain sur le champ de bataille.

J'aime mieux insister sur la force d'âme qu'opposa le poète au coup qui le frappait. Ce coup lui était particulièrement cruel, car il diminuait ses médiocres ressources et l'atteignait dans ses besoins de père de famille; mais il ennoblit encore plus cette existence si noble, en y ajoutant la beauté du malheur, du malheur subi avec le plus simple et le plus fier courage. M. de Laprade dédaigna la popularité que sa disgrâce lui improvisait, n'eut aucune faiblesse, ne laissa échapper aucune plainte; il vécut seulement dans une plus étroite retraite et travailla davantage. On peut dire qu'à partir de cette heure de crise, le caractère de cet homme de bien se rapprocha autant qu'il est possible de la perfection morale et se revêtit d'une suprême dignité.

Dans le cabinet paisible où il s'attarde près de sa lampe, protégé par le regard des portraits d'ancêtres, il peut maintenant, comme il l'a raconté dans un mâle poème, voir surgir, une nuit, l'ombre du grand Corneille en personne. Le père de *Polyeucte* et d'*Horace* est heureux de visiter dans sa solitude ce chrétien résigné, ce bon patriote, ce frère pauvre et il lui sourit avec bienveillance. Un tel hôte est digne en effet d'accueillir Corneille, de lui dire : Sieds-toi!

de parler avec lui d'honneur sévère, de stoïque devoir, et d'écrire sous sa dictée des vers dignes du maître.

L'incursion de M. de Laprade dans le domaine de la satire eut, du reste, un autre avantage que de lui fournir l'occasion de montrer, dans un jour d'adversité, la hauteur et la beauté de son âme ; elle lui révéla un style plus souple, plus familier, sans qu'il cessât d'être lyrique ; elle détendit, elle humanisa, en quelque sorte, son inspiration. Désormais, le poète gravira toujours les cimes, mais, à la descente, il s'arrêtera dans les villages, entrera dans les fermes, s'entretiendra avec les laboureurs ; et la grandiose solitude de ses paysages va se peupler de figures touchantes. C'est ainsi qu'il écrit *Pernette*, et le succès populaire de cet émouvant et charmant récit le récompense de cette rénovation de son talent.

Dans cette idylle héroïque, M. de Laprade n'a pas seulement doté les lettres françaises d'un poème qui se peut comparer sans désavantage à l'*Hermann et Dorothée* de Gœthe ; mais comme pressentant nos prochains malheurs, il a, d'un geste prophétique, montré aux paysans le vieux fusil pendu par deux clous aux murs de la chaumière, l'arme de chasse pendant la paix, d'embuscade aux jours d'invasion, que plus d'un désespéré de nos pays de l'Est devait bientôt emporter sous sa blouse, par les nuits sans lune, et dont les coups mortels firent vider les étriers à bien des éclaireurs allemands.

Quand l'horrible guerre éclata, quand le double désastre de Reichshoffen et de Sedan nous fit monter la rougeur à la face, l'auteur de *Pernette*, malgré sa barbe grise, aurait bien voulu imiter le héros de son poème, Pierre le franc-chasseur, et saisir à son tour le fusil du volontaire, le mousquet rouillé des Chouanneries et des Guerillas ; car aucun citoyen n'éprouva plus profondément, plus douloureusement que lui cette impression de viol et d'outrage qui alors déchira tous les cœurs.

Mais, cloué dans son logis moins par l'âge que par le mal qui devait faire de ses dernières années une lente agonie, il ne put

qu'accompagner nos soldats de ses ardentes prières et de ses vœux passionnés, Il ne faillit pas du moins à ce devoir, et parmi les cris de guerre qu'arrachait alors à nos poètes le désespoir national, il en poussa d'admirables. Où trouvera-t-on plus d'enthousiasme vraiment français plus d'éloquence patriotique, que dans les vers de M. de Laprade aux Bretons, que dans ces strophes enflammées, où l'Arverne se souvient que les habitants des landes de l'Ouest sont Celtes comme lui et que leurs pères ont lutté jusqu'au bout contre les légions romaines ; où le montagnard, qui a sans doute une goutte du sang de Vercingétorix, crie éperdument: Aux armes ! vers le pays de Beaumanoir et de Du Guesclin ?

Allez donc, ô géants, ô Bretagne, ô Vendée!
Allez, Saints de l'Anjou!
De sauvages impurs la France est inondée;
Peuple chrétien, debout!

C'est notre Dieu sanglant qui vous appelle aux armes,
Qui vous commande ici.
Saint Louis, Jeanne d'Arc, les yeux baignés de larmes,
Vous adjurent aussi.

Il s'agit de leur France et de son âme entière!
Car le Teuton vainqueur
Veut moins, dans son orgueil, rogner notre frontière
Qu'égorger notre honneur!

Il rêve d'effacer la France de l'histoire,
Par le fer, par le feu,
Et de faire servir son infâme victoire
A nier notre Dieu.

Il rêve de fonder un droit contraire au nôtre,
D'affirmer hautement
Que le peuple français n'est plus le peuple apôtre,
Que la liberté ment.

Aux armes, fiers Bretons, fils de libres ancêtres,
Qui, seuls dans l'univers,
N'avez jamais fléchi sous Rome et sous des maîtres,
Jamais porté de fers!

Aux armes, Vendéens, dont la race héroïque
De paysans-soldats,
Quand l'Europe tremblait devant la République,
Seule ne tremblait pas!

Bretons et Vendéens, famille encor meurtrie
De nos injustes coups,
Vengez-vous, ô martyrs, en sauvant la patrie :
Les Bleus comptent sur vous.

. . . .
. . . .

C'est à vous, paysans, d'achever l'œuvre sainte;
Debout, les vieux Gaulois!
Et fauchons l'étranger sous cette ferme enceinte
Du temple de nos lois.

Lutèce vous attend, l'Europe vous regarde,
O guerriers de l'Arvor!
Que Dieu, pour vous guider, suscite un puissant barde
Dont la harpe soit d'or;

Qu'il réveille vos morts au fond de leur cavernes,
Vos aïeux en courroux!
Je vous jette ce cri du pied des monts arvernes,
Moi, Celte comme vous!

Après les suprêmes défaites, la ville de Lyon choisit M. de Laprade comme un de ses représentants à l'Assemblée nationale. Aucune main plus pure ne signa la paix douloureuse, et le patriote resta à son poste jusqu'à la fin du danger. Mais son état maladif s'aggravait chaque jour, et, de plus, il avait été pris tout de suite d'une singulière répugnance pour la vie parlementaire. Au milieu de cette agitation, de ces intrigues, il regrettait ses *templa serena*, le calme de la famille, le recueillement du travail, les méditations en pleine nature.

Dès 1873, il donna sa démission : quelques ambitieux, toujours occupés à compter les voix d'un parti, s'en plaignirent; et cependant rien n'était plus légitime que cet acte d'un homme de pensée et d'étude reconquérant sa liberté, et il aurait pu répondre à ceux

qui le blâmaient que le meilleur moyen offert au poète de prouver qu'il est un bon citoyen, c'est encore d'enrichir de quelques belles œuvres le trésor littéraire de son pays.

Rentré dans sa studieuse retraite, M. de Laprade se remit à l'œuvre, et, dans les rares heures où il n'était pas obsédé par la maladie, il composa celui de ses livres où se manifestent le plus directement ses sentiments intimes, cette suite de courts et charmants chefs-d'œuvre qui forment le *Livre d'un Père*. Qu'elles sont nobles et touchantes, dans leur simplicité d'expression, les paroles que prononce le vieillard devant ses enfants groupés autour de son fauteuil, devant ces fronts inégaux où il dépose de si mâles conseils et sur lesquels il appuie de si tendres baisers! « *Soyez des hommes!* » leur dit-il; car il songe que, nés dans une époque troublée, ils sont destinés à la lutte; car il se reproche presque d'avoir lui-même négligé l'action pour le rêve : « Soyez des hommes! »

J'ai trop souvent, mes doux lecteurs,
Parmi les bruyères fleuries,
Parmi les bois, sur les hauteurs,
Conduit vos jeunes rêveries.

J'aimais à cueillir à genoux,
Au bord des neiges les fleurs roses;
Sous mes doigts exprimant pour vous
Les parfums intimes des choses,

Je voulais, seul, dans ces beaux lieux,
Loin du monde, à côté des nues,
Nourrir vos cœurs purs et joyeux,
Du miel des plantes inconnues;

Et dans le calme des forêts,
Aux feux des aurores vermeilles,
Vous faire adorer de plus près
Le Dieu qui créa ces merveilles.

Ce Dieu nous appelle, aujourd'hui,
Autre part que dans la nature;
Il nous faut pour marcher à lui
Revêtir une forte armure.

Notre poste est dans les cités,
Dans ces combats à toute outrance
Où l'on blesse des deux côtés,
O Christ! votre soldat... LA FRANCE.

Déserts visités en rêvant,
J'aspirai, du moins, sur vos cimes,
Dans le souffle du Dieu vivant
L'espoir et les désirs sublimes

C'est lui que nous allions chercher
Sous les sapins, sur la bruyère;
Nous grandissions sur le rocher,
Dans l'art sacré de la prière;

Et nous rapportions des sommets
Mieux que des vers et des fleurs vaines,
Une foi qui ne meurt jamais,
Et l'amour, ce sang de nos veines.

En cueillant les lis frais éclos,
Ma muse, à ces heures champêtres,
Taillait aussi des javelots
Dans les frênes et dans les hêtres.

Montrez, amis, à quoi vous sert
D'avoir habité son domaine;
Sortis plus vaillants du désert,
Entrez dans la bataille humaine.

Elevez vos cœurs et vos yeux
Vers les sommets de notre histoire;
Saluez l'œuvre des aïeux,
Et leurs noms rayonnants de gloire.

Pour exciter votre vigueur,
Nourrissez-vous de leurs exemples;
Humbles comme eux près du Seigneur,
Soyez fiers au sortir des temples.

Fuyez, oubliez pour toujours,
Tout prêts à de sanglants baptêmes,
Les fleurs, les chansons, les amours,
Mes chères Alpes elles-mêmes;

Le bleu des lacs si doux à voir,
Les bois, ma vieille idolâtrie...
Tout ce qui n'ést pas le Devoir
Tout ce qui n'est pas la Patrie.

Ne soupirons plus mollement ;
Fuyons toute lyre énervante.
Arrière le faux sentiment!
Place à la foi ferme et vivante!

Il faut de plus mâles sauveurs
Dans l'affreux orage où nous sommes.
Nous avons eu trop de rêveurs.
Soyez des hommes!

Ces beaux vers, que j'ai tenu à vous relire, me semblent bien résumer la pensée générale du dernier ouvrage de M. de Laprade. Jamais le sentiment paternel, dont ici chaque page est brûlante, ne tombe dans l'attendrissement sénile et maladif. C'est bien le livre d'un père, d'un père au cœur rempli d'amour, d'un père prodigue de caresses, mais qui, tout en adorant ses enfants, prétend leur souffler le haut et sévère idéal et la passion des grands devoirs qu'il tient lui-même de ses aïeux.

Vers la fin de la vie de M. de Laprade, l'ironique fortune lui donna les richesses de ce monde qu'il avait toujours méprisées. Il eut du moins la satisfaction de les laisser à sa famille, dont les soins pieux et le tendre respect ont adouci le martyre de ses dernières années. Martyre subi avec un admirable courage, et je puis même dire, en me rappelant les lettres écrites par le malade de son lit de torture, avec une surprenante gaieté. Quand la mort mit un terme à ses souffrances, ce chrétien qui les avait supportées avec tant de résignation, cet homme de foi et de vertu eut la fin dont il était digne : il s'éteignit avec la sérénité d'un saint.

J'ai accompli mon pieux devoir. J'ai essayé de retracer devant vous, autant qu'il était possible de le faire dans les étroites limites d'un discours, la vie et l'œuvre du poète qui a suivi la route de

l'Art, les yeux toujours fixés, comme un berger de l'Écriture, sur l'étoile de l'idéal ; d'un poète qui serait au premier rang, s'il n'était pas né dans un siècle qui a donné à la France Alfred de Musset, Lamartine et Victor Hugo, et dans lequel vous avez eu, messieurs, l'orgueil de compter de tels hommes dans vos rangs. Nous pouvons encore contempler l'admirable vieillesse de l'auteur de la *Légende des Siècles*, mais ceux qui ont écrit *Jocelyn* et *les Nuits* ne sont plus.

Après de pareils génies, qui ont mis la poésie française au-dessus de toutes les autres, il se produit, dans la pensée d'un peuple une sorte de lassitude et d'épuisement, de même que, dans une marée montante, les petits flots succèdent aux grosses lames. Les yeux éblouis d'un sublime coucher de soleil, vous vous tournez vers l'avenir, vers le levant, vous regardez avec mélancolie les tremblantes étoiles qui palpitent encore dans le ciel poétique. Vos choix deviennent donc indulgents. Mais fidèles à votre passé et respectueux de vos anciennes gloires, vous conservez ici leurs places aux poètes, aux seuls poètes de bonne foi et de bonne volonté ; et vous ne tenez pour tels que ceux qui, comme M. de Laprade, cherchent dans la poésie l'expression la plus noble de la pensée et ne la mettent au service que de ce qu'il y a dans le cœur humain d'héroïque, de tendre et de généreux.

François COPPÉE.

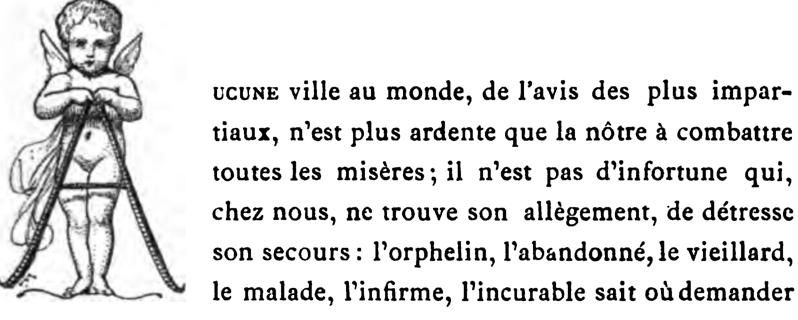




L'ŒUVRE DES FOURNEAUX

DE LA

PRESSE LYONNAISE



AUCUNE ville au monde, de l'avis des plus impartiaux, n'est plus ardente que la nôtre à combattre toutes les misères; il n'est pas d'infortune qui, chez nous, ne trouve son allègement, de détresse son secours : l'orphelin, l'abandonné, le vieillard, le malade, l'infirme, l'incurable sait où demander une aide, un asile, un refuge, avec la guérison, ou tout au moins le soulagement de sa souffrance et l'adoucissement de son malheur. Le génie du bien et de la charité poursuit sans trêve le mal dans toutes ses incarnations, et, s'il n'a pu le vaincre sans retour, c'est que, semblable à l'hydre antique, son ennemi renaît, hélas ! tous les jours...

Ce qui caractérise la charité lyonnaise et l'élève bien au-dessus de la bienfaisance banale qu'on rencontre si souvent ailleurs, c'est d'une part le jeu exclusif de l'initiative privée, avec son intelligence, sa délicatesse et sa sollicitude, avec son tact exquis qui sait panser si doucement les blessures les plus douloureuses et guérir les plus

violentes meurtrissures du sort; c'est surtout le sens éminemment pratique qui marque toutes nos œuvres de sa puissante empreinte, c'est le calcul précis qui, s'associant toujours aux mouvements du cœur, sait décupler la valeur du bienfait.

On donne d'abord plus que nulle part au monde, et l'on ne se croit pas quitte envers son devoir et sa conscience au prix des plus larges offrandes, dont l'application resterait confiée à d'autres : ce qui vaut mieux encore, on donne toujours en même temps plus ou moins de soi-même, de son temps, de sa peine ; et c'est cette charité toujours militante qui fait, à l'admiration de tous, fructifier et resplendir les œuvres de bien au point où nous les voyons autour de nous.

Aussi fortement enracinée dans les mœurs lyonnaises, la charité devient une force capable des efforts et des résultats les plus étonnants ; son langage est une langue commune qui sait émouvoir tous les cœurs, que tous comprennent, et avec laquelle, succès peu vulgaire, tout le monde s'entend, quelque religion que l'on serve, à quelque parti que l'on appartienne ! Le magnifique spectacle de ce touchant accord, réunissant un jour tous les partis politiques ou religieux dans une seule et même pensée de bienfaisance et de paix sociale, Lyon vient de le donner, en ralliant dans un élan de solidarité profonde, autour de la Presse locale étroitement groupée, toutes les forces disponibles, armée, magistrature, clergé, commerce, industrie, pour défendre, contre les épreuves d'une crise redoutable les modestes et utiles collaborateurs de son admirable production industrielle. Pourquoi la politique ne sait-elle pas emprunter à la charité le même talisman magique pour refaire à son profit d'aussi éclatants prodiges ?..

C'est le miracle qui vient d'enfanter les Fourneaux alimentaires de la Presse lyonnaise. Il s'agissait, comme l'a dit excellement M. le président Jandin, en présence de la situation industrielle et commerciale qui menaçait de se maintenir douloureuse, de l'hiver qui venait et du travail qui ne venait pas, de prendre une mesure

prompte et immédiatement efficace. On proposa, et l'entente unanime résolut aussitôt l'établissement de Fourneaux alimentaires.

L'idée n'était pas neuve de tous points : Genève, Grenoble, Pau ont depuis longtemps entrepris des essais d'alimentation en commun dans le système coopératif; là, sous la direction d'hommes ardents pour le bien, un certain nombre d'associés se sont réunis pour réaliser tous les avantagès de l'achat des aliments en gros et à meilleur marché, et de leur préparation en grandes masses. C'est une solution précieuse, digne de tous les encouragements, la seule qui puisse remédier au renchérissement croissant de la vie dans les grands centres, et restreindre les bénéfices trop souvent exorbitants d'une nuée d'intermédiaires parasites. Ces précédents excluaient trop le service de la bienfaisance.

Parfois ailleurs,comme à Marseille, pendant la dernière épidémie, pour combattre l'extrême misère, la plus puissante complice du fléau, les municipalités ont pu installer des Fourneaux gratuits, qui ont accompli des merveilles ; souvent des bureaux de bienfaisance ont institué des distributions de vivres, de soupes, dans le système absolument gratuit.

A Lyon, de louables essais de l'un ou l'autre système, bienfaisance ou charité, ont été localement entrepris avec des succès inégaux.

Dans l'espèce, il nous fallait provoquer un vaste mouvement d'entraînement vers ces utiles institutions,en donnant accès et satisfaction aux besoins de tous ; et le problème était,chez nous, plus difficile à résoudre qu'ailleurs, au gré des légitimes susceptibilités d'un grand nombre de consommateurs qui demandent simplement une aide et repoussent une aumône, à côté de plus déshérités dont le bon vouloir peut se trouver impuissant à réclamer une part non gratuite, et qui cependant préfèrent toutes les souffrances à la moindre humiliation ! « Il fallait pourtant, comme savait le dire l'honorable président de l'œuvre, servir efficacement la grande cause de la souffrance, surtout et avant tout celle qui se cache, ou tout au moins

attend, sans rien dire, sa vie de chaque jour auprès d'un foyer éteint, auprès d'un métier devenu silencieux ». Il fallait, en un mot, atteindre la gêne aussi bien que la misère, et forcer à tous les degrés les mains à accepter notre concours.

On a pensé y réussir, en admettant tout le monde sur la présentation d'un type de bons absolument uniforme, assurant le même accueil et les mêmes égards, qu'ils aient été délivrés par les soins discrets de distributeurs éclairés ou de bienfaisants donateurs, ou qu'ils aient été achetés au dehors par les consommateurs eux-mêmes. Le but rêvé a été atteint au-delà de notre espérance, comme la pratique le révèle plus nettement tous les jours : l'affluence égale des bons *payants* et des bons *gratuits* vient attester qu'on est parvenu à sauvegarder avec le même bonheur l'amour-propre respectable de tous.

On a pu ouvrir, répartis dans les quartiers les plus éprouvés, quatorze Fourneaux qui peuvent journellement donner, au prix infime de 30 centimes, l'hospitalité à cinq mille consommateurs ; les portions qui sont délivrées, représentent, en aliments d'excellente qualité et bien préparés, une ration peu inférieure à celle de nos soldats (1). La déférence, les égards mutuels, la tenue fort convenable de tous les hôtes de nos Fourneaux témoignent d'un juste sentiment des services qui leur sont rendus.

Dans le plus admirable élan, la population lyonnaise n'a pas marchandé son plus généreux concours à l'œuvre entreprise ; malgré la rigueur des temps, sur une place où les désastres financiers d'une part, mille institutions bienfaisantes de l'autre, ont fait les coupes les plus sombres, on ne désespère pas d'atteindre une brillante récolte de 200.000 francs, résultat qui proclame hautement et l'utilité de cette conception salutaire et la sympathie profonde qu'elle a soulevée partout autour d'elle. Toutes les mains se sont

(1) On distribue, pour ce prix, un demi-litre de bouillon, une demi-livre de pain, 70 grammes de viande cuite, et une bonne portion de légumes ou de pâtes.

tendues largement ouvertes vers nos concitoyens malheureux; aussi, en dépit de toutes les suggestions perverses, ceux que le sort a condamnés à vivre au jour le jour, peuvent puiser dans cette manifestation éclatante de la solidarité qui nous unit tous, la consolante et fortifiante conviction que, aux jours de détresse, eux et les leurs ne seront jamais abandonnés.

De ce premier essai considérable, de ce succès, pourrons-nous dire, rien ne pourrait-il survivre à une crise que nous nous plaisons à croire tout à fait passagère? Nous ne le pensons pas : de cet entraînement, de cette initiation de la population ouvrière lyonnaise à cette forme féconde de la coopération, il doit subsister une création durable; avec le retour prochain du travail et des beaux jours, on pourra consolider la fondation, la mettre en mesure de se suffire à elle-même, en renonçant plus ou moins complètement à la gratuité et en conservant plus ou moins particulièrement la place aux consommateurs payants, avec les bienfaits de la mutualité et tous les avantages que l'institution comporte.

Il y a là le germe d'une révolution bienfaisante dans la situation de l'ouvrier : grâce à une nourriture obtenue, au prix coûtant, et plus saine et mieux préparée, un surcroît de bien-être pénètrera dans les masses, apportant avec lui plus de contentement, apaisant l'envie instinctive qui procède de la souffrance, engendre le désordre dans les idées, et peut conduire bien au delà; célibataire ou marié, l'ouvrier ne se sentira plus isolé, impuissant, livré aux hasards d'une vie errante, à toutes les avidités qui le dépouillent de son salaire. Par une utile concurrence, l'institution de ces Fourneaux, régulateurs de l'alimentation publique, stimulera les marchands voisins, les obligera à augmenter les quantités, à améliorer la qualité et à réduire leurs prix et leurs bénéfices excessifs.

Les ménages ouvriers pourront profiter largement de l'œuvre et de l'économie qu'elle sait réaliser. On a objecté qu'elle diminuerait le rôle de la femme; nous ne le pensons pas : celle-ci trouvera là, au contraire, une émancipation sérieuse, qui, en la soula-

geant des soucis et des soins matériels, lui laissera plus de temps à consacrer au travail rémunérateur; l'économie réalisée se traduira ainsi en un autre surcroît de profit direct.

Nos ouvriers lyonnais si intelligents de ce qui leur est vraiment utile, ne refuseront pas leur confiance à une entreprise qui s'est efforcée de les aider discrètement, sincèrement dans des heures difficiles, et reste prête à les servir encore dans des temps plus heureux. En dépit des tristes conseils qui cherchent à leur souffler toutes les haines, ils sauront à coup sûr, en toute indépendance, dans la droiture et la générosité de leur cœur, se souvenir de l'empressement spontané, sympathique, fraternel avec lequel, en des jours mauvais pour tous, les hommes qu'on veut leur faire détester, leur ont si loyalement tendu la main !

A. LEGER.

***

UNION DE BIENFAISANCE DE LA PRESSE LYONNAISE :

Font partie de l'Union de bienfaisance de la Presse lyonnaise :

AGENCE HAVAS : directeur, M. COMTE ; — COURRIER DE LYON ; directeur, M. COSTE-LABAUME, rédacteur en chef, M. *Barthens*, rédacteurs, *Paul Bertnay*, *Girard*... ; — L'ECLAIR : directeur, M. DUVIVIER, rédacteurs MM. *Ducurtyl*, *Very*, *Rémy*... ; — L'EXPRESS : directeur M. HERVÉ, rédacteur en chef M. PIERRON, rédacteurs MM. *Berlot frères*, *Huguet*, le docteur *Marc Mathieu*, *Ravinet*, *Emmanuel Vingtrinier*... ; — LYON-RÉPUBLICAIN : directeur M. FERROUILLAT, rédacteur en chef, M. JANTET, rédacteurs MM. *Clapot*, *Pellet*, *Mentelé*, *Sigrist*... ; — LYON-REVUE : directeur et rédacteur en chef M. FÉLIX DESVERNAY, rédacteurs, (voir notre liste, 3e page couverture). — LYON-SCIENTIFIQUE : rédacteur en chef M. A. LEGER. — LE MONITEUR JUDICIAIRE : directeur M. *Mougin* ; — LE NOUVELLISTE : directeurs JOSEPH CHENEVAZ et RAMBAUD ; — LE PASSE-TEMPS : directeur, M. FOURNIER ; — LE PETIT LYONNAIS : directeur M. PORTALIS, rédacteur en chef M. *Biagotti* ; — LE PROGRÈS : directeur M. *Delaroche* ; REVUE LYONNAISE : directeur M. COLLET. — SALUT PUBLIC : directeur et rédacteur en chef, M. PÉRUT, rédacteurs MM. *Marc Fournel*, *Leger*, *Thiers*, *Malo (N. D. L. R.)*

BUREAU DU COMITÉ DE LA PRESSE LYONNAISE :

M. A. PÉRUT, directeur du *Salut Public*, *président* ; — M. Lucien JANTET, rédacteur en chef du *Lyon Républicain*, *vice-président* ; — M. Marc FOURNEL, rédacteur au *Salut Public*, *secrétaire* ; — M. COSTE-LABAUME, directeur politique

du *Courrier de Lyon, secrétaire*; — M. Mougin-Rusand, directeur du *Moniteur Judiciaire, trésorier.* — Sauf M. Coste-Labaume, qui remplace M. Claude, aujourd'hui rédacteur en chef d'un journal à Grenoble, les membres du Comité de la Presse sont les mêmes qu'en 1880.

Comité de direction de l'Œuvre des Fourneaux :

M. le général Haillot, *président d'honneur;* — M. Jandin, président du Tribunal de Commerce, *président;* — M. Auguste Giraud, de la maison Lamy et Giraud, *vice-président;* — M. A. Leger, ingénieur, *secrétaire*; — M. Perrin, notaire honoraire, président de la Caisse d'épargne, *trésorier;* — MM. Duquaire, administrateur de l'ancienne Société des Fourneaux économiques; Théral, ancien maire du 3me arrondissement; de Wateville, de la maison Morin-Pons, *assesseurs.*

MM. Aynard (Ed.), membre de la Chambre de commerce; Bocuze, membre du Conseil d'administration des Hospices; Bouffier, premier adjoint au maire; Bousquet, conseiller général; Cambefort (Gustave), négociant; Chevallier, administrateur de la Caisse d'épargne (Croix-Rousse); Clayette, ancien fabricant; de Prandière, ancien président du Bureau de bienfaisance; Deville, vice-président du Bureau de bienfaisance; Fichet (Aimé), trésorier de l'ancienne Société des Fourneaux économiques; Gillet (Joseph), ancien membre de la Chambre de commerce; Gonin (Amédée), avocat; Lilienthal, membre de la Chambre de commerce; Rebatel, président du Conseil général; Riboud (Antoine), administrateur des Hospices; Ritton, de la maison Bardon et Ritton; Sabran, président du Conseil d'administration des Hospices; Vignon (Jules), ancien administrateur des Hospices.

***

Les onze fourneaux actuellement ouverts sont situés :

1° Rue Duguesclin, 97; 2° rue de la Charité, 28; 3° avenue du Doyenné, 8; 4° quai Saint-Vincent, 59; 5° rue Saint-Denis, 4; 6° Grande-Rue de la Croix-Rousse, 12; 7° rue de Marseille, 35; 8° rue Voltaire, 22; 9° rue Delandine, 13; 10° Grande-Rue de la Guillotière, 126: 11° place Dumas-de-Loire, 1.

Des dépôts de tickets ont été établis dans un grand nombre de bureaux de tabac de Lyon.

***

Les souscriptions sont reçues au Secrétariat de l'Union de la Presse lyonnaise, à l'Agence Fournier, rue Confort, 14; chez le Trésorier de l'Œuvre des fourneaux, M. Mougin-Rusand, imprimeur, rue Stella, 3; et dans les bureaux des journaux qui ont adhéré à l'Union. Les dons en nature sont reçus au siège de l'Œuvre, quai de Retz, 3.





ÉTUDES LYONNAISES

Evasion du château de Pierre-Scize de Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, gouverneur et lieutenant général de Lyonnais, Forez et Beaujolais pendant la Ligue.



Loin de nous la prétention de faire une étude complète sur ce personnage qui joua un certain rôle dans les événements politiques dont la ville de Lyon et notre province furent troublées sur la fin du XVIe siècle. Notre ambition est plus modeste; elle se bornera à rappeler le curieux épisode qui amena l'évasion de ce prince détenu au château de Pierre-Scize pendant près d'une année.

Les lecteurs du *Lyon-Revue* sauront nous pardonner la familia-

rité de ce récit puisé dans les chroniques du temps et dans nos archives publiques. L'histoire, on le sait, ne se compose pas seulement de grandes actions passées sur le champ de bataille, de beaux discours prononcés dans les assemblées publiques, d'une rare habileté déployée dans les relations diplomatiques, de services rendus dans les ambassades ou dans la magistrature. Il y a, par-ci, par-là, nombre de petits détails intimes dans l'existence des hauts personnages, détails considérés par de graves écrivains comme puérils, indignes d'être recueillis pour la postérité, mais qui concourent néanmoins à donner un véritable intérêt à l'histoire. C'est à ce titre seulement que nous avons écrit les lignes suivantes :

Le jeune Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, est une des figures les plus romanesques de cette époque si agitée et si fertile en grands hommes, un des capitaines dont le nom se retrouve dans la plupart des principaux événements recueillis dans nos annales lyonnaises.

Fils aîné de la princesse Anne d'Este, veuve en premières noces de François de Lorraine, duc de Guise, tué en 1563, et remariée avec Jacques de Savoie, duc de Genevois et de Nemours, Charles-Emmanuel était par conséquent frère utérin des deux Guises, assassinés aux Etats de Blois, en 1588, où, accompagné des notables Nicolas de Chaponay et Pierre Scarron, il assistait comme gouverneur de Lyon. Echappé à la mort, il fut, par l'ordre de Henri III, emprisonné au château d'Amboise, avec la princesse sa mère, Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon, et nombre de partisans des Guises. Mais au bout de quelque temps, il trouva le moyen de s'évader, déguisé en marmiton, en *souillon de cuisine*, dit Mézeray, dans sa *Chronique de 1589*. On le vit ensuite parmi les chefs les plus ardents de la Ligue figurer en première ligne aux batailles d'Arques et d'Ivry, défendre Paris contre Henri IV, et faire soulever Lyon contre l'autorité royale.

Revenu dans son gouvernement du Lyonnais, aux acclamations

du peuple, il combattit avec des chances diverses Ornano et Lesdiguières qui commandaient les protestants en Dauphiné. Dévoré d'ambition, il rêva un instant de s'asseoir sur le trône de France; puis il voulut reconstituer à son profit l'ancien royaume de Bourgogne. Dans ce but, et secondé par son frère cadet, le marquis de Saint-Sorlin, il s'était assuré de la possession des châteaux qui défendaient, soit le cours du Rhône, soit les principales avenues de Lyon. De plus, il était parvenu à annuler l'autorité des magistrats de la cité et l'avait remplacée par un conseil d'hommes qui lui étaient tout dévoués. Il établit ensuite de nouvelles fortifications et résolut de reconstruire la citadelle de Saint-Sébastien détruite par les Lyonnais quelques années auparavant. Cet abus d'autorité joint à des actes tyranniques et à la levée de nouveaux impôts, finit par le rendre odieux à la population, qui se révolta contre la Ligue en faveur de Henri IV et s'empara du château de Pierre-Scize, où l'on enferma l'ancien gouverneur. Mais le marquis de Saint-Sorlin, était resté maître de la campagne; il s'approcha de Lyon pour intimider les habitants et favoriser l'évasion du prisonnier. Malgré le zèle de quelques personnes dévouées, il échoua dans toutes ses tentatives.

Enfermé d'abord dans la forteresse de Pierre-Scize, qui avait été reprise par les troupes du roi après la réduction de la ville, Nemours fut, sur l'ordre du consulat, transféré au bastion Saint-Jean, sous la garde de la milice bourgeoise. Mais Henri IV, ne voulant pas laisser un personnage de cette importance à la merci d'une population soulevée, ordonna à Alphonse d'Ornano, gouverneur de Lyon, d'avoir à le réintégrer dans la forteresse; ce qui eut lieu en présence de Pomponne de Bellièvre, d'Emeric de Vic et de deux échevins, après avoir toutefois changé quelques soldats de la garnison desquels on doutait de la fidélité. On commit à sa garde le capitaine Vallier, assisté de deux magistrats de la ville et de deux notables.

Malgré ces mesures, que l'on pouvait croire efficaces, le prison-

nier finit cependant par recouvrer la liberté, grâce à un stratagème semblable à celui qu'il avait déjà employé et qui lui avait si bien réussi à Amboise.

Il avait un valet de chambre qui, *pour le grand déplaisir que lui causait la captivité de son maître*, avait laissé croître sa barbe et ses cheveux, comme s'il eût fait vœu de ne les couper qu'après leur délivrance. Tout à coup, ce zélé serviteur conçut le dessein de tirer parti de ce vœu bizarre. Il avait remarqué que les gardes s'étaient accoutumés à le voir passer, le visage tout ombragé de barbe et de cheveux, quand il allait de la chambre du duc à la cuisine de la forteresse.

Dès que sa *perruque*, dit un de ses contemporains, et plus tard Péricaud, dans les *Archives du Rhône*, fut à la grandeur qu'il fallait, il en fit faire une semblable pour son maître, qui était chauve. Un cuisinier, qui fût mis dans la confidence, pratiqua fort adroitement près de l'évier de la cuisine une ouverture assez grande pour qu'un homme pût y passer, sans trop de difficultés, et il fit une ample provision de cordes. Après tous ces préparatifs, le duc feignit une incommodité, résultat de violentes coliques et resta plusieurs jours au lit; enfin, pendant la nuit du mardi au mercredi, 26 juillet 1594, se cachant dans la ruelle de son lit, il s'affubla de la perruque, de la barbe et des habits de son domestique, lequel se mettant au lit à la place de son maître, se couvrit la tête d'un grand mouchoir pour dérober ses traits à une sentinelle qui avait toujours les yeux sur lui.

Le duc, au même instant, déguisé, tenant le *bassin* de sa chaise percée, et détournant le visage comme pour éviter la mauvaise odeur, passe incognito devant la sentinelle et le corps de garde; puis, entrant dans la cuisine, et se glissant par l'ouverture, qui avait été pratiquée près de l'évier, dans l'endroit de la muraille du château qui regardait hors de la ville, il descend avec des cordes jusqu'à terre, où quelques autres de ses amis envoyés par son frère, le marquis de Saint-Sorlin, et cachés au bas de ce roc escarpé, le

reçoivent dans leurs bras. Puis, passant sur le derrière de la rue du faubourg de Vaise, il prend un nouveau déguisement, monte à cheval, et rencontrant bientôt une troupe de cavaliers venue à sa rencontre, il arrive en peu de temps dans la ville de Vienne, qui était restée au pouvoir de la Ligue, de son frère et de son parti.....

C'est après avoir consulté les anciens chroniqueurs, surtout notre érudit et obligeant archiviste, M. Guigue, qui a découvert et nous a signalé la lettre écrite à Henri IV par le lieutenant général d'Ornano au sujet du transfert du prisonnier de Saint-Jean à Pierre-Scize, que nous avons pu compléter les récits de Bréghot du Lut, de Cochard, de Péricaud, etc., sur ce piquant détail de la vie aventureuse du duc de Nemours et sur ce curieux épisode de notre si intéressante histoire lyonnaise.

Le baron RAVERAT.

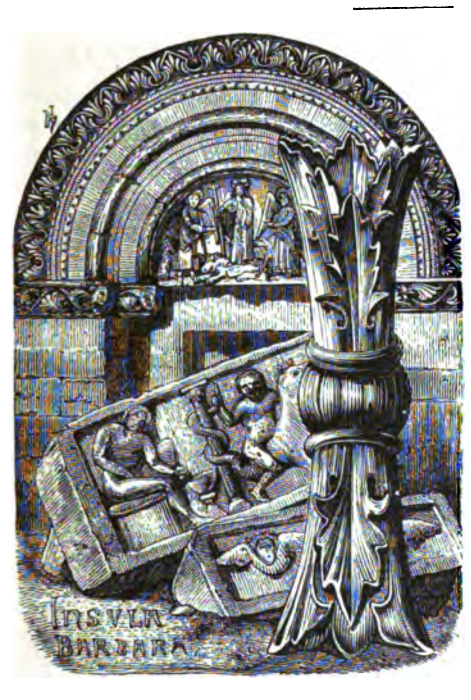




LES ÉTRENNES

DU

COMMANDEUR DE VILLEJÉSUS



L est de ces vieux usages qui par leur étrangeté semblent défier toute critique. Bien souvent une cérémonie fort simple rappelant quelque grand souvenir, ou une pratique religieuse dégénèrent en des scènes étranges n'ayant aucun rapport avec le symbolisme d'autrefois. Tel est le cas de cette singulière coutume de Villejésus, mentionnée dans une pièce du fonds de Malte aux archives du Rhône (1).

(1) Commanderie de Villejésus, chapitre I, n° 4. — Lyon, chef-lieu de la langue d'Auvergne, possède à ce titre des documents provenant des Templiers et des Hospitaliers intéressant tout le centre, l'ouest et l'est de la France.

A Villejésus (1), tous les ans, au premier janvier, les habitants étaient tenus d'aller dans les bois chercher un roitelet et de le présenter au commandeur de Malte ou à son représentant. Jusque-là rien d'extraordinaire, c'est un de ces hommages dont il y a tant d'exemples; mais il fallait prendre ce roitelet vivant, lui attacher les pattes, le placer dans une cage pointue en haut, carrée à la base, le porter à un endroit donné, où, prenant quatre jeunes enfants, « jambes, cuisses et fesses nues », on leur confiait la cage et on les élevait en l'air avec leur fardeau de manière à montrer leurs parties honteuses; dans cette position ils devaient crier plusieurs fois vive le roi! De là on se rendait à l'église, renouvelant de temps en temps cette cérémonie et on présentait l'oiseau au commandeur. Le cortège pouvait faire sonner la trompette si bon lui semblait. Au fait l'acte mérite d'être reproduit en entier :

« Par devant nous nottaires de la principauté de Marcillac, pour monseigneur le prince de Marcillac, ont été présens en leurs personnes, Gabriel Roy et Jean Barbette, procureurs sindicqs des manans et habittans de la parroisse de Villejésus, se sont comparus en leurs personnes en la maison de m[e] Toussaint Chardon, commissaire en cette partye, lesquels nous ont dit et desclaré en satisfaisant aus injonctions qui leur ont été faittes à la requeste de monsieur le commandeur dudit Villejésus, que de tout temps et d'encienneté immémorialle conpette et appartient à tous ceulx quy sont demeurans, couchans et levans, comme sont les susdits frabriqueurs, en et au dedans la juridiction dudit sieur commandeur de Villejésus, que soulloit estre bornée de quatre croix, et sont un chacun d'eux en bonne pocession et saisinne par droit d'usage d'aller par chacun an coupper, prandre et enmener et faire fagoter pour la fourniture et chaufage seullement de chacun maistre de ses justiciables, et couper bois pour bastir en ladite juridiction tant qu'il y en auroit, quand bon leur semble et en tout temps dans le bois dudit sieur commandeur appellé de l'Hospital, attenant à la forest de mondit seigneur le prince appellée de Tussone, d'autre part au bois appellé le Meau (?) des dames religieuses de Tusson, d'autre, au bois des Maigneux de Lègue qu'ils tiennent au lieu d'Anville, d'autre, au bois du sieur Dumas de Lègue d'autres aux terres etz chaumes appellés les Chaumes de Sainte Radegonde, d'autre, au bois appellé Cheux Bauxe, que pocède aujourdhuy ledit seigneur duc de la Rochefoucaud au lieu et place des sieurs des Salles et de Barbesure (?), un terrier entre deux, ont lesdits justiciables dudit sieur commandeur droist et sont en mesme pocession

(1) Charente, arrondissement de Ruffec, canton d'Aigre.

que dessus d'y mener par chacun an, en tout temps et saison que bon leur semble, tout bestail à eux appartenant, de quelque callité qu'il soit, dans ledit bois de l'Hopital, pour y brouter, paistre, pascager et manger gland, quand aucun auroit, le tout paisiblement et sans aucun contredit, au veu et seu de ous, moyennant que pour raison desdits droits, pocessions et saisines lesdits justiciables doivent, sont tenus et ont accoutumé par chacun an, premier jour de l'an, par forme d'ommage et de redevance noble, offrir et présenter à l'églize parroissialle dudit Villejésus, ou par manière d'oblation, un ozillon communément appellé un roitelet Bertaud, pour estre pris et receu par ledit sieur commandeur, son curé ou vicaire de laditte parroisse de Villejésus, sy aucun s'y trouve, pour en faire à leur volonté, avec les sollemnitez et circonstances quy s'ensuivent.

Premièrement qu'éstant ledit roitellet Bertaud pris vif par lesdits justiciables et apporté au lieu, canton et devant la croix appelée du Péret (?) plantée au costé du chemin que l'on va dudit Villejésus à Fouquerre, à main senestre, ils le doivent attacher par les pieds, pendant dans le millieu d'une cage pour ce dreissée de six jettes de bois, pointue par le hault bout et carrée par l'autre, lequel ozillon et sa cage doit estre porté par quatre jeunes enfans, lesquels, jambes, cuisses et fesses nues, doivent estre pris et enlevés par quatre hommes justiciers qui les conduiront tant hault qu'ils pourront tout à une fois, les pieds en hault, tant qu'ils montreront les partyes honteuses, en disant et criant à haute voix par plusieurs fois: vive le roy! vive le roy!, et cella doibt ainsi estre fait et cellébré sur chacun canton du chemin ou rue basse dudit Villejésus, tendant jusqu'au devant la grande porte de laditte église, à commanser sur cellui de ladite croix du Peret, en ce faisant, faire sonner la trompette sy bon semble aus justiciables, sans scandalle et estans parvenus en laditte églize doibt ledit Roitellet Bertaud et sa cage offert et présenté devant le grand hotel d'icelle par lesdits quatre jeunes enfans. Lesdits justiciables doivent donner pour leurs sallaires un denier et un pain blanc vallant un sol ou douze deniers.

Item ont droit de mettre rouir leurs lains et chanvres par chacun an dans l'eau et cours d'icelle dudit sieur commandeur, en sorte touttes fois que lesdits chanvres et lins n'empeschent ses moullins de moudre, tourner et virer et d'icelle chanvre et lain mettre sécher dans la prérie commune attenant laditte eau, au dessus le pont appellé de Cautaux, pour raison duquel droit lesdits justiciables ont accoustumé, doivent et seront tenus et offrent bailler et payer par chacun an, jour de feste de Toussaint, à la recepte dudit sieur commandeur, dans son logis audit Villejésus, la somme de six deniers de rente noble, directe et foncière.

Item reconnaissent estre subjets et contraignables et avoir accoutumé de porter ou mener moudre leur bleds et graines et faire cuire leurs pastes aux moullins et fours banaulx de ladicte commanderie de Villejésus.

Item desclarent et reconnoissent que non seullement les justiciables dudit sieur commandeur, mais aussy tous ceulx qui sont demeurans en et au dedans ladite paroisse de Villejésus et de celle de Fouquerre circonvoisine ont accoustumé, doivent et sont tenus payer audit sieur commandeur et ses prédécesseurs par chacun an la dixme ou douziesme partye des aignaux qui naissent

et croissent en icelle paroisse, en le requérant par ledit sieur commandeur ou ses gens, ce qu'ils offrent leur continuer paier et à ses successeurs et tant qu'ils seront demeurans esdittes parroisses. Tout ce que dessus lesdits fabriqueurs ont juré et affirmé par serment que leur avons fait faire au cas requis estre vray, dont leur avons octroyé acte en l'absence dudit sieur commandeur et de son procureur et néanmoins de leur consentement et vollonté, les avons jugés et condamnés de faire et continuer tout ce que dessus sans contrevenir, soubs l'obligation et hypotèque de tous les biens qu'ils possèdent dudit sieur commandeur, du jugement et condamnation de laditte cour. Fait et passé au village d'Aiset, paroisse de Lanville Marcillac, maison et estude de Me Toussaint Chardon, notaire et commissaire susdit, le vingtiesme avril mil six cents quatre-vingt-trois et ont lesdits Roy et Barbette, procureurs scindicqs déclaré ne savoir signer de ce enquis. Ainsy signé en la minutte des présentes Gazard (?) notaire à Marcillac, et Chardon, notaire à Marcillac.

Signé : J. Chardon, nottaire à Marcillac. — Pour coppie délivrée au lieu et place de mon père.

C'est là un simple droit féodal, une redevance que payaient les habitants pour la jouissance qu'ils avaient du bois. L'usage ne disparut qu'au XVIIIe siècle en même temps qu'on transigeait sur cette jouissance. Ce qu'il y a de curieux c'est que les procédures de cette époque en font un contrat assez récent, librement consenti, et en demandent l'annulation comme conclu sous clause immorale, ce à quoi s'opposaient les habitants, prétendant exécuter cette condition pour maintenir leur privilège. A ce compte bien des droits féodaux subsistent encore, car il y a bien peu de propriétaires fonciers qui n'exigent qui un poulet à telle époque, qui tant de journées des fermiers dans son parc, qui tant de journées pour sa lessive. C'est une coutume qu'il faut plutôt faire remonter à quelque seigneur facétieux dont les descendants auraient ensuite donné les terres à l'ordre de Malte. Il faut la rapporter peut-être à ces vieux usages à peine mentionnés dans l'histoire, ou enfin la rattacher, étant donnée cette date du premier jour de l'année, aux Saturnales romaines, perpétuées bien tard chez nous par le clergé et dans de telles conditions qu'on nommait ces fêtes, fêtes des hypodiaconorum, des soudiacres, des diacres saouls (v. du Cange).

Les pièces de procédures relatives à cette affaire et un procès-

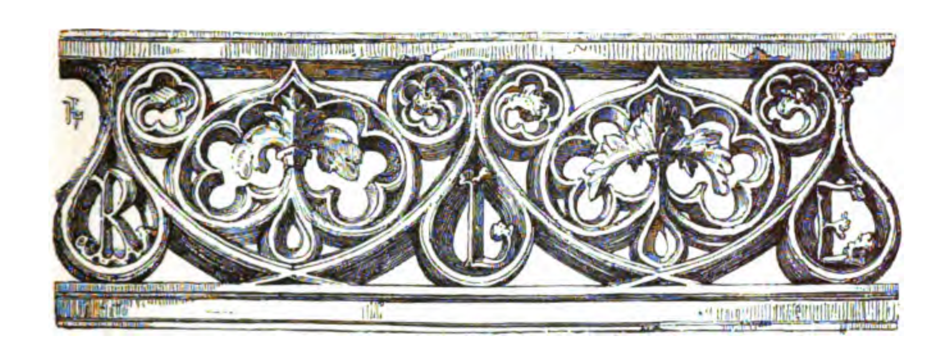
verbal de visite de 1615 rapportent encore un autre usage « l'hommage des mariez », qui semble avoir consisté en la présentation au commandeur, par les filles du village de Villejésus, d'un enfant mâle entièrement nu. Ces singulières coutumes donneraient peut-être raison à la tradition qui veut qu'à Bouligneux, en Bresse, les habitants aient été tenus de battre l'eau pendant les couches de la femme du seigneur, mais battre l'eau pour obtenir un résultat, le silence des grenouilles.

Georges GUIGUE.





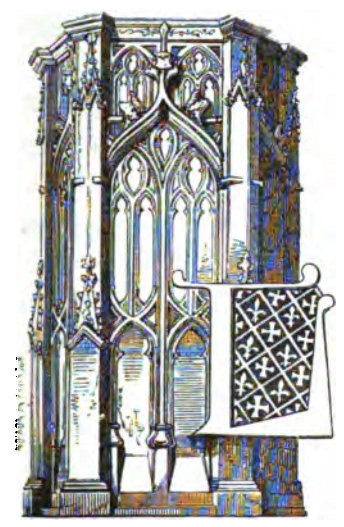
ÉGLISE SAINT-NIZIER



MONUMENTS DE LYON

Notes corrigées et rectifiées sur des articles insérés dans la Gazette de Lyon, — *1847 et années suivantes.*

SAINT-NIZIER



A grande nef a été restaurée avec soin par M. Pollet, architecte de mérite, un des premiers qui ait étudié le style du Moyen Age, mais qui est venu trop tôt. On lui a reproché d'avoir coupé les fenêtres de l'abside par une boiserie fort belle d'exécution mais trop haute. Ce reproche est mal fondé; elles étaient déjà coupées à l'extérieur par les boutiques qui l'entourent, et ce n'est pas à M. Pollet que l'on peut imputer l'éclairage au gaz et l'orgue derrière l'autel, *horresco referens.*

La voûte est ornée d'un grand nombre d'écussons, dont les émaux variés produisent un excellent effet. Que d'outrages n'ont-

ils pas eu à subir sous l'influence de la mode toute-puissante en France qui prime le bon goût et le bon sens! Déjà en 1730, le syndic du chapitre, M. Peysson, avait fait détruire un grand nombre d'armoiries. C'était un acte de pur vandalisme, car à cette époque les passions politiques ne s'acharnaient pas sur les emblèmes. Lors de la première restauration de l'église, vers 1824, M. Pollet fit repeindre celles de la voûte; mais lui et son successeur, peu versés dans l'art héraldique, ou peu soucieux de l'exactitude en cette matière remplacèrent les écussons effacés par des écussons de fantaisie et par ceux des autorités en place à Lyon à cette époque. Ainsi dans le transept nord, sont les armes de M. de Brosses, le préfet : *d'azur à trois trèfles d'or*, au-dessus de l'autel, celles de l'archevêque Mgr de Pins : *de gueules à trois pommes de pin d'or.* Dans le transept méridional, celles du maire de Lyon, le baron Rambaud : *d'azur à l'aigle d'or.*

Nef latérale à droite, au 1er compartiment en partant de l'entrée, six écussons :

1° Du Chapitre de Saint-Nizier : *de gueule à deux clefs d'argent en sautoir.*

2° de M. Besson, qui fut curé de Saint-Nizier, puis évêque de Metz : *d'or à la bande de gueules chargée de deux cotices du champ.*

3° de Laurencin : *de sable au chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.*

4° de Nicolas Navarre, mort en 1753, chanoine de Saint-Nizier, évêque de Sydon, suffragant et vicaire général du diocèse, il eut deux frères, l'un curé, l'autre chanoine en la même église : *d'or à l'ancre de gueules.*

5° de Palerne. Charles et Antoine-Marie Palerne, échevins en 1730 et 1739 et Fleuri-Zacharie-Simon Palerne de Savy, premier maire de Lyon, mort en 1835 : *d'or au paon rouant d'azur, au chef de même, chargé de trois étoiles d'argent.*

Le 6e écusson reproduit les armes du Chapitre.

2e compartiment. Armes de Bonjean : *d'azur au lion d'or issant d'une nuée d'argent mouvante du flanc sénestre* (voir Steyert, armorial).

3e compartiment. De Chaponnay : *d'azur à trois coqs d'or, becqués et membrés de gueules.*

4e compartiment. Armes de Renouard. Pierre Renouard conseiller de ville en 1499 contribua à la reconstruction de l'Église : *d'argent à une quintefeuille de gueules.*

5e compartiment. Écusson inconnu.

Grande nef. 1er compartiment. Cinq écussons.

1° Armes du Chapitre.

2° Armes des Poculot dont il y a cinq échevins : *d'azur au d'extrochère de carnation, mouvant du flanc sénestre, tenant trois fleurs d'argent tigées de sinople, accompagné en pointe d'un croissant d'argent.*

3° Armes des Poculot, parties de Murard. Pons Murard, originaire de Crest, en Dauphiné, échevin en 1571 : *d'or à la fasce crenelée d'azur, sommée de trois têtes d'aigle arrachées de sable.*

4e De Varey : famille qui a fourni un grand nombre de conseillers de ville et s'est fondue dans celle d'Albon : *d'azur à trois jumelles d'or, au chef d'argent chargé de trois corneilles de sable.*

5e Paraît être de Renouard.

2e compartiment, quatre écussons, au milieu est un cadran d'horloge. Le 1er est *coupé d'or sur sinople, l'or chargé d'un bœuf passant de gueules.* Ce sont peut-être les armes altérées de César Borgia, vicomte de Valentinois, gouverneur de Lyon en 1498 ; car les Borgia portaient : *d'or à la vache de gueules passant sur une terrasse de sinople, à la bordure de gueules chargée de huit flammes d'or.*

Le 2e : *d'azur au sautoir d'or*, incertain.

Le 3e : *cinq points d'or équipollés à quatre de gueules.* Pierre de Salornay, chanoine de Saint-Jean au XIVe siècle, s'armoit ainsi.

Le 4e : *d'azur au cerf couronné d'or, accompagné en cœur d'une*

couronne et en pointe d'un poisson de même ; armes d'Antoine Seneton, échevin en 1523.

3e compartiment, des monogrammes.

4e compartiment, deux écussons des Villars : *d'azur à trois molettes d'or, au chef cousu de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent.* Deux autres écussons qui me semblent être aussi de Villars, bien qu'on ait remplacé les molettes par des besants.

François de Villars, mort à Lyon en 1528, fut enterré à Saint-Nizier.

5e compartiment : Au milieu un écu : *de gueules au lion d'argent et un chevron d'azur sur le tout.* Armes de Claude de Bourges, échevin en 1558, père de Clémence de Bourges, appelée par du Verdier, la perle des demoiselles Lyonnaises.

Au 6e compartiment, quatre écussons.

1° Chapitre de Saint-Jean : *de gueules au griffon d'or et au lion d'argent affrontés.*

2° : *bandé d'argent et de gueules.* Armes de Raynaud de Semur, archevêque de Lyon en 1128, et de Pierre de Semur, chanoine custode de Saint-Jean en 1495.

3° : *parti d'or et d'azur au cotice de gueules sur le tout.* Armes des Talaru. Amédée de Talaru, archevêque de Lyon en 1417.

4° : *d'argent semé de billettes de sable, au lion de même sur le tout.* Armes de Guillaume de Sure, archevêque de Lyon en 1332, qui confirma la fondation du Chapitre de Saint-Nizier et mourut en 1340.

Au-dessus des piliers qui terminent la nef, deux grands écussons faisant face au maître-autel.

A droite : *de gueules à la croix d'argent et une bande d'azur sur le tout*, pour Pierre de Savoie, archevêque de Lyon en 1308.

A gauche : *bandé d'or et de gueules*, pour Louis de Villars-Thoire, nommé archevêque de Lyon en 1301, qui érigea l'église de Saint-Nizier en collégiale et y établit 26 chanoines.

Nef latérale de gauche. Dans la première chapelle des fonts

baptismaux les armes des Villars de Lyon, répétées plus loin à une clef de voûte, puis les armes du célèbre imprimeur Buyer, enterré dans une chapelle fondée par lui, elles sont : *d'azur à une bande d'or accosté de deux têtes de licornes de même.*

Pour les autres armoiries disséminées dans l'église, elles me sont inconnues ou du moins incertaines et quelques-unes, je crois, ne sont que des peintures de fantaisie et nullement héraldiques.

L. MOREL DE VOLEINE.

(A suivre.)





NÉCROLOGIE

M. PONTHUS-CINIER

Les peintres lyonnais viennent de perdre leur doyen, M. Antoine Ponthus-Cinier.

Il est décédé samedi soir, 17 janvier, à Lyon, dans son domicile, 12, quai Tilsitt. Rien ne pouvait faire prévoir une mort aussi soudaine.

M. Ponthus-Cinier portait allègrement ses soixante-treize années ; sa longue et laborieuse vie d'artiste semblait n'avoir laissé aucune atteinte sur sa robuste constitution.

Grand, bâti comme un chêne, il continuait à travailler sans relâche et avec un entrain de jeune homme.

Jouissant d'une incontestable réputation, il voyait sans amertume et sans jalousie, — ce qui est trop rare parmi les artistes, — les jeunes arriver à leur tour au succès et partager les faveurs du public.

Cependant, M. Ponthus-Cinier était atteint du diabète, cette terrible maladie qui a emporté déjà tant d'artistes et d'hommes de lettres. Un refroidissement contracté dans les premiers jours de janvier a amené du côté de la poitrine une complication à laquelle le peintre a succombé.

M. Ponthus-Cinier était un spiritualiste et un chrétien. Il appartenait à l'une de ces familles lyonnaises, où l'on sait faire usage de la fortune pour soulager les malheureux, et il se faisait un plaisir d'offrir de ses toiles pour les loteries de charité.

Artiste, il était l'admirateur des anciens maîtres. Il s'inspirait beaucoup des paysages de Poussin, aux grandes allures. Il appartenait à cette école, qui a été si brillamment représentée à Lyon, et dans laquelle se sont illustrés Français, Paul Flandrin, Rey, Bidault, Fonville, Thierriat, Bonirote.

C'est en 1840 que M. Ponthus-Cinier figura pour la première fois à l'Exposition des Amis-des-Arts.

Dès lors, son talent fut vivement apprécié.

Bientôt après, il partit pour l'Italie, où il passa plusieurs années, travaillant avec ardeur, empilant études sur études.

Son talent s'élargit en présence des grands horizons de la campagne romaine et des monuments de l'antiquité.

Riche d'impressions et de souvenirs, M. Ponthus-Cinier revint à Lyon et se mit à produire.

Il produisit énormément. Pendant trente années, sa réputation fut très grande à Lyon. L'artiste fut le préféré des salons lyonnais ; il fut la coqueluche de la Société des Amis-des-Arts.

Il obtint le deuxième grand prix de Rome au grand concours du paysage de 1861.

Le musée de Lyon possède quelques-unes de ses œuvres : — *Adam et Eve après le péché*, chassés du paradis terrestre et fuyant devant un ange qui les poursuit. Le *Lavoir* : — des Italiennes puisent de l'eau et lavent du linge ; au second plan, sous de beaux arbres, un homme se repose et parle à une jeune fille ; dans le fond, on aperçoit un monument sur la montagne.

On doit aussi à M. Ponthus-Cinier une suite remarquable d'eaux-fortes, représentant, pour la plupart, des sites de la campagne romaine et des environs de Lyon.

Toutes ses œuvres se distinguent par un grand sentiment décoratif, et par une habileté de main prodigieuse. M. Ponthus-Cinier, écrivait récemment M. Félix Desvernay dans *Lyon-Revue*, voit grand, il aime la nature dans la splendeur de sa végétation, dans la majesté de ses lignes, avec ses variétés de collines, de pentes ornées d'épais feuillages, alternant avec des rochers granitiques, aux couleurs ardentes, qui font ressortir encore plus la vigueur de cette luxuriante verdure.

Ses paysages du Bugey et du Dauphiné sont empreints d'une poésie particulière, mais avec un ressouvenir de la nature de l'Italie.

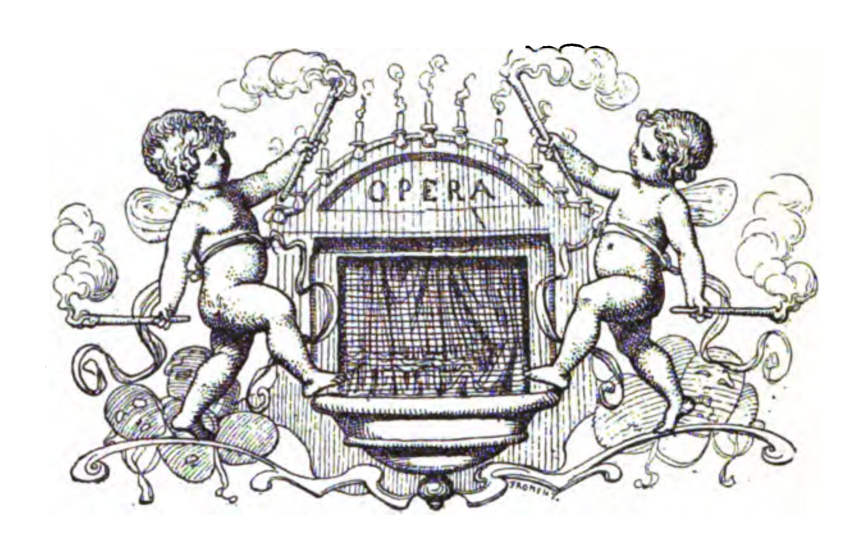
La jeune école, qui affectionne davantage les petits coins et l'impression pittoresque et vraie, s'est élevée contre les grands paysages panoramiques conçus et arrangés par le peintre qui vient de mourir.

Il est certain que la voie nouvelle de l'art s'éloigne de plus en plus de celle que suivit M. Ponthus-Cinier.

Mais un artiste n'est point médiocre, qui est un maître dans la composition et dans le dessin.

Le nom de M. Ponthus-Cinier restera. Il eut ce double mérite d'être étonnamment fécond et de savoir faire noble en un temps où l'on rencontre dans l'art trop de pauvreté et trop de réalisme.

EMMANUEL VINGTRINIER.



THÉATRE DES CÉLESTINS

20 Décembre



ous avons oublié de parler dans notre chronique théatrale du mois de décembre de la première représentation à ce théâtre, de *Perrache-Brotteaux*, revue en trois actes et six tableaux, de MM. Dumoraize et de Scy. Elle a été très brillante, comme la pièce qui elle-même est très amusante et quelquefois fort spirituelle. C'est une imitation heureuse des revues si connues que les théâtres de Paris donnent à la fin de chaque année. Les auteurs ont eu une trouvaille : ils n'ont point fait descendre, comme c'est l'habitude en ces sortes de spectacles, le bon roi Henri — du Pont-Neuf — de son cheval, mais le Louis XIV de notre place Bellecour. Et c'est le grand roi qui, guidé par la main des Grâces, par Mme Belliard, visite sa bonne ville de Lyon.

L'idée est originale et les développements en sont amusants. Aussi cette plaisanterie a-t-elle réussi entièrement — au delà même de ce que pouvaient espérer les auteurs — et le directeur de nos théâtres municipaux, qui décidement est le plus heureux des impresarii de France et de Navarre.



CHRONIQUE

Janvier 1885.



ÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES A VIRIEU-LE-GRAND. — Samedi, 10 janvier, un ouvrier italien, le nommé Fabiano Vencellini, étant occupé à creuser un puits dans une maison écartée de la ville, a découvert une pierre marbrée, avec inscription romaine; une petite statuette en or y est scellée dans sa base, puis divers instruments en pierre, dont quelques-uns ont une forme bizarre et révèlent une haute antiquité.

Ces objets étaient enfouis dans le sol à une profondeur de sept à huit mètres.

MONUMENT CHENAVARD. — Le concours pour le monument à la mémoire de Chenavard a donné les résultats suivants : *Concours d'architecture*. — 1er prix, médaille d'or. M. Perrier, de Lyon. — 2e prix, médaille d'argent, M. Louis Michel. *Concours d'archéologie*. — Prix, médaille d'or, M. Joannès Dru, de Lyon.

UN PORTRAIT PAR M. LOUIS APPIAN. — Le fils de notre collaborateur, M. Adolphe Appian, le maître du fusain, le peintre si connu de paysages et de marines, vient d'exposer chez MM. Ayné et Fournier, rue de la République, un tableau qui fait le plus grand honneur à son jeune talent. C'est un excellent portrait, celui d'un jeune Espagnol à l'air quelque peu décidé, plein de lui-même,

heureux de vivre, qui, la cigarette à la main, semble attendre dans son riche costume quelque bonne fortune promise. Compliments.

M. Edouard Perrin. — Par décret du 1er janvier, M. Edouard Perrin, lieutenant de vaisseau, attaché à l'amiral Lespès, fils de M. Perrin, notaire honoraire et ancien président de la Chambre des notaires de Lyon, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Le *Courrier de Lyon* a consacré quelques lignes à M. Perrin à propos de cette récompense si bien méritée, mais il fait surtout l'éloge du père, avec juste raison d'ailleurs. Le fils qui est incontestablement un des officiers les plus distingués de sa promotion, est trop laissé dans l'ombre. Voici quelques notes biographiques sur ce brillant officier.

M. Edouard Perrin, lyonnais, a été admis en 1869 à l'Ecole Navale, après s'y être préparé au Lycée de Lyon ; il y est entré et en est sorti avec le deuxième rang.

Plus tard, au Tonkin, il prenait une part active aux faits d'armes qui coûtèrent la vie à Francis Garnier. Sa conduite en ces dures circonstances fut très remarquée et lui aurait déjà valu la décoration, si on ne l'eût alors jugé trop jeune.

D'autre part, il s'est acquis, parmi les officiers de marine, une véritable autorité en matière de mathématiques et a publié quelques travaux appréciés, tendant à simplifier des calculs nautiques. Récemment, il était chargé d'une mission astronomique en Patagonie, pour le compte du gouvernement Argentin.

Promu lieutenant de vaisseau au choix, il y a environ trois ans, il est maintenant dans les mers de Chine, sous les ordres de l'amiral Lespès.

Modeste, un peu froid, mais très dévoué à ses amis, M. Perrin est surtout un homme de caractère et un travailleur incomparable. Tandis que, dans la marine et ailleurs, beaucoup d'autres, même distingués, doivent une part de leur succès à leurs relations, aux hasards de leur carrière ou à des qualités superficielles, M. Perrin, *de l'avis unanime de ses camarades*, ne doit les siens qu'à des mérites personnels de l'ordre le plus sérieux. Il est considéré par tous ceux qui le connaissent comme un officier d'avenir.

Nominations Judiciaires. *25 janvier.* — M. Bertrand, conseiller à la Cour de Lyon, est nommé président de Chambre près la même Cour, en remplacement de M. Rieussec, admis à la retraite ; M. Rigot, juge d'instruction près le Tribunal de Lyon, est nommé conseiller à la Cour ; M. Baudouin, avocat général à la Cour de Lyon, est nommé procureur général à Limoges ; M. Clément, substitut du procureur général à Poitiers, est nommé avocat général à Lyon ; M. Bastid, juge à Bordeaux, est nommé juge d'instruction à Lyon.

Elections sénatoriales. *25 janvier.* — M. Perras, député, est élu sénateur du Rhône, au troisième tour de scrutin, par 441 voix contre 175 à M. Terme, conservateur.

Chambre de commerce de Lyon. *9 janvier.* — M. Paul Brunat, chargé par la

Chambre de commerce d'accomplir une mission d'exploration au Tonkin, rend compte des observations qu'il a faites au cours de son voyage.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES. *1er janvier.* — M. le docteur Paillasson, pharmacien de première classe, maire de Mornant, est nommé officier d'Académie. — M. Raux, directeur des prisons du Rhône, est nommé officier de l'Instruction publique.

6 janvier. — M. J. Peteau, professeur de physique à l'Ecole vétérinaire de Lyon, et M. Maxime Benoît, employé à la Condition des soies de Lyon, sont nommés officiers d'Académie.

15 janvier. — M. Sallé, artiste peintre, est nommé officier d'Académie.

NOMINATIONS. *6 janvier.* —M. Charreyre, avocat stagiaire au barreau de Lyon, lauréat et docteur de cette Faculté, est nommé auditeur de deuxième classe au Conseil d'Etat, à la suite d'un concours fort remarquable.

20 janvier. — M. Louis Lépine, de Lyon, sous-préfet à Fontainebleau, est nommé préfet de l'Indre.

31 janvier. — M. Vaudremer, étant nommé inspecteur général des monuments historiques, est remplacé, comme architecte du diocèse de Lyon, par M. Revoil, membre de l'Institut. M. Revoil, qui dirige les travaux de la cathédrale de Marseille et celle de Nîmes, est fils de l'ancien directeur des Beaux-Arts de notre ville qui a formé toute une génération d'artistes distingués.

MUSIQUE. — M. Adolphe Penaud vient de faire paraître, chez M. Janin, éditeur à Lyon, une nouvelle mélodie intitulée la *Chanson du Volontaire.*

Cette mélodie, que nous avons sous les yeux, se recommande par sa facilité et son rhythme plein d'entrain ; aussi nous empressons-nous de la signaler aux amateurs.

NÉCROLOGIE. MORT DE M. BROSSARD. *29 janvier.* — Nous apprenons la mort de M. Brossard, conservateur du musée industriel.

Il était souffrant depuis plusieurs mois d'un asthme chronique ; mais rien ne faisait pressentir une fin aussi prompte.

M. Brossard n'avait que quarante-sept ans.

Il n'avait pas cessé, depuis vingt-huit ans, dit le *Salut public,* de veiller, au Palais-du-Commerce, sur ses chères collections artistiques, rassemblées par lui avec un soin pieux. C'est lui qui les avait formées en grande partie, et qui les augmentait chaque année à l'aide des subventions de la Chambre de commerce. La bibliothèque, adjointe au musée, et dont il était le fondateur, reçoit chaque jour des travailleurs nombreux qui y trouvent les éléments les mieux choisis pour l'étude des arts décoratifs, dont nos industries lyonnaises, celle des soieries surtout, sont largement tributaires.

M. Brossard avait su découvrir des collections particulières, spécialement celle du chanoine Bœck, de Cologne, qui fut achetée, il y a quelques années, et dont les magnifiques spécimens, introuvables aujourd'hui, enrichissent la partie du musée consacrée aux étoffes.

En dernier lieu, il s'occupait d'installer avec le goût qu'on lui connaissait, un don de la manufacture de Sèvres, composé de treize pièces d'une valeur inappréciable.

Sa passion pour la céramique lui avait fait apprécier un certain nombre de pièces de la collection Dommartin, qui ont été acquises, lors de la vente, soit par le musée de la Chambre de commerce, soit par celui du Palais Saint-Pierre. Les morceaux les plus curieux provenaient des fabriques établies à Lyon, au siècle dernier, et sur lesquelles M. Brossard a recueilli des renseignements forts intéressants.

Sa science était sûre et étendue et le mérite lui en revenait en entier, car il s'était fait lui-même, à partir du jour où, grâce à Jean Tisseur, l'un de nos morts les plus chers et les plus regrettés, il était accepté, en 1862, par la Chambre de commerce à titre d'adjoint au conservateur, puis, plus tard, de successeur de M. Jourdeuil.

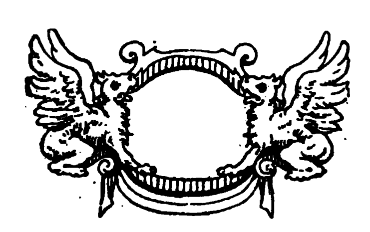
Sa modestie égalait son mérite et nous ne saurions mieux faire son éloge funèbre qu'en disant que le souvenir de M. Brossard restera dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu et pratiqué.

16 janvier. — Mort de M. Joseph Ricard, ancien maire de Sainte-Foy, membre du Tribunal de commerce et de la Chambre de commerce de notre ville.

Errata. — Tome VII, septembre 1884, 45e livraison, page 130, 2me ligne — article : Essai sur l'H aspirée — il faut lire *orge* au lieu de orage.

Même tome, novembre 1884, 47e livraison, page 193 — poésie : à Emilien — 6me vers, il faut lire *Athène* au lieu de Athènes.

Même livraison, page 237 — chronique : découverte à Bully — 7e ligne, il faut lire, *près d'un siècle après notre ère,* au lieu de près d'un siècle avant notre ère.



Directeur-Gérant : Félix DESVERNAY.

Impr. A. Waltener et Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon.



LES CHÊNES

A M. Félix DESVERNAY



es chênes vigoureux plantés au haut des cîmes
Etendent leurs bras forts au-dessus des chemins
Où passent les espoirs et les regrets humains,
Entre les cieux profonds et les profonds abîmes.

Redressés sous l'effort des aquilons divins,
Leurs fronts majestueux ont des gestes sublimes,
Et leurs pieds qu'ont rongé mille ans les vers infimes
Vont aspirer la sève éternelle aux ravins.

Leur frondaison abrite un monde d'harmonies,
Et, pareille à la lyre énorme des génies,
Vibre en puissants accords dans les airs radieux

O chênes, vieux géants des forêts vénérables,
La foudre et le temps seuls vous savent vulnérables,
Et votre mort ressemble à la chute des Dieux !

FRÉDÉRIC BATAILLE

N° 50 28 Février 1885.



ÉTUDES LYONNAISES

La Croix de Colle



L n'est pas de Lyonnais qui ne connaissent la place des Minimes. C'est une des parties les plus intéressantes de notre cité, si favorisée pourtant en beautés de tous genres. Figurant un triangle assez régulier, elle est adossée à la colline de Fourvière, là où le terrain s'infléchit doucement pour former le plateau de Saint-Just, avant d'aller plonger à pic dans la Saône. Entre la colline et le plateau, il existe une légère dépression en manière de col, occupée de nos jours par la rue montueuse des Farges.

Cet endroit privilégié, véritable carrefour où se réunissaient les principales avenues de la cité de Plancus, les Romains l'ornèrent de monuments dont on a retrouvé d'intéressants vestiges ; le palais

des gouverneurs, dit aussi palais impérial, avec ses jardins et ses dépendances, un amphithéâtre et un théâtre, nombre d'autres édifices, des statues, des dédicaces, des inscriptions, de vastes conserves d'eau, des bains, des thermes et autres établissements publics ou privés.

La place des Minimes, d'où la vue a pour derniers horizons la longue chaîne des Alpes et ses sommets dentelés, est actuellement embellie de squares, de pelouses et de massifs d'arbres, divisés par de jolies allées servant de promenades. Sur une plate-forme, au milieu d'un quinconce de sycomores, s'élève une fort belle croix en fer forgé, ornée des emblêmes de la Passion.

Au-dessus, on aperçoit l'église de Saint-Just et le fort du même nom, le nouveau pensionnat des Minimes, les ruines du théâtre antique au milieu du jardin du refuge de Notre-Dame de Compassion; en bas, les magnifiques bâtiments du Grand-Séminaire; à côté, la communauté des dames, dites de Marie-Thérèse; puis le clos de l'Antiquaille; enfin, dominant tout cet ensemble, l'humble chapelle et la trop luxueuse église de Fourvière, l'une et l'autre bâties sur les ruines du célèbre forum de Trajan, d'où elles semblent bénir la ville immense, s'étendant au pied de la sainte montagne et sur les rives de nos deux fleuves.

Cette place était naguère un marché aux bestiaux couvert de boue ou de poussière; une énorme muraille noirâtre, à pans coupés, soutenait les terrains supérieurs. Ici, au commencement de notre siècle, se dressa plusieurs fois l'affreuse guillotine; là, se trouvaient au Moyen Age les fourches patibulaires de la justice des chanoines-barons de Saint-Just. Cet emplacement prit le nom de place des Minimes depuis l'année 1554, époque où ces religieux y construisirent leur couvent.

Au centre de cet emplacement, dont la configuration lui valut le nom caractéristique de Treyve *(trivium)*, on voyait un orme d'une haute antiquité, l'Olme de Coylli, désignation que l'on trouve déjà dans le testament de Renaud de Forey, archevêque de Lyon,

rédigé en 1226. Cet arbre fut abattu au XVe siècle et son tronc transformé en affût de bombarde.

Sous cet arbre vénérable, les chanoines de l'abbaye de Saint-Just avaient, la veille de la fête de leur patron, coutume de servir une collation, composée de raisins, au clergé de la métropole qui se rendait en procession à Saint-Just, ainsi que le prouve cet extrait de l'ordinaire de l'abbaye au XIVe siècle, qui nous a été communiqué par M. Guigue :

Vigilià sancti Justi...

Conventus Sancti Johannis Lugdunensis debet vesperas ad Sanctum Justum... antequam venerint pro missa cantanda, pulsatur ad tertiam...

Tertia vero cantata, incipiatur immediate missa... Et subtus Ulmum Decollationis *dentur racemi processioni prout moris est.*

Ne pourrait-on pas lire : *subtus ulmum de Collatione* à la place de Decollationis !

Si l'on adoptait cette lecture, la croix élevée en cet endroit deviendrait la croix de la Collation, et, par altération du mot, la croix de la Décollation. On la nomme aussi la croix des Décollés (*crux decollatorum*), par une allusion vraie ou fausse, soit au martyre de saint Pothin et de ses compagnons, qui se serait accompli dans l'amphithéâtre, soit au massacre de saint Irénée et des dix-neuf mille chrétiens tombés en ce lieu même sous le glaive des soldats de Septime-Sévère, lors de la prise de Lugdunum après la défaite d'Albin.

C'est sans doute aussi, en souvenir de ces événements, que le plateau prit le nom de *Mons Sanctus*, en remplacement de celui de *Podium Athanacense*, qu'il portait auparavant. C'est un point essentiel que nous traiterons plus tard.

Quoi qu'il en soit, la croix primitive, en fer, reposant sur un socle de pierre, était très simple ; mais de respectables traditions s'y rattachaient ; elle était sacrée pour tous. Renversée par les huguenots, lors de leur occupation de Lyon, elle fut relevée aussitôt après leur départ.

Elle avait vu défiler le cortège des souverains pontifes logés dans le cloître de Saint-Just, lorsqu'ils convoquaient des conciles à Lyon, ou qu'ils venaient y chercher un asile contre de puissants ennemis; elle vit passer devant elle les bourgeois et les artisans lyonnais insurgés contre l'autorité temporelle des archevêques et montant les assiéger jusque dans le cloître, où ces prélats s'étaient réfugiés; elle assista au passage des rois et des reines, des cardinaux, des ambassadeurs et autres grands personnages qui, traversant Lyon, trouvaient une résidence digne d'eux dans l'intérieur somptueux de ce même cloître. Naguère encore, elle voyait des troupes de pèlerins, montant à Fourvière, s'agenouiller au pied de son socle et baiser pieusement ce sol sanctifié par le sang des martyrs.

Ce quartier et cette croix étaient, on le voit, aussi célèbres par les traditions religieuses que par les souvenirs historiques.

A côté de ce nom de croix de la Collation? de la Décolation, des Décollés, on trouve, soit avant, soit après, ceux de croix Decollé, Decolle, de Colle, de Coule, de Coulle, tous provenant de Coylli. Remarquons, en passant, que cette dégradation onomastique n'est nullement contraire aux lois de la philologie. Mais quelques-uns de nos historiens répudient ces diverses étymologies, rappelant soit les confesseurs de la foi, soit la Collation offerte sous l'olme de Coylli, et font dériver ces variantes de colline ou de col. Or, *crux Collis* serait la croix de la Colline, ou *crux Colli* la croix du Col. Que le lecteur choisisse entre ces diverses propositions, qui toutes peuvent se soutenir avantageusement, en offrant un champ assez vaste à d'interminables discussions.

Mais voici une nouvelle découverte, faite dans un terrain voisin de la place des Minimes, et qui, sans doute, est appelée à bouleverser toutes les opinions adoptées jusqu'à présent.

En 1854, pendant les travaux de restauration exécutés à l'Antiquaille, sous la surveillance de notre collègue, M. Perret de la Menue, architecte des hospices de Lyon, on trouva à la profondeur d'un mètre, dans la cour des femmes aliénées, une inscrip-

tion romaine, qui vient s'ajouter à celles de notre histoire lapidaire, déjà si riche en pages de ce genre. On sait que l'hospice de l'Antiquaille occupe l'emplacement de l'antique palais des Césars, emplacement connu jadis sous le nom de Champ de Colle, et que son nom provient des nombreuses antiquités exhumées de ce lieu même ou rassemblées de divers endroits par son premier propriétaire, Pierre Sala, érudit distingué, autant que bon littérateur.

Cette inscription est gravée sur une tablette de pierre de dix-sept centimètres de hauteur sur vingt de longueur. Les lettres sont hautes de deux centimètres et demi, et leur exécution rappelle le style du IIIe siècle de notre ère. Elles composent trois lignes assez bien conservées. Les voici :

FINIS. COLLe
LARVM
IN DOM. JVLIAn

Notre eminent antiquaire, M. A. de Boissieu, les restitue ainsi :

Finis collegii Larum in domo Juliani

et que nous traduisons par : Limites du collège des Lares dans la maison de Julien.

Cette inscription démontre l'existence en cet endroit d'un collège des Lares desservi, soit par Julien lui-même ou ses enfants, soit par ses clients les plus intimes, ou par ses propres serviteurs.

On sait l'importance que le culte des Lares avait dans l'antiquité. C'étaient les protecteurs de la maison, de la famille, du foyer, et leur action s'étendait sur chaque habitation, sur la totalité du domaine patrimonial : c'étaient pour ainsi dire les anges gardiens d'aujourd'hui. Leurs statuettes, faites de diverses matières, étaient sans cesse sous les yeux de chacun : elles rappelaient les ancêtres. Devant elles, on brûlait de l'huile, de l'encens, des parfums. Dans les laraires publics, situés dans les carrefours, on voyait toujours une statue de l'empereur régnant considérée comme le génie protecteur de la patrie.

Dans les maisons de simples particuliers ou de pauvres gens, ces statuettes occupaient une petite niche ménagée dans la muraille de la pièce où se réunissait la famille; dans les habitations somptueuses, on leur avait consacré une salle spéciale, quelquefois même un édicule, un véritable petit temple, au service duquel était attaché un collège plus ou moins nombreux.

Ici, commence une série de questions : cette pierre épigraphique a-t-elle été trouvée sur son lit de pose? Fut-elle apportée d'un autre endroit? Et ce Julien, était-ce un simple citoyen, un magistrat, un des officiers du gouverneur? Puis, où se trouvaient les limites de son collège des Lares? N'embrassaient-elles que l'enclos actuel de l'Antiquaille, ou allaient-elles jusque sur la place des Minimes, au lieu où la piété de nos pères avait élevé la vieille croix de Colle? Nous répondrons à ces dernières questions que, du temps de César, *finis* signifiait aussi bien territoire que fin, limite, borne.

Malheureusement, dit M. de Boissieu, la destination toute spéciale et le laconisme de l'inscription ne fournissent aucun renseignement sur ce collège. Toutefois, ce titre public, indiquant un lieu de réunion et des limites, ne permet pas de douter que cette confrérie n'ait eu une existence légale.

Mais on sait aussi que des sacrifices et des jeux se célébraient chaque année dans les carrefours où s'élevaient des autels consacrés aux Lares. Et il est bon de faire remarquer que notre inscription fut trouvée aux environs immédiats du carrefour gallo-romain sur lequel s'ouvraient les entrées principales du théâtre antique et non loin de l'amphithéâtre. On doit aussi se rappeler que, avant de prendre le nom d'Antiquaille, ce domaine était connu sous la désignation de *Champ de Colle*, dont le nom, d'après nos terriers et nos anciennes cartes, s'étendait à tout le territoire, jusqu'auprès de la porte de Saint-Just. Autre point essentiel à faire observer: le nom de *Colle* est très répandu dans nos provinces du sud-est, où il est employé comme expression topographique.

On n'ignore pas qu'à Rome, à la jonction des chemins et des rues formant carrefour, au sommet des nombreuses collines de la Ville Éternelle, un édifice consacré aux Lares offrait à la dévotion des habitants l'image de l'empereur accompagnée de celle des Lares protecteurs du quartier où se trouvait l'autel.

Or, notre place des Minimes réunissait ces conditions-là; et, vu le grand respect que ce lieu inspirait à nos populations du Moyen Age, ne pourrait-on pas avancer sans trop de témérité, qu'un édicule, élevé en l'honneur des Lares et desservi par notre collège, se trouvait au milieu de la place ; que ce fut là que les chrétiens, conduits du tribunal ou des prisons à l'amphithéâtre pour y subir la torture, en attendant le martyre, refusèrent de brûler de l'encens devant l'image de l'empereur et celles des divinités; que là, ils furent insultés, lapidés par la populace; que quelques-uns sacrifièrent par crainte ou par faiblesse, tandis que d'autres résistèrent et furent massacrés; que plus tard enfin les chrétiens vainqueurs avaient, selon leur habitude en pareil cas, renversé cet autel et ces symboles du paganisme et leur avaient fait subir une de ces transformations si fréquentes au moment du triomphe du christianisme, après Constantin. Plus tard, une croix fut élevée sur cet emplacement, et, grâce aux préoccupations religieuses du temps, jointes à l'altération du mot *collegii*, elle serait devenu la croix de Colle, et de ses nombreuses variantes, qui ne présenteraient, en réalité, que le nom abrégé de croix du Collège, lequel nom se retrouverait aussi dans le territoire, la limite, le champ de Colle.

Mais cette simple présomption se changerait-elle en certitude à la suite de l'exposé suivant, que le hasard vint mettre sous nos yeux, et que nous extrayons de l'ouvrage de Du Choul, intitulé : *Discours de la religion des anciens Romains*?...

« N'a pas longtemps que à Lyon au devant de la croix de Colle fut trouvée une lucerne de bronze antique, qui me fut donnée; à laquelle estoit attachée une lame en forme de table d'attente, in-

sculptée de lettres maiuscules latines, qui disoyent, LARIBVS SACRUM, et au dessoubs lettres Romaines plus petites, abrégées, qui signifioyent la publicque félicité des Romains, par semblables paroles, PUBLICAE FELICITATI ROMANORVM. »

Voici l'inscription exacte avec ses dispositions et ses abréviations :

LARIBVS
SACRVM
— P. F. ROM. —

Cette lucerne, trouvée en l'année 1525 et dont la gravure existe dans l'ouvrage précité, n'était autre qu'une de ces grandes lampes de bronze à deux becs, suspendue par une double chaînette à la voûte d'un édicule, et que l'on tenait constamment allumée. L'inscription qui l'accompagne indique sa consécration aux Lares.

Devant pareil concours de circonstances, le doute pourrait-il encore persister ? La présomption émise ci-dessus ne deviendrait-elle pas une vérité ? et la croix de Colle n'a-t-elle pas été substituée au monument élevé par le collège des Lares, mentionné dans l'inscription trouvée à l'Antiquaille ?... En tous cas, n'est-ce pas là une bizarre coïncidence, un curieux hasard, qui fait rencontrer, dans un lieu déterminé, tous ces divers noms énumérés plus haut ?...

Tel est le modeste travail que nous avons l'honneur de soumettre à l'appréciation et au jugement de nos lecteurs ; et nous ne saurions le terminer sans les prier de faire un vœu à l'effet d'engager notre jeune et zélé conservateur du musée des Antiques à faire toutes les démarches nécessaires pour tâcher de découvrir, soit cette inscription, soit cette lucerne. Leur place ne serait-elle pas marquée d'avance dans les galeries du Palais des Arts, où sont rassemblées nos annales écrites sur la pierre, le marbre, le granit et le bronze, matériaux indestructibles, qui serviront d'assises à une future, mais véritable histoire de notre cité lyonnaise ?

Le baron RAVERAT.


AVANT! AVANT!
LION LE MELHOR

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE
Historique & Archéologique de Lyon
1884

MEMBRES HONORAIRES

MM.

1831-1856 (1) Boissieu (Alphonse de), ✱.
Id. 1865 Valentin-Smith, O. ✱, ✿.
1840-1871 Rousset (Alexis).
1844-1871 Hignard (Louis-Henri Vincent), ✱.
1841-1870 M'Roe (Henri).
1859-1879 Dufay (Charles-Jules), ✱.
1856-1879 Millaud (Edouard).
1841-1881 Vingtrinier (Aimé), ✿.
1863-1883 George (Gaspard), ✿.

MEMBRES TITULAIRES

MM.

1854 Beauverie (Jean-Etienne).
1856 Pallias (Honoré).
1860 Dubreuil (François-Aug.)
1862 Lagrevol (Pierre-Marie-Alexandre de).
Id. Perret de la Menue (Claude-Emile).
1863 Genin (Auguste).
Id. Savy (Claude-Etienne).
1864 Vachez (Antoine), ✿.
1865 Guimet (Emile), ✱, ✿.
1866 Raverat (baron François-Achille-Napoléon), ✿.
Id. Cazenove (Raoul de).
Id. Cuaz (Ernest).
1871 Révérend du Mesnil (Edmond).
1873 Jutet (J.-L.)
1874 Brun (Xavier).
1875 Vettard (Auguste).
Guigue (Marie-Cl.), ✱, ✿.
1876 Récamier (Étienne).
1877 Condamin (l'abbé James).

MM.

1877 Desvernay (Félix), ✿.
Id. Jumel (Edmond).
1878 Bégule (Lucien).
1879 Vanel (l'abbé Jean-Baptiste).
Id. Charpin de Feugerolles (Hippolyte-André-Suzanne, comte de), ✱.
1880 Guillard (Edmond).
Id. Dissard (Paul).
Id. Salomon de la Chapelle (Amédée).
Id. Tisseur (Clair).
1881 Milloué (Léon de).
Id. Soultrait (le comte Georges de), ✱.
Id. Bleton (Auguste).
1882 Poncet (Ernest).
Id. Roy (Joseph).
1883 Conil (l'abbé Félix).
1884 Coint-Bavarot.
Id. Collin (Gabriel).
Id. Richard (Ernest).

---

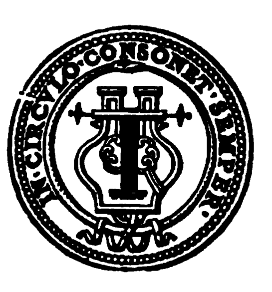
(1) La première date est celle de l'admission comme membre titulaire, et la seconde celle de la nomination comme membre honoraire.



Société Littéraire

HISTORIQUE

ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON



COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ANNÉE 1884

Lu à la séance du 7 Janvier 1885

Par M. SALOMON DE LA CHAPELLE

PRÉSIDENT

MESSIEURS,



ERMETTEZ-moi en commençant de vous témoigner ma gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait en me nommant Président; c'est une preuve de confiance et de sympathie que je n'oublierai pas.

Suivant l'usage, je viens vous entretenir pendant quelques instants de nos travaux pendant l'année qui vient de s'écouler.

Ce qui fait le charme des Sociétés littéraires, c'est la variété des travaux et la manière dont ils sont traités. Les uns s'occupent d'études archéologiques, les autres de philosophie ou d'histoire, et quelques-uns de poésie.

L'archéologie est une science utile qui rétablit les monuments en partie détruits. Elle fait connaître les productions des temps anciens et prépare l'art de l'avenir.

La philosophie est la science de l'esprit humain.

L'histoire représente le présent et le passé. C'est le récit des faits accomplis par l'homme.

La poésie est le plus beau des arts et les résume tous; c'est l'expression la plus haute et la plus noble de la pensée humaine.

Ces variétés de la science sont représentées parmi nous ; chacun adopte le genre qui lui convient, et le traite à sa manière. Il en résulte des séances intéressantes dans lesquelles tous les membres de notre Société peuvent acquérir des connaissances nouvelles, profiter des découvertes faites par leurs collègues, les discuter, s'il y a lieu, et éclaircir quelques points obscurs de l'histoire.

Nous sommes indulgents les uns pour les autres, nous encourageons ceux qui débutent dans la carrière des belles-lettres et nous profitons des connaissances acquises par les plus anciens ou les plus instruits.

Il n'y a pas de rivalité entre nous ; il n'y a qu'une noble émulation.

Nous avons presque tous des occupations sérieuses qui prennent notre temps pendant une partie de la journée. Nous devons reconnaître que les moments passés dans nos réunions littéraires sont les plus agréables. On s'y repose des fatigues et des ennuis de la vie, et on peut dire avec raison que l'étude des belles-lettres console, fortifie et relève l'esprit.

M. Vachez a lu une biographie sur Vital de Valous dont la perte récente a été si vivement ressentie par les membres de la Société littéraire.

Il nous a fait connaître la généalogie de sa famille suivie depuis 1560, son établissement à Lyon ou plusieurs de ses membres furent élus échevins.

Il a décrit la jeunesse de notre ancien collègue et ses études qui furent interrompues par les infirmités dont il fut atteint de bonne heure.

Il a raconté la part active qu'il a prise dans la rédaction des catalogues de la bibliothèque du Palais des Arts, son goût pour le travail, sa collaboration dans les journaux de la localité, ses recherches dans les archives municipales de Lyon et du département qui lui ont permis de faire des travaux si consciencieux et pleins d'érudition.

Il a fait remarquer que presque toutes ses publications sont exclusivement lyonnnaises; c'est à cette œuvre qu'il a consacré trente années d'une vie laborieuse.

Il a rappelé sa courtoisie, sa droiture, sa complaisance pour aider les lecteurs dans leurs recherches.

Enfin il a dépeint sa maladie et ses souffrances et a rappelé les regrets que provoqua sa mort chez tous ceux qui le connaissaient.

Tout le monde, a-t-il dit, appréciait hautement en lui, l'ami toujours sincère et dévoué autant que l'homme honnête et loyal qui n'avait jamais oublié la vieille devise de ses pères : *malo mori quam fœdari.*

Nous devons être reconnaissants à M. Vachez de nous avoir si bien dépeint la vie laborieuse de notre éminent collègue.

M. Vachez a lu une notice historique et archéologique sur Bully sur l'Arbresle (Rhône), et ses environs.

On voit dans cette notice qu'on a découvert récemment à Bully 53 sources d'eaux minérales dont neuf sont livrées à l'exploitation et peuvent être employées pour le traitement de diverses maladies.

Le nom de Bully (Bulliacus), donné à cette localité dans les chartes du Moyen Age, provient probablement du bouillonnement de ces sources.

On a trouvé à Bully vingt-huit monnaies antiques dont six en or. M. Vachez fait la nomenclature des vingt-deux monnaies de bronze dont la plus ancienne

remonte au règne de Tibère, (14-37 de J.-C.) et la dernière au règne de Valentinien Ier (364-375).

La voie antique de Lyon à Roanne passait à Bully.

Au commencement du Xe siècle, l'abbaye de Savigny possédait de nombreuses terres sur le territoire de Bully.

M. Vachez mentionne la famille chevaleresque de Bully, dont un membre, Itier de Bully, figure dans une charte en date du 19 septembre 1064.

Au commencement du Xe siècle, la seigneurie de Bully passe aux mains de la famille de Jarolles, originaire de Valsonne en Lyonnais. Elle vient ensuite en la possession du seigneur de Beaujeu. En 1437, cette terre fut donnée par Louis II, duc de Bourbon, souverain des Dombes et seigneur du Beaujolais, à la famille de Rosset, du Lyonnais. A la fin du XVIe siècle, la seigneurie de Bully était possédée par les Amyot, famille consulaire de Lyon.

En 1663, Geneviève Amyot épouse Daniel de Cholier et lui apporte en dot la seigneurie de Bully. Un de leurs descendants, Laurent-Gabriel-Hector de Cholier, comte de Cibeins, fit hommage le 20 décembre 1776 de la terre de Bully dont il fut le dernier seigneur.

M. Vachez fait la description du château de Bully dont la construction remonte au commencement du XVIe siècle.

Il décrit ensuite les environs de Bully.

M. Vachez a fait preuve dans son travail d'une grande érudition et a continué avec succès ses études sur les vieux châteaux du Lyonnais.

Par arrêté du 15 juillet, M. Félix Desvernay a été nommé officier d'Académie. C'est une récompense bien méritée, c'est aussi un honneur pour la Société.

M. Félix Desvernay a pris cette année, une part active à nos travaux. Il a fait toute une série de lectures intéressantes. Citons ;

1° Une critique très fine et très juste du roman de Gingenne par Badon, publié par le *Nouvelliste*. En dépit de toutes les séductions qu'offre ce feuilleton, dit M. Desvernay, il faut considérer comme de pure invention la plus grande partie des épisodes que contient cette histoire. Il faut en dire autant du roman de Louis Noir, qui a paru dans le *Lyon Républicain* sous ce titre : *les Bataillons de la Croix-Rousse*. M. Desvernay complète ce travail par une biographie de Gingenne, l'un des défenseurs de Lyon pendant le siège de 1793;

2° Une délicieuse description de l'Ile-Barbe que lui a inspiré un magnifique dessin, dû à la plume de Reithofer;

3° Un très savant et pour ainsi dire un très affectueux commentaire sur une planche, reproduisant un médaillon offert, il y a quelques années, à M. Chenavard, architecte, par M. Léopold de Ruolz, sculpteur lyonnais;

4° Une petite œuvre dramatique, intitulée : *Un proverbe en action;*

5° Une notice écrite avec verve sur la personne et les œuvres d'un de nos meilleurs peintres lyonnais, Louis Guy;

6° Un récit des anciennes fêtes de l'Ile-Barbe, qui étaient l'occasion d'une affluence considérable de promeneurs lyonnais, le jour de l'Ascension, et les lundis de Pâques et de la Pentecôte;

7° Une biographie remplie de renseignements inédits sur un des meilleurs

poètes du XVIe siècle, Bonaventure des Périers, qui habita Lyon pendant de longues années, et qui est l'auteur d'une pièce de vers sur l'Ile-Barbe.

M. le baron Raverat, sortant de Lyon, arrive à Ambérieu, joli petit bourg, situé à l'embranchement de quatre chemins de fer et à l'entrée de la vallée de l'Albarine. Il décrit successivement cette vallée, Saint-Germain et ses vieilles ruines féodales, St-Rambert et sa vieille abbaye du Moyen Age et ses diverses industries, Charabotte et sa magnifique cascade qui peut être comparée avec ce que la Suisse peut nous offrir de plus attrayant. Il arrive sur le large plateau d'Hauteville, silloné par le torrent, embelli par les prairies et encadré dans les plus belles forêts de sapins que peut nous procurer le Bugey. De là, il nous fait faire l'ascension du crêt de Planachat. De ce point culminant, il jette un coup d'œil d'ensemble sur le pays parcouru.

M. le baron Raverat fait une description de l'immense domaine que le monastère des Célestins possédait à Oullins, dès le XVe siècle, jusqu'au moment de la Révolution. Là, il nous montre Jean Gerson, le célèbre chancelier, l'auteur présumé de l'Imitation de Jésus-Christ, qui venait dans ces campagnes se reposer de ses travaux spirituels. On sait qu'il était le frère de l'abbé du monastère des Célestins;

M. Raverat fait le récit d'une excursion dans la pittoresque vallée de Saint-Geoire, berceau de l'illustre famille de Clermont-Tonnerre. Il nous conduit ensuite au petit hameau de Saint-Sixte, perdu dans les montagnes, sur les bords du petit lac, où les Romains avaient un établissement.

M. Raverat donne une description intéressante, tant au point de vue architectural qu'au point de vue pittoresque, du nouveau pont de Francheville. Ce pont, on le sait, est destiné à relier par une route stratégique le fort de Brussin aux autres forts qui entourent Lyon;

M. Raverat lit une description de la nouvelle ligne de Lyon à Chambéry par le tunnel de l'Epinne; il nous fait une peinture très engageante des bords du lac d'Aiguebelette, situé près de la gare de ce nom;

M. Raverat donne communication de la légende de Saint-Guigne-Fort en Dombes. Cette légende est traduite littéralement du manuscrit original d'Etienne de Bourbon, grand inquisiteur du diocèse de Lyon, au commencement du XIIIe siècle.

M. Raverat nous décrit le plateau de Dombes au point de vue géologique et agricole. L'assainissement de ce plateau est due à la fondation de la Trappe de Notre-Dame des Dombes, en même temps qu'à l'ouverture de la ligne ferrée de Lyon à Bourg. C'est sous le règne de Napoléon III que ces travaux ont été entrepris et exécutés;

M. Raverat nous présente une monographie historique et pittoresque de la petite ville de Châtillon-sur-Chalaronne.

M. de Cazenove lit une notice sur les ruines du château de Montségur près de Lavelanet (Ariège). Cette forteresse construite, en 1236 par l'un des chefs des Cathares ou Albigeois, est assise au sommet d'un roc escarpé, presque inaccessible. Elle fut assiégée, prise par la famine, et détruite par les croisés en 1244. Deux cents évêques ou parfaits, réfugiés dans ce dernier rempart de l'albigéisme expirant, y furent brûlés en face des murailles abattues de Montségur.

M. de Cazenove a visité ces ruines historiques en 1882 et a cherché à rendre dans leur histoire et dans la description qu'il en a faite, l'impression grandiose qu'il en a reçue. Il est parvenu à ce résultat, le récit qu'il nous a fait est attachant et contient des détails intéressants sur un point de l'histoire peu connu.

M. Pallias lit une notice sur M. Edmond Badon, auteur dramatique et romancier, né de parents grenoblois, le 30 décembre 1808, à Voghéra en Piémont. Il donne quelques détails biographiques sur cet écrivain dont deux comédies: *Un duel sous le cardinal de Richelieu*, et *Une aventure sous Charles IX* furent représentées avec un succès éclatant, à Paris en 1832 et 1834. Il rappelle qu'il publia en 1838 un roman historique très estimé: *Montbrun ou les Huguenots en Dauphiné*, plus tard *Gingenne ou Lyon en 1793*, inséré dans le journal des *Débats*, du 12 novembre 1846 au 19 mars 1847, et reproduit l'année dernière dans un journal de notre ville; enfin qu'il laissa à sa mort (20 juillet 1849), des romans inachevés et plusieurs ouvrages inédits dignes d'intérêt.

M. Pallias communique un aperçu historique et statistique sur l'industrie de la ganterie de peau à Grenoble.

La dénomination de gantier est mentionnée pour la première fois en 1342 dans un registre des recettes et des dépenses municipales. Elle est reproduite souvent dans les actes publics des siècles suivants et notamment sous le règne de Louis XIII. La révocation de l'édit de Nantes nuisit beaucoup à la ganterie de Grenoble. Plusieurs maîtres et ouvriers gantiers ou mégissiers portèrent leur industrie dans divers états voisins de la France. Les premières années de la Révolution l'arrêtèrent dans son nouvel essor; mais bientôt elle prit une grande extension avec l'agrandissement successif de notre territoire, et à la suite de nos armées victorieuses envoya ses produits en Russie, en Allemagne, en Espagne, etc... Depuis cette époque elle a fait de nouveaux progrès; par l'étendue de ses relations, par la supériorité de sa fabrication, elle a su développer ses opérations commerciales et maintenir son antique renommée.

M. Vingtrinier qui a fait de nombreuses recherches sur les notabilités lyonnaises lit une notice biographique sur Pillehotte, imprimeur lyonnais du XVIe siècle et sa famille.

A cette époque orageuse et troublée, où l'union des catholiques s'opposait à ce qu'un roi huguenot occupât le trône de France, la ville de Lyon se distingua par la guerre active et passionnée qu'elle fit aux protestants navarrois. La bourgeoisie et le peuple, conduits par d'énergiques citoyens, luttèrent jusqu'au dernier moment contre la fortune des armes qui abandonnait le duc de Mayenne, et ils ne cédèrent qu'à la dernière extrémité.

Parmi les chefs lyonnais, se rencontra un maître-imprimeur dont M. Vingtrinier a voulu connaître la vie, mais ses recherches ont été presque sans résultat. Nos historiens sont muets à son égard. Jean Pillehotte qui a joué un rôle des plus en vue à cette époque a été complètement et systématiquement passé sous silence par ses concitoyens. Rubys lui-même, autrefois son ami, n'en dit pas un mot dans son histoire de Lyon.

Henri IV sur le trône et les hommes politiques triomphant, on a jugé inu-

tile ou dangereux de parler de ceux qui avaient tenu le parti contraire. Les ligueurs tinrent à s'effacer. On craignait les vengeances et les réactions; on se fit petit, et on se garda bien d'attirer l'attention sur ceux qui s'étaient si profondément compromis.

Les écrivains du temps ne nous ayant laissé aucun détail, il n'est pas étonnant que M. Vingtrinier n'ait trouvé qu'erreur sur erreur dans les histoires de nos jours. De ceux-ci, les uns font vivre Pillehotte plus d'un siècle en lui attribuant les faits et les événements qui concernent son fils et son petit-fils; d'autres confondent simplement Jean le père et Jean le fils. Il n'est pas jusqu'aux armoiries de notre compatriote qui n'aient été blasonnées de toutes manières. M. Vingtrinier a cherché à débrouiller ce chaos et à mettre un peu d'ordre et de vérité dans toutes ces erreurs. Si sa notice n'est pas une biographie longue, complète et claire, elle a du moins le mérite d'avoir montré en quoi plusieurs de nos historiens se sont trompés. Il a donné quelques dates, établi quelques faits et préparé le terrain pour des chercheurs plus habiles et plus heureux. Enfin, il a fait un travail utile.

De l'avis de la plupart des littérateurs modernes, *Mireille* est le chef-d'œuvre du célèbre poète provençal, Mistral. Il n'est pas d'ailleurs de figure plus populaire en Provence que celle de cette jeune fille si naïve et si belle, si pure et si aimante que Mistral montre mourant de son amour à la porte d'une église.

M. Vingtrinier essaie de nous rappeler les beautés de ce poëme et il décrit les principaux épisodes, les plus touchantes scènes de ce récit.

Allant plus loin, il parle du caractère, de la noblesse, de la simplicité et de la bonté du poète lui-même, resté fidèle à son village, entouré de l'amour de sa femme et de sa mère, et habitant le *Mas* paternel quand tout, gloire, fortune, plaisirs, célébrité, l'appelait à Paris.

Plus heureux que la plupart des hommes du jour que la faveur porte au pinacle, l'auteur de *Mireille* est un homme qu'on peut estimer, dont la fréquentation honore et dont l'amitié rend fier. De l'avis de M. Vingtrinier, Mistral est l'homme de nos jours qui a le plus rehaussé l'humanité.

La Maison Hachette qui vient de faire un chef-d'œuvre typographique du poëme de Mistral reçoit aussi une part des éloges de M. Vingtrinier, qui, en sa qualité d'ancien imprimeur, avait bien le droit de donner son avis sur un livre publié avec autant de goût et de soin. Le luxe de l'éditeur, dit notre confrère, eut fait la fortune de cet ouvrage et l'eut sauvé à jamais de l'oubli si, ce qui n'est pas, la brillante poésie de Mistral avait eu besoin de ce secours.

M. l'abbé Condamin a lu une étude sur un chiffre et la devise qui l'accompagne : *Jamais trop tard.*

Il a lu une autre étude sur un ouvrage intitulé : *Souvenirs d'un père,* Noël Ducreux.

Il fait connaître le but de cette publication et les mérites qui la recommandent.

Il raconte la vie de Noël Ducreux, né à Lyon et élevé avec soin par une famille honorable. Il rappelle le mauvais état de sa santé qui de bonne heure

inspira des inquiétudes, ses études classiques, ses heureuses dispositions et ses aspirations vers le bien qui font de lui un homme de cœur, un bon chrétien.

Il mentionne le charme de sa correspondance qui a été pieusement recueillie et publiée par un père désolé lorsqu'il a eu le malheur de le perdre à l'âge de 23 ans.

Il parle de sa vocation ecclésiastique et de son vif désir d'être ordonné prêtre avant que la mort, qu'il sent approcher, ne vienne le frapper.

Enfin il dépeint la douleur de son père qui après avoir perdu son fils, l'objet de toutes ses affections, n'a d'autre consolation que de réunir ses lettres comme de précieuses reliques.

Cette étude est une nouvelle preuve du talent littéraire et du bon goût de son auteur.

M. Dubos, après avoir donné très sommairement la biographie de Robert le Diable, duc de Normandie et fait connaître sa vie pendant la période qui s'étend de 1027 à 1035, s'arrête quelques instants sur la naissance de Guillaume le Bâtard, pour donner à ce sujet une ballade couronnée par l'Académie poétique de France, en 1880, et qu'il fait suivre de détails, pour la plupart inédits, puisés dans les manuscrits ou les histoires du temps.

M. Bleton donne connaissance d'un travail sur l'*h* aspirée.

Cette lettre improprement nommée aspirée, n'est qu'un minimum de consonne soumise à des anomalies nombreuses. Après avoir étudié les lois de l'aspiration chez les Grecs et les Latins, l'article passe en revue les divers usages qu'en a fait et qu'en fait encore le français.

L'*h* initiale a été ajoutée à certains mots latins, tantôt muette, tantôt aspirée. Dans des mots de même racine, l'*h* est également muette ou aspirée, suivant les cas : *héros, héroïque, héraut, héraldique*, etc. Enfin le même mot peut être muet ou aspiré : l'*huis*, le *huis-clos*.

A côté des mots qui ont l'*h* initiale, on en aspire d'autres qui ne l'ont pas : *onze, oui, yatagan*, etc.

M. Bleton conclut en émettant le vœu qu'un écrivain autorisé prenne l'initiative d'une réforme qui supprimerait l'*h* partout où elle est muette et l'ajouterait devant tous les mots que l'usage fait aspirer.

M. Bleton lit un article économique sur la circulation monétaire.

Il raconte une promenade à travers la Croix-Rousse, et décrit cette localité et ses environs. Il fait l'historique abrégé du Franc-Lyonnais. Il parle des tisseurs, dépeint leurs mœurs et leurs habitudes, et explique dans quelles circonstances le nom de *voraces* leur a été donné. Il mentionne le goût de plusieurs d'entr'eux pour la lecture et la poésie. Enfin il rappelle les malheureux événements de 1834. Ce travail écrit avec verve est plein d'intérêt.

M. George auteur d'un ouvrage sur l'architecture dans tous les temps et chez tous les peuples, qui a mérité à l'auteur un prix de l'Institut, donne lecture de la partie de ce travail relative à l'époque de la Renaissance.

M. le comte de Charpin-Feugerolles a fait le récit d'une visite pastorale en 1648, par Mgr Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, à Saint-Etienne de Furens.

Il a donné connaissance d'un travail sur la seconde période de la guerre de

Cent ans, pendant laquelle Lyon eut beaucoup à souffrir (1390), contenant des remontrances faites au roi sur la taille de 6,250 livres, imposée à Lyon, à cette époque. Le roi fait droit à cette requête.

M. le comte de Charpin fait en outre plusieurs lectures des mémoires du comte de Saint-Priest. Il s'y trouve des détails intéressants sur la période révolutionnaire et sur l'émigration.

— M. Guimet, dans les souvenirs d'un séjour à Washington, fait connaître l'état des deux partis rivaux du Parlement, les démocrates et les républicains. Etude intéressante et pleine d'actualité.

— M. le docteur Poncet lit une étude historique sur le franc et l'écu depuis leur origine jusqu'à nos jours.

— M. de la Chapelle donne connaissance d'un travail sur les anciennes petites écoles de Lyon jusqu'en 1789.

Il lit une étude sur l'état des finances de la ville de Lyon depuis 1709 jusqu'en 1789.

— M. l'abbé Conil lit une notice nécrologique et biographique sur le docteur Jean-Antoine Socquet, ancien président de la Société.

La cinquantaine d'un mariage célébré à la Pacaudière, au mois de février dernier.

— M. Vettard lit une étude sur l'ouvrage intitulé : *Anges et Démons*, de notre collègue Alexis Rousset, et en fait ressortir le mérite.

Il rappelle les fables du même auteur, pleines d'esprit et de bon sens, et si appréciées par tous ceux qui les connaissent.

Enfin, il fait ressortir le mérite, l'activité, le goût pour le travail de notre collègue, qui malgré son âge de 86 ans, fait chaque année des publications intéressantes.

Différentes pièces de poésies ont été lues.

— M. l'abbé Conil : *Les Noces d'or d'un capitaine ; Profils gaga : La lutte, Une Noce à Bel-Air, en 1884.*

— M. Vettard : *Conseils à mon fils*, sonnet ; *La mouche et le cloporte, ou l'Esprit vient en aide à la Sagesse*, fable dans laquelle le trait humoritisque cache une morale profonde. — Plusieurs sonnets : *Toile d'araignée* ; *Un portrait de femme ; Duo ; Superstition ; Ma bibliothèque ; Le refuge universel ; Le dormeur ; Logique ; Qui perd gagne.* Une poésie intitulée : *Flocons de neige*, qui doit être imprimée dans *les Jeux floraux* et une autre : *La cinquantaine de l'abbé Hyvrier.*

— M. Beauverie : *La tour de Babel*, poème biblique ; *Agar dans le désert*, poésie ; *Sonnets* sur les auteurs contemporains.

— M. Joseph Roy : Différentes poésies extraites de l'ouvrage qu'il a publié, intitulé : *Dents de lait* ; *Pour la patrie ; Provinces ; Conte macabre ; Résurrection ; Epitaphe d'une abeille*, sonnet ; *Le dessert*, quatrain demandé ; *En Wagon.*

— M. Clair Tisseur : *La naissance d'une cigale ; Parfums.*

— M. Collin : *Souffrances et succès ; Rêve envolé.*

Vous voyez, messieurs, par le résumé que je viens de faire des travaux de cette année, que la société littéraire a rempli sa mission et d'une manière aussi brillante que pendant celles qui l'ont précédée.

Nous devons persévérer dans cette voie de travail et d'étude, remplir utilement nos séances, multiplier les lectures, leur donner l'intérêt qui attire les lecteurs et en accroit le nombre, enfin préparer des œuvres dignes d'être présentées au congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Les sujets à traiter, les documents à recueillir et à consulter, les recherches à poursuivre ne nous font pas défaut. L'histoire locale nous offre un vaste champ à exploiter. On a beaucoup écrit sur Lyon et le Lyonnais, et l'histoire de ce pays n'est pas encore faite. Les bibliothèques, les archives de la ville et du département contiennent des matériaux précieux que nous devons exploiter et utiliser. Empressons-nous d'y recourir, et apportons à la Société des communications intéressantes.

Deux institutions manquent à notre Société, quoiqu'elles soient prévues par le règlement. Ce sont les séances publiques et les concours avec prix à distribuer. Ces institutions mettent en relief une Société, attirent l'attention sur elle. Elles sont un encouragement pour le travail et l'étude, excitent l'émulation et produisent de bons résultats.

Il serait utile de publier un bulletin mensuel, qui contiendrait quelques œuvres des membres de la Société, comme cela se fait dans d'autres Sociétés.

Il eut été opportun de publier un nouveau volume des actes consulaires de Lyon, ou de faire une autre publication qui aurait appelé sur notre Société l'attention du conseil municipal et du ministre de l'instruction publique, et aurait été un titre pour obtenir des subventions.

Nous pourrions continuer la biographie des lyonnais dignes de mémoire faite par nos savants prédécesseurs, MM. Bréghot du Lut et Pericaud, et publiée par la Société. Ce travail serait très utile et rendrait service à beaucoup de personnes qui ne savent où recueillir des renseignements. Il nécessitera des recherches qui peuvent durer plusieurs années. Plus on attendra, plus il sera difficile à effectuer. Un de nos collègues possède de précieux documents qui faciliteraient notre tâche.

Malheureusement l'état de nos finances est un obstacle à la réalisation de ces améliorations. Il n'a pas changé depuis l'année dernière.

D'après les statuts, la Société se compose de 50 membres titulaires, payant une contribution annuelle de 24 francs, qui peut être réduite à 12 francs pour ceux qui assistent assiduement aux séances et y font des lectures.

M. George a été nommé membre honoraire.

M. Guillard qui ne réside plus à Lyon, et M. Charvet, ancien président, ont été nommés membres correspondants.

Nous avons reçu trois membres titulaires.

M. Coint-Bavarot qui s'occupe avec succès d'économie politique et d'instruction publique;

M. Ernest Richard, avocat, docteur en droit, auteur d'un ouvrage intéressant;

Et M. Collin, licencié en droit, qui s'occupe de poésie. Ce sont d'excellentes acquisitions pour notre Société.

Il serait avantageux d'augmenter le nombre des membres titulaires, soit à cause de l'agrément que nous procureraient les lectures qu'ils pourraient faire, soit afin d'augmenter les recettes.

Après avoir pris l'avis des membres du bureau et du comité de publication, j'ai présenté deux membres de la Société à monsieur le ministre de l'instruction publique en le priant d'accorder à l'un deux les palmes académiques, Tous les deux ont rempli les fonctions de président, et sont dignes de cette distinction par leurs travaux littéraires et par l'honorabilité de leur caractère.

J'ai prié M. le préfet du département du Rhône de s'intéresser à cette demande et de l'appuyer.

Notre bibliothèque est placée dans le local qui nous a été accordé à la bibliothèque de la Ville. Elle se compose de beaucoup d'ouvrages et brochures offerts à la Société et d'une collection considérable de bulletins et revues envoyés par les Sociétés savantes avec lesquelles nous faisons des échanges.

J'en ai fait le catalogue par fiches, et notre dévoué archiviste s'occupera prochainement d'en faire le classement et l'inscription sur les registres.

Tous les membres de la Société peuvent emporter des volumes en faisant inscrire leur nom.

Lorsque le catalogue sera terminé, il serait utile de le faire imprimer et distribuer.

Tel est, messieurs, quoique imparfaitement présenté, et forcément abrégé, le résultat de vos travaux et de vos recherches pendant l'année dernière.

A. SALOMON DE LA CHAPELLE.







Comme on voyageait au temps jadis



Il est loin de nous le temps où le bourgeois lyonnais, confiné dans sa boutique et vivant en patriarche au sein de sa famille, considérait un voyage de Lyon à Paris comme une chose grave et importante.

En ce temps là, en effet, on partait pour Paris avec plus d'inquiétude qu'on en éprouve aujourd'hui pour aller à Buénos-Ayres, voire même au Tonkin. S'il faut en croire un vieux proverbe, tout bon Lyonnais faisait même son testament avant de se mettre en route.

Cette précaution n'était peut-être pas inutile, car il faut bien le dire, les grandes routes — même les routes royales — souvent peu praticables, étaient souvent aussi infestées de bandits qui arrêtaient les diligences pour détrousser les voyageurs et s'emparer parfois des *groupes* importants contenus dans les caissons de ces voitures ; sans parler des accidents non moins graves encore qui pouvaient

survenir pendant le trajet : carrosses versés et précipités dans des ravins, où bêtes et gens trouvaient souvent une mort affreuse.

Faut-il parler de cet autre danger de la route qu'un vieux vaudeville qui nous revient en mémoire signalait assez plaisamment dans cette boutade poétique :

J'oubliais que les aubergistes
Sont aussi sur les grands chemins.

Mais comment se faisait ce voyage si long et si périlleux ? Dans son ***nouvel itinéraire de France, géographique, historique et curieux,*** publié en 1703, le sieur Dumas nous donne à cet égard d'instructifs et d'intéressants renseignements :

« Les Carrosses, dit-il, et Messagers de Lyon à Paris, qui logent rue de Flandre, partent tous les deux jours à quatre heures du matin. On paye soixante et quinze livres par place pour Paris, et cinq sols pour livre pour le port des hardes, hors vingt-cinq livres qui sont franches.

Le voyage de Paris à Lyon se fait par la diligence, que l'on trouve à l'Hôtel de Sens, près de l'*Ave Maria*. On paye par place soixante et quinze livres : elle part tous les deux jours. On trouve aussi au même lieu des carrosses qui partent de deux en deux jours.

Voici, d'après le même auteur, quelques détails sur le départ et le port des Lettres en 1703.

Les Lettres de Paris à Lyon partent, dit-il, tous les soirs à minuit, hors le Dimanche. Elles arrivent les Dimanches, Mardis et Vendredis. On paye six sols la simple Lettre, sept sols avec enveloppe, dix sols la Lettre double, et vingt-quatre sols l'once des paquets. Pour le Dauphiné, sept sols la simple Lettre, huit sols avec enveloppe, douze sols la Lettre double, et vingt-huit sols l'once des paquets. Pour la Provence elles partent les Lundis, Mercredis et Vendredis à minuit. On paye huit sols la simple Lettre, neuf sols avec enveloppe, quatorze sols la Lettre double, et trente-deux sols l'once des paquets.

De Lyon à Rome, et de Rome à Lyon, on paye huit sols pour la simple Lettre, neuf sols avec enveloppe, quatorze sols pour la Lettre double, et trente-deux sols pour l'once des paquets.

Ils passent en Hiver et en Été par la Bourgogne. On part à quatre heures du matin hiver et été. Il y a aussi des Voitures d'eau de Paris à Lyon, on paye trente cinq livres, et l'on est dix jours en chemin. »

Voyons maintenant quel était l'itinéraire suivi par la diligence de Lyon à Paris, passant par la Bourgogne.

Nous l'empruntons au même auteur qui y a joint des observations tout à la fois naïves et topiques.

ROUTE DE LA DILIGENCE

De Lyon à Paris passant par la Bourgogne

Villes et villages.	*Lieues.*	*Observations.*
De Lyon au Mareschal,	1 et d.	De Lyon à Villefranche, bon chemin, hors quelques bosquets de bois vers les Echelles et le Mareschal.
Les Echelles,	1.	
Ence,	1 et d.	
Villefranche,	4.	
La Maison blanche,	1 et d.	De la Maison blanche à Mâcon, le chemin est étroit et ferré. Près la Maison blanche il y a un Vallon et quelques broussailles.
Crèche,	2.	
Mâcon,	1 et d.	De Mâcon à Tournus, le chemin est sans danger.
Mouche,	1 et d.	
Montblet,	2 et d.	

Villes et Villages.	*Lieues.*	*Observations.*
Tournus,	2.	De Tournus à Seneſé, quelques brouſſailles.
Seneſé,	2 et d.	De Seneſé à Châlon eſt un Bois nommé la Grôle.
Drou,	dem.	
Châlon,	1.	De Châlons à Chagny, ce ſont les bois de Chagny.
Saint Fargeux,	2.	Ici eſt le bout de la Foreſt de Beauregard qui a 15 lieues de tour.
Chagny,	1.	Vignes, chemins étroits.
Saint-Aubin,	1.	De Saint Aubin à Rochepot, ce ſont toutes Vignes et des chemins étroits.
La Rochepot,	2.	De la Rochepot à Ivry, il y a la Fondriere de la Fiole : c'eſt un aſſez mauvais paſſage.
Yvry,	1 et d.	D'Ivry à la Canche, bois et brouſſailles.
La Canche,	1 et d.	
Arnay-le-Duc,	1.	D'Arnay-le-Duc à Maupas, bon chemin à la réſerve du Bois de Joué. Au Maupas 2 endroits nommez le petit bras de fer, et la Maiſon des Champs, un Etang et pluſieurs Vallons ; ce paſſage eſt à craindre.
Joué,	d.	
Pouché,	1 et d.	
Maupas,	3.	
Saulieu,	1.	De Saulieu à la Roche, tout bois et brouſſailles à demi lieue près de Saulieu.

Villes et villages.	*Lieues.*	*Observations.*
Chantan,	2.	
La Roche emberlin,	1.	De la Roche à Cuffi, les bois d'Empoignepain, autrement dit la Grûrie, il faut fe tenir fur fes gardes.
Rouvray,	2.	
Cuffy les Forges,	1 et d.	De Cufly à Souvigny, il y a un Etang environné de bois, nommé l'Etang de Tobie; cet endroit eft très dangereux :
Souvigny le bois,	d.	De Souvigny à Lucy le Bois rien à craindre. Les Bois de Perfy
Veffy,	1.	le fec font dangereux.
Lucy le bois,	2.	
Perfy le fec,	2.	De Percy le fec à Vermenton, un petit bois à craindre.
Vermenton,	1.	De Vermenton à Auxerre, plaine.
Cravant,	2.	
Saint Bry,	2.	
Auxerre,	2.	D'Auxerre au Fouffard, plaine.
Regende,	1.	
Baflot,	3.	
Joigny,	1.	
Vilfien,	1.	
Villevalier,	d.	
Armaux,	1 et d.	
Villeneuve le Roy,	2.	
La Maifon blanche,	1.	
Sens,	1.	
Saint-Denis,	2.	
Pont fur Yonne,	d.	
Vilmanoche,	d.	

Villes et villages.	*Lieues.*	*Observations.*
La Chappelle,	d.	
Champigny,	1 et d.	
Villeneuve la Guiarre,	2.	
Fouflard,	2.	De Fouffard à Moret une Valée.
Moret,	2.	De Moret à Melun, tout eft brouffailles, bruyères et Foreft de Fontainebleau, à la réferve d'environ une demie lieue de Plaine à la fortie de Melun.
Les Baffes-Loges,	2.	
Brofle,	2.	
Melun,	3.	De Melun à Lieurfain, Plaine, et deux petits bois, l'un à droite et l'autre à gauche.
Lieurfaint,	2 et d.	De Lieurfaint à Mongeron, Foreft de Senar.
Mongeron,	d.	De Mongeron à Paris, plaine.
Villeneuve faint George,	3.	
Charenton,	1.	
Paris,	1.	

Ce qui précède se rapporte à une époque assez éloignée, près de deux siècles, mais il ne faudrait pas croire que l'état de choses dont nous venons de parler se soit maintenu jusqu'à la création des chemins de fer. Longtemps avant l'établissement de nos voies ferrées, ce service primitif avait été remplacé par un autre, largement organisé, fonctionnant avec toute la célérité sinon désirable du moins possible.

De grandes et de puissantes administrations s'étaient fondées au commencement de ce siècle et, dès les premières années de la restauration, les voyages pouvaient s'accomplir avec une certaine sécu-

rité et un confort relatif. Une de ces compagnies a été particulièrement célèbre, nous voulons parler de la maison Lafitte et Caillard, connue de l'Europe entière. Grâce à un important matériel, à un mécanisme admirable et aux immenses ressources dont elle disposait, le voyage de Lyon à Paris pouvait s'effectuer en trois jours, et on n'avait à redouter d'autres accidents que ceux qui sont au-dessus de toute prévision humaine.

En 1826, de Lyon à Paris, voyons-nous dans le *Guide de Cochard*, partait tous les jours une diligence à six places d'intérieur, et deux au cabriolet, passant par la Bourgogne, faisant le trajet en 60 heures en été, et en 84 en hiver. On s'embarquait quai et maison St-Benoit, nº 29.

Il partait encore chaque jour, de Lyon à Paris par la Bourgogne et par le Bourbonnais, à 4 heures et demie, et à 7 heures et demie du matin, deux berlines à 12 places, ayant coupé, intérieur, cabriolet couvert et magasin pour les marchandises. Départ : rue du Garet.

Une autre diligence sur ressort allait également tous les jours de Lyon à Paris par le Bourbonnais, à 5 heures du matin, et faisait la route en 60 heures. Départ, place des Terreaux : maison de Corcelles, nº 7, à côté de l'Hôtel de Milan.

MM. Chappet, Piquot et Cie, port St-Clair, nº 26, dirigeaient un roulage accéléré pour Paris. Les fourgons partaient tous les jours. MM. Prelier et Thiers, quai de Retz, nº 36, avaient une pareille entreprise, faisant le trajet de Lyon à Paris en 7 jours.

Ces services entre Paris et Lyon, on peut le remarquer, étaient devenus nombreux, importants, et les conditions du voyage relativement favorables. Aussi, les grandes compagnies qui les dirigeaient, persistèrent et vécurent longtemps encore; elles ne disparurent que peu à peu et au fur et à mesure des conquêtes brutales mais civilisatrices de ce char de feu qui envahit tout aujourd'hui, de la locomotive, dont Jean Tisseur a pu dire si éloquemment :

O char prodigieux ! ô rival du tonnerre !
Lorsque tu pars, broyant le sol,
Ni le simoun, ni l'aigle élancé de son aire,
Ne peuvent te vaincre en ton vol.
Les cités vont s'asseoir sous ton aile ; avec elles,
Tu fuis, tu fends l'air comme un trait ;
Et, si l'homme attelait la montagne à tes ailes,
La montagne s'ébranlerait.

Félix DESVERNAY.





ÉTUDES ANTIQUES

LES ABEILLES

Avec le thym rosé, le cytise mielleux,
Semez sur mon tombeau quelques romarins bleus,
Fils odoriférants de la rosée amère
Que Vénus fit jaillir de la vague, sa mère.
Lorsque le Temps ailé ramènera les mois
Chers à Zéphyr, je veux que les agiles doigts
Des nourrissons aimés du vieillard du Galèse,
Dans les suaves fleurs puissent ravir à l'aise
Le suc aérien. Remplissez, remplissez
Votre ruche de cire et de rayons pressés,
Recueillis sur ma tombe, ô blondes ouvrières!
Pour que le dieu rustique, au front voilé de lierres,
Qui se plaît à souffler aux flûtes de sureau,
Le dieu Pan, protecteur des ruches, au gâteau
Pétri d'or écumeux, vienne tremper sa lèvre.
Puissiez-vous, dans l'enclos défendu de la chèvre

Et des bruyants chevreaux, puissiez-vous mollement
Murmurer chaque jour le doux susurrement
Qui bercera sans fin mes tempes endormies.
Le chœur harmonieux chassera les lamies
Et la noire lémure, et charmé, je croirai
Qu'une troupe d'amours s'ébat dans l'air doré.

1885

PUITSPELU



PUITSPELU



NOS LYONNAIS

—

PORTRAIT DE PUITSPELU

Dessiné par M. Faure



ous avions prié notre collaborateur Puitspelu de nous fournir quelques renseignements qui pussent nous permettre d'accompagner son portrait d'une courte biographie. Voici sa plaisante réponse :

« *Mon cher Monsieur DESVERNAY*,



ous m'avez prié de quelque relation de la personne et des faits du sieur du Puitspelu, à seule fin de dresser vous-même, touchant ledit, quelque narration en manière de Vapereau, comme vous appelez cela. Soit fait ainsi qu'il est requis.

« Par quoi j'ai recueilli les dits suivants dont je me porte garant pour l'entière vérité :

« Mon dit sieur du Puitspelu vint au monde en l'an que le bateau à vapeur a sauté sur le Rhône, devers le pont de la Guillotière (vous vous souvenez bien ? Le bateau du pitoyable M. Gaillard ? *Requies quand il passe*).

« Vacciné (en dépit des enquêtes, ce m'est impossible de transmettre à la postérité le jour de cet événement capital. Que si, néanmoins, le fait était dénié par gens malintentionnés, rioteux, outrecuidés et maldisants, on pourrait produire tels certificats, attestations, témoignages, etc., qui en justifieraient de surcroît).

« En la vingt et unième année de son âge, tiré au sort, comme est aujourd'hui ordonné au lieu et place des levées du Roi par la voie des racoleurs. Attrapé un mauvais numéro.

« Bourgeois de Lyon (dont il a justifié les titres, à savoir né *dans* Lyon, de parents bourgeois eux-mêmes, et nulle opposition n'ayant jamais été faite pour cause d'insolvabilité, mauvaise vie, conduite vitupérable, ou telle autre chose).

« N'est pas de l'Académie française (il est véritable qu'il ne s'est jamais présenté, mais on ne le lui a pas proposé non plus).

« De l'Académie du Gourguillon depuis sa fondation (pour bien dire au vrai, il s'était nommé lui-même — mais cela, il n'est pas utile d'aller le répéter. — Longtemps président, étant tout seul, il s'est présidé de façon digne de marque. Aujourd'hui, il a de fins compagnons, nourris dans le commerce de la philosophie et des bonnes lettres, et puisant à la source des plus pures ondes de l'éloquence du Gourguillon. Et comme bien savez, a été élu président à vie mon bon sieur des Guénardes, homme très docte et d'entendement s'il en fut oncques).

« Décédé l'an, jour et heure de son trépas (je ne saurais encore vous assigner la date, mais j'ai plus peur qu'envie qu'elle ne soit proche).

« Si vous estimez, mon cher monsieur Desvernay, que la connaissance de ces dits et faits puisse être d'intérêt pour vos lecteurs, je vous octroie pleine licence de les faire imprimer.

« Et sur ce, mon cher monsieur Desvernay, ménagez-vous, et

« Adieu command'

« PUITSPELU,

« Lyonnois. »

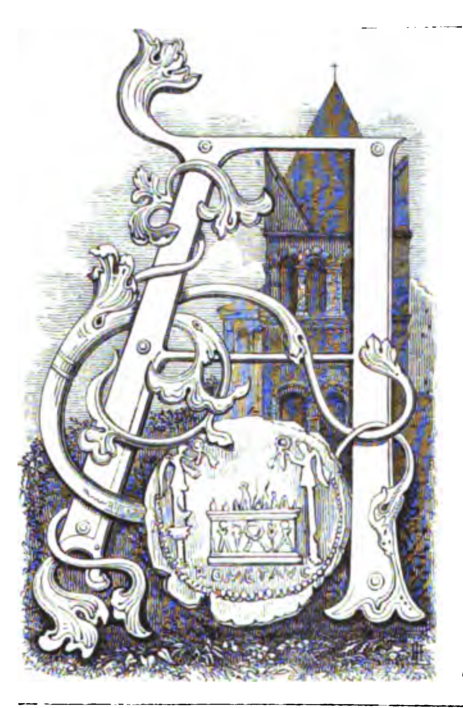




MONUMENTS DE LYON [1]

(SUITE)

Notes corrigées et rectifiées sur des articles insérés dans la Gazette de Lyon, — *1847 et années suivantes.*



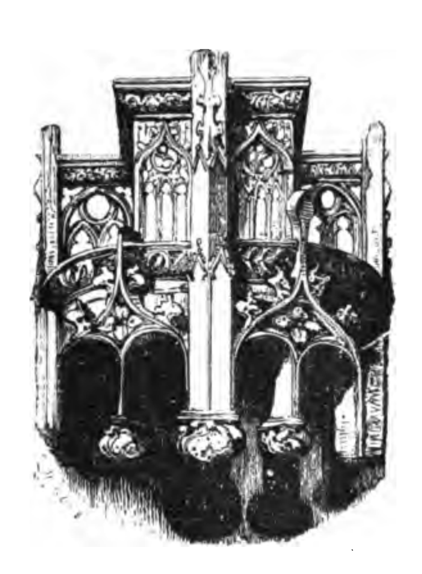
AINAY. — La chapelle de Saint-Michel d'une date plus récente que le reste de l'Eglise, fut selon M. de Marca la première chapelle consacrée à l'Immaculée Conception; on a gâté son entrée et brisé quelques moulures précieuses pour suspendre en l'air un très médiocre buffet d'orgues. A la voûte étaient quelques écussons aux armes des de Pavie, qui portaient: *vairé d'or et de gueules*. La famille des

(1) Voir LYON-REVUE, janvier 1885, 49me livraison, page 53.

Beccarii de Pavie, célèbre sous le nom de Fourquenvaux, appartient à Lyon par quelques-uns de ses membres ; l'un d'eux fut conseiller de ville. Simon de Pavie, médecin de Louis XI, contribua à la construction de l'église des Cordeliers. Selon Pernetti il portait : *vairé d'or et de sinople, écartelé de gueules, à l'aigle à deux têtes d'or, chargé sur l'estomach d'un autre aigle à deux têtes de sable;* un autre de Pavie, chanoine d'Ainay contribua à l'érection de cette chapelle de Saint-Michel.

L. MOREL DE VOLEINE.

(A suivre.)





JOSÉPHIN SOULARY[1]

(VIIe ARTICLE)

PAYSAGES

EST peut-être dans ses *Paysages* que le Maître a mis le plus de cette chaude et large harmonie, de cette adoration antique de la nature, qui fait de lui à travers les siècles l'émule de Théocrite et le rival de Catulle. Une sève débordante de vie coule dans ses vers ; une effusion invincible des puissances de la jeunesse y circule, toute chargée de senteurs printanières et d'effluves amoureux. La préoccupation de l'observateur moraliste s'y fait moins

(1) 1er article, 23e livraison de *Lyon-Revue*, 30 novembre 1882, page 259 ; 2e article, 26e livraison, 28 février 1883, page 77 ; 3e article, 27e livraison, 31 mars 1883, page 139 ; 4me article, 28e livraison, 30 avril 1883, page 221 ; 5e article, 29e livraison, 31 mai 1883, page 274 ; 6e article, 33e livraison, 30 septembre 1883, page 139.

souvent sentir que dans les autres parties de son œuvre. Nous sommes ici en pleine idylle, et nous voilà réconciliés du coup avec ce mot de *naturalisme*, qui nous paraît moins effrayant si l'on consent à l'appliquer aussi bien aux peintures délicieuses de la vie *naturelle* ordinaire, qu'aux exceptions extraordinaires et écœurantes photographiées par M. Emile Zola. Mais alors le célèbre romancier n'aurait point mauvaise grâce à ranger, à côté de ses ancêtres littéraires, Balzac et Flaubert, le poète des *Paysages* : seulement, la parenté que j'imagine, avec quelque apparence de raison, risquerait fort, sans doute, de ne plaire qu'à moitié à l'un et à l'autre.

Et puis, quel charme discret, quelle musique suave et pure dans les vers merveilleusement ciselés et délicats du poète ! La plupart de ces sonnets sont des hymnes à la nature, à la vie, à l'amour, en même temps que des miniatures exquises, dignes du pinceau de Meissonnier. La correction parfaite de la forme, la grâce, la variété et le fini des détails, le pittoresque fouillé des expressions, relevées par le mot rutilant, sonore et curieux, toute cette distinction pleine d'originalité et de rayonnante poésie, ne nous fait que mieux apprécier la savoureuse qualité du contenu. Le cristal le plus artistiquement taillé, tout en mettant ses feux dans les perles d'or et la mousse d'argent du champagne, a-t-il pu jamais nuire à la voluptueuse délectation de votre palais, quand vous dégustez la dive liqueur ? Jugez-en plutôt et renouvelez l'expérience par la lecture du sonnet intitulé : *Dans les foins.*

Dieu ! qu'il fait bon, le long d'un ruisseau, sous les branches,
Au concert du grillon, ce rhapsode des prés,
S'étendre en plein midi dans les foins diaprés
De thym, de boutons d'or, de trèfles, de pervenches !

Surtout quand la faneuse, espiègle aux fines hanches,
Au teint bistre, à l'œil noir, aux cheveux mordorés,
Ployant sous le râteau ses reins vifs et cambrés,
Au fond d'un rire frais vous montre ses dents blanches.

Frais rire, blanches dents, foins aux chaudes senteurs,
Vous pénètrent les sens d'aiguillons tentateurs,
Et malgré soi on rêve à ces vallons d'Attique,

Où le pâtre au flanc mâle et la nymphe aux seins nus
Sacrifiaient sans honte à la jeune Vénus,
Sur l'autel toujours vert de la Cybèle antique.

Voilà bien la note qui, dans les *Pastels et Mignardises*, a déjà charmé notre oreille, celle que, sur sa flûte rustique, répétait le dieu Pan dans les vallons fleuris de la Grèce.

Cette note langoureuse et câline vibre en frissons caressants *dans la plaine* (1), où le soir, parmi les hautes herbes, le *Lutin* « creuse »

Ce lit mystérieux où la vierge oublieuse
Retrouve sa ceinture en lambeaux le matin ;

dans la grotte (1), ou la présence de la vierge rêvée apporte « le soleil »; *dans les vignes* (2), où

L'amour passe et dit : « Bon! j'aime ces ébats!
Cette année, on verra bien des joyeux faux pas;
Mais voici l'élixir pour amortir les chutes. »

En mer (3) est un sonnet superbe, berçant le cœur et les sens, comme une lente barcarolle, dans la vague et délicieuse ivresse qui appelle l'oubli : ainsi le sage Epicure eût rythmé son rêve dans la langue sonore d'Homère.

C'est assez tourmenter la rame vagabonde;
La vague est si limpide, et le ciel est si clair!
Vois ces goëlands fuir un caprice de l'air!
Laissons-nous fuir, comme eux, au caprice de l'onde.

Dormons, l'oreille close aux derniers bruits du monde;
Rêvons, le cœur fermé pour tout regret amer!
La voix des nuits s'élève au-dessus de la mer!
C'est l'hymne de l'espoir; que notre âme y réponde!

---

(1) Sonnet XLIV.
(2) Sonnet XLVIII.
(3) Sonnet L.
(4) Sonnet LV.

Demain, quand le soleil rougira l'orient,
Peut-être verrons-nous un ciel nous souriant
Sur les bords inconnus d'une terre fleurie.

Amenons-y la barque, et, jusqu'au dernier jour,
Dans l'ivresse ineffable oublions la patrie :
La patrie est partout où nous attend l'amour!

Cependant les transports du cœur et l'enivrement des sens ne peuvent, hélas! nous ravir pour toujours aux douloureuses réalités de la vie; l'heure du plaisir et de l'extase est bien brève et les jours du deuil et des regrets sont bien longs. Le sonnet LI, intitulé *Chez l'hôtesse* nous fait éprouver, dans une antithèse naturellement amenée, cette tristesse involontaire du vieillard qui regarde en arrière, vers les années de son printemps.

Entrons. L'enclos est sombre, et l'hôtesse est gentille.
Le soleil déjà touche au zénith radieux;
L'air est brûlant d'ivresse,, et de la terre aux cieux
Un doux bruissement comme un baiser pétille.

O Nature! O Beauté! Forme où le Dieu fourmille,
Que ne puis-je, épuisant ton sein délicieux,
T'enlacer tout entière en mes bras furieux,
Comme entre mes deux mains ce front de jeune fille!

Si l'amour est la vie, ah! je suis immortel!
S'éteindre quand l'encens a dévoré l'autel,
Non, ce n'est pas mourir! Beau trépas, je t'espère!

L'hôtesse avait souri de ce transport divin;
Mais tandis qu'à la ronde elle verse le vin,
Une larme a glissé de ses yeux dans mon verre.

Les sonnets intitulés *sur la montagne*, *dans les blés*, *dans les bois*, *dans les ruines*, sont d'admirables pages philosophiques.

Leçon aux adorateurs mystiques qui cloîtrent la divinité dans une île céleste, comme on fige les saints dans un vitrail de cathédrale :

Ce qu'au loin ton vol cherche est dans ce brin de mousse :
Dieu, dont le double aimant, t'attire et te repousse,
S'il n'était que là-haut ne serait nulle part!

Leçon aux détracteurs du passé et aux jacobins de tous les temps qui s'imaginent refaire le monde en niant que leurs aïeux fussent des hommes :

Respect au chêne antique! Il nous donne sa force;
L'essaim céleste y fait son miel, et son écorce
Garde pour l'avenir les sèves du passé.

Leçon aux conquérants qui croient enrayer l'avenir et fixer la destinée sur leurs pas :

C'est la loi. Quelque part que l'Humanité passe,
Le temps la suit, jetant du sable sur sa trace,
Pour que l'homme au berceau ne retourne jamais

Et magnifique invitation (1) à cette belle utopie de la paix universelle :

Dans l'orgue de la terre un bel hymne est chanté
Par la voix des blés mûrs que la faucille touche,
Quand Ruth fuit, en glanant, votre regard farouche,
Cet hymne, ô moissonneurs, l'avez-vous écouté ?

L'Epi dit : Union ! Le Grain dit : Charité !
Et pourtant, ô Nature, on se bat sur ta couche !
Serait-ce que, depuis cinq mille ans qu'elle accouche,
La nourrice éternelle aurait trop enfanté ?

La mère aux mille seins veut être fécondée
Moins par le Froment brut que par l'active Idée :
L'Egoïsme est la mort des germes assoupis.

Mais, semé par l'Amour, l'Amour le multiplie,
Et Dieu, pour notre pain quotidien, délie
Sa gerbe de progrès et sa gerbe d'épis.

(1) *Dans les blés*, sonnet XLVI.

Ne voudrait-on pas tout cueillir dans ce bouquet parfumé ?

Nous citerons encore *En Chasse* (1), où le chasseur s'oublie à tout autre chose qu'à tuer des grives, perd son fusil et laisse dormir son chien ; *La Laitière* (2), un fort joli pendant à *La Huche* (3) ; *L'Abri* (4), un vrai chef-d'œuvre qui peint « l'Eldorado naïf où l'enfant se blottit ; » *L'Ombre* (5), qui évoque un triste souvenir du poëte ; *Le Banc de pierre* (6), un tableau lumineux ; *Dans le Hamac* (7), une parabole gracieuse. Comment résister d'ailleurs au plaisir de vous montrer cet autre mignon bijou, qui fait rêver à une apparition de Boucher :

LE GUÉ

J'étais derrière ce bouleau,
Lorsque, du gué gagnant l'issue,
Sans te douter d'être aperçue,
Tu passais, hier, le ruisseau.

L'azur du ciel, au sein de l'eau,
Creusait sa sphère continue;
On eût dit que ta jambe nue
Foulait un firmament nouveau.

Ton corps, dans ce riant mirage,
Semblait émerger d'un nuage;
Un instant même j'ai pu voir

Sur ton front, comme au front d'un ange,
S'arrêter l'étoile du soir;
J'en garde encore un doute étrange.

N'est-ce pas ? chère lectrice, que nous aurions été coupable de vous dérober cette page suave ?

---

(1) Sonnet LVI.
(2) Sonnet LVIII.
(3) Sonnet cité.
(4) Sonnet LVII.
(5) Sonnet LXII.
(6) Sonnet LXIII.
(7) Sonnet LII.

N'est-ce pas ? cher lecteur, que nous le serions non moins de vous cacher cette autre page où, divinement, est traduite la sereine philosophie de l'auteur :

LE VIEUX PAUVRE

Je vais par les chemins, à la grâce de Dieu,
Glanant le grain tombé de l'immense corbeille,
Et, frelon voyageur qui n'a ni feu ni lieu,
Je bois largement l'air qu'on mesure à l'abeille

Mon couvert est dressé sous le grand dôme bleu :
Allons ! pinson poète, enchante mon oreille !
Il n'est pas jour si noir qui ne me rie un peu :
C'est le cœur gai qui fait la nature vermeille.

J'espère en l'avenir, et bénis le présent ;
Il se peut qu'autrefois mon pas fût moins pesant,
Mais j'accourcis d'autant la route où mon pied saigne.

Pour ne regretter rien je n'ai rien désiré ;
Où la mort me prendra, là je m'endormirai,
Sans vouloir qu'après moi ce bon soleil s'éteigne.

20 avril 1884.

(A suivre.) FRÉDÉRIC BATAILLE.





MORT

DU

Général Carteret-Trécourt



E général de division Carteret-Trécourt, commandant le 14e corps d'armée et gouverneur de Lyon, est mort le 5 février, jeudi soir à six heures, dans la maison des frères St-Jean-de-Dieu.

Rien ne faisait prévoir, à son départ de Lyon, ce triste évènement. Il s'était rendu à Paris pour y suivre les travaux de la commission de classement dont il faisait partie ; bientôt ses forces trahirent son courage. Une affection de l'estomac dont il était atteint s'aggrava subitement d'une manière inquiétante et, dimanche 1er février, il entrait en traitement dans la maison de santé de la rue Oudinot pour y tenter une guérison qu'il n'espérait plus. Quatre jours après il était mort.

Le général Carteret-Trécourt était âgé de 64 ans. Sorti de Saint-Cyr le 1er avril 1843, il gagna tous ses grades sur les champs de bataille. Les combats d'Afrique, les guerres d'Italie et du Mexique lui servirent d'échelons, et quand éclata la guerre de 1870, il était

colonel du premier zouaves dans le corps d'armée du maréchal de Mac-Mahon.

Sa conduite à Reischoffen fut au-dessus de tout éloge ; son attitude dans cette sanglante journée lui valut les étoiles de général de brigade, le 12 août 1870.

Cinq ans plus tard, il était promu général de division. Du commandement du corps d'armée de Toulouse, il passait à celui de Lyon, en remplacement du général Lecointe, nommé gouverneur de Paris.

On se rappelle son entrée dans notre ville au mois de mars 1881, quand il passa devant le front des bataillons de ligne et des escadrons, au bruit des salves d'artillerie. Une foule énorme s'était transportée à sa rencontre; cette tête maigre, anguleuse, à la barbiche blanche, respirant la plus mâle énergie, impressionna tellement les spectateurs que des acclamations éclatèrent de toutes parts.

Le nouveau gouverneur avait en lui tout ce que son aspect dénotait. Unissant la bravoure du soldat à la science militaire, il se montrait infatigable. En 1882, il dirigeait les grandes manœuvres des 14e et 15e corps; il étonna les officiers étrangers qui y assistèrent. L'organisation des bataillons de forteresse lui fournit encore l'occasion d'employer son activité ; il parcourut les Alpes, examinant les forts, inspectant les compagnies alpines.

Ses capacités militaires désignaient le général Carteret-Trécourt pour le portefeuille du ministère de la guerre; il fut, en effet, question de lui après le départ du général Thibaudin, sa modestie le fit rester à l'écart.

Le gouverneur évitait avec soin tout ce qui pouvait attirer sur lui l'attention. Célibataire, il ne pouvait ouvrir les salons de son hôtel si brillants aux jours du maréchal de Castellanne et du général Bourbaki ; il se contentait d'aller chaque jour prendre ses repas au restaurant Monnier, à la table où s'était assis son prédécesseur le général Lecointe.

La politique n'avait pour lui aucun attrait; les dissenssions des partis le laissaient complètement indifférent, et, gardant l'attitude la plus correcte vis à vis des administrations, il ne se préoccupait que de la France.

Sa mort est une grande perte pour notre armée.

⁂

Le général Carteret-Trécourt a eu mardi 10 février, dit le *Figaro*, les funérailles que méritait une vie consacrée tout entière au service du pays.

Dès la veille au soir, et en présence des officiers d'ordonnance du général, le corps, revêtu de l'uniforme de petite tenue, avait été placé dans un cercueil et transporté aux Invalides, où un service solennel a été célébré dans la chapelle de l'église Saint-Louis.

La nef de l'église était entièrement tendue de noir, la chaire était voilée de crêpe. Au centre, s'élevait un magnifique catafalque entouré par les quatres statues allégoriques : la *Foi*, l'*Espérance*, la *Charité* et la *Religion*. La décoration était complétée par des écussons au chiffre C.-T. et alternant avec d'autres écussons rappelant les batailles auxquelles avait pris part le général Carteret-Trécourt.

Beni-Chougrans, 1845
Magenta, 1859
Puebla, 1863
Oaxaka, 1865
Frœschwiller, 1870
El Amri, 1876

A midi précis, le canon des Invalides a annoncé le commencement de la cérémonie.

L'office a été célébré par M. l'abbé de Greteau, aumônier de Saint-Louis des Invalides. Pendant la cérémonie funèbre, la

maîtrise de Saint-François-Xavier, sous la direction de M. Dardet, maître de chapelle, a exécuté divers morceaux funèbres.

A l'issue du service, le cercueil a été porté sur un magnifique char attelé de quatre chevaux et décoré d'un grand nombre de couronnes.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. les généraux Wolff, de Galliffet, Schmitz et de Colomb, commandants de corps d'armée ; Lecointe, gouverneur militaire de Paris, et le vice-amiral baron Duperré.

Les tambours ont battu aux champs, le canon s'est fait entendre et le cortège a traversé les deux cours de l'Hôtel des Invalides. Le char a été placé en travers de la grille d'honneur et les commandants de corps d'armée ont formé le cercle autour de la voiture.

M. le général Lewal, ministre de la guerre, a alors pris la parole. En quelques mots il a prononcé l'éloge funèbre du général Carteret-Trécourt qui fut, a dit le ministre : « un soldat émérite, un excellent camarade, un homme dont la droiture était le trait distinctif du caractère. »

Puis le général Wolff a prononcé l'éloge du défunt dont il a rappelé en termes émus la longue et brillante carrière.

Le défilé des troupes a commencé ensuite. MM. le général Lewal, ministre de la guerre, et l'amiral Peyron, ministre de la marine, s'étaient placés devant la porte principale de la cour des Invalides, à quelques pas en avant du corbillard.

A deux heures, le défilé était terminé, et les troupes regagnaient leurs quartiers respectifs.

Mercredi 11 février, le corps du général Carteret-Trécourt a été transporté à Rolampont (Haute-Marne), où a eu lieu l'inhumation.





LE GÉNÉRAL DAVOUT

Duc d'Auerstaëdt

E 14 février le général Davout est nommé au commandement du 14ᵉ corps d'armée, à Lyon.

Voici les états de service de ce général :

Né le 9 août 1829, à Escolives (Yonne). Arme : infanterie. Entré au service le 2 décembre 1847 (Ecole de St-Cyr); sous-lieutenant, 1ᵉʳ octobre 1849; lieutenant, 29 février 1852; capitaine, 25 juin 1856; chef de bataillon, 18 juin 1859; lieutenant-colonel, 27 décembre 1865; colonel, 12 mars 1870; général de brigade, 24 juin 1871; général de division, 25 septembre 1877.

Légion d'honneur : chevalier, 27 décembre 1861; officier, 5 septembre 1870; commandeur, 20 avril 1871; grand officier, 12 juillet 1880.

Le général Davout doit à son intelligence et à son courage son avancement rapide. Si noblesse oblige, bon sang ne saurait mentir; c'est à ce titre que ce brave général a ajouté de belles pages à la glorieuse histoire que rappelle son nom héroïque.

C'est en Algérie qu'il conquit en peu d'années les grades de lieutenant et de capitaine. Il obtint le dernier grade sur la proposition de Beaufort, à la suite d'une razzia dans le sud Oranais, où il s'était brillamment distingué.

Au début de la guerre d'Italie nous le voyons, capitaine de turcos, se distinguer à Magenta.

C'est en récompense de sa belle conduite que le maréchal de Mac-Mahon le nomma chef de bataillon au 23e de ligne; il n'avait pas encore trente ans.

En 1870, il était colonel du 95e d'infanterie et fit partie de la brigade Clinchant, à l'armée du Rhin. A Saint-Privat son régiment fut admirable d'élan et de bravoure.

Après la reddition de Metz, le colonel Davout fut emmené prisonnier en Allemagne.

A son retour de captivité, il combat le mouvement insurrectionnaire de Marseille sous les ordres du général Espivent; puis, sur un ordre du ministre de la guerre, il est nommé au commandement du 36e régiment de marche devant Paris.

C'est lui qui enleva, à la tête de son régiment, les gares de l'Est et du Nord, ainsi que les buttes Chaumont. Le dernier jour, faisant une reconnaissance en avant de ses lignes, il fut blessé à la tête grièvement. Le 24 juin, il était promu général.

Le 25 décembre 1877, nommé divisionnaire, il fut choisi comme chef d'état-major général par le ministre Gresley, fonctions qu'il remplit jusqu'à l'arrivée du général Farre.

Plus tard, le 19 août 1880, il fut placé à la tête du 10e corps d'armée à Rennes, puis, trois ans après, il fut nommé chef du 19e corps à Alger, en remplacement du général Saussier, appelé au gouvernement militaire de Paris.

* * *

Le général Davout est de taille moyenne, assez gros, solide et vigoureusement bâti; sa physionomie ouverte respire la bienveil-

lance et la rondeur; le teint est coloré, les cheveux grisonnants; l'allure est bien celle d'un soldat.

Très-exigeant pour son personnel d'officiers, le général estime qu'on ne peut obtenir du soldat le rendement maximum qu'en s'occupant sans cesse de lui.

Le général gouverneur de Lyon a épousé une Voironnaise. La duchesse d'Auerstaëdt est la fille de M. de Voise, qui fut député de l'Isère après le coup d'Etat. M. de Voise n'a jamais voulu profiter de son traitement de député et il l'a toujours réparti entre les indigents de son arrondissement par l'entremise des bureaux de bienfaisance.

La seconde fille de M. de Voise devint la femme du colonel de L'Espée, le frère du préfet de la Loire, assassiné à St-Etienne en 1871, dans les terribles circonstances qui sont encore présentes à toutes les mémoires.





SIGURD

AU GRAND-THÉATRE

MERCREDI 14 JANVIER



La première de *Sigurd* a été une véritable fête artistique.

La salle était absolument comble, depuis l'orchestre jusqu'aux dernières galeries.

Public très élégant, très distingué, mais très sérieux.

Des toilettes, mais des toilettes de grand ton, presque sévères.

Les hommes étaient en grande majorité.

On s'est montré d'abord très réservé suivant l'habitude, mais on n'a pas tardé à s'échauffer et l'on a paru bien vite s'intéresser à la magnifique épopée qui se déroulait sous les yeux des spectateurs.

***

Avant d'entrer dans le détail des différentes parties de l'œuvre de M. Reyer, il est indispensable d'examiner le système suivi par l'auteur de *Sigurd*.

Ce système — tout le monde a pu le comprendre — c'est celui des « motifs typiques » autrement dit des *Leitmotive*. Ce procédé, qui est loin d'être nouveau, n'a guère été appliqué cependant dans toute sa rigueur que dans les opéras de Wagner, dans la *Manon*, de M. Massenet, dans *Hérodiade*, et généralement dans les productions de la jeune école. J'en signalais récemment une heureuse application dans la *Lakmé* de M. Delibes. Ce système consiste, comme on le sait, à attribuer à chaque personnage important, une mélodie ou plutôt un motif orchestral fort simple qui se trouve reproduit toutes les fois que le personnage entre en scène, ou qu'il est question de lui, voire même chaque fois qu'on pense à lui.

Au premier abord, ce procédé peut sembler puéril et d'un effet encore plus désagréable qu'insignifiant. Si l'on veut bien réfléchir néanmoins que, dans le drame lyrique, la musique doit aider à l'intelligence du texte et se contenter de mettre en relief le caractère et les passions des personnages, sans absorber à son profit l'attention du spectateur, on verra que dans son application, il est peu de systèmes qui soient aussi féconds en résultats et qui soient mieux liés au développement de l'action.

Dans *Sigurd*, il existe un certain nombre de ces « motifs typiques ».

Le premier que l'on entend est celui de Gunther; il n'est formé que d'un petit dessin de deux notes sur un intervalle de tierce et de quarte, sur les paroles : « Gloire à Gunther ».

Une mélodie assez développée se rapporte à Brunehild, c'est celle qui se fait entendre à son réveil, et qu'elle ne chante elle-même qu'au troisième acte dans son duo avec Gunther.

C'est d'ailleurs une des plus belles pages de la partition. L'orchestre le répète lorsque Sigurd découvre qu'il aime la Valkirie et qu'il en est aimé.

La mélodie « La Valkyrie est ta conquête » est heureusement intercalée dans le chant du barde qui dit au premier acte la légende de Brunehild.

Je ne veux pas me laisser entraîner à la recherche pourtant si intéressante de tous les *Leitmotive* de la partition. J'ai cependant réservé pour la fin celui qui concerne Sigurd, et qui, par conséquent, revient le plus souvent dans

l'accompagnement. C'est une courte phrase d'une mesure, très énergique, formée, essentiellement, des trois notes de l'accord parfait.

Elle apparaît un peu après l'entrée de Sigurd, elle se fait entendre au moment de sa victoire sur les Kobolds, à son arrivée dans le palais, etc., etc. Elle revient enfin sur la cadence plagale des dernières mesures de la partition.

Ce motif se trouve cependant dans une circonstance assez singulière et qui mérite d'être signalée. C'est au troisième acte, lorsque Brunehild, trompée par la supercherie de Gunther, se donne à celui-ci, qu'elle croit son libérateur. A ce moment Brunehild a beau répéter « Je suis à toi, Gunther », ce n'est pas le motif de Gunther que nous entendons, mais bien celui de Sigurd que l'orchestre répète avec persistance. Dans ce cas l'auteur a voulu évidemment marquer l'amour de la Valkyrie pour le héros qui l'a réellement délivrée et qui devrait être son époux à la place de Gunther. Par là nous connaissons les sentiments intimes de Brunehild, qui sont en contradiction avec ses paroles.

On me pardonnera cette digression, mais je n'ai pu résister au plaisir de citer un exemple démontrant que le système des « Leitmotive » n'est pas aussi banal et aussi simple à pratiquer qu'on serait disposé à le croire, et qu'en revanche il peut puissamment aider à l'intelligence de l'action, en nous révélant certains détails qui ne se trouvent pas explicitement indiqués dans le texte. Mais revenons à notre partition.

L'ouverture est faite de l'air de vengeance que dit Hilda au dernier acte, de la mélodie qui exprime l'amour de Sigurd et d'Hilda, de celle de la Valkyrie, et enfin de la marche triomphale de Gunther. Elle a déjà cette allure fière et héroïque qui se retrouve dans tout l'ouvrage. Je ne lui ferai que le reproche d'être trop longue au théâtre.

Le premier acte s'ouvre par un dessin de cors sur le motif de Gunther, puis sur un chœur de femmes peu intéressant. L'air d'Uta dans lequel est intercalée la fanfare annonçant l'arrivée prochaine de Sigurd est fort beau ; il en est de même de la légende de Brunehild, de la marche d'entrée du roi Gunther, du quatuor des envoyés d'Attila et enfin de l'entrée de Sigurd, écrite tout entière dans le registre aigu du ténor, et dont Massart fait admirablement vibrer les notes fières et éclatantes. Cependant cet acte est le plus long et le plus fatigant; peut-être faut-il en accuser le poème qui est forcément un peu difficile à suivre dans les différentes scènes consacrées à l'exposition du sujet.

Dans le deuxième acte je citerai, il faut tout citer, depuis l'air du grand-prêtre et le chœur dont le motif est obstinément repris par les bassons, jusqu'à l'entrée des trois guerriers, l'air de Sigurd, la musique de danse, et enfin la magnifique scène du réveil de Brunehild.

Toutes ces différentes parties sont d'une excellente couleur, et d'une puissante inspiration.

Au troisième acte se trouve le chœur invicible des Kobolds, l'air de Gunther qui a valu un beau succès à M. Bérardi, et enfin son beau duo avec Brunehild

où revient la mélodie déjà citée. Ce duo est empreint d'une tendresse exquise qui fait penser à la scène du jardin de *Faust* et qui fait un contraste merveilleux avec les accents farouches des héros burgondes. J'aime moins l'allure un peu « cancan » du chœur finale, bien qu'elle ait paru faire grand plaisir aux amateurs de musique légère.

Dans la dernière partie de l'opéra, je citerai le chœur des femmes, d'une mélodie mélancolique et expressive, le duo des deux rivales qui présente une magnifique gradation d'effets, et enfin celui de Brunehild et de Sigurd, qui est souvent exécuté avec succès dans les Concerts populaires de Paris.

Pour me résumer, je pense que l'œuvre de M. Reyer est une œuvre puissante, vigoureuse et magistralement adaptée à son cadre héroïque. C'est l'œuvre d'un convaincu qui a travaillé avec toutes les forces de son âme à l'achèvement de cette monumentale partition, sans aucune défaillance, sans aucun souci des banalités et des formes conventionnelles, et sans autre but que la réalisation la plus parfaite d'un idéal vraiment sublime.

⁂

L'interprétation de *Sigurd* est excellente. Tous les artistes méritent une mention : Massart, Bérardi, Queyrel, Paravey, Mmes Millie, Leslino et Linse ; le succès de Massart a été très grand dans le rôle de Sigurd. C'est bien là le ténor dont la voix pure et vibrante va remuer jusque dans les parties les plus intimes,l'âme des auditeurs.Et puis quelle allure noble et énergique,et surtout quelle excellente articulation des paroles. Voilà certainement pour Massart une création dont je suis heureux de le féliciter.

Le personnage de Brunehild est tenu par Mlle Millie, spécialement engagée pour ce rôle qui exige une soprano vraiment extraordinaire. C'est un « grand soprano » à la voix fraîche et généreuse, d'une étendue exceptionnelle, et d'une parfaite homogénéité.

J'ai dit également le succès de Bérardi (Gunther), de Queyrel (Hagen) et de Paravey qui fait encore là un personnage sacerdotal. Mme Leslino tire un bon parti du rôle assez effacé d'Hilda ; je ferai à Mme Linse le reproche de trop mal prononcer les paroles.

Pour terminer j'ai laissé Luigini et son excellent orchestre, qui ont eu d'autant plus de mérite à nous donner une interprétation aussi parfaite, que voilà plus de deux mois qu'ils luttent contre les effroyables difficultés de cette par-

tition. Ce résultat, qui fait honneur à leurs efforts intelligents, a été certainement apprécié par tous les amateurs.

Je ne dois pas oublier M. Couard qui a bien eu sa part de travail dans ces études et qui dirigeait les fanfares et les chœurs dans les coulisses.

***

La mise en scène de *Sigurd* est vraiment remarquable.

Elle mérite qu'on s'y arrête, car c'est une partie pittoresque de grande importance qui vient très heureusement compléter les impressions poétiques et musicales de cette œuvre artistique.

Les renseignements archéologiques manquent pour cette époque préhistorique. Décorateurs et costumiers pouvaient donc donner libre carrière à leur imagination, tout en restant dans les données de la vraisemblance et du bon sens, et en cherchant à ajouter à l'expression du dessin et de la couleur orchestrale celle de la décoration et des harmonies du jeu des tons et des nuances dans le groupement des costumes. Nous devons dire qu'ils y ont parfaitement réussi. Les décorations représentant des paysages d'outre-Rhin sont particulièrement belles. Ainsi le deuxième tableau du 3e acte, une terrasse devant le château de Gunther avec les huttes primitives des Burgondes, ses arbres de haute poussée et la perspective fuyante des bords du fleuve, fait une impression très poétique. La toile du fond, dans des tons gris, froids, avec les silhouettes des groupes d'arbres baignées d'un air frais et d'une lumière douce, semble une toile de Corot : elle dit bien la vie de cette nature puissante et jeune des pays sauvages et vierges d'outre-Rhin.

Le même éloge est à faire des premiers tableaux du 2e et du 4e acte. Nous y trouvons le même sentiment pittoresque, la même entente de l'accord de la décoration avec les scènes du drame musical.

Mais le décor le plus remarquable est celui du « Folkranger » ou champ des morts, au 2e acte, — ce vallon lugubre, coupé çà et là par des pierres druidiques, entourant le lac sombre et fantastique. Il est difficile de rendre avec un effet plus saisissant le mystère de cette nature fabuleuse. Au moment où la lune se lève et inonde de sa lueur étrange cette vision de rêve, un long applaudissement a manifesté l'impression profonde des spectateurs.

Que M. Genivet, l'habile peintre décorateur, reçoive donc nos plus sincères compliments.

***

Les costumes sont l'œuvre de M. Bianchini : leur choix, leur dessin, leur coloration font un ensemble et un jeu de notes harmonieuses. Le jeune et savant artiste a su faire renaître toute la vie pittoresque de ce passé de fable dramatique. Rien de banal, pas de faute de goût, c'est une véritable séduction pour les yeux et l'esprit.

Les guerriers avec leurs jambes nues, leurs armures de cuir et de métal, leurs courts vêtements taillés dans la peau des fauves, ressuscitent avec une grande vérité nos ancêtres farouches, à la longue chevelure d'or et de feu.

Très réussis également et pleins de couleur locale, les costumes des paysans avec leur « saye » de couleur, la blouse de ces antiques laboureurs, et leurs « braies » serrées autour de la jambe par de fines lanières.

Les vêtements des femmes sont un peu plus banals ; mais il était difficile de déshabiller les figurantes des chœurs.

Charmants et aussi fabuleux que possible, tous les costumes des Elfes, des Nixes, et des Kobolds : cela fait un papillottement séduisant de notes vives, colorées, qui sont d'un effet féerique.

Il nous faut cependant signaler une dissonance de couleur, mais à peine sensible : c'est le vert un peu dur et cru, mal harmonisé, de la robe de Brunehild dans le deuxième tableau du troisième acte.

Que M. Bianchini nous permette de lui adresser cette observation, en même temps que nos éloges bien sincères et bien mérités.

***

L'ÉTOILE DU NORD

Pour beaucoup de personnes, la reprise de ce vieil opéra-comique avait tout l'intérêt d'une première ; aussi ne faut-il pas s'étonner de l'empressement avec lequel le public était accouru à cette belle représentation.

De toutes les œuvres de Meyerbeer, c'est cependant l'*Étoile du Nord* qui a le

plus vieilli. Il n'y a rien là de surprenant d'ailleurs, si l'on réfléchi que cet opéra plus ou moins comique, a été représenté il y a plus de trente ans, qu'il dormait depuis de longues années dans les cartons du maëstro, et que les principaux motifs en ont été empruntés par celui-ci, à sa partition encore antérieure du *Camp de Silésie*.

A vrai dire, ce n'est pas cette question de dates qui a pu enlever à cet ouvrage quelque chose de son mérite ou de son intérêt. C'est bien plutôt cette forme surannée, rococo, « 1830 » comme on dit aujourd'hui, qui a été imposée en grande partie au compositeur par l'auteur de son libretto.

Nous avons avec raison perdu le goût et l'habitude de ces œuvres décousues formées par un assemblage informe et incohérent de chansons à boire, de romances, de sérénades, etc., n'ayant aucun rapport les unes avec les autres et encore moins avec la pièce dont elles font parties. C'est malheureusement le cas de l'*Étoile du Nord*. Chanson du pâtissier, chanson du marié, chanson du Cosaque, chanson de la sorcière, chanson de l'infanterie, chanson de la cavalerie, chanson des vivandières, pour n'en citer que les plus connues, s'y succèdent à jet continu et sans la moindre utilité au point de vue scénique.

De plus, quelques-unes des mélodies de Meyerbeer sont vraiment trop insignifiantes, et les combinaisons harmoniques et instrumentales dont elles sont accompagnées, loin d'en relever la saveur n'en font que mieux ressortir la banalité!

Ces réflexions un peu sévères ne nous empêchent pas de nous arrêter avec plaisir sur les belles pages de la partition, sur l'ouverture si puissante et si colorée, où se trouve déjà le thème de la Marche de Dessauer, et la prière de Catherine exposée par le cor solo et les violoncelles accompagnés par les harpes; sur la chanson du pâtissier Davilowitz, l'air de Catherine au premier acte, et le magnifique finale du deuxième, où se font entendre simultanément dans un immense tutti les fanfares, la Marche royale, et le pas redoublé des fifres tartares.

La romance de Pierre est trop classique pour qu'il soit nécessaire de la rappeler; il en est de même du charmant duo des amoureux.

Pour ce qui est de l'interprétation elle est loin d'être irréprochable.

Mlle Jacob aurait besoin de donner un peu plus de diable au corps au personnage de Catherine; quand on porte avec tant d'*avantages* le costume militaire, il faut jouer avec plus d'entrain et de chaleur; sans quoi les vocalises sont molles, et les paroles ne sont pas articulées avec assez de netteté pour être intelligibles.

Le rôle de Peters est un peu lourd pour Paravey, ou plutôt, c'est Paravey qui est lourd pour le rôle de Peters. Néanmoins, il a chanté avec goût sa romance du troisième acte, et a été assez applaudi dans sa scène d'ivresse.

M. Degenne se montre bon comédien et chanteur correct, suivant son habitude, dans le rôle effacé du garçon pâtissier; Sernin est suffisamment gro-

tesque sous son tuloup de Cosaque, et Mlle de Villeraie fait une petite mariée assez convenable.

Quant aux chœurs, ils ont été épouvantables ; ils chantent faux à faire frémir. On prétend que c'est *Sigurd* qui les a mis sur les dents; cependant je ne crois pas qu'il soit plus pénible de chanter juste que de chanter faux.

L'orchestre et les musiques sur la scène marchent avec un ensemble très satisfaisant.

∴

Le divertissement que M. Luigini a placé au commencement du deuxième acte se compose d'une czardas, d'une valse lente, d'une mazurka, d'une marche russe, et d'une variation de moindre importance pour la première danseuse.

Le ballet russe a d'ailleurs été réglé avec un soin qui fait honneur à M. Ruby.

MARC MATHIEU





CHRONIQUE

Février 1885.



Le don des Chartreux. — *Mercredi 25 février* M. le trésorier de l'Union de bienfaisance de la presse lyonnaise a encaissé la somme de dix mille francs, don des Pères de la Grande-Chartreuse que M. Bourgeat, représentant des Pères à Lyon, avait l'agréable mission d'offrir à l'Œuvre des Fourneaux.

Nous ne saurions trop remercier le Révérend Père général de l'adhésion très chaleureuse qu'il nous a ainsi donnée, alors que nous avions borné nos espérances à l'envoi d'une caisse ou deux de liqueur.

Il faut que l'idée de notre œuvre, les moyens employés pour la faire réussir et surtout les résultats obtenus aient attiré d'une manière toute spéciale l'attention du Père général pour qu'il nous ait envoyé une souscription aussi généreuse.

Et pourtant, c'est moins l'importance du don qui nous émeut et nous flatte que l'approbation de notre campagne en faveur des ouvriers sans travail.

Les Pères de la Chartreuse ont la main toujours ouverte quand il s'agit de faire du bien; mais leur démonstration a été tellement spontanée et accomplie

avec tant de simplicité que la presse lyonnaise a le droit de s'en féliciter, comme d'une marque de haute confiance. Cela nous donne du courage et nous permet d'espérer que les besoins de l'avenir trouveront à l'heure propice les ressources nécessaires, si la persistance de la crise obligeait à de nouveaux efforts.

L'ART A LYON. — Aux vitrines de MM. Aymé et Fournier, rue la République :

Une excellente petite toile de M. Appian, *un effet de neige près d'Oullins*, d'une impression très juste et d'un rendu parfait. Puis, un grand et beau paysage de M. Arlin, *Un bois à la fin septembre.* La futaie, déjà jaunie par l'automne, étale sa luxuriante et chaude frondaison dans un recueillement mystérieux. Une clairière s'ouvre et laisse voir, dans le fond, un bras de rivière doucement éclairé par une coulée de soleil matinal qui vient perdre ses rayons dans les ronces du premier plan. Au-delà de la rivière s'estompent des groupes d'arbres tamisés par une légère brume. Cette toile de M. Arlin est une belle composition d'après une consciencieuse étude.

NOUVELLES ARTISTIQUES. — Une très intéressante exposition va s'ouvrir à Paris le 15 mars. La direction du *Dessin*, voulant aider à relever l'enseignement du dessin en France, en faire aimer l'étude et rendre service à la fois aux arts et à la gloire de la patrie, a résolu de faire au centre de Paris — Palais du Louvre (Pavillon de Flore) — une *Exposition internationale de* BLANC et NOIR, comprenant tous les différents genres de dessins et de gravures. Nos meilleurs souhaits à cette artistique entreprise.

LA LUNETTE DE FOURVIÈRE. — Les Facultés catholiques de Lyon viennent de recevoir une lunette astronomique, offerte par M. le vicomte Adrien de Barré de Comogne, et destinée à l'Observatoire de Fourvière.

Cette lunette, de la valeur de 7,000 fr., sort de la maison Soleil et Normand, de Paris. L'objectif mesure 16 centimètres de diamètre, et la distance focale est de deux mètres et demi environ. Elle doit être installée dans la tour nord-ouest qui a été voûtée à cet effet et qui sera en outre surmontée d'une coupole tournante.

UNE FAMILLE DE NOTAIRES. — Par décret de M. le président de la République, en date du 31 janvier dernier, M. Ernest Rambaud a été nommé notaire à Mornant (Rhône), en remplacement de son frère, et, en cette qualité, a prêté serment à l'audience de la 1re chambre du Tribunal civil de Lyon, du 7 février.

M. Rambaud appartient à une famille dont les membres se sont succédé, sans interruption, dans le notariat, depuis quatre siècles.

Son plus ancien représentant connu, Catherin Rambaud, était, en effet, notaire et lieutenant du juge, à Riverie, en 1496, date à laquelle il reçut les terriers de noble Louis de Bron, bailli de Riverie et seigneur de Chassagny.

Conservatoire des Arts et Métiers. — Parmi les dons faits aux collections du Conservatoire national, pendant l'année 1884, nous voyons les suivants:

MM. Giron frères. — Spécimens de leur fabrication de velours et rubans de Saint-Etienne.

MM. Gourd, Croizat fils et Dubost de Lyon. — Cinq échantillons de divers tissus de soie, unis et brochés.

M. Permezel, président de la chambre syndicale de la fabrique lyonnaise. — Echantillons des principaux tissus de soie de fabrication lyonnaise.

MM. Tassinari et Chatel, de Lyon. — 1° Une croix de chasuble en soie et or;

2° Un tableau tissé en soie.

Concert de l'Harmonie du Rhône. — C'est dimanche, 22 février, que cette excellente Société musicale a donné son grand concert annuel, dans la salle du Grand-Théâtre.

Ce concert, qui avait été organisé au profit de l'œuvre des Fourneaux de la presse, a été un des plus brillants de la saison.

Les premiers sujets de nos Théâtres municipaux prêtaient gracieusement leur concours, l'orchestre et les chœurs s'étaient mis à la disposition de la Société.

Lyon-Amusant. — Un nouveau journal illustré vient de paraître sous ce titre. Son premier numéro contient une parodie-charge très amusante de *Sigurd*, et une revue comique du Salon lyonnais.

Nos meilleurs souhaits à notre nouveau confrère.

Palmes Académiques. — M. le Ministre de l'instruction publique vient de décerner les palmes académiques à notre ancien confrère et ami M. Alfred Aubert, sous-préfet à Trévoux; à M. Cherblanc, chef d'orchestre du théâtre des Célestins; à M. Benoît Maxime, secrétaire-adjoint à la commission météorologique du Rhône.

Par le même arrêté, M. Jacques-Célestin Becq, secrétaire à la Faculté de droit de Lyon, est nommé officier de l'instruction publique.

Le Musée d'art industriel. — M. Antonin Terme vient d'être nommé directeur au musée d'art et d'industrie, en remplacement de M. Brossard, décédé. M. Terme, fils de l'ancien maire de Lyon, était depuis quelque temps établi à Liège, où il dirigeait une importante industrie. Il y poursuivait en même temps l'étude des questions d'art qui l'ont toujours préoccupé et formait une précieuse collection d'œuvres d'art de toute nature. Aussi, malgré sa qualité d'étranger, M. Terme a-t-il été officiellement appelé, en raison de son autorité reconnue, à s'associer à toutes les manifestations artistiques qui ont eu lieu en Belgique pendant ces dernières années.

Il y a notamment contribué à l'organisation des expositions rétrospectives d'art industriel, nationales ou locales, et participé à l'administration des musées et des écoles de dessin.

Notre compatriote a voulu revenir au pays. La Chambre de commerce de Lyon a été bien inspirée en s'assurant de sa collaboration pour développer le musée du Palais-du-Commerce, qui a rendu et qui peut rendre des services plus étendus aux nombreuses industries lyonnaises avec lesquelles l'art est associé.

Evénements. — *Mardi 24 février*. Double crime à la Croix-Rousse rue Jean-Baptiste Say, maison n° 5. Assassinat de Marie Rigottier et de sa domestique Pavy. Mme Rigottier tenait une fabrique de *pointiselles* et de *conducteurs*, instruments nécessaires au mécanisme des métiers.

Le Monument de M. Busquet. — La commune de Saint-Rambert (Rhône) vient de concéder un terrain gratuit pour y inhumer les dépouilles mortelles de M. Busquet, ancien proviseur de nos lycées.

L'inauguration du monument funèbre aura lieu dans le courant de juillet.

Mgr Chiggi a Lyon. — Mgr Chiggi, cardinal de la maison de S. S. Léón XIII, vient de mourir.

En 1841, le prince garde noble Flavio Chiggi, plus tard Mgr Chiggi, cardinal, fut délégué par Grégoire XVI, pour porter la calotte rouge à Mgr de Bonald, archevêque de Lyon, qui venait d'être créé cardinal. A cette occasion, il reçut de Louis-Philippe la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Ce prélat appartient à l'illustre famille de ce nom, si célèbre dans les fastes de notre histoire lyonnaise.

Les élèves de Mme d'Estang-Jansenne. — Dimanche, 15 février, un public nombreux — celui qui aime le beau, celui qui fait le bien — s'était donné rendez-vous à l'église de l'Immaculée-Conception pour entendre une messe en musique, chantée par les élèves de Mme d'Estang-Jansenne, au profit des pauvres de la paroisse.

Les fidèles ont été sous le charme, pénétrés par la manière tout à la fois grande et élevée dont les élèves de l'illustre professeur ont chanté l'office de Dieu.

Ils sont, on le voit bien, à bonne école; ils comprennent ce que beaucoup de sociétés chorales n'ont pas encore compris, c'est que chanter n'est pas crier plus ou moins, mais traduire une idée, exprimer un sentiment; qu'il n'y a pas d'art, pas de musique, pas de chant, en un mot, sans âme, sans émotion.

Parmi les morceaux que les élèves de Mme d'Estang-Jansenne ont exécutés, nous avons remarqué deux chœurs : un *Agnus Dei* et un *Sancta Maria* de Faure, enlevés de la plus belle façon, et surtout un admirable *O Salutaris* que Mme d'Estang-Jansenne a dit à la perfection avec une de ses élèves la gracieuse Mme F.

Publications. — *L'Union monétaire universelle*. — Sous ce titre, M. Coint-Bavarot, ancien vice-président de la Société d'Economie politique, publie un mémoire très intéressant sur un sujet étudié précédemment par M. Chabrières-Arlès, dans une réunion de cette même Société.

L'auteur, envisageant l'état de la question monétaire dans le monde entier, montre que, contrairement à l'opinion accréditée, la monnaie d'argent a cours dans les banques anglaises. Bien mieux, si vous faites un versement à la Banque d'Angleterre, la monnaie d'argent y est reçue pour sa valeur de frappe et sans perte aucune, tandis que la monnaie d'or est acceptée seulement pour sa valeur au poids.

L'empire allemand, en dépit de la volonté manifestée par le Chancelier, de ramener tout le système monétaire à l'étalon d'or, se trouve d'avoir 10 marks, soit 12 fr. 50 par tête d'habitant, tandis que l'union latine n'en a que 6.

L'Espagne, les principautés danubiennes, les états de l'Amérique méridionale frappent tous des monnaies conformes à la monnaie française.

« Qu'on suppose donc, dit l'auteur, les représentants de 20 ou 21 nations déjà engagées de fait, ou légalement, dans notre système monétaire, venus de toutes les parties du monde, et qu'on se représente les délégués de l'Angleterre et de l'Allemagne en face de ce faisceau de volontés arrêtées; de deux choses l'une, ou l'Union monétaire universelle se ferait, ou, ce qui est plus probable, les délégués anglais et allemands se retireraient une première fois, en attendant que dans 5 ou 10 ans, s'apercevant que leur isolement monétaire dans le monde ne serait pas précisément favorable à leurs intérêts commerciaux, ils demanderaient bravement à entrer dans la nouvelle convention monétaire; nous ne savons pas si nous sommes dupes d'une illusion, mais il nous semble que l'empire allemand ne se fera pas trop prier pour y entrer de suite. »

Le but du travail de M. Coint-Bavarot est donc de démontrer que la grosse question du monométallisme ou du bimétallisme se résoudrait tout simplement par le maintien et l'extension d'un système qui a pour lui l'expérience des siècles antérieurs, qui ne porte aucune atteinte aux intérêts existants et dont les bases reposent de fait ou légalement, sur une pratique universelle.

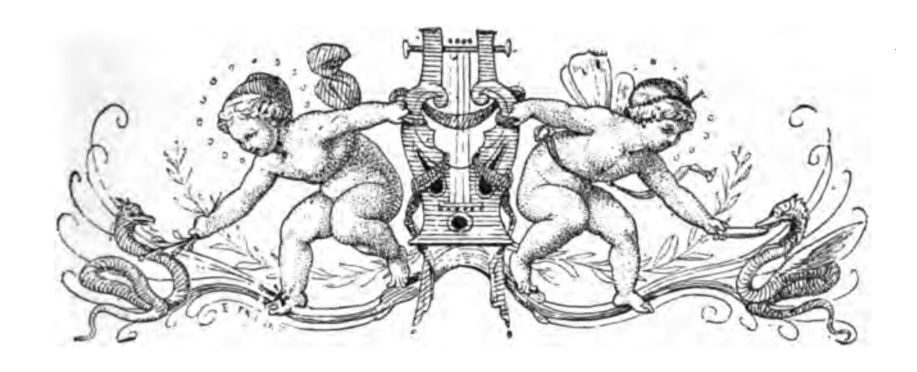
C'est à la Société d'Economie politique que nous aurions aimé voir porter les considérations de l'auteur. Il est fâcheux que l'abondance des rapports inscrits ait empêché M. Coint-Bavarot de communiquer en séance son travail. Une discussion intéressante et utile n'eût pas manqué de se produire.

Nécrologie. — On nous annonce la mort de M. Joseph-Paul Ferrer, officier de la Légion-d'honneur, ex-colonel de la 2e légion, ex-conseiller général du Rhône.



Directeur-Gérant : Félix DESVERNAY.

Impr. A. Waltener et Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon.



MIDI

EN CRÊTE

Midi ! Le ciel profond est d'un cobalt intense.
Comme une lampe d'or pendue au zénith bleu,
Le soleil qui montait s'arrête et se balance :
Ses rayons verticaux vibrent dans l'air en feu.

Les monts, les champs, baignés de clartés odorantes,
Rêvent languissamment dans leur vaste sommeil.
L'île nage au milieu des vagues transparentes,
Dont chacune miroite et reflète un soleil.

La mer chante : le flot tiède et blanchi d'écume
Lèche le sable ardent qui fume dans le port.
Le parfum lourd des fleurs pèse, comme une brume,
Dans l'atmosphère épaisse où la brise s'endort.

La sève bout : le fruit est mûr ; la vie éclate :
Les muscats jaunissants cuisent sur les côteaux ;
Le pâtre, désertant la lande aride et plate,
Sous les blancs oliviers a conduit ses troupeaux.

Et dans le bois sacré, sa royale retraite,
Sous les myrtes neigeux du temple d'Astarté,
La fille du Soleil, Pasiphaë de Crète,
Moule dans les coussins sa brune nudité.

....
....
....
....

EDMOND HARAUCOURT





Nos Lyonnais

EDMOND HARAUCOURT (1)

L'AME NUE (2)



i l'on en juge par le bruit qui s'est fait récemment autour d'un volume de vers dont les publications littéraires de Paris s'occupent beaucoup en ce moment, la semaine qui vient de s'écouler nous aurait apporté la révélation d'un réel talent, s'affirmant du premier coup par une œuvre capitale. Accueilli avec empressement par la critique, le nom du poëte Edmond Haraucourt a fait le tour de la presse, et l'apparition de son livre, *L'Ame nue*, parait s'annoncer comme l'un des principaux évènements littéraires de la saison. Nos lecteurs ont déjà pu d'ailleurs apprécier en partie le talent de M. Haraucourt dont plusieurs pièces ont été publiées dans la « *Vie Lyonnaise* », et ils

(1) M. Edmond Haraucourt est notre compatriote : il est né à Montbrison.

(2) Charpentier, éditeur, 13, rue de Grenelle, Paris.

nous sauraient certainement mauvais gré de ne point leur indiquer ce qu'il y a, selon nous, au fond de ce succès.

Tout d'abord, il faut le reconnaître, nous ne sommes ici en présence ni de ces productions tapageuses qui cherchent dans le scandale un succès de mauvais aloi et dont le but est en tous cas étranger à l'Art, ni de ces envahissants recueils de poésie où, vers chaque printemps, de très jeunes écrivains se donnent la satisfaction platonique d'épancher le vague secret de leur cœur. Bien que l'auteur soit réellement « un jeune », et que son début témoigne d'une grande hardiesse, c'est une œuvre qui porte tout ensemble le cachet d'une maturité incontestable et d'une entière sincérité que nous avons devant nous.

Quel que soit du reste le jugement qu'on doive porter sur la valeur esthétique de *L'Ame nue*, il suffit de l'avoir parcourue dans son ensemble pour ressentir aussitôt l'impression toute nouvelle d'un volume de vers qu'on peut lire sans fatigue d'un bout à l'autre, d'un livre qui ne s'adresse pas exclusivement à un cénacle plus ou moins restreint de raffinés et de délicats, en un mot, d'une œuvre poétique accessible à tous, intéressante par la gradation même des idées et des tableaux, attachante, pour ainsi dire, comme un drame ou comme un roman.

Et au fond, quel drame plus puissant, plus complet, que celui qui se déroule tout d'abord dans la première partie de l'ouvrage, *La vie extérieure*, à travers ce triple décor, *Les Lois*, *Les Cultes*, *Les Formes*? Sorte de trilogie grandiose qui met en scène sous nos yeux la Raison humaine en présence des redoutables problèmes de la Nature et de l'éternel mystère de sa propre essence, avec ses orgueils, ses faiblesses, ses doutes, ses erreurs et ses chutes, ses élans d'enthousiasme vers un insaisissable idéal, en un mot ce perpétuel mélange de grandeur et de misère, qui, à certains moments de découragement et de défaillance, arrache à nos entrailles ce cri poignant du poète :

« Il faudrait être brute ou dieu ! Malheur aux hommes ! »

Et d'autre part, n'est-ce pas un véritable roman, — ou plutôt, n'est-ce pas le roman par excellence qui succède à cette histoire des luttes tragiques de l'esprit, et dont *La vie intérieure* nous montre les trois phases distinctes, *L'Aube*, *Midi*, *Le Soir* ? Après l'éveil mystique du cœur balbutiant dans la fraîcheur de l'adolescence ses premières chansons d'amour, l'heure brûlante des orages et des ivresses, la fuite éperdue des illusions, des candeurs natives, l'âpre torture des passions et des remords ; enfin, vers le déclin du jour, parmi la mélancolie résignée des espoirs déçus, des rêves évanouis, l'apaisement douloureux de l'âme agrandie, purifiée par la souffrance.

***

A vrai dire, il y aurait quelques réserves à formuler sur la philosophie qui paraît se dégager de l'œuvre ainsi esquissée. Fortement impressionné par cette grande idée de l'inanité de l'effort humain qui, trop souvent, il faut l'avouer, n'a de puissance que pour le mal, le poète semble admettre la conception d'une époque lointaine et regrettée d'innocence, de perfection originelle, une sorte de mystérieux âge d'or qui serait en arrière. De là, une vue un peu sombre, selon nous, des destinées présentes et futures de l'Humanité. Sans doute, cette conception apparaît comme une constatation très sincère des misères de notre condition qui, hélas, au point de vue individuel aussi bien qu'au point de vue collectif, est loin d'être parfaite. Mais, quelle que soit la base d'un système dont une des conclusions serait l'infériorité de la civilisation sur l'état de nature, la réponse est vraiment trop facile.

D'ailleurs, on se méprendrait singulièrement sur le caractère du livre de M. Haraucourt en voulant y chercher un système. *L'Ame nue*, en effet, procède par voie d'analyses successives, et nous présente une série d'états de conscience qui s'opposent, s'expliquent mutuellement, mais dont aucun isolément ne saurait être pris comme

point de départ d'une théorie générale des idées du poète. Dès lors, — et nous insistons à dessein sur cette observation parce qu'elle nous semble de nature à éclairer plusieurs autres côtés de l'ouvrage, — on peut rencontrer dans chacun des poèmes qui composent le volume de M. Haraucourt la trace de certaines tendances : le terme définitif de l'évolution parcourue ne doit être cherché que dans l'ensemble. Or, si la nuance de pessimisme que nous avons signalée paraît être une des notes dominantes du livre, il convient d'ajouter qu'elle est tout au moins atténuée par de vigoureux contrastes. C'est ainsi que, dans l'ordre des réalités touchant à la marche des peuples vers l'affranchissement et l'égalité, le poète nous apparait tout à coup transfiguré par le souffle d'une foi enthousiaste en l'avenir de ce glorieux mouvement de l'intelligence moderne qui s'appelle la Révolution française. N'est-ce pas en effet une véritable apothéose du Progrès social s'élançant à la conquête de la Liberté qu'il nous montre sous les traits de ce héros dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom, de cet humble *charron* qui, seul, au milieu d'une grêle de balles, vient abattre à coups de hache le pont-levis de la Bastille?

....

Peuple, peuple! Sur les débris des nobles races,
Germez, multipliez, croissez, rameaux vivaces!
Epanouissez-vous sous le ciel libre et pur!
Serfs de l'ère passée et rois du temps futur,
Voilà que ce charron a commencé la tâche,
Et taille l'avenir humain à coups de hache!

Le pont-levis grinça sur ses gonds. Un moment,
Dans l'air, il hésita, puis, d'un bloc, lourdement,
Tomba, dans le bruit sourd d'un monde qui se brise.
« En avant! En avant! »
Rois, la Bastille est prise.

Le charron rabaissa sa manche. Il dit : « Voilà »,
Puis, simple, ayant défait vingt siècles, s'en alla.

Au surplus, fondée ou non, la critique que nous avons cru devoir indiquer, ne peut avoir qu'une importance secondaire. La philosophie de M. Edmond Haraucourt, quelle qu'en soit la portée spéculative, n'a rien de commun du moins avec un certain pessimisme d'attitude qui semble être de mise aujourd'hui, et qui se traduit d'ordinaire par une amère et suprême malédiction jetée à l'existence. Dans tous les cas, on ne saurait se montrer bien sévère pour une conception qui, loin d'être une négation du bien et du mal aboutissant en pratique à l'indifférence morale, affirme au contraire pour principes, avec un mâle et fier dédain de tout ce qu'il y a de mauvais en nous, l'horreur du sang versé, une notion très-haute du devoir, la pitié envers les faibles et les opprimés, un culte fervent pour la science et pour l'art.

*
* *

Ainsi il y a en M. Edmond Haraucourt un penseur avec lequel il faut compter. Mais il y a aussi, il y a surtout un poète. Et c'est précisément une des originalités les plus frappantes de son tempérament que ce mélange de logique et de lyrisme qui permet à l'idée de s'élever jusqu'aux plus extrêmes limites de l'entendement humain sans jamais se perdre dans les nuages d'une métaphysique obscure, invariablement calme, nette, sûre d'elle-même, et se déployant largement dans la superbe envolée de strophes comme celles-ci :

> Fausses vertus, lois sans raison, devoirs factices,
> Efface de ton cœur les mensonges dévots :
> Cherche la vérité par dessus nos justices ;
> Crois en Dieu si tu peux, crois en toi si tu vaux.

Puis, au sortir de ces froides régions de la pensée abstraite, à côté des grands vers qu'on dirait sculptés dans la grave et impassible sérénité du marbre, ce sont des images d'une couleur puissante qui font passer devant les yeux comme à travers un mirage, des

visions d'astres sans nombre roulant dans l'abîme des nuits, l'immensité changeante des océans ou l'imposante majesté d'un coucher de soleil d'Afrique. Puis des touches d'une extrême finesse nuançant de reflets clairs les rosées d'un matin d'avril, ou noyant dans des teintes voilées les horizons fuyants d'une soirée d'automne. Et toujours, alliée à ce merveilleux talent d'exécution une aptitude incomparable à saisir les concordances et les affinités, qui ajoute au fond même du tableau l'effet harmonique, l'éclat d'une idée. Voyez plutôt ce court poème, si juste de ton et de sentiment, qui a pour titre, *Chant du retour* :

O souvenirs ! — Le soir, quand le vent tond les herbes,
Quand les foins sont fauchés et les blés mis en gerbes,
Le soir, après les chauds labeurs du jour entier,
Quand c'est l'heure d'aller dormir à la chaumine,
Le paysan reprend sa hotte, et s'achemine,
Lent et courbé par le sentier.

Souvenirs ! — Un grillon s'est caché dans la charge ;
Et l'homme est vieux, le faix est lourd... Sur le ciel large
Les nuages bleutés tombent comme un rideau ;
La nuit vient. Le grillon criquette, l'homme écoute :
Las, il monte, et le long, tout le long de la route,
Il entend chanter son fardeau.

Mais comment rendre en quelques mots l'impression si complexe produite par cette poésie à la fois et tour à tour plastique et musicale, qui fait vibrer toutes les cordes, s'adresse à tous les sens, tantôt souple et attendrie pour bercer la langueur des caresses extasiées ou la tristesse mélancolique des regrets, tantôt violente et crispée, éclatant au milieu d'une brusque intensité de vie et de mouvement, en cris d'angoisse ou d'ivresse qu'on sent arrachés aux fibres les plus profondes de l'être ? Après une première lecture, on sort de là, ébloui, fasciné, l'oreille pleine de rythmes sonores ou câlins dont le charme vous poursuit dès qu'on a fermé le volume, pour vous forcer à le rouvrir bientôt avec un irrésistible désir de pénétrer plus avant dans l'intimité du poète.

Malheureusement le défaut d'espace nous oblige à noter simplement ici, en terminant, le titre de quelques unes des pièces les plus remarquables que nous avons rencontrées en chemin : *Le Buste*, *L'immuable*, *Chanson à boire*, *La réponse de la Terre*, *Fuir*, *Sur un berceau*, *Le Cheval de fiacre*, *Hymenæ*, *Le cri du coq*. D'ailleurs à quoi bon multiplier les aperçus ? C'est le volume entier qu'il faudrait citer. Quelques indications sommaires comme celles-ci ne sauraient avoir la prétention de donner une idée complète d'une œuvre si large, si variée, pas plus que les descriptions d'un guide ne peuvent remplacer le voyage qu'on fait soi-même à travers un pays nouveau, à la fois très facilement accessible et très fécond en surprises.

LUCIEN ROSSELET.





MOLIÈRE

Rectification d'un passage de L'IMPROMPTU *par M. Anatole de Montaiglon.*



LA grande édition illustrée de Molière, publiée chez l'éditeur Lemonnyer par le Maître-Peintre M. Jacques Leman, en est arrivée à la onzième pièce, c'est-à-dire à l'IMPROMPTU DE VERSAILLES. La notice introductive de notre collaborateur, M. Anatole de Montaiglon, nous intéresse cette fois particulièrement, parce qu'à propos des acteurs, qui jouent là sous leurs vrais noms, il a rappelé que notre collaborateur, M. Brouchoud avait, dès 1865, dans ses « ORIGINES DU THÉATRE DE LYON » et, à la fin de l'année dernière, dans un article spécial de LYON-REVUE, établi d'une façon indiscutable que le nom de *Marquise* appliqué à Mlle Du Parc n'était ni un titre nobiliaire, ni un nom de guerre ou de fantaisie, mais un honnête prénom baptistaire.

M. de Montaiglon n'a eu qu'à rappeler cette curieuse découverte ;

nous transcrivons la fin de sa préface qui se rapporte à un autre point non moins intéressant :

« *Enfin, dit M. de Montaiglon, je terminerai en proposant, sur un passage de* L'Impromptu, *une bien petite correction, le changement d'une seule lettre, qui me paraît mieux convenir à la suite du sens.*

« *C'est tout au commencement. Lorsque Molière appelle successivement tous ses camarades et qu'il dit aux premiers, qui finissent par arriver* :« Eh, teste bleu, Messieurs, me voulez-vous faire enrager aujourd'hui », *Brécourt lui répond:* « Que voulez-vous qu'on fasse ? et c'est nous faire enrager vous-mesme que de nous obliger à jouer de la sorte. »

« *Toutes les éditions, depuis la première jusqu'aux éditions critiques modernes, donnent invariablement* nous. *Il semble étonnant que jamais on n'ait été choqué du manque de suite et de parallélisme dans l'idée. S'il y avait*: « *C'est nous faire enrager que de nous faire jouer de la sorte* », *il n'y aurait rien à dire, mais le* vous-même *fait intervenir autre chose. Il serait au contraire tout à fait naturel à Brécourt, en reprenant l'idée de Molière, de lui répondre:* « *C'est* vous *faire enrager vous-même que de nous forcer à jouer de la sorte.* »

Mais on comprendra que, n'ayant pas à mettre de notes, je n'ai pas voulu introduire subrepticement dans le texte cette nouvelle leçon, ou, pour mieux dire, cette restitution. Le mieux pour moi eût été qu'on ne s'en aperçût pas, mais il aurait bien pu se trouver quelqu'un pour le remarquer et le prendre de très haut. Celui-là n'aurait pas vu la raison ; il aurait tonné contre la négligence, le mépris, et se serait peut-être donné le plaisir de crier à la profanation et au sacrilège.

On sait que Molière n'a jamais imprimé L'Impromptu de

VERSAILLES *; il le considérait probablement comme une œuvre de polémique et par là de peu d'importance.* L'IMPROMPTU *se trouve, pour la première fois, dans les Œuvres posthumes de l'édition de 1682, et celle-ci est très loin d'être sans fautes; il y en a même un bon nombre de grosses, une entre autres au commencement de la Pièce qui nous occupe. On y lit en effet,* Acte premier *au-dessus de Scène première. Dans la copie manuscrite les* N *et les* U *pouvaient facilement ne pas être bien bouclés et se ressembler fort; la faute ne porte que sur une seule lettre, qui est en quelque sorte retournée.*

Je soumets donc aux lecteurs de cette préface, si elle en a, car on ne lit guère les préfaces, de voir s'ils sont de cet avis et si désormais, en indiquant en note la leçon de 1682, il n'y a pas lieu de mettre dans le texte VOUS *au lieu de* NOUS. »

Nous nous rangeons pleinement à l'avis de M. de Montaiglon. La leçon qu'il propose est, sans nul doute, la seule rationnelle et véritablement conforme, nous ne disons pas seulement aux intentions de Molière, mais encore au sens logique de la phrase dont il s'agit et à la signification précise des mots qui la composent.

Cette nouvelle version admise, la pensée change complètement; elle prend une toute autre vie et je ne sais quelle énergie comique *(vis comica)* d'autant plus forte qu'elle est plus inattendue.

En effet, suivant Brécourt, ce ne sont plus les comédiens qui cette fois *enragent* — ce qui est très drôle déjà — mais Molière lui-même qui *se fait enrager,* — ce qui est bien plus plaisant encore.

Nous devons donc savoir gré à M. de Montaiglon d'avoir signalé ce non-sens et nous pensons que tous ceux à qui il aurait échappé, adopteront cette judicieuse rectification.

Quant au doute par trop modeste qu'exprime, en terminant, le savant commentateur des œuvres de Molière, nous ne saurions le partager. Car, si comme le dit Sganarelle à Valère dans sa langue

pittoresque, il y a fagots et fagots, il y a aussi préfaces et préfaces — les mauvaises et les bonnes, — celles qu'on ne lit pas, et celles qu'on lit.

Les préfaces de M. de Montaiglon, comme celles du Recueil des Anciennes Poésies françaises de la *Bibliothèque elzévirienne*, appartiennent indubitablement à cette dernière catégorie. La plupart constituent de véritables études dont l'intérêt n'est souvent pas inférieur à celui des ouvrages qu'elles ont pour but d'apprécier. Combien de points obscurs de notre histoire littéraire ont été éclaircis par les savantes remarques qu'elles contiennent! combien de fausses interprétations y ont été signalées et d'erreurs de texte relevées !

Là, se trouvent consignés, commentés, vérifiés, contrôlés, en quelque sorte, et avec quel soin! les titres les plus curieux, les documents les plus ignorés de notre littérature.

Aussi, nous le répétons, il faut les lire ces préfaces du maître, — il y a là à puiser à pleines mains, — il faut lire surtout celles si substantielles qui, dans la magnifique édition Lemonnyer, nous introduisent à la lecture des pièces de notre divin Molière, que M. de Montaiglon nous apprend à mieux connaître et, si c'est possible, à aimer davantage.

Félix DESVERNAY.





ETUDES LYONNAISES

La Fontaine de Saint-Épipoy



ANS le numéro du *Lyon-Revue* de juin 1884, nous avons lu avec le plus vif intérêt la narration tant plaisante et si gentille que Bonaventure Des Périers fit de sa promenade à l'Ile-Barbe, le 15 mai 1539, et qu'il dédia à Jean du Peyrat, lieutenant pour le roi à Lyon.

M. Félix Desvernay a fait précéder d'une excellente notice biographique sur ce poète, ce récit suivi de notes explicatives dans le but d'éclaircir ce qui pouvait s'y rencontrer d'obscur, soit dans les allusions parfois alambiquées et le style

figuré, où l'on a abusé de métaphores et de fictions, soit dans quelques expressions et tours de phrases en usage au XVIe siècle, mais qui, de nos jours, sont devenus presque incompréhensibles pour la plupart de nos contemporains.

En dehors du charme que nous avons éprouvé à la lecture de cette ode poétique qui est toute lyonnaise par le fond même, par les descriptions et par les personnages dont il y est fait mention, nous nous sommes arrêté de préférence sur les trois strophes suivantes qui nous ont paru intéresser d'une façon toute particulière la topographie et l'histoire de notre ville.

La voye approche
La Roche,
Place de grand'propreté,
Iust digne,
Françoys insigne,
Y avez-vous point esté ?

Là, Albert,
Ouvrier expert
Du roy, en musique haultaine,
Avecques sons
De chansons,
Ha sacré une fontaine ;

Dont on dict, qu'elle
S'appelle
L'Albertine proprement :
Camuse,
Que ceste muse
Te serviroit loyaument !

Cet Albert était un poète-musicien attaché à la cour du roi François 1er, et qui passa quelque temps à Lyon dans l'un des divers

séjours que ce souverain fit dans notre ville. Si son nom a été donné à la fontaine en question, c'est qu'il lui avait consacré quelques vers et qu'il avait chanté ses eaux fraîches et salutaires.

Mais où était cette fontaine ? M. Bréghot du Lut l'a placée à Saint-Just; M. Desvernay émet une opinion contraire...

Dans le vallon de la Roche de Vaise (domaine de la Roche) actuellement Roche-Cardon, se trouvait une fontaine célèbre qu'on voit encore (1) et qui pourrait bien être, dit M. Desvernay, l'Albertine dont il s'agit. Le contexte le fait supposer.

Nous ne saurions être de l'avis de ces deux écrivains, et nous allons en donner nos raisons, qui, sans être rigoureusement concluantes, peuvent éveiller l'attention de personnes plus compétentes que nous en pareille matière.

Or, voyez comme, selon nous, tout semblerait s'expliquer, tout se déroulerait naturellement dans ce retour de la fête de l'Ile-Barbe : la barque aborde à l'entrée de la ville au pied de la Roche sur laquelle s'élève une importante forteresse, sur une place proprette, arrosée par une fontaine célèbre dans les fastes religieux de la ville, et consacrée par une réputation plusieurs fois séculaire.

Cette source, à notre avis, doit être celle qu'Albert a chantée et à laquelle Bonaventure Des Périers a fait allusion. Elle remontait à l'époque des persécutions des chrétiens à Lugdunum, à la fin du IIe siècle. Des légendes et des traditions populaires attribuaient

---

(1) « Elle est connue aujourd'hui sous le nom de Fontaine Jean-Jacques, ainsi appelée parce que Rousseau, dit-on, avait coutume de s'y arrêter, lorsqu'il allait visiter à Roche-Cardon, Madame Boy de la Tour. Cette fontaine fait partie d'une propriété privée — celle de M. Dulac, croyons-nous — et n'est plus accessible au public.

Le bois de Roche-Cardon du reste a subi le même sort. Divisé en plusieurs lots qui sont autant de propriétés particulières, closes de murs, le promeneur aujourd'hui ne peut plus s'y reposer et s'explique difficilement l'attrait qu'il avait pour nos pères. » Félix Desvernay, voir *Lyon-Revue*, juin 1884, page 350, note 44; article, Documents littéraires lyonnais: *Du voyage de Lyon à Nostre Dame de l'Isle*, pièce en vers par Bonaventure Des Periers, publiée avec des notes par Félix Desvernay.

à ses eaux des vertus curatives pour certaines maladies, notamment contre les accès de fièvre. Voici ce qu'elles nous racontent :

Dans le cours de ces persécutions, une pauvre veuve chrétienne, nommée Lucie, habitait une modeste maisonnette située au bas de la roche qui, précédemment, s'avançait sur la Saône et avait pris le nom de Pierre-Scize, de la coupure qu'Agrippa y avait fait pratiquer pour le passage de la voie militaire allant de Lyon dans le nord de la Gaule. Cette maison était cachée aux yeux indiscrets par sa position escarpée, un peu en retrait de la route, sur la Côte, sur une terrasse où la veuve avait planté un jardin qu'elle cultivait de ses propres mains. Une source s'échappait sans bruit des fissures de la roche, et ses eaux étaient recueillies dans un grossier réservoir, d'où le superflu allait se perdre sur la voie publique, et, de là dans la Saône.

Là, cette brave femme vivait loin du monde, livrée à de continuelles pratiques de dévotion et distribuant de modestes aumônes et des soins multipliés aux malheureux de ce quartier retiré.

Deux jeunes chrétiens, Alexandre et Epipode ou Epipoy, fuyant les persécuteurs, trouvèrent un refuge dans la demeure de la pieuse Lucie. Ils y restèrent un an, à l'abri de la rage des païens, jusqu'au moment où ils furent découverts, arrêtés et conduits au supplice. où ils moururent en confessant leur foi.

Cette pauvre femme eut cependant, dans sa douleur, la joie de conserver des deux jeunes martyrs un trésor inestimable à ses yeux et aux yeux des chrétiens. C'était une des sandales d'Épipoy que ce saint avait perdue dans la lutte qu'il avait soutenue contre les païens qui étaient venus l'arrêter. Cette sandale était tombée dans le réservoir du jardin, dont les eaux acquirent par ce fait des vertus fébrifuges. Cette circonstance valut une certaine célébrité à la source et à la pauvre veuve, qui permettait aux malheureux et aux malades de venir s'y rafraîchir, avec espoir de guérison.

A son tour, Lucie fut livrée aux bourreaux et alla cueillir la palme du martyre. Mais sa maison et la source merveilleuse con-

servèrent leur réputation ; elle ne fit même que s'accroître avec le temps. Et le souvenir des trois bienheureux fut par la suite consacré par la construction d'un modeste oratoire au lieu même où se manifestaient les guérisons miraculeuses et où tant de malades accouraient pour trouver un soulagement à leurs maux.

Pour le service de cet oratoire, saint Eucher, archevêque de Lyon dans le cours du Ve siècle, y appela un religieux, un reclus, dont la mission fut aussi de recevoir, à leur entrée dans la ville, les pauvres voyageurs fatigués d'une longue marche. Mais par ces vertus curatives, les eaux restèrent l'objet d'un pèlerinage tout spécial qui persista à travers les siècles jusqu'au moment de la Révolution.

Un archéologue lyonnais avance que les recluseries étaient généralement placées à toutes les anciennes portes de la ville, et que c'était là que les gardiens et les soldats de service entreposaient les clés de la porte. Les reclus recevaient en retour certains privilèges du consulat, une faible rémunération en argent ou plutôt en denrées alimentaires.

Dès les premiers temps de sa fondation, la chapelle de Saint-Epipoy était sous la dépendance des chanoines de Saint-Jean ; mais à la fin du XIIe siècle, par suite d'un accord intervenu entre l'archevêque Jean de Bellesmes et le chapitre de Saint-Paul, elle passa sous la direction de celui-là, qui, moyennant une pension annuelle de *dix sous et d'une livre de cire*, se charga de son entretien et de son service, et y installa un prébendier.

La recluserie et la chapelle eurent grandement à souffrir des déprédations des protestants, en 1562. Mais elles ne tardèrent pas à être restaurées.

Nous ne savons trop à quelle époque le reclus fut supprimé ; d'après nos archives il existait encore en 1583, époque où le Consulat ordonna d'urgentes réparations à la demeure du pauvre reclus ou ermite. Plus tard et dans le but d'augmenter le revenu du petit établissement, le chapitre fit construire, sur la place où s'élevait

l'édifice et sur l'alignement du quai, une vaste maison qui fut occupée par des ouvriers de tout état.

Quant aux eaux merveilleuses, depuis longtemps déjà elles avaient perdu, en partie, leurs vertus fébrifuges, ou plutôt la foi s'était affaiblie. Mais la source fut toujours l'objet des soins, soit du chapitre de Saint-Paul, soit aussi du Consulat. Les eaux recueillies dans des réservoirs étaient conduites, au moyen de tuyaux, jusque sur la place, où elles abreuvaient les habitants du quartier, les passants et les voyageurs.

Une inscription placée sur la façade de la maison ci-dessus mentionnée, et aujourd'hui masquée par la devanture d'un magasin, rappelle que le Consulat lyonnais fit faire des réparations à cette fontaine, en l'année 1669.

Chapelle, maisons et jardin furent vendus aux enchères comme biens de l'Eglise, au mois de novembre 1791, pour le prix de 8,000 livres. Mais l'autorité se réserva, pour l'utilité publique, la fontaine, les citernes et la source, ainsi que le droit de passage pour faire les réparations aux tuyaux et conduites qui en dépendaient.

Nous nous rappelons avec un vif intérêt les instructives promenades que, maintes fois, nous avons faites avec le respectable et érudit M. Paul Saint-Olive, dans les vieux quartiers de notre ancienne ville. Que de maisons nous avons fouillées ! Que de coins, de recoins nous avons explorés ! Que d'escaliers de toute forme nous avons gravi, étudiant çà et là un écusson échappé à la rage aveugle autant que stupide des iconoclastes de tous les temps, cherchant à déchiffrer une inscription, une date, un blason cachés sous la poussière des âges, ou mutilés par une main malfaisante !...

C'est en compagnie de ce savant modeste, type lyonnais perdu aujourd'hui, que nous avons visité les lieux où se trouvaient la demeure de la sainte veuve et la retraite du martyr Epipoy et de son compagnon, la recluserie, son modeste oratoire et la chapelle qui lui succéda plus tard. Mais, hélas ! tout a à peu près disparu,

hors la cour et le jardin en terrasse placés en haut d'un escalier assez raide qui prend naissance au fond d'une allée obscure, au niveau du quai. On y remarque encore deux petits corps de logis qui durent servir de logement au reclus ou au prébendier; plus une espèce de réduit voûté en forme de cul de four qui paraît avoir été l'abside de la chapelle. Seule, la grande maison, qui a sa façade sur le quai, a survécu.

La petite source continue, comme par le passé, à déverser ses eaux pour le public; mais leur volume va de jour en jour en diminuant, sans doute par l'effet du déboisement de la Côte, de la suppression de la Serve ou Réservoir du château de Pierre-Scize et de l'enlèvement de plus de la moitié du rocher. Une simple borne en fonte sert à l'écoulement des eaux, et telle est leur pénurie que, comme moyen adjuvant, on a placé dans la même borne un second robinet qui donne de l'eau de la Compagnie.

Tout, dans ce quartier, a subi la loi inexorable du temps et les changements les plus complets : la longue rue qui partait du pont du Change a disparu, et les maisons qui plongeaient dans la Saône ont fait place à un magnifique quai; la forteresse aussi n'existe plus, de même que la porte de Pierre-Scize, l'ancienne église de l'Observance, le monastère de Sainte-Elisabeth, le tombeau des Deux-Amants, dont les vénérables débris sont allés on ne sait où!..

Nous avons mentionné plus haut que cette source et ses qualités hygiéniques durent être connues et exploitées dans les premiers temps de la présence des Romains à Lyon.

Une découverte faite en 1865 vient justifier cette opinion. C'est une pierre épigraphique dont les caractères accusent la belle époque. Elle fut trouvée dans la Saône, lors de la réfection du quai, non loin de la rive droite, en face du rocher de Pierre-Scize et de la fontaine de Saint-Epipoy.

Elle nous apprend que dans le domaine de Caïus Ulattius Aper, prêtre, se trouvaient de petits thermes de santé, alimentés par les eaux d'une fontaine qui n'est pas nommée.

Cette précieuse inscription a été restituée et expliquée par M. Allmer; il n'en reste guère que la moitié, la voici :

IN HIS PRAE....
C· VLATTI· APRI· SA....
THERMVLAE S....
AQUA FONT....

Nul doute que cette inscription ne décorât la porte d'entrée de l'édicule thermal et que la fontaine dont il y ait parlé ne fût celle de la recluserie de Saint-Epipoy. C'est notre opinion corroborée par celle de plusieurs personnes. La proximité de l'endroit où la pierre fut trouvée, un cippe romain conservé dans la muraille du viel oratoire, de nombreuses antiquités exhumées de ces lieux à différentes époques, la légende religieuse, les traditions populaires, tout semble affirmer cette présomption.

S'il nous était permis de parler sous forme hypothétique, et avec une certaine réserve, nous dirions qu'on pourrait reléguer parmi les légendes apocryphes et venues après coup, celle qui fait du lieu où coule cette fontaine le théâtre de l'épisode de la veuve Lucie, de saint Epipoy et de saint Alexandre. Les traditions chrétiennes dérivent presque toujours des traditions païennes, et grâce à elles les faits historiques se sont perpétués jusqu'à nous.

De plus, il est à supposer que le gardien des bains d'Ulattius fut remplacé par un reclus, comme c'était assez l'habitude, lorsque les Burgondes se substituèrent aux Romains à la chute de l'empire. Toutes les stations, mansions, mutations et autres établissements publics disposés le long des voies militaires, sous la surveillance d'un vieux légionnaire, passèrent sous celle d'un religieux. Ces établissements, dépendant du domaine de l'Etat, prirent alors le nom de refuge, d'hospice, d'hôpital ou de maladière.

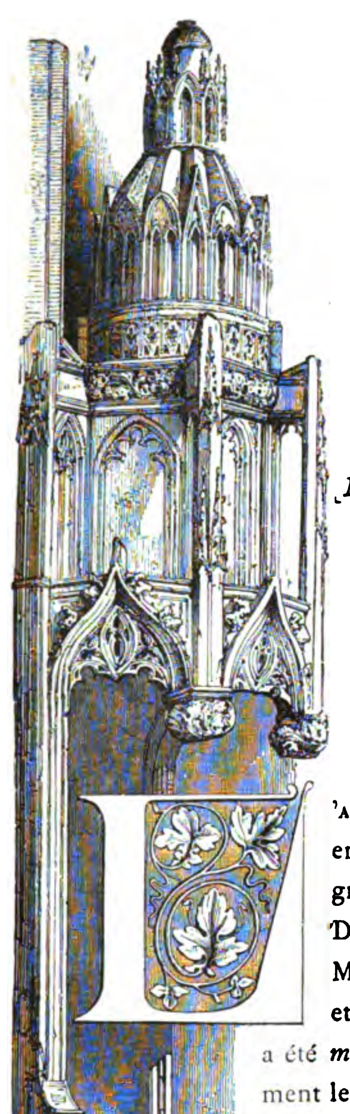
En énumérant de nouveau, en résumant, en condensant les faits relatifs à l'histoire de cette fontaine, nous la voyons désal-

térer quelques obscurs pêcheurs ségusiaves, établis au pied du rocher; entretenir les petits thermes de Caïus Ulattius; puis, grâce aux idées religieuses de l'époque, donner naissance à la touchante légende d'une pauvre veuve et de deux jeunes martyrs de la foi; rafraîchir l'humble retraite d'un reclus et soulager les malades attirés par la réputation de ses qualités hygiéniques; chantée par les accents harmonieux d'un musicien attaché à la cour brillante d'un roi chevaleresque, et illustrée par les charmants verselets d'un poète des plus distingués du XVIe siècle, secrétaire d'une princesse célèbre par son esprit; servir aux besoins domestiques de la faible population d'un quartier d'ouvriers; puis, le scepticisme aidant et aussi la diminution de ses eaux, nous la voyons disparaître à son tour, oubliée de la génération présente, qui ignore même jusqu'à son nom vénéré de Saint-Epipoy...

Quant à nous, modeste chercheur, nous sommes heureux d'avoir, par amour du passé, essayé d'élucider cette question locale et rectifié les diverses interprétations de nos écrivains. Et hâtons nous de dire que tout cela nous le devons à M. Félix Desvernay à l'occasion du regain de popularité provoqué par suite de l'insertion dans *Lyon-Revue* de l'ode charmante sur le retour de la fête de l'Ile-Barbe, composée par un des poètes les plus aimables du XVIe siècle Bonaventure Des Périers...

Le baron RAVERAT





MONUMENTS

DE LYON (1)

(SUITE)

Notes corrigées et rectifiées sur des articles insérés dans la Gazette de Lyon, *— 1847 et années suivantes.*

SAINT-BONAVENTURE

L'ABBÉ Pavy, qui fut évêque d'Alger, publia en 1835 un livre très intéressant sur les grands Cordeliers de Lyon et leur Eglise. Depuis cette époque, l'Eglise citée par M. de Soultrait comme un type unique et précieux des églises de frères mineurs a été *modernisée* et *enjolivée*. Notons seulement les armoiries que l'on y peut remarquer, et cherchons à en donner l'explication et à relever les erreurs qu'on a commises, en les restaurant.

Sur la façade on voyait la trace de six écussons mutilés. Au-dessus de la porte de droite,

---

(1) Voir LYON-REVUE, janvier 1885, 49me livraison, page 53; février 1885, 50me livraison, page 100.

un écu ovale daté de 1619, et coupé au 1er *une fleur à trois tiges*, au 2e *un porc passant sur une terrasse*, écusson d'un bourgeois, sans timbre.

Au 1er compartiment de la grande nef au-dessus du chœur, deux armoiries répétées : *de gueules au soleil d'or et de gueules à trois bandes d'or et un lion de sable*; armes inconnues, peut-être inventées par le peintre moderne.

Au 2e compartiment, écus : *d'or au chêne de sinople, à la filière engreslée de gueules*; armes inconnues.

Au 3e compartiment, les armes des Groléc et celles de Savoye ; la présence de ces armes est justifiée par l'histoire de l'église. Un troisième écusson est : *d'azur à la bande d'or*, armoiries que l'on rencontre souvent et dès lors incertaines ici. Un 4e est : *de gueules au chef d'azur*, armes contre les règles, peut-être celles de Saluces qui sont : *d'argent au chef d'azur*, dont l'argent aurait rougi par l'action du temps.

Au 5e compartiment, les armes de Grolée et sur les autres écussons on voit les noms de Jésus et de Marie mis par Simon de Pavie.

La première chapelle à droite du sanctuaire fut construite par Jean Ogier et Guillaume de Dorches. Sous l'arcade qui la joint au chœur sont deux écussons répétés à la clef de voûte, le 1er d'*azur, au sautoir d'or cantonné de quatre fleurs de lys de même*. Le 2e *de gueules, à trois roses d'or*. Ce sont peut-être les armes d'Ogier et de Dorches. M. Steyert le suppose, mais n'ose l'affirmer. En tout cas, ce ne sont pas comme le dit M. Pavy, celles de Langres et de Marcillac qui n'ont rien à faire ici.

Au-dessus de l'autel, dans le vitrail, les armes de la confrérie des vitriers, trois diamants en lozange, deux et un, et une étoile en abyme. Ces armes ont été rapportées car ce n'était pas leur chapelle.

La deuxième chapelle en descendant était dédiée à saint Fortunat; elle fut fondée en 1345 par les marchands de Troyes. Les armes de cette ville, *d'azur à la bande d'argent, accostée de deux doubles cotices potencés et contrepotencés d'or, au chef cousu de France*,

sont au sommet de l'arc qui forme l'entrée de la chapelle, sur un écu soutenu par deux anges, elles ont été repeintes à contre-sens.

La troisième chapelle est celle de Saint-Joseph ; elle fut d'abord consacrée à saint Philippe et à saint Jacques par la corporation des tailleurs d'habits; les armoiries de cette corporation sont sculptées sur le contrefort extérieur : *une paire de ciseaux ouverte en sautoir et surmontée d'une coquille.*

La quatrième fut construite par la corporation des peintres et vitriers, consacrée à saint Luc et à saint Clair, puis à saint François d'Assises et enfin au Sacré-Cœur.

La cinquième est celle de Saint-Jean-Baptiste.

La sixième fut érigée en 1388 par la confrérie des hôteliers et taverniers sous le vocable de saint Antoine de Padoue.

La septième à saint Simon et à saint Jude par les corroyeurs ; on y remarque plusieurs tombes et inscriptions. L'une est celle de François de Colombier et de son père, neveux de M. de Mandelot, gouverneur de la ville. Sur la pierre sont des armoiries effacées, probablement celles de Colombier qui étaient : *de gueules au chef d'argent chargé de 3 roses ou 3 coquilles de champ.* M. Pavy y ajouta, je ne sais pourquoi, celles de *Mandelot.*

A côté est le tombeau d'Antoine Buisson, capitaine pennon du quartier *Bon-rencontre*, mort en 1740, laissant son nom à une rue en face de l'église ; au bas sont ses armes : *un arbre terrassé* et *un chef chargé de 3 étoiles.*

Sur les murs, des inscriptions relatent des donations pieuses; l'une, datée de 1718, est de Laurent *Morand*, capitaine pennon du quartier de la Grenette, neveu de Jean *Morand*, sacristain. Au bas ses armoiries : *un lion soutenant une tête de More.* Jean-François *Morand* et Claude gardien du couvent, dépensèrent, en 1617, 57,853 livres pour l'embellissement de l'église. A l'entrée du cardinal Chigi, on trouve un *Morand*, probablement de la même famille, qui porte : *d'argent à une tête de More de sable.*

La huitième chapelle fut consacrée à saint Mathieu par les

tondeurs de drap; leurs armes sont à l'entrée : *une paire de cizeaux à tondre en chevron.*

La neuvième, consacrée à sainte Geneviève, fait partie de la cure.

Nef de gauche, première chapelle construite par Hugues et Amédée de Roussillon qui y furent enterrés. Consacrée d'abord à saint François d'Assises, puis à saint Bonaventure par la confrérie des Sergents royaux.

Deuxième chapelle, construite par les travailleurs de soie sous le vocable de l'Assomption; puis, en 1662 consacrée à Notre-Dame de Délivrance. A la clef de voûte et à la naissance des ogives on voit deux écussons accolés que M. Pavy prétend avoir cherché en vain dans les auteurs héraldiques.

Le 1er est celui des de Varey d'Avauges, famille consulaire éteinte, qui portait : *d'azur à 3 jumelles d'or au chef d'argent chargé de 3 corneilles de sable, brisé d'une bordure componnée d'or et d'azur;* l'écu qui y est accosté porte : *un lion traversé d'un lambel à 3 pendants de gueules chargé de fleurs de lys.* Alliance des de Varey qui ne se trouve pas dans la généalogie donnée par Le Laboureur.

Troisième chapelle, dédiée à saint Nicolas, réunie à la précédente.

Quatrième, sert de sacristie.

Cinquième, de Saint-Claude.

Sixième, de Saint-Michel, puis de Saint-Jacques; il y a plusieurs écussons portant 3 coquilles. M. Pavy croit qu'ils sont là en l'honneur de saint Jacques, patron des pèlerins. Ce sont plutôt, il me semble, les armes d'une famille, des d'*Amanzé* peut-être. A l'entrée on voit un autre écusson colorié, soutenu par un ange, *un bras tenant une balance d'or mouvant d'une nuée.*

Septième dédiée à saint-Hubert, c'est le bureau des chaises.

A la voûte qui correspond à la chapelle de la Sainte-Vierge, un écusson problématique : *écartelé d'azur et d'argent*, sur l'azur *un triangle d'or et un filet en croix de même sur le tout.*

(A suivre.)

L. MOREL DE VOLEINE.





Un Épisode de la vie de Mandrin



N a fait un certain bruit, ces temps derniers, autour du nom de ce fameux chef de bande dont le souvenir est resté si vivant au milieu des populations de la Savoie, de l'Isère et de l'Ain ; et les légendes héroï-tragiques dont on a entouré sa vie accidentée ont été et sont encore exploitées par le roman et l'illustration pour le plus grand bonheur de nombreux lecteurs, avides de ce genre de récits.

Le nom de Mandrin semble éveiller d'abord dans l'esprit l'idée d'un affreux bandit, d'un brigand sans foi ni loi, ne craignant ni Dieu ni diable, se livrant au vol et à l'assassinat, secondé par une bande d'audacieux malfaiteurs qui lui obéissaient aveuglément.

Ce serait une étrange erreur que de représenter Mandrin sous ce jour, et les récits de témoins oculaires, comme les narrations écrites par des personnes dignes de foi et ayant recueilli la tradition des gens mêmes avec lesquels Mandrin s'est trouvé en rapport, tout concorde pour établir ce point : c'est que Mandrin n'était point un vulgaire malfaiteur, un brigand détrousseur, volant pour le plaisir de voler, et tuant pour celui de tuer.

Mandrin était un chef de bande, un *contrebandier* suivant l'ex-

pression consacrée, qui avait déclaré une guerre sans trêve ni merci au fisc, et principalement aux agents des Fermiers-Généraux dont les vexations et les exactions soulevèrent, à cette époque, tant de haine contre eux dans notre région.

Hardi, déterminé, possédant toutes les qualités d'un capitaine d'aventures, sachant commander et surtout se faire obéir, Mandrin, dont, à vrai dire, on n'a jamais bien connu l'origine, nous apparaît comme un type de bravoure et d'audace qui s'était donné pour mission, autant par goût des aventures que par haine du fisc, de combattre pour le libre échange dont il imposait alors la pratique, les armes à la main.

On peut dire de lui que c'était un libre-échangiste convaincu et fanatique.

L'organisation des douanes françaises d'alors ne ressemblait en rien à ce qu'elle est aujourd'hui, tant pour la valeur du personnel que pour le nombre des employés qui ne ressortissaient pas directement de l'Etat, mais qui se trouvaient sous les ordres des Fermiers-Généraux. Ceux-ci tenaient à bail cette branche importante du revenu public et étaient à bon droit, et pour plus d'une raison, comme nous l'avons dit, cordialement détestés des populations, ainsi que leurs employés.

C'était principalement à ces divers agents de la *Ferme générale* que Mandrin faisait la guerre.

Des montagnes de la Savoie, où il était en sûreté, grâce à la complicité des paysans, et où il avait établi sa troupe au sein de laquelle il entretenait une discipline rigoureuse, Mandrin fondait inopinément sur les petites villes du Dauphiné, du Bugey et de la Bresse où se trouvaient des bureaux de recettes.

Muni de ballots de marchandises prohibées qu'il distribuait ordinairement en paiement à ceux qui lui fournissaient les vivres et le logement — fournitures qu'on se gardait bien de refuser à des gens qui les demandaient les armes à la main — il se portait en force chez les receveurs et s'emparait de leur caisse, leur laissant en

échange des quittances portant exactement les sommes enlevées.

Puis, par forme de gracieuseté, il manquait rarement de donner des *carottes* de tabac aux domestiques, il poussait souvent la galanterie jusqu'à distribuer des étoffes précieuses et prohibées aux femmes des malheureux fonctionnaires qui avaient eu le soin de s'enfuir ou de se cacher à son approche.

Ses aventures hardies, ses coups de main audacieux, une certaine chevalerie dans le caractère, des manières et une distinction de gentilhomme, une sorte de célébrité également due à ses talents militaires, comme partisan, une grande loyauté dans sa conduite à l'égard de ceux qu'il ne considérait pas comme ses ennemis, ont entouré son nom d'un véritable prestige, et ont fait passer à la postérité le capitaine Mandrin, comme une figure légendaire et héroï-tragique qui restera fixée dans l'histoire du pays.

C'est pour bien préciser ce caractère du capitaine Mandrin que nous donnons ici un épisode de sa vie qui le met tout à fait dans son vrai jour.

Le récit qu'on va lire est absolument authentique, il a été tiré d'un manuscrit rempli de détails intéressants et d'autant plus fidèles qu'émanés d'un témoin oculaire et partie dans l'affaire, ils ont été recueillis par l'un de ses honorables descendants.

Nous voulons parler du docteur Claude-François Passerat De La Chapelle, ancien médecin des armées du Roi et du comte de Provence, seigneur de Mussel, mort à Châtillon-de-Michaille (Ain), où il s'était retiré, en 1784.

Ce fut lui, ainsi que sa femme, qui furent les héros du récit que nous donnons et qui a été transcrit par son petit-fils, M. Honoré-Anthelme Passerat, baron De La Chapelle, ancien conseiller général de l'Ain, mort à Saint-Jean-le-Vieux, en 1865.

La paroisse de Châtillon-de-Michaille, petit bourg situé dans le Haut-Bugey, séparé de la Savoie par le cours du Rhône, à cinq kilomètres de la frontière, dut recevoir assez fréquemment la visite de la troupe de Mandrin. Alors, comme à présent, les employés des

douanes y étaient installes, pour surveiller la frontière et arrêter les contrebandiers.

S'il n'y a plus, comme au temps de Mandrin, des bandes armées commandées par des chefs hardis et prêts à tout faire, il y a encore des bandes parfaitement organisées qui, sous la conduite de chefs contrebandiers, se rendent dans le pays de Gex qui est zone franche, et en Suisse, pour se charger de ballots de tabac, poudres, cartes à jouer, etc... et revenir ensuite pour introduire, en passant par des sentiers à eux connus, ces marchandises prohibées.

Le pays a conservé les récits émouvants qui se font encore pendant les longues veillées d'hiver sous le toit de chaume, à la clarté tremblotante d'un falot de résine, et dans lesquels on rappelle les luttes quelquefois sanglantes qui ont eu lieu entre contrebandiers et douaniers.

Et ce n'est pas un des moins curieux caractères à observer que de voir souvent des gens du pays, faisant profession et vivant de contrebande, s'attabler et « vider un pot » avec des douaniers, se racontant leurs faits d'armes et leurs prouesses réciproques.

Mais revenons à l'incursion de Mandrin et de sa bande; nous laissons la parole à l'auteur du manuscrit :

« L'avant-garde de Mandrin arriva à l'improviste et en plein jour à Châtillon, une après-midi. Les employés des douanes, surpris par cette irruption inopinée, eurent à peine le temps de se sauver en désordre dans toutes les directions; mais l'un deux, voulant se réfugier dans la maison de La Chapelle, fut atteint d'un coup de feu et tomba mort sur le seuil de la petite porte de la cour.

Le début n'étant rien moins que rassurant pour Mme De La Chapelle, qui se trouvait seule à la maison, en ce moment, mais son anxiété ne put que beaucoup s'augmenter, lorsque quelques instants après, un des contrebandiers vint lui annoncer que Mandrin et ses officiers avaient l'intention de venir prendre gîte chez elle, en l'engageant à leur faire préparer à manger et à coucher ! Il n'était pas très rassurant d'héberger un tel état-major; mais c'était le cas

ou jamais de faire de nécessité vertu, et Mme De La Chapelle se mit en devoir de recevoir de son mieux ces hôtes malencontreux.

Leur chef ne tarda pas d'arriver; il se confondit en excuses sur le dérangement qu'il occasionnait, en assurant à Mme De La Chapelle qu'elle pouvait être parfaitement tranquille et n'avait à redouter aucune insulte ni aucun dommage de la part de ses gens. Disposant ensuite militairement ses postes, il prit part avec quelques-uns de siens au repas qu'il leur avait été préparé, et se retira dans son appartement.

Le lendemain, au moment de son départ qui eut lieu de bonne heure, il fit demander s'il pouvait sans indiscrétion présenter ses devoirs à la maîtresse de maison qui se trouvait toute prête à le recevoir, car, dans la crainte des événements qui pouvaient survenir, elle ne s'était ni couchée ni déshabillée. Mandrin, renouvelant alors ses remercîments et ses excuses, de la manière la plus polie, la pria d'accepter un cadeau de mousseline et de toile des Indes d'une valeur fort supérieure au prix qu'avait occasionné son passage.»

« M. De La Chapelle se trouva à son tour en rapport avec Mandrin. Chassant dans les environs de Châtillon, il tomba inopinément au milieu des éclaireurs de la troupe qui, à la vue de la veste dont il était vêtu, le prenant pour un employé des Fermes, le conduisirent au chef. Celui-ci, auquel il prouva facilement ses qualités, à la faveur de l'adresse des lettres qu'il avait heureusement sur lui, s'excusa de cette méprise avec beaucoup d'humilité et le renvoya en lui donnant un billet de sauf-conduit.

Fort de ce titre, il se croyait à l'abri de toute mésaventure, lorsqu'à un quart de lieue de là il se trouva en face de deux traînards de la même bande qui l'arrêtèrent de nouveau. Vainement pensa-t-il s'en débarasser en leur montrant le sauf-conduit de leur chef; ils n'en tinrent aucun compte et ne lui firent grâce de la vie qu'en le dépouillant de sa bourse, de sa montre et d'une très belle boîte d'or. Il rentra ainsi à Châtillon, où Mandrin arrivait au même instant par un autre chemin.

M. De La Chapelle n'hésita point à l'aborder et à lui porter ses

plaintes sur ce qu'il venait d'éprouver. Mandrin, manifestant la plus vive indignation, déclare qu'il va lui rendre une justice éclatante. Il ordonne à sa troupe de faire halte, et les deux traînards ayant rejoint, il les fait arrêter, passer publiquement par les baguettes, leur fait restituer les objets volés et les chasse de sa compagnie, comme indignes de faire partie d'un corps armé ***pour l'intérêt public et la liberté du commerce.*** Il força de plus M. De La Chapelle à accepter une pièce d'étoffe de prix en réparation de l'injustice dont il avait été victime. »

Là se termine le récit de l'invasion de Mandrin à Châtillon-de-Michaille. On ne parle pas de la force numérique de la bande, elle ne devait pas être bien considérable, attendu que celle qui prit Beaune et Autun, huit mois plus tard, ne s'élevait qu'à 65 individus, il est vrai, bien armés de fusils doubles, de carabines et de pistolets.

La plupart étaient en haillons ; quant à Mandrin, que l'on qualifiait autrefois de *Monsieur Mandrin*, il portait un habit gris à boutons jaunes, un gilet de panne rouge, à goussets profonds, un chapeau bordé d'un galon d'or, d'où s'échappait ses cheveux en queue, sa taille était serrée par une élégante ceinture de soie rouge et verte qui supportait un couteau de chasse. Il quittait rarement son fusil à deux coups ainsi qu'une double paire de pistolets. Mandrin était âgé de 30 ans environ lors de son incursion à Châtillon, d'une taille de cinq pieds trois pouces, bien pris de corps, recherché dans la pose, bref de parole et de geste, l'œil clair et profond ; son visage légèrement halé réflétait une expression tout à fait énergique.

— Cette notice est d'un intérêt trop exclusivement local pour qu'il y ait lieu de suivre Mandrin, après son départ de Châtillon, dans ses autres expéditions jusqu'au printemps de 1755, époque à laquelle, poursuivi et traqué par l'armée régulière, il fut pris, caché dans un tas de fagots, derrière les murs d'un vieux château, à la frontière de Sardaigne (1).

---

(1) Trahi par sa maîtresse, il fut arrêté après une héroïque résistance et conduit à la prison de Valence. Sur sa route, un village qu'il traversait prit les armes

Une complainte, longtemps très en honneur dans la haute et basse Michaille, retraçait en ces termes — dénués de rimes comme de raison — la manière dont s'opéra une aussi importante capture :

« J'ai pris pour ma résidence
« Le château de Rongefort ;
« Comme c'est un château-fort,
« J'ai cru d'y faire résistance ;
« L'ennemi vint à passer
« Malgré moi voulut entrer :

« J'entends frapper à coup d'hache,
« A la porte du château ;
« Je me réveille aussitôt ;
« J'entends les cris de : Courage !
« Courage ! dépêchons-nous,
« Mandrin est bientôt à nous !

« J'eus encore le temps de prendre
« Ma culotte et mes souliers ;
« Je descends les escaliers.
« Je regarde à la fenêtre ;
« Je n'osais pas la sauter,
« J'avais trop peur de me tuer.

« Je me suis mis à l'ombrage,
« A l'ombrage d'un fagot,
« Mes pieds passaient un peu trop,
« Cela donnait à connaître
« A celui qui me cherchait,
« Sans trop savoir où j'étais.

« L'on me prends et l'on m'enchaîne
« Et l'on me mène en prison. » Etc..... etc.....

Et la complainte continue ainsi pendant quarante et quelques couplets dont nous ferons grâce au lecteur.

De nombreux volumes ont été écrits sur Mandrin, notamment la *Mandrinade*, poëme apologétique, et le *Testament politique de Louis Mandrin*, vigoureux pamphlet contre les Fermiers-Généraux.

H. RAVINET.

---

et essaya de le délivrer. Le parlement de Valence, devant lequel il fut traduit, le condamna au supplice de la roue. Son exécution eut lieu le 26 mai 1755



Lettre à M. Félix DESVERNAY

Mon cher Directeur,



N mot suffit souvent pour jeter la lumière sur une question artistique. Le tout c'est de l'entendre prononcer. A Lyon surtout nous sommes riches en documents sur les artistes de tous pays, attirés de tout temps par notre réputation de richesses et peut-être aussi par notre voisinage de la frontière.

J'avais songé d'abord à recueillir tout ce qui concerne les artistes dans nos riches dépôts d'archives, à trier et classer ces notes et vous les donner par ordre alphabétique de personnages. Je me suis vite aperçu que le travail était immense et qu'en plusieurs années, quand on croirait avoir fini, on pourrait ajouter un énorme supplément. Aussi, puisque votre *Lyon-Revue* s'occupe si brillament de l'art et de son histoire, je me suis décidé à vous donner tous les documents que je rencontrerai, sans m'astreindre à un autre ordre que la date des trouvailles ; avec de bonnes tables chronologiques et alphabétiques il sera facile de s'y reconnaître. Cette publication, si décousue qu'elle puisse paraître, est pourtant peut-être le seul moyen de mettre nos trésors à la portée de tous et de donner souvent le mot d'une énigme.

J'aurai bien soin de glisser timidement mes quelques documents latins, trop rares hélas, pour nos français intéressants, mais même en latin la gent artiste n'engendre pas mélancolie.

Veuillez etc.

GEORGES GUIGUE.



NOTES ET DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE L'ART ET DES ARTISTES A LYON

Du XIIIe au XIXe siècle

I

10 DÉCEMBRE 1665.

Acte consulaire signiffié au sieur Mimerel, pour qu'il ayt à desloger l'appartement qu'il occupe dans l'hostel de ville.

Du jeudy dixiesme décembre MVI^c soixante-cinq.

LESD. sieurs ayant cy devant fait dresser un plan, par le voyer, de toutte l'estendue du bastiment de l'hostel de ville et icelluy exactement recognu par une visite généralle, auroient remarqué que Me Jacques Mimerel occupoit deux chambres avec les despendances d'un grenier et d'une cave et outre ce une grand chambre encores, de laquelle il faisoit son attellier, et comme lesd. sieurs ont esté obligés pour des considérations particullières de retrancher ce qu'il y auroit d'habité dans ledit hostel de ville par des personnes sans tiltre et sans ca-

ractère, que mesmes, s'estans fait représenter la distribution et le repartement qui fut fait le dernier décembre MVI^c cinquante-deux de toutte l'estendue desd. bastimens, que non seullement ledit Mimerel n'y est pas employé, mais encores ayant esté cy-devant nommé et retenu en quallité de m^e sculpteur et graveur de ladite ville, apprès le déceds de sieur Charles Varin, ledit Mimerel, ayant travaillé de son art pendant quelques années auroit esté bien et deuement payé de son travail; son emploi ayant esté jugé à charge inutile à la ville, il auroit esté supprimé (1) par acte du unziesme juillet MVI^c cinquante-six et despuis par acte du dixiesme janvier MVI^c soixante-deux, tous ses gages et esmolumens absolument retranchez et la chambre où il fait son atelier accordée au sieur Pantho, peintre de ladite ville, pour y travailler aux portraits qu'il est obligé de faire pour le consulat ; en sorte que ce n'a esté que par tollérance, sans besoing aucun que ledit Mimerel a continué son habitation dans ledit hostel de ville, sur ce que lesdits sieurs ont eu pensée de réformer cet abus dez le mois de may dernier, que mesmes le consulat se transporta dans l'une des chambres qu'habite ledit Mimerel et luy fit commandement d'en sortir et d'en remettre les clefs audit Pantho, ayant sceu que ledit Mimerel n'y avoit pas satisfait au mois de novembre dernier, commandement luy fut fait par les mandeurs de se retirer, autrement que le consulat y pourvoiroit par son authorité, à quoy n'ayant daigné obéyr et satisfaire et aujourdhuy encores, pareil commandement luy ayant esté fait par les mandeurs et paroissant par ses responses qu'il ne veut qu'éluder la délibération et résolution qu'a prise le consulat, s'approprier ainsy son prétendu logement contre tout droit et raison, lesdits sieurs ont arresté et ensuitte ordonné aux mandeurs de faire par le jour pareille signiffication audit Mimerel qu'il ayt à desloger incessamment et par faute de l'avoir fait dans demain pour tout le jour, que ses meubles et aucunes choses à luy appartenant seront transportés en tel lieu qu'il indiquera et à faute de ce seront mis sur le pavé ; dont a esté fait le présent acte pour l'exécution duquel enjoint au sieur Trellon, capitaine des arquebusiers de lad. ville, de donner nombre de ses soldats pour assister lesdits mandeurs en ladite exéqution.

CHARRIER, DE MADIÈRES, VACHERON.

Le susdit acte a esté signiffié au susdit Mimerel aux fins qu'il ayt à y satisfaire, parlant à sa personne et ce dans le temps, faict par moy Claude Debere, l'un des deux mandeurs soubsignés, en présance de M. Pascal, aussy l'un des mandeurs ordinaires et Pierre Labrosse, coadjuteur desdits mandeurs, faict à Lion, le dixiesme décembre mil six cens soixante-cinq.

PASCAL, LABROSSE, DEBERE.

(Arch. de la ville de Lyon, BB. 427.)

---

(1) Suivent les mots : « apprès son déceds » ajoutés après coup.

II

12 FÉVRIER 1693

Nomination d'Henri Verdier à la charge de peintre de la ville.

Du jeudy 12 février 1693.

Les prévost des marchans et eschevins de la ville de Lyon, sçavoir faisons que bien et deuement informez des bonnes vie, mœurs, religion catholique, apostolique, romaine, sens, suffisance, capacité et bonne intelligence en l'art de peinture et architecture de sieur Henry Verdier, peintre de ladite ville, pour ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvans, après avoir ouy le sieur du Moulceau, avocat et procureur général de ladite ville et communauté, avons retenu et esleu, retenons et élisons par ces présentes ledit sieur Verdier pour peintre ordinaire de ladite ville et communauté au lieu et place de feu sieur Paul Mignard, pour en cette qualité de peintre ordinaire de ladite ville avoir par ledict sieur Verdier l'intendance et direction privativement à tous autres de tous les ouvrages de peinture qui se feront doresnavant pour ladite ville et communauté, tant ez entrées, ornemens, portraits que autrement en quelque façon que ce soit, aux honneurs, privilèges, droits proffits, émolumens, logement et gages de cinq cens livres par an attribuez aud. employs, payables à saint Jean et Noël sur les quittances dud. sieur Verdier, à commencer le premier payement à la saint Jean-Baptiste prochaine, aux charges et conditions suivantes : sçavoir que ledit sieur Verdier fera sa résidance ordinaire en ladite ville ; que chascune année il sera tenu de faire et remettre dans l'hostel commun de ladite ville, les portraits bien peints et conditionnez de nous qui exerçons à présent les charges de prévost des marchans et eschevins et de ceux qui nous succéderont, lesquels portraits il insérera de plus dans le livre en velin pour ce destiné et en outre qu'il remettra à chascun de nous et de nosdits successeurs un semblable portrait à celuy qu'il aura fait pour mettre dans ledit hôtel commun, ainsy que l'ont pratiqué les sieurs Blanchet et Mignard et après que ledit sieur Verdier a accepté ladite retenue aux charges et conditions susdites et qu'il s'y est volontairement soumis, il a fait et presté le serment entre nos mains de vivre et mourir en la religion catholique, apostolique et romaine, bien et fidellement servir ladite ville et communauté en tous les ouvrages de son art et advertir le consulat de tout ce qu'il apprendra importer du roy, bien et repos de ladite ville. En tesmoin de quoy, nous Jean-Baptiste Dulieu, etc., prévost des marchans et eschevins susdits avons fait expédier ces présentes, icelles signées, fait contresigner par le secrétaire et celler des armes de ladite ville et communauté.

DULIEU.

(Arch. de la ville de Lyon, BB. 427.)

III

12 FÉVRIER 1693.

Logement dans l'Hôtel-de-Ville accordé au peintre Henri Verdier.

Du jeudy XII février 1693.

Le consulat a accordé à sieur Henry Verdier qu'il a ce jourd'hui nommé à l'employ de peintre ordinaire de ladite ville le mesme logement dans l'Hostel-de-Ville qu'a occupé le sieur Sevin, lequel logement conciste en une sale basse à plain pied de la cour, au bout de la gallerie, une cave et un bûcher soubs ladite gallerie; au premier estage une cuisine et une chambre et une armoire enfoncée dans l'espesseur du mur à costé de la porte de la gallerie et un grand grenier ou galletas qui est soubs le couvert du pavillon, dont a esté fait ce présent acte.

DULIEU. B. DARESTE. CHOISITY.

DE LA FOREST. DE BELLY.

(Arch. de la ville de Lyon, BB. 427.)

IV

6 NOVEMBRE 1712.

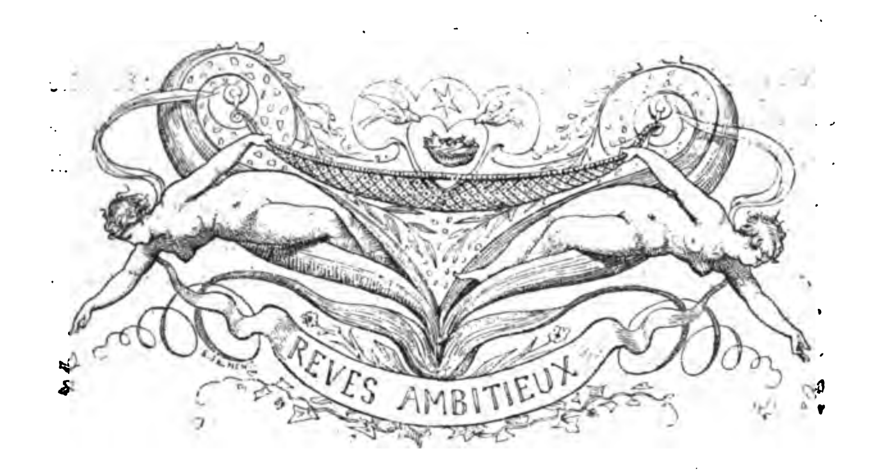
Démission du sieur Henry Verdier de sa charge de peintre ordinaire de la ville et du consulat.

Je soussigné Henry Verdier, pourvu de la charge de peintre ordinaire de cette ville, par acte consulaire du douziesme février MVIᶜ quatre-vingt-treize me démets purement et simplement par ces présentes, entre les mains de messieurs les prévost des marchands et échevins de cette dite ville, de ladite charge et consens qu'ils en pourvoyent telle personne qu'ils jugeront à propos. Fait à Lyon, le six novembre mil sept cent vingt-un.

VERDIER.

(Arch. de la ville de Lyon, BB. 427.)





JOSÉPHIN SOULARY (1)

(VIII° ARTICLE)

ÉPHÉMÈRES



E titre d'une série importante de soixante sonnets aurait lieu de nous surprendre chez un philosophe moins pénétré de la vanité des gloires humaines.

Riens ailés, qu'êtes-vous pour alourdir un livre !

dit le poète en présentant les *Ephémères* au lecteur; et plus loin :

Allez où vont vos sœurs, essaim du dieu vermeil,
Que fait naître et que tue un rayon de soleil ;
Aussi bien, ici-bas, n'avez-vous point d'asile.

(1) 1er article, 23e livraison de *Lyon-Revue*, 30 novembre 1882, page 259 ; 2e article, 26e livraison, 28 février 1883, page 77 ; 3e article, 27e livraison, 31 mars 1883, page 139; 4me article, 28e livraison, 30 avril 1883, page 221 ; 5e article, 29e livraison, 31 mai 1883, page 274 ; 6e article, 33e livraison, 30 septembre 1883, page 139 ; 7e article, 50e livraison, 28 février 1885, page 102.

Ce dernier vers trahit pourtant une blessure intime, que la suite des autres sonnets nous révélera plus profonde. Nous y avons deviné une longue souffrance, et la note amère y domine au fond. Sans doute ils ont été composés en grande partie à l'époque où Joséphin Soulary jouissait des douceurs du *rond de cuir* aux bureaux de la préfecture du Rhône; car, comparant le poète au *cheval de manège* (1), il dit :

Coureur de l'infini, n'est-ce point là ton lot,
Poète emprisonné dans la machine humaine,
Que l'éternel circuit des jours de plomb ramène
Dans l'horizon d'un mur et sous le fouet d'un sot ?

Evidemment, ce rêveur épris d'idéal, de justice et de liberté, n'eût point établi cette comparaison, s'il lui eût été donné, comme à lord Byron et à Lamartine, de connaître l'indépendance et les « horizons » que procure la fortune. Aussi ce siècle de la prose et du roman-feuilleton, de la locomotive et des krachs, ne lui inspire-t-il qu'un haut-le-cœur peu déguisé. L'idéal du progrès pour lui n'est pas dans le décuplement des forces brutales, et ce n'est pas lui qui rêverait,

.... d'accoupler le triple front de Dieu
A l'infernal wagon de Satan-l'Industrie. (2)

Quel est donc ce monde de la réalité qui refuse au génie même le pain qu'il gaspille sous les pieds boueux des tripoteurs de tous les étages?

Hélas ! les temps sont durs, et le Génie a faim ! (3)

Le poète veut bien essayer d'expliquer que le vrai coupable est la loi fatale de la concurrence matérielle :

---

(1) Sonnet CXXIII.
(2) Sonnet XCIII.
(3) Sonnet CXV, A Horace.

Vois donc ! l'air et le jour manquent où nous naissons ;
La crèche est encombrée, et pour dix nourissons
La Nature s'épuise à tendie une mamelle ! (1)

Il sait que cette loi est inique, et il soupçonne un remède dans l'émigration : le phalanstère de Fourier l'effrayerait moins que l'exploitation effrontée qu'il a sous les yeux.

.... Essaimez ! vos ruches sont trop pleines.
Tout bord peût recevoir une tombe, un autel. (2)

N'avait-il pas dit déjà :

La patrie est partout où nous attend l'amour ?

Mais il a beau chercher quelque part une éclaircie, le doute et le découragement l'accablent, le désespoir lui souffle la pensée du suicide.

Il te reste, ô piéton ! ton âme à soulager :
Jette bas à ton tour ce corps qui t'embarrasse. (3)

Sa misanthropie le poursuit et il caresse le désir d'être un jour relégué dans un monde perdu, loin de l'humaine misère et de l'égoïsme universel.

Encore y sera-t-il trop heureux à son gré.
Si toute bête y vit, — excepté son semblable. (4)

Son pessimisme tourne à l'aigu. L'homme est dégoûté, la terre est lasse, le ciel est vide, l'enfer regorge de damnés :

Le Verbe a dit : « Néant! c'est à recommencer ! » (5)

Ce qui l'écœure, ce qui fait tomber une à une ses dernières illu-

---

(1) Sonnet CXXII, A Lucine.
(2) Sonnet CXIV, Pro aris et focis.
(3) CXXI, Le piéton.
(4) Sonnet CXXV, Date pænas.
(5) Sonnet CII, Et vidit quod esset bonum.

sions, c'est cette force d'inertie qui tient les instincts de la foule courbés vers le laid et rampant dans l'immonde. Ecoutez cette virulente satire :

L'ETAL (1)

Le crochet à la main, la hotte sur l'échine,
Rôdeur sombre, où vas-tu ? — Je vais pour les journaux
Chiffonner dans la geôle et sous la guillotine
Les rognures sans nom que font les tribunaux.

— Quoi ! l'âme qu'on flétrit, la chair qu'on assassine ?
A quels loups sers-tu donc ces mets, à quels pourceaux ?
— Dans un large banquet j'offre ces bons morceaux
A la Société, la prude libertine.

Le crime a son haut goût qui tente les plus saints ;
C'est un succube noir qui chatouille nos seins
D'un prurit à la fois délicieux, atroce !

Nous sommes vertueux, oui ! comme ce molosse
Qui, d'un air dégouté, près d'un étal passant,
Se gorge à pleins naseaux des effluves du sang !

Et comme il cingle de son vers indigné la presse éhontée « prêtant au scandale son prestige vainqueur ! »

Quand je vois fermenter l'incisive liqueur,
Que tant d'art manipule à l'usage du cœur,
Je dis en moi : La Presse est la Nymphe impudique
Qui flatte avec la main quelque barbon cynique. (2)

En ce temps où le lucre est le seul but, où tous les commerces sont légitimés par le succès, dans une Société où l'or est dieu et l'argent roi, où la vertu a trop à lutter pour être autre chose que la plus triste des gueuses, y aurait-il bien une place pour le poète dont l'âme est aussi fière que ses vers sont hautains et purs ? Quand la fortune, qu'on dit aveugle parce qu'elle a l'habitude de favoriser

---

(1) Sonnet LXX.
(2) Sonnet CXII, Le roman de mœurs.

les moins dignes, distribue ses largesses à ses « chers parasites », quelle part fait-elle au porteur de lyre ?

Esclave, jette lui, d'ici, cet as de cuivre. (1)

Pauvre grand poète ! Il ne lui restait plus alors les larmes qui consolent les enfants ; il ne gardait que la mémoire cuisante et le dédain sacré qui vengent le génie. Désormais ses sourires seront voilés d'un scepticisme profond et douloureux ; si la résignation vient, elle passera par un chemin d'épines où elle sera déchirée, et, comme celle de La Rochefoucauld, elle s'exercera à se tromper elle-même, sans y parvenir jamais. Ah ! s'il pouvait refaire sa vie, recommencer l'expérience, comme il suivrait les conseils qu'il donne dans cet admirable sonnet.

ALPHA (2)

Si j'avais un enfant, quand il serait en âge,
A la vie agissante ouvrant son cœur pieux,
« Va ! lui dirais-je, ami ! le travail est joyeux !
Sois un rude artisan, ne sois pas davantage !

Si parfois tu voyais, courbés sur une page,
Des enfants comme toi, dont le front soucieux
Pâlit, en épelant des mots mystérieux,
Plains-les ! car la science est leur amer partage !

Ce livre, ouvert pour eux comme le sol pour toi,
C'est une terre infâme où trébuche la foi
Embarrassée aux nœuds de la mère couleuvre ;

C'est la lande aux sabbats où l'enfer tourne en rond,
Où chaque initié, baisant le bouc au front,
Du pacte de son âme enfin consomme l'œuvre ! »

Mais non ! le poète est, lui aussi, une force que toute l'énergie de sa volonté ne parviendrait point à faire dévier. Son désir sincère

(1) Sonnet LXXVII ; la sportule.
(2) Sonnet LXXXV.

est tendu vers la Foi, mais il n'embrasse que le Doute, et son impuissance s'exprime d'une manière saisissante dans les vers suivants, au bout desquels ricane comme une caricature du désespoir.

DOUTE (1)

Heureux qui, jusqu'à Dieu, sur l'abîme béant,
Élève par la Foi son aile aventureuse,
Et qui n'a pas senti, dans la nuit ténébreuse,
L'aboi de son orgueil se perdre en son néant!

Humble nain, je n'ai pas cet instinct de géant :
Le vertige me prend dès que mon regard creuse
Le mystère insondable où ma raison peureuse
S'égare dans le doute et butte en maugréant.

Aussi, las d'agiter l'énigme sans comprendre,
N'osant ni trop vouloir, ni pas assez prétendre,
A la garde de Dieu, je vais, peu m'importe où,

Indifférent au sort, pareil à cet homme ivre
Qui, vaguant dans la nuit, culbute au premier trou,
Sans plus se voir mourir qu'il ne s'est senti vivre.

Cependant, de ce sentiment même d'impuissance à croire, de cet état d'inquiétude douloureuse, sort le rêve plus triomphant et plus beau. Puisque

C'est par l'épine au front que le Génie est roi;

puisque les réalités terrestres ne sont pour son âme avide de justice que des sources corrompues où ne peut s'étancher sa soif d'idéal, elle s'envole vers les régions de l'infini où, peut-être un jour se retrouvent les esprits fraternels. Elle se crée, en haut, une patrie et un refuge, et, de la route d'exil, elle entrevoit le chemin de l'immortalité. Cette préoccupation de l'au-delà la tourmente, et il y a de la douleur et de la tristesse dans les sonnets à demi iro-

---

(1) Sonnet CIX.

nique où le poète cherche à percer le mystère qui enveloppe le sanctuaire redouté d'Isis, la sombre et farouche Inconnue. Lisez : *L'invisible*, *Un grand peut-être*, *Le secret de demain*, *Le rêve de la pipe*, *Praetexta*, *Abîme pour abîme! Peau d'Ane*, *Le centaure*, *Sicut Dii*. Mais sous l'ironie reste toujours le rêve, et le maître a écrit un de ses chefs-d'œuvre dans le tableau étrange où il met en scène la Mort fumant la pipe, Il faut citer cette ingénieuse démonstration de la vie future.

LA PIPE (1)

La Mort, aux champs d'Alma, vit une pipe à terre;
La bouffonne, aussitôt, la porte entre ses dents :
« De cet arcane humain pénétrons le mystère;
Leur démon familier serait-il là-dedans ? »

Elle dit. Et son ongle avive le cratère
D'où monte la fumée aux aromes mordants;
Et voici qu'en tumulte, autour du crâne austère,
Tourbillonne l'essaim des vertiges ardents.

Feux intimes du cœur, de l'argile échauffée
Un effluve de vous sort à chaque bouffée !
La Mort fume et se grise, et rêve qu'elle dort.

Une clarté céleste inonde ses ténèbres,
Et l'on dit qu'en extase, agitant ses vertèbres,
La Mort gaîment cria : « Mensonge que la Mort ! »

Dans les *Ephémères* plus encore peut-être que dans les précédents sonnets, on ne peut qu'admirer l'étonnante virtuosité déployée par l'artiste et par le penseur: l'écrivain y possède une langue d'une souplesse, d'une originalité et d'une saveur singulière; le moraliste, l'observateur y porte, avec une cruelle précision ses merveilleuses qualités d'esprit et d'analyse. La corde mordante y vibre avec une intensité superbe, et les flèches multipliées de l'archer divin vont toucher en plein cœur l'ennemie qui se déguise.

---

(1) Sonnet CV.

Le voilà flagellant les sacrés bénisseurs qui remercient Sabooth pour une bataille gagnée :

Seigneur, es-tu content ? Pas de terre éloignée
Où la voix du canon n'ait fait sourdre un sanglot ;
Pas de chair qui n'ait eu, sous l'horrible saignée,
Quelque goutte figée en ce large caillot !
....
O veuves qui pleurez, ô mères désolées,
Voulez-vous bien sourire et rendre grâce à Dieu ! (1)

Le voilà se dressant en justicier devant le czar couvert du sang des martyrs polonais :

Roi sinistre, en tes jeux moroses,
Tu fais saigner le front des roses
Et pleurer la voix des pinsons.

Vienne l'heure où le bourreau tombe,
Doux printemps, dérobe à sa tombe
Ton soleil, tes fleurs, tes chansons! (2)

Le voilà flétrissant la critique vendue et louche des impuissants reptiles de la plume bavant l'envie. Citons cette peinture magistrale.

LE FORMICA-LEO (3)

Toi qui portes ton œuvre avec peine amassée,
Auteur laborieux, diligente fourmi,
Tremble que sous tes pas le sol mal affermi
N'ouvre la fosse où vit la Critique glacée.

En vain tu te débats sous sa boue entassée :
Un monstre au ventre plat qui paraît endormi,
La Formica-Leo, ton féroce ennemi,
Te happe, et dans ses crocs étrangle ta pensée.

Puis son scalpel s'attaque aux côtés les plus chers,
Plonge sous chaque fibre, et, retournant tes chairs,
Multiplie à plaisir l'assassinat qui navre.

(1) Sonnet CXIII, Te Deum.
(2) Sonnet XCIX, Au Czar.
(3) Sonnet CVII.

Puis, quand il a sucé ton âme avec grand soin,
Il quitte à reculons son antre, et jette au loin
Ton œuvre disséquée, informe et froid cadavre.

Les sonnets intitulés : *La grande affaire*, *Trop heureux*, *L'Araignée*, *Deus ex machinâ*, *Transaction*, *Sur un livre de patenôtres*, *Le phrénologue*, *Un rayon*, *La Canne du Vieux*, *Un autographe*, *L'Expiation*, *Io Hymen*, *In vino veritas*, *Amour et vieillesse*, *A un poète élégiaque*, sont des morceaux de premier ordre où l'ironie fine, l'esprit acéré, la justesse et l'ingénieuse vivacité des pensées ne font que rendre plus exquises la délicatesse, la grâce et l'originalité de l'expression. La philosophie la plus élevée et la plus pure inspire l'admirable sonnet intitulé *Communion* (1) :

Hommes de tous les temps, je communie en vous.

Qui pourra bien dire la touchante tendresse, l'amour profond, le sentiment puissant exprimé dans le sonnet qui a pour titre *Inquiétude*. La conclusion détournée produit plus d'effet, et cette pièce nous semble un des beaux hymnes à la patrie qui aient jamais été écrits.

INQUIÉTUDE (2)

Soleil de mon pays, ton sourire est bien doux!
Tu mènes si gaîment les saisons tempérées!
Enfant des aubes d'or et des tièdes soirées
Le pampre, qui t'est cher, ne mûrît que pour nous.

De tes mâles rayons les peuples sont jaloux,
Car tu mets aux seins blancs des artères pourprées ;
Et, pour boire l'extase en tes fleurs adorées,
Les papillons de loin se donnent rendez-vous.

D'où vient que pour te fuir mes désirs ont des ailes!
Vents et mers, portez-moi vers des plages nouvelles!
L'aigle a soif de voler, l'homme a soif de souffrir!

(1) Sonnet CXVIII.
(2) LXXII.

Moi, je voudrais goûter cette saveur puissante
Que laisse au cœur le mal de la patrie absente,
Et mourir loin de toi du regret de mourir.

La griffe du grand poète met sa marque vraiment sublime dans ce vers de la fin.

On comprend que l'auteur de tant de beaux vers et de chefs-d'œuvre délicats est un grand cœur comme il est un grand artiste. Si une âme aussi noble devait nécessairement connaître le déboire, elle a connu aussi les belles et rayonnantes amitiés dont elle était digne.

Les grandes amitiés, comme les belles eaux,
Par droit de pureté, n'appartiennent qu'aux cygnes (1).

Et maintenant le poète, s'il n'a vaincu la fortune avare, a conquis la gloire, la seule maîtresse dont le sourire ne peut être payé en liasses de titres au porteur.

(A suivre.) Frédéric BATAILLE.

(1) CXXIV.



BAL DES ÉTUDIANTS

28 Février 1885

La Fille du Peuple

Dans l'air flottent déjà les valses, les quadrilles,
Les toilettes partout s'étalent avec art...
Moi, j'ai dû me priver... pour en avoir ma part ;
Mais aussi, beau satin! comme à mes yeux tu brilles.

Je vais être bien belle... allons, que sans retard
On pare la Suzon, ce boute-en-train des drilles,
Que les souliers soyeux chassent les espadrilles,
Les roses le bonnet, et surtout pas de fard...

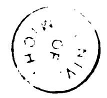
Ce bal va terrasser le malheur qui s'obstine
A torturer le pauvre... Oh! danser, que c'est doux,
Quand pour les malheureux la charité butine...

Quand on sait que l'enfant sur de chétifs genoux
Pourra dire à la faim, lui montrant sa tartine :
« Va-t-en, car cette nuit on a dansé pour nous »

Jean Sarrazin

Alfred Bonnet

CANEDI. SC.





Le Bal des Étudiants



La Folie avait mis samedi soir, 28 février, à la porte du Grand-Théâtre les douces mélodies et les orchestrations savantes des maîtres pour les remplacer par les accords des quadrilles endiablés et les coups d'archet de valses vertigineuses. Sigurd avait changé son glaive contre la trique de Polichinelle, et Lakmé se promenait en nourrice.

La Charité venait d'entrer au bras de la Jeunesse et MM. les Etudiants lui faisaient gaiement les honneurs de la salle.

Au dehors, une foule de curieux attendent sous la pluie l'arrivée des masques. Les lazzis pleuvent plus serrés que l'averse, mais sans parvenir à écorcher l'épiderme des tempéraments les plus sensibles. Dans ces occasions, la personnalité est restée à la maison; le faux nez est seul en cause, et celui-là est si coloré par le fabricant que le rouge de la honte ne peut y trouver place.

On met le pied sur le grand tapis qui se déroule depuis le vestibule jusqu'au bas de l'escalier, sous la vérandah rayée de rouge, soutenue par des piques comme une tente de sultan.

Deux vestiaires, à droite et à gauche, reçoivent les pardessus et les fourrures; vingt-cinq employés, dirigés par M. Vulliam et sous l'œil d'un membre de la commission, s'empressent autour des arrivants et étiquettent tout dépôt avec soin.

L'intérieur est devenu un jardin; des fleurs et des arbustes sont placés partout.

L'escalier des fauteuils est condamné; le plancher qui s'élève à un mètre environ du balcon des premières a fait une cave de l'emplacement des fauteuils.

On monte donc par l'escalier des premières dont les portes s'ouvrent devant vous; on entre :

Les dames du ballet ont déjà donné le signal et la farandole se déroule joyeuse, aux accords des musiques du 75e et du 96e, sous la direction de M. Couard.

Plus tard, M. Métra prendra le bâton du chef d'orchestre. C'est lui qui fait exécuter cet insensé *Quadrille des Toqués* où brillent les danseurs du Grand-Théâtre, MM. Natta, Ruby, Brialou, etc., et enfin ce fameux *Pandœmonium* où les détonations des pièces d'artifice parviennent à peine à couvrir les cris de la foule animée que les flammes de Bengale éclairent d'une lueur fantastique.

M. Luigini s'est réservé la polka dont il est l'auteur, l'*Étudiante*; on applaudit son œuvre avec autant d'entrain qu'on la danse.

La foule est énorme, on circule avec peine, et cependant le plancher est plus vaste que celui de l'année dernière. Cinq mètres ont été gagnés du côté de la scène, devant l'orchestre abrité sous un immense velum jaune qui en fait l'Extrême-Orient de la salle.

L'éclat des costumes, le bruit, la gaieté, les lumières tombant des lustres qui ont été multipliés, tout donne à la salle un aspect dont on ne peut se faire une idée.

Les pierrots blanchis entraînent des folies dont les grelots tintent bruyamment; un gendarme au tricorne immense fait vis-à-vis à un pompier de Nanterre au casque démesuré. Une nourrice énorme ne peut dissimuler sa marche masculine; un mousquetaire donne

le bras à une merveilleuse. Ailleurs un Méphisto remet son offrande à une quêteuse charmante en lui disant d'une voix lugubre : « L'or fait aux enfers! »

Six comptoirs placés dans la salle sont assiégés par les danseurs : les fleurs s'enlèvent, le champagne coule.

MMmes Leslino et Sivori, Antonelli et Belliard, Chalont, de Villers, Délia, épuisent leurs sourires et remplissent les coupes, qui semblent déborder de plus de promesses que celle de Faust, tant on met d'acharnement à se les disputer. L'animation est aussi grande au foyer que dans la salle; la décoration en est magnifique.

Des portières de velours rouge et or descendent en plis lourds du plafond au parquet. En face est encore un comptoir où Mmes Gedda et Millie voient dévaster leurs provisions de fleurs et de champagne; des deux côtés, d'autres débits.

***

A trois heures, le tumulte s'apaise un instant; on reprend haleine. Le tirage de la tombola ramène un peu de calme dans les cerveaux surexcités, grâce à l'attrait des lots magnifiques qui attendent les favorisés du sort. Les autres, pour se consoler redoubleront de folie. Il est si tard quand les forces s'épuisent et quand retentit le dernier accord que l'aube attend à la sortie les danseurs grisés de bruit. La recette a été fructueuse; les poches sont vides et la joie satisfaite. Les étudiants et leurs invités sont contents ; au tour des pauvres maintenant d'être heureux.

***

Jean Sarrazin, le poète aux olives, a composé spécialement pour cette fête de charité et vendu au profit des pauvres, le sonnet que nous publions, en tête de cet article, encadré dans la plus charmante composition qu'on puisse voir, une délicieuse allégorie, imaginée, inventée, dessinée par M. Alfred Bonnet et gravée d'une façon remarquable par M. Canedi, que les lecteurs de *Lyon-Revue* connaissent déjà et dont ils apprécient certainement le très réel talent.



RÊVE ENVOLÉ

AU BARON RAVERAT

Sur ses genoux, la jeune mère
Berce en rêvant son nouveau-né ;
Au chant de sa calme prière,
L'enfant clôt sa rose paupière,
Le front mollement incliné.

Elle songe, l'heureuse femme,
A l'avenir de son enfant :
Charmant poète à la grande âme,
Orateur au souffle de flamme,
Valeureux guerrier triomphant.

Mais las! tandis que tu déposes
Sur sa lèvre un baiser touchant,
Ton bel ange aux paupières closes
S'est renversé comme les roses
Sous la faucille au fer tranchant!

Ah ! ne pleure pas, pauvre mère,
La vie est si triste ici-bas !
Heureuse est la plante éphémère
Qui tombe dès l'aube première !
Pauvre mère, ne pleure pas !

J'avais aussi, dans ma jeunesse,
Quand je croyais au doux bonheur,
Mon bel ange plein de promesse,
Un rêve embaumé de tendresse,
Dont j'amusais mon triste cœur.

Mais un jour, fatigué d'attendre,
De mon vide affreux désolé,
A mon rêve j'ai voulu prendre
Un baiser bien chaste et bien tendre.....
Mon beau rêve s'est envolé !

Gabriel COLLIN.





GRAND-THÉATRE



VENDREDI 27 mars, la représentation organisée par M. Dufour, au bénéfice des Fourneaux de la Presse, a brillamment réussi. Je ne dirai pas que le succès a dépassé nos espérances, car nous en fondions beaucoup, et sur l'inépuisable charité du public lyonnais, et sur l'attrait exceptionnel du spectacle annoncé, mais il les a grandement réalisées.

La salle était littéralement bondée. Nous avons vu aux secondes galeries des spectateurs installés, faute de meilleures places, dans le couloir, regardant et écoutant le spectacle à travers les judas. C'est dire que la recette a été superbe. Avec le produit de la quête faite pendant un entr'acte par toutes nos charmantes actrices, elle

a atteint le chiffre respectable de cinq mille quatre cent soixante-sept francs trente centimes, se répartissant ainsi :

Recette brute	5,150 fr. 20
Frais	386 35
Recette nette	4,763 fr. 85
Quête	703 45
Total	5,467 fr. 30

Bonne soirée pour les pauvres, on le voit. Nous pouvons ajouter superbe soirée au point de vue artistique. En quelques heures, le public a pu applaudir tous les artistes du théâtre, dans les plus belles pages du répertoire. Ceux-ci, surexcités par l'accueil très-chaleureux des spectateurs, se sont surpassés.

C'est au milieu des acclamations unanimes que le rideau s'est baissé successivement sur le premier acte de la *Dame blanche*, chanté par Hyacinthe, Dervilliers et Mlle de Villeraie; sur l'acte du jardin de *Faust*, dans lequel se sont fait applaudir Lamarche et Paravey, Mlles de Vère, de Villeraie et Linse; sur le féerique second acte de *Sigurd*, avec Massart, Bérardi, Queyrel, Paravey et Mlle Millie, dans les rôles qui leur ont valu tant de succès dans le cours de la saison théâtrale; sur les *Noces de Jeannette*, dont Mlle Jacob, bien secondée par Corpait, a délicieusement interprété les fraîches mélodies; sur le quatrième acte des *Huguenots* enfin, le chef-d'œuvre incontesté, qui, brillamment exécuté par Massart, Bérardi, Paravey et Mme Leslino, a couronné avec éclat cette superbe soirée.

Je crois que rarement le public lyonnais a eu l'occasion d'entendre dans une seule soirée tant de chefs-d'œuvre aussi brillamment exécutés.

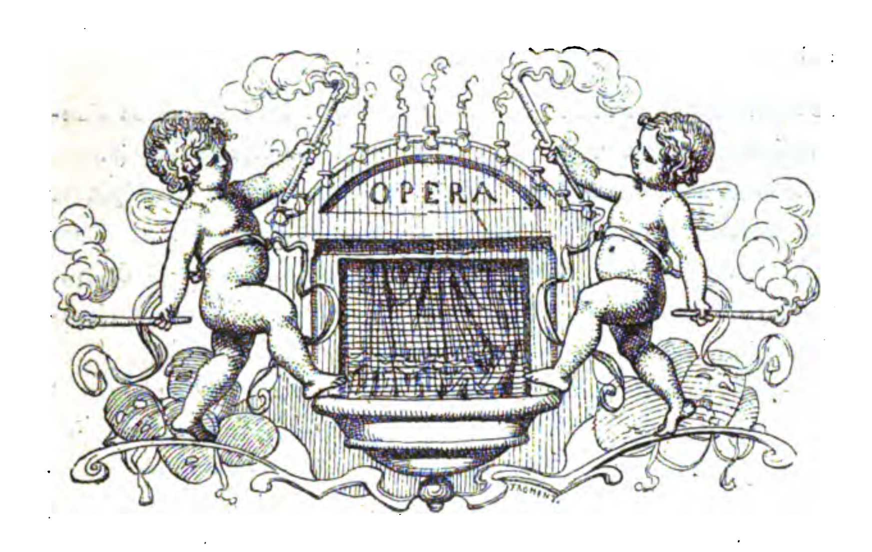
Je me suis contenté d'énumérer les artistes, sans faire à chacun d'eux la part d'éloges qui lui revient. Ils ont été égaux à la peine; il est juste qu'ils soient confondus dans le même remercîment et

le même éloge. Nos remercîments aussi à l'orchestre et à ses vaillants chefs, MM. Luigini et Couard, aux choristes, à tous ceux enfin qui ont contribué pour leur part, si modeste qu'elle soit, au succès de cette extraordinaire représentation.

Grâce au concours désintéressé de tous ses pensionnaires, M. Dufour peut laisser tomber dans l'escarcelle des pauvres une aumône royale. La presse, mandataire des pauvres dans cette circonstance, lui exprime ici toute sa reconnaissance.

(Extrait du *Salut Public.*)





CLARA SOLEIL



AMEDI 21 mars, très jolie salle aux Célestins, et public très élégant pour la première de *Clara Soleil.*

Quelle femme que cette Clara Soleil. A peine débarquée à Avignon, elle fait tourner la tête à tout le monde ; il n'y a pas jusqu'à l'honnête et naïf Célestin Bavolet, — un homme marié, s'il vous plait — qu'elle n'ait ensorcelé. Et voilà ce polisson de Bavolet abandonnant le domicile conjugal pour accompagner à Nice sa chanteuse d'opérette. Là, du moins, ils pourront s'aimer en liberté et loin des regards indiscrets.

Tout naturellement, la première personne que rencontrent les deux coupables est un ami de la famille, qui prend Clara Soleil pour la femme légitime de Bavolet. Force est bien de lui laisser croire. La situation serait même assez tenable, si nous ne voyons pas survenir tout à coup la véritable Mme Bavolet escortée des époux Duplantin, un autre couple du même acabit. C'est à partir

de ce moment que l'intrigue se corse, et que les imbroglios s'enchevêtrent à plaisir, au point de ne pouvoir être expliqués.

Les auteurs ont dû dépenser des trésors d'imagination et déployer une habileté prodigieuse pour multiplier et prolonger ainsi les quiproquos les plus étranges et les plus amusants. C'est à chaque instant surprises nouvelles, coups de théâtre inattendus, et situations d'une drôlerie inconcevable.

A côté de ces inventions franchement spirituelles, et qui sont, à proprement parler, du domaine du vaudeville, un des mérites de *Clara Soleil* — et non le moindre — c'est de renfermer une foule de détails qui témoignent d'une observation très exacte des mœurs de province, et d'une étude très exacte des caractères. Le tout écrit dans un langage pittoresque tout-à-fait « vécu », plein de verve et de bonne humeur.

Sans réaliser absolument l'idéal désirable, l'interprétation aux Célestins de la comédie de Gondinet et Sivrac est cependant assez convenable. C'est Mme de Villers qui fait Clara Soleil ; elle joue avec beaucoup d'entrain, et ses toilettes fort élégantes, suivant son habitude, ont été fort remarquées. Dalbert fait également preuve d'une vivacité et d'une rondeur toute de circonstance, dans un rôle de « Yankee », quelque peu croquemitaine, mais pas méchant au fond. Quant à Demey, il s'est fait une tête d'imbécile fort réussie, avec une perruque filasse ; il donne une bonne physionomie au personnage du jeune Bavolet. Il en est de même de Belliard un « parfait notaire » dans toute l'acception du mot malgré ses frasques.

Mlle Délia et M. Jalabert, l'une dans le rôle de Mme Bavolet, et le second dans celui d'un ami de la famille, se trouvent un peu transportés hors de leur cadre ordinaire. Ils n'ont que plus de mérite à se tirer à leur honneur de personnages ingrats et peu en rapport avec leur emploi habituel.

J'allais oublier Mme Billon toujours très cocasse dans un rôle de vieille habilleuse de théâtre, et Mercier, une ganache fort divertissante. — Et voilà cette fois un vrai succès pour les Célestins.



CHRONIQUE

Mars 1885.



Le Bal de la Préfecture. — L'affluence était énorme, samedi soir, 14 mars, au bal officiel offert par M. le préfet du Rhône. Fonctionnaires et administrés avaient répondu en grand nombre aux invitations de M. Massicault, et les magnifiques salons de la Préfecture, illuminés du feu de tous les lustres, étaient remplis d'une foule si compacte que la danse n'était permise qu'au plus petit nombre.

Le grand escalier surtout offrait un coup d'œil admirable ; les serres du Parc avaient été dépouillées pour quelques heures des fleurs les plus belles et des arbustes les plus rares, et ceux que fatiguait la chaleur suffocante du bal pouvaient venir y respirer les odeurs du plus odorant parterre.

Les gardes municipaux formaient la haie.

En haut de la dernière marche, M. Massicault recevait ses invités avec la plus parfaite affabilité. Il était entouré des secrétaires-généraux, des conseillers de préfecture, du sous-préfet de Villefranche et de ses secrétaires particuliers.

L'orchestre, conduit par M. Jandard, exécutait les valses et les quadrilles les plus brillants avec la perfection qu'on devait attendre des éléments exceptionnels qui le composaient.

Au quadrille d'honneur figuraient Mme Massicault et le général Broye; Mme la duchesse d'Auerstaedt et M. Massicault; Mme Rebatel et M. le procureur général Maillart; Mme Chevillard et M. Rebatel :

Parmi les invités nous citerons M. le général Davout, gouverneur de Lyon, et Mme la duchesse d'Auerstaedt; le président du Conseil général; le procureur de la République; MM. Marius Duc, Permezel; le président du Tribunal de commerce; M. Bonnardel; MM. les généraux Innocenti, Haillot, d'Ussel; M. Basso, consul général d'Italie; M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit, et la plupart des fonctionnaires de tous ordres, ainsi qu'un grand nombre d'officiers de réserve.

Mentionnons surtout l'amabilité de Mme Massicault qui recevait ses invités avec une bonne grâce charmante.

Le service des buffets et des vestiaires ne laissait rien à désirer, et la fête a continué dans tout son éclat jusqu'à une heure avancée de la nuit.

CONCERT DE L'HARMONIE LYONNAISE. — Le grand concert annuel que l'*Harmonie Lyonnaise* a donné dimanche 15 mars à ses membres honoraires dans la vaste salle du Casino, a été un succès complet pour cette excellente chorale qui compte vingt-quatre années d'existence, et qui n'en est plus à compter ses triomphes dans les nombreux concours où elle a brillé souvent au premier rang.

Sa bannière, couverte de plusieurs rangs de médailles, de couronnes et de palmes, a traversé glorieusement les diverses étapes musicales de cette société que dirige avec un zèle, un dévouement et une rare habileté, son sympathique chef M. Laussel. Aussi, était-elle hier, à la place d'honneur, sur l'estrade, ornée de fleurs et de verdure.

Les nombreux membres honoraires de l'*Harmonie Lyonnaise* avaient répondu en foule à l'invitation qui leur était faite, et la salle du Casino, du rez-de-chaussée aux dernières galeries, était absolument remplie par un public au milieu duquel se mêlaient d'élégantes toilettes.

En somme, une vraie fête de famille.

L'*Harmonie Lyonnaise* a ouvert le concert par l'exécution d'un chœur : *A. B. C.* et nous a donné ensuite deux autres morceaux : les *Emigrants Irlandais*, et une *Vilanelle*, double quatuor, qui ont bien mis en relief les qualités d'exécution qui distinguent cette Société.

Puis se sont fait entendre et admirer successivement les artistes de nos Théâtres municipaux qui prêtaient leur gracieux concours pour ajouter à l'éclat de cette fête. Citons : MM. Hyacinthe, Lamarche, Bérardi; Mlles de Villeraie, de Vère.

N'oublions pas M. Fargues, notre célèbre hautboïste et M. Laussel lui-même. Le premier en jouant sur le hautbois une fantaisie burlesque des plus curieuses, le second en exécutant sur le violoncelle *une romance sans paroles* qui a été très applaudie.

Deux amateurs, membres de la Société, MM. Schoch et Bourgeaux ont terminé cet intéressant concert par un duo bouffe : *Les deux médecins*, qui a obtenu un succès de fou rire.

Cette fête a été de tous points charmante, et nous sommes heureux d'adres-

ser à l'*Harmonie Lyonnaise*, à ses membres exécutants, à son directeur M. Laussel, à son président M. Favre, nos plus sincères compliments.

Union Gauloise. — Dimanche 22 mars, très beau concert donné par cette société au Théâtre des Célestins. Salle superbe. On a beaucoup applaudi les artistes de nos théâtres Mlles Jacob, Sivori, MM. Massard, Paravey, Fargues aussi bien que l'Union Gauloise qui a dit deux chœurs : *Les Forbans* et *Minuit*. La matinée s'est terminée par la spirituelle comédie de M. Pailleron, l'*Étincelle*, bien jouée par M. Gerbert, Mmes Délia et Antonelli. Une quête a été faite au profit des Fourneaux de la Presse. Elle a produit 250 francs. Joli denier pour les malheureux.

M. Flammarion a Lyon. — C'est devant une salle comble que M. Flammarion a fait, dimanche 22 mars, au Grand-Théâtre, sa remarquable conférence sur l'astronomie et l'organisation du système planétaire.

A 2 h. 20, l'auteur de la *Pluralité des mondes habités* fait son entrée sur la scène, entouré des membres du Conseil d'administration de la Société d'Enseignement professionnel du Rhône et des notabilités scientifiques et littéraires de notre ville.

L'arrivée du spirituel conférencier est saluée par d'unanimes applaudissements. L'excellente société musicale l' « Harmonie du Rhône » active les dernières mesures de l'ouverture de *Prométhée*, au milieu des bravos de l'auditoire.

Le silence rétabli, M. Flammarion prend la parole : .

Après une définition de la science astronomique, de son utilité et des jouissances intellectuelles qu'elle procure à ses initiés, le conférencier démontre que cette science réputée jusqu'ici difficile, est accessible à tous et que les chiffres dont on la voit hérissée, et qui semblent en défendre l'abord, sont comparables à un échafaudage qui sert à construire l'édifice scientifique. Cet échafaudage tombé, le monument apparaît dans sa splendeur merveilleuse.

Après cet exorde, M. Flammarion aborde son sujet ; il décrit avec esprit les voyages de Mahomet dans le septième ciel et examine la composition de la Terre, la théorie de ses dix mouvements principaux autour du soleil. Par des comparaisons tirées de l'ordre matériel, M. Flammarion fait apprécier au public émerveillé l'énormité des distances qui nous séparent de l'astre-de lumière, montre la place infiniment petite occupée par notre planète, « où s'agitent, dit-il, 1.400 millions de petits êtres raisonnables ou plutôt raisonneurs. »

Il prouve l'exactitude des calculs qui ont permis aux savants de connaître la distance respective des planètes de toutes grandeurs, leur composition, leur densité, leur *habitabilité*. Il expose la théorie merveilleuse des forces attractives de la nature, l'influence du soleil dans le système planétaire, le soleil, ce « cœur de l'organisme céleste » force inommée qui échauffe, vivifie, déplace et met en mouvement tous les astres qui gravitent autour de son puissant foyer.

La composition du soleil retient quelques instants l'attention du conférencier qui poursuit son intéressante étude en examinant les planètes qui se meuvent autour de nous, d'abord les plus rapprochées, Mercure, Vénus et Mars, puis

Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune. Il se livre à l'examen technique de la distance, du poids, de la vitesse, du climat même de ces divers astres et les compare à ceux de notre globe. Il montre que la Terre, dont nous nous montrons si fiers, est en somme la moins habitable de toutes les planètes par sa complexion géographique et l'incertitude de ses saisons. M. Flammarion regrette que l'heure avancée ne lui permette pas de faire apparaître aux yeux éblouis de ses auditeurs les 75 millions d'étoiles qui peuplent l'immensité; il les remercie de l'attention bienveillante que n'a pas rebutée l'aridité apparente du sujet qu'il a traité; il espère avoir attiré chez son auditoire l'amour de la nature, au spectacle sublime de la vie universelle dont il a soulevé le voile à leurs regards.

Cette péroraison est accueillie par les applaudissements répétés de l'auditoire, heureux de prouver à l'orateur tout l'intérêt qu'il a pris à sa causerie, à la fois savante et spirituelle.

L'Église Saint-Joseph. — *Vendredi 20 mars.* — Le clergé de la paroisse Saint-Joseph a procédé à la consécration du terrain de la rue Masséna, sur lequel doit s'élever la nouvelle église.

On sait que les plans de cette église qui sera un véritable chef-d'œuvre d'architecture ont été faits par M. Gaspard André, auquel nous devons déjà le théâtre des Célestins, la fontaine de la place des Jacobins et le Temple Protestant du quai de la Guillotière.

M. Gaspard André, qui avait envoyé l'année dernière, à l'Exposition du Palais de l'Industrie, les dessins et les plans de l'église Saint-Joseph, a reçu du jury une médaille de première classe, c'est-à-dire la plus haute distinction accordée à la section d'architecture.

Nous aurons donc prochainement un monument qui fera honneur à notre ville et au talent de l'architecte qui l'a conçu.

Ecole des Beaux-Arts de Paris. — Au concours de titulaires des élèves de la Section de sculpture de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Paris, notre jeune compatriote, M. Charles-Marius Raoult, élève de l'école des Beaux-Arts de Lyon et de M. Pagny, est sorti quinzième sur 90 élèves admis.

Le Musée Guimet. — On sait que le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a proposé à la ville de Paris de contribuer à l'installation dans notre capitale du musée Guimet, fondé à Lyon, et qui renferme des collections uniques au point de vue de l'histoire des religions et des civilisations orientales.

Dans le projet de traité passé entre le gouvernement et M. Guimet, la Ville, au lieu de prendre entièrement à sa charge la totalité de la dépense, évaluée à trois millions, se bornerait à fournir le terrain nécessaire à la constrution des bâtiments affectés au musée; c'est un sacrifice d'un million qui pourrait être échelonné sur plusieurs années.

Quant à la dépense de construction et d'aménagement proprement dit, évaluée à 1,590,000 francs, l'Etat en supporterait la moitié et M. Guimet l'autre moitié.

Ajoutons, qu'aux termes de l'arrangement, le musée devra être construit, dans un délai de trois ans, sur le terrain donné par la Ville.

Les travaux d'aménagement intérieur, de transport des collections, d'installation des vitrines, etc., seraient exécutés aux frais de M. Guimet.

L'Etat assure au musée un budget annuel de 45,000 francs pour les frais de publication des *Annales*, de personnel, d'entretien, etc M. Guimet serait nommé directeur à vie du musée devenu la propriété de l'Etat, et dont le conservateur et le personnel seront nommés par le Ministre.

« Les charges que l'Etat se propose d'assumer, dit le Ministre, ne sauraient en aucune façon être dépassées, et je ne soumettrais à la ratification de la Chambre des Députés et du Sénat la convention passée avec M. Guimet qu'au cas où il serait certain que la Ville est décidée à prendre à sa charge la dépense résultant de l'achat des terrains nécessaires. »

Tel est le projet sur lequel le Conseil municipal aura prochainement à se prononcer.

Le Général Haillot. — Par décision ministérielle, le général de brigade Haillot, chef d'état-major du gouvernement militaire et du 14e corps d'armée, est nommé commandant de la 53e brigade (27e division du 14e corps), à Grenoble, en remplacement du général Galland, qui a reçu une autre destination.

Le général Haillot entrera en fonctions le 16 avril.

Il a dû quitter sa situation de chef d'état-major pour accomplir ses deux années de commandement actif que lui imposent les règlements militaires pour obtenir les trois étoiles de général de division.

La presse lyonnaise ne saurait laisser partir le général Haillot sans lui rendre une fois de plus un témoignage public de reconnaissance pour la part qu'il a prise à l'organisation des Fourneaux alimentaires.

Nous sommes heureux de pouvoir lui affirmer que notre ville gardera de lui le meilleur souvenir.

Tombeaux antiques. — On vient de découvrir dans un ancien cimetière, à Saint-Germain-Laval (Loire), dans une partie acquise par M. Raynaud, des tombeaux en grès contenant des os humains et des tuiles romaines, datant du VIIe ou VIIIe siècle, avec plusieurs insignes antiques.

Ces tombeaux étaient à 3m15 de profondeur.

Nominations militaires. — M. Raoult, médecin principal de 1re classe à l'état-major du gouverneur militaire de Paris et à la place de Paris, a été désigné pour l'emploi de médecin chef de l'hôpital militaire des Colinettes, à Lyon.

M. Haillot, lieutenant au 9e cuirassiers, est désigné pour remplir les fonctions d'officier d'ordonnance auprès du général Davout, gouverneur militaire de Lyon.

Exposition gastronomique. — Dimanche, 22 mars, a eu lieu, dans les salons de l'hôtel Collet, l'ouverture de l'exposition culinaire de Lyon, sous la présidence de M. Hervé du Lorrin, assisté de MM. Leconte, Million, Brialou, députés.

Les plus fins gourmets de France s'étaient empressés de répondre à l'appel des organisateurs du congrès pour savourer et apprécier, comme ils le méritaient, les nombreux produits alimentaires de notre pays.

Les vins les plus renommés, depuis le Château-Margaux jusqu'à la veuve Cliquot, les mets les plus délicats, depuis le pâté de foie gras jusqu'au petit salé de Lyon, se trouvaient représentés à cette fête pantagruélique. En un mot, « tout ce qui se mange, tout ce qui se boit! ». Les organisateurs n'ont pas voulu faire mentir l'étiquette qu'ils avaient choisie pour leur exposition. Conserves de tous genres, pâtisseries, saucissons et moutardes, rien n'y manquait.

Il y avait même dans un coin des spécimens de râteliers pour les personnes qui avaient perdu leurs dents dans la lutte pour la vie.

Mais il est impossible de faire une description digne de tout ce qui se trouve à l'Exposition, Brillat-Savarin et le baron Brisse eux-mêmes, s'ils vivaient encore, y perdraient leur science gastronomique.

Le jury, composé d'hommes absolument compétents, réparera heureusement les oublis que nous avons pu faire dans notre courte énumération des produits exposés.

Récompenses littéraires. — L'Académie Mont-Réal de Toulouse vient de publier le résultat de son concours annuel.

Nous remarquons, en ce qui concerne le département du Rhône, qu'elle a accordé une mention honorable à M. Louis Martel, pour une ode à Alfred de Musset (sujet imposé); au même, une palme d'or (sujet libre), et une mention très honorable, dans la même section, à M. Gabriel Collin.

Le nombre des manuscrits présentés au concours s'élevait à 407.

Ouvrage recommandé. — *Annuaire général du commerce de Lyon et du département du Rhône.* — Indicateur Fournier, 1885. Prix 8 francs. En vente à l'agence générale de publicité V. Fournier, 14, rue Confort.

En tête de cet excellent ouvrage, source de renseignements précieux, figure la liste des habitants par rues. De plus, à la nomenclature habituelle des rues de Lyon, donnée jusqu'ici par les indicateurs, le rédacteur de cette *annuaire* à joint les rues les plus importantes de la banlieue où l'extension croissante de Lyon provoque sans cesse, en même temps que la délimitation de voies nouvelles, la fondation de nouvelles industries.

Nous devons signaler aussi les soins apportés à l'impression de l'*Annuaire*, la commodité de son format, et surtout la modicité de son prix, qui en permettra le renouvellement annuel aux souscripteurs nombreux de cette intéressante publication.

Directeur-Gérant : Félix DESVERNAY.

Impr. A. Waltener et Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon.



LISTE DES DESSINS

ET

DES GRAVURES A L'EAU-FORTE

Contenus dans ces deux Numéros réunis

52e-53e livraisons — Avril-Mai 1885 — de LYON-REVUE

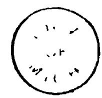
—✳—

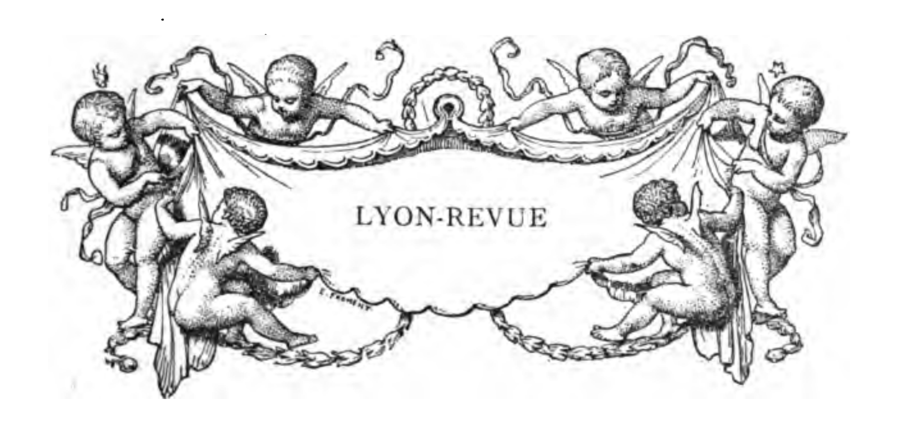
DESSINS

1° *Portrait de M. Nolot*	Pierre Sallé.
2° *Un soir, environs de Gênes, la Gare*	Adolphe Appian.
3° *Sous bois en décembre :* effet de neige	Joanny Arlin.
4° *Babillage*	Félix Bauer.
5° *Vue de Hollande : Le Zuiderzée*	Alph. Stengelin.
6° *Portrait de vieillard*	Pierre Miciol.
7° *Daphnis :* panneau décoratif	Claudius Barriot.
8° *Chloé :* panneau décoratif	Claudius Barriot.

EAUX-FORTES

1° *Pierre-Châtel*	Adolphe Appian.
2° *Petit étang à Groslée, près du Rhône*	Adolphe Appian.
1° *Bords de l'Oise à Anvers*	Charles Beauverie
2° *Vue de Dangu, près Gisors* (Eure)	Charles Beauverie
3° *Une rue du quartier Montparnasse, Paris*	Charles Beauverie
1° *La Tour d'Oingt*	I. Morel de Voleine
1° *Cheval de ferme en liberté*	Louis Guy.
2° *Porcherie : sanglier, cochons*	Louis Guy.
3° *Vache et son veau au repos. Pâturage*	Louis Guy.
4° *Têtes de chiens :* étude	Louis Guy.
5° *Chiens de chasse au repos, dans une clairière.*	Louis Guy.
6° *Sous-bois, Étang à Artemare* (Ain)	Louis Guy.





EXTRA MUROS

A M. Félix DESVERNAY

O ubi campi !
(VIRGILE.)

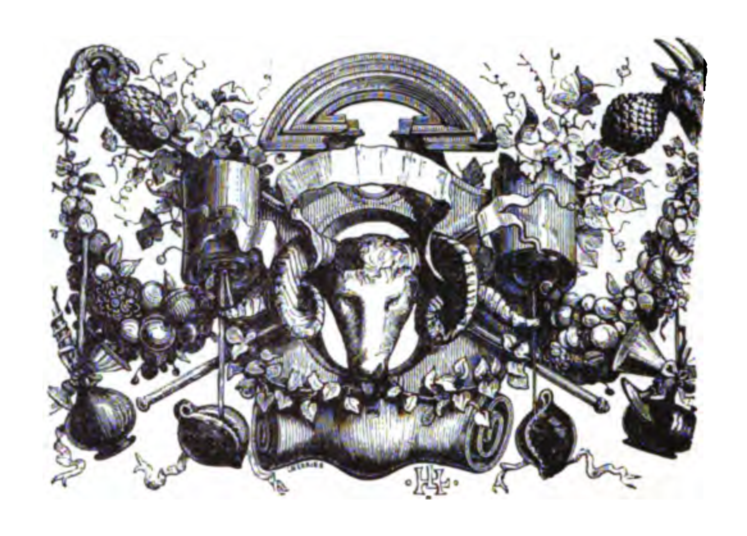
Une rue à l'écart. Des murs pleins de salpêtre ;
Parmi les flaques d'eau pointent quelques pavés.
Pas de doux chant d'oiseau, de jardinet champêtre :
Du bienfaisant soleil ces bouges sont privés.

L'amour vint-il jamais y jaser ou sourire?
Y fut-on jeune et gai, les yeux brillant d'espoir ?...
Le long de ces taudis, que je n'ose décrire,
Règne un ruisseau bourbeux, fétide, horrible à voir.

Qui donc demeure ici ? — La lugubre Misère,
En sordides haillons, au visage hébété,
Exhalant sa haineuse et farouche colère...
— Un seul rayon parfois y luit : la Charité ?

ALEXANDRE PIEDAGNEL.

Vendredi-saint, 1885.



LYON GAULOIS

A PROPOS DES VIEUX AUTOGRAPHES

PUBLIÉS PAR M. ALEXIS ROUSSET



ÉMOIRES LYONNAIS. — Depuis quelques années, la science historique a subi une transformation complète et pour ainsi dire parallèle à celle qui s'est opérée dans les sciences physiques et naturelles. Elle n'est plus en effet une sorte de roman qui, sous prétexte de faire connaître des évènements vrais et authentiques, ne reproduisait le plus souvent que les rêves et les opinions d'écrivains passionnés n'ayant qu'un but, celui de faire plier l'histoire à un système ou à une idée pré-

conçue. Nous pourrions en citer plusieurs. Bornons-nous à nommer Louis Blanc, un écrivain de talent cependant, qui torture les faits pour les ramener tous à ce principe qu'il a imaginé : l'individualisme; Michelet, le brillant et l'énergique écrivain que l'on sait, qui ne fausse pas moins l'histoire par esprit de parti et surtout par excès d'imagination.

De nos jours, de même que les autres sciences dont nous venons de parler, ne s'appuient que sur l'observation rigoureuse, (combien de grands observateurs nous pourrions nommer), de même l'histoire ne repose-t-elle aussi que sur les documents les plus sérieux, les titres les plus incontestés (1).

Aussi, l'historien vraiment digne de ce nom doit-il tout d'abord remonter aux sources, s'entourer de matériaux de bonne roche, fouiller les poudreuses archives, déchiffrer les inscriptions, consulter les monuments qui seuls peuvent expliquer et résoudre des problèmes qu'on croyait insolubles. Là, dans ce vaste champ de la recherche, il n'y a pas de quantité négligeable et si petit élément qui ne puisse être utilisé.

L'amour de l'histoire, c'est-à-dire du passé, a fait naître chez quelques-uns le goût du présent : certains ont pensé, et avec raison, que rien ne serait plus utile pour la postérité quand elle jugera notre époque et plus intéressant pour nous que de montrer les hommes célèbres avant que le temps ait mis une auréole ou un bandeau autour de leur nom ; de nous les représenter comme ils ont été durant leur vie, de pouvoir ainsi permettre de contempler à nu l'homme avant le personnage. D'ailleurs, chez beaucoup, c'est un moyen tout trouvé d'éterniser ou de faire revivre des souvenirs

(1) On sait qu'un philosophe contemporain a rangé tout le savoir humain sous six chefs principaux : mathématique, astronomie, physique, chimie, biologie et sociologie. Ce dernier chef désigne l'histoire qui n'est pas simplement la connaissance des évènements survenus au sein des Sociétés, mais la démonstration scientifique des causes qui ont amené ces évènements, en prouvant qu'ils s'enchainent et dérivent nécessairement les uns des autres.

presque intimes, de faire parler ce qui n'est plus le présent, mais ce qui n'est pas encore le passé, nous voulons dire l'affection, les nobles qualités du cœur et de l'esprit (tout autant de choses impérissables), qu'ils ont pu surprendre, rencontrer eux-mêmes en vivant dans la douce familiarité des hommes célèbres de notre génération.

M. Alexis Rousset, notre fabuliste lyonnais, est un de ces pionniers du présent. — Lui, dont la vie a été mêlée à celle de toutes les illustrations lyonnaises d'il y a trente ans, qui a été le confident, l'ami de ces génies étincelants, leur associé même, et dont le nom est absolument lié aux leurs, un jour, dans sa solitude, devant le rideau noir d'un âge dont il dit trop de mal — et qui vaut mieux que cela à en croire Cicéron, — a vu apparaître, se dresser devant lui tous ces grands esprits, non pas tels que le marbre nous les a conservés, dans une attitude olympienne, drapés dans leur majesté et ornés de tous ces vains appareils de l'admiration et de la vanité humaine; non point tels qu'ils voulaient être, mais tels qu'ils sont, c'est-à-dire en pantoufles, en robe de chambre, avec le rire sur les lèvres et dans les épanchements de la vie privée.

Il les a retrouvés surtout avec leur originalité propre et comme revivant dans leur correspondance, dans leurs lettres — ces messasagers de l'âme — ces signes sensibles de la conversation familière. — Et comme pour M. Rousset il n'y a pas loin d'un souvenir à la réalité, et qu'il n'est d'ailleurs si bonne fortune qu'il ne veuille partager avec ses amis et ses compatriotes, en peu de temps il a eu bien vite mis en ordre, classé ces reliques du passé, et, de la réunion de ces autographes, auxquels il a ajouté quelques dessins très spirituels, des croquis, des charges, il a formé le recueil le plus charmant, le plus intéressant qu'il y ait peut-être dans ce genre, — un de ces livres comme on les aime, et dont on ne soupçonnait pas le prix.

C'est proprement un charme que de parcourir ces pages où se trouvent pressés et confondus (trop confondus peut-être) les plus grands noms lyonnais

On y trouve à peu près tous ceux, artistes, poètes, peintres, littérateurs, qui ont fleuri pendant cette première et glorieuse moitié de notre siècle, et dont il ne reste hélas! que peu de représentants.

Là, c'est Genod, ce fils cadet de Greuze, peintre bourgeois, doublé d'un chansonnier à l'humeur endiablée; Claude Bonnefond (1), dont la palette aux couleurs brillantes a je ne sais quel reflet des grands maîtres italiens, et qui avait aussi, comme on l'a si bien dit de Delacroix, un joli brin de plume au bout de son pinceau; Trimolet, dont les œuvres, par la finesse et la perfection des détails, ont pu être comparées sans exagération à celles des plus grands peintres de l'école Hollandaise; Pierre Revoil (2), fondateur et premier directeur de notre École des Beaux-Arts, qui a formé tant d'illustres élèves; Hippolyte Flandrin, peintre de génie, le traducteur d'une des plus belles pages du poème du Dante; Auguste Flandrin, son frère, mort trop jeune; Orsel, ce grand admirateur de Raphaël; Claudius Jacquand qui a rendu avec tant d'art certaines scènes de notre histoire; Isidore Flacheron, l'incomparable chevrier, le séduisant paysagiste dont les œuvres seront toujours fort appréciées des vrais connaisseurs; Leymarie, peintre, aquafortiste, écrivain, un de ceux qui ont tant fait pour notre histoire lyonnaise; Martin-Daussigny, peintre, numismate, archéologue distingué; Fleury Richard; Jacomin, Montessuy, Lacuria, Etienne Rey, Janmot, Auguste Biard, Cornu; les paysagistes Fonville

---

(1) Bonnefond qui, dans sa première manière, a lutté souvent avantageusement avec l'école Hollandaise et, dans la seconde, a brillé d'un éclat peut être sans rival. Personne n'a oublié l'état de prospérité inouie où sa direction avait, pendant trente ans, élevé notre école des Beaux-arts. *Notice sur les tableaux du Musée de Lyon.* — Martin-Daussigny.

(2) Revoil qui, sans avoir à sa disposition les moyens d'instruction apportés depuis dans les études par Bonnefond, n'en est pas moins le fondateur de notre école de Lyon, et, par la force de son enseignement seul, a formé cette pléiade d'artistes qui brillaient à Lyon dans la première moitié de ce siècle et dont les œuvres obtenaient de hautes récompenses aux Salons de la capitale *Notice sur les tableaux du Musée de Lyon.* — Martin-Daussigny.



père; Épinat, Desombrages, Paul Flandrin; Dubuisson, le célèbre peintre de chevaux; Duclaux (1), ce Potter lyonnais; Grobon, qu'il suffit de nommer; Guindrand, le paysagiste des horizons immenses; Bonirote, qui a traité avec bonheur plusieurs épisodes de notre histoire lyonnaise; Saint-Jean, le peintre de fleurs qui revit aujourd'hui dans M. Lays; Thierriat, digne élève de Berjon, qui a rendu de si grands services à la fabrique lyonnaise; Vibert, Lehmann, graveurs et dessinateurs du plus haut talent; les statuaires Legendre-Heral et de Ruolz.....

Ici, Pierre Dupont, cette nature si vive, si expansive, si doucement mélancolique, qui, se laissant aller au souffle qui passe, écrivait en chantant ces idylles tour à tour gracieuses, naïves, tantôt tristes, tantôt gaies, mais toujours fraîches et toujours imprégnées du parfum des champs, ces petits poèmes rustiques, plus étudiés qu'on ne l'a cru peut-être et qui s'appellent *les Bœufs*, *les Louis d'or*, *la mère Jeanne*, *les Sapins*, *ma Sœur*, *la Vache blanche la Chanson de la Soie*, *ma Vigne* surtout, si parfaite d'exécution; Victor de Laprade, l'auteur immortel de Pysché, de Pernette et du livre d'un Père; Hector Berlioz, ce grand affolé d'art; Léon Boitel,

---

(1) Duclaux a laissé un très joli tableau que possède le Musée de notre ville et qui représente : Les artistes lyonnais — Ecole Saint-Pierre, directeur Pierre Revoil, 1817 — en partie de plaisir à l'Ile-Barbe. La scène se passe à Saint-Rambert même, près l'Ile. Dans les différents groupes d'artistes, dit M. Martin-Daussigny, dont elle se compose, on remarque Bonnefond à cheval et vêtu d'une blouse bleue ; de Wilback, armé de son parasol, charge Reverchon, dont le cheval s'effraie; Moker, placé sur la voiture dont les chevaux sont dételés, chante une romance en s'accompagnant de sa guitare. Près de lui, Richard, sous un parasol, trace un dessin que regardent Genod placé derrière lui et Trimolet, debout, près de la voiture. De son côté, Rey, coiffé d'une casquette, dessine un autre point de vue. Jacomin fait une étude peinte. Thierriat, à terre, dessine la tête d'un cheval en lui présentant quelques brins d'herbe pour le faire tenir dans l'attitude qu'il désire. Legendre-Héral se tient à l'écart et, son mouchoir à la main, paraît absorbé dans ses réflexions; dans le fond et sur un rocher, l'auteur du tableau s'est représenté occupé à peindre. Toile, haut. 0,86 c., larg. 1 m. 31 c. — Signé et daté 1824. — Acquis par la ville en 1825.

écrivain spirituel, poète aimable, fondateur de la *Revue du Lyonnais*, œuvre importante de décentralisation littéraire, artistique et historique, continuée pendant de longues années par M. Aimé Vingtrinier qui a dû y renoncer pour se consacrer à ses fonctions de bibliothécaire de la ville; Montandon, vice-président du *Caveau lyonnais*; (1) Maniquet (2), excellent compositeur; Kauffmann, auteur de la *Célestinade*, poème un peu long, mais qu'on peut lire après le *Lutrin* dont il est une heureuse imitation; Lefebvre, vaudevilliste; Labie, vaudevilliste aussi, qui a donné au théâtre le *Commis et la Grisette*, petit chef-d'œuvre du genre; Montperlier, l'auteur du *Panier de Cerises*; le fécond et populaire Clairville; Cailhava, directeur de nos théâtres, artiste, bibliophile, gastronome émérite, mais avant tout et pardessus tout homme aimable et généreux, quoique ou parce-que riche; Georges Hainl (3), l'habile violoncelliste, longtemps chef-

---

(1) La première réunion du *Caveau lyonnais* eut lieu le 11 janvier 1827. Elle fut, dit Kauffmann, brillante et gaie, et au milieu des flots de champagne, on jura d'être amis. Là vinrent s'asseoir Bié, Emile Cottenet, Liénard, Piis, débris de l'ancienne Société d'Epicure; là vinrent siéger de nouveaux membres dignes de leurs ainés, et la chanson put compter des soutiens dans la seconde ville de France.

(2) L'excellente Société chorale, composée exclusivement d'artisans et d'ouvriers, que dirigeait Maniquet, se mit à la disposition de Berlioz pour le concert qu'il donna à Lyon, en 1839. Berlioz en fait un grand éloge, éloge d'autant plus précieux que le grand artiste n'en était pas prodigue. Il félicite surtout M. Maniquet, dont il se plait à constater le zèle, le talent, le dévouement. Voy. *Grotesques de la musique*, page 282.

(3) Georges Hainl? Voici le beau portrait qu'en a fait Berlioz: « A une supériorité d'exécution incontestable sur le violoncelle, supériorité reconnue, qui lui a valu un beau nom parmi les virtuoses, il joint toutes les qualités d'un chef d'orchestre conducteur-instructeur-organisateur; c'est-à-dire qu'il dirige d'une façon claire, précise, chaleureuse, expressive; qu'il sait, en montant les nouveaux ouvrages, faire la critique des défauts de l'exécution et y porter remède autant que les forces musicales dont il dispose le lui permettent, et enfin qu'il sait mettre en ordre et en action productive tous les moyens qui sont à sa portée, administrer son domaine musical et vaincre promptement les difficultés matérielles dont chacun des mouvements de la musique, en province surtout, est ordinairement entravé. D'où il résulte implicitement qu'il joint à beaucoup d'ardeur un esprit pénétrant et une persé-

d'orchestre de notre Grand-Théâtre; l'acteur Brindeau, du Théâtre-Français, alors pensionnaire des Célestins; le comédien Valmore, l'acteur Célicourt; Morel, le docteur chansonnier; Carmouche; Philippon, le spirituel fondateur du *Charivari*; Florimond Levol; Servan de Sugny; Louis Perrin, le célèbre imprimeur, le frère d'Adélaïde; le docteur Charles Fraisse, le père du pauvre Armand, si prématurément enlevé aux lettres; Claudius Billiet, plus connu sous le nom d'Antony Rénal, le fameux auteur de la *Robe rouge*, et qui avait autant de cœur que d'esprit; le fabuliste Lachambeaudie; Eugène de Lamerlière; René Dardel, l'architecte du Palais du Commerce; Petetin, polémiste distingué qui devint, sous Napoléon III, directeur de l'imprimerie impériale; Barthélemy et Jean Tisseur; les poètes Berthaud et Veyrat, ce dernier si apprécié de Sainte-Beuve; les romantiques Cézena, Noël, Stanislas Clerc, Aimé de Loy, Delacroix, Gaubert...

.....Et plus loin, des noms doux comme un sourire : Mme Récamier, l'amie de Ballanche et de Châteaubriand; Mme Desbordes-Valmore; Mlle Jane Dubuisson, à qui on doit un roman bien écrit et intéressant : *Mlle Louise de Magland;* Clara-Francia Mollard; Sophie Grangé; Déjazet, l'incomparable artiste, une lyonnaise aussi!

Pour compléter cette brillante et première galerie, M. Alexis Rousset a inséré des autographes d'artistes, de poètes, littérateurs, érudits vivants, dont la vie ou les œuvres se rattachent d'une manière plus ou moins directe à celles des grandes individualités dont nous venons d'égrener en quelque sorte la liste. — Le passé et le présent se donnent ainsi la main.— Ce sont d'ailleurs des noms bien connus et dont certains nous sont chers:

Nous sommes en face de M. Joséphin Soulary, le grand poète, l'auteur du *Chêne*, de *Rêves ambitieux*, de *La Note éternelle*, des *Deux Cortèges*... — le maître du sonnet; M. Paul Chenavard, le

---

vérance infatigable. Il a plus fait en quelques années pour les progrès de la musique à Lyon, que ne firent en un demi-siècle ses prédécesseurs.

peintre-philosophe, l'auteur de cette épopée — l'épopée de la vie humaine — les *cartons du Panthéon;* M. Meissonnier, artiste de génie, à qui on peut appliquer cet aphorisme : *maximè mirandus in minimis;* M. Puvis de Chavannes, le peintre savant dont la palette chaste et classique s'attache à retracer les beautés pures et tranquilles d'un monde élyséen; M. le docteur Chavanne, député du Rhône, ancien médecin des hôpitaux, praticien habile, savant modeste dont le dévouement aux lettres et aux arts est bien connu; M. Morel de Voleine; M. Aimé Vingtrinier; M. le baron Raverat; MM. C. Guigue, notre savant archiviste, et bien d'autres......

En regard du mérite purement intrinsèque de ces autographes, et qu'il est inutile de faire ressortir, il en est un autre qui, quoique secondaire, a bien son prix; en effet, beaucoup d'entre eux nous révèlent un côté de notre caractère, qui, par suite de nouvelles habitudes contractées, a subi des modifications malheureusement profondes; nous voulons dire, le rire gaulois, la gaîté, cette qualité souveraine, si vive chez nos pères, continuée et cultivée si heureusement par la société d'élite dont nous venons de nommer les plus glorieux représentants.

En ce temps-là, la préoccupation des intérêts matériels n'était pas tout dans l'existence, l'ardente soif du gain, *auri sacra fames*, ne nous étreignait pas sans trêve ni merci, et les visites au temple de Plutus ne nous procuraient pas des distractions assez constantes pour nous détourner du commerce des muses et de leur joyeux entretien. Alors, on savait et on osait rire, non pas de ce rire grossier et obscène à la mode de nos jours, auquel ne nous habituent que trop du reste les peintures et les scènes de l'école réaliste, mais de ce sourire fin et délicat, provoqué par des saillies spirituelles, par des bons mots, quelquefois un peu lestes, mais toujours renfermés dans les limites qu'imposent la bienséance et le bon goût (1).

(1) La gaîté dont nous parlons, cette gaîté, libre, franche, gaillarde, qui va la bride sur le cou, prenant ses ébats partout où il lui plaît et quand l'exci-

Il ne faudrait pas croire que cette propension à la gaîté, cette bonne humeur excluait l'aptitude aux choses sérieuses et au travail patient, continu et fécond; au contraire, elle en était le stimulant et en quelque sorte le contrepoids nécessaire, ou pour mieux dire indispensable. — On riait beaucoup parce qu'on travaillait beaucoup; le rire était franc et de bon aloi, parce que les œuvres étaient sincères et noblement inspirées. — Le rire était une nécessité; c'était pour ainsi dire une revanche sur le respect, sur la fatigue, l'austérité que réclament impérieusement les œuvres graves et de longue halcine. L'esprit comme le corps n'a-t-il pas besoin d'une détente temporaire pour acquérir de nouvelles forces et s'attaquer avec plus de vigueur à la tâche proposée?

D'ailleurs, à ce moment, l'esprit gaulois n'était pas encore mort chez nous; la bonne humeur de nos pères coulait librement dans nos veines. On pratiquait la gaîté en toutes choses et de toute manière, et, comme les maîtres de la vieille race, pour l'entretenir, on se réunissait. Il y avait de joyeuses confréries de la gaîté, tout comme il y a maintenant des confréries graves et mélancoliques.

On ressuscitait les anciennes associations gastronomiques du bon vieux temps. Les dîners *du Temple*, où Chaulieu, l'abbé Courtin, en compagnie de la joyeuse famille des Vendôme,

---

tation nerveuse l'exige, est descendue si bas aujourd'hui dans l'estime de tous, qu'on est arrivé à la considérer comme incompatible avec le talent et le génie. D'après le sentiment de quelques-uns, de beaucoup même, ces deux notions ne peuvent exister simultanément.

Voici un fait qui justifie assez notre dire. Il y a quelques années, dans une réunion composée de tout ce que notre ville compte de sommités dans le négoce, on causait littérature, art, poésie!!! et comme rien n'est plus simple de passer de l'idée abstraite à l'idée concrète — on faisait des applications, on exaltait celui-ci pour condamner celui-là....... chacun avait son tour. Quand celui de Soulary vint, on eut presque envie de lui trouver quelque talent; l'opinion se montrait déjà favorable et le poète allait sortir sain et sauf du crible, lorsqu'un quidam bien avisé s'écria : Soulary, un poète! Allons donc? Je fais tous les soirs ma partie de piquet avec lui et je le gagne. — *Res cum se commentarium habet.*



se livraient à d'aimables *excentricités ;* les soupers d'*Auteuil*, qui auraient pu un jour avoir une issue tragique sans une heureuse remarque de Molière, qui persuada à ses amis d'attendre le retour de la clarté des cieux pour mettre à exécution leur sinistre projet ; les petits dîners de la *Satyre Ménippée*, où l'on mangeait beaucoup, mais où l'on chantait plus encore de malicieux couplets ; ceux de la *Fronde,* où l'on se consolait en faisant des moqueries sur les échecs essuyés par le *régiment de Corinthe.* — On plaisantait du coadjuteur, qui tout le premier ne manquait pas de rire et de se jouer des autres. Le fameux poignard, qu'il portait toujours dans sa poche et dont on apercevait la poignée, était l'objet de railleries incessantes, c'était, disait-on, le bréviaire de l'*archevêque.* Le mot était d'autant plus plaisant que Paul de Gondi se servait aussi bien de son poignard que de son bréviaire — qu'il n'ouvrait jamais. — Heureux temps ! où l'on riait même en faisant de la politique.

N'ayons garde d'oublier les *Dîners chantants de l'ancien Caveau* qui réveillèrent la gaîté française endormie sous la Terreur ; sous le Directoire et le Consulat les *Dîners du Vaudeville,* dont faisaient partie les deux Ségur, Deschamps, père des poètes Deschamps, Piis, Radet, Barré, Després, etc. ; sous l'Empire, les dîners du *Rocher de Cancale* ou du *Caveau moderne* que Désaugiers, ce maître gaulois, accosté de ses deux acolytes Armand-Gouffé et Philippon-la-Magdelaine, éclairait de sa belle humeur et animait de ses chansons.

La gaîté avait son code, ses règles, ses poètes, ses coteries même, et elle avait ses entrées partout, aussi bien que l'ennui a les siennes aujourd'hui. Les personnages les plus graves, constitués en dignité, payaient eux aussi un large tribut à la joie, et plus d'un, comme Boileau, se laissa enivrer par quelque Chapelle au milieu de sermons improvisés, j'imagine, sur la tempérance.

Que si la littérature un peu larmoyante de l'époque lui imposait par instant quelque arrêt, la chanson, chanson galante, chanson

de table, chanson satirique, avec Béranger, Désaugiers, Musset, Pierre Dupont, suffisait pour en rétablir le cours généreux — et comme du temps de Rabelais, de Saint-Amand, de Théophile, des Goinfres, de Régnier, de Molière, de Boileau, de Racine, de Lafontaine, de Piron, de Collé, de Crébillon fils, la gaîté trouvait des accents, d'une folie si vive, qu'elle s'élevait, ainsi que la tristesse et les longues mélancolies, jusqu'à la poésie, et, bon gré mal gré, s'imposait à l'admiration de tous.

Aussi les Lyonnais de l'époque qui nous occupe n'eurent-ils garde de se soustraire à l'impérieuse nécessité dont nous parlions, autant pour se ressaisir et se retremper que pour répondre à l'entraînement irrésistible de la belle insouciance française. Dans ce but, ils avaient formé une société dites des *Intelligences*, des *Jadis et Toujours*, baptisée plus tard du sobriquet plus jovial des *Bonnets de coton*. Bonnets de coton ? qu'est-ce à dire, voici :

L'acteur Brindeau (des Français) récitait des vers devant ses amis, *les intelligents*, dans le restaurant de la mère Brigousse, aux Charpennes.

C'était en hiver, il faisait un froid à faire éclore les ours blancs dont parle Murger. Quelqu'un demanda alors un bonnet de coton. Il en fut apporté deux ou trois seulement. Brindeau sortit et se fit conduire chez un bonnetier. Il revint avec une charge de casques à mèche, dont on fit l'usage indiqué et qu'on se promit de garder comme souvenir.

De petites causes naissent souvent les grands effets, et bientôt la Société des *Intelligents* ne s'appela plus guère que la Société des *Bonnets de coton*. (Voir *Vieux Autographes*, cah. 6, n° 12, dessin.)

Dans des réunions périodiques qui se tenaient tantôt au pavillon Nicolas, tantôt chez Cailhava, ils se livraient au plaisir, à la joie, avec une exubérance et un abandon dont on peut se faire une idée en consultant quelques pièces (1) qui sont restées, et notamment

(1) Dans son livre : *Les Grotesques de la musique*, Hector Berlioz, notre

un procès-verbal de ces séances que M. Rousset a produit *in-extenso*, dans son excellent recueil.

Ce qui faisait l'attrait de ces fêtes gastronomiques, ce n'était point

---

compatriote — ou à peu près, il est de la Côte Saint-André — a publié une longue lettre pétillante d'esprit et de malice sur son séjour dans notre ville, sur le concert qu'il y donna, et les curieuses aventures qui lui arrivèrent : Ce fut à Lyon qu'il retrouva son ancien professeur de guitare de la Côte, M. Dorant; qu'il fit la connaissance d'Eugène de Pradel, le célèbre improvisateur, dont Berlioz appréciait fort les chansons bachiques, et qu'il se lia d'amitié avec les *Intelligents* qui lui firent fête et le convièrent à une de leurs réunions.

Nous reproduisons ici textuellement le passage aussi plaisant que pitttoresque de sa lettre qui a trait à la Société des *Intelligences*.

« Après le concert que j'eus l'honneur de donner dans cette ville (à Lyon), avec la permission de M. le maire, je fus invité, raconte Berlioz, à dîner à Fourvière par une Société d'artistes et d'hommes de lettres, nommée la *Société des Intelligences*. Les membres de cette réunion s'étant garantis avec grand soin de l'approche des ennuyeux et des imbéciles, ceux-ci, blessés d'être ainsi exclus, ont donné ironiquement à ce club de gens d'esprit, le titre de Société des Intelligences, qu'il s'est bravement empressé d'accepter. Quand il passe à Lyon un artiste dont on est à peu près sûr, c'est-à-dire qui n'est pas réputé plus sot que la majeure partie des humains, qui ne porte pas de toasts dans les banquets, et qui déraisonne comme tout le monde, la Société des Intelligences s'empresse toujours de lui faire une politesse. A ce titre d'homme ordinaire et non orateur, je fus engagé à tenter l'escalade de la montagne de Fourvière, pour y dîner à trois cent soixante pieds, que dis-je? à huit cent cinquante trois pieds au-dessus du niveau de la Saône, dans un pavillon (le pavillon Nicolas aujourd'hui le pavillon Gay) assez semblable à celui où le diable emporta notre Seigneur Jésus-Christ pour lui faire voir tous les royaumes de la terre. Ce diable là n'était pas fort, en géologie du moins; aussi notre Seigneur n'eut-il pas grand peine à lui démontrer son ânerie et à le renvoyer tout penaud. Pour en revenir à ce pavillon de Fourvière, d'où l'on voit également tous les royaumes de la terre jusqu'à la Guillotière inclusivement, j'y trouvai réunis, au nombre de vingt-quatre, les Intelligences de Lyon. Ce qui fait une Intelligence par ooooo lyonnais; j'ai oublié le chiffre de la population de cette ville. Encore ne faut-il pas compter dans ces deux douzaines d'Intelligences lyonnaises Frédérick Lemaître, qui donnait alors des représentations dans le midi, M. Eugène de Pradel, ni moi.

Donc, en défalquant (le terme est joli!) nos trois Intelligences, celles de Frédérick, de M. Pradel et la mienne, si j'ose m'exprimer ainsi, la Société lyonnaise se trouvait réduite à vingt-un membres..... ce jour là. J'aime à croire qu'il y avait un nombre considérable de membres absents. On but rondement. on rit de même.. ....

seulement la satisfaction donnée à l'appétit et à la gourmandise, mais la joie de se trouver à table, réunis, libres de rire, de causer, de badiner, d'échanger des idées riantes et au besoin d'agiter les grelots de la folie pour se venger des heures de gravité et de labeur. Au milieu des élans d'une verve intarissable et de ces joyeux ébats, c'est en vain qu'on eût trouvé un seul sociétaire capable de réclamer en faveur de l'estomac et de s'écrier comme le fameux parasite Montmaur, troublé dans son devoir par l'hilarité bruyante de ses amis : « Ah ! messieurs, un peu de silence, on ne sait pas ce qu'on mange ». C'était un véritable *convivium*, c'est-à-dire la réunion à table d'une société d'amis, regardée comme le lien de la vie, et non pas un *symposium*, un *compotatio*, *concœnatio*, ce qui signifie proprement une assemblée de personnes ne s'occupant que de boire et de manger. C'est là le sens du mot et celui des repas d'aujourd'hui.

Aussi bien que dans une salle d'armes, on faisait assaut, — assaut de plaisanteries de toutes sortes. On parlait de tout, souvent sans raison, mais on disait toujours des choses charmantes. Un bon mot était-il lancé, aussitôt il était relevé par celui-ci, repris par celui-là ; il faisait ainsi le tour de la table et revenait à son auteur, enrichi, embelli des impressions reçues, transformé par les caprices de l'esprit de chacun. A une bouffonnerie succédait une autre bouffonnerie : c'était un feu roulant, un jet continu que rien n'arrêtait; un feu d'artifice qui se répandait de tous côtés en gerbes éblouissantes. Personne n'était dispensé d'avoir de l'esprit, et aucun ne s'avisait de n'en point avoir. On discourait sur tous les sujets — à peu près *de omni re scibili et quibusdam aliis ;* quelques-uns entreprenaient des discussions à perte de vue sur les arts, sur les sciences, sur la littérature ; d'autres, s'inspirant de de Berchoux (1),

---

(1) Consulter l'étude biographique et littéraire que nous avons consacrée à de Berchoux et qui sert de préface à la nouvelle édition de la *Gastronomie* qu'a publiée dans sa collection des petits chefs-d'œuvre, M. Jouaust.

dictaient des préceptes sur l'art de bien manger, de bien boire et de bien rire, et tous se plaisaient à les mettre en pratique. La chan son (1) était de rigueur. Chacun devait donner la sienne; c'était

(1) Nous avons eu sous les yeux un assez grand nombre de chansons qui ont été faites pour ses réunions. Beaucoup sont amusantes, mais peu, nous devons le dire, sont littéraires. Elles perdent à la lecture une bonne partie de ce qu'elles gagnaient à l'audition par le geste, par le petit jeu de scène, par l'intelligence, l'entrain qui est à chaque chanteur. Pour la plupart, cela, il faut bien le dire, tenait lieu de tout. Du reste, elles étaient écrites, rimées, à la hâte, sans aucune espèce de prétention, sous l'inspiration du moment, sans préoccupation académique.

Nous en avons trouvé cependant quelques-unes qui méritent une mention honorable, une surtout qui est, croyons-nous, du peintre Genod, ou plutôt de M. Candy, ancien juge de paix à Lyon. Cette chanson, Murger eut voulu l'écrire et Béranger (nous entendons parler du Béranger de *Lisette, du Grenier, du Vieil Habit*) ne l'aurait peut-être pas désavouée. On en jugera.

MON LIT.

Sait-on pourquoi, pauvre poète,
J'aime tant ce lit de noyer ?
C'est qu'à lui seul dans ma chambrette
Il me tient lieu de mobilier.
Ma table et ma dernière chaise,
On a pu les prendre à loisir.....
Mais, cher huissier, ne t'en déplaise,
Défense à toi de le saisir,

Mon lit, mon pauvre lit,
Mon lit solitaire
De célibataire
Par qui je suis heureux la nuit.

Le vent, à l'entour de ma chambre,
A beau faire sa grosse voix ;
Sous mes rideaux, même en décembre,
Je me ris du marchand de bois.....
Oh ! quand il neige, quand il gèle,
Quand sur le toit, mon seul plafond,
J'entends la pluie, ou bien la grêle,
Comme alors tu me sembles bon,

Mon lit, etc.

alors une véritable joute, un tournoi littéraire. — A la fin de la séance, celui qui avait mérité le prix avait, comme chez les anciens, la tête couronnée de fleurs, ***caput impeditum myrte.***

Pour rendre, sans les affaiblir, ces scènes enthousiastes, délirantes, ces discours si spirituellement burlesques, improvisés en

---

Là, d'une main, je prends un livre ;
L'autre, au besoin, tient l'éteignoir.....
De vers, de prose, je m'enivre.....
Ensuite, je me dis bon soir.
Et, quand le jour qui vient à luire
Surprend mon âme qui rêvait,
A mon réveil, pour me sourire,
Le soleil dore ton chevet,

Mon lit, etc.

Durant le jour, je perds courage ;
Plus de repos, de liberté !
A chaque pas, je n'envisage
Qu'une triste réalité.....
Avec toi de riants mensonges
Bercent mon cœur émerveillé
Et, pour faire suite à mes songes,
J'ai mes rêves tout éveillé.

Mon lit, etc.

Si l'amitié plaint mes alarmes,
Toi, tu me consoles bien mieux...
Le soir pour arrêter mes larmes,
Doucement tu fermes mes yeux.
Pour la douleur, le meilleur hôte,
Le seul abri, c'est le sommeil ;
Et, si je médite une faute,
La nuit, tu me portes conseil,

Mon lit, etc.

Vers un but, vers une espérance,
Lorsque j'ai couru vainement,
Je m'endors avec confiance.....
Le bien, dit-on, vient en dormant.

plein air — *sub jove* — et sous l'influence de coupes fécondes (1) ; dire tout ce qui s'est dépensé de mots heureux, de saillies fines et délicates, de traits aigus, mais non blessants, il faudrait avoir la plume de Boileau écrivant le *Lutrin*, celle de Gresset, de Piron ou de Scarron simplement, ou mieux encore avoir été l'heureux témoin, le joyeux acteur de ces fraternelles agapes.

Mais à côté de la note gaie qu'on rencontre dans ces lettres, il est une leçon, une pensée noble, élevée, morale qui se dégage de cette publication et qui en est comme le fruit savoureux : c'est qu'elle nous apprend comment autrefois on savait s'aimer, se soutenir ; c'est qu'elle nous révèle tous les liens de solidarité qui unissaient ces esprits aimables — et, ces précieuses pages n'auraient-elles provoqué dans nos âmes que ce goût, cet amour d'imiter nos frères d'autrefois, ce serait assez pour expliquer leur utilité et remercier notre excellent confrère et respectable ami, M. Alexis Rousset, de sa généreuse entreprise.

La fortune, je l'imagine,
Viendra me prendre entre deux draps...
En attendant mieux, qui dort dine...
Et je te dois plus d'un repas,

Mon lit, etc.

L'hymen parfois est ma chimère...
Oui, mais dans ce troisième ciel,
La lune rousse, d'ordinaire,
Succède à la lune de miel.
Après quelques mois de ménage,
Rêveur et fronçant le sourcil,
Plus d'un mari, les jours d'orage,
Se dit tout bas : où donc est-il ?

Mon lit, mon pauvre lit
Mon lit solitaire
De célibataire
Par qui j'étais heureux la nuit.

(1) *Fecundi calices quem non fecêre disertum.*

En résumé, on peut dire de ce premier volume qu'il constitue en quelque sorte les archives de la Gaîté lyonnaise. — Espérons qu'il n'en sera pas le tombeau.

FÉLIX DESVERNAY.

N. B. Comme suivant un vieux proverbe, l'appétit vient en mangeant, M. Rousset a, depuis, fait suivre ce premier volume d'un second auquel ont succédé un troisième, un quatrième, un cinquième, un sixième, un septième, un huitième, un neuvième et un dixième volume, qui ne sera pas le dernier.

Pour trouver une matière suffisante à ces nouvelles séries, notre collectionneur a dû modifier son premier plan qui était bien, si nous ne nous trompons pas, de faire avant tout une publication de souvenirs lyonnais. Aussi a-t-il pris son bien un peu de tous côtés, dans les différentes provinces de la France comme à l'étranger.

Ainsi nous avons lu avec un vif intérêt des lettres de : Châteaubriand et de Casimir Delavigne; de Charles Nodier et des frères Deschamps; de Désaugiers et de Béranger; d'Alexandre Dumas et de Méry; de Michaud, l'auteur des Croisades, et d'Augustin Thierry; de Lamartine et de Victor Hugo; de Michelet et d'Edgard Quinet; de Loménie et de Jacquot, dit de Mirecourt; de Scribe et de Ponsard; de Silvio Pellico et de Mazzini; de Frédéric Soulié et de Viennet; de Beyle et de Mérimée; d'Henry Monnier et de Théodore Barrière; de Jules Janin et de Sylvestre de Sacy; de Camille Doucet et de Jules Sandeau; de Littré et de Henri Taine; d'Arsène Houssaye et de Jules Claretie; d'Edmond About et de Francisque Sarcey, *arcades ambo*; de Roumanille et de Mistral; de Proudhon et d'Émile de Girardin; de Veuillot et de Mgr Dupanloup; de Pierre Véron et de Léo Lespès; de Vapereau et de Frédérick Lemaître; de Théodore de Banville, de Laurent-Pichat, d'Henri de Pène, d'Autran, de Golzan, de Bourgoin, Roger de Beauvoir ; — de Guizot et de Thiers; de Dufaure; de Louis Blanc; d'Étienne Arago; — des gé-

néraux Augereau, Lafayette, Junot, Bugeaud, Changarnier; de Berryer, de Berville, du Père Lacordaire; de Meyerbeer, de Rossini, de Berlioz, de Gounod; des peintres Delacroix, Corot......

De la marquise de Pompadour, la comtesse de Genlis, Georges Sand, comtesse Dasch, Daniel Stern, M[lles] Georges, Rachel, Arnould, Plessis..... et beaucoup d'autres.

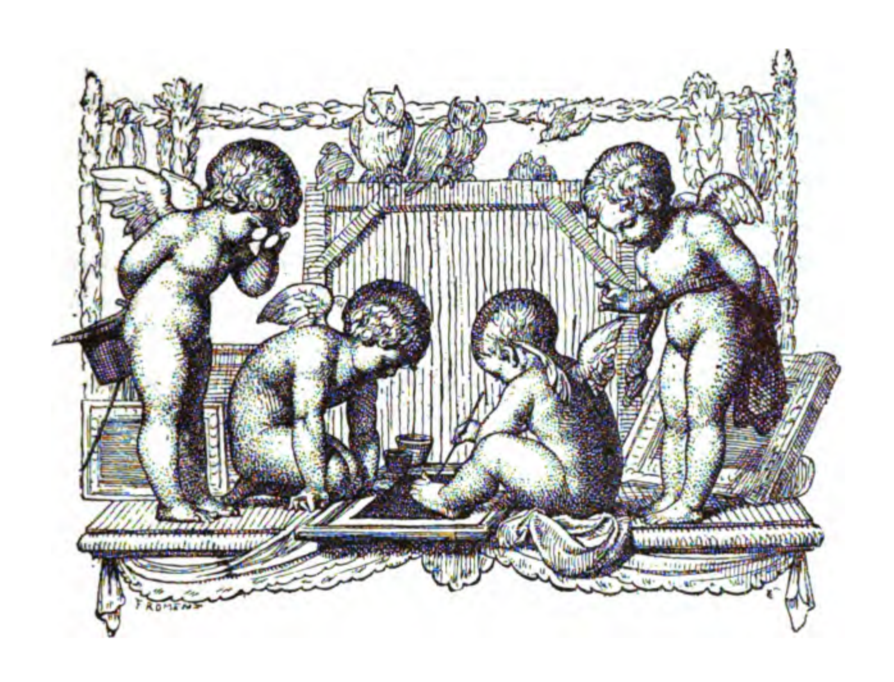
A côté de ces noms illustres, mais étrangers à la province, nous retrouvons, chemin faisant, des noms lyonnais que nous sommes heureux de signaler, ce sont ceux de Adamoli, Grimod de la Reynière, l'abbé Morellet, Berjon, peintre de fleurs, Jacquard, Delandine, Arthaud; docteurs Prunelle, Gilibert, Terme, — Eichoff, Jars, Fulchiron, Reveil, marquis d'Albon, l'abbé Perrin, aumônier des prisons; l'abbé Plasson, Petit-Senn, Cardinal Donnet, Mgrs Lyonnet et Callot; docteur Hénon, Pezzani, Paul Sauzet, Armand Fraisse, Charavay le paléographe, Saint-Olive, le peintre Chaine, Maurice Simonet, auteur d'un très bel éloge en vers de Jacquard, Gabillot, dessinateur; — docteurs Passot, Thierry, Nadar. De MM. Jules Favre, Onofrio, docteur Diday, — Luigini père, Halanzier, Chenavard, l'architecte du Grand-Théâtre; Louis Guy, Regnier, peintre de fleurs, Jubien, pastelliste, Jacques Bernard, Arthur de Gravillon, Steyert, Tony Révillon, Villefranche, Louis Garel, Honoré Pallias, Beauverie, Vettard; Charles Tournier; — de M[mes] Louisa Siéfert, M[lles] Giraud, Aglaé Gardaz....

Et croyez que nous ne les avons pas tous nommés.

Félix DESVERNAY.




LE
SALON
LYONNAIS
DE
1885
LYON-REVUE
Directeur
Félix DESVERNAY



LE SALON LYONNAIS

De 1885

Ce que vaut le Salon. — Nouveaux venus et absents. — Trop de médiocrités. — Le travail de la Commission. — Une salle pour les dessins.



ETTE année, comme toujours, trop d'envois médiocres se mêlent aux œuvres sérieuses ; trop d'ivraie étouffe le bon grain. Le public, qui parcourt le Salon d'un œil distrait, se laisse désorienter par cet encombrement de toiles de vente et de peintures insignifiantes qui envahissent la grande salle elle-même et il s'cn va disant : « Il n'y a rien. »

Or, cette appréciation que nous entendons formuler à chaque

réouverture du Salon est parfaitement injuste : nous avons, cette année encore, un nombre respectable d'œuvres de mérite, et, à tout prendre, l'Exposition de 1885 est au moins aussi bonne que celle de 1884.

La plupart de nos artistes lyonnais nous sont revenus, les uns stationnaires, les autres en progrès ; ceux-ci se répétant, ceux-là faisant du nouveau et cherchant résolument la bonne voie.

Les Parisiens, de leur côté, se signalent par des envois intéressants. Auprès de nos anciens exposants, MM. Barrias, Hillemacher, Jeannin, James Bertrand, Aimé Perret, Paul et Paul-Hippolyte Flandrin, Thollen, Smith-Hald, etc., on lit çà et là les noms d'artistes illustres, tels que MM. Français, Laugée, Ranvier, auxquels notre Salon n'avait pas encore eu la bonne fortune d'ouvrir ses portes.

Il faut malheureusement constater l'absence de M. Barriot, qui se réserve pour l'année prochaine, de M. Pelouse, le paysagiste hors ligne, qui a l'air de nous abandonner, de M. Chatigny, malade depuis de longs mois...

Certes, on aimerait mieux voir au Salon une toile de chacun de ces artistes, que cinquante des études de débutants que la commission a accueillies avec une excessive bienveillance.

Je sais bien que la commission des Amis-des-Arts n'est pas aussi indépendante qu'elle le voudrait ; qu'à côté de l'intérêt de l'art il y a les intérêts de la Société ; que beaucoup de peintres demandent eux-mêmes l'admission de leurs élèves qui sont tous plus ou moins sociétaires, et que, dans ces conditions, il est plus difficile d'opposer un refus rigoureux à toutes les médiocrités.

J'ai même entendu dire plus d'une fois que l'admission des débutants est un encouragement précieux pour les tout jeunes artistes et souvent une occasion, pour ceux d'entre eux qui n'ont pas de ressources, de vendre leurs premières œuvres.

Il serait aisé de répondre qu'un Salon de peinture n'a rien de commun avec une exposition de concours et que, d'autre part, les

toiles destinées à la vente ont leur place marquée dans les vitrines des marchands de tableaux.

Mais, si l'on veut quand même recevoir toutes ces petites toiles d'écoliers et d'écolières, qu'on les mette à un rang secondaire, qu'on les réunisse dans les deux petites salles d'entrée ou mieux dans la salle de la Momie! — On aurait ainsi le salon des élèves, qui offrirait aussi son intérêt particulier.

Mais, de grâce, qu'on ne sacrifie pas les toiles des artistes arrivés, les œuvres vraiment sérieuses et dignes d'occuper le premier rang, aux essais des novices et aux *machines* sans caractère des impuissants.

Procéder ainsi, c'est amoindrir notre Salon; c'est ne pas lui donner son véritable relief, son véritable éclat. Bien plus, c'est méconnaître de courageux efforts et des résultats vaillamment conquis.

Si je me suis fait l'écho des réclamations des artistes en ce qui concerne la distribution des tableaux, il est juste de reconnaître que d'heureuses modifications ont été apportées dans l'installation générale.

Au premier étage, on a pris, pour l'exposition des dessins et des aquarelles, l'une des salles de la galerie Chenavard, à gauche de l'escalier, tout en gardant la salle de la Momie.

En outre, la sculpture, qui était reléguée dans un cabinet introuvable, est installée, cette année, dans le vestibule des salles du deuxième étage, où elle ne peut manquer d'être vue.

I

MM. Balouzet. — Girin.

Parmi les Lyonnais, deux jeunes artistes se signalent, cette année, par des envois tout à fait remarquables et qui témoignent d'un progrès très notable sur leurs œuvres précédentes.

C'est un paysagiste, M. Auguste Balouzet, et un peintre de genre, M. David Girin, qui avaient déjà figuré avec honneur à nos dernières expositions.

Il n'est que juste de mettre ces deux artistes en vedette, d'autant plus que leurs toiles — au moins celles du premier — n'ont pas été placées comme elles le méritaient.

M. Balouzet nous avait montré, depuis deux ans, un très vif sentiment de la nature. Ses motifs étaient bien choisis, ses impressions très justes. On trouvait chez lui une fraîcheur et une sève de jeunesse qui annonçaient un paysagiste de race.

Au dernier Salon de Paris, son grand paysage *Le Printemps* avait été remarqué et apprécié par les meilleurs juges.

La grande toile que cet artiste expose cette année à Lyon révèle une nouvelle phase de son talent. La touche s'est élargie, le pinceau est devenu tout à fait maître de lui. Le coup d'œil est plus sûr et l'inspiration plus haute.

Cette toile s'appelle *Octobre à Optevoz (Isère)*. — Sous un grand ciel d'automne chargé de nuages fuyants, s'élèvent à droite de beaux arbres aux cîmes jaunies; c'est la lisière d'un bois. Un chemin forestier, bordé de hautes pierres grises, traverse la toile dans toute sa largeur et, contournant le massif d'arbres, va descendre sur l'autre versant du plateau. A gauche, monte un coteau, un pâturage à l'herbe rase, au sommet duquel un arbre isolé dessine sa silhouette. Au premier plan, l'eau dormante d'un marécage réfléchit la clarté blanche qui tombe des nuages; des gerbes de joncs roussis et desséchés se mêlent au milieu des gazons, dominés par les montants en pierre d'une vieille écluse moussue.

Voilà tout. D'un petit sujet M. Balouzet a su faire un grand et magnifique tableau. Son coteau herbeux, aux lignes simples et sévères, rompues par un seul arbre lointain, aux tons fondus et comme attristés par un mélancolique ciel d'automne, prend l'aspect grandiose des collines de la campagne romaine que nous voyons dans certaines toiles de Français et de Paul Flandrin.

Les riches poussées d'arbres de droite ont aussi un grand caractère. Ces arbres sont habilement mais naturellement groupés et dessinés ; leurs tons fauves se massent largement; les trouées et les sentiers qu'on devine sont à leur place. J'aime la naïveté de ces pierres dressées au bord chemin, comme l'artiste les a vues.

Il n'est pas jusqu'à l'écluse qui ne donne son accent à ce coin de nature bien solitaire et bien intime dans sa grandeur. — Une douce brise agite les futaies et froisse les roseaux, sans troubler la surface de l'eau qui dort. Ce premier plan, très travaillé, est bien dans la note générale du tableau.

Octobre à Optevoz est une œuvre de très grand mérite, qui classe, dès à présent, M. Balouzet parmi nos meilleurs paysagistes.

Une excellente étude du même artiste : *Soir d'automne à Riorges* (Loire), — n° 44, est pleine de chaleur et de poésie.

J'arrive à M. David Girin.

Cet artiste, il y a deux ans, avait obtenu un joli succès avec ses *Mélomanes*. L'année dernière, son *Intérieur d'atelier* avait été une erreur. Avec des qualités très remarquables de coloris, M. Girin s'était laissé aller à un relief excessif et uniforme ; il avait exagéré les défauts de ses qualités.

Nous le retrouvons aujourd'hui décidément en progrès. Son tableau représente un intérieur d'armurier : c'est *Le Choix d'une épée* (n° 280).

Autour d'une table, couverte d'un riche damas de couleur claire et chargée d'armes brillantes et chatoyantes, deux chevaliers du temps de Louis XIII examinent et font leur choix, l'un debout à droite et une épée à moitié tirée du fourreau, dont il examine la lame, — l'autre assis dans un fauteuil et semblant parler à un personnage qui passe dans le fond.

Il y a une étonnante richesse de palette dans les satins et les étoffes des costumes ; en cela, M. Girin ne fait que s'avancer dans un art qu'il pratiquait déjà en maître. Mais, cette fois, toutes ses figures, tous ses objets de décorations sont à leur place et dans leur

lumière. L'air circule bien autour du groupe et c'est dans une solide pénombre que se dessinent le bahut du fond et les armes accrochées à la muraille.

Enfin, les deux personnages, coiffés du chapeau gris à larges bords, sont vivants sous leurs oripeaux ; les mains et les visages sont modelés ; c'est à peine si une critique sévère trouve un défaut dans cette toile : un peu de raideur toujours dans les encolures.

Lui aussi, M. Girin est donc entré dans une excellente voie, celle du succès définitif et durable.

MM, Henri Bidauld. — Saint-Cyr-Girier.

M. Henri Bidauld, le peintre de Rossillon, nous revient avec deux toiles : Le *Printemps* (nº 80), et les *Ramasseuses de salade* (nº 81), où l'on retrouve ce vrai sentiment rustique qui fait le charme de sa peinture.

Le *Printemps :* cela pourrait s'appeler la fille à la chèvre ; une Esméralda bugeysienne. Cette fille des champs, nous la connaissons pour l'avoir vue aux Salons précédents. M. Bidauld a trouvé là un excellent modèle, et il ne faut pas le taquiner de nous le montrer souvent. Bien découplée, les traits fins, les cheveux bruns et le teint hâlé, la grande fille revient pieds nus, un fagot de bois mort sur le dos et son tablier de toile bleue plein d'herbe fraîche.

La chèvre, pressée contre sa maîtresse qui lui tend une pousse de feuillage tendre, s'assouplit en une attitude câline et gracieuse. Le groupe est complet, harmonieux de lignes et de couleurs. — Il est baigné par les clartés blondes d'une matinée d'avril. Les verdures du sentier sont encore toutes jeunes, et, comme il fait frais, la paysanne s'est couvert la tête d'une coiffette à trois pièces. Encore une fois, cette composition est charmante.

Avec M. Saint-Cyr-Girier, nous passons d'une vallée du Bugey au plateau de la Dombes, et du printemps à l'automne.

Le grand tableau de cet artiste, *l'Automne à Marlieux* (n° 281), représente un effet de soleil en novembre sur un vaste terrain planté de bouleaux. Il y avait là une difficulté ; on ne s'imagine guère la Dombes, en automne, avec le soleil. M. Saint-Cyr-Girier a cependant tiré le meilleur parti de son effet. — La note générale est d'un blond léger ; le sol, les arbres, les vaches, tout est dans la même gamme, mais avec des nuances justes pour qui connaît l'aspect un peu mou et monotone de ce paysage. — Le ciel est d'une opale très fine. Un soleil doux et comme tamisé par une gaze répand ses lointains rayons sur la toile, éclairant des bouleaux massés en cirque autour d'un pâturage à l'herbe rare et jaunie. Un troupeau de vaches est disséminé dans cette enceinte. — Au premier plan, coupé de verdures traînantes, de grands bouleaux aux fûts blancs dressent dans le ciel calme leurs panaches roussis, — donnant de la profondeur à l'horizon, qui va se perdre dans une brume claire, au delà d'une échancrure à travers laquelle on aperçoit les toits rouges de deux maisonnettes.

Cette peinture est comme une musique en sourdine. Mais le dessin n'en est pas moins ferme ; les groupes de bouleaux sont fort heureux de lignes ; les vaches sont adroitement semées et variées d'attitudes ; les terrains sont solides. En un mot, les « bouleaux » de M. Saint-Cyr Girier ont leur poésie. Tout le monde ne les aime pas, il est vrai ; c'est une question de goût et de tempérament.

M. Raynaud

En continuant à examiner les envois de ceux de nos Lyonnais qui se sont particulièrement signalés les années précédentes, je trouve un grand portrait de M. Auguste Raynaud : *Mme R...* (n° 510). — Chacun se souvient du portrait de Mme Versigny, que ce jeune artiste exposa en 1884 : une femme en noir, debout. Cela avait grand air, et, malgré certains défauts de plastique, on empor-

tait de cette toile une assez vive impression. — M. Raynaud a le don de l'élégance et de la distinction; mais il est un peintre incomplet. Je m'explique. — Sa jeune femme de cette année, vêtue de soie blanche, est assise sur une causeuse, dans une pose gracieuse; la main gauche, qui tient un éventail de plumes blanches, repose sur les genoux, appuyée sur un châle blanc aussi; c'est une symphonie de blanc. La main droite glisse nonchalamment sur la traîne de la robe, qu'elle semble ramener. Aux pieds, un coussin et un tapis soulignent de deux notes d'un rouge harmonieux les blancheurs du costume.

Toutes ces parties sont d'un bon arrangement et d'une sérieuse exécution. Les lignes du corps sont belles. — Mais les chairs des bras et des mains manquent de consistance. La tête, jolie et délicate, avec ses cheveux châtains et peignés à la vierge, est amollie par une insuffisance de modelé. De plus, elle est noyée dans un fond marron d'un assez malheureux effet. — Il manque donc à ce portrait, qui a une grande allure et des qualités de premier ordre, cette chose essentielle : la vie! — M. Raynaud est tombé dans le même écueil avec son autre toile, *Catulle et Lesbie*, bonne peinture classique, qui témoigne d'une main habile, mais qui ne s'élève pas au delà d'une honnête médiocrité.

MM. Tollet. — Guiguet. — Sallé. — Merwart. — Hirsch. — MMmes Collomb-Agassiz et Olivier.

M. Tollet a exposé deux portraits d'inégale valeur. Celui de Mme L. G. (no 598) nous montre une jeune femme brune, aux cheveux relevés sur le front et au regard intelligent. La robe noire est rehaussée de rubans de satin rouge, avec un raffinement de détails et de coquetterie. Ce portrait ne manque pas de caractère. Il est bien dessiné.

Malheureusement, M. Tollet entre de plus en plus dans une

voie mauvaise au point de vue de la couleur; il abuse du bitume et de la terre de Sienne, que les peintres excluent aujourd'hui avec raison. Le visage a des ombres qui paraissent des taches. M. Tollet veut-il imiter Bonnat? En tout cas, il fera bien de modifier sa palette. — Le portrait de Mlle A... (nº 599) est très supérieur au précédent. La fillette, assise dans un fauteuil vieux chêne, est charmante d'attitude et de naturel; la tête, bien enfantine, avec de beaux cheveux châtains tombant sur l'épaule gauche, est peinte dans des tons clairs. Le costume bleu, avec quelques notes blanches, s'harmonise bien avec le fond de vieille tapisserie aux tons assourdis. Un peu plus de vigueur, un peu plus de pâte dans les chairs, dans les petites mains qui reposent sur les bras du fauteuil, — et c'eût été parfait.

La pâte, on la trouve à souhait dans le portrait de M. Guiguet peint par lui-même (nº 303), qui, malgré sa sobriété de détails, est incontestablement le meilleur du Salon. Cette tête, chaude et vivante, s'enlève avec une prodigieuse vigueur, attirant l'attention des moins connaisseurs et donnant au plus haut point l'illusion de la réalité. M. Guiguet, qui est aussi notre compatriote, a fait son entrée au Salon lyonnais avec une œuvre de premier ordre, qui annonce un vrai peintre.

C'est aussi un très solide et très sérieux portrait que celui de M. Nolot (nº 550), par M. Sallé. Le modèle était bien approprié au genre de talent du peintre. L'allure est énergique, vigoureuse Debout, une main posée sur le bord d'une table où la classique plume d'oie trempe dans un écritoire, le personnage est parfaitement campé, dans sa redingote noire boutonnée. Le visage aux tons fauves s'encadre chaudement d'une barbe et d'une chevelure noires. — C'est le meilleur portrait que nous ayons vu de M. Sallé, dont le pinceau quelque peu rebelle aux grâces s'accommode davantage de la force. (Voir le dessin ci-contre.)

Un autre artiste, — qui n'est pas lyonnais, mais qui a également, comme portraitiste, des qualités remarquables, — c'est M. Paul

Merwart, un Russe naturalisé Français. Son portrait de *Mme Ackermann* (nº 412) est frappant d'intensité. Sur un fond sombre et sur une robe noire aux plis sévères, cette tête de femme âgée détache son visage ascétique, où brille un regard profond et plein de pensées. Les mains ridées et pâles complètent l'expression de cette figure imposante et grave.

Je passe rapidement sur les portraits de M. Hirsch. — *Mme H...* (nº 312) et *Mlles **** (nº 313). — Ils ne sont pas dignes de l'artiste qui nous montra, il y a quelques années, l'excellent portrait de son frère, l'architecte en chef de la ville de Lyon.

Mme Collomb-Agassiz nous montre deux forts bons portraits. Celui du *Docteur Paillasson* (nº 177) et de son chien se fait remarquer par le naturel et la franchise de l'allure. Mme Collomb-Agassiz s'est classée parmi nos meilleurs portraitistes lyonnais; sa peinture a de la largeur et de la tenue.

Il faut en dire autant de Mlle Sophie Olivier qui nous a donné cette année un bon portrait, celui de Mme D. (nº 451). Il y a bien de l'audace dans ce heurt de noir, de blanc et de rouge. — J'aime bien aussi, quoiqu'il y ait moins d'habileté que chez Mlle Olivier, le portrait de Mlle C... (nº 149), par Mlle Chamecin : une jeune fille en blanc, sur fond blanc, naïvement posée et gentiment peinte.

MM. Rougier et Jubien.

Aux portraits que j'ai signalés, il faut ajouter celui de M. Rougier ; *Mlle D. L.* (nº 542). Une petite tête bien modelée, dans une gamme de couleur chaude. C'est une peinture sérieuse, sobre, sans aucun de ces *pétards* qui attirent d'abord l'attention, mais qui agacent vite.

Le portrait de *Mme Massart* (nº 347), la femme de notre fort ténor, doit aussi être rangé parmi les meilleurs portraits du Salon. Au moyen du pastel, M. Jubien trouve des finesses de tons qui

N° 550. — *Portrait de M. Nolot.* — Pierre SALLÉ.

rendent excellemment les chairs de la femme. L'écueil du pastel est la mièvrerie; M. Jubien n'y est point tombé. Son portrait est spirituel, comme semble l'être le modèle; il est distingué. La robe, les rubans de satin noir, un bijou au cou, tous ces accessoires sont traités avec un goût très sûr. — Saluons aussi deux de nos confrères, MM. Fournel et Bertnay, crayonnés par le même artiste et fort ressemblants.

MM. Ranvier. — Aimé Perret.

La *Bulle de savon* (nº 503), de M. Ranvier, l'un de nos plus illustres peintres lyonnais de Paris, est une charmante fantaisie qui, sans donner toute la mesure du talent de l'artiste, nous en montre du moins certains côtés intéressants. Une petite femme nue, assise sur un lit couvert d'étoffes claires et entouré de draperies qui s'enlèvent sur un fond gris, s'amuse à faire des bulles de savon. La couleur de la toile est exquise, d'une harmonie parfaite; les étoffes sont d'une légèreté étonnante. La figure, tenant un verre d'une main, et de l'autre la paille dans laquelle elle souffle, est toute gracieuse de mouvement.

M. Ranvier n'a pas serré le dessin comme il l'eût fait pour une œuvre de plus haute portée; il y a pourtant de bien jolis morceaux dans cette académie. Mais ce qui choque, ce sont les rouges qui soulignent trop vivement les ombres de ces chairs blanches. Il y a là une exagération renouvelée des amours de Boucher. Les profanes — ils sont nombreux! — n'y voient même qu'une couleur de *boucherie* et ne manquent pas de répéter devant cette toile une idiote rengaîne en vogue.

M. Aimé Perret, qui nous avait un peu abandonnés l'an passé, a envoyé cette année une toute petite toile qui en vaut bien d'autres grandes. On dit que M. Perret vise à faire du Meissonier. Je ne crois pas qu'il soit bon de se proposer systématiquement un tel

but. Meissonier est trop personnel, et l'on n'acquiert jamais un talent supérieur en essayant de chausser les bottes des maîtres.

Quoi qu'il en soit, la *Partie intéressée* (n° 472), de M. Perret, est aussi fort intéressante et le gagnant est assurément l'artiste. — Le garde champêtre et le paysan qui jouent en plein vent sont parfaits d'observation ; ils sont tout à leur affaire, le regard animé, l'allure vivante ; les costumes, les mouvements sont pris sur nature. La table grossière sur laquelle ils jouent et son ombre sur le sol sont encore meilleures. Très spirituel aussi le couple d'amoureux qu'on aperçoit sur le seuil de la maison blanche tapissée de vigne ; on trouve même à ces petits personnages une certaine maladresse qui plaît parce qu'elle est vraie. — Pourtant, cette scène est-elle bien dans l'air ? Les têtes des joueurs sont-elles suffisamment éclairées ? Le ciel et la maison ne gardent-ils pas ces tons faïences, agréables, mais de convention, qui ont toujours été dans la manière de M. Aimé Perret ? Evidemment, je ne ferais pas ces critiques de détails si j'avais affaire à une œuvre médiocre.

MM. Bail. — Beauverie. — Paul et Paul-Hippolyte Flandrin.

Cinq toiles de MM. Bail père et fils. — La *Fanfare au cabaret* (n° 32), de M. Jean-Antoine Bail, est un ressouvenir de sa *Fanfare de Bois-le-Roy*, qui est au musée des peintres lyonnais, mais un ressouvenir dépourvu d'originalité ; les figures sont peu vivantes et comme ennuyées.

L'expression et la vie font aussi défaut dans *La Bourrée en famille* (n° 36), de M. Franck Bail. Quant aux *Cuisiniers* (n° 33), de M. Joseph Bail, nous les avons déjà vus. Ces trois artistes nous avaient habitués à des compositions d'une autre saveur. Cependant le dernier a exposé des *Bibelots* (n° 34), une pendule de cuivre, qui est rendue avec une très remarquable habileté et qui est l'une des meilleures natures mortes du Salon.

La *Femme au puits* (n° 52) ne nous apprend rien de nouveau sur le talent de M. Beauverie. C'est, comme toujours, un peu froid mais bien observé et d'un sentiment très juste de la nature, avec de jolis détails. Le petit paysage du même artiste, *Novembre* (n° 53), est d'un blond très léger et d'une harmonie exquise; les valeurs sont placées avec une grande expérience. Cette petite toile est l'un des bons paysages que nous ayons sous les yeux cette année. Au reste, M. Beauverie est aussi un dessinateur et un aquafortiste de mérite; ses deux eaux-fortes d'après Corot, les *Chevriers* et l'*Etang*, doivent être mentionnées au passage.

Les vrais dessinateurs tiennent toujours une place honorable dans une exposition. C'est ce qu'on peut constater devant l'*Automne* de Paul Flandrin, qui est aux antipodes de la nouvelle école, mais qui garde le style et la poésie de l'ancienne. — La grande composition de M. Paul-Hippolyte Flandrin, la *Résurrection de la fille de Jaïre* (n° 254), est aussi fort intéressante. On retrouve chez le fils les traces du talent supérieur du père, notre grand peintre lyonnais. Cette œuvre est d'une inspiration vraiment élevée. Si le côté plastique des figures laisse encore à désirer, on y trouve du moins l'âme qui manque à la plupart des peintures classiques des jeunes artistes, en même temps qu'un vrai sentiment dramatique.

MM. Français. — Rivoire. — De Cocquerel. — Martin — Thomas.

La commission municipale des beaux arts avait à consacrer une somme de 8,000 francs en achats de tableaux et en récompenses. Son choix s'est porté sur le beau paysage de M. Français, sur une aquarelle de M. Rivoire et sur une nature morte de M. de Cocquerel.

En outre, des primes d'encouragement ont été décernées à quatre

de nos jeunes artistes les plus méritants : MM. Balouzet, Guiguet, Martin et Thomas (1).

Tous les visiteurs du Salon se sont arrêtés devant le remarquable *Paysage* de M. Français (n° 252), que je signalais, dès le jour de l'ouverture, à l'attention des connaisseurs. M. Français a fait plus grand et plus élevé ; cette toile ne comptera pas évidemment parmi ses œuvres capitales. Mais toutes les hautes qualités du maître se retrouvent dans ce coin de luxuriante et mystérieuse nature. Le grand arbre qui se dresse au bord de l'eau est dessiné de cette main savante qui ne laisse rien à l'à peu près. La lumière joue dans les feuillages et sur l'eau avec autant de charme que d'habileté. Çà et là, de sobres rappels de notes. Les ombres violettes des fonds, qu'on a souvent reprochées à M. Français se voient bien dans les profondeurs des grands bois, au bord des eaux ; elles me rappellent certaines impressions de la Franche-Comté. Le premier plan seul, avec son herbe froide et la petite femme à l'ombrelle rose, donnerait lieu à la critique ; cette partie est traitée en pochade. Il est vrai que M. Français ne destinait pas cette toile à une exposition et que c'est à la demande d'un membre de la Société des Amis-des-Arts qu'il a consenti à l'envoyer au Salon de Lyon.

Notre Musée des peintres lyonnais ne possédait rien encore de M. Rivoire, qui est, sans contredit, le plus puissant de nos aquarellistes. Il faut féliciter la commission municipale d'avoir comblé cette lacune. Les deux envois de cet artiste, *Pivoines* (n° 528) et *Chrysanthèmes* (n° 529), sont extrêmement intéressants. Le public, qui considère un peu l'aquarelle comme une distraction de jeune fille, n'a qu'à jeter les yeux sur ces peintures de fleurs pour voir quel parti merveilleux on peut tirer de la couleur à l'eau, quand on possède tous les secrets de cet art léger et transparent, surtout

---

(1) Le tableau de M. Français a été acquis au prix de 3,000 fr., celui de M. de Cocquerel 2,000 fr. ; et l'aquarelle de M. Rivoire 800 fr. Le reste de la somme a été partagé entre les quatre autres artistes.

si on l'applique à la fleur qui est la chose ailée et délicate par excellence. Ce qui est surprenant chez M. Rivoire, c'est qu'il obtienne tant de vigueur et de réalité, sans rien perdre en légèreté. L'aquarelle est en vogue aujourd'hui. L'exposition des aquarellistes de Paris obtient chaque année un succès croissant et les artistes déploient des trésors d'esprit et d'ingéniosité dans cet art charmant. M. Rivoire est en train d'en devenir un des maîtres, comme M. Appian est l'un des maîtres du fusain.

La troisième acquisition faite par la ville est une nature morte de M. O. de Cocquerel: *Fruits et Gibier* (nº 172). Celui qu'on a appelé « notre chaudronnier lyonnais » montre là que son talent ne se borne pas à rendre à la perfection des poissons et des cuivres, voire même des branches de cerises savoureuses. Cette toile, qui le présente sous une face nouvelle, continue la série de ses succès.

Je me suis occupé déjà des toiles de MM. Balouzet et Guiguet. Les deux autres artistes lyonnais récompensés par la ville, MM. Jacques Martin et Thomas, méritent aussi l'encouragement qui leur est accordé.

M. Martin, élève de M. Vernay, nous avait montré précédemment un assez rare tempérament de coloriste. Sans s'obstiner dans le parti-pris de son maître, il lui avait emprunté ses qualités incontestables. Cette année, M. Martin nous est revenu avec une œuvre très personnelle. Sa *Fantaisie d'automne* (nº 401), qui représente une femme tenant un grand plateau plein de fruits et entouré de euillages dorés, appartient à la grande décoration. En dépit de quelques incorrections de dessin, cette toile est d'un excellent augure pour l'avenir de cet artiste. Elle est largement peinte; la figure chaude et bien en pâte s'enlève sur un ciel d'un bleu intense. Quand M. Martin aura acquis la précision de la ligne et qu'il tentera de faire une vraie page décorative, il obtiendra de puissants effets; car il a la flamme.

M. Elisée Thomas, lui aussi, reçoit une récompense pour son paysage: *Un matin dans le Bugey* (nº 592). C'est un coin de la

vallée d'Artemare, que le jeune artiste a étudié sur nature, et c'est son étude même qu'il a exposée. J'aime cette manière de procéder. L'observation directe peut seule donner un paysagiste de quelque valeur. — Sans doute, la toile de M. Thomas, faite d'après un motif présentant l'arrangement d'un tableau composé, en a certains inconvénients. Les plans ne sont peut-être pas assez solidement assis; les petits nuages ont des ombres terreuses qu'on ne voit pas le matin. Ces réserves faites, il n'y a que de très sincères félicitations à adresser à M. Thomas pour sa consciencieuse étude, hérissée de difficultés. L'impression flottante de brume lumineuse, qui rappelle les Carrand, est heureusement rendue.

MM. James Bertrand. — Comte. — Darche

M. James Bertrand ne soutient plus, hélas! sa réputation, avec des envois comme sa *Jeune Diane* et sa *Jeune fille au miroir.*

Le Nid, de M. P. C. Comte, peint avec des finesses de blaireau qui ravissent les dames, rachète du moins par une habileté incontestable la prétention de cet art tout de convention.

Convention aussi, en dépit d'un patient travail, l'*Embarcation des canots au Parc de la Tête d'Or*, de M. Darche. Cette grande toile est consciencieuse quant à la perspective; mais les canots alignés sortent tous de chez le constructeur; la baraque de l'embarcadère est installée de la veille. Les figures sont tristes et comme figées. M. Darche manque de hardiesse, de fantaisie, de diable-au-corps. On voudrait lui donner un peu de l'exubérance de M. Jacques Martin.

MM. Appian. — Lortet. — Carrand

Il a le diable au corps, lui, M. Appian. Qu'il nous montre le *Golfe de Gênes* (voir le dessin ci-contre), éclairé par les chaudes



N° 17. — *Un soir, environs de Gênes.* La Gare. — Adolphe Appian.



lueurs du soleil couchant, ou la *Gare de Bouveret*, charmante impression du soir, composée avec une mare et quelques massifs d'arbres ; qu'il prenne le fusain, comme dans *Le Canal*, ou le burin, comme dans sa *Lisière de bois*, c'est toujours la même audace de palette et la même largeur de main.

Du Bouveret au *Lotschenthal* (Valais), il n'y a pas loin. C'est là que M. Lortet, le peintre de la Suisse et de ses glaciers, a planté son chevalet depuis quelques années. On ne trouve pas chez cet artiste la hardiesse de M. Appian. Mais ses belles vues alpestres, habilement composées, ont un succès qui ne se dément pas.

M. Carrand a une *Marine* d'une très puissante impression. C'est un peintre de tempérament, quoique ses paysages soient souvent discutables. Son *Intérieur d'atelier*, celui de M. de Cocquerel, si je ne me trompe, — est aussi une toile de premier ordre ; le jeu de la lumière et les valeurs sont d'un art consommé.

MM. Arlin. — Drevet.

Les quatre Saisons ; sous ce titre, M. Joanny Arlin a réuni dans un même cadre quatre paysages représentant à la fois les quatre saisons et en même temps les quatre heures du jour qui y correspondent, le matin, le soir, midi et la nuit. Ce rapprochement a séduit un enthousiaste de la nature comme M. Arlin. Il faut reconnaître cependant que tous ces effets, en opposition si immédiate, se nuisent en ce qu'ils ont l'air d'un parti-pris. A choisir, je préfère le soir d'automne, où l'on retrouve les beaux couchants que cet artiste s'est si souvent plu à reproduire, avec cette impression lourde et solennelle des bois roussis d'octobre. Le *Sous bois en décembre* est une belle et solide étude de neige et d'arbres. (Voir le dessin ci-contre.)

Un artiste qui n'a pas moins que M. Arlin l'amour de la nature et qui en a davantage peut-être l'intuition, c'est M. Drevet. — Il



N° 23. — *Sous bois en décembre :* Effet de neige. — Joanny Arlin.

n'avait exposé jusqu'ici que des eaux-fortes, des dessins pleins de goût et de saveur. Il se révèle peintre et peintre vraiment doué. Le *Dimanche au village* est une charmante chose : de grands blés mûrs au premier plan, une route sur laquelle cheminent paysans e paysannes se rendant à l'église du village ; au-delà, un coteau vert, du vert riant de juin, et au fond, le clocher. C'est très enlevé : les blés sont magnifiques, croustillants, on ne saurait mieux ; les petites figures, pas trop poussées, ont une bonne allure et sont bien groupées : l'ensemble se tient et c'est intéressant : il s'en dégage comme des sons de cloches et des bouffées d'air parfumé.

L'autre toile de M. Drevet, *La Saône à Lyon*, est peinte avec non moins de saveur et d'esprit. Sur la Saône, un bateau-platte fait jouer dans un rayon de soleil des étoffes étendues, aux couleurs gaies ; au premier plan, des galets et des poutres, dans un grouillement pittoresque ; les collines des rives sont sacrifiées comme à dessein ; tout l'intérêt se concentre sur l'eau qui coule lentement, reflétant un ciel orageux, et sur cette banale platte, qui devient « amusante » — pour employer l'expression des artistes, — sous le pinceau de M. Drevet.

Il y a dans tout cela du prime-saut, de la verdeur, un grand sentiment du pittoresque. C'est encore incomplet ; comme ceux qui sentent vivement, M. Drevet n'est pas patient. Mais, si je ne me trompe fort, cet artiste occupera, d'ici peu, l'une des premières places dans notre jeune école.

Notre Salon vient de fermer ses portes. Tout le monde l'a vu et revu. Les œuvres de mérite qui y étaient exposées sont maintenant connues des plus indifférents.

Il ne serait donc d'aucun intérêt de faire le bilan de cette Exposition artistique, et je veux me borner à constater la tendance, qui

s'accuse de plus en plus dans l'école nouvelle, à étudier de près la nature, à en pénétrer les secrets les plus intimes, en faisant litière des procédés d'atelier.

C'est dans cet ordre d'idées que j'ai cherché à distinguer, au Salon, le bon fion d'art parmi nos peintres.

Une interruption forcée ne m'a pas permis, à mon grand regret, de poursuivre, comme je l'aurais voulu, cette étude avec le maître aquarelliste, M. Ravier, dont les paysages si étonnants de poésie et d'effet seront un jour recherchés peut-être comme le sont aujourd'hui les Millet, et dont aucun ne figure encore dans la galerie des Peintres lyonnais; — avec M. Édouard d'Apvril, qui a si profond le sentiment de la grâce enfantine et à qui il ne manque qu'un peu plus de dessin pour faire de petits chefs-d'œuvre; — avec M. Couturier, un *plein-airien* de la meilleure école, M. Mirallès, M. Grison, M. Franz Verhaz, M. Ebner, peintres de genre d'une originalité bien personnelle et bien intéressante.

Dans le paysage de M. Debat-Ponsan, un sincère et un simple par excellence, j'aurais voulu montrer à quelle puissance d'impression le pinceau peut atteindre en s'attachant à la nature toute nue, sans complication de notes brillantes, quand l'artiste en comprend bien la grandeur.

La poésie attirante et forte de M. Smith Hald dans son *Soir au bord de la mer*, les verdures savoureuses de M. Thollen, les paysages légers et fins de M. Lefortier, le disciple de Corot, les marines de M. Bocion et de M. Flameng, étaient à signaler aussi dans cette veine d'art, chacun apportant à son œuvre son tempérament et son esprit.

Le *Lauréat*, de M. Oyens, d'une vie intense et d'une observation parfaite dans le genre des Manet, méritait plus qu'une mention, de même que le *Baptême*, de M. de La Boulaye, très juste et bien composé en dépit de son allure froide.

Les natures mortes de MM. Bellis, Oyens et Bergeret, les fleurs de MM. Thurner et Jeannin, la toile décorative de M. Castex-Des-

granges, les merveilleuses aquarelles de MM. Porcher, Allongé, Biva et Nozal ont été fort admirées, à juste titre, auprès des roses de M. Perrachon, qui, avec moins de réalité, ont les séductions d'un écrin de diamants.

Une erreur de M. Roman, — qui ne fait pas compte, — deux toiles de médiocre valeur de M. Sicard, toiles de vente envoyées sans doute par un marchand de tableaux; — un Frappa et deux Chanut, qui ne nous ont rien révélé de nouveau sur le talent de ces artistes; — deux compositions gracieuses, mais un peu mièvres, de M. de la Brély ; — le charmant *Babillage* (voir le dessin ci-contre) d'un bien joli page audacieux à genoux aux pieds de sa jeune châtelaine dont il tient l'écheveau, que M. Bauer nous a conté ; — et surtout la *Jeune fille à l'oiseau*, très-bonne et très-agréable peinture de M. Joanny Sarrazin; telles sont les toiles de genre de nos Lyonnais qui ont le plus attiré l'attention après celles dont j'ai parlé précédemment.

Le nom de M. Joanny Sarrazin m'amène à constater l'absence regrettable d'un artiste qui a beaucoup travaillé et qui tenait toujours une place fort honorable à chacune de nos expositions annuelles. Ses envois de l'année dernière, à l'Exposition des Arts décoratifs notamment, se faisaient remarquer par leur importance et par une particulière recherche d'archaïsme. Je veux parler de M. Chatigny, qui, depuis de longs mois, est cloué sur son lit par une douloureuse maladie. Je souhaite qu'il puisse reprendre ses pinceaux pour le Salon prochain.

Il serait injuste d'oublier l'excellente toile de Mlle Rongier, le *Repos*, qui représente une jeune femme dormant derrière un rideau traversé par un rayon de soleil; dessin, pose, couleur sont réunis pour faire un tout d'une parfaite harmonie. Je voudrais, d'autre part, gronder M. Lévigne de prodiguer son grand talent naturel en des compositions incomplètes et faites de chic, comme le *Départ pour la foire de Neuville*.

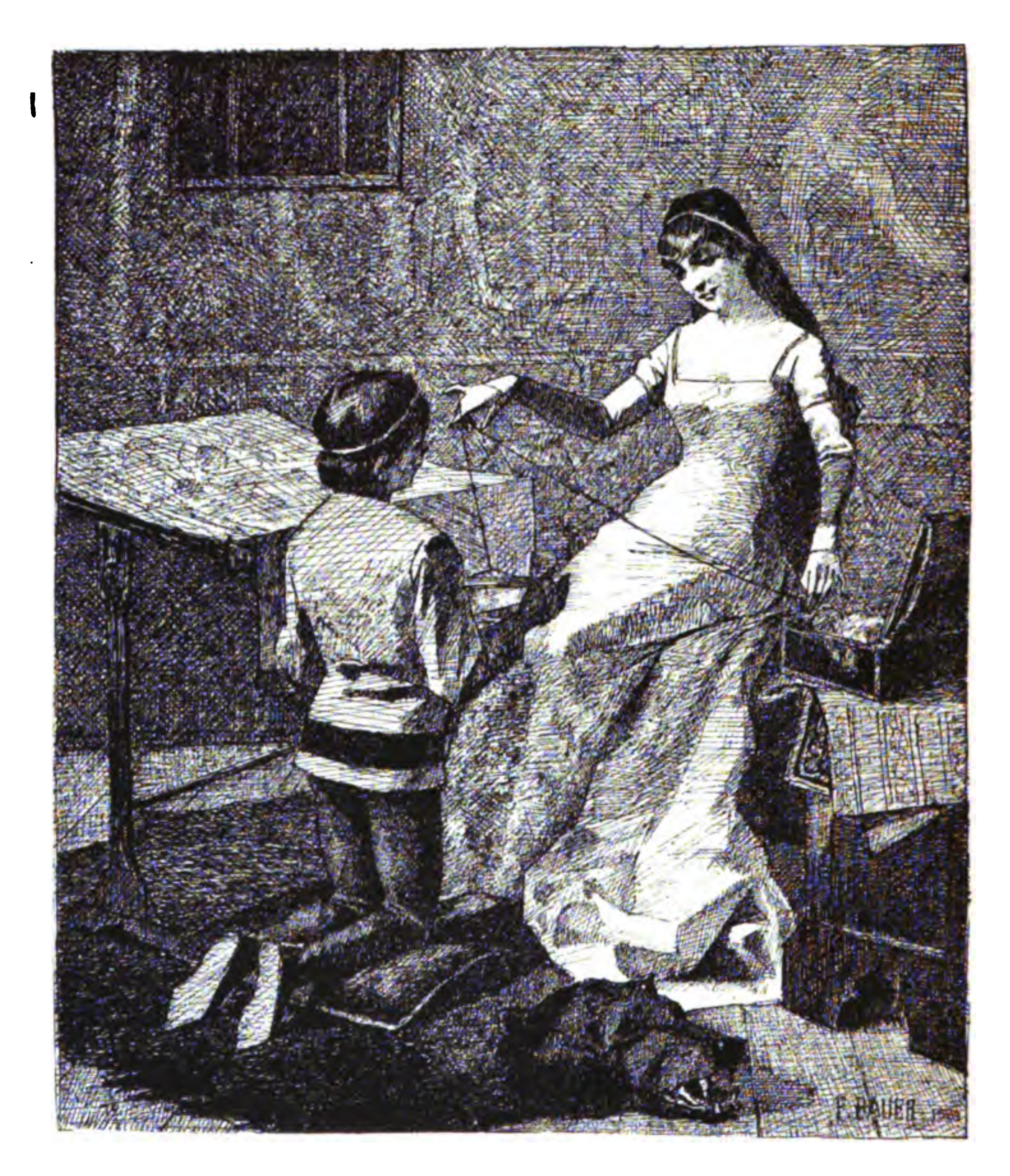
Mais je veux rappeler au passage le paysage de M. Ducaruge, *La*

Loire à Montrond, qui nous a montré cet artiste en grand progrès, et ceux de M. Louis Guy, toujours fidèle au Salon, de M. Fonville, et surtout de MM. Auguin et Raoul Brun qui sont des maîtres. Notons surtout le très remarquable paysage de M. Stengelin que nous sommes heureux de reproduire ici. C'est une vue de Hollande qu'un maître hollandais serait heureux de pouvoir signer. (Voir le dessin ci-contre.)

Je ne manquerai pas non plus, dans cette dernière revue du Salon, d'envoyer les meilleurs encouragements à de jeunes artistes, qui n'ont point encore conquis leurs galons, mais qui donnent de très-bonnes espérances. Je citerai Mlle Fornier pour son *Modèle,* qui est d'une belle couleur; Mlle Tonoir pour sa *Mauresque;* Mlle Karoly, dont la *Gretchen au jardin* renferme de réelles qualités de couleur et de composition; Mlle Breghot du Lut; MM. Tillet, Desgranges, pour leurs paysages; M. Sterrer, pour son portrait sur ivoire du général Innocenti; Mlle Cornillac, pour son portrait de général; M. Collet pour ses fleurs; Mlle Clémence Molliet pour sa *Matinée d'automne en Médoc*; Hélène Chambon pour ses belles peintures sur porcelaine; et bien d'autres dont les noms m'échappent, mais s'il plaît à Dieu et s'ils travaillent beaucoup, seront peut-être un jour dans toutes les bouches!

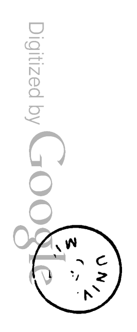
M. Danguin s'est fait remarquer au Salon par deux belles gravures, surtout par le portrait de *Meissonier* d'après son dessin qui est au Musée; M. Reithofer par une splendide vue panoramique (à la plume) d'Aix-les-Bains et de ses environs; M. Eugène Froment par un bien joli dessin, la *Foi emportant l'Amour ;* M. Miciol par trois portraits dessinés avec le style sobre et distingué qu'on lui connaît. M. Marius Agassis avait deux beaux fusains (paysages), qui faisaient bonne mine même auprès de ceux de MM. Appian et Allongé.

La sculpture était représentée par quelques œuvres de très sérieuse valeur. — M. Charles Bailly avait exposé un buste de *Simon Saint-Jean*, qui laissera une image durable de notre peintre lyonnais, et un petit marbre : *Jeune Rieur*, pétillant d'esprit et de malice.



N° 50. — *Babillage.* — Félix Bauer.

N° 582. — *Zuiderzée.* — Alphonse Stengelin.



Le buste de notre regretté *Jean Tisseur* fait aussi le plus grand honneur à M. Delorme; on y retrouve l'expression doucement rêveuse, la finesse et la distinction du poëte que nous avons perdu. M. Delorme a ciselé ce marbre avec un talent égal à l'affection qu'il portait au poëte.

Comme toujours, les envois de M. de Gravillon ont été fort nombreux au dernier Salon. Son buste de *M. l'abbé Hyvrier*, celui du *sénateur Vallier* (bronze), le monument en marbre de *Claude Bernard*, destiné à surmonter une fontaine exécutée d'après le projet de M. Gaspard André pour le village de Saint-Julien (Rhône), sont d'une belle allure, d'un bon modelé et empreints de cette originalité primesautière que rencontre toujours notre fécond statuaire.

M. Etienne Pagny a exposé un buste en bronze magnifique, celui de Charles-Henry Tabareau, créateur de l'enseignement de l'Ecole de la Martinière, doyen de la Faculté des sciences de notre ville. Cette œuvre de premier ordre fait partie du monument commémoratif placé dans la cour de l'Ecole.

Le *Semeur* (bronze), de M. Gautherin, et le médaillon de *M. B.* par M. Textor, complétaient heureusement l'exposition de sculpture.

Je ne puis terminer cette revue déjà bien longue sans rappeler trois importants envois d'architecture. — L'un est la maquette du *Kursaal international de Genève* exécutée d'après les plans de M. F. Durel, architecte à Lyon, par la maison Bonioli ; ce monument, d'un style approprié à sa destination, se présente sous un aspect élégant avec ses gracieux pavillons et ses verandhas à colonnettes de fonte. Il sera certainement du plus heureux effet au bord du lac Léman, et M. Durel, en apportant à cette construction un luxe de bon aloi, n'aura pas à jalouser l'architecte du bizarre monument de Brunswick non loin duquel s'élèvera le Kursaal.

M. Dépierre, également architecte à Lyon, avait exposé la perspective et la façade latérale du *Château de Cornod* (Jura), dont il a entrepris, avec un vrai savoir et d'heureuses conceptions, la restauration gothique.

Les autres travaux que je veux signaler en finissant sont dus à M. Revoil, notre architecte diocésain. Ce sont trois aquarelles montrant le *porche de la cathédrale de Marseille*, composition et décoration en mosaïque ; le *grand velum du porche*, en mosaïque, et l'*Ambon* ou chaire en pierre *de la nouvelle cathédrale de Nîmes*, reconstruite par M. Revoil. Les mosaïques sont d'une grande richesse d'ornementation et font souhaiter qu'on revienne à ce genre de décoration pour nos édifices publics.

Et maintenant, donnons rendez-vous à tous nos artistes au Salon de 1886 ! Déjà les paysagistes ont regagné leurs coins favoris. J'ai entrevu çà et là quelques jolies études de printemps, qui témoignent d'une nouvelle ardeur au travail et qui sont pleines de promesses pour l'année prochaine. Mais, le Salon de Paris va s'ouvrir et bientôt nous aurons encore à enregistrer les succès qu'y obtiendront sans doute plusieurs des nôtres.

E. VINGTRINIER.

P. S. — Les journaux de Paris nous apprennent que le jury des récompenses de l'exposition de « Blanc et Noir », installée au pavillon de Flore, vient de terminer ses travaux.

Parmi les principaux lauréats, nous trouvons, en tête, deux de nos compatriotes :

Fusains. — Médaille d'honneur en or : M. Appian, à Lyon.

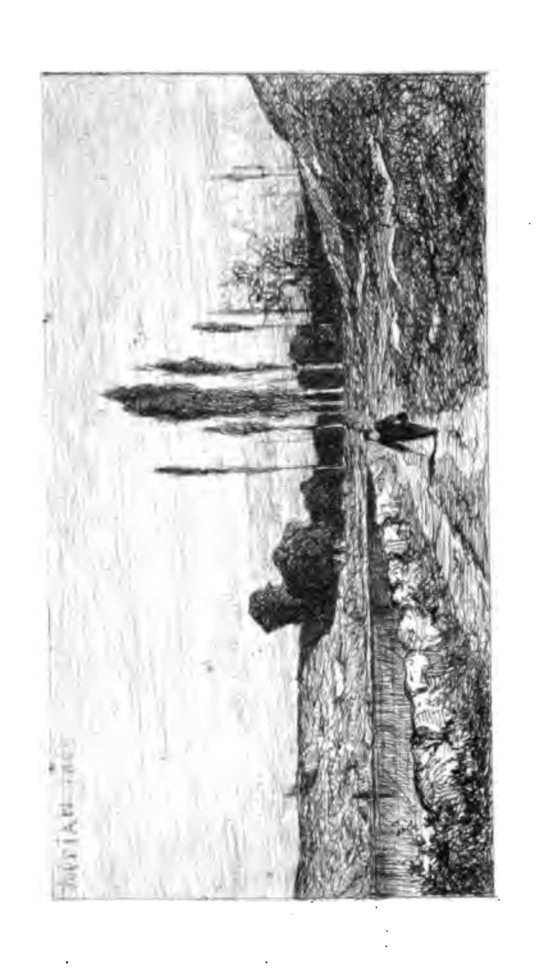
Médaille d'argent de première classe : M. Ducaruge, à Saint-Etienne (Loire).

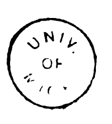
La Société des Amis-des-Arts a décerné, après la clôture du Salon, les récompenses suivantes :

Dans la section de peinture, M. Tollet a obtenu une médaille d'argent, Mlle Sophie Olivier et M. Balouzet une médaille de bronze. Dans la section des eaux-fortes, M. Drevet a reçu une médaille de bronze et dans la sculpture, M. Aubert a reçu également une médaille de bronze.

E. V.









APPIAN

Pierre-Chatel; Petit Etang près du Rhone a Groslée :
• *Eaux-fortes.*



ppian est un vieux lutteur dont j'ai écrit le nom bien des fois, et toujours avec plaisir. Placé au confluent de la Saône et du Rhône, sur un des coteaux de Lyon d'où l'œil embrasse de si beaux et si vastes panoramas, il était prédestiné à devenir paysagiste. Il l'a été, tout jeune; il l'est encore dans la puissance et la force de sa maturité; il le sera jusqu'à sa dernière heure. La nature méridionale n'a pas de secret pour lui; les côtes de la *Provence*, les poétiques dentelures de la *Corniche*, les beaux aspects de la *Méditerranée*, cette mer si charmante où il entre moins d'eau que de lumière, ont trouvé en lui un poétique interprète, qui s'est complu à nous en rendre tous les aspects.

Voilà ce qu'écrivait sur Appian, en 1881, un critique éclairé doublé d'un romancier éminent, M. Louis Énault. Mais il faut ajouter aussi qu'Appian qui connait si bien les plages méditer-

ranéennes ne connait pas moins les plaines, les vallées, les montagnes si pittoresques du Lyonnais, de la Bresse, du Bugey et du Dauphiné.

Avant que d'être un peintre marinier de premier ordre, il a été d'abord un robuste peintre campagnard. Les sites des environs de notre ville, il les a peints en de superbes études qui n'ont rien à envier à ses marines les plus ardentes. Quelques-unes — celles surtout que l'artiste a puisées dans le Bugey — sont d'une coloration si intense, et il y a dans la manière dont elles sont brossées, nous allions dire modelées, une telle audace et un si fier emportement que lorsqu'on les voit, on a le nom de Courbet sur les lèvres.

Heureux sont ceux qui dans leurs œuvres peuvent, tout en restant bien eux, nous procurer la sensation de celles d'un tel maître!

•

Ces qualités maîtresses de son talent, on les retrouve surtout dans une des eaux-fortes que nous publions ici, et qui a été établie d'après un grand fusain et une peinture qui ont eu, il y a quelques années, les honneurs du Salon de Paris (1).

Le motif est pris aux environs de Pierre-Châtel, dans cette gorge où le Rhône resserré par les rochers de Pierre-Châtel même et de Chevrus est le plus étroit et le plus profond. A gauche, les roches, aux parois déchirées, sont coupées à pic, pendant qu'à droite le

---

(1) M. Adolphe Appian a obtenu une médaille d'or — la plus haute récompense — pour son beau fusain : *le Canal, au Bouveret*, à l'Exposition internationale de blanc et noir qui s'est tenue à Paris pour la première fois, du 15 mars au 30 avril 1885. Jamais distinction ne fut mieux méritée; elle est d'autant plus flatteuse que Paris n'en attribue que rarement aux artistes de Province.

Il est donc bien entendu maintenant que M. Appian n'est plus seulement pour la Province, pour Lyon, le maître du fusain, mais encore pour Paris, le roi de ce genre où brillent cependant au premier rang : Allongé, Karl, Robert et Lalanne.

mur qui soutient la grande route se développant le long de la balme, forme pour ainsi dire rempart et contient les eaux impatientes du grand fleuve toujours menaçant. Plus haut, au-dessus du chemin, des masses rocheuses et quelques arbres chétifs et malingres ferment le tableau. Et puis c'est tout, pas autre chose. Mais dans ces eaux, ces terrains, ce ciel, quel éclat de tons, quelle magnifique distribution de lumière! Enfin quel accent, quelle vigueur, quelle vérité, quelle *maestria* dans cette œuvre qui peut être considérée comme une des meilleures du maître.

A cette eau-forte nous en joignons une autre, bien petite, mais bien fine et bien attrayante dans sa simplicité. C'est la vue d'un mince étang près de Groslée, près du Rhône à Meyrieu, sur le bord d'une route qu'il anime. Dans le lointain surgissent des bouquets d'arbres d'où se détachent la maigre silhouette de quelques peupliers.

FÉLIX DESVERNAY.





PIERRE MICIOL

PORTRAIT DE VIEILLARD : *Dessin.*



Nous avons publié l'année dernière dans *Lyon-Revue*, un ravissant dessin de notre collaborateur, M. Pierre Miciol. C'était, on ne l'a pas oublié, une tête d'enfant, blonde comme les blés, fraîche comme les roses, adorable, caressante, un peu mutine; rien n'était plus chaste, plus tendre, plus jeune.

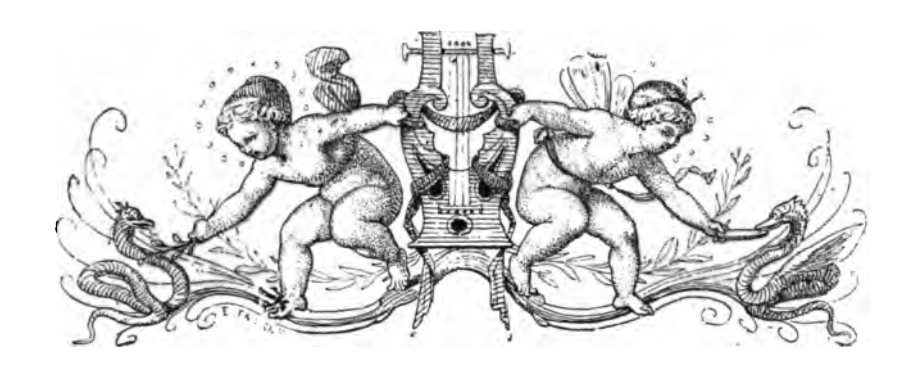
Dans cette livraison nous présentons le dessin d'un portrait de vieillard que l'artiste a exposé au Salon lyonnais de cette année, et qui n'est pas moins recommandable. Cette tête est sincèrement belle. Dans ce vaste front est tout un monde, et ce regard calme et froid caractérise bien l'homme livré constamment aux profondes méditations.

Traitée à la Rembrandt, cette œuvre est bien celle d'un maître graveur; elle est aussi celle d'un véritable peintre.

FÉLIX DESVERNAY.



N° 415. — *Portrait de vieillard.* — Pierre Miciol.



APRÈS LA PLUIE

L'ondée a ranimé nos arbres ce matin.
Entre les verts massifs qui nous cachent la grille,
Chaque brin de gazon, chaque branche scintille ;
Tout un trésor humide a couvert le jardin.

Et toi sans te baisser, tu foules le chemin
Qui borde la pelouse, ô svelte jeune fille ;
Tu vas cueillant des fleurs, de charmille en charmille,
Et tu tiens un bouquet de roses dans ta main.

D'une beauté de plus la clarté t'environne ;
Au fond de l'avenue où le soleil frissonne,
Sur tes fins cheveux blonds un rayon a brillé,

Et, d'un reflet bleuâtre encadrant ton visage,
L'arc-en-ciel qui se dresse au milieu du feuillage
S'étend derrière toi dans l'air vague et mouillé.

ANTONY VALABRÈGUE.



NUANCE

Puisque le bleu domine au chœur
De tes juvéniles toilettes,
J'aime ce bleu dont tu complètes
L'azur intime de ton cœur.

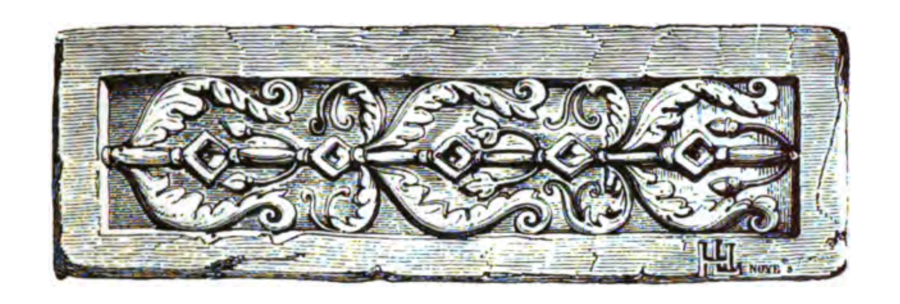
Tout est bleu dans ton âme blanche.
Comme un clair de lune éthéré,
Comme dans un vallon sacré
La frêle iris ou la pervenche;

C'est par de bleus reflets du ciel
Que tes robes sont nuancées,
Et tu vas teindre tes pensées
Au bleuissement éternel.

EMMANUEL DES ESSARTS.

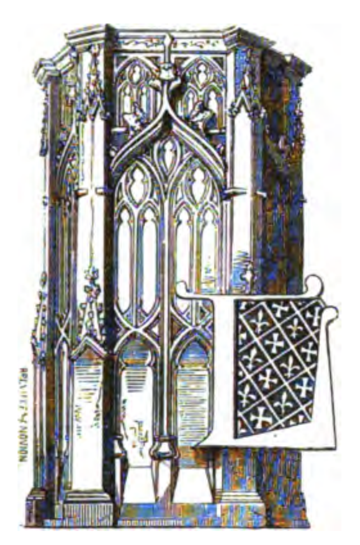



Oingt
J.M.V



OINGT

LA TOUR D'OINGT : *Eau-forte.*



A jolie eau-forte que nous donnons ici, due à la pointe de M. Irénée Morel de Voleine, fils d'un des plus érudits collaborateurs de *Lyon-Revue*, représente l'endroit même du petit bourg d'OINGT, où s'élève encore une vieille tour bien connue.

Voici quelques notes historiques et topographiques sur cette pittoresque localité. Nous les puisons dans deux ouvrages curieux et intéressants : 1° *Le fief de Prosny*, par M. Bedin — Villefranche 1862. — Prosny, château tout près d'Oingt, dépendait de sa châtellenie ; 2° *L'Atlas historique*, de M. Debombourg. Lyon 1862.

OINGT ou YOINGT, en latin *iconium*, petite ville murée du Lyonnais, qui fut baronnie, puis vicomté. Le plus ancien seigneur connu est Humfred d'Oingt, vivant en l'an 1000. Cette seigneurie passa ensuite à Antoine de Fougères qui avait épousé Marguerite, fille et héritière de Guy d'Oingt, vers 1383, puis à Pierre de Châteauneuf-Rochebonne, mari de Huguette de Fougères (1577). On

trouve ensuite comme seigneurs : Jean-Antoine Rique, en 1746, et Jean-Baptiste de Nervo, en 1779.

En 1750, M. Rique demanda des lettres de confirmation de la vicomté et baronnie d'Oingt et Theizé. On lui objecta que lui et son père étaient épiciers en détail. Il avait obtenu, le 4 juin 1746, un office de secrétaire au parlement de Dombes. — Archives du Rhône, C. 147.

Oingt, au sommet d'une montagne d'où l'on a un splendide panorama sur les vallées de l'Azergue et du Morgon, sur les montagnes du Lyonnais et sur les Alpes, conserve encore quelques restes curieux de ses antiques murailles et une église également remarquable par sa structure et sa position. Voir l'ouvrage de M. Bedin, pages 25 et suivantes — puis sur les seigneurs d'Oingt, pages 29 et 47.

Ajoutons à ces renseignements que cette ville a donné son nom à Marguerite d'Oingt, prieure de Poleteins, dont les œuvres forment à peu près l'unique monument qui soit resté de la langue populaire dans la province du Lyonnais, à la fin du XIIIe siècle.

Elles ont été publiées, avec une introduction de M. Guigue, par notre collaborateur M. E. Philipon, d'après le manuscrit inédit et unique que possède la Bibliothèque de Grenoble.



Directeur-Gérant : Félix DESVERNAY.

Impr. A. Waltener et Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon.



L'ORAGE

SOUVENIR DU SALON DE 1880

A. P. — A. COT.

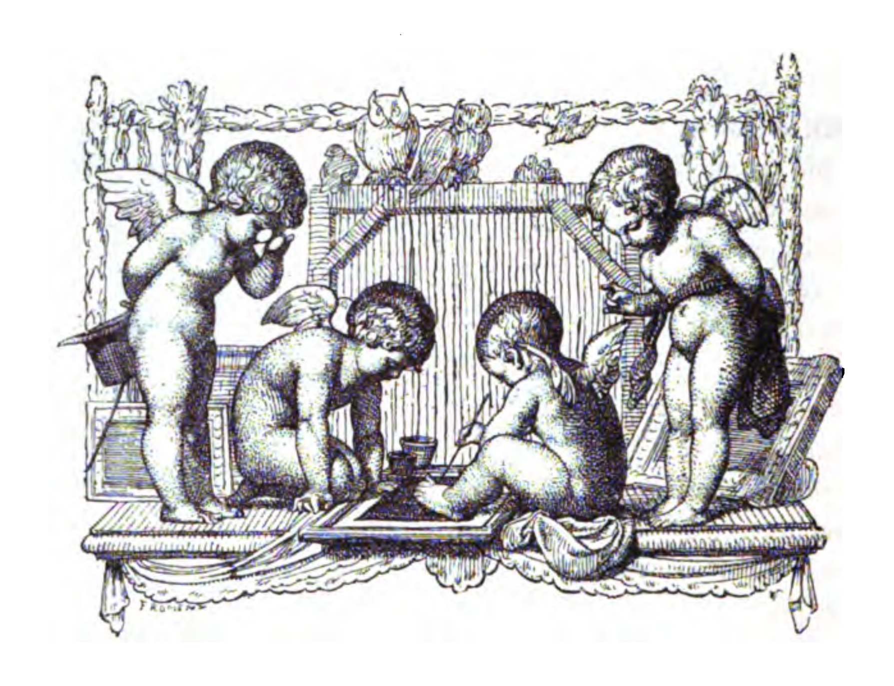
La jeunesse toujours inspira le génie.
Ces beaux adolescents, perdus dans les grands bois,
Nous apportent l'écho des baisers d'autrefois :
C'est Daphnis *et* Chloé, *c'est* Paul *et* Virginie.

Ils marchent enlacés, — ô divine harmonie!
Tous deux ont le front pur; et les esprits bourgeois,
Qui n'aiment que la prose et les sujets grivois,
Ne comprendront jamais cette grâce infinie.

La foudre se rapproche et l'eau tombe à torrents ;
Le doux soleil a fui ces sveltes ignorants,
Que l'amour, invisible, accompagne sans trève,

Couple adorable et chaste, aux pieds nus si légers,
De l'ouragan terrible affrontant les dangers,
Sur les plus fiers sommets va poursuivre ton rêve!

ALEXANDRE PIEDAGNEL.



LES LYONNAIS

AU

Salon de Paris de 1885



E Salon de 1885 aura été marqué par de grands efforts, qui tous n'ont pas également abouti. C'est le Salon des toiles immenses, des œuvres décoratives qui pourraient à peine trouver place dans les galeries d'un palais ; un musée de province serait fort embarrassé pour loger commodément les vastes compositions de MM. Clairin et Benjamin Constant, le tryptique de M. Louis Béroud, et le *Martyre de Saint Denis*, de M. Bonnat, destiné au Panthéon.

Pour le reste, l'exposition des Beaux-arts présente comme

d'habitude un vaste pêle-mêle ; elle témoigne d'une grande anarchie intellectuelle ; c'est un éparpillement considérable et dans tous les sens. Quel est le genre qui domine, quels sont les maîtres qui s'imposent à la nouvelle génération ? On ne saurait répondre à ces questions. On aperçoit, çà et là, quelque grande chute, par exemple, celle de Carolus Duran. Les artistes de second et de troisième ordre s'agitent, se poussent par rangs pressés, cherchant à appeler l'attention, à flatter le public en lui offrant quelque sujet à la mode. Et il faut passer à côté de deux mille quatre cent tableaux, pour arriver à donner un jugement d'ensemble sur notre mouvement artistique. On aimerait à trouver la besogne simplifiée, et on serait heureux d'échapper à cette incroyable surabondance de production.

Au milieu de la confusion de nos Salons annuels il y a, en définitive, un certain plaisir à se renfermer dans un cadre limité, et à se séparer de la multitude des exposants pour s'attacher plus intimement à un groupe d'artistes.

Suivre les peintres et les sculpteurs de la région lyonnaise, retrouver à Paris ceux qui ont déjà fait apprécier leurs œuvres aux expositions de Lyon, voilà une tâche qui, à bien des points de vue, vaut mieux qu'un compte rendu général. Je vais m'acquitter de cette étude, sans m'attarder à trop de noms, sans toucher de trop près à aucune question d'art. Je me propose avant tout de conduire le public de *Lyon-Revue* devant des artistes dont le talent lui est familier, tout en tenant compte des débuts qui promettent et des tentatives indépendantes.

***

Si M. Puvis de Chavannes était représenté, cette année, par une composition pareille à celle qu'il a exposée l'an dernier, Lyon serait en droit de revendiquer une des œuvres capitales du Salon. Il n'est pas équitable, évidemment, de réclamer du maître, à chaque

exposition, une de ces fresques qui composent aux yeux des artistes une création si originale et une reconstitution si personnelle.

M. Puvis de Chavannes devait-il s'abstenir d'exposer? devait-il envoyer un morceau détaché d'une grande scène, quelques personnages isolés, comme il a fait plusieurs fois? Il s'est décidé à nous offrir une composition de petite dimension, une réduction absolument complète, *l'Automne*. C'est une variante du sujet qui appartient au musée de Lyon; on aurait tort de voir dans ce tableau une répétition; ce n'est pas non plus une esquisse; le maître a repris une idée qui lui plaisait, et lui a donné une forme accomplie.

Imaginez l'automne antique représenté par un primitif italien; M. Puvis de Chavannes est quelquefois Luini, quelquefois Poussin; mais il ne recherche pas l'animation que ce dernier a portée dans certaines de ses bacchanales. On croirait voir une peinture pompeïenne dans sa rigidité et ses tons adoucis; sans doute ces créatures en robe claire, ou demi-nues, qui cueillent des grappes de raisin, sont quelque peu des personnages de rêve, des fantômes exquis de vision poétique; mais nous savons tous qu'il ne faut pas juger M. Puvis de Chavannes comme nous ferions d'un autre peintre. L'auteur de la décoration murale du Panthéon et du *Bois-Sacré*, destiné au Palais Saint-Pierre, s'est placé à une extrémité de la peinture contemporaine. Il faut passer pour le comprendre par une certaine initiation, et connaître non-seulement l'histoire de l'art, mais encore celle de l'archéologie. N'importe, nous trouvons en lui un large et profond sentiment, l'amour idéal, l'élévation que possédait Victor de Laprade, je ne sais quel mysticisme qu'on rencontre chez certaines individualités lyonnaises.

M. Puvis de Chavannes est peut-être fait pour être jugé hors du Salon; il vaut mieux revoir ses œuvres dans un monument qui lui appartient. J'aimerais à visiter une exposition qui lui serait consacrée en entier; on y retrouverait une sorte de féerie poétique, presque classique, un peu élyséenne. Cette exposition aurait sa

magie, pour ainsi dire; ne l'oublions pas, M. Puvis de Chavannes n'est pas de notre temps; c'est un homme d'un autre âge, il passe parmi nous comme une sorte de Virgile ou de Dante, revenu d'un monde mystérieux, en tenant un rameau d'or à la main.

* * *

La nature morte que M. Vollon a intitulée *Cruche de Marseille*, fait l'admiration de bien des artistes, et obtient le même succès que le fameux *Potiron* exposé, il y a quelques années. C'est un des plus beaux morceaux de peinture du Salon.

Cette cruche réunit toutes les qualités qu'un peintre peut donner dans un tableau à une humble poterie ; elle a l'éclat, la coloration, la lumière vive que peut offrir aux yeux une cruche sortant du four d'un potier marseillais. A côté, un bassin de cuivre reluit d'une belle couleur d'or ; un flacon, frappé d'un reflet, complète cette composition. Cette nature morte pourrait rivaliser avec les meilleures peintures du même genre de l'école flamande ou de l'école hollandaise. Le *Portrait de Balthazar Camacho, guitarero aragonais* est aussi une peinture robuste, aux empâtements solides et digne en tous points du peintre.

M. James Bertrand expose une étude de femme, légère et toute idéale, qui, par le sentiment poétique, se rapproche des compositions de M. Puvis de Chavannes et de Henner. L'expression est cependant plus frêle et moins résistante. Cette étude a pour titre, *Jeunesse;* la *Frileuse*, du même artiste, est une élégante peinture.

Comme peintre d'idylle villageoise, M. Aimé Perret évoque, cette année, une sorte de parallèle avec le regretté Bastien-Lepage. On peut comparer le *Printemps de la vie* à l'*Amour au village*. La composition de M. Aimé Perret est excellente ; les deux jeunes gens qui font résonner leur baiser, à pleine bouche, sentent déborder en eux la jeunesse et l'amour. Bastien-Lepage précise moins : la scène est chez lui plus contenue et plus vague ; il ne

veut pas indiquer chaque geste et chaque mouvement; les visiteurs du Salon n'en aimeront pas moins le tableau de M. Aimé Perret pour le charme qui s'en échappe. Les gens du métier apprécieront les fonds gris du tableau, la ligne indécise formée par les maisons du village, dont les vitres sont illuminées par le soleil couchant C'est un effet délicat et juste, dans la manière de M. Cazin.

*
* *

J'aime peu les trois épisodes historiques peints par M. Béroud. dans une lumière jaune et avec un nombre infini de personnages qui déroutent le regard. Que d'artifices je remarque dans cette triple composition! Il me serait plus agréable de retrouver Henri de Valois et le doge de Venise dans un cadre moins prétentieux, et dont la juste mesure conviendrait mieux au talent que peut avoir M. Béroud. M. José Frappa, lui, n'est point sorti des limites qui lui conviennent; en homme d'esprit il nous a offert une scène de genre finement traitée; il nous montre dans le lit conjugal un couple mal assorti. Monsieur dort déjà; Madame a l'air de se plaindre de ce sommeil; on rit du contraste, on trouve la scène piquante et je suppose que M. Frappa ne demande pas davantage.

Quand on recherche la sincérité, l'amour de la réalité et de la nature, il faut se contenter avec les paysagistes. L'admirable campagne des environs de Lyon, les montagnes de la Haute-Loire, les coteaux et les pâturages de la Bresse, les bords du Rhône et de la Saône gardent aux peintres bien des inspirations fécondes. Certains sites ont leurs paysagistes attitrés; d'autres attendent encore qu'on nous fasse connaître leur grâce et leur richesse. Il y a là un domaine inépuisable où un jeune peintre peut toujours trouver du nouveau.

En tête des paysagistes lyonnais, on retrouve M. Appian. L'habile maître du fusain et du pinceau sait mieux que tout autre nous conduire sur les routes du Rhône ou de l'Isère; il a retracé

des coins charmants, au bord des étangs et des rivières; il excelle à saisir les nuances fugitives des crépuscules ou de l'aube. Voyez son ***Matin à l'aube, dans une carrière abandonnée;*** M. Appian sait reproduire, minute par minute, la marche lente du jour. Son ciel est vaporeux, mais non indécis; il sait faire vivre chaque touffe d'herbe, chaque pierre. C'est une charmante évocation de la nature poétique, sentie par un esprit distingué, qui poursuit l'expression jusqu'au bout et qui n'abandonne rien au hasard.

M. Beauverie aime aussi à rendre les brumes matinales et les effets du soir; sa *Vallée d'Amby*, est caressée par les derniers rayons; la note est légère et d'une exquise vérité. La *Herse* est une peinture robuste, animée d'un sentiment digne de Millet. Que de charmants tableaux du même genre on doit à M. Beauverie! J'ai gardé un souvenir vivant de quelques unes de ces pages si variées qu'anime avant tout l'amour de la nature: scènes rustiques, travaux agricoles, croquis de prairies et de pâturages. M. Beauverie nous a présenté sous mille aspects la vie des champs.

A côté de ces paysagistes, je citerai encore M. Noirot, qui envoie de Roanne une étude des bords de la Loire, la *Vernière;* M. Stengelin qui étudie les dunes en Hollande, M. G. Allemand chez qui je voudrais plus de vivacité, et dont les deux paysages, sont d'une facture un peu lourde ; M. Balouzet, M. Lortet...

***

Il serait facile de trouver plus d'une affinité chez quelques-uns des peintres que j'ai signalés. J'aimerais à noter chez eux, jusqu'à un certain point, les influences régionales et à reconstituer ainsi, par ses côtés indépendants et vigoureux, l'école lyonnaise.

Dans ces derniers temps, on a étudié les poètes du pays natal; un paysagiste a tout à gagner à demeurer fidèle aux sites de la contrée qui lui a donné le jour et à laisser revivre l'empreinte de son pays dans ses œuvres. Dans d'autres genres, on entrevoit aussi cette

note locale, et il faut considérer cette influence si personnelle et si persistante comme un don véritablement précieux.

Je reviens à quelques peintres que je ne veux pas oublier; M. Laboulaye est de ceux-là; il a retracé plus d'une scène villageoise où revit la Bresse; son *Chapelet* est une peinture touchante et sentimentale. La *Mauvaise nouvelle* de M. Beyle nous offre une scène douloureuse observée par l'artiste chez les pêcheurs de la Manche. M. Marius Roy aime les épisodes militaires; *Avant le duel* est une composition spirituelle et une jolie peinture. Le sujet a été traité plus d'une fois; il est renouvelé par l'étude des types, M. Antoine Tollet expose un portrait de femme élégant et large; M. Alexandre Hirsch est représenté par un bon portrait et par le *Porteur de dépêches à Tétuan;* M. Mazeran par le portrait du *Général Arnoux;* M. Robin par un tableau de chevalet : *Intérieur Bourguignon*, beau de couleur ; M. Condamin par une composition touchante : *Rêverie;* MM. Jean-Antoine et Frank Bail par *la Veille du concours* et *la Leçon de violon*, deux toiles bien observées; M. Joseph Bail par *Bibelots*, traité avec une véritable adresse. Citons encore M. Bouchard avec sa *Maraudeuse;* M. Dupuis avec sa *Daphné;* M. Jenoudet avec sa *Judith;* enfin Joannon-Navier avec son *Ève*.

Signalons encore et surtout, de très belles peintures de fleurs : *Les Rosiers du vieux parc et les Fruits* de M. Maisiat; *la Fête de Grand-Maman* de M. Lays..... mais donnons une mention spéciale — la plus belle — aux deux aquarelles de M. Rivoire, deux merveilles.

***

Il faut reconnaître, en résumé, que les peintres lyonnais et ceux des départements qui avoisinent le Rhône sont bien représentés au Salon. Je ne veux pas m'écarter trop, et toucher aux peintres de la Franche-Comté, à Français, à Alexandre Rapin et à quelques

autres, ni me rapprocher du Midi, pour signaler les peintres du Dauphiné, Fantin-Latour, Louis Deschamps, Layraud, etc. Je cherche encore, au Palais des Champs-Elysées, les tableaux qui peuvent intéresser le public de Lyon. Voici un artiste, M. Carteron, qui s'est inspiré du sonnet de Joséphin Soulary, les *Deux Cortèges.* A mon sens, M. Carteron a traduit faiblement le poète, il n'a point rendu toutes les finesses de l'antithèse humaine, dont il a voulu s'inspirer, et sa peinture est commune et banale.

Parmi les dessins on remarque plusieurs œuvres des peintres que j'ai déjà cités, des croquis de la forêt de Fontainebleau, par M. Paul Flandrin et la *Matinée de mai* de M. Alexandre Séon. M. Eugène Froment, — l'illustrateur à qui *Lyon-Revue* doit l'encadrement et l'ornementation de tant de pages, — expose dans la section de gravures, la *Danse et la Révolte des Muses;* ce sont deux gracieuses compositions antiques, qu'on ne serait point surpris de rencontrer dans une édition d'André Chénier.

***

Malgré l'envahissement du genre, malgré des recherches quelquefois douteuses, la sculpture fait la gloire de nos expositions. Cette année, on s'arrête avec admiration devant la statue de la duchesse d'Orléans, de M. Chapu, et devant le *Souvenir* de M. Mercié ; on discute avec ardeur la fière et fougueuse composition que M. Dalou intitule le *Triomphe de Silène*, et qui fait penser aux bacchanales de Jordaens.

M. Gaudez expose un groupe expressif et vigoureux : *L'Enfant prodigue* et une charmante statue de Lulli enfant ; M. de Gravillon nous montre le buste de l'abbé Hyvrier ; M. Etienne Pagny ceux du docteur Lortet et de Tabareau ; M. Bailly, celui du peintre de fleurs, Saint-Jean ; la *Musique* et la *Judith* de M. Pierre Aubert sont des œuvres sérieuses ; la *Bacchante* de M. Cozlin est une figure intéressante. Voilà pour les statuaires lyonnais. Je voudrais men-

tionner un plus grand nombre de noms et m'arrêter à quelques œuvres essentielles ; je constate ici une infériorité bien visible. Quelques statuaires connus n'exposent pas, il est vrai, et il faut tenir compte de leur absence. Mais à tout prendre, il y a, de ce côté, un effort à tenter, un réveil à attendre. Les expositions de Lyon sont plus riches d'habitude, et l'art de faire vivre la pierre et le marbre y a souvent brillé au même rang que la peinture.

La seconde ville de France n'a-t-elle pas quelques grands travaux à terminer ? Ne doit-elle pas faire appel aux sculpteurs et aux architectes ? Quoiqu'il en soit, il faut souhaiter que le prochain salon nous montre la statuaire représentée par des œuvres plus importantes et par quelques compositions monumentales.

Antony VALABRÈGUE.

Nous sommes heureux de signaler, parmi les récompenses du Salon de Paris, une mention honorable décernée à M. Stengelin, le paysagiste lyonnais, et une autre mention décernée à M. Despierre, architecte à Lyon, pour sa restauration du château de Cornod, exposés par cet artiste et exécutée de concert avec le regretté M. Feuga





DAPHNIS ET CHLOÉ

PANNEAUX DÉCORATIFS DE M. CLAUDIUS BARRIOT



L'ANTIQUITÉ ne nous a rien laissé de plus frais et de plus délicat que la jolie pastorale de Longus : Daphnis et Chloé. Rien ne peut lui être comparé, si ce n'est, dans les temps anciens, l'idylle primitive de ***Nausicaa***, et dans les temps modernes, ***Paul et Virginie***, qui semble par instant n'être qu'une traduction chrétienne du roman païen.

Cette églogue si naïve dans son action, que relèvent seulement quelques scènes romanesques et mythologiques, mais si fleurie, si animée dans les délicieux tableaux descriptifs dont elle abonde, a tenté le pinceau de bien des peintres.

On sait avec quelle grâce et quelle expression d'amour pudique et innocent Prud'hon a dessiné quelques épisodes de cette bucolique toujours vraie et éternellement jeune ; tout le monde se souvient de l'admirable scène du bain de ce maître.

Il y a bien aussi de la grâce idéale, et je ne sais quelle délicatesse chaste dans les dessins si purs de ligne et qui donnent l'illusion de

magnifiques bas-reliefs arrachés aux murs d'une ville grecque, de Léopold Burthe, un digne élève d'Amaury-Duval, qui illustrent la magnifique édition de Daphnis et Chloé, publiée en 1862 par le libraire artiste et fin lettré, M. Hetzel.

Un des plus hardis coloristes de notre école lyonnaise, M. Claudius Barriot, renonçant pour une fois à sa fougue habituelle et s'abandonnant sans doute à l'inspiration naïve et quelque peu maniérée de ses devanciers a voulu à son tour retracer, comme il les avait entrevues et les comprenait, ces deux si suaves et si poétiques figures que nous a léguées l'antiquité.

Sur deux grands panneaux décoratifs exécutés pour le salon d'un des magistrats les plus éminents de notre ville, M. Devienne, l'artiste a représenté Daphnis puisant de l'eau à une fontaine, et en regard Chloé offrant une corbeille de fruits au dieu Pan.

Daphnis est dessiné de main de maître. Il y a dans ce corps qui s'incline légèrement une pureté de lignes, une délicatesse de contours qu'il faut louer sans réserves. Sous ces traits fermes et solides on pressent une nature saine, immaculée, que la civilisation n'a pas encore déformée. La physionomie est calme, sereine, mais aussi attentive ; on voit bien qu'elle n'a jamais encore été ravagée par la passion. C'est l'ingénuité dans toute sa fleur.

Chloé est tout simplement une chose adorable! L'œil prend plaisir à contempler ces formes charmantes que le vêtement à plis sobres et discrets laisse seulement deviner. Ce profil noyé, perdu pour ainsi dire, ce cou aux attaches si élégantes sur lequel viennent se répandre les ondes d'or d'une chevelure luxuriante, ces bras si blancs, si finement modelés et qui par un mouvement si naturel s'élèvent, ainsi qu'une prière, pour porter leur offrande au dieu protecteur des bergers, qui dans sa gaîne de pierre semble sourire au don qu'on lui fait, tout jusqu'aux moindres détails concourt à donner à cette composition, aux nuances reposées et baignée



Daphnis : Panneau décoratif. — Claudius Barriot.

Chloé : Panneau décoratif. — Claudius Barriot.

d'azur, le caractère d'une véritable symphonie — symphonie de la couleur, comme aussi symphonie de la jeunesse.

Ces deux adolescents enfin, dans leur rustique simplicité, dans la pureté de leurs formes juvéniles, la candeur et le calme du visage sont bien tels que nous les avons aperçus à travers la narration un peu distraite du bon Amyot.

« Adonc, dit-il, toutes choses faisant bien leur devoir de s'égayer à la saison nouvelle, eux aussi, tendres, jeunes d'âge, se mirent à imiter ce qu'ils entendaient et voyaient. Car entendant chanter les oiseaux, ils chantaient; voyant bondir les agneaux, ils sautaient à l'envi; et, comme les abeilles, allaient cueillant des fleurs dont ils jetaient les unes dans leur sein, et des autres arrangeaient des chapelets pour les nymphes; et toujours se tenaient ensemble, toute besogne faisaient en commun, paissant leurs troupeaux l'un près de l'autre. »

N'est-ce pas dans toute sa fleur l'aube de la vie? mais que de tableaux dans ces quelques lignes! Il y aurait là de quoi décorer tout un Salon; voire même, si l'on y tenait, tous les murs blancs et nus de ces grandes casernes que nous appelons des Groupes scolaires.

Décidemment Gœthe avait bien raison, c'est un monde que ce petit poème; il est si beau, ajoutait-il, que l'on ne peut garder, dans le temps misérable où nous vivons, l'impression intérieure qu'il nous donne, et chaque fois qu'on le relit, on éprouve toujours une surprise nouvelle. Il y règne le jour le plus limpide; on croit ne voir partout que des tableaux d'Herculanum, et ces tableaux réagissant à leur tour sur les pages du livre viennent en aide à notre imagination pour la lecture.

Félix DESVERNAY.





ENCORE Mlle DU PARC

MARQUISE PAR-CI, MARQUISE PAR-LA

RÉPLIQUE A M. A. BALUFFE

Monsieur,



Si j'étais sûr que la polémique que vous avez soulevée à propos d'un des prénoms de Mlle du Parc pût encore intéresser nos Lecteurs, je n'hésiterais pas à rentrer en lice avec vous, d'autant plus que vous m'y conviez en estimant que c'est moins à vous qu'à moi de répondre aux questions qui vous ont été adressées par *le Moliériste*.

Mais les articles que vous venez de publier dans les deux derniers numéros (avril et mai) de cet intéressant Recueil ont telle-

ment élargi le débat, que je me crois excusable de vous suivre dans les nouveaux développements que vous lui avez donnés.

Je le ferai avec toute la courtoisie dont vous m'avez donné l'exemple. Je n'ai plus d'ailleurs de motif pour recourir à des vivacités de style, n'ayant plus l'excuse de la *peur de m'être trompé*.

Ce n'est pas cependant que je ne me sente quelque peu humilié de vous voir, pour les besoins de votre thèse, m'opposer mon propre langage.

Sans doute j'ai bien pu dire que la découverte de l'acte de naissance de Mlle du Parc trancherait péremptoirement la question. Mais de ce que la discussion n'aurait pu s'engager, en résulte-t-il qu'elle ne doive jamais finir ?

Quant à l'explication que j'ai donnée de la substitution du nom de *Marguerite* à celui de *Marquise*, dans l'acte de baptême du 16 octobre 1659, est-elle aussi hasardée que vous le dites?

C'est le seul acte dans lequel le prénom de Marguerite ait été donné à Mlle du Parc, et, je suis autorisé à le dire, hors de sa présence. Dans tous les autres actes trouvés à Lyon et à Paris et intervenus de 1653 à 1668, soit dans des études de notaires, soit dans des sacristies, elle a été dénommée, ou elle a signé *Marquise Thérèse de Gorle*. Puisque sur les registres des paroisses de Lyon, comme sur ceux de Saint-Eustache et de Saint-Roch à Paris, c'est le prénom de *Marquise* que prend constamment Mlle du Parc, ou qui lui est constamment donné, il y a bien un motif pour que l'officiant de Saint-Germain-l'Auxerrois l'ait prénommée *Marguerite*. Quel est ce motif? Je n'ai pas dit que c'était Mlle du Parc qui avait trouvé choquant de porter, en cette circonstance, le prénom de Marquise. J'ai prêté au contraire cette pensée au rédacteur de l'acte, lequel a jugé aussi bien à propos de supprimer le surnom de du Parc que de défigurer le prénom de Marquise, en y substituant celui qui s'en rapproche le plus.

Vous criez à l'invraisemblance!

Eh bien! veuillez prendre la peine de lire avec attention cet acte de

naissance et je vais vous dire tout ce que j'y découvre après l'avoir de nouveau bien examiné.

Il est l'œuvre d'un prêtre intolérant ou sottement imbu de préjugés aristocratiques. Scandalisé de voir un comte de Lyon et la fille d'un maréchal de France tenir sur les fonds baptismaux l'enfant d'un comédien et d'une comédienne, le rédacteur de l'acte n'a pas osé refuser son ministère à des personnages de si haute lignée, mais il l'a rempli d'une façon dédaigneuse pour les père et mère de l'enfant, sans offusquer ses parrain et marraine. Et nous pouvons suivre les idées qui ont inspiré sa rédaction. D'abord, s'est-il dit, je ne mentionne pas le nom de *du Parc* parce que cette dénomination a un parfum de noblesse, et puis..... ce n'est qu'un surnom. Quant au prénom de *Marquise*, c'est un scandale de prostituer ainsi ce beau nom qui ne doit se donner qu'à des personnes de qualité; je le remplace par celui de Marguerite. Reste le nom de famille de Mlle du Parc. Je pourrais bien l'écrire en un seul mot. Mais que la particule *de* fasse corps avec le nom ou qu'elle en soit séparée, elle me choque tout autant; j'écris *Gorle* tout court. Et ainsi fut fait. Voilà comment et pourquoi il a changé un des prénoms de Mlle du Parc et mutilé son nom de famille. Il est bien regrettable que Jal, qui nous a transmis le texte de cet acte dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, ne nous ait pas fait connaître le nom du prêtre qui l'a rédigé.

Mais, dites-vous encore, du Parc s'appelait Berthelot et souvent il figure, dans des actes, sous le nom de Réné du Parc. Pourquoi le nom de Marquise n'aurait-il pas la même provenance que celui de du Parc, une provenance de fantaisie?

Votre argument n'est que spécieux, car il manque de base.

Encore au XVIe et au XVIIe siècles, dans les actes de l'état civil, les personnes étaient désignées surtout par leur prénom. Nous trouvons cet usage en vigueur dans les diverses paroisses de Lyon jusqu'au commencement du XVIIIe siècle (1). Le nom de famille était

(1) Les Tables des Registres paroissiaux dressées dans l'ordre alphabétique

moins respecté que le prénom. Assez volontiers celui-là était omis ou modifié. C'est ainsi que vous trouvez toujours Réné avec Berthelot ou avec du Parc et Marquise Thérèse avec du Parc ou avec de Gorle. Et la cédule de 1387, que vous signalez vous-même (V. le *Moliériste*, nº 73, p. 13), est une autre preuve de ce que j'avance. Toutes les femmes dont il y est parlé n'y sont désignées que par leur prénom.

C'est même cet usage qui m'a permis de trouver rapidement, dans les registres des anciennes paroisses de Lyon un assez grand nombre de *Marquise*, les tables de chaque volume ayant été dressées en suivant l'ordre alphabétique de la lettre initiale des prénoms.

Aussi, je reconnais que je vous avais bien à tort fourni moi-même un argument en écrivant en 1866 (1): « quoiqu'il fut le sien ce prénom de *Marquise* n'était cependant pas commun. » Je n'en puis dire autant après les recherches que votre critique a occasionnées. Ce prénom de *Marquise* était au contraire assez répandu à Lyon.

Je n'ai parcouru que les registres de la paroisse Saint-Nizier de 1614 à 1646, et j'y ai trouvé des *Marquise* d'Andret, *Marquise* Pochat, *Marquise* Fagot, *Marquise* Trie, *Marquise* Monet, *Marquise* Dufresse, *Marquise* Carquilliat, *Marquise* Lalouete, *Marquise* Escudier, *Marquise* Fleur et *Marquise* Payolle. J'ai relevé, en passant, à la date de 1632 sur les registres de la paroisse Notre-Dame de la Guillotière, une *Marquise* Sever et une *Marquise* Goubelet. Ailleurs est baptisée une « *Marquise* fille de Jean de la Roche, conseiller avocat du Roy, esleu en l'eslection de Lyon. » Je me suis arrêté dans mes recherches, de peur d'en arriver à établir que ce pré-

---

des noms de Famille ne partent à Saint-Nizier que de 1713; à Saint-Vincent que de 1706; à Notre-Dame de la Platière que de 1728; à Sainte-Croix que de 1766. Ces exemples suffisent. Les Tables des Registres des *Nommés* ou rôles d'impôt étaient faites de la même manière au XVIe siècle à Lyon. Mais cette méthode fut abandonnée par le Consulat plus tôt que par le Clergé.

(1) Lettre à M. Eud. Soulié, à la suite de *Molière et sa troupe* par M. Soulié. Lyon, 1866, p. 33.

nom, que je croyais rare, était au contraire, au XVII[e] siècle, à Lyon du moins, un des plus communs.

Vous présentez, par exemple, des initiales B. A. T. une interprétation fort ingénieuse que je me garderai bien de contredire. Elle confirme la note écrite de la main de Conrart en marge de la pièce de Corneille. Mais, encore une fois, parce que Corneille a adressé ces vers à madame la Marquise de Beauté Au Théâtre, parce que Conrart prétend que cette comédienne était nommée la du Parc, autrement la Marquise, cela prouve-t-il que *Marquise* a été un surnom? Quant à l'argument que vous tirez de la présence de l'article *La* devant le mot Marquise, veuillez remarquer que cet article précède également le nom de du Parc. Ce sont donc là deux exemples malheureusement trop communs d'une locution triviale.

Toutefois, il faut bien l'avouer, nous discutons en ce moment sur la foi de données bien vagues et même contradictoires.

Toutes les copies de cette pièce de vers ne sont pas conformes.

Conrart qui était contemporain de Corneille puisqu'il n'est mort qu'en 1675, neuf années avant notre grand poète, donne pour titre à cette pièce: *Sur le départ d'Iris*, et dans ses manuscrits, elle commence par ces vers : (2)

Allez charmante Iris, allez en d'autres lieux,

Il m'est impossible d'y voir le nom de Marquise sans majuscule et sans apparence de prénom.

Mais ce qui augmente la confusion, c'est que cette même pièce imprimée en 1660, deux ans après sa composition qui serait de 1658, l'a été sous cet autre titre: *Sur le départ de M[lle] la Marquise de C. A. B.* (3) ; autre énigme restée obscure.

De telle sorte qu'il serait bien possible que Conrart se soit trompé

---

(1) Corneille. Édition de M. Marty-Laveaux t. X, p. 142, en note.
(2) Ibidem p. 141.

et que ces vers de Corneille n'aient jamais été faits pour la fort belle comédienne du Parc.

Voilà cependant à quoi tiennent les obscurités de l'histoire ! Un annotateur a prétendu rendre plus transparente la désignation d'une personne et il n'a réussi qu'à faire discuter son prénom.

Mais aussi pourquoi discuter une opinion si peu contestable ?

Pour arriver à dire : « Les galanteries de Thérèse du Parc sont célèbres. Elle était bien *Marquise par là* ».

Vous oubliez donc qu'elle était déjà *Marquise* le 19 février 1653. Et, elle n'avait pas alors 20 ans !

Eh bien ! admettons qu'elle a été deux fois *Marquise*, vérité en prose, fantaisie en vers ; un jeu de mots sur son prénom !

Je n'ai pas trouvé l'occasion de placer, même en note, une réponse à votre question sur la date des représentations données par Molière et sa troupe, à Vienne.

Vos renseignements personnels vous permettent d'affirmer que les dates de septembre 1654 et de mars 1655, que j'ai indiquées, sont les moins probables de toutes celles qui, de 1643 à 1658, peuvent être mises en discussion.

Voici mes autorités :

Les registres de l'Hôtel-Dieu de Vienne ne font mention de deniers reçus de comédiens qu'en septembre 1654, en 1655 sans indication de mois et en septembre 1656.

D'autre part, les registres de l'Hôtel de Ville et police de Vienne ne contiennent que trois délibérations relatives à des représentations données par des comédiens. Elles se placent aux dates des 25 et 26 septembre 1654 et du 28 août 1656.

Ainsi, il n'y a donc eu de troupes de comédiens, à Vienne, qu'en septembre 1654, en 1655 et en août 1656.

Nous savons, par le contrat et par l'acte de mariage de Mlle de Gorle avec Réné Berthelot, que Molière et sa troupe se trouvaient

à Lyon les 19 et 23 février 1653; et par deux actes de baptême de mars 1654 que Mlle du Parc s'y trouvait encore à cette époque, probablement avec ses camarades. Il est reconnu que cette troupe quitta Lyon pour se rendre aux États généraux de Languedoc qui devaient s'ouvrir, à Montpellier, le 7 décembre 1654; que J. Béjard, qui faisait partie de la troupe, revint avec elle de Montpellier après la tenue des Etats, puisqu'il acheva à Lyon, à son retour dans cette ville, la composition de son RECUEIL DES TITRES, etc. L'acte de mariage de Foulle Martin et d'Anne Reynis, du 29 avril 1655, établit d'autre part que Molière était à Lyon au printemps de cette année. Il en partit de nouveau pour être, le 4 novembre 1655, aux Etats généraux qui devaient se tenir à Pezenas. Cette session a pris fin le 22 février 1656. Il est donc certain que Molière et sa troupe ont pu jouer à Vienne en 1654 et en 1655, soit qu'ils y aient fait une excursion pendant leur séjour à Lyon, soit qu'ils s'y soient arrêtés en partant de cette ville pour aller aux États de Languedoc en 1654 et 1655, soit qu'ils s'y soient arrêtés en revenant de Montpellier en 1655 (1).

Je ne connais pour mon compte aucune trace d'un séjour de Molière en 1656 à Lyon. Et il résulte de la délibération des Échevins de Vienne que les comédiens qui ont joué dans cette ville, en août 1656, ne sont pas les mêmes que ceux qui y ont joué CY DEVANT.

Nous retrouvons bien la troupe de Molière à Lyon, en mai 1657. Mais Chorier, dans sa vie de P. de Boissat, raconte un incident auquel donna lieu une représentation de Molière à Vienne. L'affaire fut arrangée, dit-il, grâce à l'intervention de Georges de Musy, président de la Cour des Aides (2). Or, ce personnage est mort le 3 janvier 1657 (3).

---

(1) V. *Les Orig. du Théâtre de Lyon, passim* et documents I, II, et V.

(2) V. *Lyon Revue*, nº du 31 mai 1883.

(3) V. *Bulletin de la Soc. d'hist. et d'archéologie de la Drôme*, 72e livraison, janvier 1855, p. 55, en note.

Si les dates de 1657 et années suivantes ne sont pas possibles;

Si celle de 1656 ne peut être acceptée ;

Si Molière n'est pas venu à Lyon, comme cela est certain, avant la fin de 1653, puisqu'on le suit dans ses pérégrinations à travers les provinces depuis son départ de Paris jusqu'à cette dernière époque :

Veuillez prendre la peine de conclure.

C. BROUCHOUD.





Nos peintres lyonnais

CHARLES BEAUVERIE

MALGRÉ les efforts fructueux de décentralisation tentés par bon nombre d'esprits d'élite, littérateurs et artistes ; malgré les éclatants succès obtenus sous ce rapport par plusieurs centres provinciaux, et Lyon en première ligne, il faut convenir, pour être de bonne foi, que Paris, a conservé en grande partie son immense prestige. C'est encore pour beaucoup, et justement, le foyer lumineux par excellence vers lequel tous, littérateurs, artistes, poètes, journalistes même, doivent venir tôt ou tard s'échauffer, s'enflammer au moins une fois.

On pourrait dire que ce voyage est le rêve de toute âme ardente éprise du beau, comme le pèlerinage de la Mecque est celui de tout bon musulman.

M. Charles Beauverie, nature d'artiste par excellence, devait faire ce voyage. Il l'a fait jeune encore, mais déjà bien armé et bien

préparé par de fortes études. A peine arrivé à Paris, il eut cette bonne fortune d'entrer d'emblée dans l'atelier d'un grand peintre, de Gleyre, celui qui n'eut jamais d'autre passion que celle de son art et dont on a dit qu'il n'enseigna jamais à ses élèves que le dédain des succès faciles et le culte des grandes choses.

Sous un tel maître, Beauverie, doué d'aptitudes remarquables, s'exerça aux sujets les plus variés; il apprit rapidement les lois, la science de son métier et acquit bien vite des connaissances assez étendues pour s'élever au-dessus de ces peintres qui, croyant que l'inspiration (le mot est gros) tient lieu de tout, dédaignent les règles pour ne marcher qu'à l'aventure.

Mais si Gleyre l'initia vraiment aux secrets de l'art et lui infusa ce goût, ce sentiment exquis, cette poésie qu'on retrouve dans presque toutes ses œuvres, Beauverie ne prit conseil que de lui même pour choisir sa voie.

Depuis longtemps un penchant irrésistible l'entraînait vers la nature, dont les beautés le pénétraient jusqu'à l'émotion.

Le génie des Corot, des Millet, des Rousseau, des Daubigny l'attirait invinciblement. Faire comme eux, il n'osait l'espérer, mais traduire les scènes de la campagne et toute cette grande vie des champs comme il la sentait; rendre ces attitudes naïves et grandioses de l'homme à son travail, de l'homme tenant sa herse ou conduisant sa charrue; dire les grandes gaîtés des vendanges, les fatigues silencieuses des moissons, raconter comment les vignes vierges s'accrochent aux pans des vieilles murailles, comment sur les grandes routes ou bien sur les avenues des vieux châteaux, les arbres s'arcboutent pour ainsi dire et, entrelaçant amoureusement leurs branches chargées de feuilles, forment un dais de verdure que le soleil constelle de flammes d'or et diamante en quelque sorte de ses rayons; dire surtout les douces mélancolies qui montent des vallées ombreuses, décrire, exprimer, faire comprendre le sentiment de chaque saison, de l'automne, de l'été, de l'hiver, du printemps, marquer les effets, les états si différents des différentes heures du

jour, c'était le rêve de Charles Beauverie, rêve qui allait devenir une réalité.

En effet, nul plus que Beauverie, parmi nos peintres lyonnais, n'a plus couru les champs et fait passer sur ses toiles le parfum qui s'en dégage ; nul ne les a peints avec plus d'amour, plus de grâce et de sincérité. Nous n'en voulons pour preuve que sa *Cueillette des pois à Auvers*, une fière étude ensoleillee, où il a noté scrupuleusement le paysan en quelque sorte dans sa fonction, attaché aux outils, et représenté ce tant doux et gentil pays que l'Oise lèche de ses eaux, sous son aspect si caractéristique, pays sans doute peu accidenté, mais avec ses plaines si vertes, si colorées, ses villages coquets et bien habillés, offrant un attrait auquel on ne résiste pas.

Les figures dans ce tableau sont fort belles. Elles font penser à celles que quelques-uns des maîtres dont nous parlions tout-à-l'heure ont si heureusement placées dans leurs œuvres, auxquelles elles donnent une vie si vraie, si intense. Dans la *Cueillette*, le groupe qui se trouve au premier plan, n'est-ce point l'exactitude, la réalité même ! Bien sûr, ces femmes, ces robustes campagnardes, on les a vues dans la longue plaine, occupées à leurs travaux journaliers ; on s'est arrêté devant elles, on les a contemplées et admirées.

Au second plan, les cueilleuses mêmes qui ont pour rideau, derrière elles, les hautes tiges d'un champ de blé qui se dore déjà, courbées et attentives à leur tâche ne font-elles point penser aux glaneuses de Millet ? Enfin cette plaine immense, tissée pour ainsi dire de feuilles, ces métairies, ces fermes si blanches, si gaies et qui, bornant la plaine, ferment aussi l'horizon, ne forment-elles pas le plus merveilleux cadre au plus séduisant tableau.

Beauverie a réussi à produire là une œuvre de premier ordre et qui, en donnant la véritable mesure de son talent, a établi d'une manière définitive sa réputation, consacrée d'ailleurs par la haute récompense que lui a décernée le Jury du Salon de Paris de 1881.

Aujourd'hui, M. Charles Beauverie est un des artistes les plus aimés du public parisien. Ses toiles si distinguées, si fraîches de composition sont avidement recherchées; on l'a bien vu à la vente qu'il fit à Paris, à l'hôtel Drouot, le 23 février de cette année, d'une certaine quantité de tableaux. Quoi qu'en ait dit quelques jaloux compatriotes, cette vente a eu le plus brillant succès. Certaines toiles ont été vivement disputées, citons: ***Chemin tournant à Auvers, La Ferme:*** après midi, ***l'île de Vaux, Bords du Furan (Ain), Fin d'automne, Marais sur les hauteurs de Sicieux (Isère,)*** etc.

M. Beauverie est aussi un aquafortiste de grande valeur. Il a gravé plusieurs paysages de Corot (qu'on se rappelle cette belle eau-forte, ***les Chevriers*** d'après Corot, que l'artiste a envoyée, cette année, à l'Exposition des Amis-des-Arts). Il n'est pas possible d'imaginer une traduction plus fidèle, plus harmonieuse des merveilleux poèmes de Corot. Cela crie de vie aussi bien que l'œuvre originale.

M. Beauverie a gravé également des suites d'eaux-fortes d'après ses propres tableaux. Elles sont très remarquables.

« Pourquoi ne pas publier tout cela, pourquoi le laisser dormir dans vos cartons, lui disait un de nos jeunes confrères.

— Bah! je n'ai pas le temps!

Tout l'homme est dans cette réponse, ajoute M. Perrusset. Il n'a pas le temps de chercher le succès ; il n'a que celui de travailler. Ces dessins, ce sont des mines de plomb fines et scrupuleuses, des lavis largement traités. Il y a de tout : des silhouettes d'arbres, des mouvements et des lignes de terrains, des études d'architecture surprenantes.

La brillante situation que M. Charles Beauverie a su conquérir à Paris l'a décidé à s'y fixer, mais il n'en a pas moins conservé un

attachement réel pour son pays natal, où il revient chaque année se retremper au milieu de ses parents et de ses nombreux amis. Il ne dissimule pas qu'il a au cœur toujours l'amour du clocher et je ne sais quelle secrète reconnaissance pour cette si souriante contrée lyonnaise où son âme s'est élevée pour la première fois à la contemplation de la nature et où il a éprouvé l'ardent désir d'en reproduire les beautés.

Félix DESVERNAY





TROIS EAUX-FORTES

DE

Charles BEAUVERIE

BORDS DE L'OISE A AUVERS; CHEMIN DE DANGU (Eure) PRÈS GISORS; UNE RUE DU QUARTIER MONTPARNASSE, PARIS : *Effet de neige.*

Nous avons dit combien sont remarquables les eaux-fortes de M. Charles Beauverie. Les lecteurs de *Lyon-Revue* pourront se faire une idée de leur valeur par les trois gravures que nous publions ici et qui sont la reproduction même de trois très belles toiles peintes de l'artiste.

La première représente un des pays les plus riants que l'Oise baigne de ses eaux tranquilles. Cette rivière avec toute sa grâce n'a pas de bords plus pittoresques et plus intéressants que ceux compris entre l'Ile-Adam et Pontoise, espace qui forme le territoire proprement dit d'Auvers.

En ce lieu, l'Oise coule du levant au couchant. Les légères vapeurs qui s'élèvent de ses eaux estompent d'une façon charmante et poétique les collines aux lignes pleines de caractère de la rive

gauche, sur laquelle les villages de Mériel, Méry, la Bonneville viennent jeter la note gaie de leurs maisons rustiques enfouies dans des flots de verdure. Le chemin de halage qui court le long de l'Oise avec ses lacets blancs accentue et affermit davantage les dernières pentes de cette rive, pendant que des bouquets de saules, d'ormes, de peupliers dentellent et découpent çà et là les capricieuses sinuosités de la rive opposée. Là, on sent que les matinées doivent être diaphanes et que, le soir, les coteaux de Bonneville et l'Ile de Vaud y sont illuminés par les splendeurs du soleil couchant.

Daubigny, qui connaissait à fond cette rivière ainsi que celles des environs de Paris, préférait le parcours de l'Oise à tous les autres. Pour Beauverie qui depuis quatorze ans fréquente Auvers, l'impression est restée toujours nouvelle et les motifs toujours nouveaux ; car les berges, suivant les crues de l'hiver, changent perpétuellement, en même temps que des coupes nouvelles viennent modifier sans cesse les silhouettes de cette contrée.

Mais M. Beauverie ne s'est pas toujours tenu cantonné dans ce riant pays qu'il a décrit, on peut le dire, sous toutes ses faces. Dans sa recherche du nouveau, il a visité bien d'autres régions fertiles aussi en sites variés et capables de solliciter son burin ou son pinceau.

Avec la deuxième eau forte, on se trouve à l'entrée de la Normandie, à Dangu (Eure), près Gisors, dont M. Beauverie a gravé, à la manière d'un maître hollandais, un des coins les plus jolis. Les maisons, avec leurs toits capuchonnés, ont déjà un autre caractère; la couleur, la lumière n'est plus sensiblement la même, On se croirait à mille lieues de Paris et des bords de l'Oise.

L'Epte, rivière petite, rivière charmante, couverte de roseaux et de plantes aquatiques promène ses méandres gracieux au milieu de prairies plantureuses, où paissent de nombreux troupeaux de

bœufs destinés aux abattoirs de la grande ville. Les haras du feu comte Lagrange, au-dessous de Dangu, se développent sur un assez long espace le long de ses rives.

Dans la troisième gravure, l'artiste nous montre une rue du quartier Montparnasse, vue alors que Paris se couvre de neige. Ces quartiers si animés prennent une teinte de mélancolie qu'accentue davantage la délicatesse des valeurs de gris du ciel et des maisons. Il n'est pas jusqu'à ce fiacre, échoué à la porte de ces maisons isolées, qui, faisant tache pour ainsi dire, ne contribue à faire chanter tout le reste. M. Beauverie rend bien l'aspect de la neige et la sensation particulière qu'elle nous procure.

Félix DESVERNAY.





ÉTUDES LYONNAISES

Encore l'amphithéâtre de Lugdunum

La science historique n'a jamais dit son dernier mot ! Chaque jour amène la découverte d'inscriptions et de textes inconnus, qui, par suite d'observations réitérées, de savantes interprétations, de nouveaux rapprochements, viennent élucider des faits douteux acceptés, le plus souvent sans examen et sans contrôle, sur la foi des écrivains.

C'est l'archéologie, c'est-à-dire l'étude de l'histoire ancienne écrite sur les monuments, sur la pierre ou le bronze, qui est appelée à résoudre le plus de problèmes, à compléter, dans la mesure du possible, tout ce que l'on sait sur la constitution sociale, politique et religieuse de nos

ancêtres. Mais quoi qu'on fasse, quelles que soient les connaissances acquises, la vérité, redisons-nous, ne sera que relative, jamais absolue, dans le sens le plus étendu du mot : il restera toujours quelques points noirs à l'horizon !..

Notre histoire locale nous en présente de si nombreux exemples, que, lorsque nous voulûmes entreprendre notre Essai dans l'intention de déterminer le lieu où nos premiers chrétiens subirent le martyre, nous hésitâmes longtemps à poursuivre ce travail, empêché par des obstacles de toutes sortes.

Cependant nous ne visions qu'un but : démontrer que tous les épisodes relatifs à ce dramatique événement s'étaient déroulés dans la cité même de Lugdunum, sur la colline de Saint-Just, d'Ainay et de Fourvière, c'est-à-dire sur la rive droite de la Saône et non sur la rive gauche, non dans la pays du Condate, territoire indépendant de la colonie romaine, et lieu de réunion des députés élus par les Trois-Gaules.

Le Condate, on le sait maintenant, percevait lui-même ses impots, élisait ses magistrats municipaux et s'administrait en dehors du contrôle des autorités, dont l'action ne dépassait pas les limites de la colonie. C'était là la partie essentielle, le côté vraiment neuf de la question que nous avions abordée, et que nous fîmes ressortir pour le soutien de notre thèse et pour rester fidèle aux exigences de de la vérité historique.

Cette division de pouvoir et cette délimitation de territoire étudiées et prouvées par MM. Auguste Bernard, Léon Renier et Allmer, nous les avions aussitôt jugées de nature à jeter une vive lumière sur l'endroit où se trouvait l'amphithéâtre de Lugdunum.

Nous ne reviendrons pas ici sur les multiples considérations qui militaient en faveur du choix que nous avions fait de l'emplacement de cet amphithéâtre ; emplacement qui répondait à toutes les objections et conciliait jusqu'aux moindres détails de la sainte Odyssée.

Cet emplacement était heureusement choisi à la rencontre de

deux voies principales et de plusieurs avenues, et occupé plus tard par la cathédrale de Saint-Jean, son cloître fortifié et le palais archiépiscopal. Nous rappellerons seulement pour mémoire l'inscription et les restes de portiques signalés en ce lieu par nos anciens historiens, qui n'ont pas hésité à les faire provenir d'un vaste amphithéâtre.

Nous avons dit que l'histoire ne doit s'écrire que d'après les monuments. Or, voici, outre la dédicace d'Orfitus et de Maximus, quatre inscriptions qui prouvent d'une façon indiscutable qu'il y avait à Lyon un cirque ou amphithéâtre élevé pour donner des fêtes ou des jeux aux citoyens romains. L'un de ces monuments porte la mention, indiquant qu'il fut érigé en vertu d'un décret des décurions ; et l'on ignore pas que ces magistrats n'auraient pu, ni osé disposer d'un terrain étranger à la colonie.

La conclusion de tout cela, voyons-nous, est l'affirmation de l'existence d'un cirque ou amphithéâtre à Lugdunum. Mais si ces inscriptions nous prouvaient que cet édifice était ailleurs que sur la place Saint-Jean, nous n'élèverions aucune objection, attendu que ce serait toujours dans la ville romaine, ce qui ne nuirait en aucune manière à nos conclusions.

« Mon siège est fait, disait l'abbé Vertot à quelqu'un qui lui apportait des renseignements capables de modifier son récit ; mon siège est fait, je ne changerai rien à ma rédaction !.. »

Tel n'est point notre système. Au contraire, nous nous hâterions de profiter des nouvelles découvertes, et chercherions à dissiper l'obscurité qui peut régner encore sur certains événements de notre histoire locale.

Voici ces quatre inscriptions, curieuses à plus d'un titre et sur lesquelles on ne saurait trop appeler l'attention de nos historiens.

LOCAN · D̄ · N · CIRC
SEX · IVL · IANVARIVS
AEDIL · DAT

« Sextus Julius Januarius, édile, donne à ses concitoyens cinq cents places au cirque. »

CVRANTE · FVLVIO
AEMILIANO · C · V
LOCA · QVAE · IVLIVS · IANV
ARIVS · REI · P · DONAVERĀ
CENTONARI · SVO · IMPEN
DIO · RESTITVERVNT

« Par les soins de Fulvius Æmilianus, homme très illustre, les centonaires ont restitué à leurs frais les places que Julius Januarius avait autrefois données à ses concitoyens. »

SEX · LIGVRIVS · SEX · FIL
GALERIA · MARINVS
SVMMVS · CVRATOR · C · R
PROVINC · LVG · Q̄ · ĪĪVIRALIB
ORNAMENTIS · SVFAG
SANCT · ORDINIS · HONO
RATVS · ĪĪVIR · DESIGNATVS
EXPOSTVL · POPVLI · OB · HONO
REM · PERPETVI · PONTIF · DAT
CVIVS · DONI · DEDICATIONE · DE
CVRIONIB · ✱ · V · ORDINI · EQVES
TRI · ĪĪĪĪĪĪVIRIS · AVG · NEGOCIATO
RIB · VINARIS · ✱ · III · ET · OMNIB · COR
PORIB · LVG · LICITE · COEVNTIB · ✱ · II
ITEM · LVDOS · CIRCENSES · DEDIT · L · D · D · D

« Sextus Ligurius Marinus, fils de Sextus, de la tribu Galeria, curateur suprême des citoyens romains de la province lyonnaise, questeur, honoré des insignes du duumvirat, par le suffrage du

Saint-Ordre, duumvir désigné à la demande du peuple, à cause de l'honneur du pontificat perpétuel qui lui a été décerné. Pour la dédicace de ce don, il a fait présent aux décurions de 5 deniers; à l'ordre équestre, aux sévirs augustaux, aux négociants en vins de 3 deniers, et à toutes les corporations légalement assemblées à Lyon de 2 deniers; il a aussi donné le spectacle des jeux du cirque. L'emplacement a été accordé par un décret des décurions. »

D · ET MEMORIÆ · M
AETERNAE · HYLATIS
DYMACHERO · SIVE
ASSIDARIO · P · VII · RV · I
ERMAIS · CONIVX
CONIVGI · KARISSIMO
P · C · ET · S · AS · D

« *Aux dieux mânes et à la mémoire éternelle d'Hylas, dymachère, combattant sur un char, sept fois vainqueur, première palme, Ermaïs, son épouse, a élevé ce tombeau à son époux très cher et l'a dédié sous l'ascia.* »

Cet Hylas était un gladiateur célèbre dans l'histoire des jeux du cirque à Lyon, où ses victoires lui avaient acquis une grande réputation et une supériorité incontestable. Il combattait monté sur un char avec une épée ou poignard à chaque main.

Ces quatre inscriptions, rappelant le cirque et trouvées sur le territoire de la cité, indiquent clairement que l'amphithéâtre ne pouvait s'élever ailleurs. Les deux premières sont commémoratives; la troisième est aussi commémorative en même temps qu'honorifique; elles devaient naturellement être placées sur la façade ou dans l'intérieur de l'édifice. Quant à la dernière inscription, elle est funéraire; elle était gravée sur un tombeau enlevé sans doute du cimetière gallo-romain de Trion, là où

aujourd'hui, à la suite des travaux que nécessite la voie ferrée de Lyon à Vaugneray et à Mornant, on fait des fouilles qui ont amené la découverte de monuments funéraires et d'objets de toute nature, du plus haut intérêt pour l'histoire de notre ville. Malheureusement aucune de ses quatre inscriptions ne précise le lieu où était le cirque ou amphithéâtre, ni la nature des matériaux entrés dans sa construction.

Amphithéâtre ou cirque, était-ce un seul et même monument ?

Etait-il en pierre ou en bois, définitif ou provisoire ?..

S'élevait-il sur la place Saint-Jean ou bien sur le puy d'Ainay lui-même ?

A ces questions, notre réponse est que nous maintenons ce que nous avons consigné dans notre Essai, qui restera debout dans son ensemble et dans ses détails, jusqu'à ce que de nouveaux documents viennent le modifier ou prouver le contraire de ce que nous avons avancé !...

Le baron RAVERAT.





BEAUX-ARTS

La Crosse de Monseigneur Gonindard

TRAVAIL DE M. ARMAND CAILLAT

La crosse remise à Mgr Gonindard a été faite par Armand Caillat, le célèbre orfèvre lyonnais. C'est un pur chef-d'œuvre, dont la description intéressera, croyons-nous, nos lecteurs (1). Cette crosse est de style byzantin. Elle ne reproduit, cependant, aucun modèle de cette époque : très archaïque, elle reste parfaitement originale dans sa forme et dans sa décoration, avec ses fonds d'ivoire rehaussés d'or et de tons divers, d'une harmonie toute nouvelle. L'archéologie bien comprise n'exclut pas l'invention. Une pièce d'orfèvrerie ne vaut pas seulement par son exécution, par son charme *extérieur*, il faut qu'elle exprime une pensée. C'est même cette pensée et les caractéristiques qu'elle suggère qui lui donnent le plus souvent sa véritable valeur. Mgr

---

(1) Nous empruntons au *Salut Public*, cette intéressante description.

Gonindard fut baptisé sous le nom de Noël, il est prêtre de la sainte église de Lyon, dont les origines orientales remontent à saint Jean, le doux apôtre; il appartient à l'illustre maison des Chartreux, dont le patron est saint Irénée; voilà ce que la crosse devait dire, et nous croyons qu'elle le dit clairement.

C'est d'abord, dans un nimbe, l'étoile miraculeuse et ses rayons qui le traversent et vont frapper la volute à sa tige; puis, sur le nœud, quatre larges médaillons ronds, quatre sujets gravés, champlevés représentant : 1° L'adoration des Mages, qui achève d'expliquer le symbolisme de l'étoile; 2° Saint Jean conférant à saint Polycarpe la dignité épiscopale; 3° Saint Pothin et saint Irénée recevant l'accolade de saint Polycarpe; 4° Saint Irénée, successeur de saint Pothin, envoyant ses disciples évangéliser les Gaules, comme aujourd'hui l'évêque de Verdun, lui aussi fils de saint Irénée. Les ornements ont également leur langage. Dans le nimbe qui entoure l'étoile, on lit : *Vidimus stellam ejus et venimus adorare eum; erat lux vera quæ illuminat omnem hominem.* Sur la tige, le lion et le dauphin des armes de Mgr Gonindard se jouent dans des rinceaux d'olivier, image de la paix que l'évêque apporte à son diocèse, et caractéristique de saint Irénée, puisque Irénée, dans la langue grecque, signifie pacifique.

Ces compositions ne sont pas empruntées; elles ont été faites pour la crosse, et ajoutent beaucoup à son mérite artistique. L'adoration des mages, le sacre de saint Polycarpe, surtout les adieux des trois saints, au bord de la mer, près de la barque qui va les conduire à nos rivages, et le départ des disciples de saint Irénée, forment autant de petits tableaux fort intéressants. Tout y retient le regard : l'ordonnance des scènes, le mouvement, l'expression des personnages et l'accord attrayant des ors et des émaux.

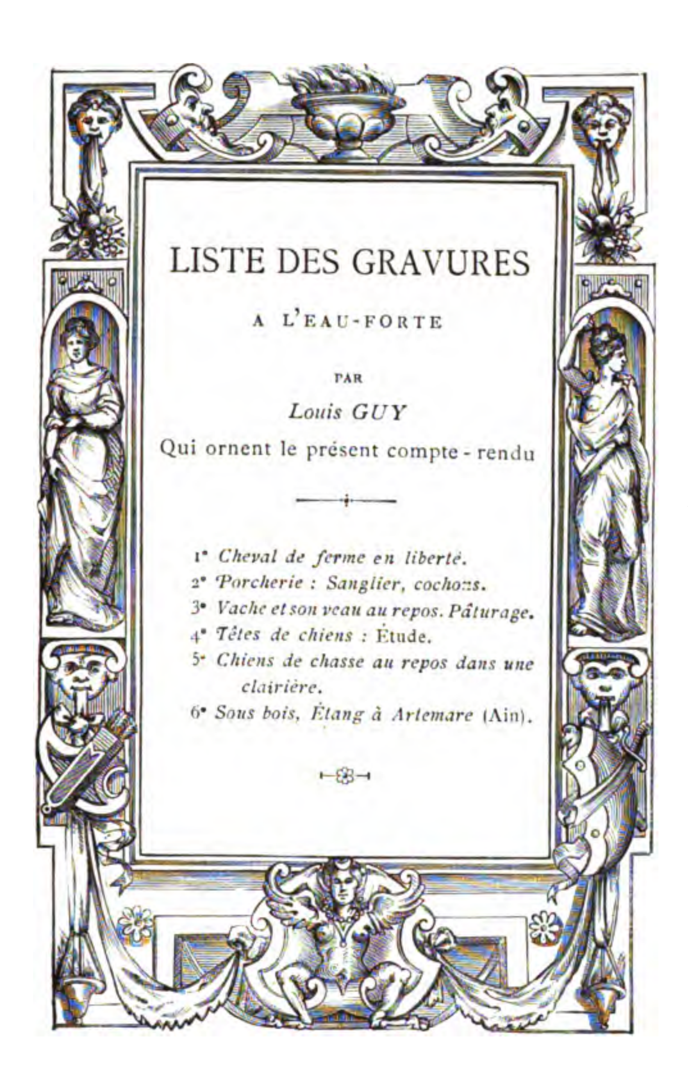
Nous n'essayerons pas de décrire autrement cette crosse si simple dans ses lignes, et d'une exécution si compliquée. Le dessin le plus fidèle y échouerait s'il omettait la coloration où l'or, le blanc, l'ivoire, les bleus turquoise et la vaude, les verts, le noir, le rouge

se fondent dans un ensemble d'une grande richesse, unie à un calme singulier. Il y a, sur la tige, là où les oliviers s'enroulent au lion et au dauphin, un effet vraiment surprenant obtenu à l'aide de l'or, des animaux et des verts nuancés de l'olivier, s'enlevant sur le fond d'ivoire. C'est une trouvaille.

Notons, en passant, les fruits d'or des crochets qui courent sur la courbe extérieure de la volute, les crossettes bleues qui viennent à l'intérieur, saisir le nimbe de l'étoile; les douze animaux émaillés tous différents, qui lient la crosse tout entière, depuis la pointe du bâton jusqu'à l'extrémité de la volute. Nous avons parlé du nœud et de ses médaillons. Il est sphérique, selon la tradition, qui y voit le symbole de la divinité du Christ. La hampe et le bâton ne sont pas indignes de la volute et du nœud : c'est sur la hampe, entourées de feuillages émaillés, que s'inscrivent les armes de Monseigneur de Verdun : de gueules à la croix longue, les trois croisillons pâtés d'or, terrassée de sinoples, accostée à dextre d'un lion entouré d'argent, à senestre d'un dauphin d'or au chef cousu d'azur, chargé d'une étoile rayonnante, avec cette belle devise : *De cruce ad lucem*. La lumière ! idée maîtresse de la crosse.

Quant à l'orfèvrerie proprement dite de cette œuvre, elle est particulièrement précieuse. Point de fonte, point d'estampage ; partout le métal martelé, ciselé, avec cet accent, cette *vie* que les procédés industriels ne donnent jamais. De style byzantin, la crosse de Mgr Gonindard est exécutée comme elle l'eût été au douzième siècle...

En somme, jamais M. Armand Caillat n'a été mieux inspiré; il a fait une œuvre neuve, originale, et il l'a exécutée avec ce talent, ce goût, ce *fini* dont il a le secret. Il nous semble même que notre grand artiste s'est surpassé dans la création de ce splendide objet d'art que l'évêque de Verdun emportera comme un touchant souvenir des regrets et de la reconnaissante affection de ses anciens élèves des Chartreux.



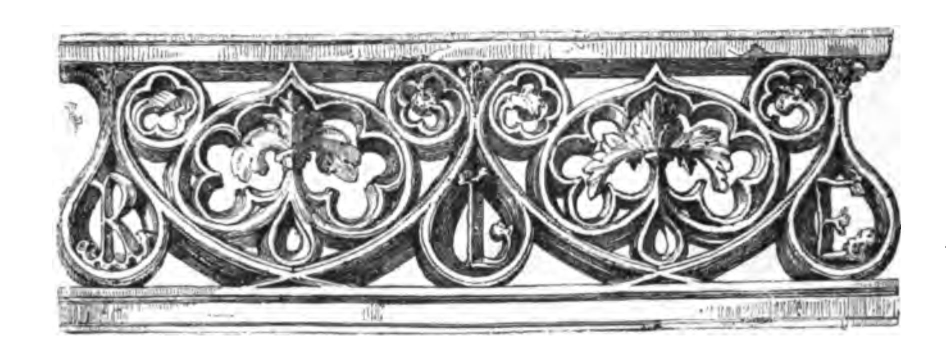
LISTE DES GRAVURES

A L'EAU-FORTE

PAR

Louis GUY

Qui ornent le présent compte-rendu



Bibliographie lyonnaise

Nos Lyonnais. — Louis Guy, peintre et aquafortiste, par Félix Desvernay, rédacteur en chef du Lyon-Revue; suite de 47 eaux-fortes, de Louis Guy, dont un portrait de l'artiste. — Un beau volume in-quarto, tiré à 50 exemplaires, imprimé par Waltener et Cie, en caractères gothiques et elzéviriens, avec encadrements et lignes soulignées en rouge. — Papier teinté, prix 40 fr. ; papier de Hollande, 50 fr. ; papier brun, vert, bleu et gris, 60 fr. — Librairie générale, Henri Georg, 65, rue de la République.



'EST un livre de grand luxe que M. Félix Desvernay vient de publier sous ce titre. Les presses lyonnaises en ont produit bien peu d'aussi splendide. Imprimé par M. Waltener, il peut, comme on l'a si bien dit, soutenir la comparaison avec les plus belles éditions qui ont fait la réputation de notre glorieuse imprimerie.

Il faut féliciter M. Desvernay d'avoir mené à bien une telle entreprise dans le seul intérêt de l'art et sans aucune pensée pécu-

niaire; car une publication de ce genre n'est pas, ne peut pas être une œuvre de spéculation. Il faut le féliciter du magnifique résultat qu'il a obtenu, grâce à ses connaissances littéraires, artistiques et à son goût éclairé typographique, grâce aussi à la collaboration de M. Louis Guy, sur lequel M. Desvernay a écrit une page qui restera.

En effet, dans une notice vive, élégante, écrite avec talent, M. Desvernay nous raconte la vie de l'artiste, de Louis Guy. « C'est un puissant, dit-il, c'est un robuste dans toute la force du mot. Contrairement à la plupart des peintres qui se cantonnent dans un genre où ils s'enferment, Guy, lui, est très varié dans son œuvre. Tempérament fécond et insatiable, il n'a point de spécialité; il va droit devant lui, s'abandonnant au souffle qui passe, à l'idée qui arrive et qu'il essaye de cristalliser aussitôt; indépendant par-dessus tout, il n'est l'esclave que de son caprice et de sa fantaisie.

« Il peint avec la même ardeur, tantôt un *Sous Bois*, étude admirable de terrains et de rochers, plein de cette poésie agreste que seuls les vrais contemplateurs de la nature savent apprécier; tantôt des *Chiens sur leur claie*, tantôt des *Arabes à la fontaine*, un éblouissement de soleil, une symphonie de couleurs; tantôt un *Coin de Châtillonnet*, avec son ciel incendié par le couchant; tantôt encore, *Un marché d'animaux à l'Arbresle*, dans une gamme d'or, d'un aspect presque féerique; tantôt enfin, *Une bonne rencontre*, étincelante d'esprit, à laquelle s'ajoute une malice pleine de convoitise. »

J'aime, ajoute M. Desvernay, cette richesse dans le pinceau d'un artiste. Il n'y a que les forts qui soient généreux : ils se prodiguent et ils ne s'épuisent pas. Il faut savoir tout faire pour faire un bon tableau. Ce que les yeux voient, ce que les oreilles entendent, ce que le cœur vous révèle, ce que l'âme devine ou perçoit, il faut pouvoir tout dire : on n'est artiste qu'à ce prix. C'est ce que le vaillant peintre ne cesse de répéter à ses élèves. On ne coupe pas l'art comme on divise l'histoire et comme on sectionne la philoso-

phie ou l'archéologie. L'art, c'est comme un clavier immense; il faut pouvoir y jouer tous les airs qu'il plaît à l'inspiration. »

Élevé dans notre vieille école lyonnaise, qui a produit tant de peintres illustres, Louis Guy rechercha de bonne heure le style et le sentiment de la nature. Bonnefond lui enseigna les grandes traditions de l'art; mais Duclaux, le célèbre peintre d'animaux, lui révéla sa véritable voie.

Guy a su aborder avec succès toutes les branches de l'art. Il est peintre de genre, paysagiste, modeleur d'un réel talent. Il s'est inspiré des lumineux horizons de l'Espagne comme des ombreuses vallées de la campagne lyonnaise.

Cette universalité de talent lui a valu de nombreux élèves. De son atelier sont sortis Fleury Chenu, François Bail, Charles Beauverie, Joanny Domer et tant d'autres plus jeunes, qui arriveront à leur tour, forts d'un solide et consciencieux enseignement.

Mais si Louis Guy a montré un talent distingué dans tous les genres, il est vraiment supérieur dans un : c'est un peintre d'animaux de premier ordre.

Il possède les animaux à fond, dit M. Desvernay : « Il connaît leurs mouvements, leurs mœurs, leurs habitudes, leur physionomie, leur caractère, j'allais dire leur esprit. Il les sait par cœur.

« Qu'il les surprenne à l'étable, au repos; qu'il les rencontre dans les grandes herbes de la prairie, humant l'air du matin, ou bien encore qu'il les trouve au coucher du jour, graves, recueillis et attentifs aux bruits et aux harmonies du soir, c'est toujours avec le même bonheur qu'il nous les fait voir dans ces situations si variées et si différentes. »

On peut s'en rendre compte eu feuilletant les gravures à l'eau-forte contenues dans le livre que publie M. Desvernay. De toutes ces compositions si vraies, si délicates, si consciencieuses, il n'en est pas de plus amoureusement caressées que les scènes d'animaux : *Cheval au picotin*, *Anes au repos*, *Porcherie*, *Chien au chenil*, *Génisses au pâturage* sont des chefs-d'œuvre de vie, d'exactitude et d'esprit.

Cela s'explique du reste. Guy a une passion profonde pour la nature. « Pour lui, dit M. Félix Desvernay, c'est l'éternelle inspiratrice. Il ne commence rien sans la consulter au préalable. Ce n'est, en effet, qu'après l'avoir longtemps étudiée, après l'avoir aspirée en quelque sorte et fait passer dans tout son être, qu'on peut s'élever de sa contemplation à celle d'un monde meilleur, ce monde que tous les grands artistes ont entrevu, le monde de l'idéal, le monde de l'âme. Car il n'y a pas, dit en terminant M. Desvernay, d'art, sans âme, sans émotion. C'est de là seulement que naît l'harmonie, qui n'est que la résultante des forces de l'homme ajoutées à celles de la nature. »

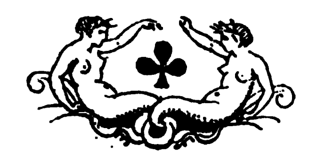
Nous le répétons :

M. Félix Desvernay a réussi à produire une œuvre en quelque sorte unique, en faisant connaître une suite de compositions (paysages et animaux) d'une valeur artistique incontestable.

Ces planches, on dira comme nous, sont d'une vie intense, d'une observation parfaite. C'est l'abrégé de l'histoire de l'existence de Louis Guy, de son travail, de sa passion, de son démon de peintre. C'est la page de sa vie qu'on relira toujours avec le plus de plaisir, comme on l'aura lu d'abord avec admiration.

Nous publions ici même, pour *illustrer* ce compte rendu, six eaux-fortes : 1° Cheval de ferme, en liberté; 2° Porcherie, sanglier, cochons; 3° Vache et son veau, au repos : 4° Têtes de chiens, étude; 5° Chiens de chasse au repos dans une clairière; 6° Sous bois, étang à Artemare (Ain).

LES COLLABORATEURS DE LYON-REVUE.





NOTES ET DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE L'ART ET DES ARTISTES A LYON

Du XIIIe au XIXe siècle

Communication de M. Georges Guigue

V

Délibération du consulat dans laquelle est discutée la candidature de Paul Sevin à l'office de peintre de la ville.

14 octobre 1689

Dudit jour vendredi quatorzième octobre MVI^c quatre vingt et neuf, après midy, audit hostel commun de ladite ville de Lyon y estans lesdits sieurs Barailhon, prévost des marchans, Athiaud, de Pasturel, de la Roue, Claret, eschevins.

Ce jour-là, ledit sieur Athiaud a dit au consulat que, comme selon l'ordre estably en cette maison et confirmé par l'acte de règlement du trentiesme juin MVI^c soixante-dix-neuf, il luy escheoit de nommer un sujet pour remplir la place de peintre de la ville, vaccante par le déceds du sieur

Blanchet, dernier pourvû, il auroit jetté les yeux sur le sieur Paul Sevin, peintre, venu despuis peu de Paris, lequel il désiroit présenter incessamment audit consulat, après l'avoir prié et requis comm'il faisoit de luy accorder son agréement et sa nomination en la manière ordinaire, à quoy M. le prévost des marchans a d'abord respondu que comme la principalle et essencielle fonction de peintre de la ville estoit de faire les portraits des magistrats qui passoient dans les charges consulaires, et que l'establissement de cette place dans cet hostel de ville n'avoit point eu d'autre fondement, ledit Sevin l'ayant veu et luy ayant tesmoigné qu'il n'avoit pas employé ses estudes de peinture à faire des portraits et ne s'y estoit pas apliqué, offrant néantmoins d'en faire, si on le désiroit, pour faire connoistre sa capacité, il estimoit que dans un temps où il est plus à propos que jamais de bien employer les despences publiques, il estoit bon et nécessaire, avant que de deslibérer sur la réception dudit Sevin, de voir s'il est capable de la chose, pour laquelle il est proposé, en luy faisant faire par un préalable quelque portrait pour en pouvoir juger; et ledit sieur Athiaud a répliqué que ce seroit faire une espèce d'injure à son choix que de l'exposer à cette épreuve, et qu'un pareil deslay seroit contraire à ce qui s'est pratiqué jusques à présent. Ouy sur ce le sieur de Moulceau, ancien prévost des marchans, procureur général de ladite ville et communaulté, qui a dit qu'il estoit surpris de la résistance dudit sieur Athiaud à la proposition de M. le prévost des marchans, fondée sur des motifs si raisonnables et qui ne font aucune injure à son choix, ny aucun préjudice au règlement dont on veut bien continuer la pratique, puisque s'il a plû audit sieur Athiaud d'en examiner les termes, il luy aura esté facile de juger qu'en mesme temps qu'il a esté pourvû par ce règlement à éviter la confusion et les contestations qui pourroient naistre, lorsque les différens employs dont le consulat dispose viennent à vacquer si l'on n'avoit ainsi réglé que chacun des ordonnateurs l'un après l'autre et dans son rang, proposeroit ou présenteroit telle personne qu'il croiroit capable de le remplir, on a voulu réserver le pouvoir et l'authorité de la nomination à tout le consulat qui est tousjours en droit de refuser ceux qui pourront estre soupçonnez de l'indignité du choix, en sorte néantmoins que ce reffus ne puisse pas oster au proposant la faculté d'en présenter un dont la capacité estant connue et éprouvée, sa réception ne puisse plus souffrir de difficulté, cela estant sy vray que lorsqu'il a vaqué par exemple quelque office de courretier ou agent de change cet ordre a esté si bien suivy que le sujet proposé par le magistrat n'a esté admis qu'après une communication aux syndics de la communaulté des agents de change, pour sçavoir s'il avoit les qualités requises, et si jamais il y a eu lieu de se conformer à un usage si constant et à une pratique si régulière c'est dans l'occasion présente, où non-seulement on n'a aucune connoissance de la capacité du peintre que l'on propose, mais ou il est même de notoriété que ledit Sevin n'a ny l'habilité, ny l'expérience requise pour faire et peindre des portraits résultant de sa propre confession faite sur ce chef, tant audit sieur prévost des marchans qu'au remonstrant qu'il ne s'y est jamais attaché et en effet, tout ceux qui ont veu ses œuvres et qui connoissent ses talens conviennent qu'ils consistent à dessigner ou coppier des emblèmes ou des devises, faire des ornemens de cartouches et d'inscriptions, des desseins d'almanachs

et d'évantails et autres semblables minuties de peinture qu'on appelle vulgairement colifichets, ce qui est fort esloigné des qualitez requises pour le peintre de la ville dont elle n'a besoin principalement dans cet hostel que pour faire lesdits portraits bien et deuement conditionnez, suivant les soumissions portées par les provisions de tous ceux qui ont jusques à présent occupé cette place sans toutesfois que les accessoires soient incompatibles avec cette qualité principalle, au contraire il est à désirer que ce même peintre entende l'architecture et la perspective et soit tel enfin qu'il puisse estre le chef de tous les autres peintres de la ville et digne de l'estre de l'Académie des arts de peinture et de sculpture, dont l'escolle devoit estre établie par ledit feu sieur Blanchet qui en avoit les lettres de sa majesté et dont l'establissement sous les auspices et avec l'approbation de l'illustre M. Le Brun, conforme à celuy qui a esté fait dans la ville de Paris ne pourroit estre que très agréable et même très utile en cette ville, laquelle se trouvant dans le passage de Paris à Rome et de Rome à Paris pourroit attirer ou du moins arrester chez elle des peintres et des sculpteurs des plus habiles, ce qui luy pourroit produire dans la suite des temps des avantages et à ses habitans des agréemens très considérables, et comme le peintre proposé est bien éloigné d'avoir les dispositions nécessaires pour faire un pareil establissement n'estant ny de l'Académie de Rome, ny de celle de Paris, le choix et la nomination que l'on en feroit sans avoir donné d'ailleurs aucune marque de son habileté à faire des portraits, mériteroit sans doute les plaintes et les reproches des plus raisonnables citoyens, particulièrement dans une ville où il y a plusieurs bons peintres très capables de faire de bons et beaux portrais et où il en est venu même de Paris qui sont de l'Académie de cette capitale, parmy tous lesquels il n'en est aucun qui ne se soumit avec joye et empressement à l'expérience proposée par M. le prévost des marchans et qui ne fut agréablement receu sy ledit sieur Athiaud n'avoit présumé ledit Sevin digne de sa voix et ne s'estoit pas ataché au plus indigne.

Par tant de raisons, le remonstrant estime que la place, le logement et les appointemens de peintre de la ville ne peuvent estre accordez aud. Sevin avant qu'il ait donné des marques de sa capacité contraires à ce qui résulte de la voix publique et de cette notariété qui ne peut estre combattue et destruite que par des œuvres et qu'il seroit bien plus avantageux à cette communaulté de suprimer entièrement cette espèce de charge et faire cesser cette destination que de faire un si mauvais employ des deniers publics dans un temps où la despence de lad. ville excédant sa recette, ses créanciers peuvent justement luy obiecter cette injuste aplication des deniers qui leur sont affectez et dont le divertissement ne leur peut estre supportable qu'au cas que par un plus digne choix l'usage en fut plus avantageux à la ville que le préjudice qu'ils souffriroient de cette médiocre despence ne seroit considérable; et, c'est par ces mesmes raisons et par le devoir de sa charge qu'il se trouve obligé pour l'honneur et l'intérest du consulat, de la ville et du public qu'il doit soutenir de requérir, comm'il fait qu'il soit surcis à la nomination et réception dudit Sevin jusques à ce qu'il aye satisfait au préalable proposé par M. le prévost des marchans, et où il seroit passé outre de protester comm' il proteste que l'égard et la déférence que l'on auroit en cette occasion, pour

l'advis et proposition dudit sieur Athiaud ne pourra nuire ny préjudicier à lad. ville, et à ces fins que les payemens des gages et appointemens compris dans l'estat des officiers de la ville, pour le peintre d'icelle ne pourront estre faits audit Sevin par le receveur des deniers communs sans en demeurer responsable par ledit receveur, ny luy estre allouez dans ses estats au vray, ny dans ses comptes, auquel effet, les seigneurs de la chambre seront requis de les rayer, sauf le recours des comptables contre les ordonnateurs en leurs propres et privez noms, mesme de s'inscrire en faux, en tant que besoin seroit contre les provisions qui seront accordées audit Sevin, au cas qu'elles supposent une deue et précédente information de sa capacité et intelligence selon les termes ordinaires et demande acte de ses protestations, remonstrances et réquisitions.

Et ensuite M. le prévost des marchans, après avoir déclaré qu'il ne pouvoit changer d'advis sur le préalable et qu'il ne croyoit pas dans les règles qu'il deut opiner ny prononcer sur lesdites remonstrances et réquisitions dudit sieur de Moulceau, son beau père, quoyque très justes, s'estant retiré.

Baraılhon.

Le consulat a donné acte audit sieur de Moulceau de sesdites remonstrances, requisitions et protestations et néantmoins, sauf et sans préjudice d'icelles a ordonné qu'il sera procédé à la réception et installation dudit Sevin dans la place de peintre de la viile et qu'à cet effet lettres luy seront expédiées à la manière ordinaire, après avoir fait le serment en tel cas requis et acoustumé.

Athiaud de Monchanin.

De Pasturel, De la Roue, Claret.

(Arch. de la ville de Lyon, BB. 246, f. 120).

(A suivre).





BOCCACE



Le sujet de cette nouvelle opérette n'a pas exigé de grands efforts d'imagination de la part des auteurs du livret. Ceux-ci se sont bornés, en effet, à mettre à la scène un épisode amoureux de la vie du poète florentin. Cet amour ainsi que les moyens employés par Boccace pour triompher des obstacles que lui suscite la rivalité du prince Orlando, forment toute l'intrigue. Ce n'est guère compliqué. L'esprit est du reste assez clairsemé dans le dialogue, et les mots, quand il y en a, ne brillent pas par la nouveauté. Après tout, il paraît que les Allemands s'en contentent, et qu'avant d'avoir passé sur les scènes françaises, *Boccace* a obtenu un gros succès de fou rire auprès de nos voisins d'Outre-Rhin. Tant mieux pour eux!

La musique de l'opérette, ou plutôt de l'opéra-comique de Suppé,

comme l'on dit trop glorieusement aujourd'hui, n'a pas non plus de grandes prétentions à l'originalité. C'est le plus souvent de la musique de danse fort ordinaire, et bien inférieure à celle des célèbres « Kapellmeister » de Vienne et de Pesth. L'accompagnement est franchement banal, sans le moindre dessin d'orchestre, sans le moindre effet de timbre qui en relève la vulgarité. Il était bien superflu de la part de M. de Suppé de s'offrir un luxe inusité de trombones pour produire un résultat si médiocre. En un mot, la partition ne présente ni la perfection de forme qui caractérise l'opéra-comique auquel elle prétend, ni l'allure vive et accorte de l'opérette qu'elle semble dédaigner.

Il serait injuste cependant de ne pas signaler les quelques pages heureuses que nous avons pu remarquer dans cette partition. De ce nombre se trouvent au premier acte, le chœur de la dispute — sur un motif de valse (?) — la sérénade bouffe, sorte de pastiche des chansons italiennes, et la chanson de Boccace, dont le sujet revient souvent dans la partition, et qui est très populaire. Je me suis même laissé dire que nos voisins de Belgique en avaient presque fait une marche nationale. Au deuxième acte, la chanson du tonnelier doit une bonne part de son succès aux coups de marteaux qui en accentuent le rythme; l'air de Boccace, déguisé en jardinier, est assez bouffe, ainsi que le septuor du poirier enchanté. Le finale est fait en partie d'un motif de valse déjà chanté par Béatrice; l'effet en est très ordinaire. Les couplets de Béatrice, le duo florentin et le septuor « mazziale » de la fin sont les seuls morceaux dignes d'être cités dans le dernier acte.

Les interprètes de *Boccace* ont fait de leur mieux pour lutter contre la froideur du public, et c'est en grande partie à leurs efforts qu'il faut attribuer le succès relatif de l'opérette de M. de Suppé. Hyacinthe a vraiment bonne mine sous le pourpoint du prince Orlando, il paraît tout-à-fait à son aise dans son nouvel emploi et chante fort agréablement suivant son habitude. Le rôle de Béatrice est tenu par Mlle Thibaut — une ex-pensionnaire de l'Opéra-Comique, s'il vous plait, — qui l'a créé à Paris, et qui s'y montre tout naturellement charmante. Quand à Mme Billon et à Mercier, ils sont toujours très amusants; et Mlle Luce porte assez convenablement le travesti.

LE COEUR ET LA MAIN

L'opérette a enfin retrouvé son véritable cadre aux Célestins. Aussi la salle était-elle des plus gaies et des plus animées pour la première du *Cœur et la Main*.

Le sujet de l'opérette de M. Lecoq est assez banal et ne mérite guère d'être expliqué : Il s'agit d'un prince, le duc de Madère (!) qui, dans un intérêt d'ordre politique « l'équilibre européen, » est fiancé à une jeune fille de sang royal, qu'il n'aime pas. Mais il arrive précisément que cette même Micaëla, que le prince a pris en aversion sans la connaître, lui a paru charmante sous les traits d'une simple bouquetière, et qu'il l'aime avee passion. Tout s'arrange donc pour le mieux, et « l'équilibre européen » est complètement sauvegardé. Souhaitons que le conflit anglo-russe ne soit pas plus difficile à conjurer.

La musique de M. Lecoq a bien les qualités requises pour les pièces de ce genre. Elle est constamment vive, alerte et pimpante et renferme de nombreux airs de danse. Beaucoup d'entre eux sont fort divertissants et ont un caractère franchement bouffe, comme le chœur des bombardiers et les fameux couplets du « casque » qui ont été bissés.

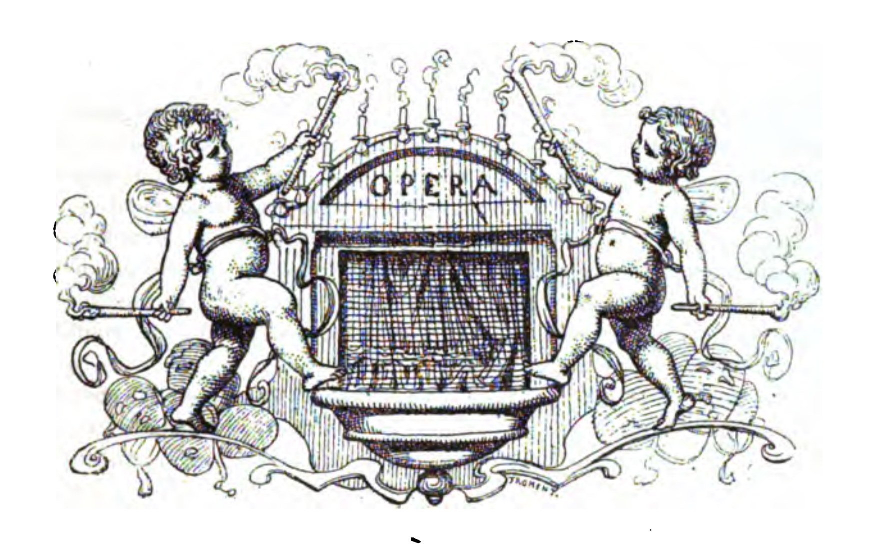
A côté de ceux-ci, il y en a d'un genre plus relevé et qui sont vraiment du domaine de l'opéra-comique, tels que le chœur des bouquetières, celui des mariées et surtout le joli duo des deux amoureux qui termine le deuxième acte.

Quant à l'accompagnement, sans avoir la moindre prétention, il est assez coloré pour contribuer dans sa mesure au bon effet des mélodies. C'est du Meyerbeer, à côté du *Boccace* de M. de Suppé.

Une part du succès qu'a obtenu cette œuvre revient à l'interprétation qui a été, en général, fort convenable. Mlle Nixau a suffisamment de voix pour le rôle de Micaëla. Elle y est, en tous cas, très agréable à voir; elle porte au deuxième acte un déshabillé galant qui lui sied à ravir. Son boléro a dailleurs été fort applaudi ainsi que le duo final. Il y aurait peu de choses à redire à M. Nigri, le duc de Madère, s'il n'avait la désagréable et prétentieuse habitude de chanter en parlant. La partie musicale de son personnage est assez considérable, pour qu'il y puisse faire valoir ses qualités de chanteur, sans filer des sons ou intercaler des gammes chromatiques dans le dialogue. Mercier et Mme Billon sont étourdissants de fantaisie et de bonne humeur, cela va sans dire, l'un dans le personnage du roi, l'autre dans celui de la vénérable « caméréra major ». Sivori chante gentiment le petit rôle de la bouquetière Josepha, et Dervillers s'est fait une bonne tête de ganache, en général de bombardiers. Le reste de l'interprétation laisse peu à désirer, il n'y manque toujours que le fameux « bataillon de jolies femmes » que nous désirerions rencontrer sous les traits des jeunes pages et des mariées.

MARC MATHIEU.





GRAND-THÉATRE

DENISE

N sait que, dans chacune de ses pièces, M. Dumas a toujours quelque théorie plus ou moins bizarre à exposer. Dans les *Idées de Madame Aubray*, il se proposait de démontrer qu'une jeune fille honnête, mais qui a été séduite (?), a autant de droit à contracter un mariage honorable qu'un jeune homme honorable qui aurait eu une ou plusieurs maîtresses. C'est là une manière de voir qui est en contradiction absolue avec nos usages, et avec les choses admises dans le monde; M. Dumas l'avait cependant soutenue avec un rare talent. Il a repris, dans *Denise*, ce sujet qui est un de ses sujets favoris, et l'a traité d'une manière encore plus brillante, s'il est possible.

Pour faire accepter au public un paradoxe de cette espèce, il lui a fallu, en effet, recourir à une donnée des plus ingénieuses et à tous les artifices qu'a pu lui fournir son esprit si fécond en inventions dramatiques de toute espèce. Comme toujours, l'action marche avec rapidité, à travers un dialogue vif, animé et rempli de traits spirituels. Quant à la scène capitale, celle du troisième acte — où Denise avoue son malheur à celui

qui veut l'épouser, il est difficile d'en rencontrer une qui soit plus pathétique, et surtout qui soit amenée avec une habileté si consommée.

A côté de ces brillantes qualités, il y a bien quelques taches dans le nouveau drame de M. Dumas. On pourra reprocher, et avec raison, à quelques-uns de ses personnages d'être un peu forcés et de manquer complètement de naturel. Tel est le cas, par exemple, de Marthe, une jeune fille d'un caractère vraiment énigmatique, et telle que je ne la souhaiterais pour sœur à aucun de mes amis; j'aime aussi à croire qu'il ne se trouve pas non plus, de par le monde, beaucoup de femmes comme Mme de Thauzette, et beaucoup de jeunes gens comme son fils.

En revanche, on s'arrête avec plaisir sur la franche et loyale figure du père Brissot et sur celle de l'ami Thouvenin, un brave homme, qui a le cœur sur la main, et qui ne cherche pas midi à quatorze heures.

Il m'est malheureusement impossible d'entrer dans plus de détails sur une œuvre, qui mériterait d'être examinée avec plus de soin et plus de réflexion. Je me résume en constatant qu'elle a reçu, au Grand-Théâtre, un accueil des plus bienveillants, et que le public a paru apprécier comme il le convenait, une des meilleures productions du théâtre contemporain.

La troupe de M. Simon n'est pas sans avoir quelque part dans ce succès. Sans être composée d'étoiles ou d'artistes hors ligne, elle a le rare mérite, pour une troupe de tournée, de présenter un ensemble très convenable et très homogène. Mlle Malnau, qui fait Denise, et Mlle Marie Kolb, dans le personnage de Marthe, méritent cependant d'être citées tout particulièrement.

***

LE PRINCE ZILAH

Beaucoup de monde au Grand-Théâtre, pour la première du *Prince Zilah*. Outre l'attrait de la nouveauté, la pièce de M. Claretie avait en effet le mérite d'être jouée par quelques-uns des artistes qui en avaient créé les principaux rôles, au Gymnase.

Le roman qui a servi de point de départ à ce drame a eu un grand succès lors de son apparition, et un de nos confrères l'a même publié en feuilleton. L'auteur n'y a pratiqué que les modifications indispensables pour donner plus de rapidité à l'action, en supprimant quelques situations qui auraient fait longueur à la scène.

La donnée essentielle du *Prince Zilah* est du reste très simple, et on y retrouve une situation qui a été souvent exploitée au théâtre. La voici en deux mots : Marsa, une jeune tzigane, autrefois séduite par le comte

Menko, est aimée éperdument par le prince Zilah. Doit-elle l'épouser?... c'est là toute la question. Beaucoup de personnes diraient non. Mais Marsa n'est pas de cet avis, et elle trouve à son mariage une excuse suffisante dans l'amour immense qu'elle inspire au prince Zilah, amour qu'elle partage d'ailleurs non moins vivement.

Somme toute, le prince ignorant la faute de sa fiancée, la chose pourrait passer assez tranquillement et d'une manière fort discrète, si ce diable de Menko — un triste sire, — ne s'avisait, dans sa colère, d'envoyer au prince les lettres de celle qui a été sa maîtresse.

Cette révélation est comme un coup de foudre au milieu de la cérémonie du mariage. Dans son indignation, le prince Zilah chasse sa nouvelle épouse et ne veut écouter aucune explication. Au cinquième acte, qui est une sorte d'épilogue, nous apprenons que Menko a été tué en duel, et Marsa meurt pardonnée, dans les bras de son époux, à la manière de Froufrou.

La pièce de M. Claretie a été accueillie assez froidement hier soir. On n'y trouve pas cette intuition merveilleuse des situations dramatiques qui caractérise les comédies de M. Dumas, ni cette légèreté de main qui fait le charme de celles de Sardou. C'est cependant une œuvre écrite soigneusement et correctement; la scène capitale — celle des explications — est fort bien conduite et la gradation des effets arrive à une puissance et à une intensité extraordinaires.

Malheureusement c'est presque la seule scène vraiment dramatique de la pièce. Il faut regretter aussi l'emploi que fait M. Claretie de petits moyens, tels que celui des chiens au deuxième acte; ces pauvres animaux sont plus drôles qu'effrayants.

C'est un rôle terriblement difficile que celui de cette Marsa, bohémienne fantasque, orgueilleuse et affolée tout à la fois d'amour et de vengeance. Comme la plupart des comédiennes de notre époque, Mme Hading n'a pas pensé trouver de meilleur modèle que Mme Sarah Bernhardt. Seulement elle n'a guère pris à la « grande artiste » que ses exagérations et surtout son débit précipité et saccadé. Elle « déblaie » au point de devenir inintelligible. Elle a cependant obtenu un joli succès après sa grande scène du quatrième acte.

Damala est fort correct dans le prince Zilah. N'était son accent étranger et sa prononciation désagréable, il excelle à soupirer les couplets amoureux et les accents passionnés de son personnage.

Mlle Marie Kolb prête sa grâce et son enjouement habituels à la charmante comtesse Divati. Les autres rôles sont tenus d'une manière très convenable.



CHRONIQUE

Avril et Mai 1885



Congrès des Sociétés savantes. — Mardi, 7 avril, s'est ouvert à Paris, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le congrés des Sociétés savantes de Paris et des départements.

Parmi les mémoires intéressants notre ville et notre région, nous citerons, dans la section d'histoire de philologie, celui de M. Roman sur le mode d'acquisition et d'exploitation des biens communaux de la commune des Crottes (canton d'Embrun, Hautes-Alpes). Ces biens communaux, dont on connaît l'histoire à partir de 1198, s'élèvent actuellement aux deux tiers de la superficie du sol communal. En 1198, la communauté n'avait qu'un droit d'usage sur ses forêts et ses pâturages, la propriété appartenait au comte de Provence, puis au Dauphin. En 1348, elle acquit du Dauphin la proprieté moyennant 20 florins d'or; au quinzième siècle, elle acquit les forêts appartenant à ses seigneurs par bail emphytéotique; au dix-septième elle acquit par prescription des terres délaissées par leurs propriétaires. Le mode d'exploitation était fort simple : les habitants avaient le droit de faire paître partout leurs troupeaux, de couper du bois, de faucher les prairies naturelles, de défricher même le sol; ce régime de pleine liberté ne fut pas favorable à la conservation des biens communaux : les forêts furent dévastées, les torrents augmentèrent de

violence et détruisirent de très belles cultures, mal que l'administration des forêts tend à réparer actuellement par une sage réglementation.

Dans la section d'archéologie, M. Vingtrinier fait une communication sur les tumuli ou poypes de la Bresse. Il réfute les assertions qui tendent à considérer ces éminences comme des mottes féodales. A son avis, les poypes doivent être considérés comme des tombeaux.

M. Vingtrinier décrit un poype situé sur le territoire de Malafrétaz (Ain), et qui a été récemment démoli par son propriétaire. Cette butte, après avoir été ouverte par le milieu, laissa voir une chambre remplie de cendres.

On ne saurait donc douter que le poype de Malafretaz ne fût une sépulture et telle doit être également la destination des monticules du même genre qui sont encore au nombre de plusieurs centaines dans la partie occidentale du département de l'Ain.

M. Morel lit une note sur une louve de bronze découverte à Tulette (Drôme), en 1884. Cette petite figurine parait être une enseigne militaire romaine; elle était probablement fixée sur une tablette ou un petit socle, comme le prouvent les tenons placés en dessous des pattes. La pièce est revêtue d'une belle patine; l'œuvre est d'un assez bon style.

M. Lapérouse lit un mémoire sur les ruines de l'ancienne ville romaine de Vertillum dans la Côte-d'Or. Il passe en revue successivement les fouilles faites de 1846 à 1853 par les soins de la commission des antiquités de la Côte-d'Or sur la colline de Vertault, sur l'emplacement de cette ville. Puis il énumère les travaux entrepris de 1882 à 1884 par la société archéologique de Châtillon et qui ont été fort productifs.

Dans la section des sciences économiques, M. Vettard, membre de la société littéraire, historique et archéologique de Lyon, lit un mémoire sur les modifications à introduire dans la législation en vue d'autoriser ou de régulariser la preuve du décès d'une personne disparue, dont la mort ne peut être constatée par un acte régulier de l'état civil.

Dans la section des sciences mathématiques, M. Raulin, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Lyon, donne une communication sur la distribution des pluies en Australie.

Dans la section des sciences géographiques, M. Debize, secrétaire de la société de géographie de Lyon, lit un mémoire sur l'organisation des sociétés et des congrès de géographie.

Une Mitrailleuse au xviie siècle. — On vient de découvrir, dans les environs de Chalon-sur-Saône, une mitrailleuse construite en 1665. Cette mitrailleuse se compose d'un bouclier en fer très épais, légèrement bombé et percé, dans sa partie centrale, de vingt-cinq trous formant cinq lignes. Ces trous livrent passage à vingt-cinq tubes en bronze qui ont une longueur de huit centimètres et qui sont fixés en arrière du bouclier à un coffre en bronze. Cinq batteries à silex, attachées à ce coffre, servent à mettre le feu à chacun des cinq tubes placés sur la même rangée. L'appareil tout entier repose sur un trépied à pivots susceptible d'un mouvement horizontal et d'un mouvement vertical. Bien qu'elle soit sommairement construite, cette mitrailleuse n'en est pas

moins l'œuvre d'un ingénieur adroit ; il appartient aux savants de retrouver son nom.

La Tapisserie de Ravennes. — Nous apprenons qu'un acquisition de grande importance a été faite, à Paris, à la vente E. Vaisse, par la Chambre de commerce de Lyon pour le musée d'art et d'industrie. Il s'agit de la tapisserie de la fin du XV[e] siècle qui formait sans contredit la pièce capitale de cette collection. Elle provient de Ravennes et représente saint Ambroise offrant un fruit à l'Enfant Jésus, debout sur les genoux de sa mère. Le groupe principal est surmonté par trois anges musiciens debout, et entouré par deux groupes d'assistants. Toutes les figures sont revêtues de riches costumes et celles du centre ont leurs vêtements rehaussés de parties tissées en or de la plus grande richesse. Ajoutons que la conservation de cette tapisserie qui mesure 4 mètres de côté, est remarquable de coloris et de conservation. Ce vrai chef-d'œuvre a été adjugé à trente mille cinquante francs. Le musée d'art et d'industrie, déjà si complet au point de vue des tissus proprement dits, ne possède pas encore de tapis et de tapisseries de premier ordre. La Chambre de commerce de Lyon se propose, nous dit-on, de donner à cette partie des collections du Musée un développement en rapport avec l'importance que ses manifestations supérieures de l'art du tissage méritent.

Décorations et Récompenses honorifiques a l'occasion du Choléra. — Est nommé chevalier de la Légion d'honneur : M. le docteur Mayet, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, chef de la mission médicale envoyée dans l'Ardèche; ont obtenu une médaille d'or de 1[re] classe : MM. Bernard et Meurer, étudiants en médecine de la Faculté de Lyon, M. le docteur Bouveret, professeur à la Faculté de médecine de Lyon ; a obtenu une médaille d'or de 2[e] classe : M. le docteur Marc Mathieu, délégué à Bessèges. Nous aurions désiré pour M. Mathieu une récompense plus élevée; nous n'en félicitons pas moins notre collaborateur et ami pour la distinction dont il vient d'être l'objet; ont reçu des lettres de félicitations : M. le docteur Vernay, de la Faculté de Lyon, M. Tissot, étudiant en médecine de la Faculté de Lyon.

Le Mérite agricole. — Le *Journal officiel* publie les récompenses pour la statistique agricole et les décorations du Mérite agricole parmi lesquelles M. Rigaud, à Montluel (Ain), et M. Trenel, à Vienne (Isère).

Les Horticulteurs lyonnais. — L'association horticole Marseillaise vient de décerner les récompenses aux exposants qui ont répondu à son appel et grâce auxquels son exposition n'a manqué ni d'intérêt, ni même d'éclat.

Voici les lauréats de notre région *: Prix d'honneur* à MM. Ottin père et fils, horticulteurs à Saint-Étienne, pour azaléas rhododendrons. Collection et semis. *Médaille d'argent de 1[re] classe* à MM. Rivoire père et fils, marchands grainiers à Lyon, fleurs coupées de pensées. *Diplôme d'honneur,* rappel de médaille d'or à M. Drevet, fabricant d'appareils de chauffage à Lyon, pour thermosiphon. *Médaille d'argent de 2[e] classe* à M. Dantin-Martin, 103, rue de la Guillotière,

à Lyon, pour mastic Dantin. *Médaille d'argent de 3e classe* à MM. Rivoire père et fils, marchands de graines, à Lyon, pour mastic économique.

Nominations. — *10 avril* — M. Henri Marmonier, de Belleville-sur-Saône, docteur en droit, précédemment secrétaire de M. Brisson, président de la Chambre des députés, passe au ministère de la Justice, comme chef de cabinet du garde des Sceaux.

23 avril. — M. Bès de Berg, secrétaire général de la Préfecture du Rhône, est nommé préfet de la Nièvre.

26 avril. — M. Alapetite, sous-préfet de Chatellerault est nommé secrétaire général du Rhône.

M. Alliod, procureur de la République à Bourg, est nommé conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

Nominations universitaires. — *6 avril.* — M. Klein, maître de conférences à la Faculté des sciences de Lyon, est désigné pour suppléer M. Duvillier, professeur de chimie industrielle à la Faculté de Marseille. M. Gouessiat, attaché à l'Observatoire de Lyon, est nommé aide-astronome audit observatoire. M. Cucuel, professeur au Lycée de Dijon, est nommé maître de conférences de philologie grecque et latine à la Faculté des lettres de Lyon. M. Montet, licencié en théologie, est chargé d'une conférence de langue et littérature sémitiques à la Faculté des lettres de Lyon.

2 Avril. — Par décret ministériel, sur la présentation de l'Institut et de la commission de perfectionnement de l'Ecole des Chartes, M. A. Giry a été nommé professeur de diplomatique à ladite école. Tous nos compliments au jeune maître, notre compatriote (M. Giry est né à Trévoux, en 1849). Elève de l'Ecole des Chartes au moment de la guerre, il s'engagea avec tous ses camarades de promotion, bien que l'école eût déjà une dispense. A son retour, envoyé en mission à Saint-Omer, il y prépara les matériaux de la thèse qu'il devait soutenir pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe, travail qui forme ce beau livre, *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle.* A sa sortie de l'Ecole, M. A. Giry, d'abord archiviste aux archives nationales, devint, en 1879, secrétaire de l'Ecole de Chartes. Jules Quicherat avait deviné un savant de premier ordre. En même temps il était chargé d'un cours de diplomatique à l'Ecole des Hautes Etudes, cours où il trouvait moyen par sa critique sûre et précise de forcer l'admiration des Allemands eux-mêmes qu'il reprenait sur bien des points. Chargé d'un autre cours sur les institutions communales, il trouvait encore le temps de faire à la Sorbonne un cours de diplomatique et de paléographie mêlés. Au milieu de tous ces travaux, il ne cessait de produire ; il serait bien long d'énumérer les œuvres de ce bénédictin laïque, il suffit de citer son dernier livre : *Les établissements de Rouen, Etudes sur l'histoire des institutions municipales de Rouen, Falaise, Pont-Audemer, Verneuil, La Rochelle, Saintes, Oléron, Bayonne, Tours, Niort, Cognac, Saint-Jean-d'Angély, Angoulême, Poitiers, etc.*,

pour montrer quel est l'homme dont le ministre vient de faire un des maîtres de notre grande Ecole d'érudition française.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE LYON. — *27 avril.* — Cette Société donne son banquet annuel dans les salons d'Isaac Casati. M. Jules Simon y prononce un discours très applaudi.

M. VICTOR GIRAUD A LYON. — *26 avril.* — Le célèbre explorateur qui est presque notre compatriote (il est né à Morestel) fait au palais Saint-Pierre, devant un auditoire très nombreux, le récit de ses voyages dans l'Afrique centrale. M. Desgrand lui remet une médaille d'or, au nom de la Société de Géographie de Lyon.

EVÉNEMENTS. — *27 mars.* — Destruction des croix centrales des trois cimetières : de Loyasse, de la Guillotière et de la Croix-Rousse, en vertu d'un arrêté de l'administration municipale de Lyon. 29 mars. Dix mille catholiques lyonnais montent au cimetière de Loyasse pour protester contre cet acte. De là, ils se rendent chez M. Gailleton qui se trouve absent ce jour-là, mais qui, le 31 mars, reçoit une délégation des catholiques auxquels il déclare qu'il ne peut donner satisfaction à leurs réclamations.

FÊTE MILITAIRE. — La fête militaire qui a eu lieu dimanche soir, 3 mai, et dont M. le Gouverneur de Lyon a eu l'initiative, a obtenu un succès complet. La caisse des Fourneaux alimentaires en a encaissé le résultat qui s'élève à 26.993 f.75 non compris la vente des programmes. A l'issue de la soirée, M. le Gouverneur militaire et Mme la duchesse d'Auerstaëdt ont reçu au quartier général les organisateurs de la fête et les membres du Comité de la Presse.

SACRE DE MONSEIGNEUR GONINDARD. — Dimanche 10 mai. — Le sacre a eu lieu dans l'église primatiale de Saint-Jean, devant une nombreuse assistance et avec toute la pompe que l'Eglise sait apporter à ces imposantes cérémonies. Mgr Caverot était le prélat consécrateur ; Mgr Thibaudier, évêque de Soissons, et Mgr Isoard, évêque d'Annecy assistaient Mgr Gonindard.

NÉCROLOGIE. — M. Varambon, ancien avocat du barreau de Lyon, ancien député du Rhône, conseiller à la Cour de cassation, est mort mardi soir, 5 mai, à 10 heures.

M. François-Laurent-Léon Varambon, qui meurt à l'âge de 54 ans, était né à Lyon. Ses études terminées, il se fit inscrire au barreau de cette ville et prit part à la lutte contre l'Empire. Il fut élu membre du Conseil général du Rhône en 1864 et fut nommé, après le 4 septembre, procureur général à Besançon. Aux élections du 20 février 1876, la 5e circonscription du département du Rhône l'envoya siéger à la Chambre des députés par 14.086 voix. Il prit place sur les bancs de l'Union républicaine et fut réélu aux élections du 17 octobre 1877 et du 21 août 1881. M. Varambon fut choisi comme sous-se-

crétaire d'État au ministère de la Justice, dans le cabinet du 31 décembre 1882, présidé par M. de Freycinet. En 1883, il fut nommé conseiller à la Cour de Cassation, et, à la suite de cette nomination, il dut résigner son mandat de député.

Mardi 5 mai. — On nous annonce la mort à Paris d'un ancien artiste lyonnais, Auguste Parade, âgé de 59 ans. Parade était né à Lyon, le 6 avril 1826. Son père était artiste et avait essayé de le détourner du théâtre, mais ce fut peine inutile, et Parade, qui était d'abord dessinateur en châles s'en fut à Batignolles chez les frères Seveste, qui lui donnaient 15 francs par mois. Huit ans durant, Parade fit les délices de la banlieue de Paris, jusqu'à ce qu'il parvint à se faire engager au Cirque Impérial, sous la direction de Meyer; il y réussit parfaitement dans le Babylas des *Pilules du Diable*. De là, il passa à la Porte-Saint-Martin, où il joua les *Frères Corses*, les *Rouliers*, etc., etc. Puis il revint à Lyon, avec Edouard Galland, y interpréter les pièces militaires, *Murat* par exemple. Mais Lyon ne le retint pas longtemps, il retourna à Paris où il fut engagé au Palais-Royal. Lorsque Louis Boyer prit la direction du Vaudeville, l'un des premiers artistes engagés fut Auguste Parade. Dès lors, notre compatriote ne quitta guère le théâtre qui était autrefois place de la Bourse; et c'est au Vaudeville qu'il est mort, après une vie bien orageuse. On se rappelle à Paris ses grands succès dans le *Roman d'un jeune homme pauvre*, dans la *Marâtre*, dans la *Vie de Bohème* et dans le rôle de Péponnet des *Faux Bonshommes*.

— On annonce la mort de M. le vicomte Henri Nompère de Champagny, sénateur des Côtes-du-Nord. M. de Champagny appartenait à une famille roannaise, celle des Nompère, très ancienne, mais dont la première illustration fut M. Nompère de Champagny, député de la noblesse du Forez aux Etats-généraux de 89, qui devint sous le premier empire duc de Cadore. La famille de Champagny possède encore dans le Roannais un château portant son nom et situé à St-Haon.

Publications. — *Documents historiques sur Lyon.* — M. Gustave Véricel a entrepris, sous ce titre, la publication de pièces intéressantes sur l'histoire de la Révolution à Lyon. Une première brochure, éditée chez M. Méton, contient les procès-verbaux authentiques, cérémonies et discours, de l'inauguration et de l'installation de la première municipalité lyonnaise, le 12 avril 1790 et de celle qui lui succéda le 23 décembre de la même année. Ces pièces sont empruntées au Registre des délibérations du Corps municipal et du Conseil général de la Commune de Lyon, que M. Véricel est chargé d'analyser. On y trouve de fort curieux détails sur le cérémonial de l'installation des magistrats municipaux d'alors. Les discours prononcés, soit par le clergé, soit par les officiers civils, témoignent de la confiance générale qu'on avait en l'avenir, — confiance, hélas! si tôt déçue! Parmi les noms des officiers municipaux et des notables élus en 1790, plusieurs sont encore portés aujourd'hui à Lyon. —

Auprès de MM. Louis Vitet, maire de la ville, Champagneux, Sicard, Bre', Barbier, Allégret, Frappa, Viallet, Vingtrinier, nous trouvons l'excellent Lemontey, qui fut plus tard député de Lyon, avocat et écrivain de mérite, et ce Joseph Chalier, qui devait jouer un des principaux rôles dans l'histoire révolutionnaire de notre ville.

— M. le baron Raverat vient de publier un nouvel ouvrage : *De Lyon à Chambéry par Saint-André-le-Gaz*, avec carte du chemin de fer. Encouragé par le succès de ses précédentes publications, cet écrivain ne saurait douter du bienveillant accueil dont son livre ne peut manquer d'être l'objet de la part des jeunes touristes, soit aussi des personnes moins partagées, que l'âge, la maladie ou les affaires forcent à garder la maison. Ce livre, très portatif, doit être considéré comme un bon ami en compagnie duquel on peut entreprendre des excursions dans ces contrées privilégiées que parcourt la nouvelle voie ferrée et qui répondent aux noms si sympathiques de Dauphiné et de Savoie.

En vente chez l'auteur, quai de la Guillotière, 12, et chez les principaux libraires de Lyon. Prix : 3 francs.

Erratum. — *Lyon-Revue*, N° 52, 30 avril 1885, page 215, titre, il faut lire, au lieu de Salon Lyonnais de 1884, Salon Lyonnais de 1885.



Directeur-Gérant : Félix DESVERNAY.

Impr. A. Waltener et Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon.





A VICTOR HUGO

DERNIER HOMMAGE

Dors, Maître, dans la paix de ta gloire! Repose,
Cerveau prodigieux, d'où, pendant soixante ans,
Jaillit l'éruption des concerts éclatants.
Va! La mort vénérable est ton apothéose:
Ton esprit immortel chante à travers les temps!
Pour planer à jamais dans la vie infinie,
Il brise comme un dieu les tombeaux clos et sourds;
Il emplit l'avenir des voix de ton génie,
Et la terre entendra ce torrent d'harmonie
Rouler de siècle en siècle en grandissant toujours!

LECONTE DE LISLE.





LE CHÊNE

A Victor HUGO
Après la lecture de la *Légende des Siècles*

Le chêne, arbre divin, dont le bois a bravé
L'hiver qui flétrit toutes choses,
Se réveille au printemps ; sur son dôme élevé
Voici germer des pousses roses.

On disait du géant : « Les ans le courberont,
« L'arbre vieillit, même à Dodone ! »
Et voyez ! L'âge passe, et ne met à son front
Qu'un accroissement de couronne.

Doux et majestueux comme un auguste aïeul,
Debout, dans la forêt sonore,
Il domine l'espace, et sonne à lui tout seul
Le réveil bruyant de l'aurore.

Dans ses rameaux touffus, fiers, indisciplinés,
Superbes d'audaces sans nombre,
Vibrent, en mille accords à peine soupçonnés,
Tous les jeux de lumière et d'ombre.

Ici, des fonds obscurs, vains royaumes des Peurs,
Emergent les fantômes hâves ;
Là, dans les rayons d'or, amoureuses vapeurs,
Flottent les visions suaves.

De la base au sommet, la Vie en chauds ferments
Court ; — des ivresses infinies
En tombent, qui font l'œil plein d'éblouissements,
L'oreille pleine d'harmonies.

Comme un clavier touché par la droite d'un dieu,
Il fait passer dans ses ramures
Tantôt les grondements d'un ouragan de feu,
Et tantôt les plus doux murmures.

Là haut, l'aigle s'élève en frappant le zénith
De sa voix au clairon pareille ;
Mais plus bas, le pinson gazouille au bord du nid,
Et plus bas bourdonne l'abeille.

Le faible à lui s'appuie ; à maint être allangui
S'ouvre sa veine inépuisée ;
Dans ses bras tout puissants il allaite le gui,
Symbole d'âme transfusée.

Grand chêne ! je t'admire et t'aime, ainsi formé
D'indépendances et de forces !
Un monde sort de toi ; tout un siècle a germé
Sous le calme de tes écorces.

Tu puisas longuement dans l'arcane des nuits
Toutes les sèves ignorées,
Et sous un triple aspect : parfums, rayons et bruits,
Tu nous les rends transfigurées.

Mais quel tort! des plus grands dépasser le niveau!
Sortir du banal par l'étrange!
Prends garde! nous avons des traités sur le Beau,
Que ta taille énorme dérange.

Voici venir un docte au geste étudié,
Nourrisson poussif des écoles,
Qui dira, retroussant sa lèvre : « C'est pitié
De souffrir ces frondaisons folles!

« *Élaguez-moi ces jets; courbez ces bras en arc,*
« *Rognez la flèche trop nourrie;*
« *Peut-être en pourrait-on faire un arbre de parc,*
« *Avec un peu de symétrie!* »

Après lui, ce sera quelque enfant qui se plaît,
Inconscient de son outrage,
A couper dans ton bois le stupide sifflet
Dont il insulte ton ombrage.

Laisse faire ces nains! Et laisse aussi l'aspic
Mordre ton pied qui le terrasse;
Laisse ramper l'insecte et baver l'agaric
Le long de ta forte cuirasse.

Un risible ennemi s'est glissé dans le lot
De toute majesté qui brille;
Le sort s'amuse ainsi : le génie a le sot,
Et les chênes ont la chenille.

Vienne le jour néfaste où, trompant notre appel
Et l'espoir des aubes prochaines,
Tu tomberas, vaincu, sous le bras éternel
Qui brise tout, même les chênes.

Nous sacrerons le sol où tu seras frappé,
Et l'on te verra, mort splendide,
Toi si grand aujourd'hui par l'espace occupé,
Bien plus grand par ta place vide!

Car des vides pareils sont lents à se combler ;
Les géants ne foisonnent guère;
Telle grandeur n'a mis qu'un instant à crouler,
Qui met un siècle à se refaire.

Joséphin SOULARY.





VICTOR HUGO



UGO (Victor) est mort vendredi 22 mai, à une heure et demie du soir.

Depuis quatre jours, on était sans espoir, et le fatal dénouement n'était qu'une question de temps. Les médecins employaient surtout leurs efforts à adoucir l'agonie de l'illustre malade.

La nuit dernière avait été très agitée et la matinée assez paisible. Le malade avait dormi un peu. Mais le ralentissement des battements du cœur devint de plus en plus sensible. Les médecins, après l'avoir examiné, rédigèrent le bulletin suivant, qui laissait prévoir l'issue funeste à brève échéance :

9 heures 10, matin.

Situation extrêmement grave.

Signé : VULPIAN. — GERMAIN SÉE. — ALLIX.

Victor Hugo, dans ses dernières heures, était comme assoupi. Au moment suprême, sa tête s'est soulevée, puis s'est

inclinée comme pour saluer et elle est retombée brusquement. C'était fini.

Telle est dans son funèbre laconisme la dépêche communiquée par l'agence Havas aux journaux. Quoique la catastrophe fut prévue, elle n'en a pas moins produit une surprise et une impression profonde dans toute la France et même à l'étranger, où Victor Hugo comptait des admirateurs et des amis autant que dans sa propre patrie.

Aussi cette mort est-elle un deuil, non-seulement pour la France qui perd son plus grand poète, mais pour toutes les nations civilisées, auxquelles Hugo appartient par sa gloire, par son ardent amour de l'humanité et par son génie qui a touché à tout. Ciel, terre, mer, il a embrassé toute la création, dont il a raconté les gloires et les magnificences en des termes jusqu'alors inconnus.

Son œuvre est une sorte d'épopée du monde, une cosmogonie qui ne connaît pas de frontière, c'est aussi l'histoire de l'humanité souffrante ou joyeuse, avec toutes ses grandeurs et toutes ses faiblesses, avec ses espérances toujours déçues et ses aspirations toujours renouvelées vers cette terre promise de l'infini où nous avons les yeux constamment tournés.

Hugo est le chantre sublime de toutes ces envolées de l'âme, le grand consolateur de ces immenses douleurs du cœur et de la tête que sa grande âme émue, son cerveau puissant nous apprend à supporter courageusement.

C'est cette pitié profonde, instinctive, qui l'a poussé aussi à s'intéresser toute sa vie aux faibles, aux petits, aux déshérités de la terre, à ceux pour qui la vie est souvent plus un fardeau qu'un bienfait; à l'ouvrier qui peine, à la femme que la société ne protège pas et qu'il a défendue et réhabilitée, à l'enfant enfin à qui il a prodigué les plus tendres caresses et sur

le front desquels, aussi bien que sur celui de Jeanne et de Georges, il a posé le baiser ineffaçable de son génie.

Nous n'entreprendrons pas de célébrer ici la gloire de Victor Hugo. D'ailleurs cela a été fait nombre de fois par d'illustres écrivains, sans compter que les pages d'une modeste Revue de Province n'y suffiraient pas. Comment en effet pouvoir faire entrer dans un si petit cadre l'histoire d'une existence qui a rempli presque tout un siècle et animé de son souffle plusieurs générations ! Comment en rappeler sans faiblesse les différentes phases, toutes marquées dans des genres différents par de nouveaux chefs-d'œuvre. D'abord les *Odes*, les *Ballades*, les *Orientales*, puis les *Feuilles d'Automne*, les *Chants du Crépuscule*, les *Voix intérieures*, les *Rayons et les Ombres*, enfin les *Contemplations*, la *Légende des Siècles*, les *Chansons des rues et des bois*, l'*Art d'être grand-père*, — et ce cri de colère qui s'appelle les *Châtiments;* et *Notre-Dame*, les *Misérables*, les *Travailleurs de la mer;* et *Hernani*, et *Marion Delorme*, *Ruy Blas*, les *Burgraves*, ces drames retrouvés de Shakespeare.

Voilà les batailles qu'a livrées, les victoires qu'a remportées cet autre conquérant du siècle, non moins étonnant que le premier, et qui, plus heureux que Ronsard, un révolutionnaire lui aussi, a réussi à dompter la langue (1) et, la dépouillant de son vieux froc, lui a pour ainsi dire imposé sa livrée dont au-

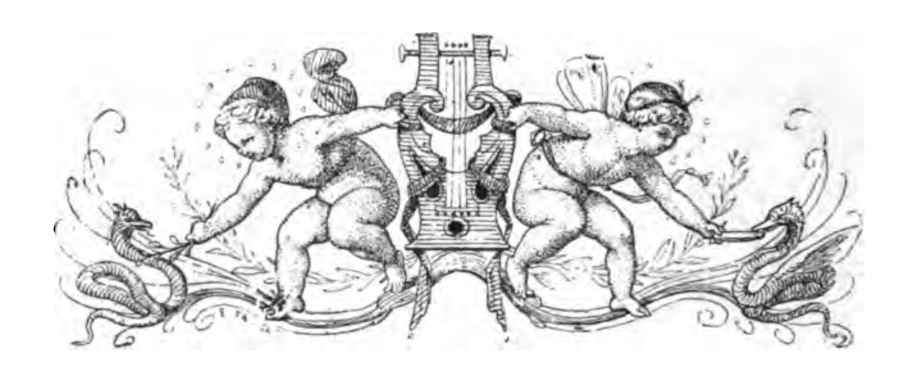
(1) Hugo a si bien dompté la langue que semblable aux conquérants il lui imposait ses lois. On connaît cette anecdote : C'était à la Comédie Française, on répétait une pièce du maître. Une actrice — Mademoiselle Mars, je crois — remarquant un vers dont la construction lui semblait s'écarter de la règle et contrastait avec les formes habituelles du vers de Racine et des classiques en général, interpella l'auteur — les bas bleus ont de ces audaces — disant : maître je crois que cela n'est pas français. Eh bien ! repliqua Hugo avec un ton d'autorité mal dissimulé, « Ne vous inquiétez pas, si ce n'est pas français, ça le deviendra ? » Est-ce assez napoléonien !

jourd'hui, bon gré, mal gré, elle porte encore les brillantes couleurs.

Mais si cette consolation de parler longuement de lui nous est refusée, il nous reste celle de venir à notre tour, après tous les autres, apporter humblement sur sa tombe le tribut de notre admiration et l'hommage de nos regrets, adoucis cependant par cette pensée que le maître incomparable en quittant ce monde n'a rien eu à regretter, qu'il est mort plein de jours, pleuré de tous et que, suivant le vœu du poète, de nombreux amis lui ont fermé les yeux.

Félix DESVERNAY.





A VICTOR HUGO

Lorsque le premier Homme, au premier soir du Monde,
Vit le Soleil rouler vers la mer, il s'enfuit,
Loin, seul, sous la paix morne et vaste de la nuit,
Croyant que la lumière était morte dans l'onde.

Le jour revint, riant à la terre féconde;
Puis, les races passaient, naissaient, mouraient sans bruit,
Et voilà dix mille ans que l'Astre tourne et luit,
Versant à tous les cieux sa chaleur toujours blonde!

— Mort immortel, Flambeau du Rêve, ô Père, ô Roi!
Tes fils qui t'ont pleuré seront morts avant toi;
Ton âme est un Soleil qui plane sur nos âmes.

Ton génie et ton nom vibrent dans l'Univers,
Et jusqu'au seuil des temps, s'enflammant à tes flammes,
Les cœurs refleuriront aux baisers de tes vers.

EDMOND HARAUCOURT.



HAUTEVILLE-HOUSE

Le Génie a laissé sa marque glorieuse
Dans la vaste maison, pleine de souvenirs,
Où l'Exilé, fidèle à d'austères loisirs,
Créait, grave et puissant, mainte œuvre merveilleuse.

En son ombreux jardin, près de la scabieuse
Et de l'iris, au front couronné de saphirs,
Le vert laurier m'a dit les sublimes désirs
Que donne à ses élus la Muse radieuse.

Sans trève, à l'horizon, roule l'immensité. —
Des poèmes sont nés, pour la postérité,
Sur ce roc de granit que la vague dentelle!

Le Maître, infatigable, a défié les ans;
L'Idéal est son hôte, — il chérit les enfants:
Ce double amour au cœur met la flamme immortelle!

ALEXANDRE PIEDAGNEL.

Composé chez Victor Hugo, lors d'un voyage de notre collaborateur M. Alexandre Piedagnel à Guernesey, ce sonnet a valu à son auteur les vifs remerciements du grand poète des *Contemplations* et de la *Légende des Siècles*.



DOCUMENTS

RELATIFS

A la vie et à la mort de Victor Hugo



Voici quelques documents qui se rapportent à la vie et à la mort de Victor Hugo.

Victor Hugo est né le 26 février 1802 (7 ventôse an X). Nous donnons son acte de naissance, tel qu'il a été copié sur les registres de l'état civil, par M. Edmond Biré, auteur d'un livre très minutieux, très curieux: *Victor Hugo avant 1830.*

ACTE DE NAISSANCE

Du huitième du mois de ventôse l'an dix de la République. Acte de naissance de Victor-Marie Hugo, né le jour d'hier, à dix heures et demie du soir, fils de Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, natif de

Nancy (Meurthe), et de Sophie-Françoise Trébuchet, native de Nantes (Loire-Inférieure); — profession de chef de bataillon de la 20e demi-brigade, demeurant à Besançon; — mariés; — présenté par Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo. — Le sexe de l'enfant a été reconnu mâle. Premier témoin: Jacques Delelée, chef de brigade, aide de camp du général Moreau, âgé de quarante ans, domicilié audit Besançon. Second témoin: Marie-Anne Dessirier, épouse du citoyen Delelée, âgée de vingt-cinq ans, domiciliée à ladite ville. Sur la réquisition à nous faite par le citoyen Joseph Léopold-Sigisbert Hugo, père de l'enfant.

Et ont signé: Hugo, Dessirier, épouse Delelée, Delelée.

Constaté suivant la loi par moi, Charles-Antoine Seguin, adjoint au maire de cette commune, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Depuis 1821, Victor Hugo était fiancé à Mlle Adèle Foucher. Il l'épousa le 12 octobre 1822, à l'église Saint-Sulpice, ainsi qu'en fait foi la pièce suivante:

ACTE DE MARIAGE

Le 12 octobre 1822, après la publication des trois bans en cette église et d'un seul en celle de Blois, vu la dispense des deux autres, les fiançailles faites le même jour, ont reçu la bénédiction nuptiale Victor-Marie Hugo, membre de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, âgé de vingt ans, demeurant de droit et de fait à Blois, diocèse d'Orléans, fils mineur de Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, maréchal des camps et armées du Roi, chevalier de la Légion d'honneur et commandant de l'ordre Royal de Naples, et de la défunte Sophie-Françoise Trébuchet, son épouse, d'une part; et Adèle-Julie Foucher, âgée de dix-neuf ans, demeurant de droit et de fait rue du Cherche-Midi, no 39, de cette paroisse, fille mineure de Pierre Foucher, chef au ministère de la guerre, chevalier de la Légion

d'honneur, et de Anne-Victoire Asseline, son épouse, d'autre part; présents et témoins, Jean-Baptiste Biscarrat, Alfred-Victor comte de Vigny, Jean-Baptiste Asseline, Jean-Jacques-Philippe-Marie Duvidal, lesquels ont signé avec les époux et leurs père et mère.

Victor Hugo, ainsi que nous l'avons dit, est mort le 22 mai, à une heure et demi du soir.

ACTE DE DÉCÈS

546
HUGO
(Victor-Marie)

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt-trois mai, à onze heures du matin, acte de décès de Victor-Marie Hugo, âgé de quatre-vingt-trois ans, membre de l'Académie française, sénateur de la Seine, né à Besançon (Doubs), décédé à Paris, en son domicile, avenue Victor Hugo, 50, hier au soir, à une heure et demie; fils du général Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo et de Sophie-Françoise Trébuchet, époux décédés; veuf de Adèle-Julie Foucher.

Dressé par nous, Henri-Joseph Marmottan, maire du seizième arrondissement de Paris, officier de l'état civil, sur la déclaration de Léopold-Armand, comte Hugo, âgé de cinquante-six ans, propriétaire à Paris, rue des Saints-Pères, 40, neveu du défunt, et de Edouard Lockroy, âgé de quarante-quatre ans, député, demeurant à Paris, avenue Victor Hugo, 52, ami du défunt, qui ont signé avec nous, après lecture.

L. HUGO. — E. LOCKROY. — Dr MARMOTTAN.

— Victor Hugo devait d'abord être enterré au cimetière du Père La Chaise, où se trouve son caveau de famille (27e division, chemin Monvoisin) (1).

(1) Il a été décidé depuis que le corps serait inhumé au Panthéon.

Ce monument, fort simple, se compose d'une pierre tombale surmontée d'une colonne quadrangulaire en marbre blanc. Il est entouré d'une grille en fer. Sur la face principale on lit l'inscription suivante :

CI-GIT

JOSEPH-LÉOPOLD-SIGISBERT COMTE HUGO

Lieutenant général des armées du roi,
Né à Nancy le 15 novembre 1773,
Mort à Paris le 29 janvier 1828.
Guerre de Vendée. -- Campagne du Rhin.
Guerre d'Italie. — Guerre d'Espagne.
Campagne de France. — Siège de Thionville.

1792-1815
Par lui Thionville resta française.

Sur les faces latérales, on lit :

CHARLES HUGO

Né le 4 novembre 1826.
Mort le 13 mars 1871.

GEORGES HUGO

Né le 31 mars 1867.
Mort le 26 avril 1868.

FRANÇOIS-VICTOR HUGO

Né le 28 octobre 1828.
Mort le 26 décembre 1873.

SOPHIE COMTESSE HUGO

Né en 1780,
Morte le 27 juin 1821.

EUGÈNE VICOMTE HUGO

Né en 1800,
Mort en 1836.

— Victor Hugo avait éprouvé de cruels deuils de famille. De ses deux frères, — tous deux morts, — l'un, Eugène Hugo, poète

comme lui, perdit la raison à la suite d'une passion malheureuse.

Son père mourut en 1828, et sa mère en 1821. Sa fille, mariée à Charles Vacquerie, frère d'Auguste, aujourd'hui toujours survivant, se noya, comme chacun sait, à Villequier, en même temps que son mari qui cherchait à la sauver. Ses deux fils, Charles et François-Victor, ont depuis longtemps précédé leur père dans la tombe. Charles a laissé une veuve, qui est aujourd'hui Mme Edouard Lockroy, femme du député de la Seine, et qui a deux enfants de son premier mari, Georges et Jeanne Hugo. Enfin, une autre fille de Victor Hugo, prénommée Adèle, et qui avait, contre le gré de ses parents, épousé un officier anglais, vit toujours à Saint-Mandé, dans une maison de santé, où elle est soignée pour cause de maladie mentale.

— Victor Hugo a laissé un testament sur lequel *la Liberté* donne les informations suivantes :

« Victor Hugo a déposé, en 1875, un testament dit *mystique* chez Me Gueydon, qui a pour successeur, aujourd'hui, Me Gatine, rue de l'Échelle, n° 8.

Une clause du testament réserve la publication des œuvres de Victor Hugo ; cette clause porte que les œuvres théâtrales seront confiées à M. Paul Meurice et les autres à M. Vacquerie.

C'est M. Paul Meurice qui sera chargé de collationner les manuscrits renfermés dans un pavillon (dit la Tour du Nord) de Hauteville-House, à Guernesey.

La fortune de Victor Hugo s'élève à cinq millions six cent mille francs, savoir :

Quatre millions en Consolidés anglais et titres de la Rente française, déposés à la maison Rothschild ;

Quatre-vingt mille francs de rente, représentés par des actions de la Banque nationale de Belgique.

Sur l'argent de la succession, une somme de un million sera consacrée à la fondation d'une œuvre charitable, l'*Asile Victor-Hugo*, destiné à recueillir les enfants abandonnés.

Les actions du *Rappel* sont, en grande partie, la propriété des enfants de Charles Hugo, dont la tutelle appartenait au poète; cette tutelle passant aujourd'hui entre les mains de M. Lockroy, ce dernier va avoir la jouissance de la plus grande partie des actions du *Rappel.*

Une somme annuelle de douze mille francs sera consacrée à l'entretien de l'orphelinat de Guernesey.

Des legs sont faits à M. Léopold Hugo, neveu du défunt; à la Société des auteurs dramatiques, à la Société des gens de lettres. Le poète laisse cent mille francs aux pauvres de Paris et vingt-cinq mille francs à la Compagnie des Omnibus, pour gratifications annuelles aux cochers et aux conducteurs de la ligne Passy-Bourse.

L'habitation de Guernesey est attribuée à la petite Jeanne Hugo.

Victor Hugo déclare enfin que sa dépouille mortelle appartient à sa patrie, et qu'il n'a pas le droit d'en disposer.

D'ailleurs, dans ses causeries, il avait souvent blâmé M. Gambetta père à cause de l'insistance qu'avait mise ce dernier à réclamer « sans tenir compte des vœux du pays », le cadavre de son fils.

Enfin, en 1883, Victor Hugo remit à M. Vacquerie les lignes testamentaires suivantes, s'appliquant immédiatement aux actes le concernant, qui devaient suivre sa mort :

Je donne 50,000 francs aux pauvres.

Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard.

Je refuse l'oraison de toutes les églises (1); je demande une prière à toutes les âmes.

Je crois en Dieu.

VICTOR HUGO.

---

(1) Deux jours avant la mort de Victor Hugo, l'archevêque de Paris. Mgr Guibert, écrivit à Mme Lockroy une lettre très digne et très émue pour lui offrir de venir en personne assister le grand poète à ses derniers moments. Cette offre fut, en vertu de ces dispositions de Victor Hugo, respectueusement déclinée par une lettre de M. Lockroy, adressée à l'archevêque.



Les funérailles de Victor Hugo ont été célébrées à Paris le 1er juin, à onze heures du matin. Elles ont offert le spectacle le plus étonnant qui ait jamais, dans ce genre, été donné à la population parisienne, nous pouvons ajouter à la population d'aucun pays. Non, jamais semblable solennité n'a réuni un tel concours de monde; jamais, derrière aucun cercueil, même le plus glorieux, une foule aussi considérable de délégations et de porteurs de couronnes n'a présenté l'aspect d'une manifestation aussi spontanée, aussi populaire. On a beaucoup parlé des funérailles de Thiers, puis de celles de Gambetta. Il semblait qu'il fût impossible de faire rien de plus immense et de plus grandiose. On citait ce fait qu'aux obsèques de Gambetta le défilé du cortège avait duré deux heures. Il en a duré six au convoi de Victor Hugo. Oui, pendant six heures précises, — montre en main — une suite ininterrompue de délégations et de délégués a traversé Paris, de l'Arc-de-Triomphe au Panthéon ,en passant par les Champs-Elysées, le boulevard Saint-Germain, le boulevard Saint-Michel et la rue Soufflot. On sait qu'un décret du 26 mai a prononcé la laïcisation du Panthéon, en affectant désormais ce monument à la sépulture des grands hommes, et qu'un décret du même jour y a ordonné la translation du corps de Victor Hugo. C'est là que le grand poète repose aujourd'hui, tout près de la tombe demeurée vide de J.-J. Rousseau.

Les funérailles de Victor Hugo n'ont pas eu et ne pouvaient pas avoir le même caractère que celles de Gambetta. Ce dernier est mort si vite, si jeune encore, portant en lui tant d'espérance pour le parti démocratique, et paraissant devoir vivre assez pour accomplir les hautes destinées que ses amis voulaient prévoir pour lui, que sa mort a été comme un coup de foudre et a causé une sorte de stupeur générale. Bien différente a été la mort de Victor Hugo! L'illustre poète quittait cette vie chargé de gloire et d'années, se survivant en quelque sorte à lui-même, car depuis longtemps il ne pouvait plus rien ajouter à la haute admiration dans laquelle

le tenait le monde entier. Ses funérailles n'ont donc pas eu le côté triste et lugubre de celles de Gambetta; elles ont été avant tout une apothéose, en quelque sorte une déification.

La cérémonie a commencé à l'Arc-de-Triomphe par six discours prononcés par les présidents du Sénat, de la Chambre des députés, du Conseil municipal et du Conseil général de la Seine, et par MM. Emile Augier, au nom de l'Académie, et Goblet, ministre de l'instruction publique, au nom du gouvernement. Treize autres discours ont été également prononcés au Panthéon, à l'arrivée du corps. Signalons ceux de MM. Got, au nom de la Comédie-Française; de Bornier, représentant les auteurs dramatiques; Jules Claretie, au nom de la Société des gens de lettres; Jourde, au nom du syndicat de la presse. On trouvera tous ces discours dans le *Journal officiel* du 1er juin.

Ceux qui voudront écrire un jour en détail le compte-rendu de cette cérémonie, unique dans l'histoire des funérailles célèbres, devront également se reporter au *Journal officiel* du 31 mai (1).

(1) Nous avons emprunté la plus grande partie des documents qu'on vient de lire à l'intéressant recueil : *Gazette anecdotique, littéraire, artistique, bibliographique*, publiée à Paris par M. G. d'Heylli, avec le concours de MM. Claretie, Houssaye, Jouaust, Lacour, Piédagnel, Sarcey, Sigaux, Vitu, etc...





LA NAISSANCE DE LUGDUNUM



Nos historiens ne sont d'accord ni sur la date précise de la fondation de Lugdunum, ni sur les causes qui amenèrent la création d'une ville vouée dès sa naissance aux plus brillantes destinées. S'appuyant sur un passage du *Traité des Fleuves*, — traité que l'on attribue sans raison bien décisive à Plutarque et dans lequel l'auteur, quel qu'il soit, ne fait d'ailleurs que rapporter l'opinion du géographe Clitophon dont les œuvres sont aujourd'hui perdues, — Menestrier prétend que, vers l'an 400 avant J. C., deux princes rhodiens, Momorus et Atépomarus, dépouillés de leurs possessions par les Allobroges, vinrent se réfugier sur les

collines qui longent la rive droite de la Saône, non loin du lieu où cette rivière mêlait, comme à regret, ses eaux tranquilles aux flots impétueux du Rhône. Effrayée à leur approche, une troupe de corbeaux s'éleva dans les airs; ils en prirent occasion de donner à la cité nouvelle, le nom de Lugdunum qui, en langue celtique, signifierait, dit-on, la colline aux corbeaux (1).

---

(1) Menestrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, p. 3; P. Clerjon, *Histoire de Lyon*, t. I, p. 60.

On a donné du mot Lugdunum des étymologies innombrables : la plupart sont aussi contraires aux principes de la phonétique qu'aux lois du sens commun. Pour ne parler que de celles qui peuvent se soutenir sans tomber dans l'absurde, je dirai que l'on est généralement d'accord pour voir dans Lugdunum un composé de deux mots celtiques, dont le second *dun* (ou *tun*) signifie *élévation, colline* et, en composition, ville ou village bâti sur une colline. Ce mot *dun*, latinisé en *dunum*, entre comme suffixe dans un nombre considérable de noms de lieux : Chateaudum (*Castellodunum*), Autun (*Augustodunum*), Embrun (*Ebrodunum*), Melun (*Melodunum*), Issoudun (*Exoldunum*) etc.. A l'état simple, on le retrouve dans *Dun* (Ariège).

Quant à *lugu* (ou *lug*), suivant quelques auteurs, il aurait le sens de *corbeau :* Lugdunum serait la colline des corbeaux. (Péan, *Origines de Lugdunum*, REVUE DU LYONNAIS, nouv. série t. XXXI, p.p. 267-276). Cette opinion, qui a son point de départ dans la légende de Momorus et d'Atepomarus, emprunte une apparence de vérité au médaillon en terre cuite de la collection Récamier, où l'on voit Munatius Plancus offrant les prémices de la moisson au génie de Lyon et entre ces deux personnages, perché sur un rocher, un oiseau qui semble bien appatenir à la famille des corbeaux. (E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. III, p. 72; — V. Duruy, *Histoire des Romains*, Paris, 1881, t. III, p. 453). Mais pour qui se rappelle le rôle important que jouaient ces oiseaux dans les cérémonies propitiatoires et dans les pratiques des augures Romains, la présence de l'un d'eux sur un bas relief représentant le sacrifice offert par le fondateur de Lugdunum, s'explique tout naturellement et sans qu'il soit besoin de faire intervenir la légende de Momorus, que bien certainement l'auteur du bas relief ne connaissait point. (Cf. Ch. Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, 4e édit. II, 79).

D'après l'opinion qui paraît devoir à bon droit triompher *lugu, lug* signifie en langue gallique *eau stagnante, marais* : allem. *lache* mare; écossais *loch*, lac; néerlandais *lagh*; latin *lacus*. Etymologiquement tous ces mots ont le sens de déchirure. (Cf. Aug. Scheler, *Diction. d'étymologie française* et Littré, vº *lac*). Ce mot *lug* se relève dans *Loches* (Indre-et-Loire) et entre dans la composition de *Bett lach* et *Oberhaslach* (Alsace). Lugdunum a donc le sens de *localité*, de ville placée sur une colline dont la base s'enfonce dans les eaux d'un marais ou d'un lac : ce nom était merveilleusement approprié à la situation de

D'autres, assignant à Lugdunum une origine plus ancienne et plus fabuleuse encore, lui donnent pour fondateur le roi celte Lugdus, qui n'a jamais existé que dans leur féconde imagination (1). Sans m'arrêter à réfuter des légendes qui ne reposent sur rien de sérieux et dont la critique historique a fait depuis longtemps bonne justice, j'arrive à l'opinion généralement admise aujourd'hui, opinion qui a pour point de départ le texte si souvent cité de l'historien grec Dion (2). Peu après la mort de Jules César, les Viennois

---

notre cité à une époque où la presqu'île du confluent était entrecoupée ça et là de marais, de saulées et de lagunes. Lugdunum est au reste le nom d'un grand nombre d'autres localités gauloises placées dans les mêmes conditions topographiques : je citerai à titre d'exemple le *Lugdunum Batavorum* (Leyde), le *Lugdunum clavatum* (Laon), etc. (Cf. dans ce sens Breghot du Lut, *Nouveaux Mélanges*, p. 440, note 2 ; — Bon Raverat, *Lugdunum*).

Lyon dérive, très normalement de *Lugdunum* en passant par les formes intermédiaires de *Lugdun*, *Ludun*, *Luun*. La chute de la consonne initiale dans le groupe GD se constate dans le français *Madelaine* (Magdalena). La forme *Ludun*, *Loudun* se trouve dans les écrivains arabes du VIIIe siècle (Reinaud, *Invasion des Sarrazins*, p. 30). Le D médial est tombé suivant la règle, puis le choc des deux voyelles a produit *l'yod* de *Lyon*. (Cf. E. Philipon, *Phoné signe Lyonnaise au XIVe siècle*, Romania 1884 pp. 545, 565 ; (F. Diez, *Grammaire des Langues romanes*, traduction A. Brachet et G. Paris, I, 252). La chute du groupe GD médial se remarque aussi dans *Laon* (Lugdunum clavatum). A l'époque carolingienne *Lugdunum clavatum* est devenu *Laudunum*. (A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 421, note 3). La moindre notion des principes de la phonétique romane eut évité, on le voit, à certains écrivains lyonnais, à Jolibois notamment, d'étonnantes méprises. Sur les diverses étymologies de *Lugdunum*, voyez Monfalcon, *Hist. de la ville de Lyon*, Lyon, Paris 1847, t. 1, p. 66, note 2 et les auteurs cités par Péricaud dans ses *Notes et documents pour servir à l'histoire de la ville de Lyon*, p. 2.

(1) Cf. Breghot du Lut, *Nouveaux Mélanges*, p. 437 et suiv. et p. 438, note 2. L'abréviateur Annius de Viterbe, fait régner chez les Celtes un Lugdus dont le nom passa à la province et aux populations qu'il gouvernait : « *apud Celtas Lugdus a quo provincia et homines cognomenta sumpserunt.* »

(2) Voici sur ce point important de notre histoire, ce que nous trouvons dans Dion : « *Ac ne quid sinistri suspicantes facinus aliquod perpetrarent, jussi sunt a senatu iis qui quondam Vienna (quod est provinciæ Narbonensis oppidum) ab Allobrogibus expulsi, ad confluentes Rhodani Ararisque fluviorum consederant, urbem condere. Itaque illic subsistentes Lugdunum, (quod olim Lugudunum vocatum fuit), ædificaverunt.* » Cassii Dionis Cocceiani historiæ

alliés du peuple Romain s'étant vus bannir de leur ville par les Allobroges, auraient remonté la vallée du Rhône et seraient allés s'établir au confluent de ce fleuve et de la Saône, sur le territoire des Ségusiaves. C'était le temps où Marc-Antoine, qui venait de lever le siège de Modène, se dirigeait vers les Alpes, dans l'intention d'attirer à son parti Lepide, Silanus et Plancus, qui commandaient des légions dans les Gaules.

Comprenant le danger que ferait courir à la République l'ambition de ce nouveau César, s'il parvenait à faire sa jonction avec des généraux peu scrupuleux, habitués à ne prendre conseil que de leur intérêt, la curie romaine aurait rendu, dit-on, un sénatus consulte par lequel elle enjoignait à ces trois chefs de désarmer leurs légions et de les employer à construire une ville aux Viennois, dans l'endroit où ceux-ci s'étaient retirés; ce qui fut fait, ajoutent les partisans de ce système (1), l'an 711 de Rome.

Relevons en passant et pour n'y pas revenir, une double erreur à la charge non point de Dion, mais de ses interprètes. En tenant pour exacte l'affirmation de l'historien grec, ce serait en 710 et non en 711, qu'aurait été fondé Lugdunum; la levée du siège de Modène

Romanæ quæ supersunt, libr. 46. *(Edit. Joann. Abb. Fabricio, Hamburgi, 1750, in-f°, t. I, p. 386).*

Dion naquit à Nicée, vers l'an 155 après Jésus-Christ; après avoir exercé les plus hautes charges de l'Etat, il rentra dans sa patrie et y acheva une *Histoire Romaine* en 80 livres dont il ne nous reste que 19. Ses qualités d'historien sont indéniables, mais on lui reproche une crédulité trop grande et quelques erreurs d'ailleurs inévitables dans un ouvrage d'aussi longue haleine.

(1) Cf. Monfalcon, *Hist. de la ville de Lyon* t. I, p. 51; — De Rubys, *Hist. véritable de la ville de Lyon,* p. 6; — Brossette, *Eloge historique de la ville de Lyon,* p. 7; — Poullin de Lumina, *Abrégé chronol. de l'Hist. de Lyon,* p. 1; — Pericaud, *Notes et documents*; — De Marca, *De primatu lugdunensi,* Parisiis 1644, p. 254; — Colonia, *Antiquités de la Ville de Lyon,* Lyon 1733, t. I, p. 5. — E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule Romaine,* t. III, p. 72; — V. Duruy, *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares,* Paris, 1881, in-4° t. III, p. 450; — Am. Thierry, *Histoire des Gaulois,* t. II, p. 378, etc. Voyez aussi le remarquable ouvrage de De Boissieu sur *les Inscriptions antiques de Lyon.*

est en effet du 27 avril 710 (43 avant Jésus-Christ), et d'ailleurs en 711, Plancus et Lépide avaient quitté la Gaule (1). D'autre part l'honneur de cette fondation reviendrait non seulement à Plancus mais encore à Lépide, puisqu'après avoir parlé du sénatus-consulte qui enjoignit à ces généraux de désarmer leurs légions et de construire une ville au confluent du Rhône et de la Saône, Dion ajoute : « C'est pourquoi, s'arrêtant à cet endroit, ils y édifièrent Lugdunum ; *illic subsistentes, Lugdunum ædificaverunt.* »

Passons maintenant à l'examen du texte de Dion et demandons nous jusqu'à quel point les affirmations qu'il contient doivent être acceptées.

A ce propos, il convient tout d'abord de noter qu'un historien d'une incontestable valeur, Velleius Paterculus, qui écrivait sous Tibère, à une époque encore peu éloignée de celle où se placent les faits qui nous occupent, ne dit pas un seul mot du désarmement des légions de Plancus et de Lépide, non plus que de la prétendue fondation de Lyon sur l'ordre du Sénat. Bien au contraire, après avoir raconté la défaite d'Antoine, sa fuite au delà des Alpes et son admission au camp de Lépide, il ajoute que les forces du vaincu de Modène s'accrurent ensuite des armées que Plancus et Pollion lui livrèrent (2). C'est donc que Plancus ne désarma point ses légions, soit qu'il n'ait pas jugé à propos d'obéir aux ordres du Sénat, soit plutôt qu'en réalité ces ordres ne lui aient jamais été donnés.

Au reste ce n'est point seulement avec Velleius Paterculus que Dion se trouve en contradiction absolue; son affirmation, nous

---

(1) Il se peut qu'il n'y ait là qu'une simple confusion de computs : l'ère que j'adopte, suivant en cela l'exemple de la plupart des historiens modernes, est l'ère des marbres capitolins.

(2) Caii Velleii Paterculi *Historia romana,* liv. II, ch. LXIII, p. 63. (Edit. Panckoucke). Velleius Paterculus naquit à Naples vers l'an 734 de Rome, 19 ans avant Jésus-Christ et mourut l'an 784 de Rome. Il avait commencé une histoire universelle, dont il ne nous est parvenu que des fragments.

allons le voir, va à l'encontre des données les mieux assurées de l'Histoire romaine.

Vers la fin de l'année 709, Antoine venait de quitter Rome pour chasser de la Cisalpine D. Brutus dont il convoitait le gouvernement et qu'il ne tarda pas à bloquer dans Modène. Sur les conseils de Cicéron, le Sénat confia au jeune Octave, le fils adoptif de César, le commandement des légions restées fidèles à la République et le chargea d'aller, de concert avec les deux consuls en fonctions, Hirtius et Pansa, dégager la ville assiégée.

En même temps, il rendait un sénatus-consulte par lequel il enjoignait à Plancus et à Lépide, de conduire au secours de la place assiégée les légions qu'ils commandaient dans la Transalpine et dans les Gaules (1).

La campagne s'était ouverte au mois de mars de l'année 710 (43 avant Jésus-Christ), presqu'un an, jour pour jour, après la mort du dictateur. A Rome Cicéron se multipliait entraînant avec son éloquence enflammée les sénateurs hésitants, soutenant par ses lettres la constance des défenseurs de Modène et s'efforçant de retenir dans le devoir Plancus, son élève et son ami.

Dans la Cisalpine, l'armée du Sénat, après quelques combats sanglants, parvenait à débloquer D. Brutus, mais les deux consuls restaient parmi les morts (27 avril 710. — 43 avant Jésus-Christ). Poursuivi mollement par Octave, qui dès lors nourrissait le dessein de s'en faire un allié, Antoine s'enfuyait vers les Alpes avec les débris de ses troupes, espérant gagner à sa cause Lépide et Plancus qui, revenus au Sénat après quelques hésitations, se disposaient à lui barrer le chemin de la Gaule.

C'est à cette époque, c'est-à-dire vers le mois d'avril de l'année 710 (43 avant Jésus-Christ) que, si Dion dit vrai, ces généraux auraient désarmé sur l'ordre du Sénat et seraient allés bâtir Lugdunum.

(1) Il est question de ce sénatus-consulte dans une lettre adressée au mois de mai de l'année 710 par Pollion à Cicéron. (*Lettres de Cicéron*, édition Nisard, lettre 862).



Or, en ce qui concerne Lépide tout au moins, l'erreur de l'historien grec est manifeste. La marche d'Antoine sur la Gaule date de la fin d'avril 710, et c'est un mois après, le 29 mai, qu'il entraîna les troupes de Lépide, cantonnées à Fréjus *(Forum Julii)*. Quel que soit le zèle que l'on suppose à ce dernier, il est absolument inadmissible qu'en un mois, il ait eu le le temps d'accourir du sud de la Narbonnaise sur les rives de la Saône et du Rhône, d'y bâtir une ville *(Lugdunum ædificaverunt)* et de retourner ensuite dans son camp, tout à propos pour y livrer son armée à Antoine.

Les historiens Lyonnais qui semblent bien s'être rendu compte de la difficulté, l'ont tournée en réservant au seul Plancus l'honneur d'avoir fondé notre cité. C'était se tirer à trop bon compte d'un mauvais pas.

Plancus lui ne paraît pas avoir traité avec Antoine avant le mois de septembre de l'année 710; il aurait donc eu, à la rigueur, le loisir d'obéir aux ordres du Sénat. Mais ces ordres furent-ils bien réellement donnés, et, en admettant qu'ils l'aient été, Plancus s'y conforma-t-il ? A cette double question, ou plutôt à cette double face d'une même question, je réponds sans hésiter non, m'appuyant pour cela, non point sur le témoignage d'un historien peu exact d'ordinaire, mais sur celui d'un homme qui a bien le droit, j'imagine, de dire aussi son mot en cette affaire, cet homme n'étant autre que Plancus lui-même.

Parmi les documents en nombre relativement restreint qui nous sont parvenus sur l'Histoire Romaine, on sait quelle place importante tiennent les lettres de Cicéron et quelle éclatante lumière elles jettent sur les dernières années de la République. Eh bien, nous avons la chance vraiment merveilleuse d'y trouver la correspondance échangée entre le grand orateur et Plancus, à une époque justement contemporaine de celle à laquelle les auteurs que je combats placent la fondation de Lugdunum ; pour comble de bonheur, cette correspondance, à l'aide de laquelle Cicéron s'efforçait de retenir dans le devoir le gouverneur de la Transalpine,

roule précisément toute entière sur les actes publics de celui-ci pendant l'année 710. Et pourtant, sauf Menestrier qui a sur les origines de Lyon une opinion toute spéciale, aucun de nos historiens, ne paraît avoir même tenté de puiser à une source aussi pure ! C'est en m'appuyant sur cette précieuse correspondance, trop négligée à mon sens, que j'espère démontrei l'erreur dans laquelle, à la suite de Dion, nos historiens locaux me paraissent être tombés.

Vers la fin de l'année 709, Plancus avait, paraît-il, conseillé au Sénat de traiter avec Antoine. Bien loin d'entrer dant cette idée, Cicéron, dans une lettre du 20 mars 710, s'élève contre elle avec indignation. Il s'étonne que Plancus parle de paix au moment où son collègue D. Brutus se trouve assiégé dans Modène par d'infâmes bandits (*fœdissimis latronibus*). « S'ils veulent la paix, ajoute-t-il, qu'ils commencent par mettre bas les armes, sinon qu'ils songent à vaincre, non à traiter (1) ».

Quelques jours après, le commandant de la Transalpine adressait « aux consuls, aux préteurs, aux tribuns, au Sénat et au peuple romain, » un rapport officiel *(publicæ litteræ)* dans lequel il s'excuse de ses lenteurs sur la difficulté qu'il a éprouvée à s'assurer de ses soldats, que travaillaient des émissaires d'Antoine, et à ramener au Sénat plusieurs villes qui s'en étaient détachées. Il ajoute qu'il a cinq légions sous les armes *(sub signis)*, de la cavalerie et des troupes auxiliaires. « La République, assure-t-il, peut compter sur leur fidélité comme sur leur vaillance. Pour moi, le salut de l'Etat est l'unique récompense que j'ambitionne, mais je vous en conjure,

---

(1) Collection des auteurs latins publiés sous la direction de M. Nisard. ŒUVRES COMPLÈTES DE CICÉRON, t. V. *Lettres de M. T. Cicéron*. Ces lettres sont données par ordre de dates; les lettres à Plancus font partie de celles auxquelles d'autres éditeurs ont donné le titre de *Lettres familières* et qui seraient mieux désignées sous le nom de *Lettres à divers*. La lettre citée au texte porte le numéro 813 de l'édition Nisard ; pour les lecteurs qui ne posséderaient pas cette édition, j'indique que c'est la lettre 6 du livre X des *Lettres familières*.



n'oubliez pas des soldats qui ont su résister à toutes les séductions pour rester soumis à l'autorité de leur général ou plutôt à la vôtre » (1).

Le 11 avril, Cicéron remercie Plancus dans les termes les plus chaleureux de l'appui qu'il a prêté à la République ; il l'appelle le sauveur de Rome et lui rend compte de l'enthousiasme qu'a excité au Sénat la lecture de son rapport (2).

Vers la fin de ce même mois d'avril, Plancus s'ébranle pour marcher au secours de son collègue D. Brutus. « A la suite de marches forcées, écrit-il à Cicéron, mes troupes ont passé le Rhône le 6 des kalendes de mai (26 avril) ; j'ai envoyé de Vienne mille chevaux en avant par une route qui abrège. Si Lépide ne vient pas contrarier mes opérations, j'arriverai à temps sous les murs de Modène. Si au contraire, ma marche est inquiétée par son fait, j'agirai suivant les circonstances. L'armée que j'amène est formidable par le nombre, par sa composition et son excellent esprit (3). »

Au mois de mai, après la levée du siège de Modène, Cicéron qui n'est en cette occasion que le porte parole du Sénat, écrit à Plancus : « Oh ! quelle bonne nouvelle s'est répandue deux jours avant la victoire que vos secours nous arrivaient, que vous accouriez plein de patriotisme et d'ardeur, que vos forces étaient imposantes ! Les ennemis ont été dispersés, mais notre espérance est encore en vous............ Faites votre unique affaire, mon cher Plancus, du soin d'anéantir jusqu'à la dernière étincelle de cette infâme guerre (4). »

Et ce n'est point seulement le Sénat qui a pleine confiance en Plancus, son collègue D. Brutus ne doute pas qu'il ne combatte

---

(1) Collection Nisard, lettre 815 ; *Litteræ familiares*, lib. X lit. 8.

(2) Collection Nisard, *Œuvres de Cicéron*, t. V, lettre 819. Litt. Fam. liv. X, lit. 12. Le rapport de Plancus parvint à Rome le 7 des ides d'avril.

(3) Collection Nisard, lettre 829. *Lit. Fam.* lib. X, lit. 9.

(4) Collection Nisard, *Œuvres de Cicéron*, t. V, lettre 840, *Lit. Fam.* X, 14.

pour la République, malgré les efforts qu'Antoine fera pour se l'attacher (1).

Comme bien l'on pense, la défaite d'Antoine loin de ralentir le zèle de Plancus pour le Sénat ne fit que l'exciter davantage. « Après avoir passé le Rhône avec mes troupes et fait prendre les devants à mon frère à la tête de trois mille chevaux », écrivait-il à Cicéron vers le commencement de mai, « je me dirigeais de ma personne vers Modène, lorsque j'appris en chemin la bataille, la levée du siège et la délivrance de Brutus. Antoine n'a plus d'autre ressource que de se jeter par ici avec les débris de ses troupes. Il a encore deux chances, l'armée de Lépide et Lépide lui-même. Une partie de cette armée est aussi mauvaise que celle d'Antoine ; aussi ai-je cru devoir rappeler ma cavalerie. Moi-même j'ai fait halte dans le pays des Allobroges ; j'y suis en bonne position et prêt à agir suivant les circonstances. Je saurai, j'espère, donner le temps aux autres troupes (aux troupes de Brutus) d'arriver et de faire leur jonction avec moi. Nous serons alors en mesure d'écraser ces misérables » (2).

Quelques jours plus tard, des négociations étaient entamées avec Lépide par l'entremise de son lieutenant Laterensis, négociations à la suite desquelles le gouverneur de la Narbonnaise prenait l'engagement de combattre Antoine et donnait l'ordre à dix de ses meilleurs escadrons d'aller se ranger sous les drapeaux de Plancus. « Les moments étaient précieux, écrit celui-ci, il fallait profiter des bonnes dispositions de Lépide. Les avantages de notre jonction sont clairs : j'ai une cavalerie qui peut tenir tête à celle d'Antoine

---

(1) Au mois de mai, D. Brutus qui se trouve en Ligurie écrit à Cicéron : « Antoine est en route. Il va joindre Lépide et il ne désespérait pas encore de gagner Lépide. J'en ai la certitude par ses papiers qui sont tombés dans mes mains et où j'ai trouvé les noms des affidés qu'il devait envoyer à Asinius, à Lépide et à Plancus. Je n'ai pas la moindre inquiétude sur Plancus et je lui ai à l'instant même dépêché un exprès. » Collection Nisard, *Œuvres de Cicéron*, t. V, Lettre 841. Lit. Fam. XI, 11.

(2) Collection Nisard, *Œuvres de Cicéron*, t. V; Lettre 843. Lit. Fam. X, 11.

et l'écraser. En 24 heures un pont a été jeté sur l'Isère, grand fleuve qui baigne la frontière des Allobroges, et le 4 des ides de mai (12 mai), j'y ai fait passer mon armée; en même temps, sur l'avis que Lucius Antoine avait poussé une reconnaissance jusqu'à Fréjus *(Forum Julii)* avec de la cavalerie et des cohortes, j'ai fait partir mon frère le 5 des ides de mai, à la tête de quatre mille chevaux, pour aller à sa rencontre. Je le suivrai moi-même à marches forcées avec quatre légions sans bagages et le reste de ma cavalerie. Pour peu que la fortune de Rome me favorise, ces misérables trouveront ici leur tombeau, et nous la fin de nos peines » (1).

La lecture de cette missive venant après celle d'une lettre de Lépide, glaciale et inconséquente comme à l'ordinaire, excita dans le Sénat mille acclamations. Mais l'impatient Cicéron trouvait que Plancus parlait trop et n'agissait point assez. « Je vous engage, lui écrit-il, à ne nous rien renvoyer ici. Les moments sont trop précieux, ne référez de quoi que ce soit au Sénat. Soyez-vous un Sénat à vous-même et allez hardiment quand l'intérêt de la République vous le dit. Pourquoi nous entretenir de vos espérances? Précipitez les évènements et annoncez-nous vos succès. Le Sénat ratifiera tout et vous proclamera le plus fidèle et le plus sage des citoyens. »

Et peu après, revenant sur ce qui fait sa constante préoccupation, la nécessité d'écraser Antoine pour en finir, le grand orateur écrit à Plancus : « Le Sénat a été prodigieusement ému de vos dépêches. Rien de plus important et de plus considérable que les nouvelles qu'elles renferment; rien de comparable à votre sang froid, à votre sagesse, à la noblesse de vos pensées et de votre langage! Mais à l'œuvre, mon cher Plancus! Eteignez les derniers feux de la guerre » (2). Ainsi loin de montrer, comme l'affirme Dion, de la

---

(1) Collection Nisard, *Œuvres de Cicéron*, t. V; lettre 844. Lit. Fam. X, 15.

(2) Collection Nisard, *Œuvres de Cicéron*, t. V; lettre 860 (F. X, 19). Cf. la lettre 868 (F. X, 20) dans laquelle Cicéron s'adressant à Plancus, lui dit :

défiance à l'égard du commandant de la Transalpine, les sénateurs n'attendent plus que de lui le salut de la République ; loin de vouloir qu'il désarme ses légions, on se plaint au contraire qu'il ne les mène pas assez vite au combat !

Le 21 mai, Plancus, qui avait dressé son camp sur les bords de l'Isère, renonce au dessein qu'il avait formé d'abord d'attendre en cet endroit les troupes qu'amenait son collègue D. Brutus ; il passe le fleuve sur un pont jeté par ses soldats et se met en marche pour aller faire sa jonction avec Lépide (1). Mais averti par une lettre de Latérenris de la défection de ce dernier, il s'arrête et pense même un instant à battre en retraite pour aller couvrir sa province (2). Puis, soit qu'il ait renoncé à ce projet, soit qu'il ait reçu des instructions contraires, il va prendre position à quarante milles des troupes de Lépide et d'Antoine qui marchaient à sa rencontre. Une bataille semblait imminente, lorsque Plancus fit tout disposer pour la retraite qui s'opéra d'ailleurs sans qu'il perdit ni un seul fantassin ni quoi que ce fut de son bagage ; le 4 juin, ses troupes avaient repassé l'Isère (3).

Deux jours après, nous le trouvons campé à Cularon (aujourd'hui Grenoble), dans le pays des Allobroges ; il y attend son collègue D. Brutus qui le rejoignit vraisemblablement quelques jours plus tard.

Il semble bien, n'est-il pas vrai, que toutes ces hésitations, toutes ces lenteurs, que ces combats évités sans motif, que ces reculades perpétuelles vont enfin dessiller les yeux de Cicéron et mettre le

---

« Il n'y a que sur vous que les nouvelles ne varient pas : vous êtes toujours l'homme qu'on ne peut ni tromper ni réduire. » Cette lettre est datée du 29 mai.

(1) Lettre 856 ; F. X, 22.

(2) Lettre 863 ; F. X, 21. Cette lettre est datée des Gaules et a été écrite en mai.

(3) Lettre 876 ; F. X, 22. Cette lettre est datée de Cularon, le 6 juin. Plancus, à cette date, espère « faire sous trois jours sa jonction avec son collègue Decimus Brutus. »



Sénat en défiance. C'est bien le cas ou jamais, j'imagine, de rendre ce fameux senatus-consulte qui, au dire de Dion, aurait prescrit le désarmement des légions et la fondation de Lugdunum. Eh bien non, le Sénat continue à faire à mauvais jeu bon visage, et sentant bien que, vaille que vaille, l'armée de Plancus n'en est pas moins la seule chance de salut qui lui reste, il ménage son chef : « Toute notre espérance est en vous et en votre collègue, » écrit Cicéron à D. Brutus, le 18 juin, « *Scito igitur in te et in collega spem omnem esse* » (1).

Poursuivant son mouvement de recul sans être inquiété par Antoine, avec qui visiblement il commençait dès lors à négocier, Plancus était rentré dans sa province et c'est de là que, le 28 juillet, il adressait à Cicéron une lettre où il lui peint sa situation sous les plus noires couleurs. Son armée est réduite à trois légions de vétérans et une de recrues. A l'en croire, ses soldats seraient en but à d'incessantes sollicitations et toujours sur le point d'ouvrir leurs rangs à l'ennemi (2).

Cette lettre est la dernière qui nous ait été conservée ; elle nous conduit jusqu'aux premiers jours du mois d'août de l'année 710. Qu'arriva-t-il par la suite de l'armée de Plancus ; à quelle date ce général traita-t-il avec Antoine ; Cicéron eut-il connaissance de cette trahison ; quelles mesures furent prises pour sauver la République? Tout autant de questions dont la solution nous importe peu. Ce qu'il faut retenir, ce qui résulte de la façon la plus évidente de la volumineuse correspondance que je viens d'analyser, c'est qu'au mois d'août, le Sénat n'a pas encore rendu le prétendu décret auquel nos historiens attribuent la fondation de Lugdunum. Ce décret a-t-il pu être voté depuis lors? Evidemment non : on sait en effet qu'à partir du moment où nous sommes arrivés les évènements se précipitent; Octave, en digne fils de César, passe le

(1) Lettre 881 ; F. XI, 25.
(2) Lettre 891 ; F. X, 24.

Rubicon et marche sur Rome à la tête de ses légions. Lépide, Plancus et Antoine réunis rentrent en Italie vers le mois de septembre, et c'est à la fin du mois suivant qu'est conclu le second triumvirat. Les proscriptions commencent, Cicéron est assassiné, le Sénat impuissant s'incline devant les faits accomplis et Plancus triomphe à Rome pour de légers succès remportés sur les Rhétes un an auparavant (1).

Si Dion se trompe lorsqu'il affirme que Lugdunum fut élevé sur l'ordre du Sénat par des légionnaires désarmés, il n'est ni plus heureux ni plus exact quand il prétend que cette ville fut construite pour donner asile à des Viennois bannis.

Tout d'abord à ma connaissance aucun historien ancien, sauf Dion, n'a parlé de ce prétendu bannissement; quant aux historiens modernes, interprètes de Dion, ils ne s'accordent pas sur la date à laquelle ce bannissement aurait eu lieu. Suivant les uns, ce serait peu après la mort de Jules César (2), suivant les autres, il remonterait à une époque antérieure à la victoire remportée par Q. Fabius sur les Allobroges, l'an 623 de Rome (3).

Ce silence d'une part, ces contradictions de l'autre, ne vont point sans infirmer gravement la valeur du témoignage de l'historien grec. Si, poussant plus loin l'examen de ce témoignage, on le soumet à une sévère critique, on ne tarde pas à se convaincre que, sur ce point encore, la précieuse correspondance de Cicéron aussi bien que l'histoire générale donnent aux affirmations de Dion le plus formel des démentis.

Est-ce qu'en effet pendant la plus grande partie de l'année 710, Plancus ne tient pas tout le pays des Allobroges, passant et repas-

---

(1) V. Duruy, *Histoire Romaine*, p. 345 et suiv.

(2) P. Clerjon, *Histoire de Lyon*, Lyon 1830, t. I, p. 85; Monfalcon, *Histoire de Lyon*, t. I, p. 85 ; Am. Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. II, p. 378.

(3) P. de Marca, *De primatu Lugdunensi et ceteris primatibus*, Parisiis, 1644, p. 236. Cet auteur argumente du mot *quondam* qui se trouve dans le texte de Dion.



sant l'Isère, campant sur les bords du Rhône, s'arrêtant à Grenoble *(Cularon)*, enrôlant à titre d'auxiliaires les habitants de la contrée? Bien mieux est-ce que, dans sa marche au secours de Modène assiégée, il ne prend pas ses quartiers à Vienne même; n'est-ce pas de cette ville qu'il lance en éclaireurs mille de ses cavaliers? Si, comme on le prétend, des alliés du peuple romain en avaient été chassés quelque temps auparavant, rien n'était plus facile à Plancus que de les y rétablir et l'on ne s'expliquerait pas vraiment par suite de quelle aberration, il aurait préféré construire pour eux de toutes pièces une cité nouvelle.

D'autre part si Plancus avait commis cette énormité, comment admettre qu'il n'ait pas dit dans ses lettres un seul mot ni du confluent du Rhône et de la Saône, ni de cette ville qu'il venait d'y élever?

Enfin l'épitaphe du mausolée de Plancus proteste, elle aussi, contre l'affirmation de Dion : tandis que l'historien grec attribue au collègue de Décimus Brutus l'édification d'une ville destinée à servir d'abri aux Viennois bannis, l'inscription de Gaëte ne parle que de l'établissement d'une colonie à Lugdunum (1). Pour expliquer cette antinomie, nos annalistes ont prétendu, sans preuves sérieuses à l'appui, que la création de Lugdunum avait traversé deux phases distinctes. Vers le milieu de l'année 710, Plancus sur l'ordre du Sénat aurait amené au confluent du Rhône et de la Saône ses légions désarmées et les aurait occupées à y élever une ville (*Lugdunum ædificaverunt*); puis une fois les Viennois établis dans la cité nouvelle, il aurait quitté les rives de nos fleuves et n'y serait revenu que plusieurs années après, à la tête d'une colonie militaire (2). S'il en était ainsi, l'auteur de l'épitaphe de Gaëte qui

---

(1) Le texte de l'inscription de Gaëte a été donné par tous les historiens lyonnais. Voyez notamment De Boissieu, *Inscript. antiq. de Lyon*, pp. 124 et suiv.; Monfalcon *Hist. monumentale de Lyon*, t. I, p. 34, note 2.

(2) Voyez dans ce sens Monfalcon *loc. cit.*, t. I, p. 40.

énumère avec tant de complaisance les titres de Plancus à l'admiration de la postérité, et notamment la consécration d'un temple à Saturne, n'aurait certainement pas manqué de rappeler cet événement infiniment plus considérable de la fondation de Lugdunum ou tout au moins, dans le système de quelques historiens lyonnais, de la restauration, de l'agrandissement de cette ville par les légions du général de la Transalpine. S'il ne l'a pas fait, s'il ne parle que de la conduite d'une colonie au confluent de nos deux rivières, c'est qu'en réalité, c'est à cela seul que se borne le rôle joué par Plancus dans les événements qui donnèrent naissance à notre cité.

Tel est l'ensemble de considérations qui m'a conduit, en ce qui concerne les origines de Lugdunum, à rejeter dans son entier le témoignage de Dion; quel que soit mon respect pour certains des auteurs qui, comme MM. Duruy et Desjardins, l'ont accueilli sans hésiter, je ne puis donc m'empêcher de penser que sur le point qui nous occupe, l'historien grec a admis avec sa crédulité habituelle, une légende qui pouvait avoir cours de son temps mais qui manifestement était le contraire de la vérité.

E. PHILIPON.

(A suivre.)





PETITS VERS INÉDITS

DE

JULES JANIN

MONSIEUR Alexandre Piedagnel, dans sa filiale étude sur Jules Janin, qu'on a pu lire ici même et admirer, a publié quelques-uns des petits vers, souvent si joyeux dans leur laisser-aller, comme aussi parfois si attendris sous leur forme plaisante, que l'illustre critique aimait à placer en tête des exemplaires de sa traduction d'Horace, dont il faisait hommage à ses confrères et à ses amis.

M. Piedagnel a cité les plus intéressants, ceux adressés par le maître au président Huet, son beau-père, à Sainte-Beuve, Villemain, Pontmartin, Madame Ristori, à l'éditeur Léon Curmer, à la Bedollière et à lui-même.

A ces délicieuses improvisations, il faut ajouter celle inédite qui se trouve sur un exemplaire du même ouvrage (traduction d'Horace) offert par Jules Janin à notre maître et ami M. Joséphin Soulary.

La voici :

Ami, je donne à ton poète
L'habit de messieurs les gandins ;
J'ai mis au fer sa belle tête,
Et des gants à ses belles mains.
Peu s'en faut, ami, j'en ai honte,
Qu'il ne prenne pour Amathonte
Le bal Musard,
Qu'il dise « Mécène » à Chicard,
« O Tyndaride! » à Rigolboche,
« O Lydie! » à quelque bancroche,
« O Virgile! » à Monsieur Ponsard.

Ce n'est, comme on le voit, qu'une boutade, mais la plus charmante de toutes. Il y a de l'esprit, beaucoup d'esprit — de cette monnaie qui ne court pas les rues, quoi qu'on en ait dit, et dont Janin avait plein ses poches — et ce qui est rare chez notre moderne Aristarque, nature bonne par excellence, un peu d'humeur railleuse et tout à la fin je ne sais quel trait de malice (de malice bien innocente sans doute), mais qui, portant bien et visant juste, donne du piquant à la dédicace.

FÉLIX DESVERNAY.





JOSÉPHIN SOULARY [1]

(IXe ARTICLE)

L'HYDRE AUX SEPT TÊTES



'*Hydre*, c'est le Péché, et les sept têtes du monstre sont les sept péchés capitaux : ***Superbia***, ***Avaritia***, ***Invidia***, ***Luxuria***, ***Gula***, ***Ira***, ***Pigritia***. Il s'agit de l'attaquer en face.

Le moment est venu, l'Hydre a rompu sa chaîne,
Et dans nos rangs, partout où son œil peut plonger,
Elle guette à coup sûr une proie à ronger.
Haut le bras ! haut le cœur ! la bête en vaut la peine.

---

(1) 1er article, 23e livraison de *Lyon-Revue*, 30 novembre 1882, page 259 ; 2e article, 26e livraison, 28 février 1883, page 77 ; 3e article, 27e livraison, 31 mars 1883, page 139 ; 4me article, 28e livraison, 30 avril 1883, page 221 ; 5e article, 29e livraison, 31 mai 1883, page 274 ; 6e article, 33e livraison, 30 septembre 1883, page 139 ; 7e article, 50e livraison, 28 février 1885, page 102 ; 8e article, 51e livraison, 31 mars 1885, page 167.

Ceux-là, les « poètes au bras fort », auront pour arme « la lourde épée », celui-ci, librement, la harcellera de dards :

Timide picador, je prends le dard léger
Qui pince l'épiderme en l'effleurant à peine.

La lutte sera vive. Comme l'hydre antique, la bête se dissimule dans la « fange » des marais, « mettant un feu bénin dans ses fauves regards ». Or, l'Hercule moderne n'est point encore né qui, d'un coup, puisse trancher les têtes malfaisantes, et quand le « monstre affolé » bondit, il faut que tous les assaillants tiennent leurs « lames prêtes. » Voyons les coups. A l'*Orgueilleux :*

A bas ces oripeaux ? çà, qu'on se mette à nu !
Fi ! sottise et laideur ?.. J'en étais sûr, beau maître

Le « beau maître, d'opium enivré, » monte jusqu'aux étoiles ·

Qu'une chute à propos lui rende la raison :
C'est pitié de le voir, tant l'étrange poison
Lui laisse le front lourd, l'œil vague et l'air stupide!

A l'*Avare :*

Ouvre la main ! la main rapace et convulsive
Qui, palpant chaque écu d'une étreinte lascive,
Pièce à pièce dans l'ombre empilait le remord !
L'autre, à présent ! la main gorgée outre mesure
Des larmes de la veuve et des gains de l'usure !
L'autre ! l'autre ! — Harpagon, crois-tu voler la mort ?

A l'*Envieux :*

Laisse-donc, ô jaloux, l'aigle quitter le sol !

A *Don Juan* vieilli, mais toujours infâme, il applique au front comme un fer rouge ce portrait à l'eau-forte qu'eût signé Juvénal :

LUXURIA

Il est vieux, donc blasé; servez lui des primeurs!
Satyre infirme, il chasse aux amours impubères;
L'œil au guet, quand la faim détend les bras des mères.
Sur l'enfant nu qui tombe il distrait ses fureurs.

Sa volupté féroce est l'ogre de nos mœurs!
Virginité, candeur, ignorances si chères,
Vos tortures, vos pleurs, se prisent aux enchères,
Et le corps le plus frêle a le plus d'acheteurs!

Triste victime, ô toi que le crime féconde,
A tes flancs douloureux arrache un fruit immonde!
Mais non! vis dans ta honte, et sois mère; il le faut!

Car le bouc au besoin se fait juge pudique;
Il adjure à grands cris la morale publique,
Et, de par la vertu, t'envoie à l'échafaud.

Au *mauvais Riche* repu :

Plus de moelle au cerveau, de cœur dans la poitrine;
Le ventre est roi partout, il a tout usurpé;
Alambic incessant, par l'alcool sapé,
Ce riche ne vit pas, ô Lazare! — il rumine!

Au *mauvais Ouvrier :*

Malheur à l'ouvrier qui faiblit sous la tâche!
A son front, comme un plomb, l'hébêtement s'attache,
Et son cœur se consume en des rêves mauvais.

Cependant le vaillant archer s'aperçoit que

Le dard n'entame pas la dure carapace.

Le monstre « entr'ouvrant ses yeux étonnés » d'une telle audace, pourrait bien l'en châtier en n'en faisant qu'une bouchée, mais

Un poète n'est pas une chair assez grasse,
Il fait de trop maigres dîners.

Le terrible ennemi se contentera de lui faire « baiser un de ses fronts ».

La Paresse avait l'air si doux !
Je m'approche et l'embrasse. — Horrible maléfice !
Dans elle seule ils tenaient tous.

On voit par ces extraits l'ordonnance de cette œuvre, sorte de poème satirique qui pourrait servir de commentaire à un chapitre du catéchisme chrétien. Joséphin Soulary, en effet, est un moraliste sincère qui, s'il est l'adversaire de tous les dogmes imposés, de toutes les chapelles exclusives et de toutes les hypocrisies, et reste le serviteur de la raison, n'en est pas moins un admirateur de l'Evangile, du livre qui marque une des étapes les plus avancées de l'humanité sur la route de l'idéal.

EN TRAIN EXPRESS

Les huit sonnets de la série intitulée : *En train express*, forment une allégorie demi-fantaisiste, demi-philosophique, dont le thème est un voyage à Paris, en chemin de fer. Le voyageur, c'est l'homme, que le poète compare à *Icare :*

Mais dans nos cerveaux, divine démence,
S'agite un instinct d'essor glorieux.

Malgré les chants du passé, son désir de l'infini est invincible :

Sur son dos meurtri, la cire en vain fond,
Dans l'acier solide il trempe ses ailes,
Et par un chemin semé d'étincelles,
Il fend de nouveau l'inconnu profond.

Maintenant il a pris pour coursier la locomotive,

Brune Centauresse, ardent casse-cou ;

Sur l'aile de la vapeur, il franchit l'espace :

Hop! hop! en avant! la vie est l'espace :
Plus vite! allons donc! l'oiseau te dépasse;
Crains-tu d'éclater en brisant ton mors?

Il avance trop lentement; il voudrait pour cette course la rapidité de la pensée :

D'un saut jusqu'au ciel je serais avide.

Et si, dans ce vol ardent, le « cavalier » allait être broyé?

Pour toi quel bonheur, âme impérissable!
Au fond de la mort, lumineux foyer,
Tu verrais soudain ton rêve palpable,
Eclore d'un jet et se déployer.

Voici la rencontre; c'est le fantôme de l'amour qui lui sourit au passage :

Ce n'est pas l'espoir, ô fantôme cher!
C'est l'adieu fatal que ta bouche envoie!

L'audacieux traverse le tunnel des enfers; s'il ne remonte au jour, il sera puni de sa témérité :

Nul impunément ne brave l'occulte .
Le vivant y meurt, le mort en surgit.

Il y a dans ces deux vers un précepte de haute sagesse : puisque notre raison est bornée et notre intelligence finie, à quoi bon nous tourmenter d'un inconnu d'où nul ne revient? Reprenant son essor vers le ciel, le poète trouve un Eden dans les plaines de l'azur,

Cottage embaumé! nid délicieux!

Il y voit une « blonde enfant »; c'est peut-être le bonheur :

Me voici! j'accours! ouvre-moi tes cieux!
Fleurette des prés, abrite mon âme,
Comme un papillon qui, le soir, se pâme
Au sein d'un bleuet, sa douce prison.

Hélas! son rêve est déjà « à cent lieues » :

Il se meurt au loin dans les vapeurs bleues,
O mon pauvre cœur! change d'horizon.

Le rêve est redescendu sur la terre :

L'homme est aux guérets, menant la faucille,
La femme au logis qu'elle tient rangé,
Sa fille au lavoir où son chant pétille,
Son bœuf dans le foin jusqu'au cou plongé.

Malheur! le lendemain,

La terre est en deuil, la mère est sans fille.
L'homme est décrépit, le bœuf égorgé!

La locomotive continue à dévorer l'étendue,

Et le chaos roule au cerveau bruyant!
Qu'elle aille à son gré! l'ivresse me gagne;
En songe, du moins, battons la campagne.
Je m'endors, je rêve; — ha! le gai sommeil!

Le voyageur arrive enfin *au but* où il retrouvera le terre à terre et le prosaïsme de l'existence :

Le cheval-vapeur tout à coup s'arrête;
Par le store ouvert je passe la tête,
J'aperçois Paris! — ho! le laid réveil!

Ces sonnets nous donnent une image de la rapidité de la vie et de la brièveté des jours heureux. Ils sont écrits en vers de dix pieds

dont la césure est au cinquième. On remarquera à la lecture que la la cadence de ce mètre exprime avec bonheur le mouvement rapide de la phrase et de l'idée, et produit une vraie harmonie imitative. Signalons aussi une interversion des quatrains et des tercets dans *Idylle* et dans *La Rencontre*, interversion déjà employée dans les *Ephémères*. Une forme de sonnet plus curieuse encore est le sonnet redoublé, dont le poète avait précédemment donné deux modèles *Primula veris* et *Ultima ratio* (1). Ces exceptions font encore ressortir l'habileté consommée de l'artiste dans un genre où il reste sans rival.

(A suivre.) FRÉDÉRIC BATAILLE.

(1) *Pastels et Mignardises.*





Nos Lyonnais décorés

Lors de son voyage à Lyon, M. Demole, ministre des travaux publics, a conféré la décoration du Mérite agricole à MM. Comte et Liabaud, horticulteurs à Lyon, Michon, Vermorel, constructeur-mécanicien à Villefranche, Sornet et Bender, juge de paix à Villefranche; il a remis les palmes d'officiers d'Académie à MM. Hurbin-Lefebvre, professeur à l'école de Commerce, Paulus, Martin, Marc Burty et Nicolas. Enfin il a conféré la croix de la Légion d'honneur à M. Bousquet, doyen du Conseil général, président de la Commission départementale et à M. Bouffier, premier adjoint de la ville.

Nous applaudissons de grand cœur à la nomination dont M. Bouffier a été l'objet. Son dévouement éclairé et bien connu à la chose publique, les services nombreux et importants qu'il a rendus à l'administration municipale pendant de longues années, son intelligence des affaires, son jugement droit et sûr qui a aidé souvent à débrouiller des questions délicates et difficiles, tout le recommandait à l'attention du gouvernement qui, en le décorant, n'a fait que donner satisfaction à l'opinion publique.

Nous prions M. Bouffier de nous permettre de joindre nos modestes félicitations à celles de ses nombreux amis.

Félix DESVERNAY.



NOTES ET DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

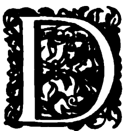
DE L'ART ET DES ARTISTES A LYON

Du XIIIe au XIXe siècle

Communication de M. Georges Guigue

VI

Nomination de Paul Sevin à la charge de peintre de la ville.
5 janvier 1690.

u jeudy, cinquiesme janvier MVIe quatre vingt et dix, après midy, en l'hostel commun de la ville de Lyon, y estans messieurs Athiaud, de Pasturel, de la Roue, Claret, prévôt des marchans et eschevins.

Provisions de peintre ordinaire de la ville.

Les prévost etc. sçavoir faisons que bien et deuement informez des bonnes vie, mœurs, religion catholique, apostolique, romaine, sens, suffisance, capa-

cité et bonne intelligence en l'art de peinture et architecture de sieur Paul Sevin, peintre du roy, proposé au consulat par M. Athiaud, l'un de nous, pour exercer l'employ de peintre ordinaire de lad. ville, pour ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvans, après avoir pris le serment en tel cas requis dudit Sevin, ainsy qu'il est prescrit par les actes consulaires des premier juillet MVIᶜ soixante dix-huit et trentiesme juin MVIᶜ soixante dix-neuf, l'avons retenu et esleu, retenons et eslizons, par ces présentes, pour peintre ordinaire de lad. ville et communaulté, au lieu et place de feu sieur Thomas Blanchet, dernier pourvu dud. employ, pour, en cette qualité de peintre ordinaire de lad. ville avoir par ledit sieur Sevin l'intendance et direction, privativement à tous autres, de tous les ouvrages de peinture qui se feront doresnavant par lad. ville et communaulté, tant ez entrées, ornemens, portraits, que autrement, en quelque façon que ce soit, aux honneurs, privilèges, droits, proffits, émolumens, logement et gages de cinq cens livres par an atribuez audit employ et dont a jouy ledit sieur Blanchet, payables à la Saint-Jean et Noël sur les quittances dud. sieur Sevin, le premier terme commenceant à la Saint-Jean-Baptiste prochaine,aux charges et conditions suivantes : sçavoir que ledit sieur Sevin fera sa résidance ordinaire en ladite ville, que chascune année il sera tenu de faire et remettre dans l'hostel commun de ladite ville les portraits bien peints et conditionnez de nous qui exerceons à présent les charges de prévost des marchans et eschevins et de ceux qui nous succèderont, lesquels portraits il insèra de plus dans le livre en velin pour ce destiné et en outre qu'il remetra à chacun de nous et de nos dits successeurs un semblable portrait à celuy qu'il aura fait pour mettre dans ledit hostel commun, ainsi que l'a pratiqué ledit Blanchet. Et après que ledit sieur Sevin a accepté ladite retenue aux charges et conditions susdites et qu'il s'y est volontairement soumis, il a fait et presté le serment entre nos mains de vivre et mourir en la religion catholique, apostolique, romaine, bien et fidellement servir ladite ville et communauté en tous les ouvrages de son art et aduertir le consulat de tout ce qu'il aprendra importer au service du roy, bien et repos de ladite ville. En tesmoin de quoy, nous prévost des marchans et eschevins susdits avons fait expédier ces présentes, icelles signées, fait contresigner par le secrétaire et sceller des armes de ladite ville et communaulté, ledit jour, cinquiesme janvier MVIᶜ quatre vingt et dix.

Athiaud de Montchanin.

de Pasturel — de la Roue — Claret.

(Arch. de la ville de Lyon, BB. 248, f. 13).

VII

Ordre à Paul Sevin de livrer dans un mois les portraits des anciens consuls Athiaud et Pasturel, sous peine de révocation.

8 juin 1690.

Du jeudy 8 juin 1690.

Le consulat ayant diverses fois ordonné au sieur Sevin retenu pour peintre de la ville, au lieu du feu sieur Blanchet de faire les portraits des sieurs

Athiaud et de Pasturel. anciens eschevins de ladite ville, sortis de charge despuis le mois de janvier dernier, sans qu'il ayt encores satisfait à cet ordre, a mandé en ce consulat ledit Sevin, qui y estant comparu, le consulat luy a ordonné de nouveau de faire le portrait dudit sieur Athiaud et celluy dudit sieur Pasturel et par faute d'y avoir satisfait dans le mois à compter de ce jour en sorte que lesdits portraits soient d'une peinture et d'une qualité approuvée par des personnes à ce cognoissantes, il a résolu et arresté qu'il sera et demeurera exclus pour tousjours de ladite place de peintre de la ville et du logement y attribué dans l'hostel de ville et qu'il sera incessamment procédé au choix d'un autre peintre digne de remplir ladite place, et ce en vertu du présent acte, sans qu'il soit besoin d'autre délibération, ce qui a esté notifié audit Sevin.

Baraïlhon, De la Roue, Claret,

Rolland.

(Archives de la ville de Lyon, BB. 427 et BB. 248, f° 46.)

VIII

Nomination d'experts pour examiner les portraits des anciens consuls Athiaud et Pasturel.

5 septembre 1690.

Du mardy cinquiesme septembre MVI^e quatre-vingt et dix après midy, en l'hostel commun de la ville de Lyon, y estans messieurs Baraïlhon, prévôt des marchands, Rolland, Blauf, eschevins.

Sur ce que le sieur Sevin, en conséquence de l'acte consulaire du huitiesme juin dernier et de l'ordre verbal du consulat, ainsy qu'il l'a reconnu, a remis dans la chambre dudit consulat deux portraits par luy faits des sieurs Athiaud et Pasturel, ex consuls sortis de l'eschevinage au mois de janvier dernier, ledit consulat a résolu et arresté que conformément audit acte, lesdits deux tableaux seront représentez à des personnes habiles et connoissantes en fait de peintre, pour donner leur advis sur la qualité desdits tableaux, et, à cet effet, il a à l'instant choisy et nommé les sieurs Besnard et Dauphin, peintres de cette ville, connus d'un chacun pour estre très habiles dans l'art de peinture et d'une probité non contestée, et a encores résolu que le sieur Sibut, bourgeois de cette ville et ancien juge conservateur, d'une probité, habileté et expérience pour la connoissance des ouvrages dudit art, d'une pareille notoriété, pour donner aussy son sentiment par escrit sur le mesme sujet, dire et déclarer si lesdits tableaux sont d'une bonne peinture et qualité et telle qu'elle doit estre pour estre approuvée et receue et afin qu'il ne puisse naître aucun sujet de suspicion de ladite nomination que ledit Sevin, auteur desdits tableaux ne sera point nommé ausdits experts, et néantmoins, sera ledit Sevin mandé pour mettre et apposer son cachet ou tel autre que bon luy

semblera au dos de la toile desdits deux tableaux, sur laquelle M. le prévost des marchans metra son paraffe en sa présence. Dont a esté fait le présent acte en conséquence duquel lesdits sieurs Besnard et Dauphin ayant esté appellez au consulat et ensuite led. sieur Sibut en particulier, ils ont fait le serment en tel cas requis entre les mains de M. le prévost des marchans; et ledit Sevin, après que lesdits experts se sont retirez ayant esté pareillement mandé en la chambre dudit consulat a de nouveau reconnu lesdits tableaux pour estre ceux qu'il a faits pour représenter les sieurs Athiaud et Pasturel et a mis au derrière de la toile desdits portraits un cachet qui figure un escusson d'azur à une gerbe d'or, et sur la mesme toile M. le prévost des marchans a mis son paraffe en sa présence, dont et du tout a aussy esté fait acte.

BARAILHON. ROLAND.

BLAUF.

(BB. 427 et BB. 248, f° 65.)

IX

Révocation de Paul Sevin, peintre de la ville.

7 SEPTEMBRE 1690.

Du jeudy septième septembre MVIᶜ quatre vingtz dix après-midy, en l'hostel commun de la ville de Lyon y estans : Messieurs Baraílhon, prévôt de marchands, Roland, Blauf, eschevins.

Ce jour là estant comparu au consulat le sieur Sibut, bourgeois de cette ville, ensemble les sieurs Besnard et Dauphin, peintres d'icelle qui ont remis audit consulat leur advis et rapport sur la qualité des deux portraits faits par le sieur Sevin, en conséquence de l'acte consulaire du jour d'hier, après que lesdits experts se sont retirés, le consulat ayant pris lecture desdits rapports dudit jour et veu que par iceux, sçavoir par celluy desdits sieurs Besnard et Dauphin ilz ont dit après avoir veu et examiné lesdits portraits que l'auteur d'iceux n'y a observé aucun dessein, soit dans les parties de la teste, soit dans les mains qui sont affreuses, quant à la couleur il ne s'y en trouve aucune et encore moins d'intelligence et d'art dans lesdits portraits, partant estiment que le peintre qui les a fait, n'ayant aucune pratique pour le portrait est incapable d'en faire, ce qu'ils ont rapporté en leur foy, loyauté et conscience et par celuy dudit sieur Sibut qu'il ne faut qu'avoir les premières teintures de la peinture pour reconnoître la défectuosité desdits tableaux, puisque l'habileté de celuy qui peint ne pouvant estre jugée que par trois marques essencielles, sçavoir : le bon dessein, le beau pinceau et l'agréable coloris, l'on peut assurer que l'autheur de ces tableaux n'y a fait paraître aucune de ces marques inséparables de l'habile peintre, ainsy qu'en conviennent toutes les escoles et académies et principalement celles de Rome et de Paris, sans compter une infinité d'autres manquemens visibles dans lesdits deux tableaux qui partent d'un

homme sans aucun principe; en sorte que pour faire le rapport fidelle de la qualité de ces ouvrages, on peut soutenir en peu de mots que l'on ne découvre aucun talent en cet autheur pour réussir surtout dans les portraits, ce qu'il a rapporté en sa foy, loyauté et conscience et par le serment par luy fait. Après avoir délibéré et d'abondant considéré de quelle conséquence il seroit de retenir et payer dans cet hostel de ville un peintre aussi incapable de faire des portraits et aussy peu entendu dans l'art de peinture qu'est ledit Sevin, a résolu et arresté que, conformément à l'acte du huit juin de la présente année, ledit Sevin est et demeure exclus pour toujours de la place de peintre de ladite ville et du logement y attribué, qu'à cet effet luy sera donnée copie du présent acte par un des mandeurs ordinaires de ladite ville à ce qu'il ne l'ignore et qu'il ayt à sortir dudit logement dans huitaine, autrement à ce faire contraint, en vertu dudit présent acte; et cependant, qu'il sera incessamment procédé à la nomination d'un autre peintre pour remplir ladite place plus dignement.

BaraILHON. ROLAND.

BLAUF.

(BB. 427 et BB. 248, fº 68).

X

Présentation de Paul Mignard pour la charge de peintre de la ville.

7 SEPTEMBRE 1690.

Du jeudy septiesme septembre MVIᵉ quatre-vingt et dix après midy, en l'hostel commun de la ville de Lyon y estans : Messieurs Barailhon, prévost des marchands, Roland, Blauf, eschevins.

Despuis et en conséquence de l'acte de ce jour, le consulat désirant nommer un peintre qui remplit plus dignement la place du sieur Sevin, destitué par ledit acte et estant persuadé par une réputation et une notoriété publique du mérite du sieur [Paul] Mignard, l'un des membres de l'Académie royale de Paris, résidant despuis quelque temps en cette ville, dont les ouvrages et portraits qu'il a faits et qu'il fait tous les jours pour divers particuliers luy ont attiré l'approbation et mesme l'applaudissement d'un chacun, apprès que ledit sieur Mignard s'est présenté pour offrir ses services audit consulat en ladite qualité a résolu et arresté que ledit sieur Mignard sera receu et installé dans ladite place de peintre de ladite ville et dans le logement y attribué, ainsy et aux mesmes conditions que l'ont esté cy devant les sieurs Panthot et Blanchet et qu'à cet effet lettres luy seront expédiées après avoir presté le serment en tel cas requis.

BARAILHON. ROLAND.

BLAUF.

(BB. 427 et BB. 248, fº 69).

(A suivre.)



CHRONIQUE

Juin 1885



L'Académie de Lyon. — Vendredi soir, 29 mai, à 8 heures, a eu lieu au Palais des Arts une séance solennelle, à l'occasion de la réception de M. Valantin, ancien président à la Cour.

L'orateur avait pris pour sujet de son discours : *Jean Tisseur*. Étudiant son prédécesseur dans sa vie et ses œuvres, il a fait ressortir les hautes qualités de bon sens et de modération qui étaient le caractère propre de Jean Tisseur. Il offrait, combiné dans une mesure rare, un heureux mélange du tempérament de l'homme d'affaires avec le sentiment de l'au-delà qui fait le poète.

M. Valantin a payé un juste tribut à la mémoire de Barthélemy Tisseur, enlevé prématurément à l'affection de ses deux frères MM. Alexandre et Clair Tisseur, nos collaborateurs, et de ses nombreux amis.

Ce discours a été suivi d'une communication sur les monuments de Trion, lue par M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit en remplacement de M. Almer, empêché.

C'est l'exposé complet des découvertes faites à Saint-Just. Des conclusions de cette note, il résulte que les tombeaux sont tous,ou à peu près,du temps d'Auguste.

Dans sa dernière séance, l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon a procédé aux élections suivantes :

M. Coppée, de l'Académie française, a été nommé membre associé de l'Acapémie de Lyon;

M. Charles Widor a été nommé membre correspondant.

Les cartons de Chenavard. — M. Jules Claretie a publié, dans le *Temps*, une sorte de description ou d'analyse des cartons de Chenavard, faite par l'artiste lui-même, lorsqu'en avril 1851 il fut accusé par une société pour la conservation des monuments de travailler à une œuvre de parti et non pas à une œuvre d'art et de vouloir, par conséquent, *dégrader* le Panthéon.

Le peintre répondit alors par cette lettre que les polémiques actuelles rendent encore d'actualité :

« C'est une sorte de galerie historique offrant, dans une suite de tableaux disposés dans l'ordre chronologique, les grands événements religieux, politiques et civils qui ont marqué la marche de l'humanité à travers les siècles. C'est uniquement de l'histoire que j'ai voulu faire, de l'histoire conçue hors de tout esprit exclusif de secte ou de parti, et traitée dans toute son impartialité philosophique. Tel a toujours été le caractère de ces compositions.

« C'est l'histoire et la chronologie qui m'ont imposé à la fois le plan général de mon travail et ses principaux motifs. Je dirai en outre que le *mélange de sacré et de profane*, comme diraient les rapporteurs, qui les révolte si fort, ne sera pas plus étranger au Panthéon à Paris qu'il ne l'est à Rome, au Vatican, où Raphaël, *faisant aussi de l'histoire*, a mis dans une salle, Apollon et les Muses et les docteurs de la sagesse païenne en regard de l'assemblée des Pères de l'Église disputant sur le mystère de l'Eucharistie, avec Jésus-Christ et la Vierge dans le ciel.

« P. Chenavard. »

Le peintre ajoutait que l'État lui ayant alloué trente mille francs pour ce travail (le prix d'une aquarelle en 1883), n'aurait pas un sol à débourser de plus, les cartons mêmes ou plutôt les dessins sur toile devant être coloriés et appliqués au mur.

Trente mille francs pour décorer le Panthéon! Trente mille francs, la vie d'un homme. Encore Chenavard n'arriva-t-il qu'à décorer le Musée de sa ville natale!

Le Conseil Municipal de Paris et M. Chenavard. — Un conseiller municipal autonomiste de Paris, M. Guichard a demandé que le Conseil municipal de Paris fit restituer à M. Chenavard le soin de décorer le Panthéon.

C'est que le père de M. Guichard était peintre et, à ce titre, directeur du Musée de Lyon.

« Or, dit à ce sujet le *Figaro*, Chenavard est Lyonnais. Il est né entre le Rhône et la Saône, en 1808. « Ce siècle avait huit ans... » L'auteur du projet de décoration du Panthéon et le directeur du Musée de Lyon étaient de grands amis.

« Dès que le *Journal officiel* lui apprit la désaffectation du Panthéon, M. Guichard fils se rappela l'ami de son père.

« Il ne pouvait faire autrement. A Lyon, le musée des Beaux-Arts est établi dans l'ancienne abbaye des Dames de Saint-Pierre. Aussi l'appelle-t-on le palais Saint-Pierre. Le directeur y avait son logement. M. Chenavard aussi. C'est là que sont maintenant les cartons de l'Histoire philosophique de l'Humanité. Le conseiller municipal autonomiste a grandi en les admirant. Il a cru payer une dette filiale quand il a proposé leur résurrection à ses collègues de l'Hôtel-de-Ville.

« Le plus curieux est que M. Guichard ne sait même pas si Chenavard vit encore. Depuis dix-huit mois, il n'en a pas eu de nouvelles. A Paris, on est si bousculé! De son côté, Chenavard a toujours été un agité. Ayant le bonheur d'avoir de l'aisance, il satisfait, dès qu'il en a l'envie, ses goûts artistiques. Pour un oui, pour un non, il se rend à Rome, allant revoir les grandes frises auxquelles il rêvait de donner chez nous une sœur. »

Avant de se retirer, le rédacteur du *Figaro* prie M. Guichard de lui faire — en photographie — le portrait de Chenavard.

« Figurez-vous, lui dit le conseiller autonomiste, un grand vieillard aux yeux clairs et francs, au nez accentué, ayant une crinière de lion et une longue barbe de prophète. L'air solennel, mais doux. Enfin un Burgrave, ou mieux le Moïse classique dans de la lumière électrique. »

Ne voilà-t-il pas bien, tel qu'on l'aurait conçu, le portrait de celui qui a voulu faire d'un pinceau une plume pour écrire l'histoire de « la grande famille humaine? »

Nos Musées. — La ville vient d'acheter pour le musée du Palais Saint-Pierre, trois bustes d'applique en relief trouvés en 1840 à Vienne (Isère) et provenant de la collection Gréau dispersée à l'hôtel Drouot.

De ces trois bustes, le premier représente Jupiter, le front ridé, un bandeau dans les cheveux, l'épaule gauche recouverte d'une chlamyde.

Le second représente Neptune, la tête légèrement tournée de côté, les cheveux disposés en touffes épaisses, le manteau replié sur l'épaule gauche. L'épaule droite a un peu souffert.

Le troisième est un Mars jeune, coiffé d'un casque corinthien, la tête tournée vers l'épaule gauche recouverte d'un manteau.

Chaque buste sort d'un bouquet de feuilles d'acanthe planté dans une boule.

Cette acquisition a coûté 9,000 fr. à la ville. Ce prix n'est certes pas trop élevé.

Dans une vacation postérieure, le Musée de Lyon a encore fait l'acquisition, moyennant 1,750 fr. d'un « lare impérial » qui avait été jadis trouvé dans notre ville.

Le Monument Ampère. — Le jury du monument Ampère s'est réuni dans l'atelier de M. Textor, qui a obtenu, au concours, l'exécution de la statue.

A l'unanimité la commission a accepté l'œuvre du statuaire, dont le modèle est très beau.

M. Dubuisson qui est chargé du travail architectural, commencera les fondations au mois de septembre.

Nos renseignements, dit le *Courrier de Lyon*, nous permettent d'annoncer que l'achèvement de ce monument ne dépassera pas six mois.

La sacristie d'Ainay. — On vient d'entreprendre les travaux de la sacristie de l'église de Saint-Martin-d'Ainay, jusqu'ici établie dans l'ancien sanctuaire dédié à sainte Blandine, par une de ces dispositions prétendues provisoires qui deviennent séculaires. Cette chapelle, dont l'architecture est remarquable, et qui, dit *l'Echo de Fourvières*, remonte à une époque antérieure à celle de l'église dont elle est une annexe, avec son abside élevée et sa crypte mystérieuse, sera restaurée et rendue au culte.

Outre l'intérêt religieux et artistique qui s'attache à cette restauration, l'affluence des fidèles trouvera un précieux secours dans l'espace qu'elle doit ajouter aux dimensions trop étroites de la vieille basilique.

Les Courses de Lyon. — Société des Courses : président, M. Londe. — Première journée, dimanche 21 juin. — *Prix spécial* 1,500 francs. — Gérant-du-Bac, à M. Jennings (Hartley). *Walk-over.*

Prix de la Tête-d'Or. — Selling-race, 2,500 fr. — 2,600 mètres. — 1er, Oriflamme à M. Descat (Clout). — 2e, Cintra, à M. Bartolomew. — 3e, Quêteuse, à M. de La Charme. Quêteuse mène jusqu'aux trois quarts du parcours, suivie de Cintra ; à la distance, Oriflamme se détache et gagne facilement. Cintra, second; Quêteuse, mauvais troisième. Betting : 1/4, Cintra; 3/1, Quêteuse; 4/1, Oriflamme.

Prix du Grand-Camp. (Courses de haies handicap). — 2,000 fr. — 2,500 m. — 1er, Boissy, à M. Andrews (Bentron). — 2e, Premier-Ténor, à M. Desbons (le propriétaire). — 3e, Meringue, à M Guinebert (M. Halford). — Non placés : Wandering-Kate et Tabarka. Meringue fait le jeu devant Boissy et Wandering-Kate. Avant le dernier tournant, Boissy passe suivi de près par Premier-Ténor; les deux chevaux sautent ensemble la dernière haie, et Boissy gagne d'une courte tête. Betting : égalité Boissy, 3/1, Premier-Ténor et Wandering-Kate.

Prix du Conseil général. (Handicap). — 6,000 fr. — 2,600 mètres. — 1er, Despote, à M. de La Charme (Bundy). — 2e, Coulon, à M. d'Espons de Paul (Runder). — 3e, Pau, à M. Fould (Clout). Dur-à-Cuire mène jusqu'à moitié du parcours, où Coulon se détache et se trouve bientôt dépassé par Despote, qui gagne facilement. Non placés : Winetta, Roi-Fou, Dur-à-Cuire et Bourges.

Prix de la Société d'encouragement. — 10,000 fr. — 5,000 mètres. — 1er, Richelieu, à M. M. Ephrussi (Carlyle). — 2e, Sourire, au duc de Castries (Brydgland). — 3e, Etoilé, à M. Descat (Clout). Etoilé mène d'un train sévère, prend de mauvais tournants et revient en tête en face des tribunes; Richelieu suit tirant double; à la distance, Sourire fait son effort et n'est battu que très difficilement sur le poteau. Betting : égalité Richelieu, 3/1, Sourire; 2/1 Etoilé.

Prix du Lac. (Military, 2e série). — 1er, Crépy, au vicomte de Trénout, sous-lieutenant au 8e hussards. — 2e, Pharsale, à M. Arthuis, lieutenant au 11e hus-

sards. — 3e, Alibi, à M. Lenormand, sous-lieutenant au 8e hussards. On paye 2 pour Pharsale. Gagne de vingt longueurs.

Steeple-chase (4e série). — 2,500 fr. — 3,000 mètres. — 1er, Corona, au baron de Rochetaillée (J. Ronan). — 2e, Fragonard, à M. Dervillé (Summers). — 3e, Quimper, au prince Murat (Grey). Fragonard part en tête, mais Corona le rejoint aussitôt et fait tout le parcours sans être rejointe; gagne facilement. Betting : on paye 4/6, pour Fragonard; 4/1, Quimper; 5/1, Corona.

Deuxième journée, lundi 22 juin. — *Prix national.* — 4,000 fr. — 4,500 mètres. — 1er, Farceur, à M. Guestier (Rolfe). — 2e Dur-à-Cuire, à M. de La Charme (Bundy). — 3e, Vingt-Mars, à M. Philipon (Bordgland). Betting : 4/6, Farceur; 2/1, Dur-à Cuire.

Prix du Jockey-Club de Lyon. (Selling-Race). — 3,000 fr. — 1,900 mètres. — 1er, Cintra, à Bartholomew (Coven). — 2e Quêteuse, à M. de La Charme (Bundy). — 3e, Quaintness, à M. de Juigné (Hartley). Cintra mène et gagne dans un canter. Betting : égalité Cintra ; 2/1, Quaintness; 3/1, Quêteuse.

Prix du chemin de fer. Courses de haies (handicap). — 2,000 fr. — 2,500. m. — 1er, Wandering-Kate, à M. Dervillé (Fummers). — 2e Meringue, à M. Guinebert (M. Halford), gagné facilement. Betting : égalité, Waudering-Kate.

Prix de la Société des Courses. — 3,000 fr. — 1,900 mètres. — 1er Aspic, au duc de Castries (Brydgland). — 2e Pau, à M. Fould (Clout). 5 partants. Aspic se détache à la distance et gagne de 3 longueurs. Betting : 5/1, Aspic.

Grand prix de la ville de Lyon. — 15,000 fr. — 3,000 mètres. — 1er, Sourire, au duc de Castries (Brydgland). — 2e, Reluisant, au marquis de Bouthillier (Rolfe). — 3e, Gérant-du-Bac, à Gennings (Hartley). Cinq partants. Gérant-du-Bac et Tardif mènent devant Reluisant jusqu'au dernier tournant où Reluisant cherche à passer. A ce moment Sourire fait son effort et gagne de deux longueurs. Betting : On paye 4 pour Reluisant, 5/1, Sourire. Sourire a été réclamé pour 18,800 francs par Ch. Pratt

Prix du Châlet. (Military). — 1er. La Noce, à M. de Menou, sous-lieutenant au 11e dragons. — 2e, Fitz-Gantelet, à M. M. Cabaud, sous-lieutenant au 9e cuirassiers. Non placé : Criton.

Prix du Rhône. — Grand steeple-chase (Handicap). — 3,000 fr. — 3,700 m. — 1er, Boissy, à Andrews (Bentson). 2e Bon-Ami, à M. Ledat (Mousse.) — 3e, La Barbée, à M. Guinebert (Walford). Fragonard tombé. Gagné facilement. Betting : 1 1/2, Boissy; 2/1, Bon-Ami.

M. Tresca donnait les départs ; M. Saulnier était juge à l'arrivée; M. Londe surveillait les opérations du pesage.

Les Israélites a Lyon. — Il résulte d'un travail que vient de faire un rabbin, M. Jonas Weyl, qu'il y a à Lyon 25,000 israélites.

On en compte 45,000 à Paris, 5,500 à Marseille, et 70,000 dans la France entière. Il y en a davantage dans la seule ville de Berlin.

Grand Concours de Gymnastique et de Tir de Lyon. — *Dimanche et lundi 24 et 25 mai.* Cette fête, la première organisée par la fédération des Sociétés du Rhône et de la région, a parfaitement réussi. Étaient membres du co

mité d'organisation : MM. Yung, de Valence, directeur général, Mallet, Girardet, Guillermoud, Larochette, Allègre, Rignol, Raffin, Gallien, Dervieux, Pelletier, Revollon, et Berlioz. M. George, sénateur des Vosges, présidait au Concours.

NOMINATIONS UNNIVERSITAIRES. — M. Bertrand, docteur ès-lettres, est nommé professeur de philosophie à la Faculté de Lyon. M. Lafaye, docteur ès-lettres, est nommé professeur de littérature latine à la même Faculté.

SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU RHÔNE. — *Dimanche 14 juin*, a eu lieu au Grand-Théâtre la distribution des prix aux élèves de cette Société.

M. Hippolyte Maze, député, ancien professeur au Lycée Condorcet, présidait.

M. Mangini lit un rapport très intéressant sur les travaux de l'Ecole ; Mademoiselle Roux rappelle, au nom des commissaires, le but, l'utilité de la Société, les bienfaits que doit en attendre la classe ouvrière.

M. Maze prononce un discours très remarquable dont plusieurs passages sont très applaudis.

M. Maze cite Saint-Marc Girardin, écrivant, en 1835 : « Ne faisons pas de déclassés; ce qu'il nous faut, c'est l'instruction pratique. N'ayons pas de ces demi-savants, toujours redoutables pour l'État, qui, n'ayant pas su gouverner leurs propres affaires, veulent diriger celles de l'État. »

Après son discours, M. Maze annonce que M. le Ministre de l'Instruction publique a décerné les palmes d'officier d'Académie à M. A. Storck, professeur à la Société d'enseignement professionnel depuis plus de douze années.

ERRATA. — *Lyon-Revue*, n° 52, 30 avril 1885, page 195, — poésie : *Extra Muros*, à M. Félix Desvernay, par Alexandre Piedagnel, dernier vers, il faut lire au lieu de

Un seul rayon parfois y luit : la Charité ?
Un seul rayon parfois y luit : la Charité.

Même livraison, page 249, article sur Appian, avant dernière ligne, il faut lire au lieu de : d'où se détachent la maigre silhouette — *d'où se* DÉTACHE *la maigre silhouette.*

N° 53, 31 mai 1885, page 285, 5e ligne, article sur Beauverie, il faut lire, au lieu de : quoi qu'en ait dit quelques jaloux confrères — *quoi qu'en* AIENT *dit quelques jaloux confrères.*

Même livraison, page 288, article : Trois eaux fortes de Beauverie, 11e ligne, il faut lire au lieu de : le parcours de l'Oise — CE *parcours de l'Oise.*

Même livraison, article : Crosse de Monseigneur Gonindard, page 296, titre et 2e ligne, et aussi page 298, 25e ligne, il faut lire au lieu de Armand Caillat — ARMAND-CALLIAT.

Même article, page 297, 33e ligne, il faut lire également au lieu de bleu la vaude — bleu LAVANDE ; enfin, toujours même article, page 298, 8e ligne, il faut lire, au lieu de : les douze animaux — les douze ANNEAUX.

Directeur-Gérant : FÉLIX DESVERNAY.

Impr. A. WALTENER et Cie, rue Bellecordière, 14, Lyon.



TABLE DES MATIÈRES

DU TOME VIII DE *LYON-REVUE*

Direct^r et Réd^r en chef : Félix Desvernay

6e année. — Nouvelle série

—

N° 49. — JANVIER 1885

N° 50. — FÉVRIER 1885

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

N° 51 — MARS 1885

N° 52. — AVRIL 1885

N° 53 — MAI 1885

TABLE DES MATIÈRES

N° 54. — JUIN 1885

